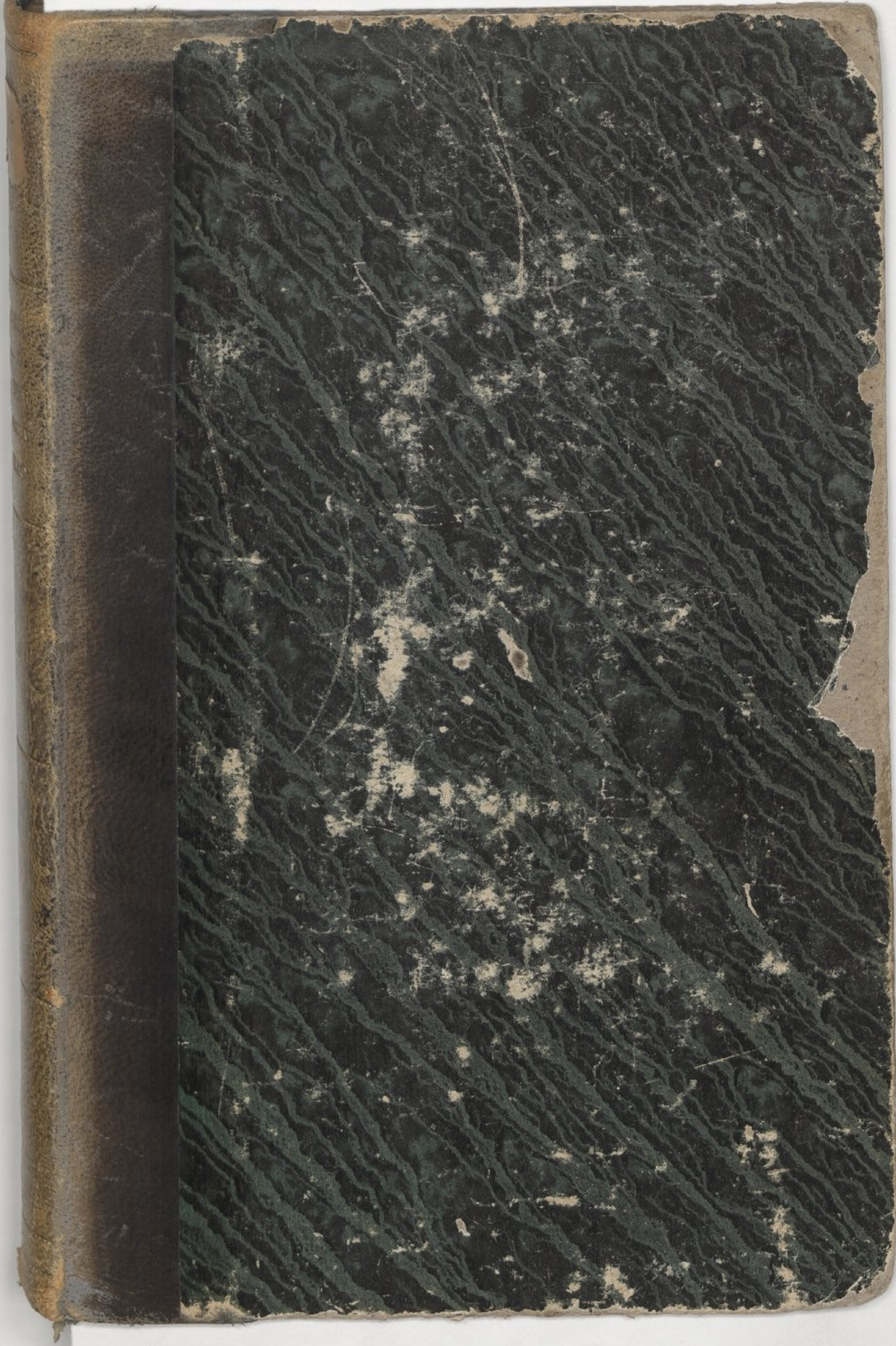
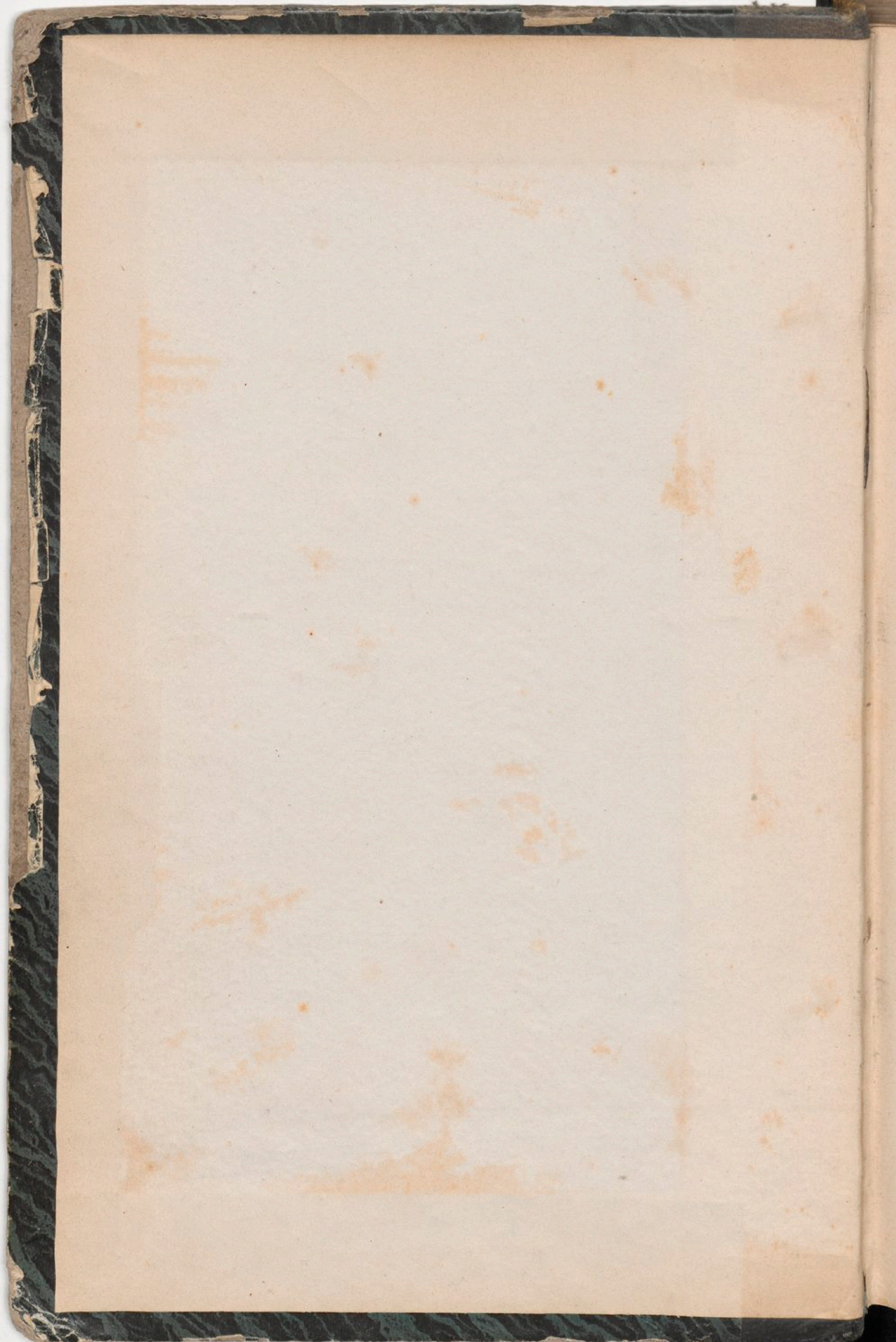
Études historiques, littéraires et scientifiques sur l'arrondissement de Jonzac (Charente-Inférieure)... [par P.-D. [...]





ETUDES HISTORIQUES

SUR

L'ARRONDISSEMENT DE JONZAC



Jonzac, imprimerie et lithographie de L. Ollière.

ETUDES HISTORIQUES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

SUR L'ARRONDISSEMENT

DE JONZAC

(CHARENTE-INFÉRIEURE)

OUVRAGE INDIQUANT

LA SURFACE TERRITORIALE ET LA POPULATION DE CHAQUE CANTON ET DE CHAQUE COMMUNE, D'APRÈS LES MATRICES CADASTRALES ET LES TABLES DU DERNIER RECENSEMENT ; L'HYDROGRAPHIE ET LA FLORE LOCALES ; L'AGE, LE STYLE ARCHITECTONIQUE ET L'ÉTAT DES ÉGLISES ET CHAPELLES, DES COMMUNAUTÉS ANCIENNES OU MODERNES ; DES CHATEAUX, GENTILHOMMIÈRES ; MONUMENTS ANTIQUES ; NOMS LATINS ET LÉGENDES DES PATRONS DE PAROISSES ET ÉGLISES ; INSCRIPTIONS DES CLOCHES ; GÉNÉALOGIES ET ARMOIRIES DES ANCIENNES FAMILLES HISTORIQUES ; DATES ET LIEUX DE DÉPOTS DES REGISTRES, ACTES ET PAPIERS PUBLICS ; BUREAUX DE POSTE AUX LETTRES, DE DISTRIBUTION, D'ENREGISTREMENT ET DE PERCEPTION ; LÉGENDES LOCALES, RÉCITS DE FAITS MERVEILLEUX, HONORABLES ; DICTONS POPULAIRES, ETC., ETC.

Deo et Patriæ.

JONZAC
GABRIEL ARLOT, libraire
Place du Vieux-Marché.

S^T-FORT-SUR-GIRONDE
ANTOINE RENAULT, libraire
Grande Rue.

1864

INTRODUCTION.

De tout temps, l'arrondissement de Jonzac a été grandement négligé par les divers historiens qui ont écrit sur la province de Saintonge. Si, de nos jours, le savant M. Lesson lui-même, dans ses *Fastes historiques* et son *Histoire des marches de la Saintonge,* a soigneusement passé en revue les communes des cinq premiers arrondissements du département de la Charente-Inférieure, il n'a cru devoir faire ensuite qu'une mention très-rapide du sixième arrondissement, celui de Jonzac. Quant aux *Annuaires*, successivement publiés, et à la *Statistique* du département, ils fournissent, sur l'arrondissement qui nous occupe, des documents peu étendus et en rapport avec leur plan fort circonscrit.

Les deux historiens modernes de la Saintonge, au double point de vue religieux et civil [1], ont assurément mentionné plusieurs points de notre pays et relaté certains faits particuliers qui s'y rattachaient; mais combien ces rares détails historiques, archéologiques ou statistiques, semés çà et là, perdus même dans l'immense contexte de plusieurs volumes, sont loin de constituer une histoire suivie et complète de l'arrondissement de Jonzac.

Il est toutefois juste de l'avouer, notre circonscription sous-préfectorale n'a pas pesé d'un poids très-considérable dans la balance de l'histoire; que viendrait donc dès lors, dira-t-on peut-être, revendiquer l'historien sur un théâtre où règne une telle uniformité d'allures, une sorte de monotonie de situation?... Mais si ce calme ne fait pas les pages saisissantes de l'histoire, n'est-il pas vrai de dire qu'il constitue d'ordinaire le bonheur des peuples, et fonde la richesse des empires? Ne plaignons donc pas trop notre patrie.

En l'absence de ces situations émouvantes, et, à l'exception de deux périodes fécondes en agitations sociales, et qui ont profondé-

1. L'abbé J.-N. Briand, 3 vol. in-8°, la Rochelle, 1843, et D. Massiou, 6 vol. in-8°, Marennes et Saintes, 1836-46.

ment bouleversé notre pays au XIVe siècle, et surtout au XVIe, n'aurions-nous pas un genre d'histoire à traiter dont l'intérêt particulier pût attacher plus d'un lecteur, en allant droit à son cœur de citoyen et de chrétien? L'histoire naturelle, politique, biographique et archéologique du pays, au triple point de vue religieux, civil et militaire, ne pourrait-elle pas offrir une série de tableaux tellement variés que l'esprit et le cœur y pussent rencontrer une lecture attrayante, un noble et utile délassement. Puisque les monuments sont les jalons de l'histoire, il y aura toujours pour l'historien, profit à les étudier et à les interroger avec soin. Tel est le programme que nous nous sommes posé, le lecteur aura mission de décider si nous l'avons rempli d'une façon convenable.

L'arrondissement de Jonzac [1], comprenant, d'après le recensement de 1861, une population de 83,013 habitants [2], forme sept cantons et 120 communes [3], étendus sur un territoire allongé, obliquement placé entre les 45e et 46e degrés de latitude et 17e et 18e de longitude, et à l'extrémité S.-E. du département de la Charente-Inférieure. Cet arrondissement est borné au N. et au N.-O., par celui de Saintes; à l'E. et au N., par le département de la haute Charente; au S.-E., par celui de la Dordogne; au S. et à l'O., par celui de la Gironde.

Si nous remontons à la plus haute antiquité connue, nous trouvons ce coin de terre habité par les Celtes, nation rude, entreprenante et guerrière [4], qui était venue des contrées sises au N.-E. de l'Asie mineure, à une époque très-reculée, et qu'on ne saurait préciser. Ce peuple, soumis aux enseignements des Druides, croyait à l'immortalité de l'âme, mille ans avant l'existence de Socrate, avait sa langue particulière, riche et expressive.

Les Celtes cultivaient, dès les premiers temps, le blé, l'avoine, l'orge et le seigle; ils apprirent, dit-on, la culture de la vigne des Phocéens, débarqués à Marseille 600 ans avant l'ère chrétienne, ce qui ne saurait s'entendre que d'une culture perfectionnée.

Ce peuple, notre devancier, a laissé, comme trace de son passage dans le pays, d'assez nombreux monuments encore existants, et que nous examinerons successivement. Ils consistent : 1o en des pierres non taillées ni polies par le fer, selon les prescriptions bibliques. Ces

1. Les arrondissements furent créés par la loi du 17 février 1800.

2. Cette population n'était, en 1812, que de 76,214 individus, suivant l'*Annuaire statist. de la Charente-Inférieure*, publié en 1813, in-8o, la Rochelle, Mareschal.

3. Les cantons furent établis par la loi du 22 décembre 1789.

4. *Gens aspera, audax, bellica.*

pierres, objets funéraires ou de témoignage, points de réunion ou de sacrifices, sont posées sans ciment, soit verticalement, soit horizontalement ou sur un plan incliné ; 2° en des grottes souterraines, aux allées sinueuses, creusées, d'après un mode assez uniforme, sur des coteaux et sommets découverts, que les Celtes semblaient préférer pour leurs établissements; 3° en des *tumulus* ou tertres formant des sépultures d'élite.

Lors de la conquête des Gaules par les Romains, César divisa ce pays en trois parties : l'Aquitaine, la Celtique et la Belgique. Il limita la Celtique des bords de la Garonne à ceux de la Seine [1]. La circonscription dénommée LA SANTONIE fut, de la part des vainqueurs, l'objet de soigneuses divisions territoriales, surtout dans l'ordre militaire. Ces divisions anciennes nous sont encore faciles à saisir au moyen du réseau de ces nombreuses voies communiquant à des *mansiones*, à des *stationes* ou étapes de différents degrés, que les maîtres du monde y établirent. La plupart de ces voies, il est bon de le constater ici, furent assises sur des routes celtiques principales déjà existantes [2].

Nous trouvons dans un ouvrage spécial [3] une appréciation historique relative à notre coin de terre, et que nous tenons d'autant plus à reproduire, que son auteur appartient à une famille saintongeaise, et n'a point écrit sur des lieux inconnus et hors de sa portée : « Après la conquête du territoire de la tribu celtique des Santons, par les lieutenants de Jules César, il y eut évidemment sur ce point (ceci peut s'appliquer particulièrement au centre de l'arrondissement de Jonzaç) une halte du peuple-roi. Comprise, sous Auguste, dans la province Aquitanique, toute cette contrée porte l'empreinte des vainqueurs. Les noms de la plupart des localités conservent la trace de leur origine. Le sol fouillé met continuellement à jour des débris d'architecture, des fragments de tuiles, de colonnes, de corniches, de ciment, de mosaïque, des médailles.

» A l'expiration de la puissance romaine, lié au sort de la province, ce pays subit tour à tour la domination des Visigoths, celle des Francs, celle des ducs d'Aquitaine de la première race, une seconde fois celle des Francs, celle des ducs d'Aquitaine de la seconde race, issus de Louis-le-Débonnaire, et celle des Anglais,

1. Alteserra (Dadin d'Auteserre), *Rerum Aquitanic. libr. quinque*, 1648.

2. Il existe encore de ces anciens chemins celtiques ayant 4 ou 5 mètres de largeur, dénommés *cavées* dans plusieurs lieux, à cause de leur profond encaissement.

3. *Notice sur Lussac, en Saintonge*, par M. de L..., 1858, in-8°, Paris, Claye.

jusqu'à ce que l'épée de Duguesclin réunit définitivement la Saintonge à la couronne de France... »

Notre pays fut éclairé par le flambeau de l'Évangile dès l'instant de sa divine promulgation. Saint Martial, l'apôtre de l'Aquitaine[1], dont il faut aujourd'hui, malgré quelques opposants attardés et grâce aux savantes et judicieuses études d'écrivains modernes, aussi religieux que profonds critiques, reporter la mission au premier siècle de notre ère — vers l'an 75, — vint de la Gaule narbonnaise à Bordeaux, en passant par Toulouse[2]; il aborda en Saintonge et parcourut les rivages mêmes de notre Gironde; il convertit et baptisa le jeune Ausone, des environs de Mortagne[3], dont il fit un saint prêtre qui, plus tard, placé sur le siége épiscopal d'Angoulême, donna son sang pour la défense de sa foi. En mémoire de ces faits, nos pères reconnaissants mirent sous l'auguste patronage de l'apôtre plusieurs paroisses de cette province. Saint Eutrope, premier évêque et martyr de la ville de Saintes, envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément, travailla puissamment à enraciner le christianisme sur le vieux territoire des Santons. Le pays se transforma peu à peu et à mesure qu'il fut empourpré du sang de ses pasteurs et de leurs premiers néophites. Si à saint Martial est revenu la gloire d'avoir évangélisé d'abord certains points de la Santonie, saint Eutrope dut, en pénétrant jusqu'à Saintes, ville gallo-romaine des plus importantes, y porter le premier, la lumière de l'Évangile.

A cet âge de paix, qui succéda pour l'Église naissante, à la longue période de persécutions, nous devons attribuer quelques sarcophages en briques à rebords, des poteries, des médailles, des restes de constructious militaires.

L'espace de temps qui s'écoula sous les rois mérovingiens nous a légué, comme monuments dignes d'attention, de vieux cimetières assez nombreux dans le pays, contenant des auges de pierre fermées

1. Nous demandons instamment que, dans le propre des Saints que Monseigneur l'Évêque se propose de revoir et de faire approuver prochainement, on comprenne saint Martial, saint Fortunat, saint Ausone, saint Dizant, saint Romain de Blaye, et autres saints particulièrement vénérés dans le diocèse. Quant à saint Martial et à saint Fortunat, ils appartenaient anciennement au propre du diocèse de Saintes.

2. *Revue histor. som.* — Mortagne-sur-Gironde, — 1859, Jonzac, in-8°.

3. Une ancienne tradition veut que le lieu de sa naissance soit sur ce point de la côte où fut ensuite établi l'ermitage, dont quelques débris subsistent encore.

par un couvercle, le plus souvent sans signes graphiques, parfois avec inscriptions, comme à Neuvicq, croix grecques, croix de Saint-André, ornements de guerriers en cuivre, argent ou or; armes et poteries placées près des pierres tombales. Généralement, ces sarcophages sont groupés à la manière catholique, dans un lieu spécial et béni, sur le versant d'une colline, près d'un chemin, les pieds des morts sont tournés vers l'Orient, d'où nous est venue la lumière de la foi, et d'où partira le signal du dernier réveil.

Des sanctuaires érigés particulièrement dans les villes, sous le règne de Constantin et les règnes suivants, parfois avec les débris des monuments romains, il n'existe chez nous aucune trace, les barbares du nord en précipitèrent la ruine, comme celle des vieux châteaux. De l'architecture religieuse et civile sous Charlemagne et pendant les deux siècles qui ont suivi, on ne retrouve plus aussi aucun vestige.

Mais sur la fin du XIe siècle, grâce à la révolution qui s'opéra dans l'art d'édifier les églises, par la découverte de l'ogive, grâce encore à une sorte de réaction morale qui eut lieu chez les peuples après l'an mil, passé sans catastrophe, des monuments solides se dressèrent de toutes parts, et ils se montrent encore debout, bravant les injures du temps et de la main de l'homme.

Il convient de noter aussi que les croisades exercèrent une notable influence sur l'architecture religieuse et civile de notre province. Dans ce grand mouvement social qui, s'étendant du XIe siècle au XIIIe, précipita l'Europe en armes sur les côtes de l'Asie, préserva nos contrées de l'invasion musulmane et de la barbarie, fortifia le pouvoir royal en France et facilita l'affranchissement du peuple, la Saintonge fut constamment représentée par plusieurs de ses barons, de ses chevaliers et de ses hommes d'armes.

A la première croisade, de 1096 à 1145, s'offrent Renaud et Pierre de Pons, Raoul de Saintonge.

A la deuxième, de 1145 à 1188, Geoffroy de Rancon, Guillaume de Sainte-Maure, Geoffroy Rudel.

A la troisième, de 1188 à 1195, Humbert et Thomas d'Arces, Pierre de Beaumont, Jean de Belleville, Jean de Chaunac, Hélie et Réginald de Pons, Geoffroy de Rancon, Eustache de Sainte-Hermine.

A la quatrième croisade, qui dura à peine 3 ans, les chevaliers de France s'abstinrent généralement.

A la cinquième, de 1198 à 1220, parurent les Beaumont, les Sainte-Maure, etc.

A la sixième, de 1220 à 1248, s'armèrent Roland d'Ars, Miles de Montendre, Milon de Montguyon.

A la septième, de 1248 à 1268, figurèrent Guillaume d'Asnières, Guillaume de Courbon, Guillaume Maingot, Étienne des Réaux, etc.[1].

Ceux qui ne pouvaient entreprendre le voyage d'outre-mer se vouaient à l'érection et à la réparation des églises, des moutiers, des aumôneries, des hospices. Ces logeurs du bon Dieu, comme on les nommait dans le style naïf de l'époque, avaient droit aux mêmes faveurs spirituelles que les croisés.

Ainsi, les monuments religieux qui appartiennent à la phase de transition du XIe siècle au XIIe [2], et qui constituent l'école romano-byzantine, selon la dénomination de certains auteurs recommandables [3], sont fort nombreux dans la Saintonge. Un fait capital frappera donc évidemment ceux qui parcourront ce pays, comme il nous a déjà frappé nous-même lorsque, la plume à la main, nous visitions les églises de cet arrondissement : c'est que la majeure partie de ces édifices a été construite vers la fin du XIe siècle [4], et que leur restauration ou, si l'on veut, leur agrandissement, surtout par l'abside, a eu lieu vers la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle. Peu d'églises de cet arrondissement ont été complètement bâties durant la période ogivale, qui ne leur a légué que des substructions plus ou moins importantes, de sorte que, si la phase gothique a laissé parmi nous peu de monuments complets, du moins y a-t-elle élevé de nombreuses et importantes substructions [5] : un grand nombre de portes, d'absides, et quelques clochers [6] reconstruits pour correspondre à la piété ou au nombre croissant des fidèles.

Mais le XVIe siècle arrivait chargé de tempêtes : les guerres civiles, allumées par l'hérésie qui envahit la Saintonge, dès son apparition,

1. *Nobl. de France aux crois.*, par Roger, gr. in-8°, Paris, 1847.

2. Cette indication, un peu large, n'établit pourtant qu'une différence de cinquante ou soixante années, de 1060, par exemple, à 1120. Les dates retrouvées d'érections de quelques églises de la Saintonge donnent, à peu de chose près, l'âge réel des édifices religieux avoisinants; ce n'est qu'une affaire d'analogie et en suivant d'ailleurs l'enseignement des maîtres.

3. *Archéol. chrét.* de l'abbé Bourassé, p. 115.

4. Les ravages des Normands en Aquitaine, et notamment dans la Saintonge et l'Angoumois aux IXe et Xe siècles, qui, au rapport des historiens, furent tels qu'il ne resta pas une église et un monastère exempts d'incendie et de ruine, contribuèrent à cette érection presque simultanée de nos églises de campagnes, que l'on ne bâtit plus en bois, mais en pierre; l'expérience instruit quelquefois les hommes.

5. Comme à Champagnac, par exemple.

6. V. Saint-Fort, Saint-Dizant-du-Bois, etc.

entassèrent les ruines parmi nos monuments religieux. Que de richesses littéraires et artistiques disparurent alors ; combien de statues, de tableaux, de reliques des saints patrons, de cartulaires et de pouillés, entassés par les siècles, furent impitoyablement détruits[1] !...

Les arts aimaient surtout la pieuse chapelle,
Où la Reine du Ciel se montre et nous appelle
A son Fils bien-aimé ;
C'est là qu'ils prodiguaient les niches dentelées,
Les roses, les tableaux, les voûtes étoilées,
Le vitrail enflammé.

Si nos autels déchus ont perdu leur prestige,
Si notre art merveilleux a séché sur sa tige,
Oh ! n'en triomphez pas !
Vous avez consumé moutier et cathédrale ;
Les autels, le jubé, l'escalier en spirale
Ont croulé sous vos pas.

Et cependant, voyez de sa tombe immortelle
L'Église se lever. . . . . [2]

Toutefois, n'anticipons pas sur les évènements. Si nous avons déjà ouï les roulements prolongés du tonnerre, humilions-nous en présence de Celui qui créa ces formidables voix, et sachons qu'une période de tempête présage bien des jours de calme et de sérénité. Par dépit contre la royauté, surtout depuis les réformes radicales et populaires de Louis XI, la plupart des seigneurs, obéissant d'ailleurs à un esprit d'innovation qui semblait être alors de bon ton, peut-être encore pour sauver du pillage et de l'incendie, leurs châteaux et leurs

1. V. *Abrégé histor. de l'établissement du Calvinisme dans l'île d'Oleron*, par Leberthon de Bonnemie, Bordeaux, 1699, chez P. Séjourné, marchand libr. — *Hist. des Français*, par La Vallée, t. Ier, p. 560.

2. *Chants et légendes du mois de Marie*, par M. l'abbé Rainguet, p. 79.

fermes, embrassèrent volontiers les nouvelles doctrines. Nous aurons donc la douleur de consigner dans ces pages, invariablement catholiques, que bien peu de gentilshommes saintongeais, au XVIe siècle, comprirent ce qu'ils devaient à Dieu et au roi; ils firent presque tous bon marché de leur foi religieuse et de leurs serments politiques. Que de défections n'entraînèrent-ils pas alors, et quelle responsabilité terrible n'assumèrent-ils point devant Celui qui, selon le langage énergique de l'Écriture, sonde les reins et juge les consciences!... En faisant le récit de toutes ces péripéties, quelquefois suivies de luttes acharnées et sanglantes, nous professerons charité et bénignité pour les hommes, presque toujours plus légers et plus faibles que méchants; répulsion pour l'erreur, quel que soit son drapeau ou de quelque part qu'elle vienne, amour sans bornes pour la vérité qui nous captive... Sous Louis XIV, nous verrons ces mêmes seigneurs, soit pour avoir des emplois qu'on n'accordait qu'aux seuls catholiques, soit pour donner satisfaction à leurs consciences troublées, rentrer, pour la plupart, dans le giron de l'Église. Mais comment réparer tout le mal? Ils avaient déjà entraîné à leur suite, la bourgeoisie, qui s'était empressée de singer les grands, et celle-ci, vivant au fond des provinces, persista plus longtemps dans sa déviation, remorquant à son tour le petit peuple, toujours guidé par un instinct d'imitation machinale.

En scrutant l'état de nos églises, de quelques communautés, en ruines ou transformées, dont les débris attestent la piété des âges précédents, et des vieux châteaux, généralement ruinés et passés aux mains des laboureurs ou des fils de vassaux des anciens seigneurs, enrichis par l'effet des révolutions continuelles qui agitent la société, et qui, à l'instar d'une balance, élèvent l'un et abaissent l'autre, nous lirons sur ces murs, noircis par le temps, l'histoire intime de notre pays, nous toucherons au doigt les succès et les revers de ses habitants.

Il semble que ce coup-d'œil, jeté sur notre pays, serait incomplet, si nous ne disions quelques mots de son ancienne organisation politique et judiciaire, sur les lois et coutumes qui le régissaient; si, enfin, nous ne faisions un examen rapide de la nature de son sol, de ses produits spontanés et agricoles, des mœurs de ses habitants et de leur industrie particulière.

Des dix châtellenies principales, retracées sur la carte ancienne que nous possédons au regard de notre pays, et dont les délimitations ont visiblement formé, sauf quelques légères modifications, nos cantons actuels, relevaient des seigneuries subalternes, dont les

possesseurs prenaient les titres de bannerets, valets, chevaliers et écuyers. Aussitôt que l'ordre leur était transmis, ces écuyers se mettaient à la tête de 20, 40 ou 100 hommes, armés de lances, d'épées, d'arquebuses, et rejoignaient le comte ou haut baron de la châtellenie principale, capitaine-né de cette milice, et qui recevait directement les commandements du roi ou de son représentant dans la province. Ainsi se formait un corps armé, destiné à défendre le territoire. L'étude des anciennes familles, dites justement historiques, nous initie donc aux détails d'action de ce pouvoir politique et militaire, fondé par nos pères ou subi par eux. Chaque paroisse possédait jadis une ou deux familles titrées, qui avaient juré d'âge en âge dévoûment absolu à la monarchie, et dont l'épée, transmise du père au fils, ne devait agir ou se reposer que par ordre direct ou indirect du souverain.

Pour se faire une idée juste de l'antique organisation judiciaire dans notre pays, il serait indispensable de bien saisir l'établissement, au IXe siècle, des vigueries — vicariæ — dont nous n'avons qu'imparfaitement débrouillé l'installation dans la Saintonge. Il ne nous est parvenu que les noms de cinq siéges principaux de cette ancienne juridiction, savoir : Archiac, Aunay, Saint-Julien-de-l'Escap, — Juliacense, — Saintes et Talmont[1]. Un seul, comme on le voit, appartenait à cette portion de province qui fait l'objet de nos études. Aux vigueries principales, alors établies, s'adjoignirent des sous-vigueries assez nombreuses, et dites ensuite vigeries dans notre pays. C'est ce qui explique comment cette dénomination revient encore si fréquemment sur tous les points du pays. Nos pères eurent aussi les bailliages et les sénéchaussées, si multipliées à l'époque de la Révolution.

L'ancienne législation régissant la France, avait été empruntée à tous les peuples, comme à tous les temps. Elle tenait des Gaulois et des Francs l'usage des fiefs, l'ordre des chevaliers et des vassaux, d'où était provenu tout l'arsenal des pratiques féodales. Le douaire acquis à la femme après la dissolution du mariage et indépendamment de toute convention, la dot, la part d'acquêt dans la communauté pour chaque époux, le tout modifié par le temps, remontaient encore aux Gaulois[2]; l'inaliénabilité de la dot pendant le mariage, aux Romains[3]; les lois ripuaire et salique venaient des Francs. On

1. Manuscrit de D. Fonteneau, — biblioth. de Poitiers.
2. Cæsar, *de Bello gall.*, libr. VI.
3. Salvas esse dotes mulierum leges romanæ volunt, Domat.

y trouvait fréquemment la réparation des crimes opérée au moyen d'indemnités pécuniaires. Une des principales dispositions de la loi salique, relative à l'hérédité des fiefs passant aux enfants mâles, à l'exclusion des filles, n'avait été admise qu'exceptionnellement dans notre pays, et pour quelques grands fiefs.

C'est à notre province qu'est revenu l'honneur d'avoir fourni le premier code maritime à l'Europe. La loi Rhodienne, régissant la mer et les pays côtiers, fut apportée d'Orient, au XIIe siècle, par la reine Aliénor, qui la modifia ensuite, et la perfectionna au gré de ses inspirations, et en profitant de l'expérience des gens de mer, dont elle s'était entourée dans son île favorite d'Oleron. Cette princesse promulgua solennellement ce recueil dans la même île, et lui donna le nom de *Rôles d'Oleron* ou *Jugements de mer* [1].

Préludant à l'unité si tardive de la législation française, l'énorme collection des ordonnances de nos rois, classée par ordre chronologique, régissait la plupart des provinces, sauf les exceptions particulières à chacune d'elles.

Quant à la Saintonge, elle était spécialement sous l'empire du *droit écrit*, sauf quelques *usances* et *observances* particulières [2]. Le droit civil et commun des provinces coutumières de France représentait surtout un code de procédure, basé sur la jurisprudence des arrêts; et la longue nomenclature des droits féodaux. Le consentement unanime des états, composés des trois ordres, arrêtait et rédigeait chaque coutume; des commissaires délégués par le roi l'approuvaient ensuite et en autorisaient l'exécution. Le droit purement romain n'était pas le droit commun de la France, et ne pouvait être invoqué et servir de règle que pour le cas de silence des constitutions et ordonnances des rois de France, et du droit commun particulier de la province. Pour faire preuve des us de la coutume non consacrés par écrit, on recourait à l'avis du peuple, qu'on divisait par groupes ou *turbes* de dix personnes au moins; chaque turbe ne valait qu'un témoignage.

Charles VII, après l'expulsion des Anglais, ordonna que les différentes coutumes des provinces fussent revues et rédigées par écrit, et avec le concours des trois ordres. Charles VIII seconda ce projet. En Saintonge, on se mit au travail, mais, dit Béchet, l'ouvrage ne fut pas achevé, de sorte que les habitants de cette province continuèrent à être justiciables d'une coutume établie sur de simples

1. V. *Biogr. Saint.*, V° Aliénor.
2. *Usance de Saintonge*, *par* Cosme Béchet, 1710, p. 1.

manuscrits, qui passaient de main en main chez les hommes du Palais, l'interprétant parfois d'une façon arbitraire. Béchet, versé dans l'étude du droit romain et coutumier, fit paraître l'*Usance de Saintonge*, en 1633, et la fit réimprimer, en 1647. La 3e édition parut en 1701, après la mort de l'auteur. Du Sault donna un commentaire de l'*Usance de Saintes, conférée avec la coutume de Saint-Jean-d'Angély*[1].

Sur une superficie d'environ 17 myriamètres carrés, l'arrondissement de Jonzac offre une population généralement catholique, puisque les protestants ou calvinistes ne s'élèvent, d'après le dernier recensement, qu'à 600 et quelques personnes. Sa population, à peu près agricole, tend néanmoins chaque jour, à fournir un large contingent aux professions industrielles et commerciales.

Le patois saintongeais s'efface graduellement et semble, comme les vieux costumes du pays, devoir disparaître bientôt, en présence de l'uniformité d'éducation et d'usages, que favorisent et la législation et les moyens si rapides de communication, résultant de la vapeur. On remarque dans ce patois un mélange d'expressions celtiques, romanes et grecques, assaisonnées, sur les marches de la Saintonge, de français corrompu et locutions gascones [2]. Certaines tournures de phrases vraiment originales se prêteraient difficilement à une traduction. Quant à l'accent, il est bien moins prononcé et redondant que celui de la Gascogne, et décèle bien peu son territoire.

Les mœurs des habitants de notre contrée sont généralement douces et hospitalières; la lenteur proverbiale qui distinguait cette population n'est pas aussi caractérisée que jadis. Les nombreuses superstitions qu'on y observait autrefois, tendent de jour en jour à disparaître du pays. Au fond des campagnes mêmes elles excitent assez généralement un certain rire de pitié. Le chapitre relatif aux superstitions de la Saintonge et de l'Aunis, inséré dans la *Statistique* du département[3], n'est pas complètement applicable à notre arrondissement; il a été rectifié et complété au moyen d'un mémoire intéressant, dressé par M. Georges d'Harcourt, élève du Petit-Séminaire de Montlieu [4]. Nous regrettons que son étendue ne nous

1. In-4°, 1722.

2. Un lexique spécial, préparé par M. l'abbé Rainguet, et qui probablement sera publié un jour, jettera une grande lumière sur cette question, que nous ne faisons qu'effleurer, et rendra un service réel dans les écoles, où se glissent toujours, par mégarde, quelques locutions de la province.

3. 1re partie, p. 231 et 235.

4. *Superstitions saintongeaises*, par M. G. d'Arcourt, 33 p. in-4°. Manuscrit lu à une séance académique du Petit-Séminaire, en mars 1862, au milieu de l'hilarité de la jeune assemblée.

permette pas de l'insérer ici. Toutefois, il convient de signaler une superstition presque générale et fort enracinée dans les campagnes. Il s'agit du mode usité de faire *panser* un nombre considérable de maux, et particulièrement les affections scrofuleuses. Rarement la médecine est appelée à les traiter. Chaque canton, presque chaque commune, possède ses devins ou guérisseurs; parfois, c'est la 7e fille d'une maison qui, par le simple attouchement et quelques mots murmurés à voix basse, guérit les écrouelles, les dartres, les verrues, etc., etc. C'est surtout aux jours de grandes fêtes, le matin, avant le lever du soleil, que s'opèrent les prodiges. Le malade, pour guérir, doit avoir foi dans le guérisseur et suivre à la lettre ses prescriptions, surtout ne jamais manger de viande aux quatre fêtes annuelles.

On remarque, dans l'arrondissement de Jonzac, deux grands bassins principaux : celui de la Gironde, qui le borde au S.-O., et celui de la Sévigne, qui le divise en deux parties à peu près égales. La Gironde, par la masse imposante de ses eaux, sillonnée qu'elle est continuellement par les nombreux vaisseaux du commerce des deux mondes [1], forme un des plus beaux fleuves de l'Europe. On l'appelle encore la *mer* dans le pays; c'est un souvenir de son état géologique primitif, très-bien développé, de nos jours, par M. Ozanam [2]. Un ancien auteur saintongeais, mu par des considérations moins scientifiques, disait : « On appelle *mer* la rivière de Garonne, qui borne la Saintonge du côté du midi, d'autant qu'elle est fort large, qu'elle a son flux et reflux, et que son eau est salée [3]. » Sa longueur, depuis le bec d'Ambès jusqu'à la pointe de Grave, est de 74 kilomètres 200 mètres. La longueur des côtes de la Charente-Inférieure, qu'elle baigne depuis Saint-Bonnet jusqu'à Royan, est de 41 kilomètres 500 mètres. Sa largeur, en ne tenant pas compte des îles, est de 3 kilomètres, depuis le bec d'Ambès jusqu'à Blaye; de 4 kilomètres

1. Suivant une carte marine de la Gironde, depuis Bordeaux jusqu'à Cordouan, datant de la fin du XVIIe siècle, 15 nations étrangères entretenaient un commerce actif avec Bordeaux : c'étaient l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, la Hollande, l'Espagne, la Flandre, le Portugal, Brême, le Danemark, Gênes, Lubec, Hambourg, la Suède, la Pologne et la Norwége. Les armes de chaque peuple y sont figurées, et les prix des pilotes déterminés.

2. V. l'article de ce savant, qui, supposant que la Garonne et la Dordogne débouchaient, à des époques fort reculées, dans l'Océan au bec d'Ambès, faisait du Médoc une longue barre sous-marine, et donnait nos falaises actuelles de Saintonge pour limites à l'Océan. — V. *Correspondant*, 1858, p. 720 et suiv.

3. *Usance de Saintonge*, par Cosme Béchet, 3e éd., 1701.

800 mètres à Pauillac; de 8 kilomètres 500 mètres, au port de By (devant Cosnac); à Richard (vis-à-vis Maubert), elle s'élève jusqu'à 10 kilomètres 750 mètres, ce qui forme son maximum de largeur. Elle correspond au port de Mortagne à 9 kilomètres. A l'embouchure, la pointe de Grave forme un avancement considérable qui la réduit à 5 kilomètres 500 mètres[1].

Entre Mortagne et Blaye, sur un fond d'argile marine, existe un dépôt d'alluvions fluviatiles, qui proviennent des atterrissements dûs aux eaux extrêmement limoneuses de la Gironde, et qui forment le vaste marais compris, partie dans le département de la Charente-Inférieure et partie dans celui de la Gironde. Ce marais contient 15,000 hectares, dont 6,200 dans la Charente-Inférieure, et est compris entre le fleuve et une ligne de côtes abruptes. Vers Saint-Ciers-la-Lande, il n'a pas moins de 5,500 mètres de largeur; 4,000 mètres vers Saint-Bonnet, et se termine en pointe, vers Mortagne et Blaye. Il présente une vaste plaine, d'aspect uniforme et monotone, dont le sol, inférieur de 1 mètre 50 à 2 mètres à celui du fleuve, est séparé de celui-ci par un bourrelet d'une terre végétale sédimentaire très-fertile. Sa composition, connue par les sondages effectués dans la partie basse du marais de Saint-Louis, est la suivante :

Tourbe herbacée superficielle.	0 m.	40 c.
Argile blanche.	0	60
Argile bleue.	1	10
Débris de végétaux, présentant une structure organique bien conservée.	0	40

Argile bleue, *profondeur indéfinie*[2]. Les parties du marais qui ont été coupées de canaux et mises en culture, offrent un sol productif en prairies ou plantes potagères.

La vallée de la Sévigne, à fond crayeux et ondulé, est formée, dans toute son étendue, et sur une épaisseur qui dépasse rarement 10 mètres : 1° d'une couche inférieure de terre franche, de couleur gris-blanchâtre, semblable à la couche arable du terrain de craie environnant; 2° d'une couche moyenne de terre tourbeuse, de

1. W. Manès, *Descript phys., géolog. et minéralog. du dép. de la Char.-Inf.*, p. 26, et *Mémoire* spécial de l'ingénieur Pairier, de Bordeaux.

2. Ouvr. cité, p. 206, 207. — A l'époque où fut creusée l'écluse du port de Maubert, nous reconnûmes l'existence, dans la couche d'argile bleue, et à 12 ou 13 mètres de profondeur, d'une quantité de petites coquilles bivalves du genre palourde.

couleur et consistance variables, qui s'est moulée sur le fond du bassin qu'elle a comblé. Les couches supérieures, d'aspect ferrugineux, sont mélangées d'une grande quantité de débris végétaux. Les couches inférieures sont plus ou moins compactes, noires, et sans mélanges de débris végétaux. Les unes et les autres contiennent beaucoup de débris de petites coquilles du genre lymnée; 3° d'une couche supérieure de terre végétale très-légère et très-perméable, sans cailloux ni pierrailles, mais avec beaucoup de coquilles semblables à celles des terres tourbeuses. Cette couche est le résultat des dépôts successifs de la rivière, qui déborde chaque année, au temps de la crue. Le sol alluvionnel de la Sévigne diffère de celui de la Charente, en ce que la couche végétale qui repose en cette dernière vallée, sur le bri marin, s'étend ici sur une couche de terre tourbeuse, poreuse, légère et perméable; aussi la vallée de la Sévigne présente-t-elle un grand nombre de sources de fond, qui manquent dans celle de la Charente[1].

A raison des différences dans la nature du sol, dans le genre de ses productions, dans la température locale, résultant de la marche des saisons, et enfin dans les qualités de l'air et des eaux, la *Statistique* du département la divise en quatre parties distinctes :

La première, fréquemment désignée sous le nom de *mate*[2], de *maristus*, basse latinité, *marais*, située à l'O., N.-O., est baignée par la Gironde, et paraît avoir été formée par les alluvions de ce fleuve, que les riverains commencèrent à lui disputer, dès le VIIe siècle. Les prairies, traversées par plusieurs canaux et fossés d'écoulement, donnent généralement une seule coupe de foin salé, très-avantageux, pour les bêtes bovines surtout. Depuis quelques années, on y pratique avec succès, mais d'une manière alterne, la culture des céréales. Leur contenance est d'environ 5,600 hectares pour l'arrondissement de Jonzac.

La deuxième partie confine à la première, et se compose des chaînes de coteaux formant l'ancien continent, et que le Créateur a donné pour limites infranchissables à la mer. Elle s'étend en plaines vers l'arrondissement de Saintes, et est dite parfois le *bocage*. Elle est assez fertile en blé et en vin. Depuis quelques années particulièrement, cette région s'est couverte d'immenses vignobles, dont les produits ont fait couler l'or à flots sur nos campagnes, et ont con-

1. Ouvr. cité, p. 208 et 209.

2. Ce nom de *mate* est donné, sur les côtes de Saintonge, à l'extrémité des prairies bordant l'Océan et le fleuve de la Gironde.

tribué, tout en généralisant l'aisance, à amollir les anciennes mœurs, en les livrant à un luxe effréné.

La zone de landes, dont parle la *Statistique*, et qui traversait diagonalement cette partie, est aujourd'hui réduite à une étroite lisière, remplacée au N.-E., par une bordure de bois de chênes, précieux comme combustible, et que les défrichements continus et l'entraînement exagéré vers la viticulture, auront bientôt réduite à une surface très-minime.

La troisième partie, formant à peu près le canton d'Archiac, est médiocrement boisée, surtout à l'époque actuelle, et se nomme la *Champagne*. C'est là qu'on recueille ces eaux-de-vie de premier choix, que l'amour désordonné du lucre n'a pas craint, dans ces derniers temps, d'altérer par des mélanges d'origine commune et fort douteuse, et qui ont compromis gravement les produits de ces crûs spéciaux. Les prairies de cette troisième zone sont d'excellente qualité, et d'un prix fort élevé.

La quatrième partie, formant les cantons de Montguyon, de Montlieu, et une partie de celui de Montendre, contient beaucoup de landes sablonneuses et de marais humides, que l'industrie moderne est parvenue à utiliser, et où elle a su créer des forêts de pins productives, des vignes et des prairies d'assez bon rapport[1].

Nous croyons devoir signaler les différentes couches intérieures du sol, d'après la carte géologique du département, dressée en 1852 par M. W. Manès[2], laquelle divise l'arrondissement de Jonzac en sept bandes ou zones principales, de diverses natures de terrains et fonds rocheux qui se dirigent, d'une manière à peu près uniforme, du N.-O. au S.-E.

Terrain moderne : Première bande placée au S.-O., longeant la Gironde (teintée sur la carte en vert d'eau), dépôt fluviatile.

Terrain crétacé : Deuxième bande (teinte jaune), de Saint-Fort-sur-Gironde au Pin-de-Mérignac, remontant ensuite jusqu'à Neuillac; craie grise marneuse ou glauconieuse (craie tufau).

Terrain tertiaire : Troisième bande (faux rouge), passant entre Saint-Germain-du-Seudre et Lorignac, et se dirigeant jusqu'à l'extrémité de l'arrondissement, qu'elle couvre presque en entier, à partir de Chepniers et Chevanceaux ; terrain tertiaire inférieur.

Autre terrain crétacé : Quatrième bande (jaune pâle), encastrée, depuis Cosnac, dans la troisième bande, et disséminant ses couches

1. *Statist. du dép.*, 2e partie, p. 247.
2. Paris, imprim. impériale.

sur Chepniers, Montlieu, Montguyon, et se dirigeant ensuite par Bran, vers Saint-Maigrin, Archiac et Lonzac (craie à *ostrea vesicularis*).

Idem. — Cinquième bande (rose clair), formant l'intérieur de l'arrondissement, et suivant les bords de la Seudre, depuis Saint-Germain, se dirigeant vers Saint-Hilaire-du-Bois, et remontant ensuite vers Saint-Grégoire (calcaire blanc à rudistes).

Idem. — Sixième zone ou fragment de bande (teinte jaune clair et hachures rouges), paraissant vers Lorignac, passant par Saint-Hilaire-du-Bois et Champagnac, et remontant ensuite vers Antignac et Saint-Grégoire-d'Ardennes (calcaire gris à *exogira auricularis*).

Idem. — Septième bande (couleur verte), allant de Givrezac à Bois et jusqu'à Saint-Genis (calcaire à caprinelles).

D'après M. Manès, l'arrondissement de Jonzac comprend :

En *terrain crayeux*. . . . . 702 kilomètres carrés;
En *terrain tertiaire*. 780;
En *terrain moderne*. 40;

Il offre à l'observateur une superficie des plus variées, et se compose : 1° au N.-O., d'un terrain ondulé de calcaire crayeux qui se divise en pays de bocage, formant la partie méridionale, où les plateaux sont recouverts de terrain argilo-sableux, propre au bois, et où la culture est d'ailleurs très-variée, et en pays de champagne, formant la partie septentrionale, où la craie argileuse domine, et où les terres sont très-fertiles en vins et céréales; 2° au S.-E., d'un terrain montueux, comprenant des landes stériles, des coteaux sablonneux propres au seigle et au maïs, et de vallées marécageuses[1].

Les argiles à poterie et faïence se trouvent sur plusieurs points de l'arrondissement[2].

Poteries communes : il y en a cinq dans les communes de Boisredon et du Petit-Niort (Mirambeau), quatre à La Clotte et une à Clérac.

Faïenceries communes : On en voit une à Soumeras, une à La Trappe de Montendre, une autre chez Vallaux, en Saint-Germain-du-Seudre. Les fabriques de grands carreaux, briques, poterie et faïencerie diverses, remontent, dit M. Manès, au XVI[e] siècle, et doivent leur origine, dans cette province, au célèbre potier de Saintes, Bernard Palissy[3].

1. Manès, ouvr. cité, p. 69; il convient de remarquer cependant que le maïs surtout, ne croît que dans les terres profondes et riches en sucs nourriciers.

2. L'argile à poterie commune se rencontre presque partout, l'industrie seule lui fait défaut.

3. Cette remarque de notre savant géologue, ne doit s'appliquer qu'à la

Les deux verreries du département sont au Gibaud et à Clérac. Toutes deux opèrent avec des verres cassés et achetés à Bordeaux et lieux circonvoisins. On les convertit en verres de gobeletterie. Ces usines marchent, l'une et l'autre, environ deux cents jours par an, et occupent ensemble une vingtaine d'ouvriers. La valeur de leurs produits est d'environ 70,000 francs[1].

Maintenant, il importe de parler des principales productions spontanées du sol, tapis émaillé de tant de riches couleurs, et composé de plantes si précieuses, écloses au souffle providentiellement fécond de la Divinité. Indépendamment de l'énumération faite dans le cours de cet ouvrage, des plantes principales, qui croissent sur le sol de deux communes[2], sises aux points extrêmes de l'arrondissement, étudiées par deux hommes spéciaux, et qui semble un court résumé de la flore du pays, nous aurions désiré donner ici les nomenclatures particulières des plantes qui croissent sur nos plages marines, vastes terrains d'alluvion de la Gironde, leur grand nombre s'y oppose; nous engageons le lecteur à recourir à *la Flore de l'Ouest:* « C'est, dit l'auteur, M. James Lloyd, un riche département que celui de la Charente-Inférieure. S'il renferme autant d'espèces de plantes que *tous les autres départements réunis*[3], cette abondance est dûe à son sol calcaire et varié, à une grande étendue de côtes et à sa position quasi-méridionale[4]. »

« Après la région maritime, dit M. Lloyd, il existe une localité que je recommande particulièrement, parce qu'elle forme exception à la végétation du département, c'est celle que j'appelle pays de lande[4], et qui s'étend de Saint-André-de-Lidon, vers Saint-Genis, Plassac, au-dessus de Mirambeau, et se continue par Montendre et Montlieu, jusqu'à la limite S.-E. du département..... »

Ce terrain sablonneux, occupé par des landes, des bois de pins qui, chaque jour, cèdent la place aux cultures, est caractérisé par

fabrication de la faïencerie émaillée, proprement dite, et encore Palissy releva-t-il un art négligé, tombé en désuétude, qu'il développa et perfectionna, grâce à l'habileté de son génie, mais qui avait été anciennement pratiqué dans les Gaules; les découvertes archéologiques récentes, et plusieurs articles de cet ouvrage, relatifs à la céramique ancienne, en font pleine foi.

1. Manès, ouvr. cité, p. 241.

2. V. Saint-Fort et Montlieu.

3. Cette constatation importante, nous fait vivement désirer une flore complète, mais portative de la Saintonge, sur le modèle de *la Flore parisienne,* indiquant surtout les qualités médicinales des plantes.

4. V. p. 43 de *la Flore de l'Ouest,* Nantes, in-18, 1854.

des plantes dont l'auteur donne la description. Les nombreuses et intéressantes variétés de bruyères de ces landes n'ont été étudiées qu'en partie, par M. Lloyd.

Grâce à ces données d'ensemble, empruntées par nous à des littérateurs et à des savants qui, à une ou deux exceptions près, ont eu la Saintonge pour patrie, et qui l'ont étudiée avec un soin tout particulier et cet amour du sol natal, qui donne à l'étude un cachet d'actualité et de perspicacité instinctive, le lecteur saura, avant même de pénétrer dans la connaissance historique plus intime et plus détaillée de l'arrondissement, quel est le pays qui s'offre à ses études. Il se familiarisera avec son état politique, dans l'antiquité et dans le présent; il appréciera les mœurs de ses habitants, de même que l'histoire naturelle de son sol, aussi bien à la surface que dans les plus grandes profondeurs connues; ainsi comprise, cette étude d'initiation sera d'un certain secours au lecteur, et justifiera à ses yeux les efforts que nous avons faits pour développer convenablement les différents points de ce travail.

Il convient, peut-être, de dire un mot des noms de lieux terminés en *ac*, et qui abondent dans notre arrondissement. D'après les auteurs et l'étude scientifique des diverses contrées où ces noms sont usités, on ne saurait soutenir aujourd'hui que la généralité de ces terminaisons eut pour racine le substantif latin *aqua*, ainsi que l'ont prétendu quelques personnes, il est plus rationnel de chercher leur origine dans le vieux mot celtique *acum*, qui désignait un lieu élevé et fréquemment couronné d'habitations[1]. Une circonstance vient fortement à l'appui de cette opinion, c'est que les noms en *ac* ne se reproduisent fréquemment que dans les pays jadis habités par les Celtes.

Si quelques contradicteurs, par amour exagéré de nos constitutions politiques modernes, venaient à désapprouver notre excursion historique et scientifique au travers des siècles passés, et les réflexions qu'elle amènera, nous devrons nous en consoler, en songeant qu'à côté de ces myopes politiques, plusieurs d'entre nos concitoyens, moins exclusifs, plus enclins à l'étude de l'histoire, ne serait-ce que pour comparer, en connaissance de cause, le présent au passé, aimeront à nous suivre dans une ample investigation retrospective, tout à fait locale et réellement patriotique. Il s'en trouvera certainement qui ne craindront pas de se salir au contact de la poussière amoncelée sur la voie, par la succession des âges, ni de s'exposer à perdre leurs principes de moderne politique, en s'initiant à des traditions de beau-

1. Lesson, *Fastes histor.*, p. 124.

coup antérieures à 1789. Comme si le patriotisme bien compris ne devait pas raviver ses inspirations chaleureuses, au récit des faits glorieux de toutes les époques de l'histoire !

Nous ne prétendons pas avoir tout dit sur l'arrondissement de Jonzac ; mais nous croyons avoir dit cent fois plus que nos devanciers, évidemment trop laconiques au détriment de notre beau pays.

Par reconnaissance, nous devons mentionner ici la collaboration de M. l'abbé Guillement, curé de Sainte-Lheurine ; celle de M. Alcide Gaboriaux, de Saint-Dizant-du-Gua et les communications importantes de M. l'abbé Lacurie, ancien aumônier du collége de Saintes, au regard des différents pouillés de l'ancien diocèse de Saintes, qu'il a colligés, annotés et ornés de précieuses cartes, dans le format in-f°.

Pour les noms latins des paroisses, nous avons eu recours à un état manuscrit de la bibliothèque impériale, dressé pour la perception des subsides, sollicités par le pape Jean XXII, dans la province ecclésiastique de Bordeaux, afin d'aider à la répression des méfaits et attentats de certains hérétiques en Italie. L'état et la collecte furent opérés dans le diocèse de Saintes, en 1326 et 1327. Nous indiquerons les emprunts de noms latins faits par nous à cet important manuscrit, par les mots : Etat manuscrit, 1327.

Plusieurs dessinateurs, appartenant à notre Saintonge, ont rivalisé de bon vouloir pour enrichir notre collection de vues de châteaux ou d'églises. Nous devons citer, en leur payant un juste tribut de reconnaissance : MM. Bonhomme, Gaboriaux, Gallut, Gendre, Giraud, L. Laferrière, C. Maud, M. Moreau, A. Rainguet, T. Richard, G. Martin, Torné et Voyer.

Pour le canton de Montlieu, et partie de celui de Montguyon, nous avons assez fréquemment puisé dans les documents recueillis par plusieurs d'entre les élèves du petit-séminaire de Montlieu qui, suivant un cours théorique et pratique d'archéologie, consacrent quelques instants de leurs promenades à l'exploration des monuments du pays. Leurs travaux à la plume et au crayon, bien qu'élémentaires, démontrent combien les études archéologiques, auxquels on les initie de bonne heure, peuvent produire d'heureux résultats chez les jeunes gens des écoles.

C'est ici le lieu de payer un hommage bien mérité à notre très-cher et vénéré frère, M. l'abbé Rainguet, vicaire-général et supérieur du petit-séminaire de Montlieu. Il faut avouer que, sans son concours, sans celui de ses professeurs et des jeunes disciples formés à son école, il nous aurait été bien difficile de mener cette œuvre à bonne fin. Ses efforts et ses conseils nous ont soutenu constamment dans

l'entreprise intéressante, mais ardue, que nous avions assumée, sans trop calculer nos forces et apprécier nos faibles moyens d'exécution. Il pourra donc jouir de son ouvrage dans le nôtre, laissant à notre charge les imperfections qui peuvent le déparer.

Pour toutes les parties de l'arrondissement, nous citerons avec plaisir, et chaque fois qu'il y aura lieu, les auteurs des notes et documents qui nous ont été adressés, afin, surtout, de faire de ce livre une œuvre de famille.

Nous avons dû mettre fréquemment à profit, l'ouvrage intéressant, publié en 1861, par un de nos amis, M. L. de la Morinerie, touchant les votants à l'assemblée réunie à Saintes, à l'occasion des Etats-généraux[1] : sorte de prolégomènes d'un nobiliaire de Saintonge et d'Aunis, dont la plume du laborieux écrivain dotera certainement un jour, notre province, si peu riche en ce genre d'ouvrages. Nous avons encore utilisé *les Pièces pour servir à l'histoire de Saintonge et d'Aunis,* publiées par M. Théophile de Bremond d'Ars[2], ajoutant au travail de M. de la Morinerie, les votes des membres du Clergé et du Tiers-Etat, en 1789.

Il convient aussi de décerner un hommage de profonde gratitude à la mémoire de feu M. le baron Chaudruc de Crazannes, aussi savant archéologue et numismate, que bienveillant et zélé correspondant; il nous aida constamment pour l'explication des anciennes monnaies. Né au château de Crazannes, près de Saint-Savinien, le 20 juillet 1782, ce compatriote regrettable est mort à Castel-Sarrazin, le 15 août 1862. Sa biographie particulière, imprimée à Montauban, en 1862, et comprenant 24 pages in-8°, atteste combien le laborieux membre correspondant de l'Institut s'est livré à de nombreuses recherches de nos anciens monuments et en a fourni d'utiles descriptions.

C'est grâce à tous ces efforts combinés, à ces labeurs de divers écrivains qui, déjà, se sont occupés de notre belle province, c'est enfin muni de notre bien légère, mais patriotique gerbe, moissonnée par nos mains, dans les champs du pays, que nous venons aujourd'hui, comme l'indique notre courte dédicace, offrir ce travail à Dieu et à la Patrie. — *Deo et Patriæ.* —

P.-D. RAINGUET.

1. In-8°, Paris, Dumoulin, lib.-éditeur.
2. In-8°, Saintes, Fontanier, 1863.

ETUDES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES
SUR L'ARRONDISSEMENT DE JONZAC.

CANTON D'ARCHIAC.

11,607 hab. — 19,364 hect.

Ce canton, formé de l'ancienne Châtellenie d'Archiac et de celle de Saint-Maigrin, possède beaucoup de vignobles produisant d'excellentes eaux-de-vie et qui tiennent un des premiers rangs sur la place de Cognac. On y voit aussi quelques terres arables, peu de bois et des prairies excellentes arrosées par le Né et le Trèfle.

Il comprend dix-sept communes, savoir :

NOMS DES COMMUNES.	ETAT MANUSCRIT de 1327.	POUILLÉ DE 1402.	POUILLÉ de 1586.	DOCUMENTS DIVERS.
Allas-Champagne.	Capitulum (1) de Alas.	Eccl. paroch. B.M. d'Allas in campania.		
Archiac.	Archipresbiter de Archiaco.	— Sti Petri de Archiaco		
Arthenac.	Cap. de Artonac.	— Sti Martini de Arthenaco.		
Brie-sous-Archiac.	Cap. de Bria.		Eccl. paroch. B. M. de Bria.	
Celles.		— Sti Christophori de Cellis.		
St-Ciers-Champagne.	Cap. Sti Cirici.	— Sti Ciricii prope sanctum Magrinum.		
Cierzac.		— B. M. de Cierzac.		
Saint-Eugène.	Cap. sancte Eugenie.	— Sanctae Eugeniae.		Eccl. s^e Eugenie (charte de la fin du XIe siècle.)
St-Germain-de-Vibrac.	Cap. sancti Germani-de-Vibrat.	— Sancti Germani de Vibrac.	Idem.	
Germignac.	Cap. de Germinhac.	— Sancti Petri de Germignaco.		
Jarnac-Champagne.	— de Jarniaco in campania.	— Sancti Salvatoris de Jarnaco in Campania.		
Sainte-Lheurine.	Cap. sancte Leuerine.	— Sanctae Leurinae.	Idem.	
Lonzac.	— de Lonzat.	— B.-M. de Lonzaco.	Idem.	
Saint-Maigrin.	— de sancto Magrino.			
St-Martial-de-Cogulet.	— de Cogulet.	— Sancti Martialis de Coguletto.	Idem.	
Neuillac.	— de Noylhac.	— Sancti Petri de Neuillac.		
Neulles.	— de Nooles.	— Beatae Mariae de Nuelles.	Idem.	— de Neuville, XVIIIe siècle.

1. *Capitulum rurale* était, dans le principe, un lieu de réunion où les évêques, les archidiacres, les doyens assemblaient les curés pour délibérer sur les intérêts religieux des paroisses. Dans la suite, ce mot de *capitulum*, paraît désigner simplement une cure. De son côté Moréri — grand diction. V. cure — dit : On a, depuis le VIIIe siècle, uni des cures à des chapitres et à des monastères, mais on a exclu les moines de l'administration des cures. Les chanoines réguliers se sont maintenus dans le droit de posséder des cures; dans ce cas, les chapitres et les monastères nomment pour ces cures, des vicaires perpétuels. Si on remonte plus haut, on voit que... « les saints évêqnes avaient tous, dans leurs évêchés ou auprès, des réunions d'ecclésiastiques « qui vivaient en religieux. L'église a commencé ainsi : les fidèles de Jérusalem, d'Alexandrie étaient des religieux. » — *Vie du R. P. Baudouin*, tom. Ier, p. 299.

ALLAS-CHAMPAGNE.

345 hab. — 764 hect.

D'après le pouillé du diocèse de l'an 1402, l'église d'Allas était dédiée à N.-D. et était à la présentation de l'abbé de Baignes. Quelques-uns au contraire la mettent de nos jours, sous l'invocation de saint Didier, évêque de Langres, martyrisé du temps de l'empereur Gallien au IIIe siècle[1] et dont la fête se célèbre le 23 mai. Mais nous estimons que ce dernier patronage, s'il se fonde sur quelque ancien titre, n'est que secondaire. Cette église forme un simple rectangle et semble appartenir au style gothique ; pourtant elle possède une coupole dont le travail n'est pas à dédaigner, ce qui attesterait une phase antérieure.

La cloche, fondue en 1848, pèse 450 kilogr. et a un son magnifique. Elle a eu pour parrain M. Marcombe, maire d'Allas et pour marraine Mme Marie Barboteau.

Cette petite église, nouvellement décorée, offre l'aspect d'un oratoire de communauté. Un bel autel ogival, surmonté d'une niche, présente à la vénération des fidèles une statue remarquable de N.-D. portant le divin enfant. Une jolie grille, en fer forgé, doré et bronzé, sépare le chœur d'avec la nef ; les bancs sont en noyer poli et ciré. On voit dans la sacristie un ancien reliquaire en forme de croix archiépiscopale, ayant à peu près 30 centimètres de hauteur sans comprendre le piédestal qui du reste a disparu. Sur l'arbre de la croix il existe dix *tombeaux*, quatre sur la traverse supérieure et six sur la traverse inférieure. Ces tombeaux ont certes tous renfermé des reliques. Un seul aujourd'hui en recèle quelques fragments.

La base quadrangulaire de la croix du cimetière est également digne de remarque : on distingue sur chaque angle une volute renversée et portant une feuille d'acanthe parfaitement sculptée.

CHATEAU D'ALLAS.

Cet ancien château fort, qui n'existe plus présentement, avait une importance marquée aux XVe et XVIe siècles et était située au lieu dit le *Fief du Breuil*, à peu de distance de l'église et au S.-O. De légères ondulations de terrain indiquent seules aujourd'hui les douves de ce château qui paraît avoir appartenu très-anciennement à la maison d'Archiac.

Ce manoir échut ensuite aux Montberon, par le mariage de Marguerite d'Archiac[2] avec Adrien de Montberon, Sgr de Villefort, au XVe siècle.

Louis de Montberon, leur fils, Sgr de Polignac, recueillit dans la succession de sa mère, fille de Jacques d'Archiac et de Marguerite de Lévis, les terres

1. Chron. de Sigebert et *Vie des Saints* de Godescard.

2. Les Montberon ou Montbron étaient de l'Angoumois et leur ancienne seigneurie forme aujourd'hui le chef-lieu d'un canton près de la Rochefoucauld.

d'Allas et de Moings. — Il épousa Anne de Belleville au commencement du XVe siècle.

En 1568 et 1570, le château d'Allas était pour les catholiques avec ceux d'Ozillac, Jonzac, Mortagne, Cosnac, Pisany, Matha, etc.[1].

Le Sgr d'Allas (probablement Louis de Montberon) est rangé par d'Aubigné au nombre de ses adversaires politiques et religieux. Il fut un de ceux qui tentèrent, mais sans succès, la conversion du célèbre chef calviniste : il lui envoya, à cet effet, des ouvrages de controverse au point de vue catholique [2].

Un de nos honorables correspondants, M. A. de B***, place également dans cette paroisse, les Jussac d'Ambleville.

Dans ce cas, il faudrait admettre à Allas, un double manoir féodal dont le temps, comme pour se jouer de la vanité et de la puissance humaines, a de nos jours, complétement balayé les ruines et effacé le souvenir militaire.

Suivant les notes manuscrites de Mgr Léon de Beaumont, évêque de Saintes, Henri de Beaumont, maréchal de camp des armées du roi, était Sgr d'Allas-Champagne en 1650, du Gibaud, de Saint-Germain, d'Usseau ; il avait épousé, en 1653, Marie de Salignac de la Motte-Fénélon.

1689. — François de Beaumont, frère de Mgr Léon de Beaumont, était Sgr d'Allas ; il avait été marié à Henriette de Mendose, dame du *Vernou*, près Blaye, appartenant à la célèbre famille de Mendosa, en Espagne.

Henri de Beaumont, capitaine de dragons, fut marié en 1707, à Marie-Angélique Guinot, fille d'Antoine Guinot, Sgr de Boisrond, de Moragne etc. et d'Elisabeth de Saint-Légier de Boisrond.

Jean de Beaumont, — V. Rouffignac.

Armes : d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or ; jadis brisé par une bordure d'azur pour la maison de Saintonge, comme branche cadette des Beaumont de Luzarches venant des Beaumont sur Oise. — Cette brisure a été supprimée par les dernières générations [3].

La maison de Beaumont était représentée à la 3e croisade par Mathieu et Pierre de Beaumont ; à la 5e par Geoffroy de Beaumont ; à la 6e par V. de Beaumont ; à la 7e par Guillaume, Jean et Henri de Beaumont [4].

Au XVIIIe siècle cette terre d'Allas était passée aux du Chilleau, Sgrs de Moings, Sainte-Lheurine, etc. — Gabriel-Joseph du Chilleau la tenait de son épouse Françoise-Louise-Anne Poussard du Vigean, avec Moings, Sainte-Lheurine et le fief des Métairies. Leur fils Marie-Charles du Chilleau, chevalier, marquis d'Airvault, se disait baron de Moings, Sainte-Lheurine et Allas-Champagne, Saint-Simon-de-Bordes, etc.

1. *Hist. univ.* de d'Aubigné, tom 1er, liv. V, chap. 25. — *Hist. de Fr.* de Dupleix, tom III, et *Hist. de Saint.*, tome IV, p. 217.

2. *Mém.* d'Agrippa d'Aubigné, éd. Charpentier, p. 79.

3. Docum. généal. Manuscrit de Mgr L. de Beaumont, év. de Saintes.

4. *Nobl. de France aux Croisades*, par Roger, p. 107, 227 et 240.

A Allas, est né, en 1797 et au village de chez Nocent, M. l'abbé Jean Juin, élevé au Petit-Séminaire de Saint-Jean-d'Angély, aux frais d'un de ses parents, M. l'abbé Juin, curé de Bougneau, près Pons. Il est auteur de *l'Histoire du Sacre des rois de France*, Paris, 1825, in-8°. Il travailla en 1832, à la rédaction du journal *les Études religieuses*. L'abbé Juin, sorti de bonne heure du diocèse, reparut à Allas en 1848, pour y régler certaines affaires d'intérêt, et n'y demeura que quelques instants. On suppose que, compromis dans les troubles politiques de 1848, cet ecclésiastique était passé en Angleterre ou dans l'Inde comme le présume sa famille. Depuis cette époque, on n'a plus entendu parler de lui à Allas où demeure encore sa sœur.

Cette commune est traversée par le *Trèfle* et le *Pharaon* qui se réunissent à l'ouest et forment une pointe qu'on nomme par similitude, le *Bec d'Ambez* [1].

ARCHIVES LOCALES.

On assure que les actes de l'état religieux d'Allas-Champagne ne remontent qu'à l'année 1750.

La statistique du département dit que la forme périmétrique du territoire de cette commune, figurant une aile d'oiseau, lui aura fait donner sans doute un nom dérivé d'*ala* (aile). Le gué d'Allas, placé au sud de la commune nous ferait plutôt incliner vers l'étymologie donnée par Vosgien et citée à l'article Allas-Bocage.

ARCHIAC (ARCIACUS).

1263 hab. — 495 hect.

Bureau de poste aux lettres, — d'enregistrement. — Perception embrassant Archiac, Arthenac, Cierzac, Germignac, Saint-Eugène et Sainte-Lheurine.

Archiac était dès le Xe siècle le siège d'une viguerie — *Vicaria Archiacensis in pago Santonico* [2]. — En 1327, c'était le chef-lieu d'un archiprêtré — *Archipresbiteratus de Archiaco* [3]. — La cure d'Archiac était en 1402, à la présentation de l'abbé de Baignes [4]. C'est toujours à l'ombre des établissements religieux qu'il nous faut chercher les titres primordiaux des différentes paroisses.

Robert de Pons [5], du consentement de son fils Hélie, avait donné aux moines

1. Ann. 1814, p. 262.

2. Chartes de 986 et 1161 qui attestent l'existence d'une Viguerie à Archiac. Cette institution judiciaire — *Vicaria* — avait pris naissance au IXe siècle — 836 — et elle s'étendit jusqu'au XIIe siècle; elle reçut alors dans nos contrées et par dégénérescence, le nom de *Vigerie*.

3. V. Etat dressé dans le diocèse de Saintes pour la perception des subsides demandes par le pape Jean XXII, en 1326 et 1327, manuscrit de la Biblioth. imp. n° 9434; — l'abbé Briand, *Hist. Sant. et Aun.* II, p. 32 à 39 et Pouillé gén[l] contenant les bénéfices de l'archevêché de Bordeaux, Paris, Alliot, 1648, in-4°.

4. Pouillé manuscrit du diocèse de Saintes.

5. Il appartenait sans doute à la noble maison de Pons, par une branche collatérale, comme Constantin le Gras, son cousin. (*Cognatus*.)

de Saint-Florent, de Saumur et indépendamment de l'église de Sainte-Eugénie, les chapelles d'Archiac, avec la sanction de l'évêque et du comte de Saintonge. Les religieux de Saint-Florent ayant échangé ces chapelles pour celle de Saint-Pierre de Bougneau, près Pons, appartenant aux religieux de Saint-Etienne de Baignes, l'échange parut de valeur inégale et Robert ajouta dès-lors, au profit des religieux de Saint-Etienne, la riche exploitation *(culturam preciosissimam)* qu'il possédait à Archiac, ainsi qu'une part du revenu des vignes et prés en dépendant; en outre, Goubert, curé de Sainte-Eugénie, leur abandonna ce qu'il avait précédemment donné aux moines de Saint-Florent, à savoir ses aleux et droits de retrait *(emptiones)*.

Ceci résulte d'une charte de la fin du XIe siècle [1], qui fut signée par Gislemond, abbé de Saint-Etienne, le prieur Arnaud, Constantin de Léoville [2], Goubert, Haimon et Guibert, moines de Saint-Florent, Robert et Hélie, son fils, Arnaud de Fontaines [3], etc.

Rien de monumental dans l'église actuelle de ce bourg, chef-lieu de canton; elle forme un simple rectangle et est dédiée à saint Pierre, prince des apôtres. C'est l'ancienne chapelle des religieux récollets ou frères mineurs de l'étroite observance de saint François qui avaient une maison à Archiac depuis 1632. Cet edifice à dû être allongé de quatre mètres, à l'entrée de la nef, en raison de sa nouvelle destination. Au-dessus de la principale porte on a élevé un campanile pour y placer deux cloches. On raconte que la chapelle des religieux avait été construite, en grande partie, avec les pierres d'un temple calviniste renversé à un jet de pierre plus à l'ouest.

La première cloche pesant 150 kilog., provient de l'ancienne église de Saint-Pierre qui avait été démolie et était placée sur un autre point, alors centre paroissial, mais qui n'est plus aujourd'hui qu'un simple hameau. Elle porte l'inscription suivante :

P. SICARD CURÉ F. VENOT SYNDIC
PARRAIN P. SICARD MARRAINE MELIS LONGUETEAU
M. F. GANSBERG FONDEUR 1784.

La cloche de 300 kilogr. présente l'inscription qui suit :

M. LOUIS DE FRADIN ANCIEN GARDE DU CORPS DU ROI
CHEVALIER DE L'ORDRE MILITAIRE DE St LOUIS PARRAIN
— DAME ANNE MARIE BERAULT
EPOUSE DE M. LEONARD DE LAURIÈRE DOCTEUR EN CHIRURGIE
ADJOINT DE LA MAIRIE, MARRAINE
BORDEAUX 1830.

1. *Codex albus* de Saint-Florent, f° 107.
2. La copie du manuscrit que nous possedons porte *Lenivilla*. — 3. *Arnaudus de Fonte*.

A l'autel de la Sainte Vierge, se voit une statue en bois figurant une maternité; deux reliquaires anciens existent dans la sacristie. L'un représente saint François et l'autre sainte Thérèse ; tous les deux sont en émail.

Le presbytère actuel était avant 1789, la communauté même des Récollets, fondée au commencement du XVII[e] siècle. Une des portes montre encore le millésime de 1632 et une autre celui de 1665. Les chiffres sont gravés sur la pierre qui forme la clef du plein-cintre de ces ouvertures.

Cette communauté fut, au siècle dernier, le théâtre d'un événement merveilleux qui nous a été raconté par un ecclésiastique digne de créance : le P. Ardent qui avait habité la communauté d'Archiac et qui l'avait édifiée par son attachement et sa fidélité à la règle de Saint-François, vint à mourir. Peu de temps après sa mort, il se montra dans une des pièces de la maison et à l'extrémité des cloîtres. Le P. Ardent! s'écrie un des frères avec la plus grande émotion. Oui, c'est moi-même, répondit-il, et de nom et d'effet; à ces mots il entr'ouvrit son vêtement sur la poitrine et il en jaillit des flammes. L'apparition disparut aussitôt, mais la communauté comprit qu'il fallait redoubler de prières en faveur d'une âme qui pâtissait dans les flammes du Purgatoire.

Dans le bourg d'Archiac, il y a une maison sur la porte de laquelle on lit cette inscription :

EN 1570 IE FVS PAR DES SOLDATS SACCAGÉE ET BRVSLÉE....
DEVX ANS APRÈS IE FVS RÉÉDIFIÉE...
VIVONS EN PAIX... QVILS NADVIENNENT PLVS!...

Cette pierre dépendait, dit-on, de la chapelle du château.

On lit encore sur une autre pierre de la même chapelle :

SI DEVS EST PRO NOBIS QVIS CONTRA NOS!...[1]

Il y avait autrefois à Archiac, une aumônerie ou hospice[2] dont le site ne nous a pas été révélé.

On remarque dans la commune d'Archiac, deux *dolmens* et un *tumulus*. Ce lieu était jadis traversé par la voie romaine de Montendre à Saintes, passant par les Gonds[3].

CHATEAU FORT.

Sur le coteau, au N.-E. du bourg, dominant une magnifique campagne bordée par le Né, se voient encore les immenses ruines d'un château fort remontant à une très-haute antiquité. Nicolas Alain[4] mentionne que ce château tirait son nom de l'ancienne et noble famille qui l'avait bâti. M. Gautier[5]

1. *Statist. du dép.*, 2[e] partie, p. 260. — 2. Pouillé d'Alliot, 1648.
3. *Notice sur le pays des Santons* par M. l'abbé Lamrie, avec carte lithogr., in-8°, 1851.
4. *De Santonvm régione, etc.* Saintes, 1598, in-4°. — 5. *Statist.* déjà citée.

le dérive ensuite des mots celtiques *Ac* et *Ara*, terre cultivée sur une montagne. Nous ne saurions nous arrêter à l'une ou à l'autre de ces opinions. D'après la dénomination latine du moyen-âge, nous estimons que le nom d'Archiac qui se disait *Arciacus*, *Arciacensis*, *vel Archiacensis*, venait d'*Arx*, *Arcis*, et sigifiait simplement un lieu fortifié. Bien loin de recevoir le nom de ses maîtres, il a dû leur imposer le sien, alors qu'à Archiac, comme partout ailleurs, les gentilshommes prirent le nom de leur fief; ce qui eut lieu à partir du XIe siècle.

En 1242, sur la fin de juillet, Archiac fut visité par Henri III, roi d'Angleterre, et alors même que son pouvoir était sérieusement menacé en Saintonge, par la présence à Saintes du roi saint Louis, après la brillante journée de Taillebourg[1].

En 1385, le château était au pouvoir des Anglo-gascons[2]. Le duc de Bourbon s'en empara après avoir passé la garnison par les armes. Le manoir fut ensuite livré aux gens de la banlieue qui le ruinèrent en haine de l'ennemi expulsé[3].

En 1568, le roi de Navarre et sa femme, chefs du parti calviniste, s'arrêtèrent quelques jours à Archiac et y eurent une entrevue avec le prince de Condé qui venait de faire le siége de Cognac et s'en était emparé[4].

En 1570, le château d'Archiac, occupé par Clermont d'Amboise, pour le même parti, fut assiégé par La Rivière-Puytaillé, le jeune; d'Aubigné vola au secours de la place. Bientôt la garnison força Puytaillé à lever le siége, laissant plusieurs morts sous les murs du château[5].

Cette même année, et à la naissance des guerres de religion, ce poste fut saccagé et livré aux flammes.

En 1789, le château d'Archiac, qui portait encore les traces des fureurs du XVIe siècle, fut convenablement restauré; mais trois ans plus tard, la Révolution le démolit et cette fois il ne devait plus se relever.

Le haut mamelon sur lequel reposait cette forteresse, est placé à peu de distance du bourg, et dans un site des plus agréables, d'où l'œil embrasse les plaines fertiles de l'Angoumois et de la Saintonge. La route de Cognac, nouvellement pratiquée à l'entour, l'enserre dans ses replis et a mis à nu, par ses profonds déblais, des casemates, des barbacanes et des murs de courtine et de soutènement que nous avons examinés avec intérêt en 1860.

1. Math. Paris, *Hist. d'Angl.*, page 401.

2. Ce serait peut-être à cette période qu'il faudrait faire remonter l'enfouissement des pièces de monnaie dont nous allons parler. Il y a 26 ou 27 ans on découvrit, dans un mur du vieux château, 3 livres environ de petite monnaie de billon à l'effigie de Richard Cœur-de-Lion, portant le titre de roi d'Angleterre et comte de Poitiers, ce qui indiquerait que ces pièces auraient été frappées de 1189 à 1196. On les vendit à un orfèvre de Pons, qui les fit fondre pour en retirer l'argent qu'elles contenaient.

3. Froissart, chron. t. II, p. 539. — 4. *Notice sur le château de Jarnac, etc.*, par P. Lacroix, 1855, p. 12.

5. *Hist. de Saint.*, t. IV, p. 216.

ANCIENS POSSESSEURS DU CHATEAU D'ARCHIAC.

Cette série d'hommes célèbres remonte à une haute antiquité [1]. On suppose que les seigneurs d'Archiac furent des premiers à adopter ces armoiries qui établissaient une distinction parmi les gentilshommes enrôlés dans l'armée des Croisés. Les armures de fer dont, à cette époque, les chevaliers étaient couverts de la tête aux pieds, ne leur permettant pas de se reconnaître facilement dans une mêlée, les couleurs adoptées par chacun d'eux obviaient à ce grave inconvénient.

Maynard ou Mesnard dit le Riche, Sgr d'Archiac et de Bouteville, vivait en 1030 et avait épousé Hildegarde, avec laquelle il fonda le prieuré de Saint-Paul de Bouteville près Cognac. Par le mariage de Pétronille fille unique de Maynard, avec Geoffroy fils de Guillaume Taillefer, les terres de Bouteville et d'Archiac entrèrent dans la maison d'Angoulême [2]. Geoffroy était devenu comte de cette ville en 1028. Ce seigneur fut pacifique et débonnaire et fit de grands biens aux églises [3]. Pétronille, veuve en 1048, vécut encore longtemps dans son château de Bouteville et voulut être inhumée au prieuré dudit lieu [4] dont elle avait fait rebâtir l'église, mais non dans l'église même : « car de ce » temps-là, dit Corlieu [5], aucun ni estait enterré, s'estimans nos pères en estre » indignes, mais à la porte d'icelle ov se voit encores ceste inscription contre » vne pierre av devant dv liev ov estoit sa sépvltvre :

» *Hic iacet ancilla Christi Domini Petronilla.*

» Epitaphe vrayment chrestien, dit Corlieu [6]. »

Un chevalier d'Archiac, parent de Maynard, fit comme Banneret en 1096, le voyage d'outre-mer. Ses armes étaient de gueules à deux pals de vair, au chef d'or. Il était accompagné de Foulques d'Archiac, chevalier bachelier, qui avait chargé ses armes pour brisure, d'une fleur de lis de sable posée en chef, et de Grasnier d'Archiac, aussi chevalier bachelier, qui avait chargé le chef d'or de son écu de trois coquilles de sable. Il est probable que ces chevaliers périrent en la terre sainte.

Foulques Taillefer, fils de Geoffroy, 8e comte d'Angoulême, posséda comme aîné les châteaux d'Archiac, Bouteville etc., de 1048 à 1087 [7]. C'était un vaillant homme d'armes. Il repoussa les troupes de Guillaume VII duc d'Aquitaine, qui était entré sur ses terres et le poursuivit jusqu'aux portes de Cognac ; il lui fit plusieurs prisonniers et l'obligea ensuite à lever le siége de Mortagne

1. Beauchet-Filleau, *Diction. hist. etc. des familles de l'ancien Poitou* — La Chesnaye des Bois.
2. *Hist. de l'Angoumois*, par Vigier de la Pile, rééditée en 1846 par l'abbé Michon, in 4o.
3. Vigier de la Pile, hist. citée, p. XIX, et Corlieu, Recueil en forme d'hist. sur la ville et les comtes d'Angoulême, réédité en 1846 par le même.
4. Le P. Anselme, diction. des grands off. de la couronne, tome III, p. 125.
5. Ouvr. cité, p. 19. — 6. Ouvr. cité, p. 19. — 7. Vigier de la Pile et Corlieu, ouvr. cités.

qu'il pressait vivement[1]. Foulques avait épousé la fille de Vagéna le Normand. Il fut inhumé suivant son désir, dans l'abbaye de Saint-Cybard.

Le château d'Archiac demeura plus d'un siècle, dans la famille des TAILLEFER comtes d'Angoulême et probablement par droit de conquête[2]. C'était une race bien nommée, féconde en hommes de guerre et dont l'âme paraissait d'une aussi forte trempe que leur épée. On raconte que Guillaume Ier comte d'Angoulême avait reçu au commencement du Xe siècle, ce surnom de Taillefer — *Sector ferri* — pour avoir partagé en deux parties, et d'un seul coup de sabre, le corps de Stonius, chef des Normands, couvert d'amures et d'une cuirasse en fer[3].

L'histoire émouvante de ces Seigneurs est retracée en détail par Corlieu et Vigier de la Pile dans leurs recherches historiques sur l'Angoumois; ils citent comme maîtres du château fort d'Archiac, après Foulques Taillefer, Guillaume son fils, neuvième comte d'Angoulême de 1087 à 1120, il avait épousé Vitapey, fille d'Amanieu, Sgr de Benauges et Saint-Macaire. Guerrier infatigable, Guillaume montait les plus fougueux destriers, il se tenait si ferme à cheval qu'il ne fut oncques désarçonné. D'un coup de lance il transperçait son ennemi en dépit de la cuirasse et du bouclier. A la veille de sa mort, il entreprit le voyage de la terre sainte et à son retour, comme il traversait l'Allemagne, il rendit son âme à Dieu dans l'abbaye de Ducence où il reçut les honneurs de la sépulture.

Comme plusieurs auteurs mentionnent, de 1095 à 1309, d'autres possesseurs du château ou titre d'Archiac, descendants de Maynard le Riche, nous estimons devoir les placer en regard des comtes d'Angoulême et bien que Vigier de la Pile affirme qu'Aymar Ier d'Archiac avait enlevé *furtivement* le château à l'aide du duc d'Aquitaine et des Sgrs de Cognac et de Barbezieux et s'y était maintenu quelque temps[4]; au demeurant, ceux-ci pouvaient s'appuyer sur le droit seul de la conquête et ceux-là invoquer le droit plus légitime de l'hérédité.

Foulques d'Archiac, fils de May-

A Guillaume succéda Vulgrin, dixième comte d'Angoulême, marié : 1° à Poncie, fille de Hugues Lebrun, comte de la Marche; 2° a Amable de Chatellerault.

Guillaume IV, onzième comte d'Angoulême, fut marié : 1° A Emme de Limoges; 2° à Marguerite de Turenne. Il suivit le roi à la croisade de 1147 et mourut en 1177, à la veille d'entreprendre un second voyage en

1. Vigier de la Pile, *Hist. d'Ang.*, p. XV.
2. V. La Chesnaye des Bois, *Diction. hist. de la Nobl.* V. Archiac.
3. *Diction. de la Nobl.*, généalogie fournie par Robert du Dorat, et *Diction. des familles de l'ancien Poitou* par Beauchet-Filleau.
4. Ce quelque temps peut s'entendre de dix années environ.

nard le Riche et frère de Pétronille, se disait Sgr d'Archiac en 1095.

Aymar Ier d'Archiac, fils de Foulques, chevalier en 1120, avait épousé la fille de Garderade, Sgr de Jonzac; il lutta avec énergie contre l'intrépide Guillaume et Vulgrin d'Angoulême. Il protégea, vers 1130, son beau-frère Guillaume Garderade, évêque de Saintes, contre les vexations de Gérard, évêque d'Angoulême, partisan de l'antipape Anaclet. Aimar prenait alors le titre de baron.

Foulques II d'Archiac, vivait en l'année 1169.

Foulques III avait épousé Almodis et vivait encore en 1249.

Aimar II vivait en 1271, il avait été uni à Marguerite de Rochechouart et il mourut vers 1283.

Aimar III sera mentionné plus loin comme unique possesseur de la terre d'Archiac.

Par ce double aperçu, nous serons parvenu peut-être à éclaircir un point assez obscur de notre histoire locale, et à expliquer les textes des chartes et la divergence des auteurs au regard des héritiers du nom d'Archiac, d'une part, et des comtes d'Angoulême, de l'autre.

Probablement qu'à partir de Foulques II d'Archiac, les descendants de Maynard ne conservèrent que le titre d'Archiac et quelques possessions dans la Baronnie, jusqu'à ce qu'arrivât la réparation tardive mais solennelle due à Philippe-le-Bel en 1309, et motivée sur d'importants services rendus à l'État.

Palestine. Ce fut lui qui consentit la charte de 1157 en faveur de l'église de *Wissello* ou *Huissello* — Husseau — à laquelle *Focaudus de Archiaco* assista comme témoin [1].

Vulgrin III, douzième comte d'Angoulême, mourut en 1180.

Guillaume V, frère du précédent, treizième comte d'Angoulême, ne laissa pas d'enfants de son mariage avec Marguerite et mourut peu après son frère [2].

Aimar Taillefer, quatorzième comte d'Angoulême, fut marié à Alix de Courtenay et mourut en 1217; leur fille unique Isabelle, née vers 1185, se maria d'abord et en 1201 ou 1202 avec Jean-Sans-Terre, duc de Guienne, comte de Poitou et roi d'Angleterre par suite de la mort de son frère Richard, en 1199; cette circonstance mit le château fort d'Archiac en de royales mains, étrangères toutefois au pays de France; Vigier de la Pile [3] inclinerait à penser que les châteaux de Cognac, Merpins et Archiac auraient été donnés en douaire à Isabelle par le roi Jean. Nous ne saurions partager cette croyance, à moins qu'il fut démontré que, peu avant son mariage, ce prince, qui résidait parfois à Bordeaux, ne s'en fut emparé et ne les eut restitués comme douaire, à l'héritière des comtes d'Angoulême.

Armes des Taillefer : losangé d'or et de gueules.

Après la mort de Jean-Sans-Terre, en 1216, Isabelle revint dans sa patrie et dans le comté d'Angoulême. Elle épousa en 1217, Hugues de Lusignan, de

1. *Livre rouge* de l'abbaye de Saint-Florent, de Saumur, f° 66.
2. *Hist. d'Ang.*, p. XXIV. — 3. *Ibid.*, p. XXXI.

cette famille illustrée dans les croisades et qui a fourni des rois de Jérusalem et de Chypre. De cette sorte Archiac passa dans la maison de Lusignan.

Par le testament de Hugues de Lusignan et d'Isabelle[1] les terres de Cognac, Merpins et Archiac échurent à Gui de Lusignan, un de leurs enfants. On raconte que Gui obtint en 1259, de son neveu Édouard, fils aîné d'Henri III, roi d'Angleterre, l'abandon, en sa faveur, de l'île d'Oleron, apanage d'Édouard Henri condamna cette façon d'agir et écrivit aux habitants de l'île de ne point se soumettre à l'autorité de ce nouveau maître. Dès lors Édouard ne tarda pas à révoquer cet acte si contraire aux intérêts de l'Angleterre, et Gui se désista[2].

Après sa mort sans postérité, ces terres revinrent à son frère aîné, Hugues de Lusignan, dit Lebrun, seizième comte d'Angoulême.

Et enfin à Gui de Lusignan, fils puîné de Hugues Lebrun et de Yolande de Dreux. Gui transigea, en 1262, avec Aliénor, sa sœur, mariée à Simon de Montfort, au sujet des châteaux d'Archiac, Merpins et Cognac[3]. Une charte du 12 juillet 1283, par laquelle Gui de Lusignan, confirme une donation faite à l'abbaye de Bassac, énonce : *Guido de Leziniaco dominus de Compigniaco, de Marpisio et de Archiaco*[4]. Gui fut accusé d'avoir livré Merpins et Cognac aux Anglais et fut condamné à une amende de 120,000 livres. Étant tombé malade à Poitiers, il reçut la visite intéressée de Philippe-le-Bel. Pour effacer les sujets de plainte que le roi avait contre lui, Gui l'institua, en 1303[5], son légataire universel, et mourut en 1307, sans avoir été marié[6].

Armes des Lusignan : écu burelé d'argent et d'azur avec orle de six lions[7].

Aimar d'Archiac rendit d'importants services à Philippe-le-Bel dans ses démêlés avec la Flandre, en 1304 ; il parut au ban convoqué à Arras, la même année. Pour le récompenser de ses services militaires, le roi lui donna en 1309, tout ce que feu Gui de Lusignan possédait de biens *conquis* ou *usurpés* par sa famille dans la seigneurie d'Archiac[8]. Par suite, Aimar, qui tenait à l'ancienne lignée de Maynard le Riche[9], devint unique possesseur de cette châtellenie. — Geoffroy d'Archiac, probablement son oncle, fut chanoine de Saintes en 1279 et évêque de la même ville en 1287 ; c'est sous cet évêque qu'il se tint à Pons, en 1294, un synode dans lequel on vota des subsides à Philippe-le-Bel, à l'occasion de la guerre avec les Anglais et les Flamands[10].

Le frère d'Aimar, Simon d'Archiac, fut chanoine de Bourges en 1303, doyen du chapitre de Saintes en 1314, et envoyé en 1318, près du pape Jean XXII, comme un des représentants du roi Philippe-le-Long. Nommé archevêque de

1. Corlieu. — Recueil en forme d'hist. — donne à ce testament, la date de 1242.
2. *Hist. de Saint.*, tome II, p. 342 et suiv. — 3. Vigier de la Pile, *Hist. d'Ang.*, p. XXXI.
4. Manuscrits de D. Fonteneau, tome XXVII *bis*, p. 35.
5. Mezerai, *Abrégé de l'hist. de Fr.*, 1er vol. p. 301.
6. Corlieu, page 32 et 33. *Hist. d'Aquit.* de Verneil Puyraseau, 1er vol. p. 301. — 7. Vigier, 30.
8. La Chesnaye des Bois, *Diction. hist. de la Nobl.*, in-4°, 1770.
9. *Diction. des familles de l'ancien Poitou*, 1er vol. — 10. *Hist. de l'Egl. Sant.*, 1er vol., p. 613.

Vienne en 1319, il devint cardinal en 1320. Simon d'Archiac fut inhumé dans la cathédrale de Saintes, en 1326 [1].

Aimar IV fut Sgr d'Archiac de 1337 à 1351, il épousa Marie du Chasteigner, dame de la Chasteigneraie. Après le départ des Anglais, en 1373, le château était possédé par Foucauld d'Archiac.

Son fils, Aimar V, fut capitaine, commandant du château de Pons en 1373, il avait épousé Marguerite *** et mourut en 1374.

Après lui vint Aimar VI.

Hugues d'Archiac vivait de 1390 à 1434.

Jacques, Sgr d'Archiac, avait épousé Marguerite de Lévis — XVe siècle.

Marguerite d'Archiac, leur fille, fut unie à Adrien de Montberon [2] Sgr de Villefort etc., qui suivit le roi Charles VIII à la conquête de Naples. Il se trouva à la bataille de Fornoue où il fut blessé à côté du roi, qui l'avait choisi pour un de ses conseillers; il vivait encore en 1495.

François de Montberon, baron d'Archiac, Matha, Villefort, Beaulieu, capitaine de Blaye, épousa en 1538, Jeanne de Montpezat. Leur fils, René de Montberon, à peine âgé de 19 ans, fut tué, en 1558, à la bataille de Gravelines [3].

Jacquette de Montberon, dame d'Archiac, sœur de René, épousa, en 1558, André, *Alias* Antoine vicomte de Bourdeilles, chevalier de l'ordre du Roi, sénéchal et gouverneur du Périgord.

La terre d'Archiac passa en entier dans la maison de Bourdeilles, par la cession de ses droits, que Jacques d'Archiac, Sgr d'Availles, qui représentait la filiation masculine d'Archiac, fit le 30 avril 1559, à Jacquette de Montberon; elle valut à ses nouveaux possesseurs le titre de premiers barons de Saintonge [4].

Mme de Bourdeilles d'Archiac mourut en son château le 28 juin 1598, et fut inhumée dans l'église de Saint-Pierre d'Archiac.

En 1574, André de Bourdeilles avait été chargé par Charles IX de surveiller la conduite des Calvinistes dans la Saintonge. Il rendit compte à la reine mère que partie des gentilshommes de la Province étaient rentrés dans le devoir et avaient abandonné Lanoue, entr'autres les Sgrs de Guitinières, Jonzac, Montendre, Fontaines, etc. Dans une conférence qui eut lieu à Pons, André de Bourdeilles fit part à Lanoue des intentions du roi et le pressa de s'y conformer; le baron de Mirambeau, les Sgrs de Plassac, de Montguyon et autres chefs

1. Son portrait se trouve dans la collection des évêques de Saintes, laissée à l'évêché par feu M. l'abbé Briand.

2. V. Moréri, *Grand Diction. hist.* — 3. V. Moréri et *Biogr. Saint.*

4. La maison d'Archiac s'est éteinte en la personne de Paul d'Archiac, Sgr de Montenac, Pressac, etc., dont la fille unique Marie d'Archiac fut mariée, le 31 mars 1651, à François-Alexandre Dexmier, Sgr de Saint-Simon-de-Pelouaille, Châtenet, etc. C'est depuis cette alliance, que les Dexmier de Saint-Simon ont ajouté à leur nom celui d'Archiac. Un de nos savants les plus distingués, M. le vicomte d'Archiac, membre de l'Académie des sciences, résidant à Paris, cité presque à chaque page dans la *Descrip. phys. géol. de la Charente-Inférieure*, par M. W. Manès, est un des représentants de cette famille Dexmier d'Archiac.

des réformés, ne voulurent point laisser se retirer Lanoue sans qu'une trève fut signée [1].

L'intelligent sénéchal donnait à la Cour des conseils souvent précieux : il insista plus d'une fois pour qu'on s'emparât de Bergérac, point stratégique important selon lui, et d'où l'on pouvait surveiller les manœuvres des agitateurs du midi et de l'ouest. Malgré ses motifs péremptoires, d'Archiac ne fut point écouté et on se précipita vers une horrible catastrophe.

Henri, vicomte de Bourdeilles, marquis d'Archiac, fut fait chevalier des ordres du Roi, sénéchal et gouverneur du Périgord; il avait épousé Magdeleine de la Chastre; ce fut en sa faveur et en raison des services qu'il avait rendus à l'État, que la baronnie d'Archiac fut érigée en marquisat au mois de mai 1609. Il mourut en Périgord le 14 mars 1641.

François-Sicaire, marquis de Bourdeilles et d'Archiac, conseiller du roi, capitaine de cent hommes d'armes, sénéchal et gouverneur du Périgord, mourut à Paris, en 1672, et sans avoir été marié. Son frère cadet, Claude de Bourdeilles, comte de Montrésor, conseiller du roi, abbé commendataire de Brantôme et de Launoy, petit-neveu du célèbre Pierre de Bourdeilles, abbé de Brantôme, se mêla aux intrigues du duc d'Orléans contre le cardinal de Richelieu, ce qui faillit lui coûter cher. Il passa une partie de sa vie en exil, soit en Angleterre, soit en Hollande et fut emprisonné à la Bastille. On a de lui des *Mémoires* dits *de Montrésor,* 2 vol. in-12, qui relatent les évènements politiques de son temps, auxquels il prit une part trop active.

Charles de Bourdeilles, fils de Claude et de Marguerite du Breuil, Sgr de Mastas en Périgord, de Brantôme etc., eut le titre de marquis d'Archiac; il fut capitaine au régiment des Gardes à la place de Barthélemy son frère, tué à la bataille de Turin en 1640 ; il avait été marié à Catherine de Nouveau.

Claude de Bourdeilles, marquis d'Archiac etc., né en 1640, obtint du service en qualité de volontaire, dans l'expédition navale dirigée contre Gigeri, en Afrique; il était aide-de-camp des armées du roi en 1672, et mourut subitement à Blois, en 1704, comme il se rendait de Paris à sa terre de Mastas. Il avait épousé : 1° en 1670, Eutrope-Céline Colbert du Terron, fille de l'intendant de la Rochelle, dont il n'eut point d'enfants ; — 2° en 1681, Marie Boutet de Prélabbé [2].

Cette famille avait été représentée à la 7e croisade, au temps de saint Louis, par Hélie V de Bourdeilles, dont le portrait est au musée de Versailles, et par Boson de Bourdeilles [3].

Guy de Sainte-Maure, Sgr de Fougeray, d'Archiac etc., avait épousé Marie de Jussac d'Ambleville.

Honoré de Sainte-Maure, Sgr d'Archiac.

Louis-Marie, comte de Sainte-Maure, son neveu, marquis de Chaux et

1. *Hist. de Saint.* t. IV, p. 375. — 2. V. Moréri. — 3. *Nobl. de Fr. aux Croisades*, p. 251.

d'Archiac, premier écuyer commandant de la grande écurie du roi, maréchal des camps et armées de S. M., épousa en 1720, Marie Deschiens de la Neuville; il se disait encore Sgr d'Archiac en 1760.

Paul-François de Quélen d'Estuert de Caussade, marquis de Saint-Maigrin, d'Archiac, duc de la Vauguyon, prince de Carency, né en 1746, pair de France, lieutenant-général etc., avait épousé en 1766, Antoinette-Rosalie de Pons; il fut gouverneur de Cognac en 1772, ambassadeur en Espagne et auprès des États-Généraux des provinces unies en 1776.

Ses armes étaient d'argent à trois feuilles de houx de sinople, parti d'Estuert d'argent en sautoir de gueules.

Leur fille Antoinette de Quélen d'Estuert de la Vauguyon, fut mariée, en 1787, au prince Alexandre de Beauffremont, mort en 1833.

RIVERON AU S.-O. D'ARCHIAC.

Ce manoir, placé à l'entrée du bourg et que nous avons vu, il y a quelques années, entre les mains de M. Pasquier, notaire, était autrefois possédé par la famille du Sault, branche de la Barde. [V. Saint-Eugène.]

LE PARC D'ARCHIAC.

1. Pierre de la Rochefoucauld, Sgr du Parc d'Archiac, marié : 1° à Catherine Vigier; 2° en 1576, à Bonne Gillier de Puygareau; 3° à Magdeleine du Barry. — V. Moréri. —

2. François de la Rochefoucauld, fils de Pierre et de Bonne Gillier, Sgr du Parc d'Archiac et de la Rigaudière, marié en 1597 à Élisabet Goumard, dame de Pougues et de la Sauzaye. — Mgr Léon de Beaumont, *Tableau généalogique*, manuscrit. —

François de la Rochefoucauld était officier de l'armée de Soubise en 1625 et commandait à Saint-Martin-de-Ré, alors qu'il capitula entre les mains du duc de Montmorency, avec promesse de ne plus porter les armes pour la cause de la réforme et contre le roi, de six mois au moins, sous peine de la vie [1].

3. Gédéon de la Rochefoucauld, épousa N... Labbé. — Moréri. —

4. Isaac de la Rochefoucauld, marié, en 1719, à Charlotte de Beaumont, dame de Sorlut.

En 1789, François-Gaston de Cours, Sgr de Biard et du Parc d'Archiac, vota pour les États-Généraux à Saint-Jean-d'Angély.

Armes : d'argent au lion de gueules, rampant contre un pin de sinople, sur une terrasse de même.

LA MÉNARDERIE.

1. Jean Dubois, Sgr des Ménardières ou Ménarderie, de la Motte etc., marié à Hélène de Nourrigier.

1. Arcère, *Hist. de la Roch.* t. II, p. 218.

2. Jacques Dubois, marié à Marguerite de Lestang.
3. Charles-Michel Dubois, marié à Marie de Pressac.
4. Louis Dubois, marié à Angélique Éveillé. Charles, frère de Louis, prêtre.
5. Henri-Claude, leur frère, marié à Françoise Faure.
6. Isaac Dubois, marié à Olympe de Moresse.

Armes : d'argent à une aigle de sable, au vol abaissé, tenant un rameau de gueules au bec.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux (baptêmes etc.) remontent à l'année 1635, sauf plusieurs lacunes.

Me Nadaud, notaire, reçu en 1850, a les papiers de :

Mes De Lafenestre, père et fils, notaires à Saint-Ciers-Champagne.	1757	1780
Pasquier, notaire à Archiac.	1823	1850

Me Ribadeaux, reçu en 1856, a les papiers de :

Mes Bayard,	notaire à	Archiac.	1698	1747
Gallut,	—	Meux.	1729	1783
Nivet,	—	Archiac.	1730	1748
Miot,	—	Idem.	1734	1775
Bayard,	—	Idem.	1735	1766
De Lafenestre,		Saint-Ciers-Champagne	1736	1791
Chevreux,	—	Archiac.	1742	1777
Serpier,	—	Saint-Eugène.	1748	1785
Drouet,	—	Jarnac-Champagne.	1744	1788
Longuet,	—	Germignac.	1754	1789
Drouet,	—	Jarnac-Champagne.	1757	1788
Bouclier,	—	Archiac.	1762	1802
Philibert,	—	Archiac.	1763	1797
Pinard,	—	Idem.	1763	1807
Bernier,	—	Idem.	1775	1798
Chevreux,	—	Idem	1777	1808
Bérauld,	—	Idem.	1779	1822
Garnaud,	—	Brie-sous-Archiac.	1785	1809
Drouet,	—	Jarnac-Champagne.	1791	1802
Drouet,	—	Saint-Martial-de-Coculet. . . .	1798	1804
Gallut,	—	Archiac.	1809	1837
Gallut,	—	Idem	1837	1856

GÉOLOGIE.

Le sous-groupe de calcaires jaunâtres, occupe la même position des hauteurs

aux environs de Chevanceaux, Bran et Saint-Maigrin, puis il vient former les hauteurs d'Archiac et de Sainte-Lheurine [1].

Il y a à Archiac, douze foires très-fréquentées et qui se tiennent le 1er jeudi de chaque mois et un marché qui a lieu le jeudi de chaque semaine [2].

ARTHENAC.

688 hab. — 1,208 hect.

L'église de cette paroisse qui a le titre cantonal ecclésiastique, est dédiée à saint Martin, le thaumaturge et la gloire des Gaules, vraie lumière de l'Église d'Occident au IVe siècle ; ce saint naquit vers l'an 316 à Sabarie, ville de la basse Hongrie, sur les frontières de l'Autriche et de la Stirie, d'une famille idolâtre. Il fit sa première éducation en Italie et embrassa le parti des armes ; il se rangea ensuite dans la milice sacrée et devint évêque de Tours vers 371. Sa mort ou mieux sa naissance pour le ciel, eut lieu le 11 novembre 400.

Cette église est vaste et complétement voûtée en pierre. Toutefois son plan manque de régularité et il est à regretter que ses voûtes n'aient pas d'élévation et qu'en dépit de leur style, elles semblent écraser le sol.

Le grand portail est à plein-cintre, trois colonnes avec pilastres, placées de chaque côté, supportent cinq voussures, jadis ornées de dents de scie, de billettes, etc., mais complétement défigurées maintenant par le salpêtre qui ronge cette porte. Les étoiles qui encadrent le portail sont mieux conservées. Au-dessus d'une frise ou cordon horizontal, se voit une fenêtre cintrée. Deux colonnes élevées de chaque côté supportent deux archivoltes dont une est ornée d'étoiles. Plus haut est un cordon supporté par quinze modillons aux ornementations de la période romane. On y distingue des zigzags ; sur ce cordon s'appuie le triangle du pignon. Cette porte principale est accompagnée de deux fausses portes de moindre dimension, ayant deux petites colonnes de chaque côté sur lesquelles reposent des archivoltes ornées d'étoiles.

La porte de droite conduisant à l'autel de la Sainte Vierge appartient à la phase dite de la renaissance ; elle est encadrée dans deux colonnes au-dessus desquelles sont deux niches vides et elle est ornée d'un écusson avec armoiries (écu mi-partie fascé, denché au premier, trois pièces de vair à dextre). Cette façade est surmontée d'un pignon très-aigu.

Les fondations de cette façade ont été récemment mises à nu par un déblai

1. *Descrip. physique, généalogique et minéralurgique du dép. de la Charente-Infre*, par M. W. Manès, ingénieur en chef des mines, Bordeaux, 1853, grand in-8o, p. 164.
2. Statist. du départ.

très-profond [1]. Elles demanderaient à être resapées au moyen de fortes pierres de taille et de bon ciment.

La nef se compose de deux travées ayant des voûtes à huit nervures. A la suite est un *ciborium* formant le transept et le dessous du clocher. A droite [2] est la chapelle de la Sainte Vierge composée de trois travées avec voûtes à nervures dont une assez compliquée avec cadre et écusson repété du tympan de la porte d'entrée. L'arc doubleau joignant est orné de caissons aux dessins variés de l'époque de la renaissance et de deux têtes en bas-relief presque à la base de l'arceau et qui ont subi des mutilations. A gauche est la chapelle dite de *Riveron*, également voûtée dans le même style et dédiée à saint Eutrope, premier évêque de Saintes et martyr sous le règne d'Adrien vers l'an 122 [3]. Derrière l'autel, est l'entrée d'une petite chapelle mortuaire ayant autel en pierre, éclairée au levant par une fenêtre étroite, haute de 80 centimètres et murée présentement.

Le sanctuaire est composé de deux travées de voûtes ogivales à nervures reposant sur des colonnes aux fûts élancés groupées par trois et cinq et surmontées de chapiteaux portant des sortes de masques de théâtre, tantôt à figures grimaçantes et tantôt à figures sérieuses; cependant à gauche, elles sont toutes sérieuses. Chaque chapiteau est couvert d'une seule figure fortement accusée et dont le ciseau de l'artiste a vigoureusement fouillé les contours. Il existait, au fond de l'abside, une grande fenêtre ogivale qui a été murée. L'abside est surmontée d'un pignon aigu avec fenêtre dans le haut dépassant la toiture.

Le clocher, assez élevé et à toit obtus, est formé de deux étages distincts; chacune de ses faces est pourvue de fenêtres géminées et ornées de colonnes : deux sur le premier plan, et trois et quatre au second. Le plein-cintre et l'ogive s'y font remarquer alternativement. Neuf modillons sculptés supportent, sur chaque face, une corniche sur laquelle repose la toiture. Dans la partie du clocher regardant le chœur, on a ouvert une petite tribune en dessous de

1. Nous devons parler ici du système de déblai assez généralement pratiqué de nos jours autour des églises dont on sépare les cimetières que le moyen-âge y avait placés à l'expiration du mode d'inhumation mérovingien. — V. *Notice relative à la découverte d'anciens tombeaux sur une colline isolée de la commune de Saint-Fort-sur-Gironde, in-8°, Jonzac, 1859.* — Autant ces déblais bien opérés, peuvent être utiles aux monuments en les débarrassant des terres qui rendent les murailles vertes et humides, et en les assainissant, autant ils peuvent devenir nuisibles étant faits d'une manière inintelligente et à de trop grandes profondeurs. On ne doit jamais, règle générale, mettre les fondations d'un édifice à nu. C'est cependant ce qui a eu lieu en beaucoup de communes que nous avons parcourues, où les églises ont été réellement dégradées par ces déblais désastreux qui tendent à ébranler les édifices et à les ruiner par la base. Nous conjurons les amis des vieux monuments religieux et des souvenirs qu'ils inspirent, de réprimer ces déblais trop profonds et de les limiter invariablement à cette surface primitive du sol sur laquelle avait bâti l'architecte chrétien.

2. La droite est pour nous le côté de l'évangile et la gauche le côté de l'épître.

3. V. *Biogr. Saint.*; *Notice sur l'introd. du christianisme en Saint.*, par M. Brillouin aîné ; et *dissertation hist. sur S. Eutrope*, in-8°, 1861.

la voûte, et appuyée sur l'épaisseur d'un cintre existant entre la coupole et le chœur ; c'est dans cet espace resserré qu'on a placé un orgue d'accompagnement. La cloche suspendue dans le clocher et dont le son est plein et agréable, porte l'inscription suivante :

IN NOMINE † SANCTISSIME, TRINITAT. REGNANTE
LUDOVICO XVIII ANNO DOMINI 1820 †
J'AI ÉTÉ FAITE POUR L'ÉGLISE PAROISSIALE
DE SAINT-MARTIN-D'ARTHENAC AUX FRAIS DES HABITANTS
M. JEAN BAPTISTE MONJOU CURÉ
M. EUTROPE DU SAULT MAIRE ET PARRAIN
DAME PÉLAGIE ARNAUD SON ÉPOUSE MARRAINE
MM. L. DE LAURIERE ADJ[t] J.-H.-N. PIERROT DESROCHES J. BARRIER,
J. BERNIER, F. CAMUS ET PIERRE LAFOND FABRICIENS
QUICONQUE ME PÈSERA
1540 LIVRES TROUVERA
VIVE LE ROI LE DESIRÉ
AMPOULANGE FECIT A BORDEAUX.

A l'autel de saint Eutrope, on remarque un tableau représentant le crucifiement de N.-S. et à l'autel de la Sainte Vierge, une annonciation qui est regardée comme une bonne copie de l'école espagnole.

Une arcade ogivale, pratiquée dans le mur extérieur, au midi de la nef, est considérée par quelques personnes, comme un monument funéraire. Le mur extérieur de la chapelle de saint Eutrope exposé au couchant, offre les restes d'un autre monument funèbre travaillés avec le plus grand soin en style de la renaissance. Une petite ouverture, pratiquée dans la muraille à côté de ce tombeau, est surélevée en accolade et peut avoir servi, d'après l'opinion de M. le curé, à recevoir une lampe funéraire. Ce fut là peut-être que reposèrent momentanément les restes de Catherine d'Archiac, dame de Lonzac, au XVI[e] siècle. [V. Lonzac.]

Une litre funèbre, formée d'une couche de ciment grisâtre, se remarque encore à l'extérieur du mur de la chapelle de Notre-Dame.

Le fût de la croix du cimetière est un énorme monolithe de dix pieds de hauteur, ornementé en style du XV[e] siècle, fort endommagé maintenant. Il est surmonté d'une petite croix en pierre de moderne structure.

Le bourg d'Arthenac n'a rien de remarquable, son titre ecclésiastique de canton lui donne seul une certaine importance administrative.

A la sortie du bourg, au S.-E., nous avons remarqué une roche surplombant le chemin, composée de calcaire assez dur mélangé d'une infinité de coquilles,

parmi lesquelles dominent les gryphoea les ostrea, dans ce dernier genre se trouvent d'énormes plagiostomes.

M. Lesson a signalé sur ce territoire une tombelle dite *Motte à Boudet*[1].

PIMBERT.

Cette gentilhommière appartenait, dès le XV[e] siècle, aux St-Légier, de Saint-Ciers-Champagne, puis aux Madronnet, de Saint-Eugène ; c'est aujourd'hui une maison de campagne possédée par le docteur Joussaume. Elle passe pour avoir abrité, quelque temps, M[me] de Maintenon. Ce manoir est peu distant du logis de Brie, jadis habité par la famille de Létang et où naquirent les bisayeux de M[me] de Maintenon. [V. Brie-sous-Archiac, Saint-Eugène.]

LA MIRANDE (MIRANDA.)

C'était le siége d'une seigneurie appartenant à une branche de la famille du Sault.

Pierre du Sault, Sgr de la Barde et de la Mirande, fut marié à Catherine de Pontac.

Pierre II du Sault, Sgr de la Mirande [2].

François du Sault, marié à Esther de Pressac.

Henri du Sault, chevalier de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du roi, gouverneur de Cayenne, marié à Marie-Anne de Bérault, était mort avant 1741[3].

Armes : De sable à une aigle éployée d'argent.

BRIE-SOUS-ARCHIAC.

483 hab. — 745 hect.

Suivant le pouillé du diocèse de Saintes, de l'an 1586, l'église de Brie était dédiée à N.-D. sous le titre de l'Assomption. Elle a pour patron secondaire saint Valentin, prêtre et martyr à Rome au III[e] siècle. A dater seulement des premières années du siècle actuel, cette église à été placée, par suite d'une erreur qu'expliquent la longue vacance du siége curial et un certain rapport euphonique dans les noms, sous l'invocation de saint Brice, évêque de Tours au V[e] siècle et disciple du grand saint Martin. Nous conseillerions à cette paroisse de rester fidèle aux anciennes traditions religieuses, d'autant plus précieuses dans l'occurence qu'elles ont la Sainte mère de notre Sauveur pour objet[4].

1. V. *Hist. des marches de la Saint.*, p. 283.
2. V. O'Gilvy, *Nobil. de Guienne* et nobil. manuscrit de M. Fromy.
3. V. Généalog. de la famille du Sault à la fin *du Commentaire sur l'usance.*
4. D'après *l'Ordo* du diocèse pour l'an 1862, Brie vient de reprendre son ancien patronage.

Cette église offre l'aspect des immenses dégradations que le temps lui a fait subir. Son portail ogival mérite l'attention et la ferait ranger, quant à certaines substructions importantes du moins, dans la période gothique secondaire. Le clocher appartenait à la phase romane secondaire. « Mais en 1670, dit » l'abbé Guy d'Angeac, curé de Brie, la nuit de Noël, le clocher tomba dès le » fondement de l'église dont il causa une grande ruine... » Ailleurs il la nomme l'église démolie de Brie. Le bon curé la fit réparer de son mieux ; mais hélas ! qu'étaient devenues alors les traditions artistiques des âges de foi ! Au lieu de la croix latine que formait auparavant cette église, on la réduisit à un simple rectangle, ses deux chapelles latérales disparurent et les murs de la nef furent abaissés de deux mètres. Ainsi s'effaça presque complétement le caractère architectonique de ce vieux monument. Le culte public y fut interdit, jusqu'à complète réparation, par Mgr de Bassompierre, évêque de Saintes. Enfin la bénédiction de l'église rebâtie et notablement défigurée, eut lieu le 1er janvier 1673. Des deux chapelles qui se voyaient dans l'église avant l'événement de 1670, une était dédiée à N.-D. et l'autre au St-Esprit qu'on désigna jusqu'en 1656, sous le titre extraordinaire de *Saint-Feu* [1], désignation que changea, pour des motifs qui nous sont inconnus, Mgr de Bassompierre, lors de sa tournée épiscopale, le 1er juillet de cette même année, suivant l'attestation de l'abbé d'Angeac.

La croix du cimetière porte cette inscription peu remarquable quant au style :

PASSANT CONTEMPLE
EN CE LIEV
DE TON DIEV
LAMOVR SANS EXEMPLE,
PRANDS COVRAGE
DE RAZE [2] A TRACÉ
ENSVISTE A MIS SVR PIED
CE BEL OVVRAGE. — 1626. —
FESTE PAR MESTRE DVRAND.

La cloche de Brie a été bénite en 1621. En 1860 on a fait voûter, en briques et plâtre, en ogives et à vive-arête, avec arcs doubleaux, cette ancienne église.

Les actes de l'etat religieux de la paroisse remontent à l'année 1600 et sont en bon état.

1. Cette appellation était-elle due à ce passage de l'Écriture ? « *... et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tanquam ignis...* » — Act. Apostol. c. II, v. 3.
2. Curé de Brie de 1603 à 1642. (Note de M. l'abbé Guillement.)

L'abbé Briand, dans une longue dissertation historique[1], désigne Brie comme un des points où aurait pu débarquer, au VIIe siècle, saint Macoux, évêque d'Aleth, dans sa seconde visite à la Saintonge. C'est une application, sans motif plausible, de ce passage des légendaires où il est dit que le prélat de l'Armorique fut accueilli par saint Léonce, évêque de Saintes, au lieu dit *Archenbrie* [*Arcus in Braïa vel Bria*] arceau ou pont de la Brie qui se trouvait non pas dans le voisinage d'Archiac, mais bien dans la paroisse de Benon, sur les bords de l'Océan, lieu plus favorable d'ailleurs à un débarquement et qui plus tard fut réuni sous le titre d'*Arcum cello*, aux dépendances de l'abbaye de la Grâce-Dieu de Benon[2].

On trouve dans cette commune, les traces de deux anciens manoirs : le *Logis de Brie* et la *Houlette*.

Du logis de Brie il ne reste plus que la porte d'entrée et la chapelle de style roman.

En 1169, Guillaume de Brie signa une charte avec Hélie d'Ozillac et Astence de Ballode[3].

Au XVIe siècle, Jean d'Aubigné épousa Catherine de Lestang, dame de Brie; il était issu d'une ancienne famille de la Bretagne, selon d'autres, de l'Anjou[4]. Nous inclinerions volontiers pour cette dernière allégation, conforme aux *Mémoires* d'Agrippa d'Aubigné[5], mentionnant que dans un procès, son père produisit les contrats de mariages et partages de six lignées successives, démontrant qu'il descendait de Savary d'Aubigné, commandant, pour le roi d'Angleterre, au château de Chinon.

Théodore-Agrippa d'Aubigné, leur fils, né au château de Saint-Maury, près Pons, en 1550 et mort à Genève en 1630[6], partit dès l'âge de 16 ans du château de Brie, pour sa lutte à outrance contre la plus sainte des causes ; il mit constamment sa vaillante épée et sa plume féconde au service d'une révolution autant politique que religieuse et qui couvrit son pays de sang et de ruines. En dépensant moins d'efforts et de génie, et les dirigeant vers un noble but, il aurait réellement mérité de sa patrie et de la postérité.

Dans ces vers, expression des regrets les plus mélancoliques, d'Aubigné déplore les ruines d'églises, amoncelées par la réforme et par lui-même en particulier :

« . . . .
Les moineaux ont leurs nids, leurs nids les hirondelles,
Tout est mis à l'abri par les soins des mortels
Et Dieu seul immortel n'a logis ni autels[7]. »

1. *Hist. de l'Égl. Sant. et Aun.*, t. Ier, p. 201, 202 et 203.
2. *Hist. de la Saint. et de l'Aunis*, t. II, p. 106. — 3. V. *Hist. de l'Égl. Sant. et Aun.*, t. I, p. 534.
4. V. *Hist. de Bretagne*, de D. Morice et de D. Lobineau. — 5. 1854, in-18, p. 66. — 6. V. *Biog. Saint.*
7. *Misères du temps.*

Combien le héros calviniste dùt se frapper la poitrine, en confiant au papier ces doléances si naïves.

Les d'Aubigné avaient pour armes : de gueules au lion d'hermine, armé, lampassé et couronné d'or. — *Alias* au lion d'argent rampant armé et lampassé d'or. — Mme de Maintenon, petite-fille d'Agrippa, portait d'azur, au lion d'or, couronné de même, à la queue nouée et passée en sautoir.

Il paraît que le château de Brie resta à N... de Lestang, oncle maternel du jeune Agrippa d'Aubigné, chez lequel celui-ci passa une partie de son enfance, privé qu'il fut de sa mère, morte en lui donnant le jour. Si l'on regarde les d'Aubigné de l'Anjou comme formant une branche de ceux de la Bretagne, on doit citer comme appartenant à la même famille, Guillaume d'Aubigné, qui prit part à la première croisade, sur la fin du XIe siècle, et Raoul d'Aubigné, qui parut à la troisième [1].

De 1575 à 1596, André d'Arnoul, Sgr de Saint-Simon, se disait aussi Sgr de Brie, en Archiac ; il avait épousé Lucrèce d'Echalard [2].

Le logis fut habité, vers le commencement du XVIIe siècle, par la famille de Charrières dont une fille, Jehanne de Charrières, épousa en 1621, François de Beaupoil de Saint-Aulaire. Le chef de la famille prenait le titre de co-seigneur de Brie.

Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire, Sgr de Brie et de Saint-Ciers, marié à Honorée-Bénigne de Morineau.

Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire, Sgr de Brie, marié en 1768, à Bénigne Elisabeth de Campet.

Son fils Gui de Beaupoil de Saint-Aulaire, page de la reine, émigra et fut incorporé en 1792, dans la compagnie formée par le comte de Montauzier à Munster. Il mourut sans postérité.

Nous voyons encore Alexandre de Feyra, Sgr de Brie ; il mourut en 1610.

Puis N... de Sansenac.

En 1674, un possesseur du logis prenait le titre de Sgr de la *Dixmerie*, manoir appartenant aux Saint-Aulaire. [V. Jonzac.]

LA HOULETTE.

Cette gentilhommière était habitée, en 1618, par Jean de Toyon, Sgr de la *Talonnière*, marié à Hippolyte Gréen de Saint-Marsault. Il était fils ou frère de Charles de Toyon, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — En 1789, Michel de Toyon, possesseur dudit fief de Brie, habitait Barbezieux et vota à l'assemblée des États-généraux tenue à Saintes. — Armes : d'azur à la fasce d'argent, trois têtes d'homme d'or, deux en chef et une en pointe.

Parmi les personnes qui ont honoré Brie, on doit citer l'abbé Guy d'Angeac,

1. *Nobl. de Fr. aux crois.*, par Roger, p. 167 et 207. — 2. O'Gilvy, *Nobil. de Guienne*, IIe vol.

originaire de Cognac, docteur en théologie, curé de Brie et archiprêtre de Barbezieux, *en vertu de ses degrés*, et l'abbé Pierre Samazan, aussi curé de Brie et archiprêtre de Barbezieux [1].

CELLES[2].

516 hab. — 600 hect.

De l'ancienne église de cette paroisse, édifiée au XI[e] siècle et dédiée à Saint-Christophe de Lycie, martyr au III[e] siècle, dont la fête se célèbre le 25 ou le 29 de juillet, il ne subsiste plus que les quatre murs, et une grande partie des ornementations du portail qui nous ont permis de la classer chronologiquement. Trop large au gré des reconstructeurs de cette antique chapelle, la porte a été réduite de 40 centimètres, en largeur et hauteur, par l'effet d'une reprise intérieure en pierres de petit appareil, cimentées en gris. L'effet de cette reprise est anormal et passablement disgracieux. On remarque sur les chapiteaux des colonnes placées à côté de la porte, des volutes, des mascarons, dont la bouche entr'ouverte laisse s'échapper des tiges flexibles et foliées. Aux archivoltes on aperçoit des pointes de diamant, des dents de scie. Le fronton, dans la partie culminante duquel règne une frise supportée par des modillons, est surmonté d'un campanier où se trouve placée une petite cloche du poids de 150 à 200 kilogrammes, portant l'inscription suivante :

† I H S. MA.
SANCTE CHRISTOPHORE ORA PRO NOBIS.
ANDRE FERRAND CVRE — ELOISE FODOAS
DAME DV LIEV — 1626.

Cette église, maintenant annexe de la paroisse de Lonzac, a été rajeunie à l'intérieur en 1860. Pourvue d'une charpente neuve, grâce à la générosité des paroissiens et au zèle du pasteur, elle a été revêtue d'une couleur jaune pâle, la voûte en berceau, composée de lattes et plâtre, est d'un blanc qui tranche avec les murailles. L'autel est en bois peint et doré, et affecte le style du XVI[e] siècle.

La commune de Celles est bordée par le *Né* [3], rivière très-poissonneuse qui la sépare du département de la *Haute-Charente* et va se jeter dans la Charente, à Merpins. Elle déborde quelquefois l'hiver et cause des inondations. Celle de 1768 occasionna d'énormes ravages[4]. On vient de construire [1860-61] un joli

1. Pour cet article, nous avons mis à profit les intéressantes notes de M. l'abbé Guillement.

2. Le nom de *Cella* désignait parfois un monastère et d'autres fois une simple obédience ou bénéfice confié à un religieux titulaire chargé de la desserte.

3. *Nedum* d'après les pouillés latins du diocèse de Saintes de 1402 et 1586.—4. *Ann. du dép.* pour 1814, p. 262.

pont de trois arches sur le *Né*, à l'extrémité du bourg et pour donner passage à la route conduisant à Salles.

A l'O., sont les ruines de l'ancien castel de Celles, que possédait au commencement du XVII[e] siècle, Eloïse de Faudoas, d'une ancienne et illustre famille du Languedoc.

Nous ignorons si Geoffroy de Celles, un des chambellans du duc de Berry, lieutenant du roi en Guienne[1] en 1388, appartenait à cette ancienne paroisse.

SAINT-CIERS-CHAMPAGNE.

835 hab. — 1890 hect.

Eglise dédiée à saint Cyr, premier évêque de Pavie, que Dieu a fait briller par des signes et des œuvres miraculeuses dignes de la puissance des apôtres, et dont la fête se célèbre le 9 décembre. Cet édifice se compose d'un vaste rectancle de 30 pieds de largeur sur 140 de longueur, formant cinq travées et indépendamment de l'abside. On y voit les colonnettes élancées du XIV[e] siècle, dont plusieurs groupes ont été détruits, surtout du côté du midi. Une fenêtre ronde démesurée et disgracieuse a été pratiquée au fond de l'abside et mise fort malencontreusement à la place d'une belle fenêtre ogivale. Le jour considérable qu'elle répand dans le sanctuaire et projette le long de la nef, est loin de favoriser le recueillement de la prière.

Le portail de l'église est de forme moderne et sans caractère architectural. On a laissé subsister à côté du portail et au nord, une fausse porte de la période ogivale et qui est accompagnée de colonnettes élégantes avec chapiteaux ornés de feuilles ; le tout est abrité par un hangar rustique[2], débris assez rare des vieux temps, que notre époque dédaigne.

La partie orientale de l'église porte sur ses deux angles extérieurs deux clochetons aigus et ornés de crosses végétales. Le clocher, à toit obtus, est élevé et d'une assez belle achitecture, il montre des fenêtres géminées, sur chacune de ses faces. Cette église est vaste, mais d'une nudité désespérante.

La commune de Saint-Ciers est arrosée par le Trèfle et par un petit ruisseau venant de l'étang de Saint-Maigrin.

On y trouve des cavernes de l'époque celtique[3] qu'il ne nous a pas été donné d'explorer.

1. *Biog. Saint.*, p. 463.

2. Jadis les fidèles ambitionnaient d'être inhumés sous les porches des églises, comme dans le vestibule du temple. Avant de pénétrer dans l'église, on s'y agenouillait pour prier ; c'est là qu'on trouvait ordinairement les fonts-baptismaux, indice de la pureté qu'on doit apporter dans le lieu saint. C'est là encore que se tenaient les catéchumènes et les pénitents avant d'être réconciliés avec Dieu ; on y allumait le feu symbolique du samedi-saint, au moyen de l'étincelle sortie du caillou.

3. Lesson, *Hist. archéol. des Marches de la Saint.*, p. 283.

GENTILHOMMIÈRES DE BOISROND ET DE LA MONTAGNE.

Ces terres appartenaient à la famille de Saint-Légier, qui a produit des gentilshommes de l'hôtel du roi, en 1554 et 1563. Le fief de *Boisrond* lui avait même donné son nom.

Dès le commencement du XVe siècle, la *Montagne* était possédée par la famille de Saint-Légier, qui prenait le nom de *Saint-Ciers.*

1° Hélie de Saint-Légier, écuyer, Sgr de Saint-Ciers-Champagne, donna, le 8 août 1421, son aveu de dénombrement à messire Jean de Stuert, Sgr de Saint-Maigrin, pour le bien qu'il tenait et relevant de lui en Saint-Ciers et *Saint-Maigrien. (sic.)*

2° Guillaume Ier de Saint-Légier, écuyer, Sgr *de Pimbert,* donna en 1429, son aveu et dénombrement audit Sgr de Saint-Maigrin, pour ses terres sises en cette juridiction; il épousa : 1° Marguerite de Saint-Ciers; 2° Jeanne de La Faye.

3° Guillaume II, de Saint-Légier, fils du précédent et de Marguerite de Saint-Ciers, écuyer, Sgr de *Laleigne,* en Sainte-Lheurine, et de l'hôtel noble de Saint-Ciers, lieutenant des francs-archers du pays de Niort, de Saint-Maixent et de Mareuil, fut qualifié écuyer et *varlet,* dans l'aveu et dénombrement qu'il donna le 2 janvier 1454, à Jeanne de Pons, veuve de Jean de Stuert, dame de Saint-Maigrin. Il figura au nombre des *brigandiniers* du pays de Saintonge, qui servirent sous Yvon du Fou, chevalier lors de la convocation du ban et arrière ban des comtés de Saintonge et Angoumois, le 23 juin 1471. En 1473, il conduisit comme lieutenant, 500 archers au pays de Niort, et vint se joindre à Yvon du Fou qui avait le commandement général de 6,000 francs-archers. Il avait épousé Jeanne de Barbezières, dont il eut trois garçons et quatre filles.

4° Olivier de Saint-Légier, écuyer, Sgr de Laleigne et de Pimbert, épousa en 1499, Marguerite de Saint-Ours, Alias *Xainctours,* du Périgord.

5° Jacques de Saint-Légier, écuyer, Sgr de Boisrond et de Laleigne, donna son aveu et dénombrement au Sgr de Saint-Maigrin en 1530. Il épousa Joachime de Curzay, qui lui apporta la terre de *Nion,* paroisse de Charrière, en Poitou, et il mourut avant 1527.

6° Saint-Légier (René Ier), écuyer, Sgr de Boisrond et la Montagne, et de Nion, en partie, était engagé en 1557, en qualité d'homme d'armes, dans la compagnie d'ordonnance du duc d'Aumale; il épousa en 1560, Péronne de Pradel. Il parut la même année à la convocation du ban en sa qualité de militaire, à Beaune. En 1572, il donna son aveu et dénombrement à François de Caussade, baron de Tonneins, Sgr de Saint-Maigrin; il mourut avant 1589.

Sa veuve fournit aveu et dénombrement au roi, en 1596, pour ses possessions du Poitou, relevant de Sa Majesté, à cause de son château royal de Niort. [V. Saint-Ciers, canton de Mirambeau.]

Au XVIIIe siècle, Boisrond appartenait à la famille Dohet, dont était membre Marguerite Dohet, qui mourut à Bordeaux, victime de sa foi, durant la Révolution[1]. — Nicolas-Jacques Dohet de Boisrond, conseiller du roi à la cour des aides de Bordeaux, vota en 1789 à l'assemblée des États-généraux, tenue à Saintes.

LA LAURENCIE.

Ce manoir appartenait à la famille de Laigle, qui portait de gueules, à une aigle éployée d'argent.

1° Guillaume de Laigle avait épousé Claire du Gua.

2° Jean de Laigle, avait épousé Anne Vidaut.

3° Jean II, de Laigle avait été marié à Anne de Pocquaire.

4° Gabriel de Laigle à Suzanne de Nourrigier.

5° Joseph de Laigle[2].

CIERZAC.

357 hab. — 520 hect.

Une simple nef voûtée en style roman, compose cette église, qui est sous le vocable de la T.-S. Vierge.

La cloche pèse environ 200 kilogrammes et porte cette inscription :

CAMPANA ISTA SUB NOMINE

SANCTÆ MARIÆ ET DEO DICATUR SANCTI LUDOVICI

COURTOIS FONDEUR 1753.

Les actes de l'état religieux et civil remontent à 1622.

Cierzac possède plusieurs cavernes celtiques[3] qui ont été récemment explorées par M. G. de la Dionnerie, et où il a, dit-on, rencontré quelques parties d'armes antiques[4].

Cette commune est bornée au N. par le *Né*, qui la sépare du département de la haute Charente.

ANCIENNES GENTILHOMMIÈRES.

1° Bonnefont appartenait autrefois à la famille de Monty.

1. V. *Biogr. Saint.* et *Martyrs de la Foi durant la Révol. franç.*
2. Nobil. manuscrit, appartenant à M. Fromy.
3. V. *Ann. du Dép.* pour 1814 et *Hist. des Marches de la Saint.*, par M. Lesson, p. 283.
4. Nous avons parfois jalousé, dans l'intérêt du département, la collection d'armes et objets antiques formée par ce magistrat, d'origine poitevine, durant son passage parmi nous.

2° Font-Imbert, était à la famille de Lacour; en 1789, Jacques-Josué de Lacour vota pour son fief et par procureur, à l'assemblée de Saintes.— Armes: d'azur à l'épervier d'or.

Cette famille habite encore le canton de Cozes.

SAINT-EUGÈNE.

535 hab. — 1644 hect.

L'église et la paroisse sont dédiées à sainte Eugénie, fille d'Adelbert, duc d'Alsace, et abbesse de Haut-Hohenbourg, au commencement du VIII[e] siècle; elle y avait pris la place de sainte Odile, sa tante, vénérable fondatrice de cette abbaye. Sa fête se célèbre le 16 de septembre, mais on ne la solennise à Saint-Eugène, que le dimanche qui suit le 11 du même mois. Jusqu'en 1760, peut-être même jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, cette paroisse avait porté le nom de *Sainte-Eugénie*, celui de Saint-Eugène a prévalu depuis la Révolution [1]. L'église forme une croix orientée selon l'usage du moyen-âge. De l'édifice du XI[e] siècle, il ne subsiste plus que la partie centrale. L'abside et le chœur ont été refaits sous la période ogivale, avec fenêtres à lancettes très-étroites. En 1660, la travée du portail étant tombée, on rebâtit le mur de la façade et on inscrivit cette date sur l'arceau nouvellement dressé. Les deux chapelles latérales sont très-resserrées; leurs voûtes forment un quart de cercle qui s'appuie, en contre-bas, sur les murs de la nef. La chapelle de *gauche*, dite de *Frédouville* vers le commencement du XVIII[e] siècle, est, depuis 1743, dédiée, contre la règle ordinaire, à N.-D. L'abbé Brosset, docteur en théologie, curé originaire de la paroisse, contestait dès 1709, cette appellation seigneuriale de *Frédouville*, disant que la chapelle était sciemment un objet public et non privé; rien n'indiquant un oratoire funéraire de fondation. Celle de droite dite de *la Barde*, fortement endommagée, et où la famille du Sault avait autrefois sa sépulture, a une voûte plein-cintre en pierres de petit appareil; on y voit des restes de peinture murale [2] et quelques fleurs de lis. Cette chapelle est dédiée à saint Blaise, martyr à Sébaste; on doit croire qu'elle a été anciennement la chapelle de N.-D. Séparée maintenant du reste de l'édifice, par un parpaing, elle sert de magasin de chaises et de passage pour monter à la chaire.

1. En 1856, M. Duret, de Saint-Jean-d'Angély, procureur impérial à Laval, émettait le vœu que l'autorité supérieure fît rectifier toutes ces atteintes graves portées à l'orthographe des noms de lieux. La simple refonte de quelques sceaux de mairie et un nouvel entête sur les registres de l'état-civil rectifieraient, selon lui, ces erreurs si compromettantes pour l'histoire du pays. [V. *Bullet. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 1856, p. 14.]

2. Nous avons remarqué que ces peintures anciennes existent particulièrement dans les chapelles funéraires et les cryptes.

Au dessus du transept de l'église, s'élève une coupole, surmontée du clocher, tour carrée assez lourde et qui, anciennement, se terminait par une pyramide en pierre à quatre pans et dont on aperçoit encore la naissance sous la toiture actuelle. Voici l'inscription de la cloche d'origine moderne :

L'AN 1808 J'AI EU POUR PARRAIN
M. GASPARD-JOSEPH DE MADRONNET DE St-EUGÈNE
ET POUR MARRAINE DAME JEANNE DOROTHÉE DE RABREUL
EPOUSE DE M. CHARLES JOUBERT DU LOGIS DE LA BARDE
DE St-EUGÈNE — JEAN BAPTISTE MONJOU CURÉ.

Sur le retable de l'autel de N.-D., on voit une statuette, tenant en main la crosse abbatiale et figurant la patronne de Saint-Eugène.

La cuve baptismale de cette paroisse est d'une forme et d'un travail remarquables. C'est une pierre octogone, ayant 1 mètre d'élévation ; chaque face mesure environ 45 centimètres ; les pans parallèles affectent une ornementation similaire : deux imbriqués, deux à têtes de clous, deux à étoiles, et deux unis. On découvrit cette pierre vers 1830, dans les décombres accumulés, près de la façade de l'église, par les ruines de 1660, et dans l'endroit à peu près où se trouvaient les anciens fonts-baptismaux. Elle resta longtemps exposée aux injures de l'air et des passants, et il fut même question de la briser pour en faire du moëllon, lorsque M. l'abbé Rideau, alors curé de Saint-Eugène, préserva de la destruction cette belle cuve baptismale, en la faisant placer dans le lieu saint.

Nous croirions volontiers que cette église aurait été bâtie par les religieux bénédictins de la communauté de Baignes, et notre présomption s'appuie sur la charte du XI[e] siècle, déjà citée, et par laquelle Robert de Pons avait donné l'église de Sainte-Eugénie, aux moines de Saint-Florent de Saumur. Sur la fin du XI[e] siècle, les religieux de Saint-Florent transmirent cette église, à titre d'échange, aux religieux de Saint-Étienne de Baignes, avec l'agrément du même Robert et de Goubert, curé de Sainte-Eugénie[1].

Au village de *chez Pagnon*, à 500 mètres du bourg, se voit le couvent ou maison d'éducation pour les jeunes personnes, fondé en 1840, par M. Gaspard-Joseph de Madronnet, comte de Saint-Eugène, et qu'il confia au zèle des révérendes filles de Saint-Vincent-de-Paul. Le fondateur, exilé durant la tempête révolutionnaire, avait vu disparaître toute sa fortune. Lorsque le calme se fit, il rentra dans sa patrie et devint le commensal de M[lle] de Saint-Eugène, sa sœur, qui avait conservé sa fortune personnelle. Celle-ci, en mourant, le nomma son légataire universel, à la charge d'établir la communauté de *chez*

1. *Codex albus*, f° 107, manuscrit latin de l'abbaye de Saint-Florent, déposé à la Biblioth. publ. d'Angers.

Pagnon, lieu qu'elle avait habité. La condition du legs fut scrupuleusement remplie, le saint asile fut fondé et richement doté par M. de Saint-Eugène qui, dans les neuf dernières années de sa vie, vint souvent y goûter le calme de la solitude, comme le recueillement de la piété et y recevoir, en outre, les soins que son grand âge réclamait, et pour lesquels la vertueuse supérieure, sœur Adélaïde, suppléa parfaitement M[lle] de Saint-Eugène, passée à une vie meilleure. Le pieux fondateur mourut à Bordeaux, et ses dépouilles mortelles furent déposées dans le cimetière de la Chartreuse, mais son cœur fut envoyé à Saint-Eugène, où il fut reçu avec de grandes marques de vénération et placé dans la muraille de droite de la chapelle de N.-D. ou de *Frédouville*. Une plaque en marbre noir le constate et porte l'inscription suivante :

CI-GIT
LE CŒUR DE JOSEPH-GASPARD DE MADRONET
DE SAINT-EUGÈNE
BIENFAITEUR DE CETTE PAROISSE
DÉCÉDÉ LE 17 OCTOBRE 1849.

Armes : d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules, tenant une croix d'argent.

Un peu au-dessous de la communauté, coule perpétuellement une jolie fontaine, que Jacques-Philippe Brosset, petit-neveu du curé précité, fit voûter, à ses frais, en 1775.

Saint-Eugène, placé sur la voie romaine, n° 16, de Saint-Maigrin à Saintes[1], a dû être dans l'antiquité et le moyen-âge, témoin de faits importants. On rapporte qu'autrefois, une ville s'étendait du bourg de Saint-Eugène au village actuel de *Bagot*. Les dénominations de *Frédouville*, de *Villeneuve* surtout, que porte encore un petit hameau très-voisin de l'église, seraient peut-être une réminiscence d'un brillant passé. Ce qui est incontestable, c'est qu'à Saint-Eugène, on trouve une quantité d'anciens débris, tels que briques à rebords, vases, armes, tombeaux, remontant à une haute antiquité. En plusieurs endroits, on a découvert beaucoup de squelettes réunis, juxtaposés, au nombre de 50, 80 et quelquefois plus, tous inhumés sans sarcophages. Dans cette ville ruinée, d'autres voient une simple bourgade renversée lors de l'invasion des Alains, vers le V[e] siècle[2], et dans le lieu dit *Champ des Batailles*, la place même d'un sanglant combat, dont l'époque est tout à fait indéterminée. Un *menhir*, peut-être un dolmen, connu dans le pays sous le nom de *Pierre Merveille*[3],

1. Notice sur le pays des Santons, avec carte.

2. V. *Annuaire*, 1814, p. 263, 264. — *Hist. des Marches de la Saint.*, par Lesson, p. 284. — *Statist. du dép*, p. 262.

3. Ouvrages cités. — M. l'abbé G... traduit cette dénomination de *Pierre Merveille*, par celle-ci : *Pierre aux Divinations*.

était planté tout proche de Saint-Eugène; un propriétaire l'a renversé et brisé vers 1845. La carte du pays des Santons indique l'existence d'un *dolmen*, qui ne se retrouve plus dans cette commune. On y montre trois anciennes gentilhommières : *Bois-Courbon, la Barde et Frédouville.*

BOIS-COURBON.

Ce manoir, bien délabré maintenant, était jadis une riche gentilhommière. Sur sa principale porte d'entrée, on remarquait une rangée de belles statues en pierre. Il appartint d'abord aux d'Aubigné et passa ensuite aux Madronnet, qui possédèrent 250 ans, la terre de Saint-Eugène, érigée en comté par Louis XVI, en faveur de M. Joseph de Madronnet, avec haute, basse et moyenne justice. Ce comté comprenait cinq belles propriétés : *Pimbert* et *chez Tollé* en Arthenac, *Guéret, Tarnac* et *Bois-Courbon* en Saint-Eugène.

La famille de Madronnet paraît originaire du Bazadais. En 1285, un de ses membres était lieutenant-général de cette province. En 1410, un autre membre était maire de Saint-Jean-d'Angély [1]. On cite encore un abbé Madronnet, archiprêtre de Libourne au XV[e] siècle, et qui fut un savant de l'époque. Au XVI[e] siècle, comme tant d'autres, cette famille donna dans les erreurs de l'hérésie, dont elle ne sortit que par l'abjuration du comte Joseph de Madronnet. Elle avait été alliée aux d'Aubigné; aussi, lorsque Constant d'Aubigné, père de M[me] de Maintenon, revint d'Amérique, où il était allé pour refaire sa fortune et sans y avoir réussi, il confia sa fille à la famille Madronnet de Pimbert, qui prit soin de son enfance. Quelques années après, un autre membre de la même famille, capitaine du génie, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, et s'enrôla dans l'armée du prince d'Orange; il fut tué au siége de Limerick, où il commandait le génie comme lieutenant-colonel.

Le 26 mars 1789, le comte de Madronnet vota pour son fief de Saint-Eugène, à l'élection faite à Saintes pour les États-Généraux [2].

Nous avons emprunté la plupart de ces détails à une lettre intéressante écrite par M. de Saint-Eugène à M. l'abbé Rideau, le 31 août 1848. Dans cette épître, l'auteur accédant au vœu de son pasteur, comme il le dit, lui fournit quelques notes plus haut reproduites, sur la famille Madronnet et sur ses propriétés dans le canton d'Archiac; il aborde la question des fiefs anciennement détenus par la noblesse, et il s'efforce de justifier certaines redevances que leur payaient des tenanciers pour délaissement de propriétés foncières,

1. *Les Recherches topogr. et histor. sur Saint-Jean-d'Angély*, par Guillonnet Merville, ne confirment point cette assertion du comte de Saint-Eugène : elles donnent en 1410, pour maire à cette ville, Berthomé Marquis.

2. V. *la Liste des gentilshommes votant à Saintes, en 1789*, in-4° de 6 feuillets, chez P. Toussaints, rue Saint-Maur, à Saintes, 1789.

redevances pourtant que la Révolution, à cause de leur dénomination féodale, confondit dans une proscription générale. Dans cette lettre fort étendue, M. le comte de Saint-Eugène fait preuve d'esprit et d'une instruction aussi variée que profonde : nous regrettons que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent d'en citer que la fin : « ... J'ai hâte de finir, mais si j'ai été prolixe, » vous n'avez plus le droit de vous plaindre du rabâchage d'un *septua* presque » octogénaire. J'ai résisté longtemps à vos sollicitations de traiter un sujet qui » n'a plus d'objet; quand on n'est pas héritier de la plume de Plutarque, on » n'a pas le droit de faire parler les morts, j'aurai cependant le mérite de » l'obéissance, et j'y trouverai l'avantage de vous assurer de nouveau, mon » cher pasteur, de mes sentiments d'estime et de vénération. »

LA BARDE [1].

En 1356, N... du Sault [2] était Sgr de la Barde.

Son fils, Bernard du Sault, fut évêque de Saintes, de 1362 à 1380. Il gouverna cette Église avec beaucoup de sagesse [3].

Son autre fils, Arnaud du Sault, Sgr de la Barde, conseiller du roi Louis XI [4], fut l'un des plus grands hommes de son temps. Les chroniqueurs l'ont immortalisé sous le nom de *Sire de la Barde*, et l'ont dit originaire de la Saintonge. Il fut l'un des plus puissants mobiles du gouvernement, sous les règnes de Charles VII et de Louis XI, et après s'être séparé du parti anglais.

En 1472, Jacques du Sault était Sgr de la Barde.

Pierre du Sault, autre fils d'Arnaud, fut greffier des présentations du parlement de Bordeaux, à la création de cette cour, suivant lettres patentes du roi Louis XI, données à Saintes, le 1er juin 1472.

Etienne du Sault [5], marié à Jeanne Pepin, dame de *Frédouville*, se trouva à la bataille de Castillon — 1453 — où il combattit avec Talbot.

Noël du Sault, Sgr de la Barde, vivant en 1531, avait épousé : 1° Jeanne Bribion; 2° Louise ou Laurence Merlet.

Pierre du Sault, marié en 1532, à Perrine de Bernard, était fils de Noël et de Jeanne Bribion.

Emery du Sault, marié à Jeanne Robin.

Pierre II du Sault, Sgr de la Barde et de la Roche, en Archiac, conseiller du roi, audiencier en la chancellerie de Guienne, marié à Marguerite de Pontac [6], signait, en 1620, *Labarde*.

1. *Bardiacum*, *Bardiacus*, habit de guerre, *Bardena*, terrain fortifié, *Barditus*, cri de guerre, ce nom de *la Barde*, signifie donc pour nous un point fortifié.

2. La famille du Sault est originaire du Béarn, et elle s'est rendue célèbre dans l'Église, la marine et le barreau.

3. *Hist. de l'Egl. Sant.*, 1er vol., p. 650. — 4. *Nobil. de Guienne*, par O'Gilvy, in-4°, 1er vol., p. 223.

5. Il était trisaïeul de Nicolas du Sault, jésuite, auteur de plusieurs ouvrages ascétiques. [V. *Biogr. Saint.*]

6. Il avait, à Verdelais, les armes des Pontac, *Hist. de Verdelais*, par l'abbé O'Reilly.

François du Sault, écuyer, conseiller et secrétaire du roi, Sgr de la Barde, marié vers 1640, avec Anne du Hamel.

François-Nicolas du Sault, fils de François, écuyer, Sgr de la Barde, conseiller, secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie de Bordeaux[1].

Nicolas du Sault, écuyer, conseiller du roi, secrétaire audiencier en la chancellerie du parlement de Bordeaux, décédé à la Barde, le 13 juin 1710, avait été marié deux fois.

En 1717, messire François de Gondé, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment des Landes, se disait Sgr de la Barde, comme mari de Anne du Sault, fille aînée de Nicolas du Sault et de Catherine de Masparot; il habitait la Barde.

Vers 1760 ou 1764, la Barde passa à la famille de Jaubert dont Paul-François de Jaubert, secrétaire du roi en la cour et parlement de Bordeaux, marié en 1762, à Marie du Puy, de la paroisse de Saint-Eugène.

Charles de Jaubert, marié à Jeanne-Dorothée de Rabreuil.

Paul de Jaubert, marié à N... du Chassin, de Germignac. Après lui, *la Barde* passa dans la famille Douillet.

Armes : d'azur à la fasce d'or, avec six fleurs de lis de même.

FRÉDOUVILLE.

Ce manoir des Pepin, des Campet[2], des Coflin, n'est plus aujourd'hui qu'une modeste habitation rurale. Le descendant des Coflin habite encore Archiac.

1609. Charles Pepin de Frédouville, marié à Marie de Puiguyon.

1690. Nicolas de Campet, marié à Anne de Perreau.

François de Campet, marié à Bénigne de Pindray.

Leur fille Anne-Aimée de Campet, née en 1765, était dame de Frédouville; elle épousa Charles-Armand de Coflin, colon de Saint-Domingue, dont la fille, Pauline-Charlotte-Elisabeth de Coflin de Frédouville, fut mariée à Etienne-Michel de la Morinerie[3].

M. l'abbé Brosset, dont il a déjà été parlé, a consigné sur les registres de la paroisse, l'effet local des énormes gelées de 1709 : « Cette année, dit-il, il neigea

1. Jean du Sault, de cette famille, né à Saintes vers 1680, assesseur au siége présidial de cette ville, fils d'Etienne du Sault, conseiller doyen au même présidial et petit-neveu de Nicolas du Sault, jésuite, plus haut mentionné, a composé le *Commentaire sur l'Usance de Saintes*, ouvrage estimé, et imprimé à Bordeaux en 1722, in-4°. *Le Nobil. de Guienne*, in-4°, 1856, donne la Barde pour berceau à cette famille, établie en Saintonge dès le milieu du XIV[e] siècle, mais la généalogie dressée par Jean du Sault, modifie cette allégation et la restreint à une seule branche qui donna les Sgrs de *Mirande* et de *Riveron*.

2. V. *Biogr. Saint.*, V° Saujon. — 3. *Ibid.* V° la Morinerie.

» et gela si fort, que les noyers, chesnes et quantité d'autres arbres furent
» gelés et coupés ensuite par les propriétaires à la surface de la terre, attendu
» leur inutilité. Il y eut aussi, cette année, peu de froment, de *méture*, de
» *baillarge* (orge), de blé d'Espagne (maïs) et de millet, même dans les terres
» les plus propres à ces sortes de cultures. »

SAINT-GERMAIN-DE-VIBRAC OU D'OURSE[1].

481 hab. — 706 hect.

Cette paroisse est dédiée à saint Germain, évêque de Paris au VIe siècle, l'une des gloires de l'Eglise de France et dont les miracles et la sainteté furent préconisés par le bienheureux Venance Fortunat, depuis évêque de Poitiers, son contemporain et son ami. Ce saint évêque de Paris fut très-célèbre dans nos contrées en raison surtout de la charité qu'il déploya envers les pauvres et les esclaves, si nombreux de son temps en Espagne, en Ecosse, en Bretagne, en Gascogne, en Saxe, en Bourgogne au témoignage de saint Fortunat[2].

La fête patronale se célèbre à Saint-Germain-de-Vibrac, le dimanche qui suit le 28 mai. L'église, en forme de croix latine, mais avec prolongement de la chapelle de droite jusqu'au mur de façade, ressemble à celle de Mortiers pour son plan par terre. Elle paraît avoir été complétement remaniée sous la phase ogivale et peut-être aussi sous celle de la renaissance. A droite est une chapelle dédiée à N.-D. Celle de gauche est sous l'invocation de saint Germain. Les chapelles de l'abside ont été voûtées dans le style ogival. La nef est recouverte par un plafond en bois. Le *ciborium* du transept affecte la forme octogonale et est surmonté d'un clocher roman à toit obtus qui renferme une cloche fondue récemment. La cure était anciennement à la nomination de l'évêque diocésain[3]. Avant 1830, une mission fut prêchée à Saint-Germain par des ecclésiastiques du diocèse. La croix en bois, portant l'image du Sauveur et qui fut plantée alors, se voit encore sur une éminence peu distante du bourg. Une chambre du presbytère consacre le souvenir des missionnaires. [V. Tugeras.]

On montre dans cette paroisse et au lieu dit encore l'*Ourse*, l'emplacement de l'abbaye de Saint-Germain-d'Ourse, ordre de Saint-Benoit, dont la chapelle a disparu la dernière et a été renversée durant la tourmente de 93[4]. A la

1. Dans le langage usuel du pays, le surnom d'*Ourse* s'emploie encore aujourd'hui concurremment avec celui de Vibrac. Toutefois, dans les anciens registres de la paroisse, remontant au commencement du XVIIe siècle, le surnom de *Vibrac* est constamment employé.

2. *Vita Sti Germani*, apud op. omnia Sti Venantii Fortunati, Pictav. Episc., éd. Migne, in-4°, 1850, col. 476.

3. Pouillé de 1402.

4. *Ann. du dép.* pour 1814, p. 261. — Lesson, *Hist. des Marches de la Saint.*, p. 285. — *Statist. du dép.* 2e partie, p. 262.

place de l'antique moutier, se trouve maintenant un hameau que renomme une frérie annuelle des plus fréquentées.

Nous inclinerions à croire que ce lieu fut, au VIe siècle, le théâtre d'un des prodiges attribués à saint Germain par son historien, Venance Fortunat [1].

Chariulphe ou Warnulfe, d'origine franque s'était, selon l'usage de ces temps barbares, emparé d'une partie des biens fonds appartenant à une église. Saint Germain l'en reprit sans succès, il eut alors recours à la prière et le ciel se chargea de venger l'église spoliée. Un ours furieux, sorti de la forêt voisine, multiplia durant trois nuits, les désastres et le carnage parmi les chevaux et les bêtes de somme du coupable. Celui-ci ouvrit enfin les yeux et députa son fils vers saint Germain, avec l'engagement de rendre le bien mal acquis. Cet événement eut lieu, dit saint Fortunat, afin que, grâce aux coups d'une brute, l'homme retrouvât sa raison et qu'une bête donnât à un aveugle d'esprit, une haute leçon d'intelligence.

Saint Grégoire de Tours [2] nous apprend que ce même Chariulphe s'était associé en 585, avec Waddon, comte de Saintes, et le patrice Mummole, vaillant chef de guerre au service du roi d'Austrasie, fléau des Lombards, afin de trahir Gundovald [3], ambitieux de bas étage selon les uns, issu du sang de Clovis et fils de Clotaire, selon d'autres [4], et dont ils avaient d'abord encensé la bonne fortune. Par suite de leurs intrigues, Gondovald tomba au pouvoir de ses ennemis et fut massacré en prenant le ciel à témoin de la fourberie des hommes.

Or les principaux efforts d'un prétendant au trône contre les rois de Bourgogne et d'Austrasie, Gontran et Childebert, eurent lieu dans l'Aquitaine et Gondovald fut nommé roi par les pays de la Gaule méridionale, situés entre la Charente et les Pyrénées et qui abhorraient le joug des Francs [5]. Mézeray dit que tout le pays de delà la Garonne lui obéissait [6]. Mais il paraît qu'il possédait plusieurs places importantes en deçà et au-delà de ce fleuve, puisqu'il était maître d'Angoulême, de Périgueux, de Cahors, de Toulouse et de Bordeaux [7].

Saint-Germain-d'Ourse, pourrait donc bien avoir été fréquenté par Cariulphe et avoir vu se dérouler, sur son territoire, des événements religieux et politiques d'une haute importance.

Quoiqu'il en soit, il consacre par sa dénomination, le souvenir d'une de ces entreprises sacriléges si usitées chez les Francs, comme au moyen-âge, et miraculeusement réprimée par le saint évêque de Paris.

1. *Venant. Fortunat.* op. omn., col. 456, et *Hist. des Francs*, par le comte de Peyronnet, Ier vol., p. 455 et 458.
2. *Hist. Franc.* lib. III, cap. 36. — 3. Le P. Daniel — *Hist. de Fr.* — le nomme Gondebaud.
4. *Hist. des Francs*, déjà citée, t. I, p. 438 et 458.
5. *Hist de Saint.*, t. I, p. 313 à 316. — Il serait trop long, dit l'*Hist. pittor. de la Gaule mérid.* par Cénac-Moncaut, de rapporter tous les actes de brutalité et de brigandage commis par les Franks, même contre les prêtres et les églises.
6. *Hist. de France*, 1676, in-12, Ier vol.
7. *Hist. de Fr.* du p. Daniel, Ier vol., et *Hist. de Fr.* d'Henrion, Ier vol. p. 65.

Il est plus que probable que c'était à cette ancienne abbaye de Saint-Germain-d'Ourse, que Jonzac payait la redevance dont parle la *France illustrée* et dont il sera fait mention à l'article Jonzac.

Un des restes de l'abbaye, un bénitier en marbre, est actuellement possédé par l'église de Saint-Germain. C'est un don récent du possesseur actuel des terrains où reposa l'antique maison conventuelle.

CHATEAU DE SAINT-GERMAIN.

Ce manoir, sis au S.-O. du bourg, et à demi-heure de marche, est complétement ruiné. Toutefois son emplacement retient encore le nom de château.

On dit qu'il a appartenu très-anciennement aux Bouteville.

En 1500, Philippe de Sainte-Maure, marquis de Chaux, en était possesseur.

Jacques de Sainte-Maure, son second fils, lui succéda dans le vieux manoir. Frère puiné de Jean de Sainte-Maure, Sgr de Chaux, dont les *Pitaux* voulaient, en 1548, brûler le château parce qu'il ne leur avait pas envoyé de renforts, Jacques s'efforça de détourner les révoltés de leurs folles et coupables entreprises. Il leur démontra que le succès de leurs armes ne serait point de longue durée, et que leurs personnes répondraient ensuite d'actes en opposition formelle avec la volonté du roi. Ses paroles produisirent un certain effet, puisque le château de son frère ne fut pas incendié, et qu'il obtint même du *couronal* et des capitaines présents, qu'on renverrait céans dans leurs foyers les bandes de Chaux [1], de Montlieu et de Montguyon [2].

Si l'on eut suivi plus à la lettre, les sages avis du Sgr de Saint-Germain, la révolte se serait promptement éteinte et bien des malheurs, qui pesèrent particulièrement sur cette partie extrême de la Saintonge, auraient été évités. [V. Jonzac.]

En dernier lieu, le château de Saint-Germain appartenait, dit-on, aux de Rosne, puis aux de Laage, de Meux, par alliance ; c'est ce qui a valu à une de ses branches, le titre de Saint-Germain.

La commune de Saint-Germain est traversée de l'E. à l'O., par le *Tâtre* dont les crues subites font parfois éprouver des dommages à l'agriculture.

Il y a à Saint-Germain, et depuis quelques années, une Sœur de l'instruction de l'enfant Jésus, relevant de la maison professe de Montlieu.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes religieux de la paroisse remontent à l'année 1618, sous M. Guérin, curé ; ce registre est non timbré et paraît émaner de l'évêché de Saintes.

1. Quelques écrivains de l'époque désignent, sous ce nom, la paroisse de Chevanceaux.
2. Bouchet. — *Annal. d'Aquit.*, f° 121, v°.

Plus tard, et suivant l'ordonnance de 1667, nous les voyons composés de papier timbré et visés à Saintes, au siége présidial de cette ville.

Chaque année, un double de ces rôles était réuni au greffe du présidial : un registre de 1676 en fait mention.

Les Récollets d'Archiac venaient parfois en aide aux curés des paroisses voisines qui partout étaient généralement munies de vicaires, comme il appert d'un registre de 1666, mentionnant que les PP. Cyprien et Gabriel firent actes de leur ministère à saint Germain.

GERMIGNAC.

743 hab. — 1414 hect.

L'église de cette paroisse, dédiée à saint Pierre, prince des apôtres, forme une sorte de croix grecque et est d'origine romane. La phase gothique a laissé des traces de substruction dans l'abside. Les voûtes ont été construites en 1678 pour la nef, et en 1767 pour le chœur et le sanctuaire. M. Filleau Saint-Hilaire dit que cet édifice, bâti en 1018, dépendait d'un ancien couvent de bénédictins détruit pendant les guerres de religion[1].

La chapelle de droite est dédiée à N.-D., et celle de gauche à saint Pierre.

La cure de Germignac était, en 1402, à la présentation et nomination de Mgr l'évêque du diocèse.

La croix du cimetière semble remonter à l'époque romane, du moins quant au fût. Elle porte cette inscription abrégée : M. P. P. P. V. Le reste de la croix est récent.

La cloche pèse 550 kilogrammes environ et présente cette inscription :

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM JE SVIS
POVR S. PIERRE DE GERMIGNAC.
MESSIRE PIERRE FRANÇOIS RIPE DE BEAVLIEV,
PRIEVR CURE DE GERMIGNAC ET CIERZAC SON ANNEXE
ET ARCHIPRETRE D'ARCHIAC. 1789.
PIERRE PINEAVD FABRICIEN. MERLIN FONDEVR.

Le hameau dit de Saint-Romain, au N.-O. du bourg, possédait naguères les restes d'un oratoire anciennement dédié au saint prêtre missionnaire de Blaye, au IV[e] siècle, dont saint Grégoire de Tours nous a retracé la vie. [V. Guitinières.]

On a découvert tout récemment en ce lieu, des sépultures creusées dans le rocher, avec l'encastrement sphérique de la tête. On y voit le tronçon d'une

1. *Ann. du dép.*, pour 1814, et *Statist. du dép.* 2[e] partie, p. 263.

vieille croix dite de Saint-Romain ; circonstances qui dénoteraient que dans ce lieu il exista jadis une paroisse ou communauté, placée sous l'invocation du saint missionnaire de l'Aquitaine.

Un de nos honorables correspondants[1] suppose que c'est dans ce lieu même que se trouvait jadis l'abbaye de bénédictins dont parle M. Filleau Saint-Hilaire et qui aurait été renversée durant les guerres de religion[2].

Les actes de l'état religieux et civil de Germignac remontent à l'année 1600.

La commune est bornée au N.-E. par le *Né ;* à l'O. elle était limitée par la voie militaire, n° 16, de Coutras à Courcoury[3].

BEAULIEU.

Cette gentilhommière, placée sur les bords du Né, appartenait dès le XVIe siècle à la famille de Ripes, *alias de Rippes.*

Aymard de Ripes, Sgr des Sables et de Beaulieu, échevin d'Angoulême, était marié à Marie de Lacoste.

François de Ripes avait épousé Françoise de Voyer.

Cibard de Ripes, allié à Marie Moyne.

Charles de Ripes, allié à Marguerite Homeau[4].

1719. — Alexandre de Ripes, écuyer, Sgr de Beaulieu.

1736-1764. — Jacques de Ripes, écuyer, Sgr de Beaulieu, marié à Marie Gaignon.

Autre Jacques de Ripes, marié à Anne Jullyen de Lisle.

En 1789, Charles-Eléonor de Ripes, vota à Saintes pour son fief de Beaulieu, à l'occasion des États-généraux.

Armes : d'argent à une aigle éployée de sable et trois serres d'aigle de même, 2, 1.

CHAZELLES.

Ce manoir appartenait à la maison de Boismorin dès le XVIe siècle :

Martin Morin, Sgr de Bois et de Chazelles, fut marié à Marie Reynier ;

Laurent Morin, épousa Renée Thibaud ;

Pierre Morin, Marie de Montlazin ;

Paul de Bois-Morin, épousa Marie Arnaud ;

Gabriel de Bois-Morin fut allié à Rachel de Lacour.

Armes d'azur à un porc-épic d'or[5].

1. Note de M. l'abbé Guillement. — 2. *Ann. du dép.* pour 1814, p. 264.
3. Carte des voies rom. par l'abbé Lacurie. — 4. V. Nobil. manuscrit, appartenant à M. Fromy.
5. Nobil., manuscrit précité.

JARNAC-CHAMPAGNE.

1316 hab. — 2182 hect.

Perception embrassant Jarnac, Celles, Lonzac, Neuillac, Neulles et Saint-Martial-de-Cogulet.

A l'exception des arceaux du chœur, qui accusent la forme ogivale bien qu'un peu lourde, l'église de Jarnac appartint primitivement à la période romane. Elle a présentement trois nefs et trois autels. Sur les murs nord et midi de l'édifice, on voit encore des colonnes avec chapiteaux de la phase romane. Deux rangées de piliers carrés avec arceaux ont été construits récemment pour séparer les bas-côtés d'avec la nef principale, et ils portent un plafond en charpente. Le portail est de construction moderne et a été refait peut-être à l'époque des travaux d'intérieur.

L'autel principal est dédié à saint Sauveur, et la fête patronale se célèbre le jour de la transfiguration de N.-S. Une des chapelles latérales, celle de gauche (côté de l'épître), est sous l'invocation de N.-D.; celle de droite a été dédiée récemment à saint Joseph.

Dans le sanctuaire, on admire des colonnes géminées qui s'entrecroisent de distance en distance en forme d'X. Ces colonnes entrecroisées se montrent encore, tout à l'entour de l'ancien sanctuaire, qui forme actuellement la sacristie; dans l'espace qui existe entre chaque groupe de colonnes, on voit plusieurs rangées de grosses billettes qui sont d'un effet peu gracieux.

Nous trouvons cette transformation de l'abside de Jarnac en sacristie constatée dans une notice archéologique moderne : « A la différence des anciennes églises de campagne, celle de Jarnac possède une belle sacristie, mais c'est une partie de l'église même qui en a été distraite pour cet objet, au moyen d'un mur mal soudé avec les murailles latérales. Ce n'est donc pas là une exception... » [1].

Au nord, à côté de la chapelle actuelle de saint Joseph, on aperçoit, à l'extérieur, des arcatures ogivales se dessinant sur la muraille et attestant l'existence ancienne d'une chapelle du XVI[e] siècle, démolie plus tard.

L'appareil réticulé se montre au mur nord du sanctuaire et à l'extérieur. On remarque encore autour du mur circulaire extérieur de la sacristie, autrefois l'abside, plusieurs groupes de colonnes romanes avec chapiteaux historiés. Cette partie a besoin d'intelligentes et promptes réparations et qui doivent se faire sans nuire au caractère symbolique de cette importante portion du monument, à laquelle les artistes chrétiens vouaient jadis une grande partie des ressources de leur savoir-faire.

1. Notice sur les églises rurales de la Saintonge, par M. l'abbé A. Rainguet, *Bullet. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 1855, p. 285.

On voit dans l'église trois grands tableaux dont un représente le crucifiement de N.-S., le second l'Annonciation de la sainte Vierge et le troisième saint Joseph et l'enfant Jésus. Ce dernier a été peint, il y a quelques années seulement, par un ecclésiastique de la capitale. On y remarque de plus un précieux reliquaire pourvu d'authentique venu de Rome, et qui renferme des reliques des saints apôtres, de plusieurs pères de l'Église et de plusieurs saints, tous fondateurs ou directeurs d'ordres religieux.

Avant la Révolution, cette paroisse dépendait de l'abbaye des bénédictins de Saint-Jean-d'Angély, et il existe encore à Jarnac, une maison qui leur a appartenu.

Toutefois, en 1402, la cure de Jarnac était à la présentation de l'abbé de Charroux, au diocèse de Poitiers[1].

Un clocher, dans le style roman, a été élevé à Jarnac en 1861-62. Il est de forme octogone et surmonté d'une flèche convenablement élancée, et a été bâti sur la façade de l'église par M. Morice, entrepreneur à Saintes, sur les plans de M. Robin, architecte à Jonzac[2]. Sa bénédiction, ainsi que celle d'une nouvelle cloche, a eu lieu le dimanche de la Sexagésime, 25 février 1862, au milieu d'un immense concours de peuple. Voici l'inscription de cette cloche substituée à celle de 1625[3].

AU S. SACREMENT ET A LA Ste VIERGE
J'AI ÉTÉ BÉNITE SOUS LE PONTIFICAT DE Mgr JEAN-FRANÇOIS-ANNE-THOMAS LANDRIOT
ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE ET DE SAINTES
J'AI EU POUR PARRAIN M. JEAN-JULIEN MASSON
MAIRE DE JARNAC-CHAMPAGNE
ET POUR MARRAINE Mme MARIE GENEVIÈVE LORET NÉE LÉGER
PRÉSIDENT DE LA FABRIQUE M. FRANÇOIS LORET
FONDERIE DE GUILLAUME BESSON D'ANGERS 1861.

M. l'abbé Ribraud, curé de Jarnac, dont le zèle sacerdotal était vraiment exemplaire, et qui a couronné une vie de bonnes œuvres par une sainte mort le 22 novembre 1862, a eu la modestie de taire son nom dans l'inscription ci-dessus rapportée, et cependant ce fut par ses efforts persévérants et éclairés que la paroisse dut les importants travaux qui s'exécutèrent dans cette ancienne église durant les années 1861 et 1862.

1. Pouillé du diocèse de Saintes.

2. Par suite d'une heureuse inspiration, ce clocher avait été tendu de noir à la mort de M. l'abbé Ribraud, son véritable instaurateur.

3. Telle était l'inscription de cette ancienne cloche : I. H. S. M. Je svis faite povr le service de Diev et de la paroisse de S. Savveur de Jarnac-Champagne Me Jean Peronneav et Hvbert Qvinavlt fabriqvevrs Pairains M. Lovis Drovet et Marie Peronneav. F. M. P. Collon — 1625.

CHATEAU DE JARNAC.

Ce château, dont la construction n'avait rien de remarquable, a été vendu et démoli en 1818. Il n'en reste plus aujourd'hui que certaines servitudes composant une ferme à l'entrée du bourg, au S.-O. et sur le bord de la route de Jonzac. On y remarque une ancienne tourelle ayant la forme d'un colombier et dans laquelle existe une redoute. Ces restes de construction gardent encore présentement le nom de château.

Sur un mur de grange qui se voit dans la cour, se lit l'inscription suivante fort remarquable sous le rapport de son aspect changeant et invariable, e reproduisant toujours la même pensée et les mêmes mots en la parcourant par la droite ou par la gauche et en alternant, aussi bien qu'en montant ou en descendant :

S A T O R

A R E P O

T E N E T

O P E R A

R O T A S

Ce qui signifie sans doute : *Le semeur ou le laboureur rassemble ici le fruit de son travail*[1] *: Sator opera tenet.*

La famille d'Aymar de Châteaurenard (branche cadette), possédait cette terre dès le XVIIe siècle ; nous citerons :

Henry-Joseph d'Aymar d'Alby, chevalier, comte de Châteaurenard, marquis de Montsallier, Sgr de Sainte-Catherine, Jarnac-Champagne, etc., né en 1661, page du roi Louis XIV, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'un régiment de dragons, épousa en 1723, étant en garnison à Agen, Marie de Verduzan-Miran, baronne de Cauzac ; il mourut en 1741, à Saint-Martin de Pons.

Louis-Joseph d'Aymar, d'Alby, de Châteaurenard, etc., né en 1725, capitaine de dragons au régiment de Mailly en 1742, chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du roi en 1768, épousa en 1787, Laure-Françoise-Gabrielle-Augustine de Chévigné, et vota pour son fief de Jarnac, à l'assemblée des États-généraux de 1789, convoquée à Saintes. Il y avait pris les noms d'Aymar d'Alby ; il est mort le 11 octobre 1791.

Sa fille Marie-Augustine *Alias* Philippine, fut mariée à Amédée-Pierre-

1. Cette sorte d'acrostiche quintuple a été relevé par M. l'abbé Hay, ancien curé de Neuillac.

Charles de Saint-Gery. C'est lui-même qui vendit, en 1818, le château et ses dépendances [1].

Armes des Châteaurenard : de gueules, colombe essorant d'argent, becquée d'un rameau d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Jarnac était jadis placé près de la voie militaire n° 15, allant de Jonzac à Ebéon. On y remarque un *tumulus* [2].

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux remontent, sauf beaucoup de lacunes, à l'année 1633.

NOTABILITÉS LOCALES.

Pierre-Paul de Beaumont, fils aîné d'Elie de Beaumont et de Diane des Ariostes, fut prieur ecclésiastique de Jarnac-Champagne, ordre de saint Benoit, bénéfice fort considérable, dont il était en possession en 1573 [3].

M. Henri Loret, né à la Pouyade, commune de Jarnac, le 12 octobre 1811, s'est appliqué à l'étude de la botanique et a successivement publié : *Glanes d'un botaniste avec des considérations sur quelques plantes du midi de la France*, in-8° de 70 pages.

Avec M. Prost : *L'herbier de la Lozère*, 54 pages. Avec M. Timbal Lagrave : *L'herbier de Marchand et Lapeyrouse*, 12 pages. Avec M. Clos : *Révision comparative de l'herbier et de l'histoire abrégée des Pyrénées*, de Lapeyrouse, 86 pages.

En cours d'exécution et en collaboration avec M. Barandon : *la Flore de Montpellier et de ses alentours.*

De plus, M. Loret a fourni plusieurs articles de botanique au *Bulletin de la Société botanique de France*, au *Journal de médecine de Toulouse*, *aux Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, et des annotations *à la Flore de France et d'Allemagne*, de C. Billot. Ces articles concernent surtout des plantes nouvelles pour la science et pour les études faites en France.

SAINTE-LHEURINE [4].

877 hab. — 1,720 hect.

L'église et la paroisse sont sous le patronage de sainte Lewine ou Leuvine, Leuphrine et Leuphérine, vierge et martyre de la Grande-Bretagne,

1. D'après la *Statist. du dép.*, p. 264, ce château aurait été bâti au XVII[e] siècle, ainsi qu'un autre, qu'elle place dans la même commune et que nous n'avons pu reconnaître.

2. Notice, avec carte, *sur le pays des Santons*, par l'abbé Lacurie.

3. Table généal., n° 21, de la maison de Beaumont.

4. M. de la Morinerie écrit, *Sainte-Leurine*. V. *Nobl. de Saint. et d'Aunis convoquée pour les Etats-généraux de 1789*, p. 43.

du Ve au VIe siècle. Elle avait donné sa vie pour la foi sous les premiers Saxons qui avaient conquis son pays dès l'année 428. Le corps de la sainte gardé longtemps à Seafort, près de Lewes dans le pays de Sussex, fut transporté en 1058, dans la Flandre, avec les reliques de sainte Idaberge, vierge, et elles se gardent encore à Berg-Saint-Vinox ; ces reliques ont été favorisées d'un grand nombre de miracles, surtout au temps de leur translation [1].

Sa fête se célèbre le 24 juillet [2], et elle était en grand honneur avant la Révolution, surtout par rapport à la fontaine dont nous parlerons plus bas.

L'église de Sainte-Lheurine a 33 mètres de longueur sur 14 mètres 50 centimètres de largeur. Ses voûtes ont 13 mètres d'élévation. On y reconnaît quelques traces du style roman du XIIe siècle, particulièrement au mur midi, où les fenêtres sont cintrées et à baies étroites. Le XVe et le XVIe siècle allongèrent la nef de moitié et substituèrent une porte ogivale à la porte romane précédemment existante. L'abside, de forme carrée, et le chœur furent édifiés alors ; le plan subit, au chevet, une légère inclinaison ce qui se rencontre en divers édifices et ce qui, dans la pensée de l'architecte chrétien, rappelait cette circonstance de la passion de N.-S. *et inclinato capite emisit spiritum.* On y voit de longues fenêtres à deux meneaux.

La chapelle de la sainte Vierge, longue de 25 mètres, bâtie auprès du clocher et voûtée en pierre, a des fenêtres moins élancées mais mieux ornées. Elle a été terminée en 1536, suivant l'inscription *gothique* qu'on y voit. En 1543, on bâtit un arceau destiné à relier entre elles les deux parties de la nef. Son grand travail d'ornementation excite l'admiration des visiteurs. Cette chapelle a été mise en communication avec le clocher au moyen d'une voûte érigée en 1629, suivant l'inscription qu'on y lit.

En 1859, la commune et la fabrique firent voûter en pierre, le chœur et le sanctuaire dont les voûtes avaient dit-on été ruinées dans les guerres de religion, et on plaça dans la fenêtre du sanctuaire une belle verrière de couleur, haute de sept mètres, représentant le Père éternel.

Une petite chapelle, existant à l'opposite du clocher, était à l'usage des anciens seigneurs de Sainte-Lheurine et leur servait de sépulture. Dans cette enceinte funèbre reposent les restes des Poussard, des Périer, des Bouchard, des Goumard, des Montauld de Castelnaud et des Belleville.

1. Drogon, relig. flamand du XIe siècle, appartenant au monastère de Saint-Vinox, depuis évêque de Terouane, a composé plusieurs ouvrages de piété parmi lesquels sont les *Miracles de sainte Lewine.* [V. Vander Linden, bibl. belge, et Vossius *de historicis latinis*, libr. II, cap. 45.]

2. V. lettre de Mgr Cl. Villecourt, évêque de la Rochelle, du 3 octobre 1853, ordonnant la célébration de cette fête au 24 juillet d'après tous les martyrologes par lui consultés, et ajoutant au sujet de la sainte. « *Quæ in Anglia fuit virgo et martyr...* » Giry — *Vie des Saints* — place la fête de la jeune martyre au 22 juillet. — Cl. Proust en fait de même. — Le *Martyrologe universel romain*, de Claude Chastelain, réédité avec addition par M. de Saint-Allais, met la fête de sainte Leuphérine ou Leuphrine au 24 juillet, et dit que cette vierge saxonne est la patronne de deux bourgs à qui elle a donné son nom : l'un en Bretagne et l'autre en Saintonge.

Malgré le patronage de sainte Lheurine et la dédicace de l'autel de gauche, la fête principale du lieu est l'Ascension, jour de la frérie. Il y a vingt ans, un tableau placé derrière l'autel, représentait l'Ascension de N.-S. Cette fête n'amène plus à Sainte-Lheurine, qu'un concours fort ordinaire de peuple.

Le grand autel, de style ogival flamboyant, est dû à la pieuse générosité des époux Bernard-Arnut, du hameau de *Chez-Ferré.*

La cloche, fondue en 1753, par les soins de l'abbé Moreau, docteur en théologie, curé de Sainte-Lheurine, pèse 550 kilogrammes et porte l'inscription suivante :

SAINTE LEVRINE PRIEZ POVR NOVS
MESSIRE JEAN BAPTISTE MOREAU CURE DE LA PAROISSE
J'AI EU POUR PARRAIN
MESSIRE GABRIEL JOSEPH DU CHILLEAU MARQUIS DU CHILLEAU
DAIRVAULT BARON DE MOINGS Ste LEURINE ET AUTRES LIEUX
ET POUR MARRAINE
FRANÇOISE LOUISE ANNE MARIE POUSSARD DU VIGEAN
SON EPOUSE
J'AI ETE BENITE EN 1753 — COURTOIS FONDEUR.

En 1453, l'église de cette paroisse dépendait de l'abbaye des Bénédictins de Charroux, au diocèse de Poitiers. Le pouillé du diocèse de Saintes pour l'an 1586, met la cure à la présentation de la même abbaye. L'auteur du mémoire que nous analysons[1] pense que les Bénédictins avaient établi une de leurs colonies non loin de l'église; il estime en outre qu'à la place du presbytère, érigé en 1859, il existait autrefois une communauté de femmes.

La fontaine de Sainte-Lheurine, dont les eaux ont été longtemps regardées comme miraculeuses, et où se faisaient de fréquents pèlerinages, a été l'objet des dérisions de d'Aubigné, écrivain protestant[2], ce qui n'a rien de surprenant. Toutefois, et ce qui s'explique moins facilement, des historiens catholiques se sont chargés de reproduire les passages irréligieux empruntés à une brochure satyrique remplie de boutades graveleuses et de grossièretés, et c'est ainsi que l'opinion publique de notre temps s'est formée au regard de la fontaine séculaire et sur une historiette à qui l'on a donné la date visiblement fausse de 1633[3].

1. Notice historique et archéologique sur la commune de Sainte-Lheurine, arrondissement de Jonzac, travail extrait, en 1860, par M. l'abbé Guillement, d'un manuscrit in-fo de 250 pages, par lui écrit et déposé aux archives de la mairie.

2. *Avent. du baron de Fœneste.*

3. La *Statist. du départ.*, qui copie le passage de d'Aubigné mort en 1630, n'aurait pas du citer le fait narré comme étant arrivé en 1633. La critique a visiblement trop de prise contre une pareille assertion.

Le bassin de cette fontaine, placé dans le vallon au sud de la montagne, est carrelé en pierres de taille ; les eaux qui en découlent ont une *saveur très-prononcée.* Elles coulent silencieusement et ombragées de saules, au travers de la prairie qui environne la fontaine de tous côtés. Autrefois le terrain qui l'avoisine était, dit-on, communal. Maintenant c'est une propriété privée ; depuis le creusement du canal qui conduit au moulin, on y parvient même assez difficilement, la fontaine se trouvant dans une sorte d'île formée par la rivière et le canal.

On suppose qu'il exista jadis une chapelle près de la fontaine, et on montre au village d'*Herbaud*, à 200 mètres de là, une maison réputée néfaste et qu'on dit avoir été bâtie avec les matériaux de cette chapelle.

Très-anciennement, quoi qu'en dise d'Aubigné, et jusqu'au moment de la Révolution, on accourait de toutes parts à la fontaine pour y chercher la guérison par l'intercession de sainte Lheurine, à diverses infirmités, surtout à l'ophthalmie. On y plongeait les petits enfants malades et chacun voulait emporter chez soi une bouteille de cette eau bienfaisante. Avant de se retirer, les pèlerins ne manquaient pas de jeter une pièce de monnaie dans la fontaine comme marque de leur gratitude.

Ces pratiques de piété ont disparu avec la simplicité des mœurs, et pourtant quelques personnes affirment encore sur les lieux que cette eau est excellente pour les yeux malades.

On raconte de plus à Sainte-Lheurine, qu'au XVIIIe siècle, l'abbé Moreau, dans une grande sécheresse, conduisit ses paroissiens à la fontaine miraculeuse et que la procession n'eut pas le temps de regagner le point de départ (on était à peine au hameau de la Valade), que déjà les nuages amoncelés payaient à la terre le tribut de leurs bienfaisantes ondées.

Les subtils esprits du monde riront sans doute de ces naïves croyances populaires des anciens temps. Depuis un siècle, leurs devanciers ont activement travaillé à les détruire dans l'esprit des masses, et ils n'y ont que trop bien réussi, Mais qu'ont-ils donc mis à la place de ces croyances morales dans des cœurs maintenant froids et désséchés ? L'égoïsme, le sensualisme le plus effréné et la foi la plus absurde, aux rêveries du magnétisme, aux oracles des sybilles et des énergumènes plus ou moins lucides, au langage même des tables à trois ou quatre pieds ; mais sachez donc, âpres penseurs, que quand l'homme ne s'agenouille plus devant Dieu et ses saints, il se prosterne devant la brute et se livre à tous les diables, et puis gare à l'ordre public et aux sociétés les plus solidement établies...

Peu avant la Révolution, l'abbé Moreau érigea dans sa paroisse la confrérie du T.-S. Sacrement.

Un hameau de cette commune, dit la *Pierre-Percée*, situé sur le bord de la route de Pons à Archiac, rapelle peut-être le souvenir d'un ancien monument druidique. Vers 1760, Simon Bouchet, Olivier Benoit, Pierre Biné et Jean

Pelletan, voulant justifier, par un monument durable, le nom de leur village pour lors sans raison d'être, percèrent une énorme pierre, en forme de margelle, y gravèrent leurs noms, et après l'avoir dressée sur un de ses côtés, placèrent une croix de pierre à son sommet, mais ce n'est point à cette circonstance, purement commémorative, que le hameau doit son nom.

On y trouve encore des sépultures renfermant des vases antiques[1]. Tout récemment l'un de ces vases a été donné à M. le curé de Sainte-Lheurine qui suppose que l'ancienne pierre percée, depuis longtemps disparue, pouvait être une sorte de *pierre lustrale*, placée au milieu des tombeaux pour recevoir l'eau destinée à les purifier[2].

ANCIENS MANOIRS DE SAINTE-LHEURINE.

Avant de les passer en revue, nous devons mentionner que les seigneurs suzerains de Sainte-Lheurine, du moins en partie, étaient les Poussard d'Anguitard qui portaient d'azur à trois soleils d'or ; et les Poussard du Vigean à l'écu brisé d'un écu de gueules au pal de vair posé en cœur ; à ces familles succédèrent, par alliance, les du Chilleau. Rien ne prouve qu'ils aient habité cette paroisse. Il n'en était pas de même de celle de Moings où ils avaient une habitation.

En 1730, Françoise-Louise-Anne Poussard du Vigean, fut mariée à Gabriel-Joseph du Chilleau.

Leur fils, Charles-Marie du Chilleau, chevalier, marquis d'Airvault, baron de Moings, Sainte-Lheurine et Allas-Champagne, Sgr de Saint-Simon-de-Bordes, lieutenant général des armées du roi, commandant particulier de l'île de la Dominique, fut gouverneur général de Saint-Domingue en 1788. Il avait fait d'abondantes aumônes aux pauvres de la paroisse de Sainte-Lheurine, et le souvenir des actes de bienfaisance de l'ancien gouverneur de Saint-Domingue se perpétue encore dans le pays.

M. du Chilleau était grand-croix de Saint-Louis, et avait épousé 1° en 1761, Jeanne Barthon de Montbas ; 2° en 1774, Jeanne-Elisabeth-Floride de Montulé.

Armes des du Chilleau : d'azur à trois moutons paissants d'argent : 2 et 1. [V. Saint-Simon-de-Bordes.]

La tradition locale veut qu'il ait jadis existé une ville appelée Jean-le-Kau, s'étendant du *Château-Cluzat*[3] jusqu'au chemin dit encore de *Jean le Kau* et qui sépare Sainte-Lheurine de Neuillac. On ajoute que cette ville aurait été

1. La présence de ces poteries indique d'ordinaire un cimetière chrétien. [V. *la Normandie souterraine*, de l'abbé Cochet].

2. Notes du 25 août 1861.

3. En février 1862, on a découvert, dans l'intérieur du Château-Cluzat, un tombeau en pierre dont le pied était tourné vers l'Orient et contenant des ossements humains parfaitement en ordre. On montre dans ce quartier la Prairie-Cluzat, le Bois-Cluzat et la Fontaine-Cluzat, ce qui confirme l'importance du lieu dit le Château, et dont ces trois sites ont emprunté le nom.

renversée lors de l'invasion des Alains, au Ve siècle. Des fouilles pratiquées, à différentes époques, dans les champs qui avoisinent le ruisseau dit *de la Villière*, depuis le bois du château jusqu'au chemin précité, ont fait découvrir une très-grande quantité de briques anciennes, de tronçons d'instruments en fer, de tuiles et de débris de pierres ayant appartenu à des édifices d'une certaine importance. Si cette cité populeuse a réellement existé, la fontaine de Sainte-Lheurine devait alors en occuper le centre.

LA MOTTE.

Près de l'église se trouve un tertre, sorte de camp retranché, environné de fossés de quatre ou cinq mètres de profondeur et placé entre deux anciennes voies romaines dont l'une, no 15, conduisait de Blaye à Cognac, et l'autre, no 16, allait de Coutras à Courcoury[1]. C'est le point culminant de la colline où le bourg de Sainte-Lheurine se trouve assis et d'où la vue s'étend des campagnes qui avoisinent Saintes, jusqu'à celles qui touchent Saint-Aigulin.

Ce point, désigné sous le nom de la Motte, avait jadis deux tours assez fortes et des chemins de ronde. Au commencement du XVIe siècle, c'était une habitation appartenant à François Périer, écuyer, Sgr de la Motte, marié à Claire Bouchard.

Leur fille, Marie Périer, épousa Jean Goumard, écuyer, Sgr de la Motte, en 1560.

1611. Jean Arnaud de Montauld, fut marié à Marguerite du Périer, sœur du Sgr de la Guérinière, près Chevanceaux ; il eut des relations intimes avec les du Sault de la Barde et les de Bremond d'Ars.

Jean-Paul de Montauld.

Hiéronime de Montauld; sa fille fut mariée en 1709, à Antoine-Timothée de Belleville[2], Sgr de Saint-Seurin, qui s'intitulait aussi Sgr de la Motte.

Antoine de Belleville, leur fils, mort sans être marié, prenait le titre de Saint-Valéry, du nom d'une ancienne croix plantée à l'extrémité de sa terre et sur le bord du chemin qui sépare Sainte-Lheurine de Jarnac[3].

Ce manoir passa ensuite à un nommé Bertrand, puis à la famille d'Auzy. En 1789, Charles-Gabriel d'Auzy parut à l'assemblée convoquée à Saintes à l'occasion des États-généraux. Il était capitaine au régiment de Guienne-infanterie, et fut ensuite tué à l'armée de Condé. — Armes d'azur à trois fasces d'or; les héritiers d'Auzy ont vendu ce bien à la famille Begouin, qui le possède présentement.

1. Notice avec carte sur le pays des Santons, par l'abbé Lacurie.

2. A cette ancienne famille historique, si répandue dans notre arrondissement, appartenait Jean de Belleville, chevalier, qui prit part à la troisième croisade, en 1188.

3. Cette croix, dite de Saint-Valéry, peut bien témoigner d'une antique mission donnée au pays par l'humble moine de Luxeuil, sur la fin du VIIe siècle et en compagnie de Saint-Waldolen. [Voir Godescard, 12 décembre.]

Les Montauld de Castelnau, n'ont pas laissé un très-bon souvenir dans le pays. A tort ou à raison, on les accusait de certaines rigueurs à l'égard de leurs subordonnés[1].

LA LAIGNE.

La grande épaisseur des murs de ce manoir et leur solidité, dénotent une certaine antiquité. Les murs de clôture de la cour, renversés en 1859, dataient de 1624.

En 1454, La Laigne appartenait à Guillaume de Saint-Légier, de Saint-Ciers-Champagne.

En 1474, Blanche de La Laigne était dame de Meux, Moings et Puyperrin.

En 1640, La Laigne appartenait à Samuel de Laporte. Son fils Samuel, mourut en 1666. — Autre Samuel de Laporte épousa Marie de Puiguyon.

André-Samuel de Laporte, Sgr de La Laigne, acheta en 1714, le fief de Boisrond, en Sainte-Lheurine, et entre le chemin qui va de la croix Saint-Valéry à Neuillac, et autre chemin de Sainte-Lheurine à Neuillac, proche le fief de La Laigne, démembrement de la Motte, à la suite, dit-on, d'une partie de cartes[2].

Anne Auric ou Horric, veuve d'André-Samuel de Laporte, se remaria à Charles-Alexandre de Rippes de Beaulieu, en Germignac qui, par suite de ce mariage, se dit Sgr de La Laigne; de cette union vinrent plusieurs enfants, entr'autres l'abbé de Rippes, ancien curé de Germignac.

Cette propriété est actuellement possédée par M. Félix Dubreuil, juge de paix du canton d'Archiac.

CRUC OU CRUT.

Ce vieux manoir conserve encore une petite portion de son antique garenne qui s'aperçoit de fort loin. La charpente du logis est digne de remarque.

Dominique du Bourg était Sgr de Cruc, Dion-la-Brunette, etc., conseiller et médecin des rois Henri III et Henri IV, également médecin de Mgr le prince de Condé, maire de la ville de Saintes pendant les années 1598 et 1599. Il avait épousé Catherine Caillet[3].

C'est ce médecin qui, entr'autres fondations pieuses, avait établi celle de 1598, consistant en une messe à dire, tous les mercredis, en l'honneur de la T.-S. Trinité, dans la chapelle si remarquable des Jacobins, de Saintes, dont la construction datait de l'an 1301. Une inscription placée au-dessus du caveau destiné à la famille du Bourg, mentionnait cette fondation. — La chapelle, ses sépultures et ses décors furent ruinés en 1793; on admire encore ses élégantes ruines.

1. P. 14 de la Notice hist. — 2. *Ibid.* p. 15. — 3. *Saintes au XVIe siècle*, 1863, p. 25.

Du Bourg cultivait la poésie latine et nous en avons la preuve dans le sextain suivant qu'il composa en 1598, en l'honneur de Nicolas Alain et de son fils, et qui se trouve en tête de l'ouvrage intitulé *De Santonvm regione, etc.*

De Avtore et Filio :

Santona quæ tellus, urbes, quæ sydera, Pontus,
Quæ gens, quæ fruges, scribis Alane pater !
Scripta licet patris sint orbe micantia toto,
Hæc sine sunt propriæ lubrica prolis ope :
Nate tuo genitor tuus ergo Marte revixit,
Sic vapidum rorem filius humor alit.

Dominici Burgensis D. med. et urbis præfecti.

(Traduction.) — Vers sur l'Auteur et son Fils :

Ce sol de la Saintonge et son ciel et ses villes,
Ses habitants, ses moissons et ses mers,
Alain tu décris tout ; mais ces travaux utiles
Si lumineux au sein de l'univers,
Languiraient oubliés si d'un fils le génie
Ne les mettaient sagement au grand jour.
Le travail de son fils rend le père à la vie :
L'eau, la vapeur s'enfantent tour à tour.

Le père de Dominique avait, depuis la condamnation en 1559, d'Anne du Bourg, conseiller au parlement de Paris, comme hérétique, ajouté à ses armes qui étaient d'azur, aux trois tiges d'épines d'argent, le monogramme I. H. S. d'or, posé en chef, attestant qu'il était bon catholique[1].

Joseph du Bourg, Sgr de Cruc, marié à Marie de Saint-Aulaire, avocat au parlement de Bordeaux, peut-être le père de François du Bourg, aussi avocat au même parlement, était prieur laïc de Sainte-Lheurine.

Cruc passa ensuite à la famille de la Romagère qui a pour armes d'azur au chevron potencé et contre-potencé d'or rempli d'azur, accompagné en chef de deux lozanges d'or et en pointe d'un lion d'argent.

Pierre-François de la Romagère, chevalier, comte de Fillioli, Roncecy, Limonie, baron de Fontaines, Sgr de Sainte-Lheurine, en partie, eut en 1760,

1. V. le R. P. Marc de Varennes, dans son *Roy d'armes*, p. 151.

de graves démêlés avec Louis de Sainte-Maure, Sgr d'Archiac, au sujet de l'hommage du fief de *Bord*, en Sainte-Lheurine.

En 1786, Romagère de Roncecy vendit Cruc à la famille Panaud.

CÉLÉBRITÉS LOCALES[1].

L'abbé Durand, originaire d'Archiac, oncle de Claude Durand, conseiller du roi, référendaire près le parlement de Bordeaux, allié à la famille Fradin d'Archiac, fut curé de Sainte-Lheurine, de 1681 à 1720. Il montra un grand zèle pour la conversion des calvinistes et eut le bonheur de ramener tous ceux de sa paroisse dans le sein de l'Eglise universelle.

Jean-Baptiste Moreau, docteur en théologie, né à Saintes, curé de la paroisse, de 1749 à 1785, a laissé dans le pays une réputation de sainteté qui s'y perpétue.

L'abbé Fleury, né à Saint-Martin-de-Pons, fut curé de 1785 à 1792 et confessa la foi avec une fermeté inébranlable. Les violences d'hommes armés et acharnés contre lui, ne purent rien sur sa conscience ; il partit pour l'exil avec son frère le curé de Saint-Hilaire-du-Bois, et ils se rendirent en Espagne. On trouve dans les registres de la mairie, sa profession de foi en réponse à la demande de serment à la constitution civile du clergé, entièrement écrite et signée de sa main. Elle est ainsi conçue : « Comme citoyen Français, je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au roy, et de maintenir de tout mon pouvoir, la constitution civile du royaume, décretée par l'assemblée nationale et acceptée par le roy. Comme pasteur de l'Eglise, je jure de veiller avec soin sur les fidèles dans la paroisse qui m'est confiée... comme chrétien fermement attaché à la foi catholique (l'Assemblée nationale ayant déclaré qu'elle ne voulait en rien toucher au spirituel ni à ce qui pourrait y porter atteinte, parce qu'elle le reconnaît trop au-dessus de sa compétence), conséquemment à ces promesses, j'accepte la constitution, mais si elle venait à manquer à sa parole et toucher la moindre chose qui eut trait à la religion ou à son régime, je jure de n'admettre jamais rien. »

Claude Landreau, ancien gardien des Récollets d'Archiac et de ceux de Pons, eut une certaine réputation comme prédicateur : on admirait surtout la pureté de sa diction ; il est mort curé de Sainte-Lheurine.

L'abbé Geay, né à Neuillac, fut curé de Sainte-Lheurine et est mort en 1858 ; il a donné à la paroisse la maison qu'il possédait près de l'église pour en faire un presbytère.

Alain Castaing, bachelier en droit civil et canonique de la faculté de Paris, doyen du chapitre de Saint-Emilion, fut prieur de Sainte-Lheurine en 1734[2].

1. V. *Notice hist.* précitée, p. 16 et 17.

2. Ce chapitre, de fondation royale, prenait le titre d'insigne église de Saint-Emilion ; il était composé d'un doyen, de neuf chanoines, d'un aumônier et de neuf prébendés. [Note de M. l'abbé Guillement.]

Clément de Jarnac-Létang, est mort glorieusement sous Napoléon I[er], en se précipitant au milieu des bataillons ennemis pour enlever leur drapeau.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux de la paroisse remontent à l'année 1623, mais ils ne sont bien complets qu'à partir de 1635.

ARCHÉOLOGIE.

Au hameau des *Maines*, on a découvert, il y a quelques années, des vases en verre de forme antique; l'un d'eux se voit au presbytère.

Au village de Chez-Panau, se voient de vastes souterrains explorés en décembre 1860, par M. l'abbé Guillement et qu'il considère, vu leur étendue, comme des lieux de refuge et d'habitation. Il existe en outre dans le pays, un nombre assez considérable de ces souterrains dont il serait bon de faire une étude spéciale.

On trouve dans cette commune le ruisseau de *la Villière*.

GÉOLOGIE.

Les hauteurs de Sainte-Lheurine et d'Archiac, sont formées de quatre étages.

1° Banc résistant de calcaire blanc, marneux, épais de 3 ou 4 mètres.

2° Banc de calcaire dur, sableux, tout pétri *d'ostrea vesicularis*, épais de 2 mètres 50.

3° Masse épaisse de 15 à 20 mètres d'une craie marneuse et tendre, avec *orbitolites*, *sphérulites*, *ostracées*, *trochus*.

4° Enfin tout au bas, marne grisâtre, avec beaucoup d'ostracées, et notamment *ostrea vesicularis* [1].

LONZAC.

450 hab. — 628 hect.

Son église, dédiée à N.-D., et qui datait primitivement du X[e] ou XI[e] siècle[2], fut donnée en 1071, par Rainulfe, Viguier d'Archiac et autres, à l'abbaye des Bénédictins de Saint-Jean-d'Angély[3]. Elle était extrêmement délabrée au XVI[e] siècle, à l'époque de sa reconstruction.

L'église actuelle de Lonzac, formant une croix latine, dont le pied est peu

1. W. Manès, *Description phys. etc., du départ.*, p. 167, 168.

2. La *Biogr. Saint.*, V° Genouillac, en recule l'édification jusqu'au VIII[e] siècle, d'après l'*Hist. de l'Egl. Sant.*, 1[er] vol. p. 633, mais cette allégation ne nous semble pas suffisamment justifiée.

3. Manuscrit de D. Fonteneau, t. XIII, p. 177. — Les pouillés du diocèse de Saintes, de 1402 et 1586, constatent que cette cure était encore à la présentation de l'abbé de Saint-Jean.

allongé et qui, au premier aspect, figure une croix grecque, a été construite en 1530, aux frais du grand-maître de l'artillerie de France, Jacques Galiot de Genouillac, et à la mémoire de son épouse, Catherine d'Archiac. Elle est toujours restée dédiée à N.-D., dont la fête se célèbre le 8 septembre, jour de la Nativité. C'est un type, à peu près unique pour notre province, de ce style moderne dit de *la renaissance*, emprunté à l'Italie, qui brilla sans doute d'un certain éclat, mais qui, au point avancé ou en étaient venues les conceptions de l'architecture religieuse, surtout en France, ne doit être considéré que comme une dégénérescence de l'art chrétien, et dont les conceptions, coquettement maniérées, ne sauraient convenir qu'à quelques édifices purement civils.

Les portes géminées de la façade, couronnées en anse de panier, sont de petite dimension, elles n'ont que 1 mètre 10 centimètres de largeur sur 2 mètres de hauteur. Elles sont surmontées de trois niches, ornées de riches sculptures, qui probablement contenaient autrefois des statuettes de saints. Entre les niches, deux bas-reliefs représentent l'un Hercule, étouffant dans son berceau les deux serpents que Junon y avait placés, et l'autre le même héros, terrassant le lion de la forêt de Némée. Allégories mythologiques qui, sans doute, avaient trait aux brillants exploits militaires du Sgr de Lonzac. Au milieu du pignon, tronqué postérieurement et de même que celui du N.-E., se voit une sorte de baldaquin en demi-cercle, surbaissé et orné de panaches et de fleurons richement sculptés.

Les fenêtres de l'église sont d'une dimension prodigieuse et ornementées avec le luxe de l'époque.

Les murs extérieurs de l'édifice, flanqués d'admirables contre-forts, aussi remarquables par leur grande élévation que par la hardiesse de leur construction et la pureté de leurs lignes, sont chargés de médaillons avec la devise de Galiot de Genouillac, entremêlés d'encadrements, aux quatre coins desquels sont placées des boules à demi engagées, figurant des boulets de canon suivant l'appréciation de quelques personnes. Chaque contre-fort présentait l'écusson largement sculpté, avec bannières déployées, du grand-maître de l'artillerie. La Révolution, faisant bon marché des souvenirs historiques de la patrie, a fait marteler, par un pauvre maçon du lieu, ces emblêmes chevaleresques.

Il est à regretter que les anticipations évidentes, commises anciennement au midi et au couchant surtout, où se trouve la double porte d'entrée de l'édifice, aient réduit le chemin de ronde à des dimensions trop exiguës et hors de proportion avec la majesté du monument.

La nef, à l'intérieur, a environ 9 mètres de largeur sur 34 de longueur; elle est surmontée de belles voûtes, hautes de 19 à 20 mètres au-dessus du pavé, avec nervures élégantes, clefs sculptées et pendantes, le tout reposant sur des consoles haut placées.

Une arcade ogivale, ouvrant dans le chœur, communique avec la sacristie qui n'est autre que la chapelle funéraire où furent déposés par le pieux guerrier, les restes mortels de son épouse, Catherine d'Archiac. La voûte de ce petit édifice est de forme applatie et chargée de caissons; les murs extérieurs sont couverts d'ornements.

On remarque, sur chaque mur de la nef, dix-huit à vingt médaillons, s'alignant et portant alternativement des croix grecques, preuve de la consécration solennelle de l'église, et cette devise qui probablement faisait allusion à la bonne fortune du capitaine fondateur : GALIOT AIME FORTVNE[1]. A droite, cette légende est remplacée par celle-ci en langue latine : SICVT ERAT IN PRINCIPIO.

Les deux chapelles latérales de l'église sont dédiées, l'une à la Sainte Vierge, l'autre à saint Joseph.

Au fond de l'abside est un tableau remarquable, représentant l'adoration des Mages; N.-D. est d'une beauté remarquable, et la tête du premier Mage, agenouillé aux pieds de l'Enfant-Dieu, est d'une noble gravité orientale. On lit au bas cette apostille : *P. Vincent, pinxit, Santonibus*, 1787.

La tour du clocher, parfaitement éclairée et de belle dimension, conduit par 160 marches en pierre, au faîte de l'édifice que couronnait autrefois une flèche de 15 ou 16 mètres d'élévation, qui s'écroula en 1800[2] et endommagea fortement le reste du clocher et l'église, particulièrement du côté de la place, au N. - E.

La galerie ou chemin de ronde, existant au sommet du clocher, est généralement dépourvue de ses garde-corps, en sorte qu'il est peu de visiteurs qui se hasardent à en faire le tour, malgré l'aspect enchanteur qui s'y déroule de toutes parts et qui semble les inviter à cette tournée. Combien il serait à souhaiter que la flèche, complément indispensable de ce bel édifice, fut prochainement rétablie[3].

La cloche de Lonzac, pesant 250 kilogrammes, porte l'inscription suivante :

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM
AD VSVM ECCLESIÆ SANCTÆ MARIÆ DE LONZAC
FACTA SVB ANTONIO ROY HVIVS LOCI RECTORE ANNO DOMINI 1746
F. IEAN DVPVY.

Le dimanche 17 août 1862, on a béni une deuxième cloche, pour le clocher de Lonzac, elle pèse 677 kilogrammes.

1. Beaucoup de gens ont adopté aujourd'hui la devise de Genouillac, mais dans un autre sens et sans prétendre affronter comme lui, les périls de la guerre.

2. *Ann. de la Charente-Infér.*, pour 1814, par Filleau Saint-Hilaire, p. 265.

3. Ce clocher, que couronne aujourd'hui une construction provisoire et sans caractère, a été dessiné par M. Gaboriaux, d'après une peinture à l'huile de M. Georges Martin.

On possède à Lonzac, copie de l'acte de fondation de l'église, daté du 26 mai 1530[1], et rédigé par Me Decamescasse, notaire. Cette pièce authentique porte que messire de Genouillac avait bâti l'église à ses frais et dépens, sous le titre de N.-D., et afin que Dieu donnât à lui et à ses enfants *santé, prospérité* et *connaissance* à la fin de leurs jours. Il y avait joint un monument funéraire pour son épouse et il ordonna que le corps de celle-ci, présentement déposé en l'église d'Arthenac[2], fut porté et mis en sa sépulture de Lonzac. Le fondateur abandonna cette église à la paroisse; de plus, il légua à la fabrique de Lonzac, le fief des *Rosiers*, en Neuillac, contenant 140 journaux, celui de *Bois-Seguin*, en Neuillac et Neulles, plus le bien de *Maine-Borde* ou *le Vigneau*, paroisse de Brie-sous-Archiac; encore une rente de vingt-deux boisseaux de blé froment, mesure de Barbezieux, due par Guillaume du Breuil, et dix-sept livres tournois, à la charge de faire dire une messe chaque jour, à perpétuité, dans l'église de Lonzac, par le curé ou son vicaire; celle du samedi devait être chantée. Après le *per omnia* jusqu'au *Te igitur*, un jeune clerc à genoux sur le premier degré de l'autel, tourné devers la place de l'église, devait dire telles paroles: « Ayez remembrance[3] de l'âme de feu madame Catherine d'Archiac, « en son vivant dame de Lonzac, et sénéchale d'Armignac, » auquel clerc les fabriciens étaient tenus de payer, *pour son loyer et peine*, trois deniers tournois, à l'issue de la messe.

Les Fabriqueurs et habitants de Lonzac, convoqués au son de la *campane*, avaient juré sur les saints évangiles de N.-S., l'exécution et entretien des charges établies audit acte; et présentement, malgré des largesses si considérables et surtout le don permanent d'une église aussi belle, on ne célèbre plus à Lonzac, d'office ni prière publique pour de tels bienfaiteurs religieux!... Cela, même après une violente révolution, ressemble tellement à de l'ingratitude, que nous conseillerions à la Fabrique de faire célébrer au moins une messe par mois, pour perpétuer l'engagement de 1530.

Le cimetière, jadis étendu autour de l'église et enlevé il y a cinq ou six ans pour être transféré au S.-O., a laissé les fondations du sanctuaire un peu dénudées; il importerait de faire resaper ces bases de l'édifice, particulièrement au S., au S.-E. et au S.-O.

CHATEAU DE LONZAC.

On aperçoit à peine de nos jours, quelques traces de ce château. Le nom seul conservé à l'emplacement sis au S. et à demi kilomètre du bourg, indique la place où fut cet antique manoir.

1. Cet acte, déposé en les archives de la Fabrique à Lonzac, est écrit sur parchemin, format in-4°, et contient 8 rôles.

2. La sépulture temporaire d'Arthenac pourrait bien avoir été ce monument gothique ou de la renaissance, actuellement dégradé et qui se voit en dehors de l'église et au midi de la chapelle de saint Eutrope.

3. *Remembrantia*, remembrance, souvenir, vieux mot usité dès 1361.

La terre de Lonzac, appartint d'abord à la maison d'Archiac. Au XVe siècle, Jacques d'Archiac se disait baron de Lonzac et avait épousé Marguerite de Lévis.

Sa plus jeune fille, Catherine d'Archiac, dame de Lonzac, fut mariée à Jacques Gourdon, dit Galiot de Genouillac, Sgr d'Acier, Reillanet, Capdenac, Laleu, conseiller du roi, chevalier de ses ordres et chambellan, sénéchal d'Armagnac et de Querci, Viguier de Figeac, baron de Lonzac par suite de son mariage avec Catherine d'Archiac.

Jacques de Genouillac avait grandi à côté de son oncle, Jacques Ricard de Genouillac, maître de l'artillerie; il se trouva à la bataille de Fornoue en 1495, et fut l'un des preux du roi Charles VIII; il prit part au siége de Capoue, et combattit à la journée d'Aignadel en 1509. Il eut, le 16 mai 1512, le titre de maître de l'artillerie, à l'occasion de la bataille de Novare, et obtint depuis le grade de chef ou grand-maître de cette arme, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort. En 1515, il se trouva à la bataille de Marignan et au ravitaillement de Mézières. Il se signala à la journée de Pavie en 1525. Peu après, et en raison de ses services signalés, il fut nommé par François Ier, grand écuyer de France. Il servit encore au siége de Luxembourg et reçut, en 1545, le gouvernement du Languedoc. Genouillac mourut, en 1546. De son premier mariage, il ne laissa point de postérité[1]. De sa seconde union avec Françoise de La Queille, il eut 1° Jeanne de Genouillac, mariée d'abord à Charles de Crussol, vicomte d'Usez, d'où sont sortis les ducs d'Usez; et ensuite à Jean-Philippe de Rhingrave; 2° François de Genouillac, nommé en survivance grand-maître de l'artillerie, mort avant son père, en 1544, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Cerisoles, ne laissant point d'enfants de son mariage avec Louise d'Etampes[2].

Nicolas Alain, mentionne qu'après le décès de l'épouse de Galiot de Genouillac, celui-ci fit complétement bâtir, à sa mémoire et sur un terrain très-rapproché de Lonzac, un tombeau et une église magnifique qu'il enrichit de dons importants[3].

A la mort de ce héros dont les hommes, plus terribles que le temps, n'ont pas épargné la demeure, la terre de Lonzac rentra dans la maison d'Archiac, en la personne d'Adrien de Montberon, descendant de l'illustre maison de Lusignan[4], époux de Marguerite d'Archiac, sœur aînée de Catherine.

En 1637, René-Gruel de la Frette, marié à Antoinette d'Albret, fille aînée d'Henri d'Albret, prince de Pons et d'Anne de Gondrin, se disait marquis de

1. Le P. Anselme dit le contraire. — *Hist. des grands offic. de la Couronne*, in-4°, 1664. —

2. Moreri, *Dict. univ.*, t. III, art. Gourdon.

3. « *Uxori demortuæ in Lonzaci agro vicino, sepulchrum et templum eximium a fundamentis excitavit, donis que non contemnendis ditavit.* » *De Santonvm regione.*

4. Nic. Alain, ouvr. cité.

Lonzac[1]. Antoinette était veuve en 1656 et s'intitulait dame de Lonzac. Nous la supposons morte avant 1669.

Louis-Henri Gruel de la Frette, chevalier, comte de Lonzac, fils des précédents, eut conjointement avec son frère, René Gruel de la Frette, des démêlés judiciaires avec le prince de Pons, Charles-Amanieu d'Albret, relativement à la terre de Scandillac. Ces débats n'étaient pas encore assoupis en 1669[2].

ILLUSTRATION LOCALE.

Au XIII[e] siècle (1270), une abbesse des religieuses bénédictines de Saintes, Yve de la Vigerie de Lonzac, obtint d'Alphonse comte de Poitiers, frère de saint Louis, la renonciation comme œuvre pie, à la taille qu'il prélevait sur les hommes placés dans les dépendances de l'abbaye. M. l'abbé Briand estime que cette dame appartenait à la maison noble de Lonzac[3].

LE RENTIN.

Bernard de Seysses, Sgr du Rentin, paroisse de Lonzac;
Jean de Seysses, marié à Jeanne Bouchonneau;
Jean de Seysses, marié à Claude Georges.

Armes : parti au premier, écartelé d'argent et de gueules, chargé de trois larmes d'argent renversées 2, 1.

ARCHIVES PUBLIQUES.

M[e] Bardet, notaire à Lonzac, reçu en 1850, a les papiers de :

M[es] Braud, notaire à	Pons et à Lonzac. . . . . , ...	1660 à	1701
Voboré, —	Neuillac	1669	1701
Vacheron,—	Lonzac.	1690	1740
Depont, —	Chadenac	1722	1756
Braud, —	Lonzac.	1740	1793
Archambaud,	Celles.	1752	1778
Sabouraud,	Neulles.	1753	1784
Braud, —	Lonzac.	1762	1816
Verdon, —	Neulles.	1796	1820
Monnerot, —	Lonzac.	1798	1800
Derussy, —	Idem	1820	1850

Lonzac possède douze foires, très-fréquentées, le troisième mercredi du mois.

1. P. Anselme, t. IX, p. 116.—2. Notes de M. l'abbé Guillement.—3. *Hist. de l'Egl. Sant.*, t. I, p. 597, 632.

SAINT-MAIGRIN[1].

1,157 hab. — 2,121 hect.

Perception d'où relèvent Allas-Champagne, Brie, Saint-Ciers, Saint-Germain-de-Vibrac et Saint-Maigrin.

L'église, de construction moderne et bâtie il y a peut-être cent ans, est dédiée à saint Paul, apôtre des nations, dont la fête patronale, sous le vocable de la conversion du saint, a lieu le 25 de janvier. L'édifice est tourné vers le nord, disposition aussi indifférente pour les architectes modernes, que les règles consacrées de l'art chrétien; il se compose d'un rectangle de 80 pieds de longueur sur 25 de largeur. A droite, est une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, et communiquant à la nef par une arcade cintrée. La nef est abritée par un plafond en bois, à anse de panier; il est question de le remplacer par un autre plafond en plâtre de même forme. Un double campanier est placé au-dessus du portail principal, et soutient une seule cloche, du poids de 400 à 450 kilogrammes, fondue vers 1830.

L'autel et le retable, en bois peint et doré à l'huile, sont assez remarquables comme objet d'art moderne, et proviennent de la chapelle du petit-séminaire de Pons. On y voit un tableau sur toile, représentant l'assomption de N.-D.

Au S. de Saint-Maigrin, est une maison de campagne, dite de Saint-Bron; il y existait jadis un oratoire dédié à ce saint évêque d'Irlande. Le hameau de Saint-Georges, à l'O. de Saint-Maigrin, ferait croire à l'existence sur ce point, d'une ancienne chapelle vicariale.

La fabrique de cette paroisse, possède un fer à hosties, qui doit appartenir aux premières lueurs du XIIIe siècle.

Le genre de lettres qu'on y voit, avec jambages contournés et descendant au-dessous de la ligne, est reproduit par M. de Caumont[2], et attribué à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe.

Nous espérons le reproduire dans notre planche pour le canton d'Archiac.

CHATEAU.

A petite distance du bourg, au N.-O, se voit un mamelon élevé à la hauteur de l'église, composé de terre et d'une épaisse roche calcaire entremêlée de tuf; on le nomme présentement *le fort*. C'est là que fut le château de Saint-Maigrin. Il était environné de douves profondes, encore présentement intactes du côté

1. *Sanctus Macrinus*, saint Maigrin, martyr à Noyon, avec SS. Valérien et Gordien, dont la fête se célèbre le 17 de septembre, a donné son nom à cette paroisse. Voilà pourquoi nous avons rejeté les dénominations de Saint-Mesgrin ou Mégrin, parfois usitées. [V. *Vies des Saints*, de Giry, éd. Bar-le-Duc.

2. *Abécédaire d'archéol. relig.*, p. 261.

nord, et larges de 20 pieds. La pioche a remué cette éminence dans tous les sens, et en a extrait des pierres et des briques qui jonchent encore le sol.

L'*auri sacra fames* a exercé ici, de même que sur plusieurs autres points de la province, sa terrible action.

Comme si ce n'était pas assez de la main de l'homme pour détruire les traces du vieux manoir féodal, les renards et les lapins ont aussi miné et perforé son assiette en tous les sens. En explorant naguères ce site imposant — 1er novembre 1860 — et en considérant ce sommet si fortifié déjà par la nature, et auquel l'art avait ajouté de puissantes murailles, nous nous rappelions avec surprise, le mot d'André de Bourdeilles, Sgr d'Archiac et sénéchal du Périgord, écrivant que le Sgr de Saint-Maigrin allait être, en 1574, assiégé en sa maison *qui était peu forte*, par *un canon* et *une coulevrine*[1]. C'était sans doute une plaisanterie toute militaire, et qui pourtant peut donner la mesure des immenses dégâts que ce château fort, tombé dès 1570, au pouvoir des huguenots[2], avait eu à souffrir dans les guerres civiles de l'époque.

Il paraît que cet édifice, sans perdre tout-à-fait son caractère militaire, fut restauré au XVIIe siècle, alors qu'il était habité par la princesse de Carenci, comtesse de Quélen de la Vauguyon, qui y mourut en 1693.

Au bas du mamelon et joignant les prés, était la chapelle du château qui servit pour les cérémonies religieuses de la paroisse après la ruine, au XVIIe siècle, de l'église paroissiale. L'édifice moderne occupe à peu près l'emplacement de l'ancien.

Au XVIe siècle, Saint-Maigrin était, selon le récit de Nicolas Alain, une riche seigneurie[3].

ANCIENS POSSESSEURS DU CHATEAU.

Guillaume de Flotte, Sgr de Revel, vicomte de Turenne et de Sarlat, Sgr de Ribérac, chancelier de France [V. Plassac], se disait aussi Sgr de Saint-Maigrin et des îles de Marennes, au commencement du XIVe siècle, mais nous ignorons à quel titre il posséda le château de Saint-Maigrin, et si ce fut avant ou après le personnage qui suit :

Hélye de Bremond, chevalier de la branche de Sainte-Aulaye[4], était, par alliance sans doute, Sgr de Saint-Maigrin, avant l'an 1340; il vivait encore en 1356.

1. *Lettre au roi Henri III*, ap. Brantôme, Lahaye, 1740, t. XIV, p. 198, et *Hist. de Saint.*. t. IV, p. 369.
2. *Hist. univ.*, de d'Aubigné, t. Ier, liv. IV — dès l'année 1562, d'après l'*Hist. de Fr.* de Dupleix, t. III.
3. *Opulentissimus samagrinorum dominatus.* [V. *de Santonvm regione*, etc.]
4. Hélye était fils d'Adhemar de Bremond, chevalier, Sgr de Sainte-Aulaye, vivant sur la fin du XIIIe siècle et neveu de Géraud de Bremond, prieur du couvent des frères prêcheurs de Bayonne, qui fut témoin du miracle de la sainte hostie, conservée intacte au milieu de l'incendie général du couvent en 1290. [V. *Recueil des Hist. de Fr.*, t. XXI, et *Tableau généal. de la maison de Bremond*, par M. A. de Br., in-8o, Jonzac, Ollière (sous presse).

En 1363, Jeanne d'Archiac se qualifiait dame de Saint-Maigrin. Elle épousa Guillaume de Mareuil, et rendit hommage au prince de Galles, en 1365.

La maison de Mareuil fut représentée, à la troisième croisade, par G. de Mareuil, et à la sixième par Raoul de Mareuil[1].

Blanche d'Archiac, dame de Saint-Maigrin, était peut-être sœur puinée de Jeanne que nous supposons morte sans postérité.

Messire Jean d'Estuert épousa, en 1416, Jeanne de Pons[2], qui lui porta la terre de Saint-Maigrin, qu'elle tenait de Blanche d'Archiac sa mère. Jean d'Estuert, était mort en 1454. Depuis lors, Jeanne de Pons, sa veuve, se disait dame de Saint-Maigrin et en habitait le château.

Guillaume d'Estuel ou Estuert[3], chevalier, Sgr de Saint-Maigrin, sénéchal de Saintonge, fut chargé, en 1463, par le roi Louis XI, de rétablir Jacques de Pons, son oncle, dans la possession de ses biens dont Charles VII l'avait dépouillé.

Le 19 mars 1529, les Sgrs de Saint-Maigrin et de Barges, reçurent de Catherine de Suze, dame de Rioux, 20 livres tournois pour la contribution des deniers promis par les nobles, pour la rançon du feu roi François Ier et *recouvrement* de MM. ses enfants.

1572. François d'Estuert de Caussade, Sgr de Saint-Maigrin, était baron de Tonneins.

Paul d'Estuert de Caussade, comte de Saint-Maigrin, favori de Henri III, fut assassiné le 21 juillet 1578, à onze heures du soir, au sortir du Louvre, par une bande de sicaires apostés vers la rue Saint-Honoré[4]. Ce crime ne donna lieu à aucune poursuite, parce que Sa Majesté fut avertie que le duc de Guise l'avait fait commettre pour se venger de Saint-Maigrin à l'occasion d'une offense personnelle reçue dans la chambre même du roi, devant plusieurs seigneurs[5] et qui avait blessé le duc dans l'intimité de ses affections conjugales; parce que enfin, on avait cru reconnaître, à la tête des assassins, un personnage ayant la barbe et les allures du duc du Maine, frère du duc de Guise.

La *Gazette de l'Estoile*, qui rendit compte de cet événement, disait que les assassins étaient au nombre de vingt ou trente, armés de pistolets, d'épées et de coutelas; qu'ils assaillirent violemment le comte et le laissèrent pour mort sur le pavé. « Aussi mourut-il le jour en suivant, dit le journal, et fut merveille « comme il put tant vivre, estant atteint de trente-quatre ou trente-cinq coups « mortels... »

Rien de pire qu'une mort tragique et précipitée à la suite d'une vie de plaisirs et de débauches. Un dramaturge moderne a brodé sur cet événement déplorable, une pièce de théâtre qui obtint un succès de vogue vers 1839.

1. *Nobl. de Fr. aux crois.*, p. 213 et 242.

2. Fille naturelle de Renaud VI. [V. *Œuvres du chanc. d'Aguesseau*, éd. 1769, p. 397, 472.

3. *Hist. de Saint.*, 1er liv. p. 142, où Maichin s'étonne que cette famille, déjà si célèbre, ait changé son nom en celui de Stuart.

4. *Hist. de France*, d'Henrion. — 5. Brantôme, t. XI, p. 256, et *Hist. de Fr.*, d'Anquetil.

Louis d'Estuert de Caussade, comte de Saint-Maigrin, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant-général des armées du roi, fut marié à Diane d'Escars, princesse de Carenci, comtesse de la Vauguyon, etc.

Jacques d'Estuert de Caussade, comte de la Vauguyon et de Saint-Maigrin, grand sénéchal de Guienne, capitaine des chevau-légers de la garde, mourut le 18 août 1671, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il avait épousé, en 1607, Marie de Roquelaure.

Jacques II d'Estuert, marquis de Saint-Maigrin, lieutenant-général des armées du roi, capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde et de ceux de la reine, Anne d'Autriche, colonel de deux régiments de cavalerie et d'infanterie, fit plusieurs campagnes en Allemagne, Lorraine et Flandre, commanda un corps d'armée en Catalogne et fut tué au combat du faubourg Saint-Antoine à Paris, le 2 juillet 1652, âgé de trente-six ans; il avait épousé Elisabeth Leféron. Celle-ci se remaria, en 1655, au duc de Chaunes[1].

Jacques-Pierre d'Estuert, leur fils, marquis de Saint-Maigrin, mourut en octobre 1657, âgé de six ans.

Marie d'Estuert, sa sœur, marquise de Saint-Maigrin, princesse de Carenci, comtesse de la Vauguyon, mourut à son château de Saint-Maigrin, le 13 octobre 1693. Elle avait épousé 1° Barthélemy de Quélen, comte du Broutay, maréchal de camp des armées du roi, colonel du régiment de Navarre et capitaine de chevau-légers de la reine, Anne d'Autriche, tué au siége de Tournay, en 1667; 2° en 1688, André de Betoulat, comte de la Vauguyon et de Fromenteau, conseiller d'Etat ordinaire, ambassadeur en Espagne, mort en 1693, dont elle n'eut point d'enfants.

Nicolas de Quélen d'Estuert de Caussade, prince de Carenci, comte de la Vauguyon et du Broutay, marquis de Saint-Maigrin, fut marié, en 1703, à Madeleine de Bourbon-Busset.

Antoine-Paul-Jacques de Quélen, né en 1706, marquis de Saint-Maigrin, marié en 1734, à Marie-Françoise de Béthune de Charrost, était gouverneur de Cognac en 1750.

Paul-François de Quélen d'Estuert de Caussade, marquis de Saint-Maigrin, né en 1746, gouverneur de Cognac en 1772, duc de la Vauguyon depuis la mort de son père, ambassadeur en 1776, fut marié à Antoinette-Rosalie de Pons, de la branche des comtes de Roquefort[2].

En 1768, le duc de la Vauguyon, prenait aussi le titre de duc de Saint-Maigrin, et bien que cette terre ne parut pas avoir le titre régulier de duché[3].

ÉTANG ET FORÊT DE SAINT-MAIGRIN.

A deux kilomètres au S.-E. du bourg, se voient les derniers vestiges de

1. *Etat de la France*, de Boulainvillers. — 2. V. La Chesnaye-des-Bois.

3. V. le *fac simile* de sa signature dans la partie historique de l'*Almanach de Cognac*, pour 1861, signée Paul de Lacroix.

l'antique marquisat de Saint-Maigrin : une forêt assez étendue; et dans le vallon au midi, un bel étang dont une branche se prolonge vers le N.-E.; il est justement renommé pour la bonté de ses poissons, consistant en anguilles, carpes célèbres, tanches, brochets, perches, etc., etc. La pêche s'en fait tous les deux ans, au premier dimanche de carême; elle a eu lieu en mars 1864. C'est l'occasion d'une frérie ou fête populaire, qui se prolonge souvent pendant les deux ou trois dimanches qui suivent celui de l'ouverture de la pêche. Le grand étang, joignant la route de Baignes, a près de 2 kilomètres de longueur sur 400 mètres de largeur, et 7 ou 8 mètres de profondeur sur certains points. Un ruisseau qui s'en échappe au N.-O., fait tourner deux moulins. Pendant la Révolution, on essaya de dessécher cet étang pour le mettre en culture. Cette tentative n'ayant pas été heureuse, Mgr le duc de la Vauguyon, propriétaire de l'étang, le fit plus tard réparer et repeupler de poissons.

Il appartient aujourd'hui à M. le vicomte Frédéric de Lestranges, qui a épousé naguères Mlle Marie Eymar de Palaminy, petite-fille de M. Bonnet de Lescure[1]. Par suite des progrès actuels de la pisciculture, le nouveau possesseur de cette vaste étendue d'eau pourrait en tripler le revenu, qui n'allait dit-on jusqu'ici, qu'à 3,000 francs par an ou 6,000 francs tous les deux ans.

M. de Lestranges, vient de faire élever — 1861 — à mi-côte, sur les bords de l'étang et d'après les dessins de M. Gustave Alaux fils, célèbre architecte bordelais, un joli château dans le style du XIIIe siècle[2]. Cette habitation jouira, grâce à ses bois et à ses eaux, du double avantage de la chasse et de la pêche.

La forêt et l'étang de Saint-Maigrin avaient été vendus, en 1833, par le prince Paul-Demétrius de Bauffremont, mandataire des héritiers de Mme Pauline-Antoïnette-Bénédicte de Quélen de la Vauguyon, veuve du prince Joseph de Savoie-Carignan, à un propriétaire du département de l'Oise. Les ayant-cause de ce dernier ont revendu la propriété à M. le vicomte de Lestranges en 1860.

On voit encore dans cette commune, plusieurs débris de constructions romaines[3], et une voie militaire (no 16) allant de Montguyon à Saint-Eugène et de là à Saintes[4].

Il se tient six foires à Saint-Maigrin, le deuxième lundi d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre[5].

NOTABILITÉS LOCALES.

L'abbé Constant, né au village de Chez-Gonin, paroisse de Saint-Maigrin,

1. V. *Biogr. Saint.*
2. La maçonnerie a été faite par M. Denis Cros, entrepreneur à Montlieu, et les sculptures par M. H. Belloc, statuaire à Bordeaux.
3. *Statist. du départ.*, p. 264. — 4. *Notice sur le pays des Santons.* — 5. *Statist. du départ.*

en 1736, se fit jacobin, devint professeur à l'université de Bordeaux et eut, en 1791, après avoir prêté le serment à la constitution civile du clergé, le triste honneur d'être nommé évêque constitutionnel d'Agen. Il se démit de ses fonctions en 1801, et mourut à Paris le 7 juin 1811.

Son frère, chanoine régulier de Saint-Augustin et professeur en théologie dans la congrégation de Chancelade, natif du même lieu, fut d'abord curé de Brau[1], et de Saint-Maigrin à la réouverture des églises, en 1802; il y resta jusqu'à sa mort. C'est lui qui fit bâtir une grande partie de la cure actuelle, qui serait bien mieux placée près de l'église, qu'en face de la halle. L'abbé Constant avait été, lors du schisme constitutionnel et après avoir prêté le serment exigé, vicaire général de l'archevêque de Bordeaux, et des évêques d'Agen, de la Rochelle et d'Angoulême. Il publia, en 1812, à Angoulême, chez Broquisse fils, une petite brochure de 54 pages, intitulée : *Discours prononcé le* 31 *août* 1812, *jour de la bénédiction du tombeau élevé dans le cimetière de Sainte-Radégonde, à la mémoire de feu Mlle Eugénie Maugars, de Baignes.*

Ce discours avait pour texte ce passage de la sagesse : *Dissimilis est aliis vita illius...* et il était dédié aux nièces de l'auteur, Adèle et Eloïse Constant, auxquelles il proposait Mlle Eugénie pour modèle. Cet écrit, qui retraçait dans un style simple et parfois pathétique, une vertu hors ligne, et pratiquée dans des temps difficiles, eut un succès prodigieux en France et jusqu'en Italie, et fut débité à 1,000 exemplaires. L'auteur y développa sans doute un certain talent et y fit une juste application des passages des saints livres, mais aussi la rareté, au sortir de la Révolution, des ouvrages populaires de morale religieuse, contribua puissamment au débit de cet opuscule, qui émut un instant la société d'élite. Il excita la verve poétique d'un élève du collége de Saintes, M. Daudin, qui composa, au sujet de Mlle Maugars, quelques pièces de vers où brillait un certain mérite.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux de la paroisse, remontent à l'année 1690.

ACTES NOTARIÉS.

Me Mauget, notaire, reçu en 1857, a les papiers de :

Mes Barthélemy,	notaire à Saint-Mégrin		1700	1726
Decort,	—	Idem	1707	1755
Hommeau père et fils,		Idem	1711	1788
Chartier,	—	Idem	1743	1770
Ranson,	—	Idem	1779	1794
Landry,	—	Idem	1781	1803

1. L'*ebromagus* des temps anciens, d'après quelques commentateurs.

Rébillier, notaire à Saint-Maigrin		1781	1823
Ranson, —	Idem	1823	1837
Augereau, —	Idem	1837	1857

GÉOLOGIE.

Aux environs de Saint-Maigrin, dans toute la vallée, depuis le grand étang, on trouve un dépôt de marne grisâtre et jaunâtre, avec boules disséminées d'un calcaire jaunâtre, quelquefois mélangé avec rognons de quartz et grains de fer oxidé. On y exploite certains bancs d'une craie blanc-grisâtre, pour pierres à chaux, où se trouvent quelques trigonies et sphérulites.

Au-delà de Saint-Maigrin, des lambeaux isolés de craie jaune paraissent, en se prolongeant, recouvrir les hauteurs d'Archiac et de Sainte-Lheurine. [W. Manès, p. 167.]

SAINT-MARTIAL-DE-COGULET[1].

672 hab. — 1160 hect.

Cette paroisse et son église, sont sous le vocable du célèbre apôtre d'Aquitaine, saint Martial, un des soixante-douze disciples du Sauveur[2], envoyé dans les Gaules, par saint Pierre, au premier siècle de l'ère chrétienne[3], et dont on célèbre la fête le 30 juin; le dimanche suivant il y a, dans le bourg de Saint-Martial, une assemblée, sorte de foire de peu d'importance. L'église de Saint-Martial appartient à deux périodes architecturales. Le portail est à plein cintre, orné de cables, dents de scie légèrement arrondies à leur extrémité. Deux fenêtres portent à l'extérieur des dents de scie aigues. Les chapiteaux des colonnes de la nef étaient ornés de figures grotesques, qu'on a fait disparaître; deux seulement les ont conservées. Le sanctuaire et le chœur, ont été voûtés sous la période ogivale, avec nervures prismatiques. Le fond de l'abside se termine par une muraille droite, au milieu de laquelle est une grande fenêtre, avec meneau et dessins flamboyants, imitant une sorte de trèfle. Le

1. Se disait, en 1327, *capitulum* de Cogulet; en 1402, *Sanctus Martialis de Coguletto;* en 1526 et 1527, des actes notariés de la localité, portent Saint-Marsault de Cogullet et de Conguller; en 1643 et 1649, St-M.-de Cogullet; en 1679, de Coguiller et de Conguilher. Mgr Guillaume de la Brunetière, évêque de Saintes, écrivait dans une ordonnance du XVII[e] siècle, Saint-Martial-de-Cougullet; en 1691, on dit le bourg et village de Cogullet; même en 1710, une pièce authentique porte Cogullet. C'est donc par erreur, qu'au commencement du XVIII[e] siècle, on a écrit Coqullet, puis Cocullet, comme la généralité des personnes l'écrivent aujourd'hui. [V. la proposition de M. Duret, art. Saint-Eugène, à la note.]

2. *Chronologia reformata*, de J.-B. Riccioli, in-f°, t. II, p. 11, qui, sous le titre de *Septuaginta duo disciptuli domini*, donne seulement la liste de 69 d'entre-eux.

3. V. Saint-Martial, 30 juin, *Vies des Saints*, de Giry, édition nouvelle, 4 vol. in-4°, Bar-le-Duc, 1857. *Dissert. sur l'apost. de Saint-Martial*, par l'abbé Arbellot, in-8°, 1855, et *Mém. hist. sur Mortagne*, in-8°, 1859.

clocher, de forme lourde et carrée, est placé sur le chœur. Sur chacune de ses faces est une fenêtre de grandeur et de forme différentes. Celle du nord reproduit la fenêtre du fond de l'abside. La cloche pèse 270 kilogrammes et porte l'inscription suivante :

MARIE DE St MARTIAL A ETE FONDUE L'AN 1849
PAR FONTAYREAU A BORDEAUX PARRAIN JEAN POIRIER MAIRE,
MARRAINE ROSALIE FROIN.

Un village, nommé le Petit-Juillac[1], était avant la Révolution, le chef-lieu d'une paroisse peu considérable. Son église, sous le vocable de saint Pierre, a été démolie vers 1806, vu son état de dégradation et par ordre de l'autorité, qui redoutait sans doute quelque catastrophe.

Un autre hameau de cette commune, composé d'une dixaine de feux, porte le nom très-ancien de Cogulet[2]. C'est lui qui, vu son antique prépondérance, a ajouté son nom à celui de saint Martial, patron de la paroisse.

Cette commune est assez boisée, et est bornée au N. par le Né.

Elle ne possède point d'actes de l'état religieux antérieurs à 1790.

Dans les prairies qui avoisinent Saint-Martial, on voit un lin à fleurs bleues, qui y croît abondamment, et dans les terres sèches et pierreuses, un autre lin à fleurs jaunes. Dans les terres fortes, on trouve assez abondamment une sorte de chou tétragone, que le peuple appelle *poule-grasse*, et qui lui sert d'aliment[3].

NEUILLAC.

570 hab. — 1061 hect.

L'église de Neuillac est dédiée à saint Pierre, prince des apôtres, et bien que la fête patronale ait lieu le dimanche qui suit la fête du Saint-Sacrement. Son abside est dans le style roman du XIe siècle ; le clocher semble appartenir au roman de transition, ainsi que le mur midi. Le reste de l'édifice est ogival. C'est une des églises de la contrée la moins bien conservée. En 1859, on y a construit un plafond en plâtre, aux inflexions ogivales et à vives arrêtes, sans nervures ni arcs doubleaux. On ne pouvait, dit-on, faire beaucoup mieux au milieu de tant de ruines et de délabrement[4].

A droite, se trouve la chapelle de N.-D. qui anciennement, dut avoir un certain mérite artistique.

1. Par opposition à Juillac-le-Coq, sur les bords du Né, en Angoumois, célèbre par le point élevé qu'il occupe et qui le rend visible de tous côtés et à une grande distance.

2. De *Cogulum*, amas de terre rappelant probablement le monceau de ruines que présenta jadis ce lieu important, quand la guerre l'eut dévasté ; légende que corroborre, en tous points, la tradition locale.

3. Note fournie par M. l'abbé Baudin, curé de Saint-Martial.

4. Extr. des notes archéol. de M. l'abbé Guillement.

Le clocher de Neuillac, actuellement surmonté d'une toiture élancée, couverte en ardoises, vu au travers des peupliers et autres grands arbres qui l'entourent, est d'un gracieux effet de paysage. C'est ainsi qu'il se fait pardonner sa coiffure trop moderne. Il renferme une cloche, dont voici l'inscription:

JAY ESTE FAICTE EN LHONNEVR DE DIEV POVR SERVIR
A LA PAROISSE DE NEVLLAC
MON PARRAIN Mtre ESTIENNE JAVBERTYE Ptre DE LA PAROISSE
ET MARRINE MADELAINE JALLAIES DAME PRESIDENTE
DE LA LANDE
JEAN BERTRAND PIERRE COLLIN SINDICS.
JEAN ET PIERRE EVLIN JAQVES SAVGE HELI BERTRAND
M MOTARD TOVS DV LIEU L'AN 1654.

Au-dessous de cette inscription est une belle croix en relief rond et à côté sont des armoiries.

En le mois de février 1862, on a érigé dans l'église de Neuillac, un chemin de croix peint sur toile, qu'on estime 800 francs, et qui a été donné à la paroisse par S. M. l'Impératrice.

En 1860, comme on démolissait l'ancienne cure, on a trouvé dans les murs deux inscriptions : l'une de 1550 et l'autre de 1614. Cette dernière était accompagnée du monogramme de N.-S. et de celui de sa très-sainte mère. Venaient ensuite ces lignes : « Maître Ambroise Fourrier, docteur en théologie, chanoine » de l'église cathédrale de Saintes, cvré de cette paroisse de Neulhac (*sic*), a » posé cette pierre le IXe jovr de jvillet de l'an 1614. — Claude Anglade vicaire. »

La Révolution trouva pour curé à Neuillac, M. l'abbé Michel de Lamorinerie qui, en 1792, dut quitter sa paroisse et partir pour l'exil, afin de sauvegarder sa foi et ses promesses religieuses ; cet ecclésiastique mourut en Espagne. Nous aimons à faire revivre aujourd'hui le souvenir de ces généreux confesseurs de la foi.

Son prédécesseur, l'abbé Gaubert, avait été secrétaire de Mgr l'évêque de Saintes.

On estime dans le pays que cette cure actuellement peu importante, vu la mince population de la commune et l'éxiguité du bourg, était autrefois une des plus considérables du diocèse de Saintes, surtout au regard de ses revenus, et était donnée, par suite, à des ecclésiastiques recommandables. Suivant le pouillé de 1586, elle était à la nomination de l'évêque diocésain.

Au commencement du XVIIe siècle, Catherine de Redon, dame de Neuillac, épousa Raimond de Forgues, baron de la Rocheandry, grand-maître des eaux et forêts de France. [V. les Sainte-Hermine de Neulles.]

Jean-Zacharie de Lafaurie, baron de Villandreau, vicomte de Pommiers, etc., président à Mortier à la C. des aydes de Paris, était dit-on, Sgr du *Quint*, en la paroisse de Neuillac; ce lieu nous est présentement inconnu.

ROMAS.

Cette ancienne gentilhommière se voit sur la route de grande communication de Jonzac à Lonzac. A côté se trouvent la métairie de *Romas* et le moulin du même nom, mu par une belle nappe d'eau. On y voit un pont en pierre, récemment reconstruit sur le Trèfle, et qui porte la route déjà indiquée.

Ce fief appartenait autrefois aux Audebert et puis aux Michel, et relevait de Chadenac[1]. Dès 1680, Abel Audebert, écuyer, était Sgr de Villiers et de Romas; il avait épousé, en 1665, Sara de Verteuil. Cette terre passa ensuite à François Audebert, écuyer, major au régiment d'Orléans; elle échut, par alliance, à la maison Michel de Lamorinerie et par le mariage, en 1700, de Marie Audebert avec Izaac Michel, Sgr de Diconche et de Treillebois, conseiller du roi, lieutenant-criminel de la sénéchaussée de Saintonge et du présidial de Saintes. Cette terre sortit de la maison Michel de Lamorinerie, vers 1779, et fut vendue à M. Julien. On trouve sur les registres de la paroisse de Saint-Maur, à Saintes, et à la date du 8 janvier 1779, l'acte d'inhumation de Dominique Michel, Sr de Romas, écuyer, fils de messire Izaac Michel, écuyer, Sr de Lamorinerie et de feu dame Catherine Cotard, âgé de vingt-neuf années seulement[2].

Armes des Michel de Lamorinerie : d'or à la fasce d'azur, chargé de trois besants d'argent, accompagné de trois merlettes de sable.

Les registres de l'état religieux de la paroisse, remontent à 1666, ils constatent qu'en 1735, fut inhumée dans l'église de Neuillac, Marie Audebert, épouse d'Izaac Michel, ancien lieutenant-criminel de Saintes, décédée dans la communion de l'église catholique, à l'âge de cinquante ans. Prévost de Gautié signa le registre.

Le *Trèfle* limite, de l'E. à l'O., cette commune, qui se trouve placée sur le bord de l'ancienne voie romaine allant de Blaye à Jonzac et Cognac[3].

NEULLES.

316 hab. — 590 hect.

La petite église de Neulles, paraissait dès 1402, dédiée à la Très-Sainte Vierge; et la cure était à la présentation de Mgr l'évêque du diocèse, d'après le pouillé de 1586.

1. Note de M. de L..., mars 1860.
2. Note de M. de L..., 30 août 1860, et 16 juin 1862. — 3. Voir *Notice sur le pays des Santons*.

L'église, en style roman, avec un ossuaire, dont la porte se voit extérieurement, avait été restaurée sous la période ogivale; ce n'est plus à présent qu'une ruine. A droite, se voient les restes d'une chapelle dite de *Bois-Seguin*. Voici l'inscription de la cloche :

SAINTE VIERGE PRIEZ POUR NOUS
GANSBERG FONDEUR 1780. JEAN BRAUD FABRICIEN.

Cette commune est bornée au levant par le ruisseau dit l'*Oulette*, au couchant, par celui du *Breux* et au midi par le *Trèfle*. Ces trois cours d'eau en font comme une presqu'île[1]. — Les registres publics remontent à l'an 1626.

GENTILHOMMIÈRE DE NEULLES

APPARTENANT AUX SAINTE-HERMINE.

Cette maison, illustrée par ses alliances et ses services, est originaire de l'Aunis[2].

Aimeric de Sainte-Hermine, chevalier, rendait en 1342, un aveu des fiefs qu'il possédait dans les paroisses de Neusles, Husseau et Chadenac, à Aymar, Sgr d'Archiac.

Jean de Sainte-Hermine, valet, rendit en 1400, à Aimar d'Archiac, son aveu pour les terres que possédait, en 1342, Aimeric de Sainte-Hermine, en les paroisses de Neusles, Neuillac, Husseau, etc., et les lui vendit en 1429; il servait en 1418, dans la compagnie de Pierre Bouquet.

Armes : Cette famille porte d'hermine plein.

Eustache et Aimeric de Sainte-Hermine, parurent aux troisième et septième croisades, XIIe et XIIIe siècles[3].

Le portrait d'Aimeric se trouve au musée de Versailles (salle des croisades).

On voit à Neulles trois habitations qui ont donné des titres à leurs anciens possesseurs : *Minot*, où se trouve un moulin sur le Trèfle, *La Vigerie* et *Bois-Seguin*. Minot dépendait du Gibaud, appartenant à la famille de Beaumont. Marie-Anne de Beaumont, sœur de l'évêque de Saintes, Mgr Léon de Beaumont, se disait dame de Minot. La Vigerie est située à l'extrémité N.E. de la paroisse. Marie Rataud, dame de La Vigerie, épousa, en 1557, Jean Audebert de la Sicaudière, de Cubillac, etc. Pierre Audebert, Sgr de La Vigerie, épousa Jeanne de Nossay; — Jean Audebert, écuyer, Sgr de La Vigerie, de la Haye, etc, s'unit 1° à Catherine de Laporte; 2° à Jeanne de Cumont en 1673; — Paul Audebert, écuyer, Sgr de La Vigerie. Cette terre appartint ensuite à la famille Fontguyon de Montalembert.

1. *Statist. du dép.*, 2e partie, p. 265. — 2. *Diction. des familles de l'anc. Poitou*, par Beauchet-Filleau.
3. *Nobl. de Fr. aux crois.*, p. 215 et 262.

Bois-Seguin, actuellement en ruines, était au XVII[e] siècle à Foucher de Bois-Seguin. Par le mariage de Louis Dugros, avec Anne Foucher de Bois-Seguin, cette terre leur échut et leur fils, né en 1648, s'intitulait François du Gros de Bois-Seguin. Cette famille doit exister encore aujourd'hui.

CÉLÉBRITÉ LOCALE.

Le dernier curé de Neulles, au moment de la Révolution, M. l'abbé Bouynot[1], né à Saint-Maurice-de-Tavernolle, vers 1755, et qui desservit la paroisse dix ou douze années, fut exilé en Espagne, pour refus de serment à la constitution civile du clergé, en 1792. Il est mort en exil, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Cet ecclésiastique a publié une grammaire espagnole-française, qui dut rendre d'importants services aux nombreux confesseurs de la foi, ses compatriotes, déportés en Espagne, sur la fin du dernier siècle. Cette grammaire y fut imprimée vers 1794.

Les ressources que l'abbé Bouynot se procura comme professeur de langues française et latine, tant au collége royal de Valence, que chez le comte d'Orgas, grand d'Espagne, adoucirent les rigueurs de son exil, et après la Révolution, ils rendirent sa position à l'étranger tellement avantageuse, qu'il ne songea plus à en sortir. Il écrivait à son frère, en 1817, que la privation des relations de famille, était la seule cause de ses regrets. L'abbé Bouynot refusa modestement une place d'instituteur dans le palais même du roi à Madrid. Peu avant la Restauration, il vit le duc d'Angoulême en Espagne. Rentré en France, ce prince se rappela l'exilé et lui envoya, en 1816, par l'entremise du duc de Duras, la petite décoration du lis.

Pour faire faire à nos lecteurs une entière connaissance avec ce vénérable prêtre, nous transcrirons presque en entier, sa belle profession de foi faite, non sans un grand courage, alors que le gouvernement exigeait le serment à la constitution civile du clergé. Elle porte le cachet de cette charité catholique, comme de cette fermeté doctrinale digne des premiers temps de l'Église :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Il est du devoir d'un vérita-
» ble chrétien et surtout d'un prêtre, de ne jamais trahir la vérité; elle doit-
» être sur ses lèvres comme dans son cœur. Pénétré de ces principes, je
» déclare avoir fait le serment civique, pour ce qui est du ressort de la puis-
» sance temporelle ; jamais personne n'y sera plus fidèle que moi. L'évangile
» me l'ordonne, quiconque ne serait pas fidèle à la nation, à la loi et au roy,
» paraîtrait un monstre à mes yeux ; mais comme je suis convaincu que le
» serment que l'on exige de moi aujourd'hui contre le spirituel, tend à anéan-
» tir la hiérarchie établie par N.-S. Jésus-Christ, et bouleverse par-là même
» ma conscience, et que l'assemblée nationale a décrété que nul ne peut être

1. Un de ses arrières-neveux, le jeune Bouynot, est actuellement élève du petit-séminaire de Montlieu.

» inquiété pour ses opinions même religieuses, je proteste, à la face du ciel et
» de la terre, que je ne le prêterai jamais, moyennant la grâce de Dieu, à
» moins que l'autorité de l'Église, à laquelle je me fais gloire d'être soumis
» pour le spirituel, de même que je me glorifie d'être soumis à la puissance
» civile pour le temporel, ne me le permette. Mon premier devoir est donc
» d'attendre, à l'exemple de mes supérieurs dans l'ordre hiérarchique, la
» réponse du successeur de saint Pierre...

» Ministre d'un Dieu de paix, j'exhorterai toujours mes paroissiens à main-
» tenir cette paix, et je me flatte qu'ils ne la troubleront jamais. Je leur
» apprendrai, autant par mon exemple que par mes paroles, ce que dit J.-C.,
» qu'il faut rendre à César, ce qui appartient à César, et à Dieu, ce qui est à
» Dieu. Tels sont mes sentiments, tel est l'abrégé de ma doctrine. Je l'ai
» exposée comme je ferais mon testament de mort. Je la crois conforme et la
» soumets à celle de notre mère la sainte Église catholique, apostolique et
» romaine, dans le sein de laquelle je veux vivre et mourir moyennant la
» grâce de Dieu... »

CANTON DE SAINT-GENIS.

12,970 hab. — 20,855 hect.

Ce canton, formé de l'ancienne châtellenie de Plassac et de parties de celles de Pons, Jonzac et Cosnac, se compose de terres arables très-productives et que, depuis quelques années, on se hâte de transformer en vignobles, de prairies arrosées par la Gironde, la Sévigne et divers ruisseaux, et de vastes taillis de chêne, que la vigne commence aussi à envahir.

Il comprend 17 communes, savoir :

NOMS DES COMMUNES.	ETAT MANUSCRIT de 1327.	POUILLÉ DE 1402.	POUILLÉ de 1586.	DOCUMENTS DIVERS.
Antignac	Capitul. de Antognhac.		Ecclesia d'Antoignan.	
Bois		Eccl. Sti Petri de Bosco	Idem.	
Champagnolles	Cap. de Champanholes.	— Sti Petri de Champagnolles.	Idem.	
Clam	— de Clam.			
Clion		— Sti Andreæ de Clyon.	Idem.	
St-Dizant-du-Gua	Prior. Sti Dicencii. de Vado.	— Sti Dizantii de Vado.		Eccl. de Gado, charte de 1117.
St-Fort-sur-Gironde	Cap. Sti Fortunati.	— Sti Fortunati.	Eccl. Sti Fortunati prope cosnacum.	
St-Genis-de-Saintonge	— Sti Genessii.		Prior Sti Genisii.	
St-Georges-de-Cubillac		— Sti Georgii de Cubillac.	Eccl. Sti Georgii de Cubillaco.	
St-Germain-du-Seudre		— Sti Germani du Seudre.	— du Xeudre.	
Givrezac				
St-Grégoire-d'Ardennes				
Lorignac	— de Lornhaco.		Vic. perp de Lorigniaco.	
Mosnac	— de Maunaco.	— Sti Saturnini de Mosnac.	Eccl. de Mosnaco.	
St-Pallais-de-Phiolin		— Sti Palladii de Feolins.	— de Fieulo.	Longa-Faisola, charte de 1178. (D. Fonteneau.)
Plassac	— de Plassaco	— B. M. de Plassaco.	— B. M. de Plassaco.	Plassacum, 1370
St-Sigismond-de-Clermont.	— Sti Sigismundi.	— Sti Sigismundi de Claromonti.		

ANTIGNAC.

173 hab. — 243 hect.

La petite église d'Antignac, actuellement desservie par le curé de Clam, forme un simple rectangle avec abside sémi-circulaire de la phase romane; on y remarque le grand et le petit appareil, l'abside est revêtue extérieurement d'une maçonnerie en moellons, noyée dans un mortier ordinaire. Elle est intérieurement voûtée en cul de four; il existe une travée de voûte en berceau au-dessus du chœur; le reste de la nef n'est pas voûté. La porte est à plein-cintre, mais sans ornementation, de même que les fenêtres. Le clocher est de forme carrée et appartient à l'époque romane, mais il a été surélevé de quelques pieds de maçonnerie et on l'a coiffé d'une charpente élancée, revêtue de tuiles plates. La cloche, fondue il y a peu d'années, a été tout nouvellement brisée[1].

Cette église est dédiée à saint Pierre, prince des apôtres, dont la fête se célèbre le 29 juin, si c'est un dimanche, ou bien le dimanche qui suit immédiatement[2].

On voit, non loin de l'église, les restes d'une ancienne maison, possédée actuellement par M. Canolle, avocat et maire de Jonzac. Ce manoir se nomme *Fontguyon* et a du appartenir, au XVII[e] siècle, à la famille de Montalembert, branche dite de Fontguyon.

Cette commune est bornée au N. par le *Trèfle*, petite rivière poissonneuse et qui se jette dans la *Sévigne*, près de Mosnac.

On présume qu'il a existé jadis un moulin à poudre au lieu dit les Poudriers[3].

Quand on se rend de Saint-Georges à Antignac, le petit clocher de cette dernière paroisse élève sa flèche sur un point déjà culminant, au milieu d'une riante campagne, dont le vaste horizon aux contours bleuâtres, semble s'étendre à l'infini. C'est un des plus beaux aspects de notre Saintonge. Ainsi s'est-il offert à notre admiration dans une brillante journée du mois de juin.

La *Statistique du département* parle de vieux pans de murailles à Antignac, qui feraient croire, dit-elle, à l'existence d'anciennes fortifications. Seraient-ce les restes d'un antique manoir, possédé par la maison d'Etampes?

En 1704, François-Henri d'Etampes, comte de Valençay, se disait Sgr d'Antignac, Saint-Germain-de-Luzignan, etc.

En 1789, Louis d'Etampes, marquis de Mauny, possédait les mêmes terres.

1. Nous avons plus d'une fois remarqué le peu de durée des cloches de notre temps.
2. Extr. des notes fournies par M. l'abbé Richard, curé de Saint-Pallais.
3. *Statist. du dép.*, 2[e] part. p. 266.

GÉOLOGIE[1].

Un groupe de calcaires à *exogyra auricularis*, existe entre Antignac et Jonzac, et entre ce dernier site et Saint-Hilaire-du-Bois ; on le voit encore placé au sud d'une bande de calcaires à *rudistes*, aux environs de Lorignac. [W. Manès, page 153].

Les grès calcaires abondent aux environs d'Antignac et de Jonzac.

Près d'Antignac, ils paraissent former deux bancs distincts, qui sont compris entre les calcaires durs sub-cristallins ; le banc inférieur, puissant d'un mètre à trois mètres, s'observe au village de Geay, sous les moulins à vent d'Antignac, et à l'entrée du bourg. Sur les deux premiers points, il est exploité souterrainement et à Antignac même ; il contient une assez grande quantité de térébratules et d'exogyres. [W. Manès, page 154.]

Les calcaires durs, massifs, à grains serrés, desquels on tire des blocs de grandes dimensions, très-propres à confectionner des bacs à eau (timbres), se trouvent aux environs de Pons, Antignac et Lorignac. (Celui de Lorignac est plus grossier et moins résistant à la gelée).

Calcaires durs, carrière des Morins, au-dessous du banc inférieur des grès calcaires d'Antignac. [Idem, page 155, 156. — V. Lorignac.]

Bande ou ligne médiane de craie dure, à rudistes et exogyres, à Antignac, Lussac, Saint-Germain et Jonzac ; elle fournit des pierres demi-dures, blanches ou grises, à grain fin et serré, peu pesantes, non gélives et faciles à tailler à vive arête. [Idem, page 233.]

BOIS.

918 hab. — 2,103 hect.

Cette commune se disait autrefois Saint-Pierre-des-Bois, ce qui était plus rationnel et prêtait moins, dans le langage usuel, aux acceptions amphibologiques[2].

Le souvenir, conservé jusques-là, de sa dédicace au prince des apôtres, a disparu durant la tourmente révolutionnaire.

L'église de cette paroisse, est remarquable par sa forme régulière et ses jolies proportions. Elle relevait autrefois de l'abbé de Saint-Etienne de Mortagne.

La nef, remontant à la période romane du XII[e] siècle, se compose de trois travées de voûte en berceau, de construction postérieure, ce semble, à l'édifice.

1. V. *Descrip. phys., géolog. et minéral. du dép. de la Char.-Inf.*, par M. W. Manès.

2. Ainsi l'on dit tous les jours, j'ai rencontré le curé *de Bois*, avez-vous vu le maire *de Bois*, l'église *de Bois ?* Que vous voulait cet homme, cette femme *de Bois ?* Je viens d'acheter de la pierre *de Bois*, etc.

Chaque travée est séparée par une haute colonne à chapiteau orné de feuillages roulés en volute sur les angles, et accompagnée d'un pilastre à droite et à gauche. Sur le transept se trouve le clocher, qu'on dirait avoir été réédifié vers la fin de la période ogivale, sur un plan octogone, et dont la voûte allongée et à nervures, élevée de 13 à 14 mètres au-dessus du sol, appartient à l'époque ogivale tertiaire.

La cloche, pesant environ 300 kilogrammes et coulée au XVIIe siècle, porte l'inscription suivante, que le temps et la mauvaise conformation des lettres, rendent presque illisible[1] :

IE SVIS ETE FAITE POVR SERVIR A DIEV
EN LEGLISE DE S. PIERRE DE BOIS PAR. ANTOINE DE SIGNAC
ESCVIER PRIEVRT MESS... AM... AIT — ET M IEHAN
RAIMOND VICAIRE.

La voûte de la chapelle de la Sainte Vierge, placée à droite, appartient à la même phase ogivale, ainsi que les deux travées du sanctuaire et de l'abside ; la chapelle non restaurée, formant le bras gauche de la croix, est dominée par une voûte en berceau surbaissée et passablement disgracieuse, dont la construction ne paraît pas très-ancienne.

Nous n'avons pu retrouver les croissants qui, d'après M. le prince de Ponts Asnières[2], avaient été sculptés sur les clefs de voûtes, réellement ornées jadis d'armoiries, mais qui ont sans doute été grattées durant la Révolution. Cet édifice, comme tant d'autres de la même période, possède une crypte ou ossuaire, placé sous la chapelle sud et qui vient d'être découvert en janvier 1862, alors qu'on procédait au déblai de l'ancien cimetière environnant l'église. Cette crypte était remplie de débris humains. Elle possède une voûte en berceau, avec corniche peu saillante et circulaire dès la naissance de la voûte.

On a trouvé dans cet ossuaire divers fragments de sculptures religieuses : 1° statue de sainte Catherine, haute de 60 centimètres, dont l'épaule gauche brisée, a été pourtant retrouvée ; la tête manque ; 2° des têtes d'anges et d'enfants ; 3° fragments d'une statue d'un guerrier ; 4° l'écusson de la famille d'Asnières, qui jadis devait se trouver dans l'église ou sur sa façade. On suppose que l'enfouissement de ces objets d'art est antérieur à la Révolution[3].

L'architecte chrétien avait déployé un grand luxe de détails sur le portail de cette église ; dix colonnes portaient jadis cinq voussures concentriques, avec moulures plates interposées ; quatre colonnes ont été enlevées de chaque côté. Les arcs sont ornés d'un câble, de dents de scie et de têtes de diamants. De

1. Cette inscription a été relevée par M. l'abbé Rullier.
2. *Mém. sur les sires de Pons*, in-8°, 1845, p. 67.
3. Extr. des notes fournies par M. l'abbé F.-C. Richard.

chaque côté du portail et séparées de lui par une haute colonne qui monte jusqu'au fronton, se voient deux appendices de fausses portes un peu étriquées.

Au-dessus du portail, règne une jolie arcature, qui reposait primitivement sur neuf colonnes ayant chapiteaux ornés de dents de scie ; les neufs fûts de colonnes ont été enlevés. L'extrémité triangulaire du fronton, dans lequel est une fenêtre cintrée, a été rendue irrégulière par les injures du temps.

Toute cette façade, digne de l'attention des archéologues, exigerait de promptes et intelligentes réparations. Elle est disloquée au centre, presque entièrement disjointe, et dépourvue de dix-sept fûts de colonnes qui en faisaient jadis l'ornement.

Nous avons remarqué trois tableaux, qui ne sont pas sans mérite, placés au fond de l'abside : un crucifiement de N.-S., la femme adultère pardonnée et Magdeleine en présence du divin jardinier.

SAINT-ANTOINE.

Le hameau dit de Saint-Antoine, où se voyaient, il y a quelques années, les ruines de l'ancienne chapelle des frères *Antonins*, dépend aujourd'hui de la commune de Saint-Genis. On raconte, sur les lieux, que l'acquéreur de cette chapelle la renversa et fit servir ses débris à l'érection d'un moulin, que la foudre frappa à deux ou trois reprises différentes.

Ce moulin fut considéré dès lors comme un objet maudit, et le propriétaire se décida à le démolir. Quant à la colonie agricole des religieux *franciscains*, fondée au même lieu, en 1841, elle est enclavée dans la commune de Bois. Nous allons rendre compte des deux communautés.

Au XI[e] siècle, l'épidémie dite *feu sacré* ou *feu de Saint-Antoine*, donna naissance à l'institut des frères Antonins. Ces religieux s'étaient voués au soulagement des personnes atteintes de cette maladie pestilentielle qui, dès son apparition, fit d'affreux ravages dans nos provinces. Fondée vers 1096, par quelques gentilshommes charitables, l'association avait été mise sous l'invocation de saint Antoine, patriarche d'Orient. Elle ne fut approuvée qu'en 1297, par le pape Boniface VIII, alors que le chef-lieu de l'ordre était à Montmajour-les-Arles, et que l'association possédait de nombreux établissements dans la plupart des pays catholiques. Un manuscrit, déposé dans la bibliothèque du château d'Orignac et remontant à l'année 1598, mentionne, page 46, la croix et la terre des *Hospitaliers*, limitrophe du fief d'Orignac ; nous n'hésitons pas à faire remonter au XIII[e] siècle, l'origine de cet établissement saintongeais.

En 1841, quelques personnes religieuses, à la tête desquelles était M. l'abbé Fournier, curé de Saint-Martin, de la ville de Pons[1], érigèrent à l'O. du village de Saint-Antoine, sur un bien assez improductif, acheté de M. de Laroche Tolay, une *Colonie agricole*, dirigée par des frères de Saint François

1. V. *Biogr. Saint.*

d'Assises. Sous la main de ces religieux et des jeunes enfants qu'ils forment à l'agriculture, le premier des arts, les cent vingt hectares de landes, bruyères et ajoncs, dépendant de l'établissement, ont pris un aspect inouï de prospérité. La colonie de Saint-Antoine est un nouvel exemple, entre mille, du perfectionnement moral et matériel qu'atteignent les ordres religieux quand ils se fixent dans un pays sauvage et infertile. En septembre 1857, S. Em. le cardinal Villecourt, résidant maintenant à Rome, dans sa visite à son ancien diocèse de la Rochelle et de Saintes, est venu revoir la colonie de Saint-Antoine, qu'il avait autrefois patronnée et qui, dans ces derniers temps, a beaucoup agrandi ses bâtiments d'exploitation. Elle s'est donnée une petite chapelle décente, où nous avons remarqué quelques tableaux, représentant : saint François-d'Assises, patron de la maison, saint François-de-Paule. et saint Isidore, laboureur.

Une pratique d'abnégation chrétienne, leçon de haute sagesse, est en usage dans cette communauté, et elle fit sur nous une vive impression. Près d'un petit bois de chênes et de charmes, où dans le printemps les oiseaux du ciel font entendre leurs ramages, se montre le modeste cimetière de la communauté. Sept petites croix de bois marquent la place où reposent, sous une couche de gazon, sept religieux enlevés déjà à leur pénible tâche. D'autres emplacements inoccupés et en nombre égal aux frères encore vivants, et qui s'ouvriront successivement, sont marqués et dessinés dans ce champs du repos. Tous connaissent leurs futures demeures et vont de temps en temps s'agenouiller près de cet étroit domaine : c'est comme leur apprentissage de la mort. Le père supérieur nous montra sa place au milieu de ses religieux.

Que d'hommes du siècle auraient besoin de venir ici, pour réfléchir, et imposer silence aux passions qui les tyranisent !...

CHATEAU DE LA CHAPELLE.

Ce castel, relevant de la sirerie de Pons, fut très-anciennement possédé par les familles de Brunet et d'Asnières, dont nous donnons ci-après la généalogie.

D'après la *Statistique du département*[1], Henri IV y aurait reçu l'hospitalité, sans doute du vivant de Jacques d'Asnières.

Peu avant la Révolution française, le vieux marquis Henri-Paul d'Asnières habitait ce château avec quelques domestiques. A la suite d'une de ces tristes et longues veillées d'hiver, le chêne venait de s'éteindre dans l'âtre séculaire de la grande salle. Tout le monde allait se livrer au sommeil, pendant que la neige tombait à flocons pressés. Les chiens de la ferme, auxquels répondaient ceux des hameaux voisins, hurlaient de minute en minute. C'était à glacer

1. 2e partie, p. 67.

2. Ayeul de Mme Louise d'Asnières du Repaire, qui habite aujourd'hui le manoir de Saint-Denis, commune de Chenac.

d'effroi les plus intrépides. Une baguette de fée semblait avoir relégué tout à coup le vieux manoir dans les steppes glacées et inhospitalières de la Sibérie. A peine minuit avait-il sonné, que les murs du château sont ébranlés et qu'un fracas épouvantable met sur pied tous les gens du vieux manoir. Trente ou quarante brigands avaient envahi l'asile du marquis : la porte extérieure du vestibule venait de céder sous l'action puissante d'une poûtre trouvée dans la cour et qui, balancée dans les mains des bandits, puis poussée contre l'antique fermeture, avait disloqué et rompu ses ais mal assujettis. Le marquis d'Asnières, en brave chevalier, et quoique âgé de plus de quatre-vingts ans, demandait son épée, mais personne ne lui répondait ; ses domestiques étaient retenus prisonniers, lui-même était gardé à vue dans sa chambre et, pendant deux ou trois heures, il assista au pillage de son logis. Quand l'œuvre de brigandage fut consommée, les voleurs se retirèrent au travers des bois ; on en vit quelques-uns suivre le vieux chemin saunier de Brie à Cozes. A la suite de ce malheur, la Révolution survint.

Le château de La Chapelle, sur lequel la nation ne fit pourtant point main-basse, fut vendu, en 1832, par les héritiers d'Asnières. La *Statistique du département* le place à tort dans la commune de Champagnolles, et mentionne que M. Hervé, député de la Gironde, à qui il appartenait, l'avait rebâti à la moderne, tandis qu'il l'avait seulement restauré.

En 1855, le feu ayant pris dans une des chambres du château, le consuma en entier ; M. le chevalier Lafenêtre, son propriétaire, vendit, peu après, le bien en détail, de sorte qu'il n'existe plus que le souvenir de ce manoir qui, pendant cinq cents ans, abrita une famille à laquelle l'Église et l'État dûrent plusieurs hommes remarquables.

ANCIENS SEIGNEURS DE LA CHAPELLE.

Gombaud de Brunet, chevalier, Sgr de La Chapelle fut marié à Bonne de Mauvisse ; celle-ci, légataire de son mari, se remaria avec Arnaud Dupuy.

Marguerite Dupuy, leur fille, dame de La Chapelle, épousa André *Alias Drouet* d'Asnières[1], huitième possesseur du château d'Asnières, près Pons, institué héritier par testament de son père, en 1401[2]. Drouet prit part, en qualité de chevalier, au tournoi donné en 1414, par Jean duc de Bourbon, où seize Français se battirent contre autant d'Anglais.

Seguin d'Asnières, après la mort de Marguerite Dupuy, sa mère, se dit Sgr de La Chapelle et de Malésière ; il possédait aussi le Breuil de Villars. Son frère, Pierre d'Asnières, fut prieur de Saint-Eutrope à Saintes. Seguin

1. Cette généalogie a été dressée en 1859 au vu des papiers de la famille, qui nous ont été obligeamment communiqués par Mme du Repaire, née d'Asnières.

2. Le marquis d'Asnières la Chataigneraye dit Drouet mort sans postérité et il marie Gombaud IV d'Asnières avec Marguerite du Puy, branche de Thouars ; Seguin serait leur fils.

avait épousé, en 1447, Catherine Fricon dont la mère était Jeanne de Ponthieu. Un de leurs enfants fut prieur de Bois[1]. Seguin rendit hommage au roi en 1460, pour son fief d'Asnières ; il parut au ban de la noblesse de Saintonge, convoqué par Louis XI, en 1467.

Jean d'Asnières, écuyer, Sgr d'Asnières, La Chapelle, le Breuil, la Malésière, le Bougeron, etc., fut marié 1° en 1472 à Jeanne Aisse ou d'Aitz de Touvérac [V. Sentence de la sénéchaussée de Saintes, de 1482] ; 2° à Jovine ou Louise des Glenets, *alias* Glenais[2], fille du Sgr de Jars, près Montlieu. Jean réédifia le logis de La Chapelle, et agrandit les possessions de sa seigneurie ; il fut Sgr de *La Salle*, de *Beissac*.

Jean II d'Asnières, écuyer, Sgr de La Chapelle, des Tousses, etc., marié en 1492, 1° à Jeanne Suard ; 2° en 1500, à Jeanne de la Chassaigne. Il acheva de bâtir et d'agrandir La Chapelle ; il réédifia aussi une partie du châtel d'Asnières ; il était mort avant 1561.

François d'Asnières, écuyer, fils de Jean d'Asnières et de Jeanne de La Chassaigne, fut marié, en 1520, à Françoise de Maisonnais ; gentilhomme de la chambre du roi, il parut, en 1530, à la montre de la noblesse du Poitou, et fit, en 1549, le dénombrement de ses fiefs[3].

Jacques d'Asnières, écuyer, Sgr de La Chapelle, de Maisonnais, etc., marié en 1567, à Marguerite de la Guyonnie de Derves, était, en 1570, un des plus forts appuis du parti calviniste [V. Cosnac, de Saint-Thomas, canton de Mirambeau], et avait le titre de capitaine du régiment de son nom ; ce fut sous lui qu'Agrippa d'Aubigné fit ses premières armes ; il eut cette même année, le titre de son porte-enseigne, ayant à peine vingt-ans. En 1576, d'Asnières était commandant de la ville de Pons. A cette occasion, Henri IV lui écrivait de Thouars, le 25 de mai, pour qu'il pourvut à l'entretien des provisions de la place. En 1579, le même prince lui prescrivait de se rendre à Pons, pour parer à une attaque projetée par l'ennemi. Nous reproduisons cette lettre inédite avec plaisir, et sans rien changer à son style original :

« Monsr Dasnyeres ayant eu advys certain que nos ennemys sassemblent
» ceste nuit pour parler dune entreprise qu'ils ont sur la ville de Pons de
» St Jehan ou sur moy jay bien voulu aussy tost vous en advertir et prier

1. Il serait possible qu'on lui dut les substructions ogivales de l'église de Bois, portant l'écusson de la famille.

2. Une des tables généalogiques possédée par Mme du Repaire, marie Jean II avec Mlle des Glenets, en premières noces, et avec Jeanne Suard en deuxièmes ; elle allie Jean III, frère du précédent, avec Jeanne de la Chassaigne.

3. Duch d'Asnières, commandant la noblesse de Saintonge et d'Angoumois sous Henri IV, Robert d'Asnières, chevalier de Saint-Pallais, tué dans la campagne d'Italie, et N... d'Asnières, archevêque de Vienne, étaient, dit-on, tous les trois frères de François. Duch et François d'Asnières furent tous les deux faits prisonniers à la bataille de Jarnac, où fut assassiné le prince de Condé. Un arrêt du parlement de Bordeaux, du 6 avril 1569, les condamna à être décapités ; mais le jugement ne reçut point son exécution.

» de vous acheminer jncontinant la p[nte] receue en lad. ville de Pons po' —
» pour — pourvoir a la conservation dycelle selon la parfaite confiance que
» jay en vous et faire tenir les habitans sur leurs gardes, et nestant la p[nte]
» a aultre fin je me recommanderai bien affectionnement à votre souvenir
» pryant Dieu q[l] vous ayt Mons[r] Dasnieres en sa saincte garde.

» A Pons ce XII[me] juin 1579.

» [De la main du roi] V[re] bien asseure et meilleur amy

» Henry de Bourbon.

» Mons[r] Dasnieres je vous prye donner le
» mesme advis à Mons[r] de S[t] Mesme et me
» mander ce que pourrez decouvrir dans le pays.»

En 1580, autre lettre du même prince[1], pour inviter M. d'Asnièrs à se rendre en compagnie du comte François de La Rochefoucauld, sous les murs de Sainte-Bazeille[2], dans l'Agenais, que le roi désirait secourir et dont il regardait la possession comme intéressant toute la Guyenne.

Jacques d'Asnières fit, en 1586, un partage avec ses frères Olivier et Pierre, et nous pensons qu'à partir de cette époque, il laissa reposer sa vaillante épée.

Léon d'Asnières, écuyer, Sgr de La Chapelle, de Grenne, etc., marié en 1605, à Gabrielle de Lezay-Lusignan, passa en 1629, une transaction avec les PP. jésuites de Saintes, le duc d'Epernon et le prieur de Poitiers touchant le fief des *Sarmillères*, près Plassac, qui avait été inféodé à Gombaud d'Asnières, un de ses ayeux, en 1235. [V. *Généalogie complète des Sgrs d'Asnières*, par le prince de Pons la Chataigneraye.]

Robert d'Asnières, écuyer, fut marié en 1637, à Marie de Barbezières, qui lui avait porté 30,000 livres. En 1656, Robert était encore dans le parti de la réforme. En 1660, il passa une transaction avec le duc de Candalle.

François II d'Asnières, écuyer;

Henri-François, son frère, marié à Henriette-Céleste Bretinauld, le 3 avril 1709, colonel dès 1702, du régiment des gardes-côtes établi à Champagnolles.

Henri-Paul d'Asnières, écuyer, marié en 1743, à Marie-Anne d'Asnières, sa cousine-germaine, vota, en 1789, pour son fief de Saint-Denis, à l'assemblée convoquée à Saintes, pour les Etats-généraux.

Léon d'Asnières, écuyer, lieutenant-colonel des mousquetaires, capitaine des gardes-côtes de Mortagne en 1761, vota en 1789, à l'assemblée convoquée à Saintes pour les Etats-généraux, au regard de son fief de La Chapelle, et mourut en 1806.

1. Ces lettres font partie des archives particulières de M[me] de Lacroix du Repaire, née d'Asnières.
2. On y a établi une station du chemin de fer du Midi, que nous avons traversée en octobre 1859.

Armes : d'argent à trois croissants montant de gueules posés 2 et 1. Ces armes avaient probablement été conquises par Guillaume d'Asnières, banneret, croisé, qui assista à la septième croisade, où commandait saint Louis en 1248, et qui était à Damiette en 1249. — Son portrait se trouve dans la galerie historique de Versailles. — Un Jean d'Asnières fit partie de la première croisade, de 1096 à 1145[1].

Les seigneurs de La Chapelle formaient la branche aînée de la maison d'Asnières[2], arrêt du parlement de Paris du 4 février 1785, et lettres-patentes du roi, données à Versailles, au mois d'avril 1787.

M. Eugène d'Asnières qui vient de mourir — 1859 — à La Barde, près Jarnac (Charente), représentait la branche aînée. Il a laissé trois fils : MM. Henri, Adolphe et Eugène d'Asnières. A la branche cadette appartient M. Jean-Baptiste-Auguste d'Asnières, marquis de la Chateigneraye, dit le prince de Ponts, habitant le Loiret.

LA BARDE.

Ce château, dont les ruines couvertes de ronces et les souterrains a demi-comblés, ont aujourd'hui quelque chose de tristement mélancolique et que les gens du pays ont regardé longtemps comme une sorte de repaire d'esprits malfaisants, était au commencement du XVI[e] siècle, entre les mains de Jehan Vidaut de Romefort, écuyer, Sgr de Chassagnes (Arces), et de Saint-Pallais-sur-Mer, échevin à Saintes en 1525, qui portait d'or au pal de gueules. Sur la fin du XVI[e] siècle, ce château était passé dans la maison de Lâge, et y était encore au moment de la Révolution.

Le Nobiliaire manuscrit, possédé par M. Fromy, établit ainsi les Sgrs de La Barde, antérieurement sans doute au XVI[e] siècle :

Jean du Gravier, marié à Jacquette Ambaud ;

Jean II du Gravier, marié à Louise Ravalet ;

Gabriel du Gravier, marié à Esther Vidaut ;

Daniel du Gravier, marié à Marie Laseur.

Armes : d'argent semé d'hermine à un lion rampant de gueules, lampassé de même, deux griffons ailés pour supports. [V. Bonlieu.]

BONLIEU.

1515 — René de Lâge, Sgr de Bonlieu, marié à Françoise de Chaperon, rendit hommage pour l'hôtel de Volude[3].

1. *Nobl. de Fr. aux croisades*, p. 167et 250.

2. Dans sa Chorographie de la Saintonge, le docteur Nic. Alain, mentionne cette ancienne famille, in-4°, 1598.

3. Dit par erreur *Volade*, dans la *Chesnaye des Bois*, t. VIII.

Léon de Lâge de Volude, marié en 1531, à Jeanne Joubert.

1594 — Clément de Lâge, marié à Hilairie Nicolas.

Paul de Lâge, marié à Jacquette d'Asnières, est ainsi devenu Sgr d'Asnières, pour partie.

Paul II de Lâge, Sgr d'Asnières, allié à Izabeau Jourdin.

Pierre de Lâge, marié à Françoise du Gua; dans le même temps vivait François d'Asnières, Sgr de Bonlieu en partie[1].

Léon de Lâge, Sgr de La Barde, au XVI[e] siècle, marié à Anne d'Asnières.

Gabriel de Lâge, Sgr de Bonlieu, marié à Eléonore du Gravier.

Armes : d'or à une aigle éployée de gueules pattée et becquée de sable.

En 1789, François d'Isle, Sgr de Bonlieu, vota à l'assemblée tenue à Saintes pour les Etats-généraux. — Armes : de gueules à deux chevrons d'or et trois croissants d'argent.

MALVILLARS, MARVILLARS OU MAIL-VILLARS.

Ce manoir, habité aujourd'hui par M. Beauviel, ancien avoué, était aux XV[e] et XVI[e] siècles, une des possessions de la famille d'Asnières. [V. Bois.] Il appartint durant plus d'une moitié du XVIII[e] siècle et jusqu'à la Révolution, à Henri-Mathieu d'Isle, né en 1744, chevalier, Sgr de Ballode, Malvillars, Beauchêne et Théon. C'était un brave officier de la marine royale et qui servit ensuite avec distinction dans l'armée de terre, où il fut nommé lieutenant-colonel du régiment de Nouailles-infanterie, et décoré des ordres de saint Lazare et de saint Louis; [il avait épousé, en 1773, Magdeleine-Thérèse du Breuil de Théon de Châteaubardon.

Henri-Mathieu d'Isle, vota à l'assemblée de Saintes, en 1789.

Armes : d'argent à trois roses de gueules, pointées et boutonnées de sinople, posées 2 et 1.

LAIGUILLON[2].

En 1789, Joseph-René Lefourestier de la Romade, vota à l'assemblée de Saintes pour les Etats-généraux, au regard de ce fief.

Les descendants de M. de la Romade, habitent encore Laiguillon, et continuent l'antique lignée des Lefourestier d'Orignac.

Armes : d'argent au lion de gueules, couronné d'or; *alias* d'argent, au lion couronné de gueules.

La commune de Bois est arrosée par la *Seudre* et le *Piou*[3].

1. Duch d'Asnières, avait acheté Bonlieu, au commencement du XVI[e] siècle; sa fille Anne d'Asnières, épousa Léon de Lâge. — Notes extraites des papiers de la famille d'Asnières.

2. Dit par erreur *Leguyon* dans *l'Etat de la nobl. de Saint. et d'Aunis, etc.*, publié, en 1861, par J.-B. Dumoulin, in-8°.

3. V. *Carte de l'arrond.*, par M. Lapeyrade.

BIOGRAPHIE LOCALE.

On dit qu'un ancien prieur-curé de la commune de Bois, l'abbé Pierre Cuppé, bachelier en théologie, chanoine régulier de Saint-Augustin, avait écrit, au XVIII[e] siècle, un livre intitulé *Le ciel ouvert à tous les hommes, etc.*, et on assure que cet ouvrage, d'une orthodoxie assez douteuse au point de vue catholique, n'a jamais été imprimé.

GÉOLOGIE.

Le quartz calcédoine mamelonné, de couleur jaunâtre ou bleuâtre, est disséminé dans les sables supérieurs de Saint-Antoine. [W. Manès, page 77.]

On y voit aussi le quartz calcédoine stratoïde à couches concentriques de diverses nuances; un échantillon, trouvé dans la lande de Saint-Antoine, rappelle les agathes d'Oberstein. [Idem, page 78.]

La lande de Mortagne et de Saint-Antoine est composée de sables silicieux jaunâtres ou rougeâtres, contenant énormément de cailloux siliceux disséminés; ainsi que des rognons applatis de grès, des plaques de silex poreux, des amas d'argile grise à poterie, et des nodules de minerai de fer. On y trouve quelques calcédoines mamelonnées et géodiques, qui offrent de très-belles teintes et sont susceptibles d'être taillées pour bijoux. [Idem, page 103, 184.]

CHAMPAGNOLLES.

1068 hab. — 1703 hect.

L'église, dédiée à saint Pierre, prince des apôtres, est une de ces anciennes constructions romanes, si nombreuses dans la Saintonge, et remontant aux premières lueurs du XII[e] siècle. Elle se compose d'une nef, formée de quatre travées séparées par des colonnes isolées, à demi engagées dans la muraille et portant un plafond moderne, en bois du nord, arrondi en forme de berceau. Une coupole allongée, de forme élégante et octogone, s'élève au-dessus du transept et est dominée par un clocher quadrangulaire assez élevé, à toit obtus. On y voit une cloche du poids de 600 kilogrammes, fondue en 1834, et qui a eu M. Ferdinand Lambert pour parrain, Marie Drillaud pour marraine, M. P. Legois, desservant. Le son de cette cloche accuse une fêlure. L'abside, voûtée en pierre, ainsi que les chapelles latérales, formant une croix latine, atteste la période romane et offre quelques chapiteaux historiés. La chapelle du côté gauche est dédiée à la Sainte Vierge; elle a perdu son abside arrondie, qui faisait le pendant de celle de droite et qui sert actuellement de sacristie. La chapelle du côté droit, existant dans son état primitif, est dite chapelle des

Touches, probablement parce que son entretien était autrefois confié aux Sgrs du château des *Touches*, et qu'ils y avaient peut-être leur sépulture.

L'extérieur des trois absides est singulièrement orné au gré de la foi expressive des artistes du moyen-âge. Les archivoltes des fenêtres sont chargées de sculptures en damier, de zig-zags, de billettes, de têtes de diamants, etc.; des mascarons, aux attitudes grotesques, soutiennent une frise à damier. Le XVe siècle a ajouté une fenêtre, actuellement murée, à cette abside romane qui a besoin d'intelligentes réparations. Le portail principal a été refait sous la période ogivale du XVe siècle. Son archivolte, à nervures prismatiques, est chargée de crosses végétales.

Le reste du fronton est demeuré intact et comprend, sur le premier plan, quatre arcatures avec colonnettes, et sur le second, deux seulement.

Dans le cimetière ancien qui entoure encore l'église, et bien qu'un nouveau, placé au N.-O., lui ait été récemment substitué, gît le fût d'une croix osannière de la période ogivale, sculptée avec intelligence, mais fortement dégradée, et qui aura été renversée durant la tourmente révolutionnaire.

Autrefois, Champagnolles était un prieuré-cure à la présentation du prieur conventuel de Saint-Etienne de Mortagne; il était placé dans la circonscription de l'archiprêtré d'Arvert[1] jusqu'en 1648, puis il passa dans celui de Pons.

Le presbytère de Champagnolles, attenant à l'église et au S.-E., est d'une amplitude surprenante : vaste cour environnée de servitudes, maison d'habitation, composée de pièces énormes et nombreuses, à étage de 3 mètres 50 centimètres, corridors interminables; jardin au N., de cinquante ou soixante ares de surface, environné de hautes murailles.

Cette vaste disposition ferait croire à l'existence ancienne d'une communauté de religieux augustins[2] dans cet ancien presbytère, à qui la Révolution à pris quelques-unes de ses dépendances, qui ont été vendues.

LES TOUCHES.

Le château des Touches ou de Champagnolles restauré sur la fin du XVIIIe siècle, par M. Paul-François de Lâge de Volude, appartient aujourd'hui à M. Lambert, descendant des Lambert, notaires à Saint-Fort, durant les XVIe et XVIIe siècles.

En 1522, ce château était habité par Guillaume de Ballode, écuyer, Sgr de Champagnolles, Saint-Quentin, etc.

En 1561, Guichard Fourestier se disait Sgr des Touches.

En 1576, Arnault d'Amel, s'intitulait Sgr des Touches.

Il passa ensuite dans la maison de Lâge de Volude, par le mariage de Marie

1. V. Pouillés du diocèse de Saintes de 1402, 1586 et 1648.

2. Peu avant la Révolution, cette cure était desservie par des prêtres *blancs* de la communauté de Sablonceaux, relevant de Chancelade, en Périgord, ordre de Saint-Augustin.

de Mauvisse, dame des Touches, avec Paul de Lâge de Volude, au XVII[e] siècle. [V. Lorignac.]

Il ne sortit de cette famille qu'au moment de la Révolution.

LE GAGNON.

Ce manoir, appartenant aujourd'hui à M. Coudrin, notaire et maire de Champagnolles, était une très-antique gentilhommière, dont était dame, au XIII[e] siècle, Arsende, seconde épouse de Poincy — Poncius — d'Asnières.

A celle-ci, succéda son fils, Gombaud IV[e] d'Asnières. Cette terre passa ensuite à Seguin d'Asnières et nous supposons qu'elle resta un certain temps dans cette famille.

En 1543, elle appartenait à Guillaume de Mortagne, écuyer, marié à Marguerite Gombaud. [V. Givrezac.]

En 1560, Jeanne de Mortagne, mariée à Goumard d'Agonay, se disait dame du Gagnon.

En 1645, Benjamin Guiton de Maulévrier[1], chevalier, Sgr de Longchamp, était aussi Sgr du Gagnon et autres lieux. Plus tard, ce bien advenait à la famille de la Marthonie qui, au XVII[e] siècle, avait une part dans la terre de Roussillon[2].

En 1789, Louis-Armand, comte de Lescours, marié à Marie-Angélique-Anne-Antoinette de la Marthonie, votait à Saintes, à l'Assemblée de la noblesse, pour le fief du Gagnon.

Armes des la Marthonie : de gueules au lion d'or.

LAUGERIE.

Le petit château de *Laugerie*, possédé aujourd'hui par M. Petit-Gendre, de Saint-Fort, avait donné son nom à la famille qui l'habitait autrefois.

En 1490, Pierre de Longlée était Sgr de Laugerie.

En 1520, Jean de Montgrand, écuyer, Sgr de Laugerie, se maria avec Jacquette d'Izave, fille de Colas d'Izave et de Marie de Sansac, *aliàs* Sensac. En 1551, il passa une transaction avec Jean d'Izave, écuyer, Sgr de Sevignac, *alias* Seugnac, et Renée d'Izave, épouse de Jules de Beaumont, par suite de laquelle, le moulin de la Tour, sous les murs du château de Pons, demeura à Montgrand.

1559. Jean et René de Montgrand, nobles hommes, écuyers, Sgrs de Laugerie.

Au XVII[e] siècle, ce manoir passa à la famille de Lâge de Volude.

1735. Messire Jacques Horric le Jeune, écuyer, était Sgr de Laugerie.

1789. Jacques-Antoine Horric de Laugerie, capitaine d'infanterie, marié à Rose-Julie de Goubert, vota pour ce fief à l'assemblée de Saintes.

1. Les Guiton de Maulévrier d'Agonay portaient d'argent à une aigle de sable becquée et onglée de même.
2. V. d'Hozier.

Armes : d'azur à trois fermaux d'or (fermail, sorte de boucle de ceinturon).

Au commencement du XIXe siècle, une demoiselle de Laugerie a vendu ce castel à M. P. Petit, négociant à Lorignac.

Le hameau du *Temple* possédait jadis une commanderie de Templiers. L'*Annuaire de la Charente-Inférieure*, pour 1814, mentionne de vastes souterrains qui auraient dépendu de cette maison.

BIOGRAPHIE.

En 1789, M. Labrousse de Beauregard, curé de Champagnolles, fut député aux Etats-généraux[1] par l'ordre du clergé.

ARCHIVES LOCALES.

Me Coudrin, notaire, reçu en 1835, a les papiers de :

Mes Giraudeau,	notaire à	Givrezac	1748-1796
Lévêque,	—	Champagnolles	1779-1834

Champagnolles a des foires très-fréquentées le 4e mardi de chaque mois ; il est arrosé au S.-O. par la *Seudre*.

CLAM.

370 hab. — 682 hect.

L'église de cette paroisse est dédiée au grand saint Martin, évêque de Tours. C'est l'ancien plan basilical, avec abside circulaire, arcatures extérieures, colonnes peu ornées, modillons semblables et sans ornements. Les baies de l'abside sont de l'époque romane, mais elles semblent avoir été élargies démesurément depuis lors. Au midi, vis-à-vis le clocher, les fenêtres sont romanes, il s'en trouve pourtant d'ogivales trilobées. De l'abside au clocher, il existe un simple plafond en bois.

Une chapelle latérale, placée sous l'invocation de N.-D. et sise au nord de la nef, possède une voûte ogivale, à nervures croisées. La voûte du clocher est à peu près semblable.

La porte principale est surmontée d'une ogive, avec nervures; elle est assez petite et s'ouvre sous une sorte de hangar. La façade de cette église est complètement dépourvue d'ornementation.

Le clocher, placé presque au milieu de l'église, entre la nef et le chœur, est octogone et s'appuie sur les bases d'une plus ancienne tour de la phase romane, et de plus vaste proportion. On voit encore quelques colonnes romanes de cette phase primitive s'élevant sous le clocher. L'escalier de l'époque romane, sert

1. *Hist. de Saint.*, IVe vol.

encore en partie et se voit en dehors du clocher. Pour donner accès dans la moderne construction, on a ouvert une baie carrée dans un de ses pans, du côté N.-E.

La cloche porte l'inscription laconique que voici :

I. H. S : MA :

IE SVIS POVR L'VSAGE DE St MARTIN DE CLAM. 1629.

Chaque anse de la cloche est ornée d'une figurine grimaçante.

L'église de Clam est notablement enterrée, surtout du côté nord; il en est de même d'une portion de l'abside[1].

Cette commune est limitée au nord par le *Trèfle*.

CHATEAU DE CLAM.

[Voyez Saint-Georges-de-Cubillac.]

LA BELLERIE.

Jean-Maurice du Sault était Sgr de la *Bellerie*, la Pommerade, la Vigerie, Fontaulade, Chadenac, Neuillac, terres situées près de Jonzac, et relevant des seigneuries de Pons, Jonzac et Archiac.

Ce Jean-Maurice du Sault, se disait aussi Sgr haut-justicier du bourg et baronnie de Clam, et avait épousé sa cousine Angélique du Sault de la *Bellerie*, dame de Clam, Chadenac et Neuillac.

Jean-Jacques du Sault, chevalier de Saint-Louis, émigra et se maria en Angleterre — 1796 — avec Jeanne-Parfaite-Mamert de Freslon de Saint-Aubin, d'une ancienne famille bretonne[2].

CLION.

994 hab. — 1,584 hect.

Son église est dédiée à saint André, apôtre, dont la fête a lieu le 30 novembre ; toutefois elle se célèbre dans cette paroisse, le second dimanche de l'Avent. Cet édifice est assez vaste, mais irrégulier quant au plan, et composé de deux nefs inégales; celle de droite forme la chapelle de N.-D. Dans le principe, cette église se composait d'un simple rectangle, avec abside circulaire, le tout assez étroit, comme on le remarque jusque sous le clocher, à partir duquel la nef n'est qu'une substruction ogivale. Durant la même période, et

1. Extr. des *Notes archéol.* de M. l'abbé C.-L. Richard, curé de Saint-Pallais.

2. O'Gilvy, *Nobil. de Guienne*, IIe vol.

dans le but d'agrandir l'édifice, on a construit, du côté nord, la nef latérale comprenant quatre travées et communiquant à la principale, par des arcades ogivales reposant sur des piliers cylindriques, comme à Saint-Ciers-du-Taillon. C'est du sommet de ces colonnes, que naissent les nervures des voûtes bâties alors. Cette église est presque complétement voûtée ; mais le sanctuaire et le chœur ont une voûte ogivale de transition, avec arceaux, tandis que le reste des voûtes est gothique, à nervures prismatiques et nombreux croisements. Certaines portions de voûte tombées à une époque assez éloignée, ont été remplacées par un plafond en bois ; il n'existe plus que quelques colonnes de la période romane.

La façade de l'église n'a rien de remarquable : on y voit une porte carrée vis-à-vis la nef principale, et dont les pieds droits ont leurs arêtes extérieures adoucies. Au-dessus de cette porte, sont deux statuettes en pierre mutilées, l'une de saint André, et l'autre de saint Pierre portant les clefs symboliques à la main droite.

Un seul pignon se dresse en avant des deux nefs, ce qui lui donne des proportions assez larges.

Les murs de l'église sont en grand appareil, sauf une portion de murailles, au midi, touchant le clocher.

Les fenêtres de l'abside et du midi de la nef sont romanes ; celles de la nef latérale sont ogivales et trilobées, moins celle regardant l'autel, qui est ogivale et à lancette. On voit de plus, dans le mur du nord, non loin de l'autel, une baie à six lobes.

A l'extérieur de l'abside, on remarque des arcatures réunies quatre à quatre et alternant en hauteur.

Le clocher roman, de forme quadrangulaire, est percé de fenêtres romanes géminées. A une époque peu éloignée, on l'a surélevé de deux mètres environ et on l'a recouvert d'une toiture en ardoises. Il renferme une belle cloche pesant environ 500 kilogrammes et dont voici l'inscription :

IESUS DE NAZARETH FILS DE MARIE VIERGE 1810.
IE MAPPELLE MARIE CHANGRAN[1] IAI RESUE LA BENEDICTION
PAR Mr PELTREAU CURE DE St ANDRE DE CLION.
IAI POUR PARRAIN Mr IEAN GALMAN ADIOIN
ET POUR MARRAINE
MARIE BIROLLEAU EPOUZE DE Mr IEAN EVEILLE MAIRE DE CLION.
FRANÇOIS ET NICOLAS MARTIN FRERES FONDEURS.

Il est d'antique usage dans la paroisse de bénir les petits enfants le jour de la décollation de saint Jean-Baptiste — 29 août[2]. —

1. Il y a probablement dans ce mot quelque faute de copiste.
2. Ext. des notes archéol. de M. l'abbé Richard, curé de Saint-Pallais.

Cette paroisse relevait anciennement de l'abbaye de Charroux, au diocèse de Poitiers[1].

Au sud, près des bords de la Sévigne, se voit un hameau dit de Saint-Paul, souvenir probable de quelque ancien oratoire détruit.

La *Sévigne* et le *Tende* circonscrivent cette commune et en font une sorte de presqu'île.

CHATEAU DE CLION.

Il appartenait aux Chabot de Jarnac, en 1648[2]. [V. Montlieu.]

En 1747, Charles-Annibal de Rohan-Chabot, Sgr de Jarnac, de Soubran, etc., l'était aussi de Clion.

BREUILLET [PETIT-BOIS].

Le logis de Breuillet[3], paroisse de Clion, appartenait en 1555, à François de Saint-Jean.

En 1704, à Léon Arnoul, marquis de Vignolles, et il relevait de Plassac au devoir d'un *épervier*[4].

INDUSTRIE LOCALE.

Clion s'est acquis une certaine réputation par ses excellents massepins, dont une ou deux maisons possèdent le monopole. Anciennement c'était une famille Vieuille, originaire de Saintes, qui exerçait cette industrie, que la concurrence moderne, avec ses mille bras et ses mille ressources, pourra bien étouffer.

SAINT-DIZANT-DU-GUA.

1,323 hab. — 1,844 hect.

Cette commune porte le nom du bienheureux évêque de Saintes, au VII[e] siècle. Elle reçut probablement ses instructions pastorales. Saint Disen — *Disentius vel Dizantius*—fut un évêque régionnaire, né en Irlande, qui, d'après Godescard[5], vint en France vers 652, qui fut ensuite abbé de *Dizemberg*, au diocèse de Mayence et dont la fête se célèbre le 8 septembre ou le 8 juillet, *alias* le 13 novembre. Giry, dans sa *Table de la Vie des Saints*, met la fête de saint Dizant — *Decentius* — évêque de Saintes, honoré en Auvergne, au 25 de juin[6]. M. Lesson[7], indique *sanctus Decentuis* du VI[e] siècle, comme patron de

1. Pouillé de 1402. — 2. Beauchet Filleau, *Dict. des fam. de l'ancien Poitou.*

3. Le moulin de Breuillet, consacre aujourd'hui le souvenir de l'ancien manoir du même nom.

4. L'usage antique de la chasse au moyen des oiseaux de proie, avait rendu la redevance relative aux éperviers, assez commune en Saintonge. [V. *Redevances perçues par la sirerie de Pons.*]

5. *Vie des Saints.*

6. *Vie des Saints*, nouv. édit., Bar-le-Duc, 4 vol. in-4°. — Surius, *Vies des Saints*, 6 vol. in-f°, 1617 et le P. Sollier, *Acta sanct. Boll.*

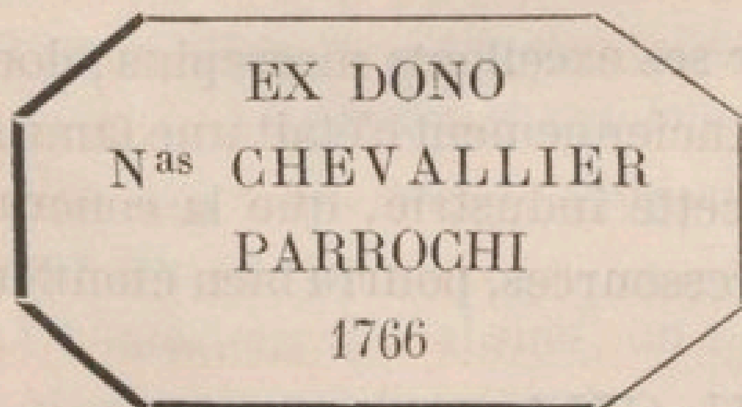
7. *Hist. des marches de la Saint.*, p. 288.

cette paroisse et cite sa vie écrite par les Bénédictins [1]; nous adoptons l'opinion du pieux auteur de l'*Histoire de l'Église Santone* [2], et nous nous arrêtons au saint Dizant du VIIe siècle.

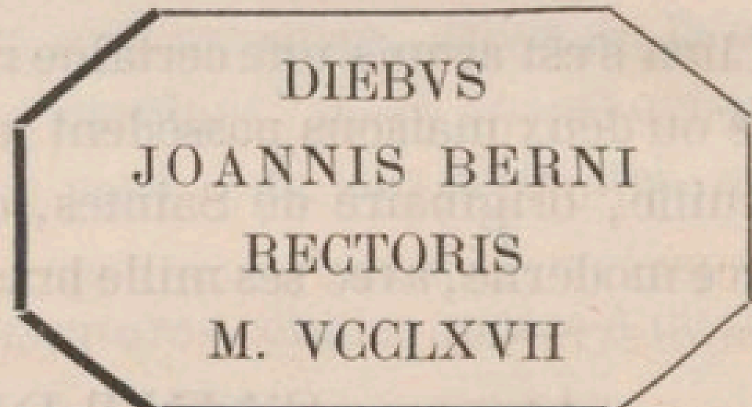
Le titre adjonctif du *Gua*, donné à cette paroisse, dans le moyen-âge, lui vient, d'après une charte de 1117, et le pouillé du diocèse de Saintes de 1402, du mot *vado vel gado* [3] — Gué. —

Son église est de style tout à fait moderne, sauf une ou deux portions de murs des bas-côtés de l'abside et du clocher qui peuvent remonter aux XIIe et XVe siècles. Elle a été refaite en 1767, par les soins de M. Berny [4], curé de la paroisse et grâce aux pieuses largesses faites en 1766, par le curé précédent, M. l'abbé Chevalier, démissionnaire dès le 15 avril 1761. Les travaux s'exécutèrent sous la direction de M. Macaire, architecte, demeurant à Lorignac [5]. L'église actuelle se compose d'une nef et de deux ailes. On se prend à regretter que les voûtes en pierre, qui complètent cet édifice, aient si peu d'élévation. Elles reposent sur des piliers carrés et portent la date de 1767, époque de leur achèvement. Deux clefs de voûte taillées en médaillons, montrent les inscriptions suivantes :

PRÈS DU CHŒUR



PRÈS DE LA GRANDE PORTE



L'église de Saint-Dizant a été consacrée tout spécialement ainsi que l'attestent des croix grecques peintes en rouge et extérieurement sur le haut des murailles. Elle est dédiée à saint Michel, archange. L'autel du côté de l'évangile, est sous l'invocation de la Sainte Vierge et celui placé à gauche est dédié à saint Michel.

Entr'autres libéralités, cette église avait été donnée à l'ordre de Cluny, par Pierre de Soubise, évêque de Saintes, au commencement du XIIe siècle; ce don fut confirmé en 1127, par son successeur médiat, Pierre de Confolens.

En 1402, comme en 1648, le curé de Saint-Dizant était à la présentation du prieur de Saint-Thomas-de-Cosnac [6].

1. *Hist. litt.* III. 432. — 2. 1er vol.

3. *Gadum* au XIIe siècle, *Vadum* au XIVe — En effet un gué, aujourd'hui remplacé par un pont en pierre, existait au sortir de Saint-Dizant, au milieu des marais, au S.-O.

4. Cet ecclésiastique avait pris possession de la cure de Saint-Dizant, le 12 juillet 1761.

5. L'aîné de ses enfants a été notaire à Bordeaux, et l'autre président de chambre à la c. imp. de Poitiers.

6. V. les anciens pouillés du diocèse de Saintes, et collect. manusc. de M. l'abbé Lacurie.

Nous estimons que l'église de Saint-Dizant était, en 1127, et alors qu'elle fut l'objet d'une libéralité en faveur des religieux de Cluny, d'une assez petite dimension et comprenait un simple rectangle enchassé dans le bas-côté midi de l'église actuelle. La porte latérale, qui existe encore, porte le cachet évident du XII[e] siècle ; elle est à plein-cintre reposant sur huit colonnes, aux chapiteaux ornés de zig-zags et de volutes. Au XV[e] siècle, on ajouta à l'édifice une abside de forme carrée avec fenêtres ogivales, aux ramifications multiples portées sur un seul meneau; plus une chapelle, au nord, probablement dédiée à N.-D., et avec fenêtres ogivales, à dessins contournés, dont une subsiste encore du côté nord; plus enfin un portail ogival, avec ornementation variée, encadré par deux aiguilles bien taillées et dont une extrémité de crosse végétale subsiste encore sur le côté midi de la façade principale.

Ce travail de restauration, du XV[e] siècle, disparut au XVIII[e], alors qu'on agrandit l'église, qu'on la voûta et qu'on la mit, en un mot, dans l'état où nous la voyons aujourd'hui. Les courts et énormes contreforts qui entourent l'église furent construits en 1767 et considérés comme indispensables à la poussée énorme de voûtes en pierre.

Le fùt carré qui porte le bassin du bénitier placé près de la petite porte, a été sculpté avec goût au XV[e] siècle; on raconte que durant la tourmente révolutionnaire, il demeura enfoui sous le tombeau du maître-autel. Les quatre vertus cardinales : la prudence, la justice, la force et la tempérance, sont figurées sur les quatre faces de ce bénitier. La première par une femme drapée et portant une tour surmontée d'une croix; la seconde par une autre femme couronnée et armée d'un glaive au repos ; la troisième par un guerrier armé et terrassant un lion ; enfin, la quatrième, par une femme portant en ses mains un vase fermé[1].

Le clocher, peu élevé et à la forme lourde et carrée, contient une cloche d'un faible poids et au son peu harmonieux; voici son inscription :

J. H. S. M.
AV ROY DES ROYS INVISIBLE ET DIEV IMMORTEL
SOIT HONNEVR ET GLOIRE
FAICTE POVR S[t] DIZANT DV GA 1613
F. MARTAIN COVRTOIS J. C. F. F. E. M. P. COLLON D. A.

Pendant l'été de 1863, on a enlevé les terres amoncelées par les siècles autour de l'église.

1. Nous possédons le dessin de ce bénitier, fait il y a plusieurs années, par M. Alcide Gaboriaux, de Saint-Dizant, aujourd'hui peintre de l'Ecole de Paris, et auteur d'un ouvrage intitulé *La Peinture réduite à des principes simples et naturels, ou Guide des amateurs de beaux-arts*, Paris, Renouard, 1861, in-12 de 203 p.

Le nouveau cimetière a été placé en dehors du bourg, sur le bord de la route de Saint-Ciers.

A l'extrémité S.-O. de la commune, et sur le bord de prairies marécageuses qui s'étendent parallèlement à la Gironde, et au-dessous de son niveau, s'élevait jadis une chapelle dédiée, comme à Bordeaux, à saint Nicolas-de-Grave. Sous les ruines de cette chapelle, se trouve un caveau à demi-comblé de terre et qui constituait sans doute autrefois un ossuaire. Une maison possédée maintenant par le sieur Delâge, est dite la *cure*, ce qui atteste l'existence d'une ancienne paroisse[1], là même où ne se trouve plus qu'un très-mince village, souvent en proie à des fièvres paludéennes[2].

Près de Terre-Fume, au N.-O. de Saint-Dizant, est une fontaine dite de Saint-Martin; on raconte que jadis il existait sur ses bords un oratoire dédié à ce grand saint; qu'il fut détruit par un incendie et que la cloche de la chapelle s'abîma dans la fontaine et n'a plus été retrouvée depuis. [Note de M. A. Gaboriaux.]

BEAULON.

Dans le bourg même de Saint-Dizant, et vis-à-vis l'église, se voit le château gothique de Beaulon, qui appartient depuis 1833 à M. Pharamond-Amédée de Laporte, directeur de l'enregistrement à Niort. Ce petit castel, au faîte élancé, couvert de tuiles plates, a été rebâti au XVIe siècle, sous la phase dite de la renaissance, le pignon aigu qui domine la façade est orné de crosses végétales, artistement fouillées et contournées, une fenêtre géminée ouvrant au nord, est placée dans un riche encadrement de 4 ou 5 mètres d'élévation, où brillent les étoiles, les fleurons et mille somptuosités architectoniques de l'époque[3], la fenêtre qui lui sert de pendant un peu plus à l'ouest, est simple et dépourvue de toute richesse d'ornementation, c'est un contraste évident. A voir le style léger et tout efflorescent employé dans les châteaux que le moyen-âge avait su si bien fortifier, on dirait qu'aux XVIe et XVIIe siècles, le sentiment de la force et de l'autorité s'évanouissait dans le corps de la noblesse, et se transformait en un faire coquet et maniéré qui laissait pressentir la chute prochaine d'un pouvoir naguères si solidement assis.

La porte d'entrée du château paraît avoir été refaite au XVIIIe siècle, elle s'ouvre par deux pilastres avec chapiteaux de l'ordre ionique. Nous présumons que, pour agrandir la salle de réception, on aura, à cette époque, reporté le

1. Sur une carte marine de la rivière de Bourdeaux, au XVIe siècle, que nous avons sous les yeux, Saint-Nicolas est désigné comme paroisse.

2. Les effluves marécageuses qui s'élèvent de ces terrains d'alluvion, surtout dans les mois de juillet et d'août, engendrent, presque chaque année, des fièvres endémiques qui compromettent gravement la santé des habitants de ce quartier. On remédierait infailliblement au mal, en traçant un large canal au travers des marais et en déversant les eaux dans le l'étier du Sap.

3. Nous en possédons un très-joli dessin du au crayon exercé de M. A. Gaboriaux.

vestibule plus au levant, ce qui ne le met plus vis-à-vis de l'escalier conduisant dans le haut du château. Cet escalier, en pierre, est d'une belle largeur, chaque palier s'ouvre par une arcade cintrée reposant sur des colonnes cannelées, aux chapiteaux chargés d'ornements de fantaisies; nous avons remarqué deux bustes sculptés avec art dans les murs servant de cage à l'escalier, mais qui ont subi diverses mutilations; ces bustes, aux attitudes guerrières, figuraient sans doute les maîtres du castel.

L'état de dégradation et de ruine dans lequel est laissé ce château témoigne de l'absence prolongée des maîtres du logis, qui a été confié à des fermiers.

Au bas du jardin, se trouvent des sources abondantes, dites *Fontaines bleues* à cause de la couleur fortement azurée de leurs eaux limpides et profondes.

Au commencement du XVIe siècle, Jacques de Beaulon, Sgr de Candé, co-Sgr de la terre et châtellenie de Saint-Fort, possédait la terre et le château de Beaulon.

1565. François de Beaulon, Sgr de Saint-Dizant, conseiller du roi en la cour et parlement de Bordeaux.

1593. Hélie de Beaulon, Sgr de Saint-Dizant, possédait un quart dans la seigneurie d'Usson, en Saint-Fort.

Au XVIIe siècle, la terre et seigneurie de Beaulon, ayant haute, moyenne et basse justice, et relevant à foi et hommage du comté de Cosnac, appartenaient à la famille de Nesmond, originaire de l'Angoumois, dont Henri de Nesmond, Sgr de Saint-Dizant, maître des requêtes; il mourut intendant de Limoges en 1672; il avait épousé une demoiselle Boucherat, fille d'un chancelier[1].

François-Théodore de Nesmond Sgr de Beaulon, conseiller du roi, président à mortier du parlement de Paris, fut marié à Anne de Lamoignon.

Mgr François de Nesmond, de sainte mémoire, évêque de Bayeux en 1662, conseiller du roi, fut Sgr de Saint-Dizant, il mourut en 1715, âgé de plus de 85 ans; il était doyen des évêques de France et des docteurs de Sorbonne[2].

Le 8 mars 1712, il avait délaissé, à charge de rente, à Louis-Amable Bigot, conseiller en la grand'chambre du parlement de Bordeaux, la terre et seigneurie de Beaulon, et suivant acte passé à Bordeaux, avec le mandataire de Mgr de Nesmond. C'est de cette époque, que la terre de Beaulon avait appartenu à la famille Bigot.

1757. Joseph de Bigot, écuyer, chevalier, était Sgr de Beaulon.

1782. Pierre de Bigot, épousa Marie-Jeanne de Blois de Roussillon. Il vota en 1789, à Saintes, pour les Etats-généraux.

Armes: d'azur au chevron d'or, trois étoiles en chef, grenade d'or en pointe.

Leur fille unique Françoise-Charlotte-Adélaïde de Bigot de Beaulon se maria en 1807, avec M. Josias de Bremond d'Ars, qui, 26 ans plus tard, vendit la

1. *Hist. d'Angoumois* par Vigier de la Pile, rééditée en 1846, in-4°, p. 129.

2. Son neveu, Henri de Nesmond, fut évêque de Montauban, puis archevêque de Toulouse. [*Bibl. Sacrée*, 28e vol.]

terre de Beaulon à M. Manès, dont la fille mariée en 1833 à M. Amédée-Pharamond de Laporte, l'a rendu possesseur de Beaulon.

ROMANEAU.

Ce manoir, sans caractère architectural, placé à 3 ou 400 mètres au S.-O. du bourg de Saint-Dizant, est présentement habité par M. Marius Despessailles, il a été rebâti par M. Anne-Marc-Jacques comte de Luc, sous la direction de M. Macaire, vers la fin du siècle dernier. Environné depuis quelques années, de jardins et de promenades avec leurs plate-bandes et massifs en fleurs, cette habitation forme un séjour des plus agréables durant la saison d'été. La chapelle de Romaneau qui vient d'être érigée dans l'intérieur de la maison, et par les soins de Mme Beau de Pritelly, mère de Mme Despessailles, a été bénite en le mois de septembre 1863, par M. l'abbé Barraud, curé doyen de Saint-Genis.

Ce logis se trouve à peu de distance de la voie militaire de *Burdigala* à *Médiolanum Santonum*; c'est peut-être ce qui lui a valu son nom dégénérescence de *Romana Via*. Près de là, au village de la *Petite-Motte*, se trouvent, en effet, de nombreux débris d'ouvrages gallo-romains, briques à rebords de très-forte dimension, murs en pierres, de petit appareil, liés par de fort ciment et appartenant évidemment à la voie militaire sus-indiquée[1].

ANCIENS POSSESSEURS DE ROMANEAU.

En 1621, Jacob Leseur, écuyer, se disait sieur de Romaneau et y demeurait.

En 1665, François de Gondé, chevalier, dont le père était gouverneur du château fort de Blaye, s'intitulait Sgr de Coulombiers, de Buc, etc., il avait épousé Marie-Marthe de Chéverüe. Celle-ci, après la mort de son premier mari, contracta une nouvelle union avec François de Mosnier du Roussen en 1707; elle se disait dame de Saint-Dizant et de Romaneau. En 1706, elle avait présenté requête contre le duc de Richelieu, Sgr de Cosnac, pour fait de chasse.

François II de Gondé, chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel du régiment des Landes, avait épousé 1° Anne du Sault qui lui avait porté la terre de la Barde, en Saint-Eugène; 2° Anne du Breuil de Théon. Il acheta en 1717, de Charles-Annibal de Rohan-Chabot, marquis de Soubran, moitié de la terre et seigneurie de Semoussac et Sémillac, il testa en 1735 et mourut à Pons, en 1742.

Jacques de Luc, fils du comte de Plassac, et dont la famille était originaire du Dauphiné, épousa en 1722, Anne-Marthe de Gondé; issue du premier

1. A deux kilomètres au-dessus de Saint-Dizant, non loin du *pré d'Epernon*, un rameau se détachait de la voie principale et passait au N.-O. de Lorignac. Il se dirigeait vers Saint-Germain et Givrezac, pour atteindre directement Mediolanum par les Arènes. C'est le n° 6 de la carte routière de M. Lacurie. A Lorignac il porte encore, de nos jours, le nom de *chemin de Saintes*.

mariage de François II de Gondé ; la terre de Romaneau lui échut par suite du testament de 1735.

Anne-Marc-Jacques de Luc, écuyer, Sgr de Lorignac, Romaneau et autres lieux, fut marié à Geneviève de Malvin de Montazet, en 1751.

1782. Antoine-Jacques-Joseph comte de Luc [1], chevalier, Sgr de Lorignac, Romaneau, etc., capitaine de cavalerie au régiment de Bourgogne, marié à mademoiselle de Toyon, vota en 1789, à l'assemblée des Etats-généraux, à Saintes. Leur fils D. Juan de Luc, né en Portugal durant l'émigration, est entré, après 1830, dans l'ordre religieux de Saint-François, et est demeuré quelques années, dans la colonie agricole de Saint-Antoine, près Saint-Genis.

Armes : d'azur, au brochet d'argent, mis en fasce, surmonté d'une étoile d'or.

LA CHAPELLE.

Le manoir de la Chapelle, près l'église de Saint-Dizant, possédé maintenant par M. Henri Verger, acquéreur de M. Emery Desbrousses, appartenait, au sortir de la Révolution, à M. le chevalier de Moncourrier, marié à Thérèse Perez ; son père, le chevalier Bernard de Moncourrier, né en 1730, avait voté pour son fief, à l'assemblée de la noblesse à Saintes, en 1789.

Armes : de gueules, à un cheval d'or. [Armorial de la généralité de la Rochelle.]

LE PIBLE [2].

Cette maison, présentement habitée par M. David Rodier, appartenait en 1735, à François de Gondé, Sgr de Romaneau ; elle avait été rebâtie à l'italienne avec plate-forme et galerie circulaires, par M. Macaire et pour M. Bonniot, vers la fin du XVIIIe siècle. [V. Courpignac.] Elle était habitée au commencement de ce siècle, par M. David Raboteau, ancien négociant à Bordeaux, et descendant d'une célèbre famille bourgeoise, originaire, dit-on, de Breuillet près Royan, et actuellement éteinte. Cette famille avait donné à la Saintonge et à la Guienne, particulièrement aux XVIIe et XVIIIe siècles, des conseillers du roi, référendaires en la cour du parlement de Bordeaux ; des avocats et procureurs en la cour des aides de Saintes ; des notaires ; des médecins dont Jean Raboteau de la Rousserie, médecin à Saint-Fort, avait étudié à la Rochelle, à Saumur et à Montpellier, où il avait pris le bonnet de docteur en 1651 ; un administrateur de la Charente-Inférieure en 1790 ; l'auteur du poëme des *Jeux de l'enfance* : Pierre-Paul Raboteau, né en 1765 [3] ; et, de notre temps, un procureur du roi à Rochefort.

1. Sa sœur Claude-Amable-Ursule de Luc fut mariée à M. Pierre-Omer Faucher de Laligerie, d'où Paul-Sidrac-Ernest Faucher marquis de Laligerie, demeurant à Saint-Georges-des-Coteaux.

2. *Pible* pour peuplier, vieux mot peu usité de nos jours. Cet arbre abonde aux environs de ce manoir baigné par *le Taillon*.

3. V. *Biogr. Saint.*

La commune de Saint-Dizant est traversée de l'E. à l'O., par le ruisseau du Taillon qui déborde fréquemment en hiver. Après s'être réuni à d'autres ruisseaux, il traverse les prés-marais de Saint-Dizant et va se jeter dans la Gironde, partie au port de Maubert et partie au petit port envasé de Chassillac.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux remontent à l'année 1677, et sont déposés à la Mairie.

SAINT-FORT-SUR-GIRONDE[1].

1,921 hab. — 2,421 hect.

Bureau de distribution des lettres. — Bureau de perception d'où dépendent Lorignac, Saint-Dizant, Saint-Germain et Saint-Fort.

Cette ancienne paroisse doit son nom au bienheureux Venance Fortunat, évêque de Poitiers au commencement du VIIe siècle, prélat aussi renommé dans l'Église que dans l'empire des lettres, et dont la fête se célèbre le 14 décembre. L'édifice, qui lui a été dédié sous le nom abrégé de Saint-Fort[2], comprend deux parties bien distinctes : la première qui, de la principale porte d'entrée, s'étend jusqu'à la chaire, appartient à l'époque romane et date de la fin du XIe siècle. Il ne faut pas omettre d'y comprendre les restes d'une ancienne chapelle au midi, encastrée présentement dans le bas-côté et sous laquelle existe une crypte ou ossuaire. Cette portion de l'édifice étale tous les ornements de l'époque, particulièrement sur son beau portail accompagné de deux fausses portes, avec deux arcatures appuyées sur deux pilastres et neuf colonnettes. Une frise avec modillons, règne sur toute la largeur de la façade et semble reproduire les sept péchés capitaux.

La seconde partie, de la chaire au fond de l'abside, constitue le style ogival tertiaire ou flamboyant. (XVe S^e.) A cette même période, appartient la majeure partie du bas-côté où se trouve l'autel de la Sainte Vierge, ainsi que l'élégante porte avec colonnes en faisceaux prismatiques, crosses végétales, grotte pour statuette, couronnée d'une coquille habilement sculptée ; de même enfin que le brillant clocher qui domine tout l'édifice[3], et qui aura, dit-on, une certaine

1. Se disait aussi autrefois Saint-Fort-de-Cosnac.

2. Comme à Saint-Fort-sur-Brouage, Saint-Fort-sur-Né (Charente), Saint-Fort-la-Bretonnière (Mayenne), paroisses également dédiées au S. évêque de Poitiers, ce qui justifie l'allégation de M. Lesson que, dans le moyen-âge, on disait indifféremment Saint Fortunat ou *Saint Fort*.

3. V. la monographie de l'église de Saint-Fort, placée à la suite d'un mémoire archéologique publié à la Rochelle en 1843, in-8° de 92 p., avec dessins du clocher et du beau portail roman qui distinguent cet édifice.

affinité de dessin avec celui de la nouvelle église de la *Trinité*, s'élevant présentement à Paris rues Saint-Lazare et de la Chaussée-d'Antin.

On a reproché quelquefois au monument, mais sans motif plausible selon nous, son peu d'élévation à partir des galeries. Cette circonstance se rencontre d'une manière encore plus frappante dans les deux clochers de Saint-Gatien, de Tours, dont la construction a, sinon pour l'élévation qui est plus considérable, du moins pour le style architectonique, une analogie frappante avec le clocher de Saint-Fort. Il est bon de remarquer que l'architecte, au lieu d'une flèche, ayant préféré une coupole, devait nécessairement lui donner des proportions moins élancées.

Les voûtes ruinées, anciennement et peut-être dans les guerres de religion, ont été refaites en briques et plâtre, en 1838.

Les deux autels en pierre, bâtis depuis 1811, dans le style moderne de la renaissance et par les soins de M. l'abbé Réveillaud, curé de Saint-Fort[1], ont alors reçu des tableaux de grande dimension, peints sur toile et achetés à Bordeaux; ils représentent l'un le crucifiement de N.-S., et l'autre l'assomption de N.-D. et portent la signature de Vincent. On voit dans le chœur de l'église un autre tableau représentant saint Fortunat, patron de la paroisse, lisant à sainte Redégonde, peu d'instants avant la translation solennelle des reliques de la vraie croix, obtenues d'Orient par la pieuse reine, son sublime *Vexilla Regis prodeunt, etc.*, composé à l'occasion de cette imposante cérémonie où non-seulement le Poitou, mais encore la France entière, furent dignement représentés. Ce tableau, sorti des ateliers catholiques de M. Migne, et peint par M. Aubert, a été placé dans l'église le 22 mai 1860 et bénit par M. l'abbé Rainguet, vicaire général.

Les fonts baptismaux possèdent un tableau peint par M. Alcide Gaboriaux, de Saint-Dizant, et représentant le baptême de N.-S. par saint Jean Baptiste, il a été inauguré en octobre 1862.

On remarque dans cette église, un orgue de six jeux, fruit des veilles ingénieuses de M. l'abbé Renault, curé de Saint-Fort.

La cloche, élevée sur une charpente, en bois de chêne, restaurée en 1859, pèse environ 550 kilog. Elle avait été fondue pour l'église d'Arthenac et elle fut achetée, pour la commune de Saint-Fort, du district de Pons où elle avait été transportée durant la Révolution, pour être brisée et livrée à la Monnaie[2], cette cloche porte l'inscription suivante :

SVB TITVLO S-TI MARTINI HVJVS ECCLESIÆ PATRONI
PAREIN HAVT ET PVIST SGR PAVL

1. En 1819, M. Réveillaud qui avait été un confesseur de la foi durant la Révolution, et qui avait été exile en Espagne, fut transféré à l'église de Saint-Pierre de Saintes où il mit plus en relief les vertus éminentes qui le recommandaient et où il est mort vicaire général en 1855, à l'âge de 98 ans.

2. V. les archives de la commune de Saint-Fort qui mentionnent ce fait.

FRANÇOIS DE QVELEN DE LAVAVGVION PAIR DE FRANCE
PRINCE DE CARENCY MARQUIS D'ARCHIAC
MARRAINE HAVTE ET PVISSANTE DAME ANTOINETTE ROSALIE
PONS PRINCESSE SON EPOVSE
JVDICE SENESCALLO PAVLO FRANCISCO DE JOVBER.
PATRONO MAJORI PETRO DVPVIS DE RIVERON
PAROCHO PETRO BLANCHON. Mr JEAN JVLLINE MARGVILLIER
Me GANSBERG FONDEVR EN 1773.

Au dessous se voit un crucifix.

Le calvinisme pénétra de bonne heure, dans la Saintonge : dès la fin du XVIe siècle, Saint-Fort avait un temple réformé [1] qui, démoli à plusieurs reprises, a été rebâti, en dernier lieu, sous le ministère Guizot.

Sur la fin du XVIIe siècle, les calvinistes de Saint-Fort s'assemblaient sur un point de la côte où les familles Bérard, Desbrosses de Fontdevine, Raboteau, Desbarres, La Chataigneraye, etc., qui, des premières, avaient embrassé la *réforme*, possédaient des fonds de terre, ce qui fit donner à ce lieu le nom de *Petit Genève* qu'il retient encore aujourd'hui.

Saint-Fort a été honoré de la visite de trois grands rois de France : Henri IV, au mois de juillet 1573 ;

Louis XIII, en le mois de mai 1622 ;

Et Louis XIV, au mois de juin 1660.

La seigneurie de Saint-Fort appartint, dans l'origine, aux princes de Pons ; au commencement du XVIe siècle, François II de Pons, vendit moitié de la tour et châtellenie de Saint-Fort à Pierre de Ciret, conseiller du roi au parlement de Bordeaux, moyennant 13,000 livres et sauf redevance d'une épée à lame dorée, offerte à chaque mouvance, à la seigneurie de Plassac ; à cette époque, l'autre moitié appartenait à Jacques de Beaulon [V. Saint-Dizant-du-Gua], qui, pour aider à la fondation du couvent des PP. Jésuites de Bordeaux, leur transféra ses droits sur la châtellenie de Saint-Fort, vers le milieu du XVIe siècle.

Jean de Ciret, né vers 1530, succéda à Pierre.

Jean II de Ciret, co-seigneur de la tour et châtellenie de Saint-Fort, Sgr de la Garotte, fut marié à Jacquette de Comarque.

Pierre II de Ciret, leur fils, écuyer, épousa, en 1620, Esther de Beaumont.

Par le mariage de Renée de Ciret, dame de Saint-Fort, avec René de Bonnefoy, en 1635, la seigneurie passa dans cette dernière famille, d'autant que vers la fin du XVIIe siècle, René acheta, de la maison professe des Jésuites, les droits qu'ils avaient sur la dite châtellenie.

Henri de Bonnefoy, né en 1644, avait épousé, vers 1664, Bénigne-Judith

1. V. *Esquisse hist. sur Saint-Fort*, Paris, 1849, in-8° de 27 p. par M. L. de la Morinerie.

d'Aunis, il vendit, en 1697, la terre et châtellenie de Saint-Fort à Messire Izaac-Michel de La Motte; à dater de ce moment, un éclat inusité rejaillit sur cette châtellenie. Dans son parcours le long des côtes de France, en 1678, La Motte-Michel avait mis en fuite deux frégates du port de Flessingue, qui venaient l'attaquer par derrière. Il assista au glorieux siége de Gênes, après lequel il obtint, en 1686, le commandement d'une frégate, avec le titre de capitaine. Il se signala dans plusieurs rencontres, avec les Hollandais et les Anglais. En 1695, il fut honoré du grade de capitaine, commandant des vaisseaux de Sa Majesté. A la paix de Riswick, en 1697, La Motte-Michel se retira en Saintonge et acquit, comme nous l'avons vu, la châtellenie de Saint-Fort dont il prit le nom. Après avoir été créé chevalier de Saint-Louis vers 1701, l'intrépide marin termina sa carrière en 1719, à l'âge de 70 ans, et fut enterré dans l'église de Saint-Fort; il avait été marié, en 1694, à demoiselle Marguerite de Meschinet.

Par suite de l'alliance, vers 1726, de mademoiselle Marguerite Michel de Saint-Fort avec M. Claude-Thomas Renart de Fuschamberg, chevalier, marquis d'Amblimont[1], chef d'escadre, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le château de Saint-Fort passa dans cette illustre famille de la Champagne, originaire de Saxe, très-célèbre dans les annales de la marine française. M. d'Amblimont était enseigne de vaisseau en 1710, et prit part au siége de Rio-Janeiro sous Duguay-Trouin; il fut nommé chef d'escadre en 1754 et eut depuis le commandement du port de Rochefort. Il portait sept blessures reçues en différents combats lorsqu'il fut créé chevalier de Saint-Louis; il mourut à Rochefort en 1772, à l'âge de 82 ans, et fut inhumé dans la chapelle des PP. capucins de cette ville[2].

Il eut pour successeur, au château de Saint-Fort, messire Claude-Marguerite-François Renart de Fuschamberg, comte d'Amblimont, chef d'escadre, né vers 1736, marié, en 1754, à Marie-Anne de Chaumont Quitry. Le comte d'Amblimont avait été nommé garde-marine à Rochefort en 1751, enseigne de vaisseau en 1754, lieutenant de marine en 1760, capitaine de frégate en 1764; il commandait un vaisseau en 1772, lors de la guerre de l'indépendance d'Amérique; il se signala à la prise de la Dominique en 1778 avec MM. de Bouillé et de Kersaint, à bord du *Vengeur* et en croisière dans les eaux de la Manche. Le comte d'Amblimont s'empara du navire anglais le *Saint-Pierre*, donna la chasse au *Warwick*, de 74 canons, pendant plus de 30 lieues. A la fin de la campagne, le brave officier rentra à Lorient, traînant à sa suite cinq corsaires anglais et trois bâtiments marchands. Il fit, avec M. de Vaudreuil, l'expédition des Antilles et fut créé chef d'escadre en 1784. M. d'Amblimont fut tué par un

1. Son père, Claude Renart de Fuschamberg, marquis d'Amblimont, était un célèbre marin du siècle de Louis XIV. Il avait eu l'honneur d'expulser de la Martinique, en 1674, le fameux Ruyter, amiral hollandais. Une médaille, frappée par ordre du roi, perpétue cette glorieuse action; on y lit d'un côté : *Colonia Francorum Americana Victrix*, de l'autre : *Batavis ad Martinicam cæsis ac fugatis*.

2. V. *Biogr. Saint.*, V° d'Amblimont.

boulet de canon dans le combat naval de 1796, où les espagnols furent défaits par l'amiral anglais Jervis.

Armes : d'argent au chêne de Sinople englanté d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

On doit à ce chef d'escadre un ouvrage estimé, intitulé *Tactique navale,* Paris, Didot, 1788, in-4°, avec figures.

C'est le comte d'Amblimont qui avait fait reconstruire le château à la moderne, et quelques années seulement avant la Révolution qui détruisit ses combles et ses ardoises, et le vendit à divers particuliers.

USSON.

A la Gorce, il existait une gentilhommière, dite châtellenie d'Usson, détenue au XVI[e] siècle par la famille de Blois de Roussillon, pour les trois-quarts, et par celle de Beaulon, pour l'autre quart. Au moment de la Révolution, ce fief appartenait à M. d'Amblimont, et aux héritiers de M. Jean Brard, fils d'Elizabeth Bigot de Beaulon.

LES SALLES.

Le château des Salles[1], possédé par M. Charles-Henri de Pont, marié avec M[elle] Blanche de Saint-Légier d'Orignac, et qui l'a acquis, le 15 avril 1862, de la famille Baudin, était naguères composé d'un corps de bâtiments, ayant façade principale au levant, flanqué de deux tourelles, servitudes environnant la cour, et qui avait été restauré au XVIII[e] siècle ; les dates de 1760 et 1761, placées au sommet des arcades du nord de la cour, celle de 1774, existant sur le puits de la cour, viennent le confirmer. C'est un manoir fort agréable, assis sur un plateau culminant, environné d'ombrages, de jolis jardins, d'avenues et de pièces d'eau, auquel on arrive par les routes bien entretenues, de Mirambeau et de Gemozac, et d'où la vue s'étend sur une riche campagne circonscrite par les hauteurs de Consac, Semoussac et Saint-Thomas. On a reconstruit ce château en 1863, sur les plans de M. Allaux, fils, architecte bordelais. Cette édification, en petit appareil et dans un style qui joue celui du XIII[e] siècle, est d'un gracieux aspect. Sur la façade du levant on remarque un donjon fort élancé, et couronné de machicoulis avec dentelures.

Ce manoir appartenait, en 1620, à Jean Gorry, S[r] des *Treilles*, demeurant au *logis noble* des Salles.

En 1672, à Isaac Gorry.

Le 26 avril 1681, M[me] de la Breuille de Boisblanc, veuve de Benjamin de Bonnefoy, se disait dame du château des Salles, et l'habitait.

1. Dans la basse-navare, on donnait le nom de *Salle* à l'habitation d'un gentilhomme.

Timothée de Cumont, Sgr des Salles, du Taillant, etc., avait épousé Marie de Rabaine de Boisblanc, en Virollet.

Rabaine[1] Gouault[2] de Cumont[3], écuyer, Sgr de Charmelœil, des Salles[4], etc., fils des précédents, avait épousé 1° Thérèse Baillon; 2° et Judith Péane, de la Brizarderie.

1746. Jean-Timothée de Cumont, fils de Rabaine et de Judith Péane, fut marié à Suzanne de Beaupoil de Saint-Aulaire.

Marc-Antoine, marquis de Cumont, major-général de la capitainerie, garde-côte de Royan, chevalier de Saint-Louis, Sgr des Salles, fut marié 1° en 1762, à Hippolyte de Labarre de Veissière; 2° en 1781, à Marie-Félicité de Gombaud, des Cheminées; il assista au ban de 1758 et à l'assemblée des Etats-généraux de 1789; il mourut à Londres en 1798.

Armes : d'azur à la croix pattée et alésée d'argent, *alias* de geules, à une croix de sable, ancrée d'argent[5].

FIEFS DE LA VIGERIE ET DES TRAPPES.

Cette ancienne habitation a été rebâtie, vers 1847, par M. L. Hardy, qui l'occupe maintenant avec sa famille.

Antoine de Beaumont, fils de Jean de Beaumont et de Jeanne de Ferrières, mariés en 1534, était Sgr des Trappes, et pour partie, de la Vigerie de Saint-Fort, de Torfou, etc., il se maria avec Hélie ou Elise de Beaumont, sa cousine de la branche des Beaumont-Coumargues ou Comarque.

Joachim de Beaumont, co-propriétaire avec son frère Antoine, se maria, en 1572, à Jeanne de Ballode.

René de Beaumont, Sgr des Trappes, etc., vivait en 1602.

Joseph et René de Gombaud, écuyers, étaient Sgrs du Courret, de Beaulieu, et de la Vigerie, etc., en 1638.

Peu après, ces deux fiefs passèrent entre les mains des possesseurs du château de Saint-Fort.

1. Nom de sa mère. — 2. Nom de son ayeule paternelle, Vince Gouault.

3. Avait pour 5e ayeul Hélie de Cumont, maire de Saint-Jean-d'Angély en 1491, et pour 4e, Patrice de Cumont marié à Louise de Livenne. — De 1406 à 1591, cette famille fournit sept maires à la ville de Saint-Jean-d'Angély, savoir :

Hugues de Cumont maire en 1406.
Jean de Cumont.... en 1452 et 1464.
Hélie de Cumont, en.......... 1491.
Jean de Cumont, en............ 1526.
Christophe de Cumont, en..... 1537.
Olivier de Cumont, en......... 1560.
Et René de Cumont, en 1590 et 1591.

} V. *Recherches topogr. et hist., sur Saint-Jean-D'Angéli*, p. 64 à 68.

4. Avant la Révolution, la terre du *Maine*, placée au N.-E. dépendait des Salles.

5. Note de Mme de Blossac.

FIEF-DORÉ.

Ce manoir, bâti dans une gorge aux frais ombrages, et sur le bord de la route de grande communication de Royan à Blaye, appartient à Mme Chapparre-Guichard, fille d'une Raboteau; c'était une ancienne gentilhommière que détenait, dès le XVIe siècle, la famille de la Jaille[1], puis elle échut aux Vilain, aux Longueville, et enfin à M. David Raboteau. [V. le Pible, Saint-Dizant-du-Gua.] Nous ne saurions passer sous silence les excellentes truffes que produisent les abords de sa longue avenue de charmille, et qui font certainement oublier aux gourmets, celles du Périgord. Elles furent chantées, en 1858, par un rimeur de la contrée, à la suite d'un repas donné par les maîtres du logis. Nous cédons à la fantaisie de citer un passage de cette broutille, dès lors surtout qu'elle énonce un système assez plausible sur la formation encore assez problématique, du précieux tubercule :

« ....

Chantre de la Gironde !
Tu vas mettre au grand jour
L'officine féconde,
Mystérieux séjour,
Où la tipule[2]
Bâtit ce tubercule.
Dis-nous comment
L'insecte volant,
Du filet rampant[3],
Sous un sol mouvant,
Pique le tégument
Dont l'eau s'extravasant,
Ecume doucement,
Grossit s'affermissant,
Toujours enveloppant
Le germe survivant

1. Cette famille était représentée à la 2e croisade, au XIIe siècle, par Aubert de la Jaille, *Nobl. de Fr. aux croisades,* p. 199.

2. Insectes diptères, munis de trompes, observés par MM. Raval et Rousseau et à qui ils attribuent la formation de la truffe ; l'Encyclopédie du XIXe siècle, distingue les tipulaires *gallicoles* qui, dans leur premier état, vivent dans les galles végétales dont elles déterminent la formation. Le *Diction. d'Hist. naturelle,* publié par Rey et Gravier, en 1822, leur reproche de nuire aux arbres, en attaquant leurs racines.

3. Racine déliée ou radicelle d'un arbre.

D'un insecte expirant.
Pour cette étude,
Le Périgord
Est à Saint-Fort :
Fief-Doré, dans son amplitude,
A son allée et ses produits,
Jamais de fleurs, toujours des fruits.
.... »

LA BRIZARDERIE.

Cette maison de campagne, placée sur le sommet d'un coteau d'où la vue plane si délicieusement sur une riante campagne, appartient aujourd'hui à M. L. Valentin, fils d'une Longueville ; elle était possédée au XVII[e] siècle, par la famille de Saint-Mathieu qui la vendit, en 1654, au médecin Pierre Péane ; elle passa, par alliance, aux Raboteau et aux Longueville.

PORT DE MAUBERT.

On trouve dans cette commune, le port de Maubert, sur la Gironde, dit aussi Port-Neuf[1], dont le mouvement commercial annuel, avec Bordeaux, est fort considérable, et qui, depuis le XI[e] siècle, avait succédé à celui de Beaumont tenant à la terre ferme, et abrité par le monticule du même nom. Il y a une vingtaine d'années, qu'on rectifia la ligne de son chenal, à partir du pont des Etiers, jusqu'à la Gironde, et qu'on bâtit, dans les terrains d'alluvion, une écluse de chasse pour remédier à l'envasement du port. A partir de cette époque, l'administration s'est peu occupée de ce port, qui a pourtant une importance marquée, comme étant à peu près l'unique point de débouché maritime pour tout l'arrondissement. Depuis tantôt quatre années, le commerce cotier réclame 1° le recurement de l'étier des marais du Sap à Maubert, actuellement en mauvais état d'entretien ; 2° l'établissement d'un petit débarcadère, traversant les vases du littoral aux marées ordinaires, et formé des débris de l'ancien et vaste débarcadère appartenant à l'Etat ; malgré des promesses formelles et la prévision d'une minime dépense de 15 ou 16,000 francs, on n'a pu obtenir encore l'exécution de ces travaux.

La pêche se fait sur la Gironde, par des marins montés sur de petites chaloupes, dites *Filadières*, et au moyen de grands filets qu'on promène sur le fleuve, quelque fois avec deux barques marchant de concert. On y prend l'alose,

1. V. *Du port de Maubert et de son importance*, par M. H. Chapparre, médecin à Saint-Fort et membre du conseil d'arrondissement, in-4° de 12 p., Saintes, Hus, 1840. La dénomination de ce port pourrait avoir quelque analogie avec celle de Saint-Maubert, donnée à une ancienne paroisse de Médoc, et en l'honneur de saint Maubert de Lesparre.

la gatte, le mulet, l'esturgeon dit *créa*[1], le saumon, la sole, la maigue, etc.

Sur le bord du fleuve, en s'enfonçant dans l'eau jusqu'à la ceinture, et au moyen de la truble, on pêche des crevettes blanches, de petits crabes ou chancres, des solettes. Au mois d'avril, on prend dans les communes de Saint-Thomas et Saint-Bonnet, et dans les canaux et ruisseaux affluents à la Gironde, une énorme quantité de petites anguilles, dites *Pibales*[2] dans le pays. Cette pêche, vu la ténuité du poisson, se fait ordinairement avec un tamis fixé au bout d'un long bâton. La pêche *à la seine*, pour l'été, est généralement tolérée. On interdit parfois, et sans motif bien plausible, celle dite du *renard;* à l'hameçon dormant ou *vermée,* on prend en septembre, octobre et novembre, des loches ou goujons de mer — *Gobius niger* — dits *bourrits* et des plies ou limandes.

Nos pères qui, aux yeux peu attentifs de leurs descendants, sont parfois réputés grossiers et ignorants, donnaient aux classes populaires des campagnes, les principes des sciences et des arts spéciaux à chaque vocation, ce qui leur fait généralement défaut aujourd'hui. Avant de se confier aux embarcations des côtes de l'Océan, les jeunes gens d'autrefois avaient dû faire une étude sérieuse du pilotage appliqué à chaque parage maritime. Indépendamment des leçons de lecture, d'écriture et de calcul, quelques régents initiaient leurs élèves aux enseignements pratiques du pilotage-cotier. Peu d'années avant la Révolution, ces cours spéciaux étaient encore suivis à Civrac de Saint-Fort, à Mortagne, à Talmont, etc. Aujourd'hui que la lumière nous éblouit, dit-on, aucun de ces jeunes enfants, que nos populations riveraines confient à la mer, n'est imbu de ces premiers éléments de la science marine, qui leur serait pourtant si nécessaire; peu d'entre eux connaissent même la natation; c'est déplorable, mais c'est pourtant exact.

Nos vieux continents si accidentés, dominant la Gironde et lui servant de puissante barrière[3], furent anciennement habités par les Celtes, peuple guerrier, venu de l'Asie dans les Gaules, à travers les grands continents, à une époque fort reculée et bien antérieure à l'ère chrétienne. Ils nous ont laissé d'énormes pierres brutes, monuments inexpliqués, et de nombreuses cavernes creusées sous terre. Les hauteurs de Civrac, de Bois-Chauvaux, de Chez-

1. Du génitif *creas*, en grec, *chair*.

2. *Pibales*, mot de basse latinité, Lexique Migne, 1858.

3. On comprend, à première vue, que ces barrières puissantes n'ont pas été posées par le créateur dans le but de contenir un fleuve, puissant il est vrai, mais qui, du côté du Médoc, pays très-plat, jadis submergé, n'est contenu par aucun obstacle. Ces énormes côtes rocheuses, limites abruptes du vieux continent, furent les bornes invariables posées à la mer, alors qu'elle fut enfermée dans son lit et que le Médoc, sorte de barre sous-marine, était couverte d'eau, ce que prouvent ses immenses bancs de coquilles et de cailloux roulés; il est croyable, que dans ces temps reculés, les deux fleuves la Garonne et la Dordogne, arrivaient séparément à la mer, et n'avaient pas encore donné naissance au grand courant dénommé depuis, la Gironde. [V. l'introduction.]

Peguin[1], en récèlent plusieurs qui ont été décrites, au fur et à mesure de leur découverte, dans les journaux de Saintes, le *Mémorial de l'Ouest* et *l'Indépendant de la Charente-Inférieure.*

Sur le versant d'un coteau dit de *Maigras*, ou *Mégrau*, exposé au S.-O., se voit un vaste emplacement dit des *Tombeaux.* C'est un ancien cimetière peu exploré jusqu'ici. A la forme des sarcophages heurtés, d'année en année, par la charrue ou la pioche du vigneron, notamment en le mois de février 1859, nous avons cru reconnaître les traces d'un cimetière mérovingien[2].

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes religieux et civils remontent à l'année 1602, avec lacunes, et sous M. Giles Despars, curé.

ACTES NOTARIÉS.

Me Moufflet, notaire, reçu en 1843, a les papiers de :

Mes	Lambert père, fils et petit-fils, notaires à Saint-Fort.....	1551	1676
	Coudret, notaire à Saint-Fort..............................	1684	1706
	Roux, — IDEM.....................................	1690	1736
	Chasteauneuf, père et fils, notaires à Saint-Fort.........	1707	1740
	Charrassier, — IDEM.............	1712	1740
	Loriou, — IDEM.............	1713	1742
	Drouet, notaire à Brie..	1730	1776
	Robert, père et fils, notaires à Saint-Fort...............	1737	1753
	Guignot, — IDEM.....................	1754	1800
	Guichard, — IDEM.....................	1775	1798
	Moufflet père, IDEM.....................	1799	1843

Me Joseph-Camille Rainguet, notaire, reçu en 1857, a les papiers de :

Mes	Moullinaud, notaire à Floirac..............................	1695	1743
	Braud, — Saint-Fort...........................	1704	1729
	Faure père, — IDEM.............................	1730	1749
	Faure fils, — IDEM.............................	1759	1788
	Rainguet père, — IDEM.............................	1789	1828
	Rainguet fils, — IDEM.............................	1828	1854
	Emery-Desbrousses, IDEM.............................	1854	1857

1. En janvier 1864, on a découvert au N. du village, et près de la route de Royan, des constructions antiques, enfoncées de 30 centimètres seulement sous terre, et composées d'une assise de petites pierres brutes, tassées sans ciment, avec larges briques à rebords, de 4 centimètres d'épaisseur, posant à plat sur ce blocage, liées par du ciment rouge, et formant divers compartiments. L'emplacement nommé encore aujourd'hui *Maine-Corteau*, de *Cortarium*, *Moenium-Cortarium*, au moyen-âge, signifiait une villa, une maison rustique ou de plaisance. — Gloss., Migne.

2. *Notice* relative à cet antique cimetière, Jonzac, Ollière, 1859, in-8o de 8 p.

Saint-Fort a douze foires qui se tiennent le quatrième mercredi de chaque mois, et où se traitent d'importants marchés de bétail, de grains, de vins et d'eau-de-vie.

GÉOLOGIE.

Les parties basses et marécageuses des bords de la Gironde, fertiles en blé et abondantes en prairies naturelles, dites salées, ont été formées par les alluvions successives du fleuve qui, dans des temps très-reculés, longeait les coteaux auxquels se termine le marais. [W. Manès, page 6.]

Un groupe de craie glauconieuse forme les coteaux de la Tremblade à Cozes, à Mortagne, Saint-Fort; puis de Saint-Fort à Mirambeau, de Mérignac à Saint-Médard, à Meux, à Réaux.

Fossiles qu'on y rencontre : *Microster, cor-anguinum, trigonia scabra, lima santonensis, pecten quadricostatus, ostrea proboscidea, diluviana et carinata.* Nombreuses variétés de la *Terebratula alata, nautilus elegans, ammonites orbignianus.* [Idem page 159 — 160.]

FLORE DES ENVIRONS DE SAINT-FORT.

[**Abréviations : C. commum, — A. C. assez commun, — R. rare.**]

Cistinées : helianthème taché, R.

Asphodelées : Asphodèle rameuse, C. — Muscari odorant, C.

Carduacées : Centaurée noire, C. — Scolyme d'Espagne, A. C. — Xéranthème annuelle, R. — Armoise commune, A. C. — Absinthe, C.

Crucifères : Pastel (isatis tinctoria), R.[1]

Caryophyllées : Cucubale, R. — Cardamine des bois ; — Œillet armeria ; — Lychnide dioïque ; — Idem, fleur de coucou.

Radiées, composées : Aulnée dysentérique, R. — Séneçon des bois, R. — Grande chrysanthème commune ; — Souci des champs, A. C. — Camomille, C. Hélianthe-soleil, R.

Rhinantacées : Véronique printanière, A. C. — Véronique petit-chêne, C.

Rosacées : Pimprenelle sanguisorbe, C.

Saxifragées : Saxifrage tridactyle, C.

Portulacées : Liméole [2].

Ombellifères : Buplèvre à feuille ronde, R. — Cigue commune, A. C. ; — Yèble, C. [3]

Rubiacées : garance des teinturiers, C.

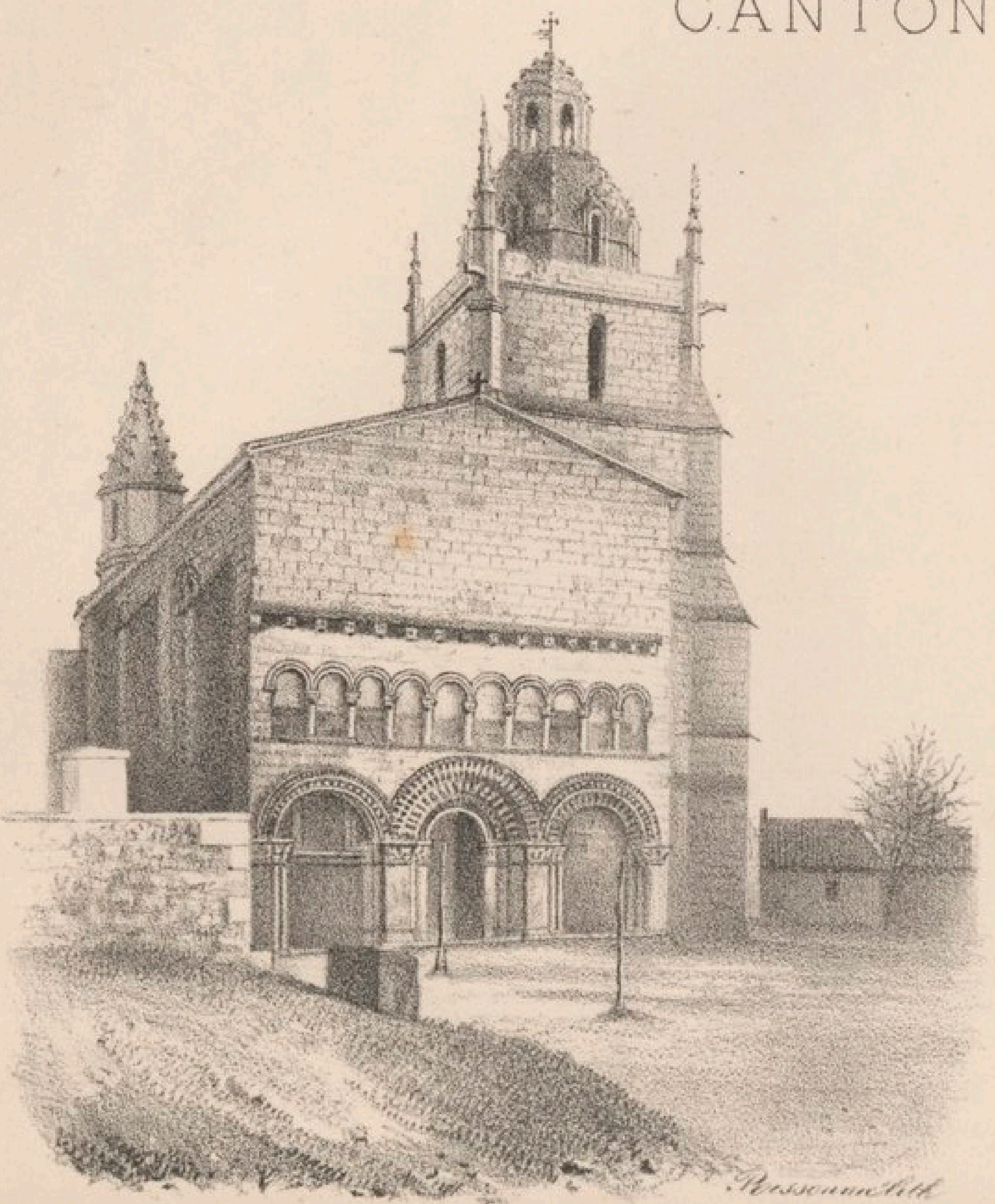
1. Etait très-connu des Celtes, qui le désignaient sous le nom de *Glastum.* Les Bretons s'en servaient pour se teindre le corps d'une couleur bleue. [César, *Guerre des Gaules*, liv. V.] C'est ainsi colorées que les épouses et les filles de ce peuple paraissaient au milieu de certaines cérémonies religieuses.

2. Les mêmes l'appelaient *Limæum*, et s'en servaient pour empoisonner leurs flèches.

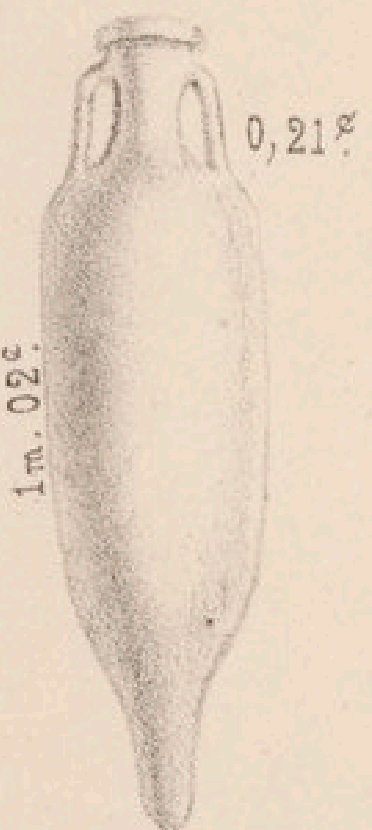
3. Désignée par les mêmes, sous le nom de *Ducona.*



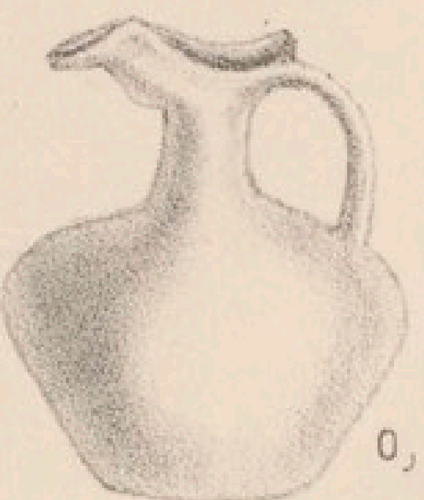
CANTON DE S^T. GENIS

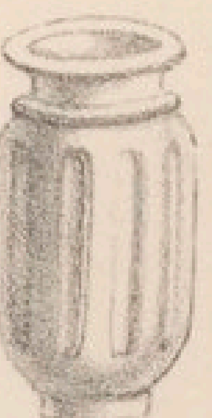


ÉGLISE & CLOCHER DE S^T FORT.







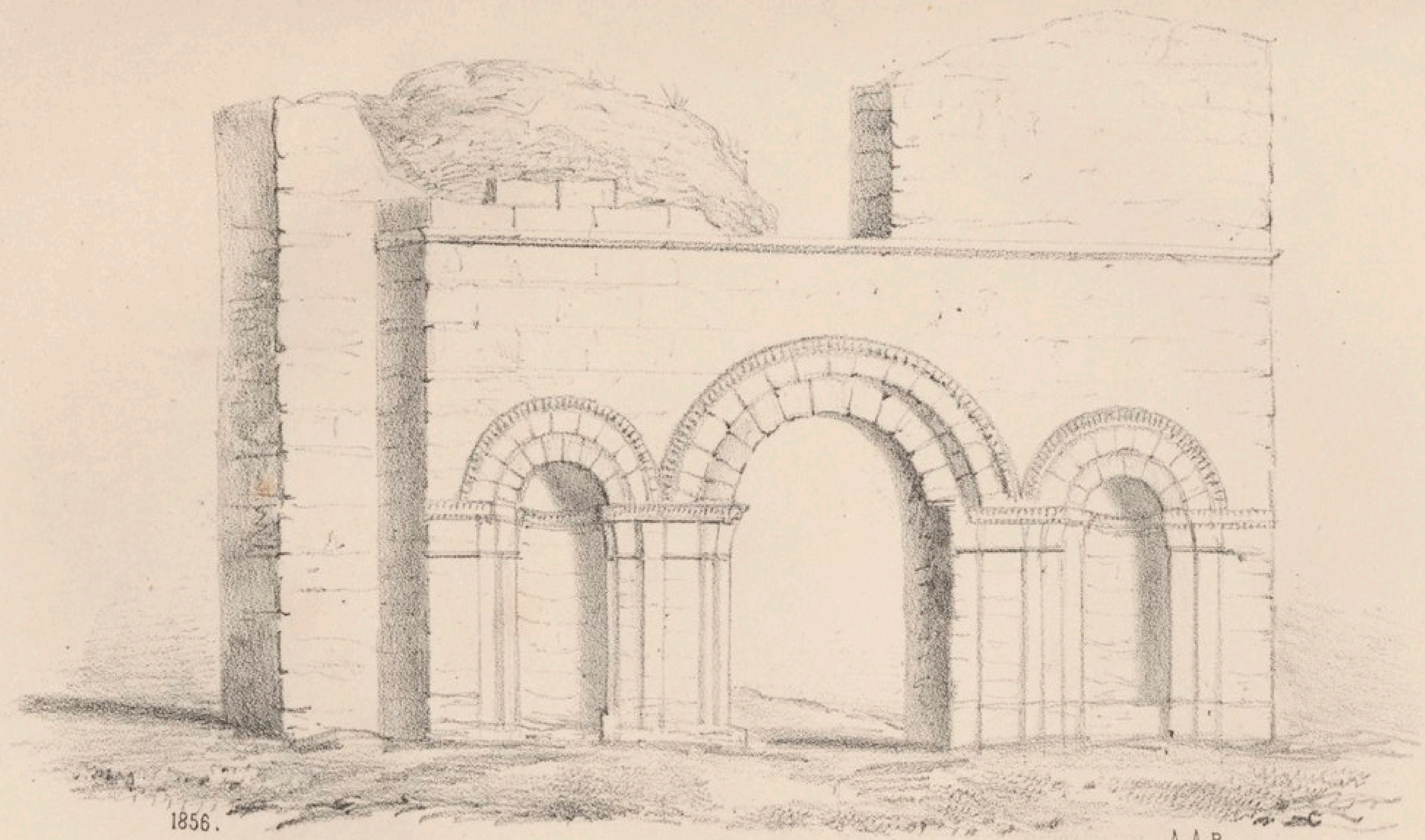




Vases Gallo-romains
Découverts prés de S^t. Genis
en 1829.

M. MOREAU del.

ÉGLISE & CLOCHER DE St FORT en 1829. M. MOREAU del.



CHAPELLE RUINÉE DE L'ABBAYE DE CORMEILLE.

LITH. CHARIOL BORDEAUX

Etudes historiques sur l'arrondisst. de Jonzac



Dipsacées : Scabieuse des champs, C.

Composées : Armoise, R. [1] — Centaurée, R. [2]

Lobéliacées : Jasione vivace, A. C.

Campanulacées : Campanule — Raiponce, A. C.

Gentianées : Chlore perfoliée, R.

Convolvulacées : Cuscute d'Europe, R. — Liseron des haies, blanc, viollet, C.

Borraginées : Buglosse officinale, C. — Cynoglosse officinale, R. — Consoude[3], R. — Pulmonaire, C. — Grémil officinal, R. — Héliotrophe d'Europe, C.[4] — Vipérine commune, C.

Solanées : Datura stramoine, R. — Molène bouillon blanc, C. — Coqueret alkekenge, R. — Morelle douce amère, A. C. — Lyciet d'Europe. — Jusquiame noire, R.[5]

Antirrhinées : Linaire-cymbalaire, R. — Idem, rayée, A. C. — Linaire couchée, R. — Idem, bigarrée, A. C. — Idem, commune, R. — Mufflier à grandes fleurs, R. — Idem, moribond, C.

Orobanchées : Orobanche clandestine, R. — Orobanche fétide, C.

Labiées : Sauge officinale, R. — Sauge des prés, C. — Sauge des bois (germandrée), C. — Germandrée botryde, R. — Bugle rampante, A. C. — Menthe des champs, C. — Idem, à feuilles rondes, C. — Lamier blanc, R. — Galeopsis jaune, A. C. — Epiaire annuelle, A. C. — Calament officinal, R. — Melisse officinal, R. — Serpolet, C[6].

Verbénacées : Melitte, R. — Brunelle lacinée, C.

Primulacées : Primevère élevée, C. — Mouron bleu, A. C. — Samolus valerandi. — Mouron d'eau[7].

Plantaginées : Plantain à grandes feuilles, A. C.

Amaranthacées : Amaranthe blette, C.

Atriplicées : Ancérine fétide, C. — Ancerine bon Henri, A. C.

Polygonées : Renouée poivre d'eau, A. C. — Oseille des prés, C.

Orchidées : Orchis bouc, R. — Orchis militaire, R. — Orchis à fleurs laches, A. C. — Ophris araignée, A. C.

1. Appelée *Bricumum*, par les Celtes. — 2. Dite par les mêmes *Exacon*.

3. Rangée par les Celtes parmi les plantes médicinales et dite *Alum* et *Halus*.

4. Nommée par les mêmes *Hæmatites*. — 5. Appelée par les mêmes *Belinuncia*.

6. Connu des Celtes sous le nom de *Gilarum*. ou *Gelarum*.

7. Les Druides devaient cueillir cette plante de la main gauche, sans la fixer du regard. Elle était notée comme un préservatif contre les maladies des porcs et des bœufs. On la faisait macérer dans les abreuvoirs où elle donnait une vertu salutaire à l'eau qui servait à désaltérer ces animaux.

La *Sélagine* des Celtes — *Selago corymbosa*, — que Pline compare à la *Sabine*, était un remède très-efficace pour les hommes et pour les animaux. Les Druides la recueillaient avec un cérémonial tout particulier. Elle ne devait pas être coupée avec le fer, mais cueillie de la main droite, enveloppée de la tunique; l'officiant avait les pieds nus et soigneusement lavés. Avant de cueillir la plante, il était tenu de faire un sacrifice avec le pain et le vin. L'herbe cueillie était ensuite déposée sur un linge neuf et servait contre tout maléfice, sa fumée guérissait les maladies des yeux. [Alteserra — *Rerum Aquit.*, p. 165.]

Asparaginées : Fragon piquant, A. C.
Aroïdées : Gouet commun, C.
Fougères : Capillaire commun, C. — Scolopendre officinale, C.
Melampiracées : Rhinante à crête de coq, C. — Baltésie visqueuse, R.

Nous avons, pour la formation de ce tableau, suivi presque mot pour mot, la liste dressée par J. Baradeau, ouvrier tailleur de pierres de cette commune.

SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE[1].

1,210 hab. 1,111 hect.

Bureau d'enregistrement et de poste aux lettres. — Bureau de perception d'où relèvent Bois, Champagnolles, Givrezac, Plassac, Saint-Genis et Saint-Pallais-de-Phiolin.

Saint-Genis est le chef-lieu du canton depuis la réorganisation de 1801.

Son église, dépourvue d'ornementation, remonte à la période romane qui a vu s'ériger la plupart des édifices religieux de notre province[2]; mais elle a été défigurée postérieurement par des substructions hétérogènes. Les chapiteaux des colonnes supportant les voussures du portail, ont été anciennement taillés au ciseau, ce qui leur a enlevé leur caractère distinctif et leur donne maintenant une forme lourde et grossière. Le mur nord de l'église présente les restes d'une frise ornée de sculptures, datant des premières lueurs du XII[e] siècle; au midi, on remarque quelques modillons ornés de têtes plates et d'animaux fantastiques de la même époque, plus deux fenêtres étroites, actuellement murées, dont les archivoltes sont ornées de dents de scies et de feuilles étalées. L'abside, semi-circulaire, est de construction moderne. La cure était à la nomination du prieur de Saint-Eutrope de Saintes, en 1586; quant au prieuré proprement dit, il dépendait du prieur conventuel de Saint-Pierre de la même ville, et donnait 800 livres de revenu[3].

On a malencontreusement enchassé cette église dans un massif de constructions comprenant anciennement : les dépendances du presbytère, et tout nouvellement : la maison d'école et la salle servant à la justice de paix et à la mairie.

La cloche, placée dans un très-modeste campanier au-dessus de la porte d'entrée de l'église, offre l'inscription suivante :

1. C'est l'administration des postes qui, dans ces derniers temps, et pour distinguer ce bourg des autres localités du même nom, l'a fait suivre de celui de la province.

2. En 1252, Gombaud I[er], fils de Pontus Sgr d'Asnières, fit un acte de libéralité envers l'église de Saint-Genis; son fils Robert, *valet*, en agit de même en 1281. [V. Mém. de M. le prince de Ponts-Asnières-La Chataigneraye].

3. Pouillé du diocèse de Saintes, pour l'an 1648.

A L'HONNEUR DE S. GENÈS PATRON DE S. GENIS
PARRAIN HAUT ET PUISSANT Sgr MESSIRE
CHARLES DE MALVIN MARQUIS DE MONTAZET
COLONEL DU RÉGIMENT D'ENGHIEN
BRIGADIER DES ARMÉES DU ROY COMTE DE PLASSAC[1]
MARRAINE HAUTE ET PUISSANTE DAME
MARIE ANNE DE S. JULIEN
PIERRE PAUL BRUNEAU DESSERVANT
JACQUES GUERRY SYNDIC
FAITE PAR CORNILLON A SAINTES 1781.

L'église de Saint-Genis, évidemment trop exigüe pour la population actuelle de la paroisse, est dédiée à saint Genès[2] ou Geniez, *alias* Genet — *Genesius* — greffier, martyr à Arles, sous Dioclétien, ou bien encore à saint Genès, martyr à Rome, sur la fin du IIIe siècle, et qui confessa généreusement la foi devant le même Dioclétien, après avoir contribué, comme acteur, à recréer les loisirs de ce farouche empereur. Cet héroïsme religieux des premiers siècles de l'Église, germant sur tous les points de l'empire romain, fécondant les terrains les plus ingrats, avait justement excité l'admiration de nos pères, et désigné à leur vénération, dans la cohorte sainte, des témoins inébranlables morts si glorieusement pour la cause de l'Evangile. La fête du patron de cette église se célèbre le 25 du mois d'août. Ce même jour, a lieu à Saint-Genis, une frérie en l'honneur de saint Louis, roi de France, où accourt une foule nombreuse.

Cette commune n'aura désormais une église convenable, qu'en la reconstruisant à neuf et sur un emplacement libre. On s'en occupe en ce moment — mars 1860[3], — et l'on se dispose à réédifier l'église et le clocher en style ogival secondaire, de la période du XIIIe siècle, sur les plans de M. Allaux, architecte de la ville de Bordeaux, auquel on doit déjà la somptueuse chapelle de N.-D. de *Bon-Encontre*, près d'Agen, et plusieurs autres édifices religieux de la Gascogne.

Dans la commune de Saint-Genis, sur les bords du *Tende*, se voit un hameau dit de Saint-Révérent ou Révérend, où jadis exista, sans doute, un oratoire dédié au saint prêtre et confesseur de la Touraine, disciple de saint Spire, et coopérateur de ses prédications et de ses miracles[4], dont le cœur fut transporté vers 943, par l'abbé Aymon, dans l'église de Sainte-Croix de Poitiers[5],

1. Un obit avait été fondé, en 1539, par un Sgr de Plassac, moyennant l'usufruit de six journaux de terre, laissé à l'église de Saint-Genis; il consistait en trois messes à dire, chaque année, dans cette église, pour les Sgrs de Plassac vivants et morts, et en l'honneur du Saint-Esprit et de la Sainte Vierge.

2. V. Table hagiographique, *in fine* des *Vies des Saints*, de Giry, nouvelle édition, in-4°, Bar-le-Duc, 1859.

3. En mars 1861, le plan de M. Allaux n'a pas encore été mis à exécution. — 4. Giry, *Vies des Saints*.

5. *Hist. de sainte Radégonde*, par M. E. de Fleury, Poitiers, 1850.

et dont on célèbre la fête le 12 de septembre. Saint-Jean-d'Angély montre une chapelle dédiée au saint confesseur.

Saint-Genis possède, comme monument public, une halle vaste et élégante, bâtie, il y a une vingtaine d'années, sur les plans de M. Eymery, ancien entrepreneur de travaux publics, membre du Conseil général de la Charente-Inférieure, mort il y a quelques années sur le bien de Malvillars.

La commune est limitée, au N.-E., par le *Tende* et par les ruisseaux de *Combes* et du *Prieuré*.

On voit dans cette même commune, les restes, consistant en une tour en ruines et quelques bâtiments de servitudes, du petit château du Pin, occupé au XVIe siècle, par la famille de Beaumont, et au XVIIIe, par la famille de Bonnefoy.

Nous allons donner la nomenclature des anciens possesseurs de ce castel, qui n'a été dressée qu'à la suite de longues recherches.

En première ligne, Saint-Genis relevait jadis des puissants seigneurs de Plassac.

CHATEAU DU PIN OU *BREUIL-BOSON*.

Ce manoir appartient aujourd'hui à une branche de la famille de Laroche-Tolay, et a encore l'apparence d'un petit château.

Antoine Lepelletier, Sr du Pin, au XIIe siècle, rendit hommage au sire de Pons.

. . . .

Seguin d'Izave, écuyer, Sr du Pin, rendit hommage, en 1394 et 1418, à Regnaud ou Renaud, sire de Pons.

Pierre d'Izave, mari de Jeanne Fétisse ou Faidis, écuyer, Sr du Pin, rendit hommage au roy, en 1461, pour son châtel et seigneurie de Pons, Breuil-Boson; il était mort en 1465; sa veuve se remaria, en 1479, à Antoine Sensac, écuyer.

Colas d'Izave, fils de Pierre, écuyer, rendit hommage, en 1473, à Jacques de Pons, pour le fief de Breuil-Boson; — en 1474, à Guy, sire de Pons.

En 1475, Jean de Ballode[1], Sgr du Pin, en partie.

En 1503 et 1510, Colas d'Izave rendit hommage à Guy, sire de Pons, pour Breuil-Boson et Sevignac.

Du 15 avril 1503, transaction entre Guy, sire de Pons, et Nicolas d'Izave, portant remise par Guy, de 10 sols tournois payables à mouvance du vassal, pour le fief de *Bribauson* ou Bribaudon, et du droit de prendre et lever, chacun an, sur le moulin de Sevignac, qui était une nuictée à pescher aux anguilles,

1. On trouve une habitation de ce nom près de Bonlieu, en la commune de Bois. (V. Carte de l'arrondissement de Jonzac, dressée, sur une grande échelle, par M. E. Lapeyrade, 1848.

remplaçant ces charges par un seul hommage-lige, consistant en le paiement d'une longe de soie et deux sonnettes ou campanes à oiseau, payables au sire de Pons, à mouvance du vassal et pour les deux fiefs de Breuil-Boson et Sevignac.

Colas d'Izave avait été marié, en 1482, en premières noces, à Marie de Sensac. — Il avait acquis la terre de Sevignac, en 1494, au moyen d'un échange passé avec Guyot Goumard, écuyer, S^r de la *Vallée d'Agonnay* et de *Font-Rouet.*

François d'Izave, écuyer, était Sr du Pin, et d'Orignac en partie, de 1522 à 1545; il fit un traité le 2 août 1525, avec François, sire de Pons, auquel restèrent certaines rentes; il abandonna les droits de juridiction moyenne et basse, qu'il avait sur la seigneurie du Pin, audit François d'Izave. Par suite de ce traité, les deux seigneuries du Pin et de la Salle d'Ardennes, furent assujettis à un seul devoir vis-à-vis du sire de Pons, à savoir: *une paire de sonnettes d'esparvier à mouvance du vassal.*

Les possessions de François d'Izave à Pons sont dites : Maison et jardin de Briagne, *alias* Briaigne [1], sous le château, et possédés *au devoir d'une ceinture et jarretière de taffetas verd, renforcées.*

En 1544, il acheta le fief de la Serlinière.

En 1545, Jeanne de Ballode prenait le titre de veuve dudit François d'Izave; dès 1539, elle s'était titrée dame du Pin; elle était fille de Marguerite Gombaud.

Jehan d'Izave, écuyer, Sr de Sevignac, 1522-1549.

Renée d'Izave, dame du Pin, fut mariée en 1547, à Jules de Beaumont, Sgr de Rioux, qui prit le titre de Sgr du Pin.

Daniel de Beaumont, Sgr du Pin, 1592-1600.

Au XVIIe siècle, la seigneurie du Pin appartenait aux Bonnefoy, dont était issu Henri de Bonnefoy, gouverneur de la ville et château de Pons, qui avait épousé, en 1621, Marguerite de Ciret, fille du Sgr de Saint-Fort, Jean de Ciret.

Louis de Bonnefoy, épousa Louise de Beaumont.

1768. Pierre de Robert, écuyer, Sgr du Pin.

N. de Robert, Sgr du Pin, demeurant à Mirambeau, vota à l'assemblée de Saintes, en 1789.

Armes : d'azur à la bande d'or, un lion en chef et deux croissants en pointe.

A cette même époque, la famille Horric de Laroche-Tolay, possédait une partie de ce fief.

Armes: [V. Laugerie].

FONT-RAUX OU FONREAU.

Ce petit castel, placé sur les bords du Tende, est entouré d'une fraîche et

1. Briagne, Bréhagne, stérile, sans produit, indication très-usitée en Saintonge dans les XIVe et XVe siècles.

verdoyante ceinture de saules et de peupliers. Ses ombrages et ses fleurs, ses vieux troncs penchés sur les eaux, en font, pour la saison d'été, une des plus gracieuses habitations champêtres. Vers 1825, Fonreau fut parfois habité, durant la belle saison, par M. et Mme de Mirbel, qui l'avaient acquis de M. de Labarre, de la Tenaille, et qui y firent d'importantes réparations, sous la direction de M. Joyé. M. de Mirbel s'est fait un nom par ses études d'histoire naturelle : il avait notamment coopéré à la rédaction du *Nouveau dictionnaire d'agriculture théorique et pratique*, etc., et de compagnie avec MM. Héricart de Thury, Payen, Dombasle, etc., 19 volumes grand in-8°; ses moments de villégiature à Fonreau, lui inspirèrent plus d'une page pour ses études agricoles. Mme de Mirbel est justement renommée pour la peinture. Cette dame, morte en 1849, joignait à un talent de premier ordre, un esprit fort distingué; vers 1830, elle tint un salon à Paris, rue Saint-Dominique, où étaient admises certaines illustrations du jour[1].

On dit que M. de Mirbel s'était rendu acquéreur de Fonreau, dans le but de se faire porter à la députation par l'arrondissement de Jonzac, mais sa candidature n'ayant pas réussi, cette terre fut vendue à M. Cazal, vers 1827.

Sous les murs de ce château, jaillit une des belles sources du pays, que le possesseur actuel, M. le marquis de Dampierre, a su utiliser en l'employant à faire mouvoir un moulin à farine de deux ou trois meules.

Dès le XVIe siècle, ce castel était habité par la famille du Breuil, formant une branche des du Breuil de Théon.

Nous citerons :

1° Jean du Breuil, Sgr de Font-Raux.
2° François du Breuil, marié à Marie Desmier.
3° François II du Breuil, marié à Yzabeau de la Faye.
4° Jacques du Breuil, marié à Louise de Lesneur, vivait en 1593.
5° Abel du Breuil, marié 1° à Marie des Montils; 2° à Esther Alain.
6° Alain du Breuil (2e lit), marié à Marie Escoltière.
7° François III du Breuil, écuyer, 1722.
Le Sgr de Fonraux, possédait *La Valadière*, en 1728.

En 1789, Mme veuve du Breuil de Fonreau, d'origine créole, vota, par procureur, à l'assemblée des Etats-généraux à Saintes[2], et peu après, elle abandonna son manoir des bords du Tende et alors que grondait la tempête révolutionnaire, pour passer en Amérique, où elle mourut au sein d'autres orages politiques.

Sur le mur levant de la fuye, on lit cette inscription placée au-dessous d'un écusson armorié :

1. V. *Semaine des familles*, n° du 25 mai 1861 et suivants. (Articles de Mme de Bassanville.)
2. *Pièces pour servir à l'hist. de Saint. et d'Aunis*, p. 37.

IACQVES : DV : BREVIL : ESCVYER :
ET : SIEVR : DE : FONTREAV :
FILS : MAIEVR : ET : LEGITIME :
DE : FRANCOIS : DV : BREVIL : AVSSI : ESCVYER :
PAR : HENRI : MICREV : MAISTRE : MASSON :
— 1593 —

Armes des du Breuil de Font-Raux : d'azur à une bande d'argent.

C'est à tort que quelques notaires de notre temps, écrivent, dans leurs actes, Font-Rose pour Font-Raux ; cette erreur regrettable et qui fait bon marché des étymologies, comme des antiques traditions, a été reproduite par M. Lapeyrade dans sa grande carte de l'arrondissement.

Jean Poché-Lafond, né en 1752, à Saint-Genis où il mourut en 1849, était médecin. Il eut une certaine réputation comme professeur à l'école de médecine de Rochefort, et puis comme médecin en chef de la marine. Il publia, en l'an II, un catalogue contenant 672 plantes du jardin botanique de la même ville, 237 pages, in-12; mais il embrassa trop activement le parti de la Révolution.

Sa bibliothèque, son cabinet de physique et de minéralogie avaient une importance réelle, lorsque nous les visitâmes, à Saint-Genis, en 1829[1].

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux et civil remontent à l'année 1650.

ACTES NOTARIÉS.

Me Dexam, notaire, reçu en 1841, a les papiers de :

Mes Papillaud,	notaire à	Plassac	1684	1788
Drouet,	—	Pons et Plassac	1688	1699
Durand,	—	Plassac	1698	1713
Bacle,	—	Clion	1700	1715
Braud,	—	Saint-Fort	1700	1763
Drouet,	—	Pons et Plassac	1700	1731
Moufflet,	—	Plassac	1710	1755
Garreau,	—	Saint-Genis	1713	1756
Drouet,	—	Bois	1719	1766
Chevreau,	—	Plassac	1722	1728
Miran,	—	Pons	1745	1762
Chevreux,	—	Champagnolles	1747	1760

1. V. *Biogr. Saint.* et *Hist. de Rochefort*, par MM. Viauld et Fleury.

Garreau, notaire à	Antignac	....	1747	1769
Renaudet,	—	Saint-Georges-de-Cubillac........	1747	1788
Moufflet,	—	Plassac........................	1756	1791
Jean,	—	Mosnac.........................	1770	1805
Moufflet,	—	Saint-Genis....................	1772	1813
Chevreux,	—	Saint-Fort.....................	1778	1797
Babin,	—	Clam et Neulles................	1790	1808
Bodin,	—	Saint-Georges-de-Cubillac........	1816	1853
Seguinaud,	—	Saint-Genis....................	1816	1833
Dupuy,	—	Idem...........................	1833	1834
Stavelot,	—	Idem...........................	1835	1841

Saint-Genis a douze foires qui se tiennent le deuxième jeudi de chaque mois, et où se fait un important commerce de gros bétail et de porcs gras. — Plus un marché le jeudi de chaque semaine.

GÉOLOGIE.

Aux environs de Saint-Genis, se voit un calcaire blanc terreux, de 3 à 4 mètres, avec beaucoup *d'exogyra columba,* recouvert d'un calcaire marneux qui occupe le fond de la vallée de la Seudre, et qui disparaît sous les terrains tertiaires de la lande de Saint-Antoine. [W. Manès, page 146.]

SAINT-GEORGES-DE-CUBILLAC[1].

503 hab. — 766 hect.

Bureau de perception d'où relèvent Antignac, Clam, Clion, Mosnac, Saint-Grégoire, Saint-Sigismond et Saint-Georges.

L'église, de forme assez irrégulière et construite en grand appareil, est dédiée à saint Georges, martyr à Nicomédie, sous Dioclétien, au commencement du IVe siècle, et dont la fête se célèbre le 23 d'avril. A ce grand saint, espoir du guerrier, le détroit des Dardannelles doit son nom de bras de saint Georges, et la Géorgie son patronage. Dès le VIe siècle, la France lui avait voué un culte spécial, et l'Angleterre rapporta d'Orient, lors des croisades, une dévotion particulière à saint Georges, sous la protection duquel Edouard III plaça l'ordre de la Jarretière, institué en 1330.

1. Peut-être de *Cubile ad aquas,* dont l'assiette est au bord des eaux. — Dans le langage usuel du peuple, cette commune est dite Saint-Joly. La *Statist. du départ.* atribue cette dénomination à la beauté du site; ce n'est peut-être que le nom défiguré de saint Jole, abbé de Landevennec, près de Châteaulin, en Bretagne.

Quant à l'église qui nous occupe, Arnaud Faydit la donna en 1092, avec la justice et les redevances qui s'y rattachaient, à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, à condition toutefois que deux religieux Bénédictins y feraient leur résidence[1]. Saint-Georges était plus tard, à la nomination de l'abbé de Baignes, également de l'ordre de saint Benoit[2].

Primitivement, l'édifice affectait un plan basilical. Postérieurement on érigea la chapelle du midi, qui fut dédiée à saint Georges. Sous la période ogivale du XVe siècle, fut bâtie la nef latérale au nord, placée sous l'invocation de N.-D., et s'étendant depuis la sainte table ou extrémité de la travée de l'abside, jusqu'à la porte de l'église.

Quelques portions de voûtes, construites sous la phase ogivale, subsistent encore telles que dans le sanctuaire, à la travée extrême de la nef joignant la porte, et à celle de la nef latérale qui est parallèle, et elles reposent sur quelques anciens faisceaux de colonnes, sur deux piliers plus récents et sur quelques consoles. Le reste des voûtes a été remplacé par un plafond en bois. La chapelle du midi, composée de deux travées, est voûtée dans la forme ogivale pour une moitié, et recouverte d'un plafond pour l'autre. La porte de l'église est moderne et sans ornements.

Les fenêtres de la nef latérale et de la chapelle de saint Georges sont ogivales rayonnantes, la plupart géminées, autant qu'on en peut juger du moins, ces ouvertures ayant été anciennement murées.

Deux fenêtres de la nef principale, vers le sud, sont ogivales à lancettes, très-étroites et très-longues.

Au lieu d'un clocher, un simple campanile recèle une cloche fondue le 29 décembre 1841, et qui porte cette inscription :

J'AI RECU LA BENEDICTION PAR M. MAROT DESSERVANT
DE St GEORGES DE CUBILLAC
JE M'APPELLE MARIE-ANNE
J'AI POUR PARRAIN JEAN CHAUVERON
POUR MARRAINE
MARIE GERVEREAU, REPRÉSENTANT SA TANTE
MARIE ANNE RENAUDET Ve MAYNAC,
BIENFAITRICE DE CETTE EGLISE A QUI LES HABITANTS
TRÈS RECONNAISSANTS ME DOIVENT
LE MAIRE EST JEAN GRANDCHÈRE L'ADJOINT JACQUES GUÉRIN.

1. Manuscrit de D. Fonteneau, à la biblioth. de Poitiers — peut-être ne s'agit-il ici que du prieuré proprement dit.
2. Pouillé du diocèse de Saintes, pour l'an 1586.

On y voit, de plus, une autre petite cloche plus ancienne[1].

La commune de Saint-Georges est bornée, du S. et à l'O., par la *Sévigne* qui fait tourner plusieurs moulins, et au N., par le *Trèfle*.

Le village de Garreau, au S.-E. du bourg, recélait, en 1666, un temple protestant, que fréquentaient les familles Audebert et de Pressac, au XVII[e] siècle.

CUBILLAC.

Ce fief appartenait, au XVI[e] siècle, à la famille Audebert, qui portait d'azur à une croix d'or en sautoir[2]. Nous citerons :

I. Gervais ou Germain Audebert, écuyer, Sgr du Biat, de Cubillac en partie, Lahaye, etc., marié à Jeanne Pepin de la Sicaudière.

II. Jean Audebert, homme d'armes de la compagnie de Navarre, marié, en 1557, à Marie Rataud, dame de la Vigerie, paroisse de Neulles.

III. Pierre Audebert, marié à Jeanne de Nossay.

IV. Jean II Audebert, marié 1° à Catherine de Laporte ; 2° en 1673, à Jeanne de Cumont.

V. Daniel Audebert, Sgr de Château-Redon, marié, en 1614, à Marie Marchais.

VI. François Audebert, Sgr de Château-Redon, présent au ban commandé par Mgr d'Albret, prince de Pons, en 1635, marié en 1637, à Marguerite du Breuil de Fonreau. Il ne vivait plus en 1670.

VII. Abel Audebert, marié, en 1665, à Sara de Verteuil.

VIII. François et Daniel Audebert, nés en 1667 et 1669.

CHATEAU DE CLAM.

Malgré sa dénomination, empruntée à une paroisse voisine, il se trouve dans la circonscription de celle de Saint-Georges, et à son extrémité sud.

Cet antique manoir, placé non loin de la Sévigne, à laquelle il doit sa fraicheur et ses ombrages, a été restauré à la moderne par les Dupaty[3]. Présentement il est fortement délabré, et tombé aux mains d'un laboureur.

La chapelle, édifice bas et sombre, est demeurée debout ; elle montre encore une voûte ogivale du XV[e] siècle, avec nervures et écusson aux armes du noble chevalier qui l'avait érigée, probablement François de la Rochandry.

L'auteur du Mémoire sur Lussac[4], signale une charmante porte, dont le fronton est protégé par un cep de vigne, mais au haut duquel la Révolution

1. Extr. des notes archéol. de M. l'abbé C. Richard, curé de Saint-Pallais.

2. Nobil. manuscrit appartenant à M. Fromy. — La famille Audebert, d'ancienne chevalerie poitevine et saintongeaise, est connue dès le XII[e] siècle. La branche de Laubuge, en Poitou, a fourni quatre chevaliers de Malte. La branche saintongeaise possédait des biens à Neuillac, Neulles, Saint-Georges-de-Cubillac, etc.

3. La *Statist. du départ.*, dit que le père de l'auteur des *Lettres sur l'Italie*, est né dans ce château. La *Biog. Saint.*, d'après certains documents authentiques, recueillis à la Rochelle, lui restitue son vrai berceau, qui est l'Amérique.

4. M. L. de Lamorinerie, in-8°, 1858. — *Lussac au canton de Jonzac.* —

a inscrit ses devises sanguinaires, et il ajoute, 93 a passé par là : la mort et des ruines.

ANCIENS SEIGNEURS DE CLAM.

1492. François de La Rochandry, marié à Andrée de Bourdeilles.

1507. Antoine et Savary de La Rochandry, leurs fils.

Abdénago de La Rochandry, épousa Anne de Polignac.

1599. Abdénago II de La Rochandry, fut marié à Claire de Linières.

Gabriel de Polignac, conseiller du roi, Sgr de Saint-Germain, marié à Léa Boutaud, puis à Anne d'Albin de Valzergues de Séré.

1615-1625. Anne de Polignac, fille du précédent, épousa Gaspard de Coligny, maréchal de France, petit-fils du célèbre amiral.

1629. Lucien Renard, commissaire de l'artillerie du roi, fut marié à Esther Espied.

1644. Gaspard Renard, commissaire ordinaire de l'artillerie du roi, leur fils.

A la fin du siècle, la châtellenie de Clam fit retour aux Coligny.

1667. Gaspard, duc de Coligny, fils de Gaspard et d'Anne de Polignac, marié à Elisabeth-Angélique de Montmorency.

Julie d'Etampes de Valençay, nièce et donataire d'Elizabeth-Angélique de Montmorency, épouse de Pierre Gorge, Sgr d'Entraigues, conseiller au parlement de Metz.

1698-1711. François-Henry d'Etampes, comte de Valençay, frère de la précédente, marié à Angélique-Françoise Raimond, Sgr de Saint-Germain-de-Lusignan, et en partie de Cubillac.

1758. Charles-Jean-Baptiste Mercier Dupaty, trésorier de France à La Rochelle.

1767-1782. Louis-Charles Mercier Dupaty de Clam, chevalier d'honneur au bureau des finances de la Rochelle, et auteur de plusieurs ouvrages[1].

Armes : d'argent au chevron de gueules, surmonté d'un croissant de sinople, deux quinte-feuilles, de gueules en chef et d'un lion passant de même, en pointe.

SAINT-GERMAIN-DU-SEUDRE.

806 hab. — 1,609 hect.

On y voit une petite église romane de la fin du XI[e] siècle, dédiée à saint Germain-d'Auxerre et composée d'une nef dont l'abside, voûtée en pierre,

1. V. *Biog. Saint.* — Le 24 octobre 1853, est décédé à Poitiers, M. Charles-François Mercier Dupaty de Clam, appartenant à la même famille.

date du XV[e] siècle. L'abbesse de Fontevrault avait le droit de présentation à cette cure[1].

Le portail est orné, comme à Saint-Fort, de 16 têtes de coursiers, jointes par un mors unique, emblême des passions fougueuses, que le frein seul de la religion peut contenir ; un des chapiteaux de gauche porte des pommes de pin très-bien sculptées, celui de droite offre un personnage, à pose inconvenante. Les archivoltes sont ornées de feuilles d'acanthe et de fougère, une frise à demi détruite est soutenue par des mascarons, le tout est surmonté d'un damier en grande partie détruit ; dans le haut du fronton, et comme couronnement de cette façade, il existe un campanier géminé. Dans l'arcade de droite est placée une cloche du poids de 250 à 300 kilogrammes.

Elle porte l'inscription suivante :

ELIZABET-MARIE-GABRIELLE DE St-GERMAIN-DU-SEUDRE
FONDUE LE 10 AOUT 1834
Mr P-F LEGOIS DESSERVANT Mr RENE-ELIE-AUGUSTE
COMTE DE SAINT-LEGIER PARRAIN
ELISABET-MARIE-GABRIELLE PRIQUÉ DE GUIPPEVILLE
DAME DE VASSELOT DE PERISSAC MARRAINE
Mr DANIEL BAILLOU MAIRE

A l'ouest du bourg et au fond d'une vallée solitaire, sur la rive gauche de la Seudre[2], lieu admirablement choisi pour la vie contemplative, on voyait encore au commencement de ce siècle, les imposantes ruines de l'abbaye de Cormeille[3], ordre de Fontevrault. Cette abbaye avait été fondée, suivant les manuscrits du savant bénédictin D. Fonteneau[4], en 1115, par les soins de Dalmatius de Montberon et d'Aimeric de Rancon, sans doute fils du seigneur qui signa l'acte de fondation de l'abbaye des dames bénédictines de Saintes, et qui s'était ensuite montré si généreux à leur égard[5].

Jusqu'au XVI[e] siècle, l'abbaye, divisée en deux parties distinctes, abritait des religieux et des religieuses, suivant les règles établies par le saint fondateur qui, dirigé par les inspirations d'une époque de foi, humble et naïve, visait à l'application pratique de cette parole du Sauveur, dite du haut de sa croix à sa sainte Mère, et en lui montrant le disciple bien-aimé : « Femme, voilà

1. Pouillés du diocèse de Saintes, de 1586 et 1648.

2. Appelée autrefois *Sundria* vel *Sudaria*. [Bourignon, *Recherches hist., etc*].

3. Une abbaye de l'ordre de Saint-Benoit (département de l'Eure), portait aussi le nom de *Cormeilles* que les anciens auteurs dénomment *abbatia Cormeliæ*.

4. Manuscrits déposés à la biblioth. publ. de Poitiers.

5. *Hist. de l'Égl. Sant. et Aun.*, par l'abbé Briand, 1er v., p. 566.

votre fils!... » En conséquence, Robert d'Arbrissel avait voulu que les religieux et religieuses fussent placés sous l'autorité unique de l'abbesse[1].

Ces règles vénérables au point de vue de l'humilité et de l'abnégation, paraissent maintenant à nos générations modernes, saturées d'incrédulité et d'égoïsme, puériles et ridicules. Mais nos pères avaient la foi, qui s'est affaiblie chez nous, et pour arriver au salut, dont ils sentaient le prix, ils ne reculaient devant aucun sacrifice, même celui de leur amour-propre.

Quant, au XVI[e] siècle, éclata cette grande révolte de la raison orgueilleuse contre l'autorité spirituelle et temporelle, l'abbaye de Corneille fut exposée à mille outrages, l'abbesse générale de Fontevrault retira dès lors ses fils et ses filles de ce vallon isolé, environné de bois et de bruyères. Pour tirer parti des terrains abandonnés, l'abbesse les concéda, à titre de bail perpétuel, aux paysans qui les avoisinaient, et qui ont bâti le hameau du Petit-Cormeil, que nous voyons actuellement sur le front du côteau qui dominait l'abbaye. Elle ne se réserva qu'un certain enclos, autour des murs délabrés du couvent, qu'elle afferma, avec les droits de seigneurie tenus en franche aumône du roi, par bail de neuf années. En 1768, ils produisaient encore un revenu annuel de 1,200 livres.

Pendant la Révolution, les biens dits *propriétés nationales* furent vendus par l'État. Sous l'Empire, ils furent revendus, de gré à gré, à deux reprises différentes, et les acquéreurs mirent tout en œuvre pour détruire les vestiges de cette ancienne communauté qui, dit-on, avait été visitée par le bienheureux Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrault.

Aujourd'hui, les quatre murs d'une chapelle ont seuls survécu à toutes ces ruines; cette chapelle, de construction romane, paraissant dater de l'époque même où la communauté fut établie, a subi, depuis un siècle, maintes destinations profanes, le temps achèvera de détruire rapidement les restes de ces murailles dépourvues de leur toiture, et dont l'épaisseur pourtant dépasse un mètre; elles sont flanquées, à l'intérieur, de six colonnes et de deux pilastres, et à l'extérieur, de neuf contre-forts et d'un clocheton, avec escalier en limaçon. Cette chapelle était fort étroite pour sa longueur, 5 mètres sur 24, mais combien son jour mystérieux devait prêter à la méditation. Ses fenêtres étroites, à baies retrécies extérieurement, introduisaient une douce lumière sous une voûte romane, uniformément recourbée en berceau dans toute sa longueur, et dont l'ensemble était seulement coupé par des arcs doubleaux en saillie.

Le petit clocher ne contenait, d'après ses dimensions encore appréciables, qu'une cloche de 200 ou 300 livres, dont le bruit argentin troublait seul le silence habituel de ce site désert. La façade de l'édifice, composée d'un portail et de deux fausses portes, est d'un rare mérite d'exécution et pour l'harmonie

1. Dès le VII[e] siècle, sainte Ebbe fonda, en Angleterre, près de Berwick, un double monastère pour les hommes et pour les femmes, qu'elle gouverna jusqu'à sa mort, arrivée en 683. [V. Godescard].

d'ensemble, et pour la taille parfaite des pierres, les portes sont surmontées de trois archivoltes, dont la plus élevée est chargée de pointes de diamant. Les chapiteaux des colonnes portent deux rangées de dents de scie, des pilastres supportent tous les cintres concentriques, et ils étaient encadrés par quatre colonnettes, dont une seule subsiste encore présentement.

Au dire d'anciennes personnes du pays, il existait, plus à l'O. et joignant l'abbaye, une autre chapelle aux dimensions bien plus vastes, et dont les restes ont disparu il y a plus de cinquante ans. On raconte qu'un des ouvriers démolisseurs étant tombé de dessus la muraille, qui n'avait plus que 2 ou 3 mètres d'élévation, se brisa les membres.

De tous les religieux souvenirs du passé, un seul fait subsiste présentement; c'est une assemblée purement profane dite *frérie*, remplaçant une pieuse *confrérie* séculière du moyen-âge, et qui, le 6 mai de chaque année, réunit des points les plus éloignés de la province, une nombreuse population de maîtres et de serviteurs des deux sexes, accourus pour conclure des marchés de services domestiques à l'année. Cette fête de Saint-Jean-Porte-Latine était, jadis, la grande solennité de l'ordre de Fontevrault, et maintenant la chapelle de Cormeille est croûlante et déserte. Pas une personne ne songe même à y aller faire une courte prière, à invoquer le saint apôtre qui reçut les dernières confidences de l'homme-Dieu couronnant sur la croix et en vue de l'humanité, son immense sacrifice d'expiation.

Ne serait-il pas digne des honorables possesseurs actuels de cette chapelle, de la faire restaurer d'une manière intelligente[1], et chaque année, au 6 mai, d'y faire célébrer une messe solennelle? Probablement quelques personnes, s'inspirant des pieux et touchants souvenirs du vieux temps, songeraient à renouer cette longue chaîne de prières qui, formée dans ce vallon au commencement du XIIe siècle, se relâcha au XVIe, pour se rompre entièrement sur la fin du XVIIIe.

Un tertre, dit terrier de la Motte, placé sur la rive droite de la Seudre, indique probablement un tumulus de la période gallo-romaine.

La commune de Saint-Germain est traversée, de l'E. à l'O., par la rivière de la Seudre qui ne forme sur ce point, qu'un ruisseau insignifiant, surtout l'été; tandis qu'à l'Eguille, c'est un bras de mer redoutable.

On trouve au S.-O. de la commune, une assez grande quantité de sable vitrifiable, et de bois pétrifié ou *xilolithe*, que l'*Annuaire* de 1814 désigne sous le nom d'*agathe xiloïde*. Nous en avons possédé un bel échantillon, dont les veines et l'aspect ligneux rappelaient l'essence du bois de sapin.

La commune est sillonnée par la voie romaine n° 6, du Petit-Niort à Saintes[2].

1. Plusieurs tentatives ont été faites, dans ce sens, auprès de la famille de Saint-L***.
2. Notice sur le pays des *Santons*.

CHATEAU DE ROUSSILLON[1].

Ce château, placé à 2 kilomètres N. O. du bourg de Saint-Germain, se compose d'un corps principal, flanqué de deux tourelles, le tout couvert en ardoises; une vaste cour, s'étendant au levant, est environnée de bâtiments de servitudes. L'édifice se fait remarquer par la solidité de ses murailles, qui ont plus d'un mètre d'épaisseur, par ses avenues et ses vastes vignobles. Il avait été restauré au XVII[e] siècle, et avait pris alors une physionomie moins sévère.

Ce manoir appartenait jadis à la maison de Mortagne[2], et il passa ensuite, par alliance, dans la famille de Blois. Arnaud de Blois, écuyer de la reine Anne de Bretagne, fut le premier de sa race[3] qui, au XV[e] siècle, s'établit en Saintonge. Geoffroy de Blois, un de ses descendants, se distingua par sa fidélité au service d'Henri IV, et eut l'honneur de recevoir, à plusieurs reprises, ce prince dans son château et de l'y héberger[4].

ANCIENS POSSESSEURS DU CHATEAU DE ROUSSILLON.

1480. Jehan de Bloys, chevalier, fut marié à Yzabeau de Mortagne, dame de Saint-Germain-du-Seudre et de Roussillon; il était petit-fils d'Arnaud de Bloys.

1494. Pierre I[er] de Bloys, chevalier, Sgr de Roussillon, passa une transaction en 1514; il était en 1520, usufruitier de la terre et seigneurie de Briagne, en Pontois.

1560. Pierre II de Bloys, écuyer, S[r] du Seutre et de Roussillon, avait épousé Ardouine de Jarry.

Le 15 juin 1560, Pierre de Bloys, François de Mortagne, S[r] de Périssac, Guy Goumard, S[r] d'Agonay et Mathurin de Mortagne, convinrent de partager les justiciables de la terre et seigneurie de Roussillon, tene-

1496. Jehan de Mortagne co-seigneur de Roussillon.

Au commencement du XVI[e] siècle, Guillaume de Mortagne, écuyer, marié à Louise de Bloys, était Sgr en partie, de Roussillon, il était mort en 1549.

François de Mortagne avait épousé Jeanne du Guast et était co-Sgr de Roussillon vers la moitié du XVI[e] siècle.

1. Ce château a été vendu, il y a quelques années, à plusieurs paysans qui en ont partagé entre eux les terres et bâtiments, et qui menacent de détruire peu à peu ce vieux manoir historique.

2. V. *Revue histor. som.* — *Mortagne-sur-Gironde* (Charente-Inférieure). — In-8°, Jonzac, 1859.

3. On croit qu'il descendait de la célèbre maison de Blois, au diocèse de Chartres, qui s'illustra durant les croisades.

4. V. *Biogr. Saint.* V° Roussillon et Nic. Alain, *de Santonvm regione.*

ment du fief de Longchamp, prieuré-abbaye de Cormeille, le temple et La Touche, reconnaissant que les hommages, droits et devoirs d'iceux étaient naturellement dus à la seigneurie de Roussillon.

Jean Estève de Langon, marié à Anne de Mortagne, se disait, en 1578, co-Sgr de Roussillon. [V. Périssac.]

1586-1623. Geoffroy de Bloys, petit-fils de Jehan, chevalier, Sgr de Roussillon, du Seutre, Saint-Germain, 4e partie d'Usson, en Saint-Fort, servit les rois Henri IV et Louis XIII; il avait épousé Gabrielle Coustin de Bourzolles.

1608-1627. Jacques de Bloys, écuyer, Sgr de Roussillon, etc., accompagna son père dans toutes les affaires de ces temps de guerre civile; il avait épousé 1o Jeanne de Pons ; 2o Jeanne de Culant-Ciré ; 3o Jeanne de Ruchaud ; et 4o Anne de Polignac.

1660. Henry de Bloys, écuyer, Sgr de Roussillon, Saint-Germain, etc., fut marié à Louise de Montalembert, et eut cinq enfants : Henry, Léa, Julie, Éléonore et Élizabeth.

En 1689, Jacques-Antoine de Laporte, marié à Jeanne Estève de Langon, se disait encore co-seigneur de Roussillon. [Il en était peut-être de même de Geoffroy de Blois, écuyer, qui se disait Sgr de Roussillon, le 10 décembre 1715].

1702-1718. Henry de Blois, écuyer, Sgr de Roussillon, avait épousé Esther Gréen de Saint-Marsault, [en 1704, leur bien de Roussillon, rentes et dépendances, étaient évalués de 30 à 36 mille livres, y compris aussi la métairie du Seutre].

Leur fils, Jacques de Blois, se maria à une demoiselle des Glènes.

Charles de Blois, comte de Roussillon, capitaine au régiment de Mailly-infanterie, chevalier de Saint-Louis, avait épousé, en 1751, Marie-Anne Pandin de Beauregard ; il vota pour son fief, à l'assemblée tenue à Saintes, à l'occasion des États-généraux, le 16 mars 1789[1].

Armes : d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or.

[V. Saint-Dizant-du-Gua, Château de Beaulon, et Périssac, ci-contre].

PÉRISSAC.

Appartient aujourd'hui à M. Charles-Louis-Marie-Ancelin de Saint-Quentin, marié à Mlle Gabrielle-Marie-Pauline de Vasselot.

Cette terre, ancienne dépendance de la maison de Mortagne, était, en 1543 et 1560, entre les mains de François de Mortagne, écuyer, Sgr de Périssac.

2. Sa fille, Anne de Mortagne, épousa en 1540, Jean Estève, écuyer, Sgr de Langon.

[Un titre, du milieu du XVIe siècle, dit Périssac en la paroisse de Champagnolles. Un autre, de 1668, le place en Saint-Germain].

1. M. de Roussillon ne laissa que deux filles, une mariée à M. Bigot de Beaulon, et l'autre à M. de Saint-Pierre. C'est cette dernière qui vendit, sous la Restauration, le bien de Roussillon à M. Petit.

Ce Jean Estève, se dit, en 1578, co-seigneur de Roussillon.

3. Louis Estève de Langon, écuyer, marié à Jeanne de Pichon, Sgr et dame de Périssac.

Cette dame de Pichon, vivait le 3 janvier 1617, et se disait sœur de Jacques de Pichon, conseiller du roi, trésorier-général de France, en la généralité de Guienne.

4. Geoffroy Estève de Langon, leur fils, écuyer, marié en 1625, à Lidie de Montgaillard. Armes : de gueules, écartelées d'argent, 7 piles à senestre.

5. Jacques-Antoine de Laporte, écuyer, Sgr de la Pouyade, marié à Jeanne Estève de Langon, qui, en 1676, obtint par un partage avec sa sœur, Mme Grinsel de Laubinerie, la totalité du logis de Périssac.

Henri Grinsel de Laubinerie, marié à Anne Estève de Langon, se dit coseigneur de Périssac, en 1703.

6. Jeanne, Marie et Bénigne de Laporte, sœurs, dames de Périssac, en 1710.

Jacques de Laporte, Sgr de Périssac, marié à Catherine Desmier de Lavaure.

7. Pierre de Laporte, marié à Marie Priqué de Guippeville, fille de Charles Priqué de Guippeville, commissaire des guerres, à Blaye, et de Marie de Ransanne.

8. Louis Priqué de Guippeville, écuyer, marié en 1735, à Jeanne Banchereau, veuve d'Antoine Trouillé, Sr de Ronfleville, se dit, en 1757, Sgr de Périssac, Moulins de Seuignac près Pons, de Gariat, en Saint-Grégoire-d'Ardennes, coseigneur de Roussillon. Il acquit, en 1773, et moyennant 12,500 livres, la totalité de Périssac, d'une demoiselle Trouillé.

Armes : d'azur au chevron d'or, deux croissants d'argent en chef, une pensée de même, feuillée de sinople, en pointe.

Périssac échut, en 1806, à M. de Vasselot de La Chainaye[1], père de Mme de Saint-Quentin, par suite de son mariage avec Mlle Gabrielle Priqué de Guippeville.

M. Joseph-Pierre de Robert ou des Roberts, de Saint-Germain, marié en 1780 à Louise-Gabrielle de Goubert, d'Arces, vota à Saintes, pour les États-généraux, en 1789.

Son frère, dit Robert du Pin, demeurant à Mirambeau, parut à la même assemblée.

Armes : d'azur, à la bande d'or, un lion en chef, 2 croissants en pointe.

LE RAIL.

Le domaine du Rail est composé de bois, de prairies et de vignobles, avec maison de maître, peu ancienne et sans caractère architectural, une avenue, longue de plus d'un kilomètre, conduit au chemin de grande communication

1. Armes : d'azur à trois guidons d'argent, à la lance d'or ferrée d'argent.

de Saint-Ciers-Lalande à Gemozac. Cette terre, acquise vers 1832, par M. A. de Saint-Légier d'Orignac, ancien député, avait appartenu autrefois à la maison de Mortagne, puis à la famille de Nossay, du Poitou, dont une descendante, Bénigne de Nossay, avait épousé, dans le XVIIe siècle, René V de Saint-Légier de Boisrond, dit *Fine plume*.

En 1547. François de Mortagne, écuyer, se disait Sgr du Rail.

1551. Méry de Folmont, écuyer, François de Mortagne et Anne Isle, s'intitulaient Sgrs et dame du Rail, comme héritiers de François de Mortagne.

1560. Mathurin de Mortagne, Anne Isle, Françoise de Mortagne, épouse de Jean de Ruffier, écuyer, capitaine du châtel d'Angoulême, étaient co-seigneurs du Rail.

1650. François de Nossay, chevalier, Sgr de la Forge, du Rail, etc., avait épousé Bénigne de Saint-Gelais.

1724. Claude Moré, Sr du Rail[1].

1780. Jean Moré, Sr du Rail. [Un M. Moré était curé de Saint-Thomas, en 1768.]

Claude Moré, Sr du Rail, jusqu'en 1830. [V. Givrezac.] Vers cette époque, ce domaine passa à un M. Picard, qui l'aura revendu à M. de Saint-Légier.

Le vendredi 16 octobre 1863, Mgr l'Évêque de la Rochelle et de Saintes, est venu bénir la chapelle du Rail, établie dans le manoir, par Mlle E. de Saint-Légier, et sous l'invocation de saint Léger, évêque d'Autun, au VIIe siècle, dont la fête a lieu le 2 octobre.

CHEZ VALLAUX.

Cet ancien manoir, placé sur un sommet, au milieu des bois et landes, était possédé, au commencement de ce siècle, par une famille Hérard, que nous supposons originaire de la Rochelle. Il fut acheté, vers 1812, par M. P. Codet, qui s'y fixa, et y établit des ateliers de grosse faïencerie, pour laquelle il utilisait l'argile trouvée à cent pas de l'usine. Cette industrie locale, à laquelle s'est appliqué ensuite M. Dupon-Codet, a reçu, dans ces derniers temps, le contre-coup des immenses ateliers entretenus à Bordeaux, par MM. Jonhston et Vieillard, livrant, presque au même prix, de très-bons et plus beaux produits.

GIVREZAC.

145 hab. — 269 hect.

L'Église de Givrezac, bâtie sous la période romane du commencement du XIIe siècle, n'a qu'un seul autel. Elle est dédiée à saint Blaize, évêque de

1, Descendait probablement d'Adam Moré, marchand à Tanzac, en 1674.

Sébaste, et martyr vers l'an 316, durant la persécution de Licinius, et dont la fête se célèbre, en occident, le 5 février. Son culte devint célèbre en Europe depuis que ses reliques y furent transportées, au temps des croisades.

La cloche, dont le poids est d'environ 100 kilogrammes, date de la fin du XVIIIe siècle, et porte l'inscription suivante : DONNÉE PAR LES PAROISSIENS DE GIVREZAC, 1784 — Turnaux m'a faite, Bordeaux.

La seigneurie de Givrezac *alias Javrezac*, appartenait, vers le milieu du XVe siècle, à Geoffroy Gombaud, Sgr de *Briagne*[1], en la châtellenie de Cozes, de *Briagne* en celle de Gemozac, de Saint-Quentin, etc.

Ce Geoffroy, issu d'une des plus anciennes familles de la Saintonge, remontait, par une filiation suivie, à Hélie Gombaud, vivant en 1070[2].

Le 28 juin 1474, Izabeau de Maugésir, dame de *Briagne*, des fiefs, terre et seigneurie de Javrezac, Saint-Quentin et ville de Pons, fournit dénombrement à Guy, sire de Pons. Elle avait légué une rente de 15 sols tournois à l'hopital neuf de Pons[3]; plus une autre rente de 10 sols tournois, aux frères prescheurs dudit Pons, amorties l'une et l'autre par Colas d'Izave, en 1499.

Pierre Gombaud, Sgr des deux Briagnes, Givrezac, Champfleury, épousa en 1483, Marie de Toutessans, fille de Jean de Toutessans, Sgr de Champdolent, de Contré, etc., et de Claire de la Rochechandrie, *alias* Rochandrie, de l'Angoumois; Pierre mourut en 1500.

François Gombaud, chevalier, Sgr des deux Briagnes, Givrezac, etc., fut tué avant l'an 1516.

Marguerite Gombaud, dame de Givrezac, de Champagnolles, de Saint-Quentin, de *Salanzac*, en Saint-Germain, de Briagne en Gemozac, du Bois, d'Ardennes, épousa André de Balodes, Sgr d'Ardennes, du Bois, *alias* de Bois (1513-1535). Elle vendit ou donna, le 6 octobre 1522, à Guillaume de Balodes, son fils, écuyer, ses fiefs, terre et seigneurie de Javrezac, Champagnolles et Saint-Quentin. Nous pensons que le doyen du chapitre de Saintes, Nicolas Gombaud, qui s'occupa d'édifier, en 1664, un hospice dans le faubourg de Saint-Pallais, était de cette même famille[4].

Jeanne de Balodes, dame de Givrezac, de Maine-Vigier, etc., épousa François d'Izave, Sgr du Pin, ou Breuil-Boson, de la *Valadière* (Saint-Ciers), de Saint-Paul[5], paroisse de Saint-Martin de Pons, et d'Orignac, pour partie.

Renée d'Izave, dame de Givrezac, du Pin, du Breuil-Boson, de la Valadière, de La Salle d'Ardennes, du Maine-Vigier, de Saint-Paul, d'Orignac en partie,

1. *Briagne, Briaigne, Bréhagne*, stérile, sans produit.

2. Tabl. généal. de Mgr L. de Beaumont, év. de Saintes.

3. En 1721, la circonscription de l'hospice formait une paroisse, dite de l'*hôpital neuf*.

4. *Hist. de l'Égl. Saint.*, II, 463. V. de *Santonvm regione*, de Nic. Alain, où il est question de cette famille Gombaud.

5. Fief autrefois possédé par Jehan de Ceris, écuyer, Sr de Bonnemie, de la Motte-Saint-Cloud, qui en avait fait hommage à Renaud de Pons, en 1398.

épousa, en 1546, Jules de Beaumont, chevalier, Sgr de Rioux, de Lauron, qui fut tué à la bataille de Jarnac, en 1569[1].

Jacques de Beaumont, chevalier, Sgr de Rioux, de Cravant, de Givrezac, etc., gentilhomme de la chambre du roi, épousa, en 1579, Jeanne de Laporte, sœur de Marie de Laporte, femme de Jacques II de Pons, baron de Mirambeau. Jacques de Beaumont, mourut sans enfants vers la fin du XVIe siècle.

L'ancienne famille des Gombaud était éteinte au XVIIe siècle, et le généalogiste Mgr de Beaumont, mentionne combien il était difficile dès lors, de rassembler les titres et preuves de sa filiation.

En 1679, Gédéon Bernard se disait Sgr de Givrezac.

CHARPENAIZE.

Ce manoir, habité maintenant par M. Godet médecin, était détenu, en 1752, par Pierre Moré, écuyer, Sr de Charpenaize, dont le fils a possédé *le Rail*, vendu, depuis, à M. le comte de Saint-Légier. [V. Saint-Germain-du-Seudre.]

GÉOLOGIE.

« Givrezac, Champagnolles, Saint-Pallais et Bois, sont placés sur la seconde bande des craies dures à caprinelles. — Les carrières de Billerit et de Champagnolles, fournissent une pierre grossière, semblable à celle de Saint-Savinien, employée comme celle-ci, pour travaux hydrauliques[2]. »

Nota. — Les pierres de Billerit surtout, nous semblent plus grossières et moins agrégées que celles de Saint-Savinien.

SAINT-GRÉGOIRE-D'ARDENNES.

253 hab. — 350 hect.

L'Église de cette paroisse forme un simple rectangle, elle est probablement d'origine romane, mais les nombreuses substructions qu'elle a subies lui ont

1. L'année qui avait précédé sa mort, il fit dresser, par un conseiller, commissaire du présidial de Saintes, et avant de convoler avec Madeleine de Cruc, dame de Gondeville, l'inventaire des titres existant au château de Rioux, sa résidence habituelle. Cet inventaire renferme 95 pages in-fo, numérotées au ro seulement. Ce manuscrit intéressant, énonce l'hommage lige du par le Sgr de Rioux, dès 1473, à l'abbé de Saint-Étienne-de-Vaux, au regard des choses qu'il tenait de l'abbaye : il consistait en le devoir d'un *anel d'or* (agnel), du poids de demi escu, à mouvance du vassal, p. 14.

D'autre part, Florimond du Breuil, Sgr de Théon, rendit, le 14 mai 1447, hommage à Jehan de Beaumont, Sgr de Rioux, pour le fief de l'Anglade, paroisse d'Epargnes, tenu au devoir d'un éperon doré, si ledit Sgr de Rioux était chevalier, et d'un éperon blanc, s'il n'était pas chevalier, payable à chaque mouvance du vassal, p. 12.

Toussaints Babiaud, de l'ile d'Oleron, devait au Sgr de Rioux, l'hommage d'un éperon doré pour certains marais étendus dans l'ile, et suivant acte reçu par Tuffé, notaire à Saintes, le 1er mai 1561, p. 13.

2. Manès, ouvr. géolog., cité, page 233.

à peu près ôté son caractère primordial. Le grand appareil domine dans cette construction. Au lieu d'une voûte, on voit dans cette église un plafond moderne. La porte principale est de forme carrée, ce qui accuse sa reconstruction toute récente; sous le crépissage latéral on aperçoit le commencement d'une arcature appartenant à la phase romane. Toutes les fenêtres ont été refaites, selon le goût de notre époque.

Le clocher est supplée ici par un simple campanier. Quelques contreforts extérieurs semblent appartenir à la phase ogivale.

Cette église est dédiée à saint Grégoire-le-Grand, pape illustre et par sa science et par sa sainteté, qui mourut en 604, et dont la fête se célèbre le 12 mars. Nos pères se rappelaient, indépendamment des hautes vertus de ce pontife, l'envoi qu'il fit, en 596, de missionnaires dans la Grande-Bretagne, afin de tirer ces peuples de l'abjection du panthéïsme. Ces missionnaires, ayant à leur tête saint Augustin, prieur du monastère de Saint-André, de Rome, avaient un instant édifié, par leurs prédications, le diocèse de Saintes, où les avait accueilli notre évêque, saint Pallais, à qui ils avaient été spécialement recommandés par la cour de Rome[1]. A droite de la nef (côté nord), se trouve une petite chapelle dédiée à N.-D., et qui a conservé son caractère natif. Elle communique avec la nef par une arcade ogivale, et possède une voûte du même style, à nervures, datant du XV[e] siècle; au fond, se voit une fenêtre ogivale simple.

Non loin de Saint-Grégoire, dans la paroisse de Fléac, existe un ancien château dénommé d'*Ardennes*; c'est de là peut-être que cette paroisse tire son surnom[2].

Cette commune est limitée, au S., par la *Sévigne* et le *Trèfle*, qui font leur jonction près du village de *Champanais*.

Saint-Grégoire était sous la dépendance des anciens sires de Pons[3].

Dès lors que de notables châteaux forts et fiefs de l'arrondissement [Voir Mirambeau, Plassac, Saint-Fort, le Virouil de Nieul, etc.], appartinrent jadis à la maison princière de Pons, si célèbre par ses alliances, sa valeur et ses distinctions sociales[4], nous croyons devoir donner ici la liste chronologique des anciens sires de Pons, avec d'autant plus de raison que peu d'ouvrages la présentent bien complète[5].

SIRES DE PONS — 950 A 1580. —

Aymar, Sgr de Pons, fils de Sulpice, comte de Charroux, fut marié à Thérasie de Gascogne.

1. V. *Hist. de l'Égl. Sant.*, 1[er] vol., p. 167.
2. Extr. des notes de M. l'abbé Richard, curé de Saint-Pallais. — 3. Note de M. A. de Bremond.
4. Un jour, nous l'espérons, on écrira l'histoire détaillée de la ville de Pons et de ses puissants seigneurs, avec mention des nombreux et singuliers hommages auxquels ils avaient droit, et ce ne sera pas un des chapitres les moins importants de nos chroniques saintongeaises, encore si superficiellement explorées.
5. V. Moréri, *Grand diction. hist.*, et de Courcelles, *Diction. univ. de la noblesse de France*.

Baudouin, né vers 981, vivait en 1047, et était fils d'Aymar. — Raoul, fils de Baudouin, fut tué en Espagne, du vivant de son père.

Bertrand, dit le Fort, né vers 1032, fils de Raoul, prit alliance avec Elizabeth de Toulouse, sœur de Raimond de Saint-Gilles, si célèbre dans l'histoire des croisades.

Bertrand II, né vers 1080, épousa, en 1103, Marie d'Aunay-Pons.

Geoffroy Ier, tué aux arènes, par Constantin-le-Gras, Sgr de Berneuil[4]. *Dominus de Brenolio*, ce qui donne raison à la prononciation rustique encore usitée : *Breneuil*[1].

Ponce de Pons, épousa Germasie de Bourgogne ; il était mort en 1191.

Geoffroy II, fondateur de l'hôpital vieil de Pons, marié avant 1114 à Brune de Comminges[2].

Geoffroy III[3], avait épousé 1° Agnès d'Angoulême, dame d'Oleron et de Virouil ; 2° Almodis de Mortagne ; il mourut en 1191 ; on l'inhuma dans l'*hôpital de Chansac*, à l'entrée de la ville de Pons, qu'il avait fondé et doté, et dont on voit encore les belles ruines.

Renaud Ier, fils de Geoffroy et d'Almodis, épousa Marthe de Barbezieux, et mourut en 1228.

Renaud II, fut marié 1° à Agathe d'Angoulême ; 2° en 1200 à Marguerite de Montignac. C'est lui qui, après la double victoire de saint Louis, à Taillebourg et à Saintes, vint faire hommage entre les mains du roi. Il mourut dans la Terre-Sainte, en 1252.

Geoffroy II, épousa Agnès ou Agathe de Lusignan, fille de Hugues Lebrun, comte d'Angoulême et de la Marche.

Renaud III, fils de Geoffroy Ier et d'Agathe de Lusignan, épousa, en 1251, avec dispenses du pape Innocent IV, Marguerite Rudel de Turenne de Bergerac, sa cousine au quatrième degré.

Hélie Rudel Ier, épousa, en 1267, avec dispenses du pape Clément IV, Yolande de Lusignan, sa cousine, fille de Hugues XII, comte de La Marche.

Renaud IV, fut marié à Yzabeau de Lévis.

Hélie Rudel II, dit aussi Renaud de Pons, né en 1296, épousa Marthe d'Albret, et ne laissa point de postérité.

Renaud V, cousin d'Hélie Rudel [donation du 27 mai 1323], épousa en 1319, Jeanne d'Albret, fille d'Amanieu VII.

Renaud VI, petit-fils de Renaud V, épousa 1° en 1364, Marguerite de Périgord ; 2° en 1411, Marguerite de la Trémoille, et 3° en 1416, Catherine de Montberon[4].

Jacques de Pons, né en 1413, épousa Izabelle de Foix.

Guy de Pons épousa, en 1461, Jeanne de Castelnau ou de Chasteauneuf.

1. Notes de M. H. Bérauld, de Pons. — 2. Idem.
3. M. le Prince de Ponts-Asnières le nomme aussi Geoffroy II.
4. V. l'hist. de ce vaillant homme d'armes dans la *Biogr. Saint.*

François I[er] mourut avant Guy, son père ; Marguerite de Coëtivy, sa femme, testa en 1512.

François II fut marié, en 1504, à Catherine de Ferrières.

Antoine de Pons, (1510-1580), avait épousé 1° en 1533, Anne de Parthenay; 2° en 1555, Marie de Montchenu de Guercheville.

Sa fille, Antoinette, hérita de tous ses grands biens, même de la sirerie de Pons, et, au mépris de la loi salique, qui régissait ce fief. Elle transporta cette principauté dans la maison d'Albret, d'où elle passa bientôt dans celle de Lorraine[1]. — Armes des sires de Pons : d'argent, à la fasce bandée d'or et de gueules.

LORIGNAC.

1,147 hab. — 1,752 hect.

On y voit une église romane, de petite dimension, bâtie sur la fin du XI[e] siècle, mais souvent remaniée depuis. Elle se composait primitivement d'un rectangle, avec abside semi-circulaire. Au transept, et portée sur un groupe de douze colonnes, s'élève une coupole ou *ciborium*, à voûte octogone, moins développée que celle de Champagnolles. Au-dessus, se montre le clocher, que la période ogivale a exhaussé de trois ou quatre mètres, et doté de fenêtres géminées sur ses quatre faces. Au nord, se dessinent trois arceaux à plein-cintre, accusant l'ancienne phase romane. Ce clocher, de forme quadrangulaire, renferme une cloche fondue sur les lieux mêmes, et pesant de 300 à 350 kilogrammes; elle porte cette inscription :

M. P. BAPTISTE COTHAIRAUD AVOCAT M[me] MARIE ROSE GORRY
PARRAIN ET MARRAINE †
M. P. PETIT ADIOINT P. COTHAIRAUD DOCTEUR EN CHIRURGIE
MAIRE DE LORIGNAC EN 1810 †
PROSPER MUTEL FONDEUR

Comme l'église de Saint-Fort, celle de Lorignac montrait, au sommet de sa façade, un damier — *opus reticulatum,* — qu'on a fait disparaître dans les travaux de reconstruction, exécutés vers 1844; onze corbeaux ou modillons supportent une frise très-dégradée, mais où l'œil distingue encore quelques ornements en damier; au-dessous, règnent six colonnettes avec chapiteaux, historiés d'entrelacs et de mascarons, mêlés à différentes formes d'animaux, portant une arcature à demi-engagée. Au-dessous, règne une bande chargée de trois rangées de dents de scie. Les archivoltes du portail, reposant sur deux colonnes et un petit pilastre de chaque côté, sont ornées de câbles entre-

2. *Tabl. des mœurs franc. aux temps de la cheval.*, par M. le comte de Vaudreuil., et *Biogr. Saint.*

croisés ou enroulements, dents de loup, billettes; un ornement tout particulier, en forme d'X, fermée aux deux extrémités, se trouve gravée en creux par-dessous le principal arc concentrique.

Les deux chapiteaux des colonnes en saillie du portail, sont ornés à droite d'une grande fleur encadrée, sorte de palmette, et à gauche de deux petits personnages drapés à l'antique.

Cette église, plafonnée et carrelée vers la même époque — 1844, — est sous l'invocation de saint Pierre-ès-Liens. Du côté de l'évangile, se trouve une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, et qui, très-anciennement, nommée *Chapelle du Tirac,* avait été instaurée par le Sgr de Bardine ou du Haut-Tirac. Elle appartient à la période architecturale de la fin du XVe siècle. Sa voûte, en pierre, à ogives, présente huit nervures prismatiques, avec clef de voûte au centre, sur laquelle avaient été sculptées des armoiries, qui ont été grattées plus tard. La chapelle de gauche, dédiée à saint Joseph, vient d'être restaurée tout récemment — 1859 — et surmontée d'une voûte en bois et plâtre, à nervures, imitant celle de droite. Ce travail a complété la forme cruciale de l'édifice. Les deux autels latéraux, tout nouvellement érigés, sont en terre cuite, des ateliers de Toulouse, leur style gothique offre des dessins fort gracieusement épanouis.

Cette chapelle de Saint-Joseph fait le prolongement d'une ancienne chapelle, dédiée à saint Jacques, et qui paraissait avoir été restaurée au XIVe siècle. Nous supposerions volontiers que cette partie de l'édifice aurait servi anciennement de chapelle mortuaire, érigée sur une crypte, actuellement disparue.

L'abside, semi-circulaire, a été aussi réédifiée à cette dernière date, et a donné à la nef un prolongement de trois mètres. On y remarque une frise, régnant intérieurement, dont une moitié est réticulée et l'autre losangée.

A l'extérieur du mur midi de la nef, on voit une porte du XVIe siècle, actuellement murée, dont le haut se terminait en accolade, et que surmontait un écusson dépourvu de ses armoiries.

Autrefois la cure de Lorignac était à la présentation du chapitre de Saintes[1].

BARDINE.

Près le village de *la Roche,* se voient les ruines du vieux château-fort de Bardine, ou du Haut-Tirac, appartenant aujourd'hui à M. le comte de Marcellus; elles sont environnées de douves. On y remarque des barbacanes, avec machicoulis; un puits, indispensable aux époques de siége ou de blocus, creusé au milieu même du château, recèle, vers son milieu, l'entrée d'un souterrain se dirigeant au N.-E. Plusieurs fois, nos modernes chercheurs de veaux d'or ou de trésors enfouis s'y sont aventurés, mais en pure perte. Ils n'y ont découvert que des éboulements de terre humide. Les artistes ont été

1. Pouillé de 1586.

plus heureux, et ont rapporté de leur visite à ces restes du moyen-âge, de fort jolies vues.

Ce vieux castrum du XIIe siècle, qui relevait jadis du comté de Plassac, offre en effet, à l'artiste, un modèle pour l'étude des ruines [1]. Des pans de murs élevés et rompus, avec leurs ouvertures béantes, tapissés du lierre, ami des monuments, une immense fuie, figurant un antique donjon, ont déjà exercé le crayon d'une foule de dessinateurs, et viennent, en dernier lieu, de fournir deux vues au pinceau de M. Gaboriaux, de Saint-Dizant. Vers le milieu du XVe siècle, ce château était possédé par la famille Martin du Tirac, dont deux membres, Imbert et François, donnèrent leur vie pour la cause royale, aux journées d'Arques et d'Ivry — 1590. —

Denis-Hyacinthe Martin du Tirac, acquit, en 1686, la baronnie de Marcellus, près Marmande. Elle fut érigée en comté — 1742 — pour son fils François-Charles-Hyacinthe Martin, lequel, étant mort sans postérité, la transmit à André-Joseph Martin du Tirac, chef de la branche aînée.

C'est ainsi que la propriété de Bardine se trouvait, sous la Restauration, entre les mains de M. Marie-Louis-Auguste Martin du Tirac, comte de Marcellus, pair de France, et dont la muse religieuse s'est exercée sur une foule de sujets. On lui doit un voyage aux Pyrénées, où s'entremêlent, avec art, la prose et les vers.

Cette famille de Guienne, porte d'azur à la tour d'argent, donjonnée à dextre d'une tourelle, le tout maçonné de sable.

LE TIRAC *ALIAS* BAS-TIRAC.

A l'est du bourg se trouve un autre château, rebâti à l'italienne peu d'années avant la Révolution [2], par M. Paul-François II de Lâge de Volude; il se composait d'un vaste corps principal élevé de deux étages, avec terrasse par-dessus, bordée d'une élégante galerie, ayant vue au midi et de deux ailes s'étendant vers le nord, au centre desquelles était une vaste cour d'honneur. De la principale salle du château, on apercevait des jardins agréables, plantés d'arbres d'agrément et d'arbustes variés; à l'extrémité du tableau, se déroulait la belle nappe d'eau de la Gironde. Ce château, vendu aux particuliers durant la Révolution, a été en majeure partie démoli, et exploité comme arsenal de pierre, de bois, de plomb et de fer.

ANCIENS MAITRES DU CHATEAU.

Clément de Lâge, Sgr du Tirac, marié à Hilairie Nicolas — 1594. —

1. Notre album renferme deux vues de cet antique manoir, dues aux crayons de M. l'abbé Rainguet, et de M. Richard Faxon, de Bordeaux; nous regrettons de ne pouvoir les publier en ce moment.

2. En 1760, d'après l'*Annuaire du départ. pour 1814*, et la *Statist. du départ.*, p. 271, 2e partie.

Paul de Lâge, marié à Jacquette d'Asnières. (D'où lui vint Asnières, pour partie.)

Paul II de Lâge, marié 1° à Izabeau Jourdin; 2° à Marie de Mauvisse, dame des Touches.

Paul-Clément de Lâge de Volude, chevalier, Sgr du Tirac, d'Asnières, des Touches, de Laugerie, marié à Jeanne de Montaigne, était capitaine au régiment de Vermandois et vivait en 1696, *alias* 1706.

Paul-François de Lâge de Volude, chevalier, Sgr du Tirac, La Barde, les Touches, etc., marié à dame Marie-Louise de La Rochefoucauld du Parc d'Archiac, était mort en 1748.

Il avait laissé plusieurs enfants mineurs qui furent placés sous la tutelle de leur oncle, messire Michel de Montaigne, Sgr de Beauséjour, petit-fils de Raymond de Montaigne, lieutenant-général au siége présidial de Saintes[1].

Paul-François II de Lâge, marquis de Volude, chevalier, Sgr du Tirac, Asnières, La Barde, les Touches, La Rigaudière (en Saint-Hippolyte-de-Biard), etc., né en 1734, marié à Marie-Jeanne-Claudine de Kergariou, parut au ban de la noblesse, à Saintes, en 1758, et vota par procureur, pour sa terre du Tirac, à l'élection des Etats-généraux, convoqués à Saintes, en 1789[2].

Joseph-Paul-Jean comte de Lâge de Volude, enseigne des vaisseaux du roi, marié, en 1782, à Béatrix-Etiennette Renart de Fuschambert d'Amblimont, fille unique du Sgr de Saint-Fort.

De ce mariage est née une fille, Anne-Joséphine-Françoise-Stéphanie de Lâge de Volude, mariée, en 1809, à M. Louis-François d'Isle, et morte à Blaye, le 15 mai 1855.

Armes : d'or, à une aigle éployée, à deux têtes, de gueules, becquée et membrée d'azur. [V. la Chesnaye des Bois, tome VIII.]

MANOIR DE POUPOT.

Au village de Poupot, se trouve l'ancienne maison de campagne de MM. Leidet père et fils, qui habitaient Poitiers et qui se sont fait un nom dans la magistrature[3]. [V. *Biogr. Saint.*] Cette maison avait appartenu autrefois à la famille de Luc, de Romaneau [V. Saint-Dizant-du-Gua], et elle vient d'être rebâtie, en 1862, sur les plans de M. Robin, architecte à Jonzac, par le propriétaire actuel, M. Petit-Gendre, maire de Saint-Fort.

Une portion O. de la commune, est traversée par un embranchement de l'ancienne voie romaine, de *Burdigala* à *Mediolanum*, dit encore aujourd'hui, *Chemin de Saintes*.

1. V. *Biogr. Saint.*

2. *Pièces pour servir à l'hist. de la Saint. et de l'Aunis*, p. 39.

3. Le 21 juin 1860, M. Beaussant, président du tribunal civil de Poitiers, a prononcé, à l'occasion des funérailles de M. Gabriel Leidet, président honoraire du même tribunal, un discours qui a été imprimé à Jonzac, chez Ollière, in-8°, de 7 p.

Cet embranchement laissait, à partir de Lorignac, la direction indiquée par la carte de M. Lacurie, et au lieu de passer à Floirac, Boutenac et Chenac, se réunissait à la voie nº 6, passant par Givrezac et Thenac, et se rendait à Saintes, par un trajet plus court. C'était une modification, apportée à cette voie militaire, aux derniers temps de l'Empire.

LE DAGNEAU, ANCIENNEMENT CHEZ DIGNAS.

Ce manoir, placé à trois kilomètres de Saint-Fort, sur la route de Saint-Genis, avec charmilles et bâtiments de ferme au midi, a été rebâti, il y a peu d'années, par M. G. Rodier. Cette terre appartenait anciennement à M. David Raboteau du Pible. [V. Saint-Dizant.]

On a entrepris, en 1863-64, d'y creuser un puits, au N. du jardin, sur les indications de M. l'abbé Richard. Jusqu'ici le succès n'a pas couronné la tentative.

A Lorignac, et à l'E. du bourg, à la Peroutière, Chez-Rigalle, à la Motte, on trouve des carrières de calcaires durs pour auges à eau (timbres). [W. Manès, pages 155, 156.

ANTIQUITÉS CELTIQUES.

Il existe dans les landes de Lorignac, à un kilomètre N.-O. du bien de Chez-Dignas, non loin de la route vicinale qui conduit à Champagnolles, sur un terrain venant de la succession de M. Eymé-Beaulieu, une sorte de cromlech ou enceinte celtique, de six mètres de diamètre[1], formée par des pierres de calcaire siliceux, d'un jaune brunâtre, originairement plantées debout et rangées circulairement.

M. Chapparre, médecin à Saint-Fort, qui, le premier, a été frappé de l'aspect de ces monolithes ainsi disposés, et qui nous a dirigé dans l'exploration du jeudi 9 octobre 1862, affirme avoir vu ce petit monument dans un état presque entier de conservation, il y a moins de vingt années.

Depuis lors, ces pierres ont été renversées, en grande partie, et quelques-unes ont été brisées, quoique fort dures, pour l'empierrement des chemins. Trois pierres seulement restent encore debout; la plus forte, désignée dans le pays, sous le nom de *Gros-Chail*, et qui a du particulièrement attirer notre attention, comme ayant pu constituer une espèce d'autel ou point principal, a 1 mètre 50 centimètres d'élévation en dehors du sol, elle est effilée à sa base[2] qui comporte de 40 à 45 centimètres seulement d'épaisseur, elle s'élargit à son sommet et offre une surface d'un mètre 40 centimètres, de l'Orient à l'Occident, et d'un mètre 15 centimétres, du Midi au Septentrion.

1. Le même diamètre est assigné au cromlech de Tynrich en Perthshire (Angleterre). Ce dernier monument, assis sur un terrain inculte et couvert de broussailles, paraissait consacré à une sépulture : on y a trouvé des urnes remplies d'ossements calcinés, et des cercueils en pierre. [Carro, *Mémoire sur les monum. primitifs*, Paris, Dumoulin, in-8º, 1863, p. 28.]

2. A Carnac, plusieurs pierres sont fixées en terre, par leur extrémité la plus faible.

Trois pierres plus petites jonchent le sol, près de la place qu'elles occupaient debout et où se voit une certaine cavité peu profonde, qui formait leur lit. On pourrait croire à l'existence d'une double enceinte et d'une allée droite, se dirigeant vers le S.-O[1], d'après le rapport des personnes qui ont vu enlever et briser un certain nombre de ces pierres, ou qui en ont enfoui dans le sol, et qui en fixent le nombre à 25 ou 30 dans leur état primitif.

A environ 200 mètres plus au N.-O., sur les limites des communes de Saint-Fort et Lorignac, on voit une pierre debout, de même nature que celles du Cromlech.

Toutes ces pierres sont brutes, très-antiques, tapissées de petites mousses jaunes et blanches, remplies d'aspérités. Elles n'ont subi aucune atteinte du fer, et n'ont éprouvé que les altérations du temps qui les a minées et creusées sur plusieurs points. Elles ont peu d'analogie avec les pierres siliceuses du sous-sol composées de petits blocs ératiques, à cailloux noirs, éclatant avec bien plus de facilité sous la massue.

On s'accorde à regarder les cromlechs comme d'anciennes sépultures gauloises[2], ou comme des lieux de réunion politique ou civile, où les peuples délibéraient sur les intérêts publics, ou rendaient la justice[3].

MOSNAC.

661 hab. — 1244 hect.

L'église de Mosnac, bâtie en style, roman du XI[e] siècle, est dédiée à saint Saturnin, 1[er] évêque de Toulouse, martyrisé pour la foi chrétienne, sur les marches du capitole, vers le commencement du II[e] siècle, et dont la fête se célèbre le 29 de novembre ; elle se composait, primitivement, d'un rectangle formant la nef, et terminé par une abside semi-séculaire, plan habituel des édifices religieux de cette période, surtout dans notre Saintonge. Le portail, orné de colonnes et de pilastres, supportant plusieurs arcs concentriques, est surmonté d'une arcature reposant sur une rangée de colonnettes, le tout sobre d'ornements. Mais l'abside, lieu sacré où s'opère chaque jour, le plus ineffable des prodiges, la transsubstantiation du Verbe, devait être, aux époques de foi chaleureuse, l'objet de prédilection de l'artiste chrétien[4]. Aussi le chevet de l'église de Mosnac a-t-il été extérieurement enrichi d'une rangée d'arceaux

1. Dans les cromlechs d'Abury, on a cru à l'existence d'une allée sinueuse, conduisant à l'un des cercles découverts. [Carro, p. 29.]

2. *Saxa... sphœrico ordine, familiarum designantia sepulturas.* [V. Olaüs Magnus, *Historia de gentibus septentrionalibus,* Romæ, 1555. in-f°.

3. V. *Archéol. chrét.*. de M. l'abbé Bourassé, p. 40 et 41.

4. [V. Champagnolles.] Autrefois la cure de Mosnac était à la présentation de l'évêque diocésain (pouillé de 1586).

reposant alternativement sur des colonnes et des pilastres à demi-engagés, surmontés d'une frise avec enroulement, et portant sur des modillons nombreux, ornés de têtes et de personnages aux attitudes multiples, mais dégradés par le temps. Intérieurement, le sanctuaire a été restauré à la moderne; sur l'arceau qui en ouvre l'entrée, on lit :

PAVETE AD SANCTUARIUM MEUM.

Le chœur, au-dessus duquel s'élève le clocher de forme lourde et quadrangulaire, offre une coupole reposant sur des colonnes sans base, couronnées de chapiteaux aux sculptures profondément fouillées, et représentant divers animaux fantastiques, quadrupèdes, oiseaux, fleurons, etc. La nef avait été également voûtée, d'après l'indication des colonnes qui subsistent encore d'un côté. On prétend que la démolition de cette voûte date des guerres de religion. Elle est remplacée aujourd'hui par un plafond en charpente, et dressé en anse de panier[1]. Une chapelle plus moderne, placée sur le côté de l'église, est dédiée à la Sainte Vierge; elle est circonscrite par des piliers carrés et des colonnes aux formes grossières et portant un plafond revêtu d'un enduit de plâtre.

L'église possède un ancien tableau retraçant l'adoration des Mages.

Le clocher de Mosnac renfermait deux cloches avant la Révolution, l'unique qu'il recèle maintenant pèse 375 kilogrammes, et porte l'inscription suivante :

IE SVIS DE St-SATVRNIN DE MOSNAC
FAITE PAR LE SOIN DE G. MAHES[2] CVRE
PARRAIN MATHVRIN-ANNIBAL BROVSSART
GARDE DE LA PORTE DV ROY SGR DE St-LÉGER ET MOSNAC
MARRAINE MARTE-ANNE LAIVNIE
DAME DE MANTEGOV ET LAVIALE VEVVE DE MESSIRE
IEAN ANTOINE DE BROSSARD ECVYER
SGR DE BROSSARD FAVIERE ET BELLEVVE
— FRANCOIS MESTREAV SYNDIC — I. GYON FABRI —
MERLIN CORNILLON FONDEVR 1789.

La population montre une grande confiance dans le son de cette cloche, pour l'éloignement des orages.

1. V. *Quelques détails et données statist. sur la commune de Mosnac*, manuscrit in-4°, de 138 p., qui nous a été obligeamment communiqué, et dont l'auteur, M. J.-B. R..... instituteur, a eu la modestie de vouloir céler son nom au public.

2. *Ibid.* — *Les pièces pour servir à l'hist. de Saint. et d'Aunis*, in-8°, 1863, donnent à ce curé le nom de Magnier — peut-être faut-il lire Magne.

La paroisse de Mosnac qui, après la Révolution, avait été annexée à Saint-Georges-de-Cubillac, n'a été érigée en succursale qu'en 1843, sur la recommandation spéciale de M. T. Duchâtel, ministre de l'intérieur[1].

Il y a à Mosnac deux sœurs institutrices de l'ordre de l'instruction de l'enfant Jésus, dépendant de la maison de Montlieu.

Un bureau de bienfaisance a été établi dans la paroisse, par suite d'un legs de 2000 livres, fait par le prieur de Beauchêne, et dont on ne retrouve pas la trace avant le 15 novembre 1791[2].

CHATEAU DE MOSNAC.

Ce château, placé à près d'un demi-kilomètre au N.-O. du bourg, était composé d'un corps de logis, flanqué de deux tours, le tout couvert d'ardoises; l'une de ces tours, formant donjon, s'élevait beaucoup au-dessus du corps principal et était garnie de créneaux. Les linteaux des portes étaient ornés de sculptures du XVe siècle, époque à laquelle ce château avait été amplement restauré[3]. L'édifice était environné de douves et avait une chapelle carrelée et voûtée. Dès le XIe siècle, il avait été le siége de l'ancienne et célèbre famille de Gardrade ou Garderade[4], à qui appartenait de plus le château-fort de Jonzac.

Nous pensons qu'il faut ranger, parmi les premiers seigneurs de Mosnac, au XIe siècle : Mainerius[5], un des fils de Garderade l'ancien *(Garderadus veteranus, cognomento Barbotinus, Pontensis Castri miles nobilissimus qui postea susceperat monachicum habitum in domo sancti Martini de Ponte.....)*, et Guillelmus Mainerius, petit-fils de Garderade l'ancien[6]. Par suite d'alliances, Mosnac et Jonzac advinrent aux Taillefer de Montausier et aux Sainte-Maure, dès le commencement du XIVe siècle. Ces transmissions s'expliquent ainsi :

Foulques II, baron de Montausier, petit-fils de Guillaume Taillefer et de Vitapey de Benauges, avait épousé, vers 1305, la fille aînée de Guillaume Garderade, Pétronille, qui, après la mort de son père, fut titrée dame de Mosnac et de Jonzac et dont il n'eut qu'une fille, Marguerite, dame de Montausier, Mosnac et Jonzac; celle-ci épousa, vers 1325, Gui Ier de Sainte-Maure, auquel elle porta ses riches possessions.

Armes des Montausier : d'or à 3 fasces rangées d'azur.

A la fin du XVIIe siècle, Alexis de Sainte-Maure, possédait encore la terre de Mosnac. Elle était entre les mains de la marquise de Dunes au XVIIIe siècle. Après elle, cette terre échut à la maison de Favière. En 1789, elle appartenait à M. Broussart de Pons[7], étranger à la famille de Favière.

1. *Quelques détails, etc.*, page 85. — 2. *Ib.*, page 73. — 3. Manuscrit cité, page 124.

4. Suivant une charte du XIe siècle, Garderade et son épouse Marie. [*Garderadus cum uxore sua nomine Maria*], confirmèrent le don du bourg et revenu de Bougneau, près Pons, à l'abbaye de Saint-Florent, de Saumur, *Codex albus*, fo 105.

5. Ce nom pourrait bien avoir quelque analogie avec celui de la paroisse de *Mainac* ou Monac.

6. Chartes du Trésor de Saint-Florent-de-Saumur, *Codex albus*, fo 105 et 106.

7. Manuscrit cité, p. 124.

Ce château a été démoli en 1841[1], et les terres en dépendant ont été vendues à divers particuliers. C'est ainsi que s'éclipse, tôt ou tard, la grandeur de ce monde.

CHATEAU DE FAVIÈRE.

Cette belle habitation, appartenant aujourd'hui à M. Jean-Martin de Brossard, se compose d'un corps de logis, flanqué de deux tourelles, le tout couvert en ardoises. Les bois, les prés et les eaux concourent à l'embellir. Placée au S. de la commune, sur une petite colline, d'où la vue s'étend agréablement sur de vastes prairies bordées de saules et de peupliers, et baignées par la *Sévigne* et le *Trèfle*, elle forme le centre d'immenses exploitations, comprenant 138 hectares.

La terre de Favière était, vers le milieu du XVII[e] siècle, à Gabriel de Saint-Mauris[2].

Jean de Saint-Mauris, chevalier, capitaine au régiment de Piémont, marié, en 1675, à Jeanne Arnoul, était Sgr de Favière pour un tiers.

Luc Bellanger, leur gendre, hérita de ce tiers, et pourtant il posséda longtemps seul ce domaine, puisqu'il rendit compte des deux tiers de son revenu, à M[me] la marquise de Dunes, depuis 1736 à 1764[3].

Marie-Anne de Brossard, fille de Jean de Brossard[4], avocat au parlement, et de Marguerite du Pradel, étant veuve de Pierre de Marbotin, conseiller en la grand'chambre du parlement de Bordeaux, épousa, en secondes noces, Léon Arnoul, marquis de Vignolles, qui devait, d'après nous, posséder les deux tiers de la terre de Favière.

Leur fille, Françoise-Marguerite Arnoul, mariée en 1727, à Jean-Antoine de la Chabanne, marquis de Dunes, hérita des deux tiers de Favière; elle mourut sans postérité, en 1766.

Jean de Brossard, S[r] de Lafarge, major de la ville de Tulle, marié en 1717, à Marguerite de Marbotin, sa cousine germaine, fut avec elle légataire de M[me] la marquise de Dunes, leur sœur et belle-sœur.

Jean-Antoine de Brossard de Favière, chevalier, marié, en 1761, avec Marie-Anne[5] Lajeunie, mourut à Favière, en 1779. Il fit faire certains travaux de restauration au château, mais il ne put achever son œuvre.

Jean-Antoine-Joseph Brossard de Favière, légataire de son oncle, Jean-

1. On voit au château de Plassac, et notamment dans les avenues du parc, quelques brillants débris de cette architecture ogivale de la 3[e] période, que M. de Dampierre fit venir, lors de la démolition du logis des Sainte-Maure qui l'avaient orné de leur écusson encore intact et visible dans le parc.

2. Manuscrit cité, p. 124.

3. Papiers de famille. [Archives du château de Favière.]

4. La famille de Brossard paraît originaire de Tulle; elle a été représentée, à la 6[e] croisade, par Hugues de Favière. [Charte d'Ascalon 1240.]

5. L'inscription de la cloche de Mosnac dit *Anne-Marthe*.

Antoine, suivant testament du 22 octobre 1776, était né en 1775, et fut marié 1° en 1803, à Anne-Marie-Gabrielle d'Isle; 2° à Jeanne-Jeanty; il est mort à Favière, le 31 septembre 1860.

Armes des Brossard : d'argent à trois épis de sinople, attachés par un ruban de gueules.

PETIT LOGIS.

Ce manoir, appartenant autrefois à une famille Garraud, dont deux membres ont été notaires à Mosnac, montre, au-dessus du portail de la cour, l'inscription suivante qui donne la date exacte de sa construction :

M. J. R.
1650
SOLI DEO
HONOR
ET GLORIA

Et au-dessous de la porte d'entrée du logis, on lit cette autre inscription, empruntée, par le propriétaire qui le bâtit, au cantique du vieillard Siméon :

NUNC DIMITTIS SERVUM
TUUM DOMINE
SECUNDUM VERBUM TUUM IN PACE

Immédiatement au-dessus, est sculpté un groupe représentant la Sainte famille en voyage[1].

ERE CELTIQUE.

Mosnac possédait une de ces belles pierres celtiques, connues sous le nom de *menhir* ou *peulvan*, haute d'environ 4 mètres 50 centimètres, large de 2 mètres sur une épaisseur de 50 centimètres, légèrement arrondie sur les extrémités de son sommet, présentant une face au midi, et l'autre au nord, mais ne paraissant pas avoir subi le travail du fer depuis son extraction de la carrière, et suivant les antiques prescriptions bibliques.

Conduits par l'appat du gain, et comptant trouver un trésor enfoui sous le pied de l'énorme monolithe, les héritiers de l'ancien propriétaire du champ sur lequel reposait le menhir, tous étrangers à la commune, le renversèrent vers 1851, et malgré l'opposition et les offres d'argent du maire de la commune,

1. Manuscrit cité plus haut.

qui fit preuve de goût et d'intelligence, et l'employèrent à divers travaux, notamment à faire le fond d'une fouloire.

Cette circonstance fait comprendre combien il importerait que chaque département, plaçât ces sortes de monuments sous la surveillance particulière de l'administration. Deux mille ans et plus ont respecté ces monuments gaulois dont l'histoire est encore à faire, et des mains inintelligentes les renversent et les brisent sous les plus futiles prétextes.

La commune de Mosnac est limitée, à l'E., par la *Sévigne* et le *Tende*, au N.-O., par la *Laigne;* le ruisseau de *Villeneuve* coule de l'O. à l'E. Ces ruisseaux forment, au milieu d'une vaste prairie, plusieurs ilots connus sous les noms d'îles *Gabonnaux*, du *Grand-Moulin*, du *Château*, de *Montnougé*, de *Mosnac*, de *Chardet*, des *Patrons*, d'*Entre-les-eaux;* près de la chaussée, sont d'autres petits ilots formés par la *Laigne*. L'aspect de cette prairie, ainsi sillonnée par des eaux vives, ombragée de saules et de peupliers, ou glissent de petits batelets de meuniers et de pêcheurs, est ravissant, surtout durant les chaleurs de l'été.

La *Sévigne*, particulièrement de Mosnac à Pons, est poissonneuse et fournit d'excellents produits; on y pêche l'anguille, le brochet, la carpe, la tanche, la perche, le rougeau, le dard ou vaudoise, l'aubourne ou aton, la chabenne ou chabot (cottus gobio), l'ablette, le goujon, la loche et le gardon, on y trouve aussi la truite, mais en fort petite quantité[1].

Les anguilles surtout y sont fort estimées; de là ce dicton populaire :

Prenez les marrons d'Ozillac
Et les anguilles de Mosnac.

Le ruisseau le *Tende* ou *Tendre*, prend sa source en le canton de Mirambeau (chez Maingret de Soubran), et se jette dans la *Sévigne*, chez Foi (commune de Mosnac).

On voit, dans cette commune, une vaste usine pour la mouture des grains, dite le *Grand-moulin*, restaurée à la moderne, dans ces dernières années, et pourvue de plusieurs meules; elle appartient à la famille Mestreau.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les registres de baptêmes, mariages, etc., remontent à 1709.

SAINT-PALLAIS-DE-PHIOLIN.

523 hab. — 1100 hect.

L'église de cette paroisse, dédiée au saint évêque de Saintes du VI[e] siècle,

1. Manuscrit sur Mosnac, p. 9.

est de pure construction romane du XII[e] siècle; son portail, à quatre voussures portées par des colonnes cylindriques, est orné d'un bandeau en damier, d'étoiles, de billettes, de chevrons brisés; le premier plan du pignon contient quatre arcatures, le second, une arcature unique; la nef se compose de trois travées divisées par des groupes de colonnes, portant une voûte à plein-cintre. Le clocher, de forme carrée, à été recouvert, dans ces derniers temps, d'une toiture élancée en ardoises; la cloche qu'il renferme est petite, et du poids de 150 à 200 kilogrammes, on y lit:

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM
IE SVIS POVR SERVIR A St-PIERRE-DE-FLEAC
FAITE PAR LES SOINS ET FRAIS
DE M. FRANÇOIS DE LAFORCADE LICANTIE 1726
SORBONNE CVRÉ DEPVIS 37 ANS DE LA DITE PAROISSE
CONIOINTEMENT AVEC LES SEVLS PAVVRES PAYSANS DICELLE
A FVLGVRE ET TEMPESTATE LIBERA NOS DOMINE †
DOMINVS FECIT IOANNES DVPVY

Une note, placée dans un registre de paroisse, à la date du 20 novembre 1785, fait mention d'une cloche bénite par M. Henry Isle, archiprêtre de Pons, sous l'invocation de Saint-Pallais, et dont M. Henry-Paul, Sgr en partie de Saint-Pallais, d'Asnières, fut le parrain, et M[me] Marie-Anne d'Asnières, son épouse, marraine. Il paraît, d'après le même registre, que cette cloche, brisée par la maladresse du sacristain, fut portée plus tard au district de Pons, et échangée, comme celle de Saint-Fort, contre celle de Fléac, apportée au district pour la monnaie nationale.

Voilà qui explique l'existence de la cloche actuelle de Saint-Pallais dans un beffroi qui lui est étranger.

L'abside, semi-circulaire, possède aussi une voûte romane sans ornements. Le pourtour de l'abside contient six arcatures, séparées par des colonnes, aux fûts ronds et raccourcis, ornées de quatre chapiteaux historiés.

A l'autel, on voit un ancien tableau, peint à l'huile, d'une mince valeur artistique.

Il est regrettable que le sanctuaire ait été, comme celui de Champagnolles, livré à un peintre en bâtisse, qui en a chargé les parois de rouge et de jaune. Le premier devoir d'un curé intelligent et ami de l'art religieux, serait de faire disparaître, par un fort lavage à la brosse, ces peintures anormales.

Un ancien cimetière entoure cette petite église, qui était à la nomination de l'évêque diocésain, en 1586.

Les actes de l'état religieux de la paroisse, actuellement déposés à la mairie, remontent à l'année 1600.

Dans les réponses fournies à un questionnaire adressé, en 1839, par l'administration civile, à M. Rainguet, alors maire de Saint-Pallais, on dit qu'il y avait anciennement sur les lieux un château dit d'*Agonais*, des halles et un couvent de sœurs grises, et qu'en fouillant la terre, dans les environs, on avait trouvé des briques gallo-romaines[1].

Si l'on en croit le *Nobiliaire de Guienne*, d'O'Gilvy, le manoir de Chabrignac, appartenant naguères à M. Rainguet, ancien maire, aurait été jadis détenu par la famille Duhamel.

PLASSAC.

698 hab. — 1,547 hect.

Le bourg de Plassac est très-ancien, d'après les auteurs, et aurait été autrefois un point défensif d'une importance majeure. Un écrivain prétend qu'il a porté jadis le nom de *Ville Blanche*[2].

L'église actuelle, construite primitivement dans le style-romano-byzantin, est dédiée à saint Laurent, martyr, elle a été ruinée dans les guerres de religion. Aux ornements en zig-zags de son portail, aux têtes grimaçantes, aux lozanges, aux étoiles, aux câbles, aux arcades à cinq lobes, on reconnaît aisément l'école si féconde de la fin du XI[e] siècle. Sa forme ancienne était un rectangle auquel un Montazet, Sgr de Plassac, ajouta une chapelle mortuaire à droite, de peu d'étendue, voûtée en berceau, dépourvue d'architecture, et dont on a fait la chapelle de N.-D. Cette église vient d'être élevée de près d'un mètre, avec conservation des anciens modillons régnant tout à l'entour et près de la toiture ; de plus, l'édifice a été complètement restauré, avec beaucoup d'intelligence de l'art, par les soins de M. l'abbé Valadou, curé de Plassac, sous la direction de M. Jabouin, sculpteur à Bordeaux, qui l'a ensuite doté d'un joli autel en marbre blanc, avec pavé du sanctuaire en briques vernissées, et table de communion en fer forgé.

Le clocher est une construction quadrangulaire, éclairée par quatre fenêtres à plein-cintre, et surmontée d'une flèche obtuse en charpente, revêtue de tuiles plates. La cloche, pesant 180 kilogrammes environ, porte l'inscription suivante :

PARRAIN CTE DE LVC SEIGNEVR DE PLASSAC
MARRAINE DE BIGOT DE ST-QVANTIN COMTESSE DE PLASSAC
MR CHARPANTIER NOTAIRE ROYAL
ERVET FABRIQVEVR
† GILLON ME FONDEVR 1735

1. Le double de ces réponses existe, à la mairie. Note de M. l'abbé Richard, curé de Saint-Pallais.
2. Filleau-Saint-Hilaire, *Ann. de la Ch.-Inf.*, *pour 1814*.

En 1586, la cure de Plassac était à la nomination de l'évêque diocésain.

Par suite de la transformation de la chapelle, dite du château, en sanctuaire de N.-D., la famille de Dampierre a édifié en 1845, et dans l'angle couchant, formé par la chapelle de la Sainte Vierge, une chapelle funéraire qui lui sert de sépulture particulière. Elle recèle les restes mortels du marquis et de la marquise de Dampierre, dont la vie fut un enchaînement de bonnes œuvres, et la mort un sacrifice chrétien. L'architecte s'est inspiré, pour ce monument, du style même de l'édifice paroissial, auquel il a pourtant mêlé des détails d'un goût plus moderne, particulièrement pour les chapiteaux et le tympan de la façade. L'autel, en pierre, artistement sculpté en style roman, porte sur le devant du tombeau, le monogramme du Christ, avec l'alpha et l'oméga, souvenir religieux des catacombes, et dont le dessin a été emprunté, par le crayon exercé de M. Elie de Dampierre, à un édifice religieux des pyrénées. A droite de la chapelle, une plaque en marbre noir, incrustée dans la muraille, porte cette inscription :

ICI REPOSE
MADAME JVLIE CHARLOTTE
DE SAINT GERMAIN
MARQVISE DE DAMPIERRE
MORTE DANS LA PAIX DV SEIGNEVR
AU CHATEAV DE PLASSAC
LE 2 JANVIER 1837
—
PRIEZ POVR ELLE.....

A gauche de la chapelle, est une autre plaque de marbre noir, sur laquelle on lit :

ICI REPOSE
DANS LA PAIX DV SEIGNEVR ET LA TENDRE
VENERATION DE SES ENFANTS ET DE SES AMIS
ELIE LOVIS AYMAR
MARQVIS DE DAMPIERRE
PAIR DE FRANCE SOVS LE ROY CHARLES X
MORT A PARIS LE 19 FÉVRIER 1845
—
PRIEZ POVR LVI....

On voit dans l'église de Plassac, une plaque en marbre noir, incrustée dans le mur de la nef, côté gauche; elle porte l'inscription suivante, ainsi disposée:

TOMBEAV DE DEFVNT RENE DE CLAVAVS
ECVYER SIEVR DE LA PLENE DE LA GRANGE

LHERÉSIE EVT	CY GIST QVI PARMY
DONNE LA LOI	LES ALARMES SEST
A RENE SI LA	ACQVIS LHONEVR
VRAYE FOY N'EVT	PAR LES ARMES MAIS
DOMPTÉ SON	RENÉ FVT SI
OUTRECVYDANCE	GLORIEVX QVE
MAIS DIEV VOVLOIT	QVAND SE FAISANT
QVIL FVT MENÉ	CATHOLIQVE
DE RECHEF	IL QVITTA LA BANDE
A LA VRAYE CROYANCE	HERETIQVE
AFIN QVIL FVT	CAR AINSI IL GAGNA
VRAYMENT RENÉ	LES CIEVX

OBIIT 6 MAII 1623
REQVIESCAT IN PACE
POSVERVNT NOBILES
MARIA BODIN ET HELIAS
DE CLAVEAV CHARISSIMA
CONJVX ET DILECTVS FILIVS

A 300 mètres de distance du bourg, sur la route de Plassac à Saint-Antoine, on aperçoit les rares débris d'une ancienne église romane, dite Notre-Dame, ou *vieille église* de Plassac, circonstance qui viendrait à l'appui de cette opinion émise par Filleau-Saint-Hilaire, que Plassac fut jadis, sous le nom de *Ville-Blanche,* un centre important d'habitation[1]. Il ne reste plus de cet édifice qu'un pan de muraille, de fort appareil, percé de deux fenêtres à plein-cintre, s'ouvrant du côté nord. Des fouilles faites en 1848, au N.-O. de l'église, ont mis à nu beaucoup d'ossements et des sarcophages en pierre, des lampes et des lacrimatoires ou petites urnes en terre cuite[2]. Un souterrain assez vaste règne, dit-on, sous cet édifice en ruines[3]. Peut-être serait-ce là l'ancienne église paroissiale, indiquée nommément dans les pouillés de 1402 et 1586.

Ce serait à partir de cette dernière date, que cet édifice, ayant été saccagé par l'hérésie, les fidèles durent adopter, pour le service divin, une chapelle vicariale dédiée à saint Laurent, martyr, et qui formait peut-être le centre d'une paroisse particulière, ou qui se rattachait anciennement aux dépendances du château, encore si importantes lors du partage ci-après cité, de 1602. Le duc

1. *Ann. hist. de la Char.-Inf.*, 1814. — 2. Note de M. l'abbé Rullier, 1863. — 3. Note de M. l'abbé Nerfy.

d'Epernon y avait une sépulture particulière et dans la chapelle actuellement dédiée à N.-D., ce qui n'était probablement que la continuation d'un droit exercé par ses prédécesseurs dans la baronnie.

Dans *sa Promenade à pied, de Bagnères de Luchon à Paris*, notre compatriote le comte de Vaudreuil, mentionne qu'il trouva, sur le chemin de la Bergerie à Plassac, de très-beaux blocs de Calcédoine et des *têtes de Méduse* à l'état fossile[1].

C'est dans cette commune, au village de Beaurion *(joli ruisseau)*, que la Seudre prend naissance.

CHATEAU DE PLASSAC.

L'ancien château-fort de Plassac, qui avait abrité d'illustres personnages et éprouvé tant de secousses, a disparu sur la fin du XVIIIe siècle. Une tour dite du *Pèlerin*, sorte de pavillon assez élevé et placé à l'extrémité de l'aile gauche, est la seule partie qui reste de l'antique construction. On raconte que les pèlerins, nombreux au moyen-âge, étaient reçus et abrités dans cette partie du château, où se voyait une poterne à cintre surbaissé, avec pont-levis. Dans la reconstruction de l'aile gauche, en 1859, on a respecté ce vieux pavillon, dont la façade nord montre deux élégantes aiguilles en pierre, de 5 à 6 mètres de longueur, ciselées sur la fin du XVe siècle. Elles seraient de nature à égarer l'archéologue, aussi, disons lui qu'elles ont été ravies aux ruines du château de Mosnac, et appliquées, il y a peu d'années, par les soins de M. le marquis Elie de Dampierre, sur la vieille muraille et de chaque-côté de la porte ouvrant sur la grande cour d'honneur.

Le château moderne, édifice princier, bâti en 1775[2] par le marquis de Montazet et sur les plans du célèbre architecte Louis, n'offre plus vestige de la construction militaire du moyen-âge. On nous a montré, au château de Plassac, un plan bien fait des anciennes constructions, et daté de 1717. L'architecte de 1775 a su, avec une habileté qu'on admire encore, et qui pour nous, n'a que celle de la difficulté vaincue, asseoir les constructions nouvelles sur les anciennes, et sans déranger le plan primitif. C'est à cette circonstance, qu'on doit la forme disgracieuse et allongée en parallélogrammes, des deux grandes pièces placées aux extrémités nord et midi de l'édifice — la bibliothèque et la salle de billard. —

Ce château renferme plus de cinquante pièces, avec une soixantaine de lits. Il se compose d'un corps principal, ayant près de 45 mètres de longueur, élevé de trois étages et environné de douves, avec terrasse au couchant, circonscrite par une grille en fer, avec portes à deux battants; terrasse également au levant ayant vue sur un superbe parc, de 82 hectares de superficie, rempli de beaux arbres, essences chêne, érable et ormeau, environné de murs hauts de 3 mètres, et ayant plus de 6 kilomètres de circuit.

1. In-8°, 1820, IIe vol. p. 248. — 2. *Statist. du dép.*, 2e part., p. 272.

Le beau vestibule, servant d'entrée au château, est orné d'attributs de chasse, représentés en bosse sur les murailles; il donne accès dans un vaste salon italien, de forme carrée, éclairé sur le parc, ayant dans le haut galerie circulaire et plafond peint à fresques ; un petit salon d'hiver, séparé du salon italien par la salle à manger, renferme quelques anciens tableaux de famille, parmi lesquels est le portrait de Mgr Antoine Malvin de Montazet, archevêque de Lyon, peint par Carle Vanloo.

D'un côté du vestibule dont nous avons parlé déjà, est un bel escalier en pierre, avec rampe en fer grandement ouvragée, conduisant, par deux volées, dans les appartements hauts. D'un autre côté, est un parvis en avant de la chapelle où sont plusieurs tableaux peints à l'huile. Une éruption du Vésuve, grande toile, dont l'aspect incandescent effraye l'imagination. Pourtant c'est un phénomène moins redoutable que le délire des passions humaines qui, en ce moment, — 1861 — agite et ensanglante la malheureuse Italie.

La petite chapelle du château n'a rien de bien remarquable sous le rapport de l'art religieux. Elle a été anciennement dédiée à saint Louis, roi de France, patron du duc d'Epernon; un tableau peint à l'huile et placé au-dessus de l'autel, représente le saint monarque, couronné et revêtu du manteau royal. On remarque, sur une crédence à côté de l'autel, une vierge, haute d'un mètre, assise et tenant l'Enfant Jésus debout sur un de ses genoux; c'est un beau travail de sculpture sur bois, par Paul Gayrard, qui trouverait sa place dans la niche d'un petit autel, à droite de l'autel principal. La vue s'arrête encore sur une sainte Thérèse, d'après Gérard, peinte par Mlle Ida de Dampierre morte en odeur de sainteté aux Carmélites de Toulouse. Nous avons contemplé avec attendrissement, dans la grande salle du midi, le portrait de cette jeune fille, peint par M. Brossard, de la Rochelle, et ces vers d'un poète de la Saintonge, parent de la famille de Dampierre, nous sont venus à la pensée :

Donc, ici-bas, adieu !... Sous une lourde grille,
Demain vous cacherez vos vertus, noble fille !
Demain un voile épais et d'éternels verroux
Hausseront leur barrière entre la terre et vous ;
Demain à votre Dieu vous serez tout entière :
Nous n'aurons de commun, Ida, que la prière !
Mais c'est le seul lien qui ne soit pas mortel [1].

....

Nous avons aussi remarqué le portrait de Mme la duchesse de Berry, peint par M. Brossard, alors que la princesse était prisonnière d'Etat au château fort de Blaye.

1. *Nouvelles heures de poésie*, par E. de Blossac, la Rochelle, 1842, p. 106.

La pièce à l'extrémité nord forme la bibliothèque, renfermant 1° deux ou trois mille volumes de littérature et d'histoire, dont le catalogue a été dressé par M. l'abbé Dionnet, professeur au petit-séminaire de Montlieu; 2° les archives manuscrites du château, classées et étiquetées avec un soin minutieux, en 1778, lors d'un inventaire dressé sur les lieux, mais actuellement détériorées par le temps et l'humidité.

L'aile gauche, en arrivant au château, sert d'écuries et de remises pour les équipages des maîtres du logis; l'aile droite, bâtie en 1859, contient des écuries et remises pour les équipages des visiteurs, ainsi que divers bâtiments pour l'exploitation du bien.

La terre de Plassac, formant un majorat, n'avait, depuis la Révolution, d'importance qu'en raison de son château, la famille de Dampierre y a ajouté de nombreuses pièces de cultures. Dans ces derniers temps, M. Elie de Dampierre, propriétaire du château, a acquis le domaine de Fonreau, placé au S.-E., et qu'il a mis en communication directe avec le parc, au moyen d'une porte et d'une longue avenue. [V. Saint-Genis.]

Dans un ancien itinéraire de France, et à la suite de ce qui regarde Mirambeau, on trouve ce passage : « *Duabus hinc leucis præteribis arcem Plassacum* » *ducis Epernonii cum vivario*[1] *contiguo.* » (A deux lieues de là, vous passerez devant le château du duc d'Epernon et le parc qui le confine)[2].

Ce passage et le récit de D. Devienne[3], touchant la suite du différent mu entre le duc d'Epernon et le cardinal de Sourdis, confirment ce fait, que la route de Mirambeau à Saintes, contournait, au XVIIe siècle, les murs mêmes du parc. — Nicolas Alain, fait une mention très-rapide de ce château; après avoir quitté Monchaude et Jonzac, il dit : « *Ab his (itur) ad Mirambellvm et Plassacvm, Pontiorvm svmptvosa Castella*[4]. (De là on se rend à Mirambeau et à Plassac, somptueux châteaux des princes de Pons.)

En 1832, ce château donna l'hospitalité à la duchesse de Berry se rendant, du Midi de la France dans la Vendée, d'après les conseils d'amis et d'ennemis politiques[5], afin de reconquérir un trône pour son fils Henri de Bourbon, alors âgé de 12 ans.

A onze heures du soir, le 7 mai, la duchesse arrivait devant la grille du château. M. le duc de Lorge, *en livrée,* descendit du siége de la voiture, et dès qu'il fut en présence de M. le marquis de Dampierre, il lui annonça Mme duchesse de Berry, qui était assise dans l'intérieur de la voiture avec le comte de Mesnard et le comte Alban de Villeneuve Bargemont. Il y avait en ce moment

1. Vel *Vivariolo*, parc.
2. P. 85 du *Jodoci Sinceri itinerarium Galliæ*, Amsterdami, MDCXLIX, in-18.
3. *Hist. de Bordeaux*, in-4°. — 4. *De Santonvm regione, etc.*
5. V. *La Vendée et Madame*, par le général Dermoncourt, Paris, Hivert, 1834, in-8°, 2e édit., p. 172 et suiv. — Nous rectifions dans notre récit, les erreurs de détail échappées à la plume de l'historien précité, et grâce aux notes recueillies sur les lieux mêmes.

beaucoup de visiteurs au château, et pour sauver l'incognito sous lequel se cachait Madame, il fut convenu, sur la proposition de M. de Dampierre, qu'on lui donnerait le nom de Mme la comtesse de Lamyre, fille du comte de Lur Saluces, qui, depuis quelques jours, était attendue au château.

Quand Madame et ses compagnons de voyage furent introduits au salon, ils y furent reçus et entourés par le marquis et la marquise de Dampierre, et leur fils aîné, M. Elie; la compagnie, vu l'heure déjà avancée, s'était retirée dans ses appartements. Madame, environnée de ses amis dévoués et bien émus, témoigna une vive joie de se trouver au milieu d'eux, après les fatigues et les anxiétés du voyage pénible qu'elle venait de faire. Elle avait grand faim, et tout en mangeant, elle raconta avec animation et les événements qu'elle venait de traverser, et son projet arrêté de pénétrer dans la Vendée, et de la soulever au nom de son fils. On se coucha tard et Madame seule dormit profondément, pleine de courage et de confiance dans sa cause.

Le lendemain et jours suivants, Madame parut à table et au salon sous le nom de Mme de Lamyre, et joua parfaitement son personnage. Pendant le séjour de la duchesse au château de Plassac, un très-petit nombre de personnes connut la vérité touchant la noble visiteuse; quelques-autres la soupçonnèrent et se turent; une seule eut le malheur de trahir les devoirs de l'honneur et de l'hospitalité. Mais, par un concours de circonstances vraiment providentiel, cette action, prélude de l'événement quasi-tragique de Nantes, n'amena, sur l'heure, aucun incident fâcheux pour la duchesse. Ce ne fut que plus tard qu'eurent lieu des visites domiciliaires au château, mais alors Madame était au cœur de la Vendée, et sur le point d'être trahie et arrêtée.

Durant son court séjour à Plassac, Madame ne perdit pas de vue ses espérances et ses projets; c'est de là qu'elle fit parvenir, à un des principaux chefs Vendéens, l'avis suivant : « Malgré l'échec que nous venons d'éprouver, je » suis loin de regarder ma cause comme perdue; j'ai toujours la même con- » fiance dans notre bon droit. Mon intention est qu'on *plaide* incessamment, » j'engage donc mes *avocats* à se tenir prêts à *plaider* au premier jour[1]... »

Une seconde missive informait un chef Vendéen de l'arrivée de la duchesse dans le pays qu'il commandait, et le chargeait de lui trouver un asile.

Enfin, le troisième billet, « empreint d'un laconisme qui a toujours distingué les hommes extraordinaires et surtout le *héros* de notre siècle, était ainsi conçu : « *On vous dira où je suis, venez sans perdre un moment; surtout pas un* » *mot à qui que ce soit*[2]... »

Après avoir donné ses ordres à tous les chefs de son parti, lancé ses proclamations, et fixé le jour de son arrivée au sein de la Vendée, et enfin la prise d'armes pour le 24 de mai, Madame quitta le château de Plassac, le 16 du même mois, à quatre heures du matin. Accompagnée de M. et de Mme de Dampierre,

1. *La Vendée et Madame*. — 2. *Ibid*.

et de MM. de Mesnard et de Lorge, la princesse continua sa route par Saintes, Saint-Jean-d'Angély, Niort, Fontenay, Luçon, Bourbon et Montaigu.

Ce que le général Dermoncourt omet de dire, c'est que M. et Mme de Dampierre accompagnèrent la duchesse, qu'ils ne purent détourner de son entreprise, jusqu'au cœur de la Bretagne[1]. Lorsqu'elle fut, un peu plus tard, tombée au pouvoir de ses ennemis et renfermée dans le château-fort de Blaye, le marquis et la marquise de Dampierre se rendirent dans cette ville, où ils purent donner, presque chaque jour, en dépit des gardes et des surveillants, des marques de sympathie à l'auguste prisonnière. Alors que le gouvernement lui fit ouvrir les portes de la prison, et la fit transporter en Italie, M. et Mme de Dampierre obtinrent de monter sur le bâtiment à vapeur qui conduisit Madame jusqu'à Royan, où ils la remirent aux bons soins du Prince et de la Princesse de Baufremont. Ils partirent ensuite pour Gratz où, pendant six mois, ils adoucirent les rigueurs de l'exil pour la courageuse fille des rois. Voilà bien le culte du malheur et de la grandeur déchue noblement pratiqué ; de tels courtisans sont ordinairement aussi rares, que se pressent nombreux ceux qui entourent les rois aux jours de leur prospérité.

Plus tard, ce château, qui a vu passer dans ses murs tant d'illustrations diverses, eut une autre visite, celle de Marie-Eugénie de Gusman de Montijo, comtesse de Téba, sémillante jeune fille, d'origine espagnole, qui ne prévoyait point alors ses destinées extraordinaires, et qui, sans songer à revêtir *l'armure* des chevaliers, comme la duchesse de Berry, devait parvenir bientôt au plus beau trône du monde. Elle fut mariée, en 1853, à Napoléon III, Empereur des Français.

ANCIENS SEIGNEURS DE PLASSAC.

D'après la lettre ci-après citée, de 1370, émanée de Jean, duc de Berry, on doit regarder comme fort ancienne, dans la maison d'Aunay, alliée à celle de Pons, la possession du château-fort de Plassac et de ses dépendances. Il convient donc de faire remonter cette possession, et faute de documents antérieurs, vers l'an 1215[2].

Dans ces temps reculés, ce fief aurait eu pour maître Ponce Ier, fils de Gui Rudel, Sgr de Mortagne, de la maison princière de Pons.

1. Comme souvenir de son passage à Plassac, la duchesse de Berry fit cadeau à la marquise de Dampierre, de l'emprise ou bracelet de fer, ciselé par Melle de Fauveau, et qu'à l'exemple des chevaliers du moyen-âge, la princesse portait fixé au poignet, lors de son arrivée au château. On demeure confondu en voyant Madame assimiler ainsi le XIXe siècle au XVe, alors que le duc de Bourbon et ses suivants d'armes faisaient vœu de porter l'emprise au pied gauche, jusqu'à ce qu'ils eussent donné pleine satisfaction à leur vaillante épée. Si de telles illusions suivirent la princesse jusques dans le bocage, elle dut les voir s'évanouir complètement à Nantes, et surtout à Blaye.

2. L'opinion de M. Brillouin aîné, qui s'est occupé tout spécialement de l'histoire de la maison d'Aunay, ne contredit pas notre système de généalogie (note du 20 juillet 1861).

Ponce fut marié à la fille de Calon VI, vicomte d'Aunay, et eut les titres de Sgr de Mortagne et d'Aunay.

Pierre Ier et Pierre II, Sgrs de Mortagne, au XIIIe siècle.

Geoffroy de Mortagne, fils de Pierre II, fut marié avant 1314, à Philippa d'Ambleville.

Pons ou Ponce de Mortagne, vicomte d'Aunay, Sgr de Plassac, gouverneur du royaume de Navarre, de 1317 à 1321, fut allié à Jeanne de Rochechouart.

Geoffroy de Mortagne, vicomte d'Aunay, épousa Jeanne d'Amboise; il était mort avant 1340.

Guillaume de Flotte, chevalier, Sgr de Revel, Escolle, etc., chancelier de France de 1339 à 1347, avait honorablement servi les rois Philippe le Bel, et Philippe de Valois, en maintes négociations; il continua ses services aux rois Jean et Charles V. Il avait épousé, en premières noces, Jeanne d'Amboise, veuve de Geoffroy de Mortagne, vicomte d'Aunay[1]. Du chef de sa femme, il posséda le château de Plassac, et plaida, en 1340, contre Pons ou Ponce de Mortagne, chevalier, qui revendiquait ledit *châtel*[2].

Jean de Clermont, vicomte d'Aunay, Sgr de Plassac, Mirambeau, etc., maréchal de France en 1352, lieutenant du roi en Poitou, Saintonge, Angoumois, Périgord, Limouzin, etc., en 1354, épousa Marguerite de Mortagne, vicomtesse d'Aunay, dame de Mirambeau, etc., qui détenait dix-sept forteresses armées pour le roi, tant en Saintonge qu'en Poitou; il fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356.

Jean de la Personne, vicomte d'Aunay, second époux de Marguerite de Mortagne, possédait Saujon et Plassac en 1364.

Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, confirma la possession du châtel de Plassac, dans les mains du vicomte d'Aunay, Jean de la Personne, son féal, chambellan, en vue des pertes et dommages essuyés par lui dans les guerres et autrement, y compris les justices, seigneuries, fiefs et arrière-fiefs en dépendant[3], et qui relevaient anciennement de la vicomté d'Aunay, mais qui en avaient été disjoints par le célèbre gouverneur anglais, Jean Chandos, lieutenant du roi en Guienne, Saintonge et Poitou, au XIVe siècle[4], puis confisqués par le duc de Berry, après la mort du capitaine anglais[5].

Renaud VI, sire de Pons, vaillant homme de guerre, reçut du roi Charles V,

1. V. le P. Anselme. — 2. *Rev. hist. somm.*, *Mortagne-sur-Gironde*, in-8°, 1859.

3. Parmi ces fiefs, on comptait Guitinières, Nieuil-le-Virouil, Saint-Hilaire-du-Bois, Salignac, Chamouillac, Saint-Fort, Lorignac, Saint-Pallais-de-Phiolin, Saint-Sigismond-de-Clermont et Clion, qui devaient foi et hommage au château de Plassac.

4. Collect. des manuscrits de D. Fonteneau, t. XXVII *ter*, p. 641. — Archiv manuscrits du château de Thouars — *Hist. de Saint.*, III, p. 3.

5. Archiv. du château de Thouars.

en récompense de ses hauts faits et dommages éprouvés dans une suite de guerres désastreuses, Oleron, Marennes et Plassac.

Au XVe siècle, Marie de Pons, fille de Renaud VI, mariée à Jean Gaudin, Sgr de Martigné, Ferchaud, Lavardin, etc., se disait dame des mêmes terres et peut-être à cause de la proscription de Gui de Pons, son neveu, Sgr de Plassac, ainsi que le fait pressentir un dénombrement rendu au roi, en 1448, des fiefs *des Salles* et de *Mauberg*, [en la paroisse de Saint-Fort], relevant à hommage du château de Plassac[1]. En 1472, Marie, légua ces terres aux aînés mâles de la maison de Pons, et pour le cas où sa fille Anne mourrait sans postérité[2]. C'est ainsi que la baronnie de Plassac s'affermit entre les mains des sires de Pons.

Jacques Ier, sire de Pons, né en 1413, chevalier, vicomte de Turenne, Sgr de Ribérac, de Montfort, des îles d'Oleron, Marennes, Arvert, chambellan du roi Louis XI, fut aussi Sgr de Plassac; le 15 décembre 1433, il rendit hommage au roi pour sa baronnie. Le même jour, il reçut hommage et aveu de Ramond Tartarin, mari d'Yzabeau de la Vigerie, pour ses fiefs de Saint-Fort et de Lorignac, et consistant en un anneau ou agnel d'or[3].

François Ier, Sgr de Pons, posséda aussi Plassac; ce fut peut-être en ses mains que fut fait dénombrement par Jean de Vignon, pour le bien de Breuillet, paroisse de Clion, et les moulins de Mauberg, paroisse de Saint-Fort, au devoir d'un *esparvier* (sic).

Jacques de Pons, baron de Mirambeau, fils de François Ier, et de Marguerite de Coetivy, fut Sgr de Plassac, etc.; il reçut, le 3 octobre 1519, l'hommage d'une sonnette d'argent pour le fief de la Gorce, paroisse de Saint-Fort[4].

En 1527, sa sœur, Lucrèce de Pons, mariée à Charles d'Espinay de Montcontour, vendit ses droits sur la seigneurie de Plassac, aux Sgr et dame de Nevicq et Clion; nous ignorons si cette vente occasionna un démembrement de la terre de Plassac, ou si elle ne changea rien à la situation, par suite d'un retrait féodal ou lignager, exercé par son frère. Quoiqu'il en soit, l'année suivante, Jacques de Pons, rendit hommage au roi pour sa baronnie.

Ce fut lui qui fit rebâtir, en 1555, le château de Plassac; d'après un contrat de mariage trouvé dans les archives de ce château, il aurait épousé, le 15 novembre 1541, Catherine de Biron, dame de Royan.

Au XVIe siècle Antoine, sire de Pons, paraissait encore posséder quelques parties de la terre de Plassac.

Au même siècle Jean de Pons, fils de Jacques de Pons, Sgr de Mirambeau, et de Jacquette de Lansac, et frère de Francois de Pons, baron de Mirambeau, était Sgr de Plassac, Lorignac, etc.; il épousa, d'après Moréri, 1° Jeanne de

1. Anc. carte de la Saint. divis. par Châtellenies.
2. Hommage rendu à la loi salique, qui régissait les grands fiefs.
3. Document puisé dans les archives du château de Plassac, par M. l'abbé Rullier. (1863.)
4. Arch. du château.

Gontaut ; 2° Jeanne de Villiers Saint-Paul. Suivant les archives du château de Plassac, il se serait remarié, le 5 novembre 1559, à Catherine de Montjean. Il était, comme son frère, engagé dans le parti de la *réforme*. La ville et le château de Pons, lui furent livrés par le parti, en 1574, et il en était encore gouverneur en 1580, alors qu'Antoine, dernier sire de Pons, en était banni et vivait tristement à Rome, où il mourut vers 1586.

Ce fut en 1574, que le Sgr de Plassac souscrivît une quasi-soumission au roi, conjointement avec les Sgrs de Mirambeau, de Montguyon, le capitaine Lanoue et autres chefs du parti ; pièce qui fut remise à André de Bourdeilles, Sr de Brantôme, Sgr d'Archiac, et sénéchal du Périgord. Brantôme regardait ces seigneurs et leurs adhérens, comme bien entreprenants, et fort à craindre, puisqu'il écrivait au duc d'Alençon, qu'il jugeait propre à influencer le roi, une lettre où se lisait cette phrase significative : « ... et vous asseure que si le roy n'y met ordre bientôt, je vois la couronne de France fort basse et le pauvre peuple fort mangé... »

Le Sgr de Plassac parut, en 1575, devant la ville de Brouage dont les portes lui furent ouvertes par les bourgeois. En 1585, il se signala par une bravade adressée au maréchal de Matignon, prince de Mortagne, prétendant retenir, pendant six mois, l'armée royale sous les murs de Pons. Le 23 février 1586, soutenu par les capitaines La Limaille, Candelay et Pont de Mille, il s'empara de Royan, à la suite d'une audacieuse escalade ; peu après il prit Soubise.

Le baron de Plassac porta des coups terribles à l'Église et à la monarchie, mais la marche du monde est, en définitive, réglée par la Providence, et dès lors tous les excès ont leurs bornes. La mort brisa la fougue de ce chef de parti, son château sortit bientôt de sa famille, composée de deux filles, Anne et Marie, dont la première épousa M. Chasteauneuf de Lostanges, et l'autre, M. de Bonneval. Le partage singulier qu'elles firent, en 1602, attribua le château et préclоture à Mme de Lostanges, et les terres à sa sœur, Mme de Bonneval. La baronnie de Plassac fut acquise, peu après ce partage, par un opulent seigneur qui eut ses torts, mais qui pourtant répara une partie des désastres causés par Jean de Pons[1]. [V. Abbaye de la Tenaille, en Saint-Sigismond.]

Jean-Louis Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, né en 1554, pair et amiral de France, gouverneur de Saintonge et de Guienne, etc., Sgr de Plassac, etc., fit ses premières armes au siége de la Rochelle, en 1573. Le 30 septembre 1604, le duc d'Epernon acquit, de Mme Anne de Pons, épouse de messire Chasteauneuf de Lostanges, la baronnie de Plassac, comprenant le château et préclоture. Nous ignorons si, les terres attribuées à Mme de Bonneval, y furent jointes. Le duc fut représenté à cet acte par M. de Cadillac, membre du parlement de Bordeaux ; le duc d'Epernon était, en 1610, monté

1. Son frère Antoine était Sgr de Verneuil ; son autre frère Pons, Ponce — *Poncius* — épousa Françoise de Serres, possessionnée en Gascogne, et prit le nom de Lacaze ou Lacase, au diocèse de Lombès. Il mourut en 1574, laissant Jacques de Lacase, son fils, qui mourut à son tour en 1618.

dans le carosse d'Henri IV, au moment où Ravaillac poignarda ce prince. Certains mémoires, s'inspirant d'une rumeur publique du moment, firent planer des soupçons sur le duc, relativement à l'assassinat, attendu surtout qu'attaché au parti de la reine Marie de Médicis, il avait fortement contribué à la régence de cette princesse. Mais cette accusation grave, qui s'explique peut-être par la haine que le peuple portait au duc d'Epernon, n'a jamais été prouvée, et elle serait d'ailleurs inexplicable en face de la persistance que mit le duc à empêcher la foule de tirer, à l'instant, le parricide à quartiers. Cet acte de vengeance populaire aurait dispensé d'un interrogatoire en règle et de toute investigation judiciaire qui devaient certainement compromettre le duc d'Epernon, s'il eut été coupable [1].

Le duc combattit les huguenots à Brouage, et contribua à la réduction de la place de Saint-Jean-d'Angély, occupée par les mêmes, en 1621. — On le regarde comme le restaurateur du prieuré de Saint-Genis.

Intimement lié avec Josias de Bremond, baron d'Ars, le duc d'Epernon fut souvent le visiter dans son castel des bords du Né, et, joyeux commensal, il y composa une chanson bachique, dont les habitants d'Ars gardèrent longtemps le gai refrain :

Josias, mon grand ami !
Je ne bois pas à demi,
Je bois à toi, je bois à moi,
Je bois à la santé du Roi.

Au mois d'août 1633, la baronnie de Plassac fut érigée en comté, en faveur du duc d'Epernon; d'un caractère hautain, fréquemment bouillant et irascible, le duc fut excommunié le 10 novembre de cette même année, par Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, à la suite d'énormes violences qu'il avait fait subir au prélat sur la place de Saint-André. Par ordre du roi, le duc se rendit d'abord dans sa terre de Plassac, où l'entrée de l'église paroissiale lui fut refusée. On dit que l'archevêque, passant un jour sous les murs du château, en se rendant à Paris, se permit quelque bravade, à laquelle le duc aurait répondu par un coup de mousquet tiré d'une des petites tourelles du mur d'enceinte, et qui atteignit la voiture du prélat. Par suite, le duc fut transféré dans le château-fort de Loches [2], où il mourut prisonnier, en 1642 [3]. Le récit de D. Devienne [4] s'écarte essentiellement de celui-ci. D'après cet historien, l'ordre serait venu de Rome d'absoudre le duc d'Epernon, et

1. V. *Encyclop. du XIXe siècle*, 22e vol., p. 676.
2. A Privas, dit par erreur l'*Encyclop.* du XIXe siècle.
3. Assertion empruntée à Girard d'Angoulême, secrét. et hist. du duc, et à Moréri.
4. *Hist. de Bordeaux*, in-4o.

après des excuses, présentées à l'archevêque par l'entremise d'un ecclésiastique, l'absolution aurait été donnée au duc, par le prélat, dans l'église de Coutras, le 20 septembre 1634 ; le duc d'Epernon serait mort ensuite à Cadillac, en 1638, accablé d'ennuis et de vieillesse. Il faut maintenir que le duc mourut au château-fort de Loches, en 1642, après avoir testé en 1641.

Il avait été marié, en 1587, à Marguerite de Foix, comtesse de Candalle et d'Astarac.

Bernard de Nogaret de la Valette et de Foix, duc d'Epernon, etc., comte de Plassac, né en 1592, colonel-général de l'infanterie française, en 1610, servit au siége de Saint-Jean-d'Angély; il prit Royan, en 1623, et le ruina de fond en comble; il expulsa les Espagnols de la Guienne. En 1636, il se retira en Angleterre, poursuivi par le cardinal de Richelieu, qui le fit condamner en 1639. Après la mort du cardinal, il rentra en France et se fit réintégrer dans ses droits et prérogatives, par arrêt de 1643. Il reprit bientôt son gouvernement de Guienne, et eut ensuite celui de Bourgogne en 1651. Plus tard, il revint en Guienne dont il conserva le commandement jusqu'à sa mort, arrivée en 1661. Il avait épousé 1° en 1622, Gabrielle-Angélique de Bourbon, fille légitimée d'Henri IV [1], 2° en 1634, Marie du Cambout de Coislin.

Jean-François de Bigot, chevalier, marquis de Saint-Quentin, maréchal de camp des armées du roi, avait acquis, en 1657, moyennant 320 mille livres, la terre et châtellenie de Plassac, de M. le duc d'Epernon. M. de Saint-Quentin épousa, en 1661, dame Anne de Pontac, veuve Baillany, et il mourut au château-Trompette, à Bordeaux dont il avait été nommé commandant dès l'année 1660.

Paule-Diane de Bigot de Saint-Quentin, leur fille, fut mariée 1° en 1661, à Hugues de Fontanges, chevalier, marquis de Maumont, et en eut deux enfants, N... de Maumont, décédé sans postérité, et Jeanne-Françoise de Fontanges de Maumont, légataire précipuaire de Mme de Pontac, son ayeule, *pour* 110 *mille livres ;* 2° en 1690, à M. le comte Claude de Luc. De ce mariage, Jacques de Luc, marié, en 1722, à Anne-Marthe de Gondé, et Paule de Luc, mariée à M. de Gironde; 3° à Jean-Henri de Bordes, en 1712.

Charles de Malvin, marquis de Montazet, comte de Plassac, était né en 1666; il fut marié, en 1709, à Jeanne-Françoise de Fontanges de Maumont.

Anne-Charles-François de Malvin, marquis de Montazet et de Maumont, comte de Plassac, né en 1709, fut marié, en 1733, à Marie-Anne de Malvin de Saint-Symphorien, sa cousine du quatrième au cinquième degré.

1. Leur fille, Anne-Louise-Christine de Foix d'Epernon, refusa la main de Casimir de Pologne, et préféra, à une couronne terrestre, la couronne d'épines du Sauveur. Elle s'enferma, en 1648, dans le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, de Paris, où elle édifia ses sœurs par l'exemple de l'humilité la plus profonde et des plus hautes vertus. Ses père et mère mirent tout en œuvre pour l'arracher au cloître. Ils eurent recours au Parlement et au Pape, tout fut inutile; Louise s'en vengea en convertissant son père et son frère, qui voulurent qu'après leur mort, leurs cœurs reposassent au carmel. [V. *Mme de Longueville*, par V. Cousin, 1853, in-8°, p. 114.]

Charles de Malvin, marquis de Montazet, comte de Plassac, Sgr de Saint-Symphorien, etc., né en 1739, colonel du régiment d'Enghien-infanterie, se distingua dans la guerre de l'indépendance d'Amérique. Il parut à l'assemblée des Etats-généraux, convoquée à Saintes, en 1789, et il mourut à Bordeaux, en 1823. Le marquis Aymar de Dampierre, son parent au sixième degré, selon la loi civile actuelle, fut son légataire universel.

Armes des Montazet : écartelé au 1 et 4 d'azur, à trois étoiles d'or 2 et 1, qui est de Malvin aux 2 et 3 de gueules, à deux balances d'or.

Le marquis de Dampierre, créé pair de France, en 1827, avait été marié à Julie-Charlotte d'Abadie de Saint-Germain.

M. Jean-Baptiste-Elie, marquis de Dampierre, marié à Mlle Henriette-Louise-Sophie de Barthélemy, a été député du département des Landes, de 1848 à 1852. C'est lui qui possède actuellement le château de Plassac.

Armes : d'argent à trois lozanges de sable.

NOTABILITÉ LOCALE.

Feu M. l'abbé J. M. Laurent, né en 1795, fut curé de Plassac, sous le gouvernement de Juillet, et ensuite de Romegoux ; il a publié : *Traité sur le calcul différentiel*, grand in-8°, de 500 pages, Paris, 1853.

SAINT-SIGISMOND-DE-CLERMONT.

257 hab. — 528 hect.

L'église de cette paroisse est sous l'invocation de saint Simon ou Sigismond, roi de Bourgogne, fondateur du monastère de Saint-Maurice en le Valais, qui fut inhumainement mis à mort, en 524, par ordre du roi Clodomir, près de la ville d'Orléans, et dont la fête se célèbre le 1er mai[1].

Cette église, jadis à la nomination de l'abbé de la Tenaille, remonte à la période architecturale du XIIe siècle, quant à la nef. Le chœur et l'abside ont été refaits au XVe siècle : la fenêtre de l'abside a dû être belle, avant qu'on lui ait enlevé ses deux meneaux, et les dessins ramifiés qu'ils supportaient. Une inscription, tracée avec une peinture en grisaille, fort ancienne, se voit encore, en partie du moins, sur la paroi de la muraille de droite, à côté du pilier. Les caractères qui composent ce fragment d'inscription, paraissent remonter au XIIIe siècle[2].

Voici l'inscription de la cloche, fidèlement relevée[3] :

1. V. Godescard — *Vies des Saints* — Baillet, *Topogr. des Saints*.
2. Notes partic. de M. l'abbé Rullier. — 3. IDEM.

IEAN DEV CVRE PARAIEN MESSIRE MARC DE GIRONDE
MARAINE DAME PAVLE DIANE DE BIGOT DE S[t] QVANTIN
CONTESSE DE PLASSAC
M[r] N † GILLON MA FAITTE LAN 1735.

On voit, dans le cimetière, une croix dans le style du XV[e] siècle, et ornée de sculptures.

La commune est traversée, du N. au S., par le *Tort*, ruisseau qui se décharge dans le *Tende*, non loin de Fontbelle.

On trouve, au S.-O. de cette commune, les restes de l'abbaye de la Tenaille; ils semblent aujourd'hui ne former qu'une dépendance du logis du même nom, appartenant à M. Jules de Bonsonge qui, par des travaux intelligents, a fait, du manoir autrefois possédé par M. de la Barre, un séjour des plus agréables.

ANCIENNE ABBAYE DE LA TENAILLE[1].

De cette communauté, où les fils de saint Benoît, malgré leur piété et leurs savantes veilles, n'ont, pour ainsi dire, laissé aucune trace de leur passage, tant la face de ce monde est caduque, il n'existe plus qu'une chapelle fort délabrée. Elle se compose d'une nef et de deux latéraux, formant la croix. Les chapelles, comme la croisée du transept, sont dominées par trois coupoles à la manière orientale. Ce sont les seuls restes des voûtes érigées en pierre, et que le XVI[e] siècle a renversées, car il promena, dans cette retraite même, ses cruels ravages et ses impies dévastations.

Le portail de N.-D. étale, aux regards, les ornementations de la période romano-byzantine, et, à côté de la croix qui surmonte le fronton, on aperçoit les instruments de la passion, et entr'autres la *tenaille*, type symbolique local.

Les fenêtres, dépourvues de leurs verrières, donnent maintenant accès à une colonie de pigeons, qui gémissent au milieu des ruines du temple, d'où jadis s'élevaient, pour le ciel, des hommages pieux et des chants graves et solennels.

L'abbaye de la Tenaille fut fondée, au commencement du XII[e] siècle[2], à l'instigation du bienheureux Gérard ou Girard de Salle, né à Salle ou Salis en Périgord, religieux de Fontevrault[3], ami et disciple de Robert d'Arbrissel, qui prêcha la pénitence en Aquitaine, vers la fin du XI[e] siècle, et au

1. *Abbatia beate Marie de Tenalia.* Etat de 1327. — *Tenallia,* charte de 1345. — M. Lesson — *Hist. des marches de la Saint.,* — prétend que dans l'origine, cette communauté relevait de celle de Dalon.
2. 1125, d'après certains historiens. — 3. V. *Hist. de l'Égl. gallic.,* 8[e] vol., p. 305.

commencement du XIIe[1]. L'abbé de Fontdouce, Guillaume de Conchamps, noble saintongeais, originaire de Taillebourg, est regardé comme le fondateur de cette communauté, dans laquelle il plaça des religieux qui eurent, dès l'origine, plusieurs démélés avec les paysans des alentours[2]; ainsi, la Tenaille fut la fille de l'abbaye de Fontdouce, ordre de Saint-Benoît.

Dès l'an 1160, Guillaume Maëngot ou Maingot, Sgr de Surgères et de Dompierre-sur-Boutonne, grand sénéchal du Poitou, marié à Berthe de Rancon, fit une donation à cette abbaye. Cette ancienne famille s'était distinguée, de tout temps, par ses libéralités envers les monastères. On met au nombre des abbayes qui avaient été l'objet de ses pieuses largesses, celles de Saint-Sauveur, Saint-Jean-d'Angély, Tonnay-Charente, Saint-Chaume près la Rochelle, Absie, la Grâce-Dieu, la Trinité de Vendôme, Fontevrault, etc., etc.[3]

C'est à Jean de Pons, Sgr de Plassac, qui fut, au XVIe siècle, un des chefs les plus ardents de l'hérésie calviniste, qu'il faut attribuer les désastres subis par l'antique abbaye de la Tenaille. Il s'empara résolument de ses revenus, qu'il réunit, sans droit et sous un nom supposé, à sa seigneurie de Plassac; ils n'en furent séparés qu'au siècle suivant, par le duc d'Epernon, pair et amiral de France, Sgr de Plassac, qui fit, en 1615, cet acte de juste et tardive réparation en faveur des PP. Jésuites du collége de Saintes, acte confirmé par une bulle du pape Paul V[4]. Ce qui prouve que l'abbaye de la Tenaille ne s'est point relevée de ses ruines.

Chose singulière et déplorable! parmi les bienfaiteurs de la Tenaille on citait, avec les seigneurs d'Archiac et de Barbezieux, les sires de Pons, et c'est précisément un des membres d'une branche cadette de cette dernière maison, qui, en 1582, ruina cette communauté, à la tête de bandes calvinistes qui en expulsèrent tous les religieux et en massacrèrent un, avec la plus lâche barbarie[5].

Le roi nommait et présentait l'abbé de la Tenaille, et l'évêque conférait. Les revenus de cette abbaye étaient évalués à 3,000 livres, d'après le pouillé de 1648.

M. Lesson estime que cette abbaye avait succédé à une maison de Templiers[6], ce qui nous semble difficile à admettre, l'abbaye existant lors de l'établissement, en France, de l'ordre des Templiers. *L'Annuaire du département* pour l'an 1813, dit qu'on a trouvé sur les lieux, une quantité de tombeaux. [La Rochelle, Mareschal, in-8°.]

1. V. *Vies des saints du Poitou*, par M. de Chergé, qui attribue aux mêmes religieux la fondation des abbayes de Fontdouce et de la Châtre, au diocèse de Saintes.
2. *Hist. de l'Égl. Sant.*, 1er vol. p. 464.
3. V. *Diction. des familles de l'ancien Poitou*, par Beauchet-Filleau, 2e vol. p. 679.
4. V. ci-après le récit du *Gallia chritiana*.
5. V. récit du *Gall. Christ.*, et *Hist. de l'Égl. sant.*, 1er vol. p. 465.
6. *Hist. des marches de la Saint.*, p. 291.

Voici, d'après le *Gallia Christiana*, les noms des divers abbés de la Tenaille, qui se sont succédés depuis sa fondation, jusqu'à l'an de sa ruine, 1582 :

1° Guillaume Ier ;

2° Arnauld ou Arnald ;

3° Pierre Ier, 1160. Ce fut en sa faveur, et en considération de la pauvreté de ses religieux, que Guillaume Maingot, de Surgères, fit certaines libéralités ;

4° Benoît ;

5° Guillaume II; 1189, il fit un accord avec Aldeburge, abbesse de Sainte-Marie de Saintes, touchant les salines *d'Arablet*[1], en présence des abbés de Saint-Cybar, de la Grande-Sauve et de Blanzay, délégués à cet effet par le souverain pontife ;

6° Amelin ou Ancelin, 1266 ;

7° Guillaume III, Blain, 1301 ;

8° Constantin, 1316 ;

9° Pierre II Baraud, 1346 ;

10° Jean-Pierre Renauld, 1354 — 1379 ;

11° Ranulfe Corali, 1400 — 1401 ;

12° Jean II Fauquet, 1417 ;

13° Hugues Ier Brugère ou Bregières, 1446 — 1448 — 1451, suivant les chartes de la bibliothèque impériale ;

14° Hugues II Daniel, 1452, 1454 et 1476. [Chartes de la bibliothèque impériale.]

15° Louis Ier Chauvinet, 1477 — 1493. [Chartes de la bibliothèque impériale.] D'autres documents le mentionnent en 1497 et 1499 ;

16° Philippe Chauvinet, 1504 — 1507 ;

17° Antoine de Vallée[2], — 1504 ;

18° Pierre III de Blois, 1515 ;

19° Louis II de Blois, 1516 ;

20° Jean III du Gua, 1518 — 1523 ;

21° Jacques Ier de Pons, clerc, notaire apostolique et abbé commendataire 1528 — 1532. [V. Charte de la bibliothèque impériale de l'an 1529.]

22° Jean IV de Caterix ou Catrix, moine de la Tenaille, et prieur de Sainte-Marie de Château-Achard, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Poitiers, par suite de la permutation de ce prieuré avec Jacques de Pons, devint abbé, de la Tenaille avec l'agrément du pape Clément VII, suivant sa bulle de l'an 1533 ; il était encore abbé en 1537, suivant une charte de la bibliothèque impériale.

23° Jacques II Catrix[3], moine de la Tenaille, neveu du supérieur, comme

1. Présentement *hérablai*. [V. plan de l'ancienne saline, abandonnée et dite Marais-Gât de Brouage, annexé au *Réglement général et notice sur les marais de l'arrondissement de Marennes*, par M. Leterme, in-8°, 1826.

2. Appartenait à la famille saintongeaise de ce nom.

3. *L'Histoire de la Saintonge*, t. V, p. 16, l'appelle Jacques *de Buergueville*, du nom de son pays sans doute ; nous rectifions cette dénomination au moyen du *Gallia christiana*.

fils de son frère, était âgé de dix années seulement quand il devint abbé par la cession des droits de son oncle, confirmée par une bulle du pape Paul III, en 1538; dans laquelle le souverain pontife, charge les abbés de Saint-Cybar, au diocèse d'Angoulême, et de Pleine-Selve au diocèse de Saintes [maintenant de Bordeaux], de mettre le nouvel abbé en possession réelle de l'abbaye, sauf à lui donner l'imposition des mains lorsqu'il aura atteint sa 27 année[1]. Durant l'administration de cet abbé, en 1582, l'abbaye de la Tenaille fut renversée de fond en comble, par les hérétiques en fureur. Les huit moines qui s'y trouvaient encore furent dispersés; un d'eux fut mis à mort en haine de la foi, et l'abbé, contraint de se retirer dans sa famille, à Buergueville près Châteauneuf, au diocèse d'Angoulême; il y mourut bientôt, accablé de peines. Depuis lors, les seigneurs de Plassac s'emparèrent des provenances et fruits de l'abbaye, sous le nom de Géraud de la Roche, leur chargé d'affaires; jusqu'à ce qu'enfin, par l'ordre de Jean-Louis de Lavalette, duc d'Epernon, ces revenus du monastère revinrent au collége de Saintes, tenu par la compagnie de Jésus, suivant confirmation du souverain pontife Paul V, et aux termes d'une bulle donnée à Rome, le 9 des calendes de septembre de l'an 1619.

Le *Fourneau*, paroisse de Nieuil, était tenu à rente de l'abbaye de la Tenaille.

1. Sans doute que le pieux auteur de l'*Hist. de l'Égl. Sant. et Aunis.*, eut tempéré ou plutôt réprimé son exclamation d'abus, s'il eut attentivement considéré cette précaution si sage du saint Père, d'entourer Jacques II, encore mineur et qui probablement restait sous la surveillance de son oncle, des deux abbés voisins de Saint-Cybar et de Pleine-Selve, et de la mention expresse que la bénédiction abbatiale ne lui serait conférée qu'à 27 ans.

CANTON DE JONZAC.

12,203 hab. 17,228 hect.

Ce canton, formé de l'ancienne châtellenie de Jonzac, de celle d'Ozillac et de partie de celles de Plassac et de Mirambeau, comprend des terres arables, beaucoup de vignes, de riches prairies arrosées par la Sévigne et le Trèfle; on y rencontre encore d'assez nombreux taillis.

Il se compose de vingt communes :

NOMS DES COMMUNES.	ETAT MANUSCRIT de 1327.	POUILLÉ DE 1402.	POUILLÉ de 1586.	DOCUMENTS DIVERS.
Agudelle	Capitul. de Aygudela.	Eccl. paroch. de Agudella.		Aigudelle, 1746.
Champagnac	Cap. de Champanhac.	— Sti Petri de Champagnaco.	Idem.	
Chaunac		— Sti Sulpicii de Chaunaco.		— de Chaunay, 1088.
Fontaine-d'Ozillac		— Sti Martini de Fontaina.		
Saint-Germain-de-Lusignan	Prioratus et cap. Sti Germani prope Junziacum.	— Sti Germani de Lesignan.	Idem.	
Guitinières		— Sti Romani de Guitinières.		
Jonzac	Cap. de Junziaco.	— Sti Gervasi de Jonzaco.	Idem.	
Léoville	Cap. de Leovilla.	— Sti Christophori de Leovilla.		
Lussac		— Sti Michaelis de Lussac.	Idem.	
Saint-Martial-de-Vitaterne	Cap. Sti Marcialis de Vita eterna.	— Sti Martialis de vita aeterna.	Idem.	
Saint-Maurice-de-Tavernolle		— Sti Maurici de Tavernolles.		
Saint-Médard	Prior. Sti Medardi.			St-Médard, 1746.
Meux		— Sti Martini de Meux.	Idem.	
Moings	Prior. de Moyntz.	— Sti Martini de Moins.	— de Moings.	
Mortiers	Cap. de Morteriis.			St-Martin.
Ozillac		— Sti Martini de Auzillaco.	Iden.	
Réaux	Cap. de Ragians.	— Sti Vincentii de Reaux.	— de Roueaux	
St-Simon-de-Bordes		— Sti Sigismundi de Bordes.	Idem.	
Vibrac	Cap. de Vibraco.	— Sti Viviani de Vibrac.	— de Vibraco.	
Villexavier		— Sti Christophori de Ville Savier.	Iden.	

AGUDELLE[1].

240 hab. — 522 hect.

Cette commune possède une église de l'époque romane, dont le plan forme un rectangle. Elle est voûtée pour la majeure partie. Le portail cintré s'appuie sur deux colonnes, et est surmonté d'une archivolte étoilée ; au-dessus s'élève une grande fenêtre à plein-cintre, les voûtes de la nef, avec belles nervures, reposent sur des faisceaux composés de trois colonnes et quatre pilastres, de 2 mètres 60 de hauteur, le chœur et l'abside ont un plafond en bois. On remarque, dans l'ensemble de cette église, une ornementation variée, trahissant l'école du XII[e] siècle. Au midi de la nef, se dessine extérieurement une petite porte du XVI[e] siècle, se terminant en accolade et qui est actuellement murée. De chaque côté de la nef, à l'intérieur, on apercoit deux grandes arcades pénétrant aux deux tiers de l'épaisseur des murs. Sous celle de droite, et près du chœur, se voit la statue de Saint-Eutrope, de grandeur naturelle : elle est en bois sculpté et doré. Le saint, avancé en âge, à la figure patriarcale, est assis, revêtu du manteau épiscopal et la mitre en tête. L'artiste a fouillé avec talent, les plis fortement accusés des draperies. Les bouts de cierges ardents, qu'on place sur la statue, l'ont brûlée sur divers points et assez profondément, ce qui est regrettable[2]. Sous l'arcade de gauche et en face de celle précédemment décrite, est la statue de sainte Rose de Lima, tenant l'enfant Jésus étendu sur ses bras. En avant de ces deux arcades existaient probablement autrefois de petits autels où se célébraient les saints mystères. Les deux autres arcades du bas de la nef, sont peut-être des tombeaux. Le clocher, de forme carrée, se trouve du côté nord de l'église, il est en mauvais état et couvert en tuiles plates ; il renferme une ancienne cloche, de petite dimension, et dont voici l'inscription, que nous devons à l'obligeance de M. Billoud, curé de Saint-Simon, et de M. Marcel Guiet, de Villexavier :

1556 domcque collon me fict pour s eutrope
dagudelle fc iehan berthelot f iacques
noauyn feurent perryns povr m. f iannette
roberts s iacobe ora pro nobis[3].

1. Dérive peut-être de *Acuta tellus*, au moyen-âge, Aygudella, car Agudelle est placé sur un point culminant dent l'œil embrasse une assez vaste étendue de pays.

2. Cette statue mériterait d'être photographiée comme œuvre d'art ancien.

3. Cette inscription est précédée d'un calvaire, deux colombes fixées à la croix la becquettent ; nous l'avons lue ainsi : « 1556. Dominique Collon me fit pour S. Eutrope d'Agudelle, frère Jean Berthelot, » frère Jacques Noavin furent parrains, pour marraine fut Jeannette Robert, Saint Jacques priez pour » nous. »

Le haut des murs de l'église se termine extérieurement en biseau, ce qui se rencontre fort rarement dans la structure des édifices religieux.

Nous avons remarqué dans l'église, les cuves du baptistère et du bénitier, en pierre, aux sculptures imbriquées.

Cette antique église est dédiée à saint Eutrope, grec d'origine, envoyé dans les Gaules avec saint Maximien, saint Trophime, saint Denis, et autres ouvriers apostoliques, par le Pape saint Clément, et qui fut le 1er évêque de Saintes, où il mourut martyr vers l'an 122 de l'ère chrétienne, sous le règne de l'empereur Adrien[1]. Sa fête se célèbre solennellement le 30 avril. Toutefois, à Agudelle, la solennité a été dans ces derniers temps, et d'après l'usage établi, renvoyée au dimanche suivant, ce qui a beaucoup amoindri le concours des fidèles[2].

Le 30 avril, ainsi que le 1er novembre, fête de tous les Saints, sont, de très-longue date, des jours de dévotion particulière à saint Eutrope d'Agudelle. Dès le grand matin de la fête, on voit accourir vers l'autel et surtout vers les statues de la nef, toute la population de la paroisse et des bourgs et hameaux voisins. Beaucoup de femmes y font leur viages[3], et portent de petits bouts de cierges qu'elles allument, de proche en proche, chacune à la bougie de sa voisine, mais dont la première à reçu la flamme de l'autel. Accroupies près de leurs flambeaux, elles demandent au saint martyr la santé de leurs petits enfants, de leurs parents malades, la conservation de leurs récoltes, de leurs bestiaux, la réussite de leurs entreprises. A la suite des messes qui se célèbrent, elles sollicitent dévotement la récitation d'un évangile sur leurs têtes, et puis elles s'éloignent. Comme à Lacroix de Lalatière Sainte-Aulaye (Dordogne), saint Eutrope le *Méhaingre* ou le supplicié, est invoqué dans cette paroisse par quelques vieilles femmes de la campagne, sous le nom corrompu et défiguré de *saint Eutrope le Maigre*, auquel on a ensuite opposé le *gras*[4]. Antithèse un peu grotesque à notre point de vue actuel, mais qui s'appuyait vraisemblablement sur quelque ancienne légende populaire, que nous ne connaissons plus et qui jetterait peut-être un reflet convenable sur cette naïve dévotion du pays.

En déracinant les vieilles croyances au lieu de tendre à les redresser, quand elles paraissent dévier et s'écarter de leur institution primitive, le philosophisme moderne enlève, au culte religieux, toute sa poésie, et il diffère

1. V. Martyrol. roman., Grégorii XIII jussu editum etc., Malines, in-4°, 1859 — S. Grég. de Tours *de Glor. Martyr. — Hist. de l'Égl. Sant. — Biogr. Saint. — Introd. du christ. en Saint.*, par M. Brillouin in-8°, 1859 ; *et Dissert. hist. sur saint Eutrope, 1er évêque de la ville de Saintes, considéré comme fondateur de l'égl. épisc. d'Orange*, in-8°, Jonzac, 1861.

2. Notes partic. de M. l'abbé Billoud, curé de Saint-Simon, dont Agudelle est l'annèxe.

3. De *Viagium*, et *Veagium*, *Veages*, pèlerinage ou voyage.

4. Au gré de cette double intention, le peuple a nommé saint Eutrope le *maigre*, la statue de sainte Rose de Lima, et saint Eutrope *le gras*, la véritable statue du saint, bien plus corsée et plus ample ; il serait, ce semble, raisonnable d'honorer aujourd'hui, sous son vrai nom, chaque effigie sainte.

essentiellement de la religion, qui ne prohibe que la superstition réelle. Au reste, pour rire des croyances populaires des anciens temps, nous désirerions voir notre époque, qui se dit si éclairée, complétement débarrassée de ce cortége honteux du magnétisme animal, du somnambulisme, trainant à sa suite les esprits frappeurs, les tables tournantes, les endormeurs et les endormis. Pour jeter la pierre, ne convient-il pas d'être sans défaut?...

On raconte dans le pays que saint Eutrope vint jadis sur les lieux, prêcher la bonne nouvelle du salut, qu'il y fit des conversions et y établit une petite chrétienté au milieu de laquelle il offrit le saint sacrifice de la messe, où fut ensuite édifiée l'église actuelle[1]. Rien de surprenant alors qu'en souvenir de cette mission particulière du saint évêque des premiers temps catholiques, les âges de foi aient fondé, à quelques pas de l'église, l'abbaye dont le souvenir se perpétue toujours. On nous a montré, en effet, à peu de distance du cimetière et au Sud, par delà le chemin qui le confine, un champ dit *de l'abbaye*, où se trouve un puits séparé de toute habitation. C'est là que, d'après la tradition, s'élevait une communauté de religieux. Dans ce champ, remarquable par sa fertilité, on a découvert, au commencement de ce siècle, beaucoup de pierres sculptées et d'autres objets antiques attestant qu'une vaste et imposante construction avait du jadis exister en ce lieu[2]. Ce sont, peut-être, dit M. Lesson, les ruines de l'église cédée, en 1129, à la prière de Guillaume de Garderade, évêque de Saintes[3], par Pétronille de Craon-Chemillé, première abbesse de Fontevrault à Lambert, premier abbé et fondateur de l'abbaye *de la Couronne*, en Angoumois, puis évêque d'Angoulême, de 1136 à 1148[4].

Ainsi, dès le commencement du XIIe siècle, l'ordre illustre fondé par Robert d'Arbrissel, où peut-être encore par la famille de Craon, avait, dans cette partie de la Saintonge, d'autres possessions que l'abbaye de Cormeille. [Voir Saint-Germain-du-Seudre.] De 1402 à 1746, Agudelle relevait encore de l'abbaye de la Couronne.

On remarque dans le cimetière qui entoure l'église, le tombeau de M. Laurent d'Aguesseau, appartenant, dit-on, à la famille du célèbre chancelier. Son épitaphe mentionne qu'il fut maire d'Agudelle, pendant 43 ans, et mourut en 1853. Les d'Aguesseau étaient établis en Saintonge dès le XVe siècle; Pierre d'Aguesseau fut lieutenant général de Saint-Jean-d'Angély, en 1520. Son père, Olivier d'Aguesseau, était Sgr de Rabaine, de Saint-Martin, etc.

1. Nous devons une partie de cette légende locale à M. Ruaux, de Saintes, et à M. et Mme Raffeneau, de Rochefort, que les vacances avaient conduit à Villexavier, et dont le concours le plus empressé, durant nos excursions archéologiques du 9 septembre 1861, à Villexavier, Agudelle et Allas, ne nous fit point défaut un seul instant.

2. *Ann. de la Char.-Infér.*, pour 1814, p. 259.

3. *Hist. de l'Église Sant. et Aunis.*, 1er vol., p. 485.

4. *Hist. des marches de la Saint.*, p. 280. — *Hist. de l'Angoum.*, par Vigier de la Pile, p. 73. — et *Recueil hist.*, de Corlieu, p. 22.

Les armes de cette famille sont d'azur à deux fasces d'or, accompagnées de six coquilles d'argent[1].

GUINANSON[2].

Cette gentilhommière est placée à peu de distance du bourg, au S.-E., et ne conserve plus la trace de son antique construction ; son étang assez vaste, a été, en 1850, comblé de terre et transformé en prairie. C'est maintenant une simple habitation champêtre ; elle abrita autrefois :

1. Jean de Guinanson, de Bois-Gaillard, marié à Marie de Rabaine.
2. François de Guinanson, marié à Yzabeau du Seudre.
3. Pierre de Guinanson, marié 1° à Françoise Mestayer; 2° à Yzabeau Morel.
4. Jean de Guinanson, du premier lit.
5. Pierre de Guinanson, son frère, marié à Françoise Chesnel.

En 1699, Angélique de Guinanson d'Agudelle, veuve de messire de Bonnaudin, avocat en la cour, fit un legs aux religieux carmes de Jonzac et de Consac[3].

En 1729, les Guinanson habitaient encore Agudelle.

Armes : d'argent, à trois renards effarés d'argent, armés et lampassés de gueules.

CHAMPAGNAC.

607 hab. — 1,258 hect.

C'était un bénéfice dont la collation appartenait autrefois à l'abbé de Saint-Romain de Blaye[4], et un prieuré-cure à la nomination du prieur de Saint-Vivien de Saintes[5]. Dédiée à saint Pierre-es-liens, l'église de Champagnac semble avoir été presque complétement rebâtie au XIVe siècle, alors que se développait cette belle phase ogivale, triomphe du catholicisme, qui enfanta un si grand nombre de chefs-d'œuvres religieux, tant en France qu'en Allemagne, et en Angleterre. L'église qui nous occupe a environ 35 mètres de longueur, sur 8 de largeur, ce qui lui donne une forme un peu étroite. Le portail de l'église, recourbé en ogive, avec couronnement trilobé, et percé à jour, est orné de petits groupes de colonnettes, avec chapiteaux chargés de

1. *Recherches sur Saint-Jean-d'Angéli*, par G. Merville, in-8° 1830.
2. Nous avons suivi l'orthographe du nobil. manuscrit de M. Fromy, mais on prononce *Guignanson*, sur les lieux, et c'est ainsi que l'a écrit M. Lapeyrade, dans sa carte de l'arrondissement.
3. Note de M. l'abbé Boutet.
4. Mém. de l'avocat Duranton, en faveur de M. le curé de Saint-Pallais-de-Négrignac.
5. Pouillé de 1586, et *Hist. de l'Égl. Sant.*, III, 362.

feuilles, à quatre lobes aigus, et quelquefois recouverts d'une seule feuille artistement fouillée. Sur ces groupes naissent de multiples archivoltes et quatre colonnes grêles portant un autre plan d'ornementation, d'où s'élancent des arcades trilobées semblables à la porte. Au centre du fronton s'épanouit une belle rose de huit pétales. Il n'existe plus que la fausse porte du midi, dont l'archivolte est ornée d'une gracieuse rangée de feuilles, celle du nord à disparu. Le pignon, au milieu duquel s'étale la rosace, est grandement disloqué et réclame une prompte reconstruction. Les fenêtres de l'édifice sont cintrées, généralement longues et étroites, avec colonnette de chaque côté, chapiteaux en volutes. Les voûtes sont hardies, élevées de 14 à 15 mètres, et reposent sur des groupes de colonnes et de pilastres élancés, à chapiteaux ornés de feuilles, de crosses et de têtes d'anges. Cette église, une des plus belles de la contrée [1], est dans son ensemble, fortement délabrée; l'épais badigeon, à l'ocre jaune, qui recouvre l'abside, et le vert humide qui s'y mêle et qui tapisse les murs de l'église, du haut au bas, donnent à ce bel édifice un assez triste aspect[2]. Après trois ou quatre années d'hésitation, la commune de Champagnac, dans le but de réparer convenablement ce travail des siècles de foi, vient enfin de voter une somme importante et jugée utile pour refaire le portail, et sans rien changer à son style, et de plus la travée de la nef contigüe; il faut l'en féliciter. On voit dans cette église et à gauche, une chapelle sous l'invocation de N.-D. C'est le dessous du clocher qui affecte à l'extérieur la forme octogone; il est orné de fenêtres trilobées et de colonnettes; ici l'eau pluviale a encore accès, et inonde l'extrados de la voûte du clocher, puis elle s'y infiltre et coule le long des murs de la chapelle. En modifiant la forme du dallage, et des gouttières extérieures et avec quelques réparations à la toiture, on parerait sans doute à ce grave inconvénient.

Ce clocher renferme une cloche peu ancienne, du poids de 900 kilogrammes, au son grave et harmonieux, et qui porte l'inscription suivante :

JE SUIS FAITE A LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU
ET POUR SERVIR A SON CULTE
DANS LA PAROISSE DE SAINT-PIERRE-AUX-LIENS DE CHAMPAGNAC
ET J'AI ÉTÉ DÉDIÉE
A L'AUGUSTE MARIE TRÈS-SAINTE MÈRE DU SAUVEUR
J'AI EU POUR PARRAIN
M. JACQUES-ANTOINE-MERCIER DE LA GROLIÈRE
ET POUR MARRAINE Dlle MARIE-GEORGETTE MERCIER SA FILLE

1. V. *Statist. du dép.*, 2e part., p. 255.

2. Nous conseillerions, pour assécher ces murs, de déblayer d'abord le pied de l'église enfoui dans une épaisse couche de terre, de réparer certains défauts à la toiture, et enfin d'établir aux fenêtres quelques panneaux volants qu'on tiendrait ouverts pendant les grands jours d'été.

J'AI ÉTÉ FONDUE EN DÉCEMBRE 1824
PAR L'AUTORITÉ DE M. JEAN-BAPTISTE DURET
MAIRE DE CHAMPAGNAC
ET M. JEAN FRAPPÉ CURÉ DE LA PAROISSE
ET M. PIERRE TANGUIDÉ TRÉSORIER
N. MARTIN FONDEUR

Champagnac se trouvait sur la voie militaire gallo-romaine, n° 17, conduisant de Montendre par Moulons, à Saint-Eugène [1]. Cette voie est appelée de nos jours, *chemin de la poste*, et elle est encore si peu endommagée qu'avec quelques frais, dit la note que nous avons sous les yeux, on pourrait l'utiliser encore. — Le *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne*, Paris, Saugrain, 1726, fait de Champagnac un des trois bailliages de la Saintonge, et relevant directement de la sénéchaussée de Saintes.

Cette commune est traversée par la *Sévigne*, et par la jolie route qui va de Jonzac à Chevanceaux.

Autrefois, le coteau de *Cormont* [2] était réputé pour sa fertilité ; mais aujourd'hui, que la culture de la vigne a envahi tous les terrains et produit des revenus incroyables, cette fertilité d'une petite portion de la commune, consacrée aux céréales, ne saurait fixer l'attention.

Dès le commencement du XVIIIe siècle, la terre de Champagnac appartenait aux Sgrs de Jonzac.

En 1760, M. l'abbé de Saint-Légier d'Orignac, était curé de la paroisse, il fut ensuite chanoine de Saintes, puis, après la Révolution, curé de Jonzac, où il est mort avec le titre de vicaire-général honoraire.

CHAUNAC.

173 hab. — 502 hect.

Son église, dédiée à saint Sulpice le Débonnaire, évêque de Bourges, en 624, et dont la fête se célèbre le 17 de janvier, appartient à la phase romane ; elle est construite en petit appareil et moëllons, les fenêtres en sont étroites et arrondies, le portail est de récente construction ; au lieu de voûte, on y remarque un plafond en bois.

La cloche, de moyenne grosseur, porte l'inscription qui suit, et en caractères

1. *Notice* et carte *sur le pays des Santons*. — 2. Annuaire de 1814.

de fort bon goût, plus une croix artistement ouvragée, ayant 22 centimètres de hauteur[1].

a

ihs m s sopplice de chaunac

l'an m v^c xl vi

La croix du cimetière, dont le travail n'a rien de remarquable, porte le millésime de 1621.

Cette paroisse a eu successivement et peut-être alternativement, les noms de *Chaunay, Chosnat* et Chaunac. C'est maintenant l'annexe de Léoville.

Jean de Chaunac, chevalier, fit partie de la 3e croisade, en 1188. Au mois de mai 1192, Bertrand de Cugnac, chevalier, cautionna à Tyr, Jean de Chaunac et Jourdain d'Abzac, qui avaient emprunté 100 livres de banquiers génois[2]. Le portrait du Sgr de Chaunac se trouve dans la salle des croisades, au musée de Versailles[3].

La *Sévigne* et la *Laurensane*, circonscrivent la commune, dont elles font une presqu'île[4].

FONTAINES-D'OZILLAC.

854 hab. — 1,363 hect

Son église, dédiée au grand saint Martin, évêque de Tours, avait été bâtie au XIIe siècle et formait un simple rectangle, large de 10 mètres et long de 30. Elle était comprise dans l'archiprêtré de Montendre, et relevait de l'abbaye de Baignes, ordre de saint Benoît. Plusieurs siècles après, on y ajouta deux bas-côtés, moins larges et moins longs que la nef principale. Au commencement du XVIIe siècle, cette église avait été dévastée par les calvinistes, qui n'épargnèrent que son beau portail roman et la chapelle actuelle de N.-D[5]. Ce portail, du XIIe siècle, se voit encore tout brillant de son antique symbolisme chrétien; ses trois voussures sont chargées d'ornements. Sur l'archivolte inférieure se remarque un agneau nimbé, marchant sur un globe; en sa sainte présence deux anges se voilent de leurs ailes, tandis que deux saints personnages adorent l'agneau mystique. La voussure du milieu est chargée de monstres de toute sorte : de lions, de dragons, de serpents, de colombes, d'autruches aux longues jambes, aux forts becs, s'acharnant sur une proie. C'est la violence, la destruction, la ruse, la cruauté opposées à la douceur

1. Nous devons la copie exacte de cette inscription à l'obligeance de M. l'abbé Maud.
2. *Nobl. de Fr. aux Crois.*, p. 99. — 3. *Ibid*, p. 209. — 4. *Statist. du dép.*, p. 255.
5. V. manuscrit in-folio appartenant à la Fabrique d'Ozillac.

chrétienne, figurée sans doute par la colombe. A la voussure supérieure, se montrent six chevaliers debout et disposés au combat ; ils sont armés de lances et de boucliers, tels qu'on les portait au XII[e] siècle ; l'un de ces boucliers est chargé de fleurs de lis.

Ce portail est accompagné de deux fausses portes, avec les ornements propres à cette époque de foi et d'inspiration religieuse[1]. L'arcature qui surmonte ces portes, est formée de six archivoltes reposant sur sept groupes de colonnettes géminées, dont les chapiteaux présentent des mascarons aux figures horribles et menaçantes ; on croit y reconnaître l'emblême des sept péchés capitaux. A la partie supérieure de la façade, existent des modillons, figurant des têtes de monstres grotesques ou repoussantes. Le portail de la deuxième nef, bien postérieur au premier, est orné de deux colonnettes élégantes et capricieuses, et entouré de plusieurs coquillages. Une coquille plus ample se voit au centre et surmonte un écu ceint d'une couronne. L'inscription suivante, en lettres longues d'environ un décimètre, indique l'âge de cette porte latérale :

Faict lan m v c xlii [1542] **ce portal deglise**[2].

Lorsqu'on pénètre, pour la première fois, dans cette église, on est frappé de la majestueuse étendue de l'édifice ; ses voûtes, très-élevées, sont ornées de nervures qui se coupent en diagonales, et elles viennent reposer sur quatre gros piliers qui séparent les deux nefs. A la clef de voûte de l'abside du bas-côté, on remarque six pommes de pin artistement sculptées. Dans l'arcade au-dessus de l'autel, on lit sur un fond d'azur et en lettres longues d'un décimètre, cette inscription :

Faict lan m v c xlii [1542]

L'abside principale est digne d'attention. Autrefois elle était éclairée par trois belles fenêtres romanes, étroites, élancées, embellies par des groupes de jolies colonnettes ; ces fenêtres sont actuellement murées.

La tradition veut qu'à côté de l'église, il ait jadis existé une communauté de religieux (de Bénédictins sans doute), et l'on suppose que les deux grandes arcades, pratiquées dans le mur de l'église, communiquaient avec les cloîtres.

En 1767, M. l'abbé Denis Ailhaud de Vitrolles[3], curé de Fontaines, entreprit

1. Les trois portes des églises romanes figurent la T.-S. Trinité, une seule est ouverte et représente N. S. J.-C., qui a dit : *Ego sum ostium, per me si quis introierit, salvabitur.* — Joan., X, 9.

2. M. Lucazeau, élève du petit-séminaire de Montlieu, à qui nous devons bon nombre des détails archéologiques relatifs à cette église, a lu dans cette inscription la date de 1562 : il avait placé l'X à la droite de L.

3. Descendant du docteur Ailhaud, connu par l'invention des poudres purgatives qui ont porté son nom.

de réparer cette antique église, au regard de la grande nef particulièrement dont la charpente, son seul abri, s'appuyait sur de hideux piliers de bois, ce qui donnait à l'édifice l'aspect d'une halle. La fortune assez considérable de M. Ailhaud lui permit de faire réédifier les voûtes en pierre, d'ériger des piliers, ainsi que des contreforts extérieurs. On ouvrit une carrière à *Chodié*, près le moulin de *Migette*[1], lieu découvert providentiellement dans une halte de la procession entreprise pour attirer les bénédictions du ciel sur l'œuvre, et alors que tout le monde s'accordait à dire qu'on ne trouverait de pierre convenable que dans les carrières de Jonzac. Le 30 juin 1768, se fit la bénédiction solennelle de la première pierre des piliers qui devaient porter les voûtes. Ce généreux prieur ajouta à ces constructions, le dallage en briques, de toute l'église; il environna le sanctuaire de boiseries, et y plaça une sainte table en fer que la Révolution enleva plus tard; il répara la sacristie, rebâtit le clocher en pierres de taille et y replaça les deux cloches, plus une horloge de 700 francs; enfin il environna le cimetière de murailles. La voûte élégante de la chapelle, dédiée à N.-D., avait été érigée vers 1538, mais l'inscription en lettres gothiques[2], retrouvée dans l'église et dont nous avons fait mention plus haut, démontre qu'il faut dater ce travail de 1542[3]. Dieu seul, dit la note manuscrite que nous suivons, connut tout le bien que ce digne ecclésiastique fit dans sa paroisse : il distribuait, deux fois par semaine, une fournée de pain aux nécessiteux, et chaque année, pour les fêtes de Noël, il donnait aux pauvres, trois cents aunes d'étoffe pour les garantir des rigueurs de la saison. M. Ailhaud avait un vicaire, et cependant il gardait pour lui, le soin de faire le catéchisme aux enfants. Il distribuait, avec le plus grand fruit, le pain de la parole à ses auditeurs; aussi ramena-t-il plusieurs brebis égarées par les systèmes de l'hérésie, dans le sein de l'Eglise. Le nom de ce saint prêtre mérite d'être transmis à la postérité.

L'église de Fontaines, possède encore aujourd'hui une cuve baptismale de l'époque romane. Quant au riche bénitier en marbre rouge, à veines blanches et à cuve ovoïdale, placé près de la porte principale, c'est un don du baron de Fontaine, M. de la Romagère, en faveur de l'église.

Trois tableaux d'église avaient été peints, en 1648, aux frais du curé; il n'en reste plus que deux. L'un représente saint Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre, l'autre rappelle la résurrection de N. S.

Le 30 avril 1659, M. le curé Sallaignac bénit la grande cloche, dont M. le chevalier de Polignac fut parrain et son épouse marraine; la cloche reçut le nom de cette dame : Marie. En 1693, bénédiction d'une autre cloche; parrain messire François-Joseph du Bourg, chevalier, Sgr de Fontaine, conseiller au parlement de Bordeaux; marraine dame Anthonie Benne d'Aste.

1. La tranchée fut pratiquée dans une vigne de la famille Monnerot. De là, exemption de charges dues par cette famille à la fabrique, et concession gratuite en sa faveur et à perpétuité, d'un banc sous la chaire.
2. Manuscrits d'Ozillac, in-f°, p. 48 et in-4°. — 3. Notes de M. Lucazeau.

A trois minutes O. du bourg, se voit une petite chapelle romane, dont la façade est ornée de quelques sculptures et surmontée d'un clocheton. Elle est dédiée à *N.-D. de Pitié*. On dit qu'elle fut bâtie pour perpétuer le souvenir d'une faveur insigne obtenue par l'intercession de la Très-Sainte Vierge, à savoir : la cessation d'un fléau local et une récolte abondante accordée à la paroisse en détresse. Avant la Révolution, on y officiait solennellement pour l'Assomption et la Nativité, à la messe seulement. Cette *chapelotte*, comme on dit dans le pays, est encore en grande vénération. Autrefois on faisait toucher à son autel en pierre, des chapelets, des colliers d'enfants, des anneaux, des bijoux, etc. Actuellement on y vient en procession, tous les ans, pour la Fête-Dieu. La petite chapelle, ornée de guirlandes de fleurs et de feuillages, sert alors de reposoir au Dieu qui se mêle à la foule des petits enfants et des villageois, afin de les bénir.

CHATEAU DE FONTAINES.

Ce château, placé à environ 1,500 mètres du bourg, et à 80 ou 100 mètres de la rive gauche de la Sévigne, et dans une plaine riante et fertile, offre encore, et malgré ses ruines, un aspect imposant, grâce surtout à ses deux tourelles placées l'une à l'angle nord et l'autre à l'angle sud et à son pavillon qui se dresse au centre. Les plus belles salles ont été divisées et converties en chambrettes. La grande chambre des chevaliers a formé une cuisine, son plâfond porte les restes d'une couronne fleurdelisée[1]. Ce château était autrefois décoré de peintures murales dont on aperçoit encore quelques vestiges, et il était environné de douves, actuellement comblées de terre en grande partie. Cette baronnie appartenait aux seigneurs de Clam, et existait depuis plus de 600 ans[2], comme cela résulte du partage de 1335, entre Marguerite et Péronnelle de Mosnac, qui héritèrent de messire Bertrand de La Roche, possesseur de plusieurs domaines. La seigneurie de Clam, échut à Marguerite, épouse de François Tison, Sgr de La Touche, etc., qui devint aussi plus tard Sgr de Fontaines[3]. Nous ignorons si le don de quelques terres, sises à Fontaines, et

1. M. Lucazeau indique, comme dernier possesseur de ce manoir, les comtes de Pelletan, et dit que ce château a été vendu, en 1830, à trois frères, cultivateurs du pays, qui l'ont partagé entre eux.

2. Note extr. du manuscrit de M. l'abbé Richard, curé d'Ozillac.

3. Cette famille Tison, d'origine italienne, abandonna Rome lors des ravages exercés dans cette ville par les Goths et les Vandales, et s'établit très-anciennement dans l'Aquitaine.

Gautier de Tison assista, en 1047, à l'acte de fondaton de l'abbaye de Saintes.

En 1245, selon Corlieu — *Recveil sur la ville et les comtes d'Angoulême*, — et Vigier de la Pile — *Hist. de l'Ang.*, — cette famille florissait en Angoumois, sous Hugues de Lusignan, seizième comte d'Angoulême, d'où elle s'étendit en Saintonge et en Poitou.

1. Hélie Tison, chevalier, avait épousé, au XIII[e] siècle, Dauphine de la Monnoye, dame d'Argence ; il donna, à sa mort, son fils unique et tous ses biens à l'église de St-Pierre d'Engolesme. -- Corlieu, p. 33.--

2. Pierre Tison, de Cramaut, S[r] de Pujols et de Narbonnez, marié, avant 1400, à Jeanne de Levis-Mirepoix.

fait à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, en 1069, par Geoffroy Tison, regardait cette paroisse[1].

Cette terre passa ensuite à la famille de Polignac, dont les armes étaient écartelées au premier d'argent, à trois fasces de gueules, au dernier d'argent, au deuxième et troisième de sable, au lion rampant d'or, lampassé de gueules, couronné et onglé d'argent : 1° Chardon de Polignac ;

2° Foucaud de Polignac, marié à Agnès de Chabannais ;

3° Jehan de Polignac, marié à Marguerite de Labrousse. En 1483, il obtint de Charles VIII, des lettres-patentes pour l'établissement, à Fontaines, de foires et marchés ;

4° François de Polignac, marié à Louise de La Motte ;

5° Hélie de Polignac, marié à Magdeleine de Laporte ;

6° François II de Polignac, marié à Louise de Layre. Il obtint, en 1599, du roi Henri IV, de nouvelles lettres pour les six foires de Fontaines, et un marché de minage le samedi de chaque semaine ;

7° En 1620, Léonor de Polignac, marié à Magdeleine Labbé. — Le logis noble *des Rois*, appartenait, en 1556, à Gaspard de Polignac, capitaine du château de Blaye.

En 1655, Marie de la Chétardie, se disait dame de Fontaines.

Sur la fin du XVII[e] siècle, cette baronnie appartint à la famille du Bourg, dont François-Joseph, conseiller au parlement de Bordeaux.

Le même se disait Sgr de Fontaine, en 1693.

En 1726, messire du Bourg-Farnoux, fit don à l'église de Fontaines, sa paroisse, de quatre ornements complets. — En 1789, cette terre était échue à messire de la Romagère de Roussecq [V. Sainte-Lheurine]. Il vota à l'assemblée des Etats-généraux convoquée à Saintes.

3. Jean Tison, S[r] de la Rochette, marié, vers 1415, à Marguerite de Saint-Martin.

4 Foulques Tison, marié, en 1442, à Marguerite du Chesnay.

5. Guillaume Tison, écuyer, S[r] des Marthes, marié, en 1492, à Anne de Mont-Rochier.

6. Olivier Tison, avait épousé, en 1515, Marie de Saint-Fiel.

Pierre Tison, S[r] des Déffens, avait épousé, en 1549, Jeanne Couraudin.

7. Jean Tison, écuyer, S[r] du Roc, Champagne, exempt des gardes du corps du roi, marié 1° à Marie de La Roche; 2° en 1595, à Françoise de Montgaillard.

8. Arthur Tison, fils de Françoise de Montgaillard, écuyer, S[r] du Bouchet, marié, en 1623, à Anne Lemoine de Saint-Thomas-du-Bois.

9. Geoffroy Tison, écuyer, S[r] de la Parée et d'Oleron, marié à Esther Marchais de Livenne ou Livaine, obtint, en 1667, la confirmation de ses titres de noblesse.

10. René-Charles Tison, écuyer, S[r] de Saint-Thomas, marié, en 1706, à Marguerite Richard.

11. Bernard-Charles Tison, écuyer, S[r] de Saint-Thomas et de Méré, en l'île d'Oleron, marié, en 1743. à Jeanne Guy.

12. Jean-Louis de Tison, né en 1760, marié à Sophie-Bénigne d'Arthès Labat.

13. Adrien de Tison, marié à Marie-Alexandrine-Elisabeth Faucher de Laligerie.

Jean-Charles de Tison, leur fils, marié à N... Renaud, sous-commissaire de la marine, est mort récemment et sans descendance masculine.

1. Manuscrit de D. Fonteneau, t. 27 *bis*, p. 293. — 2. Manuscrit cité, de l'abbé Richard, p. 73.

En 1627, messire de Montacier possédait un fief à Fontaines.

Il existe dans cette paroisse un dicton populaire :

Fontaine sans fonts[1],

Fontaine bon fonds.

Cette commune est bordée à l'E. par la *Sévigne*, et au S. par la *Laurensane*. Elle possède six foires : les premiers lundis d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre.

On voit chez M. le maire de Fontaines, trois vieux sous d'or, valant 12 francs, et qui portent les inscriptions suivantes :

I. CAROLVS VIII D † G FRANCORVM REX MDLXV

Couronne avec trois fleurs de lis d'or et croix de Florence.

Au revers : † CHRISTVS VINCIT REGNAT IMPERAT †

II. LVDOVICVS DECIMVS SECVNDVS D † G FRANCORVM REX

Au revers : CHRISTVS VINCIT REGNAT IMPERAT

La couronne de France, avec deux porc-épics, trois lis d'or et croix de Florence.

III. FRANCISCVS I D†G FRANC. REX

Au revers : CHRISTVS VINCIT REGNAT IMPERAT

Avec la croix de Florence[2].

SAINT-GERMAIN-DE-LUZIGNAN.

844 hab. — 1,761 hect.

L'église est dédiée à saint Germain, célèbre évêque d'Auxerre, sur la fin du Ve siècle, qui, ayant fait de fortes études dans les Gaules et à Rome, fut distingué par l'empereur Honorius, qui lui confia de hauts emplois. Elevé à l'épiscopat, il imposa les mains sur la tête de sainte Geneviève, encore enfant, et alors qu'il se rendait avec saint Loup, dans les îles britanniques, pour combattre l'hérésie des Pélagiens, niant la nécessité de la grâce. La fête de ce saint, célèbre par de nombreux miracles, a lieu le 26 de juillet. Cette église est de forme irrégulière ; la nef est d'origine romane, si l'on en juge par le vieux portail à plein-cintre, assez lourd, aux voussures multiples, sans orne-

1. M. Lucazeau dit que ce proverbe est très-exact, en ce que cette paroisse ne possède aucune fontaine en dépit de son nom.

2. Extrait des notes de M. l'abbé Lucazeau.

ments, et que le temps a miné et fortement endommagé[1]. Ce portail est dominé par un fronton assez élevé. La chapelle au nord, dédiée à la Sainte Vierge, a été construite sur la fin du XV[e] siècle. Son portail ogival, qui est dépourvu d'ornements, offre toutefois des nervures prismatiques, qui s'entre-croisent au sommet de l'arcade. Un fronton plus aigu que celui de la nef et sur le même plan, s'élance au-dessus de cette seconde porte. A l'intérieur de la chapelle, des colonnes aux fûts ronds et gracieux, portaient autrefois des nervures régnant sur les quatre angles d'une voûte en pierre assez svelte, qui avait été démolie depuis longtemps. Sous le curé actuel, M. l'abbé Lafond, il a été construit des voûtes en briques et plâtre, à quatre compartiments, avec nervures prolongeant celles qui naissent sur les piliers primitifs. Au-dessus de l'arc doubleau qui joint l'abside de cette chapelle, on lit en caractères tout à fait modernes, cette invocation à N.-D. :

MONSTRA TE ESSE MATREM.

Une pareille voûte a été édifiée dans la nef et le sanctuaire qui excède la largeur de la nef. Ce sanctuaire a été récemment mis à neuf : on y a simulé, avec des lignes remplies de ciment, le grand appareil qui n'existait pas autrefois dans cette partie de l'édifice rebâtie au moment de la construction de la chapelle de la Sainte Vierge.

L'inscription monumentale qui suit, a été découverte dans l'intérieur de l'église :

HANC ECCLESIAM RESTAVRARI CVRAVIT DIONISIVS
HVON PRESBYTER SANTONENSIS
HVIVSCE PRIOR APVD SABAVDIOS PRÆDICATOR REGIVS
ET IN SACRA
FACVLTATE PARISIENSI BACCALAVREVS
AO. DINI. 1686.

Depuis, on y a ajouté ces lignes :

HAC RESTAURATIONE CONTINVATA
ET OMNINO PERACTA
A D. TH. LAFOND PRESBYTERO EJUSDEM ECCLESIÆ RECTORE
ANNO DOMINI 1862.

1. Cette porte principale a été refaite sur la fin de l'année 1860.

Le clocher carré, avec charpente moderne élancée et recouverte d'ardoises, recèle une cloche de petite dimension dont voici l'inscription :

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM
LUCE BÉNITE PAR M. TH. LAFOND CURÉ DE St GERMAIN DE
LUSIGNAN EN 1845 PARRAIN M. VICTOR ARNAUD
MAIRE DE CETTE COMMUNE MARRAINE LUCE CHOTARD
MARTIN PÈRE ET FILS FONDEURS.

On voit à l'extrémité N.-O. du bourg, les restes d'une ancienne commanderie du temple, formant un bâtiment quadri-latéral, haut de 17 à 18 mètres, surmonté de créneaux sur ses quatre faces. Le jour pénétrait anciennement dans cette forteresse par quelques soupiraux ouverts sur la toiture, et par d'étroites baies, sortes de meurtrières pratiquées dans les murailles ; on les a remplacées, depuis peu, par quelques rares fenêtres spacieuses, ouvertes au midi et au levant. La *Statistique du département* y voit les restes d'un ancien château, ayant appartenu jadis à une branche de l'illustre maison de Luzignan, qui posséda le comté d'Angoulême jusqu'à la mort de Guy de Luzignan, au commencement du XIVe siècle, et qui, durant les croisades, fournit des rois à Jérusalem et à Chypre. Il ne reste plus, dit M. Lesson[1], que le souvenir du *Castrum* de cette famille de Luzignan, qui posséda aussi Saint-Jean-d'Angle et Archiac, et qui dota d'un surnom la commune qui nous occupe.

En 1556, Gabriel de Polignac était Sgr de Saint-Germain et de Clam ; Anne, sa fille, épousa Gaspard de Coligny, maréchal de France, au commencement du XVIIe siècle.

Leur fils, Gaspard, épousa une Montmorency qui choisit pour légataire, sa nièce Julie d'Etampes de Valençay, dame d'Entraigues.

En 1704, François-Henri d'Etampes, comte de Valençay, frère de Julie d'Etampes, était Sgr de Saint-Germain, Antignac et Saint-Georges, en partie.

Au N.-O. de cette commune, il existait autrefois, dans une plaine dite *Champ des Tombeaux*, cinq barrows et galgals[2], ou sépultures gauloises, formées d'un grand nombre de terre et de pierres accumulées et nommées *chirons* dans quelques parties de la Saintonge. Deux ont été détruits anciennement ; trois autres existent encore, l'un à environ 4 mètres de hauteur

1. *Hist. des marches de la Saint.*, p. 280 et 281.

2. *Barrows, tumulus, tombelles*, sépultures gauloises formées d'un tertre conique de terre. *Galgals*, celles composées d'un grand nombre de pierres. — Bourassé, *Archéol. chrétienne*, in-8°, p. 48. — On retrouve le barrow comme monument funéraire, dressé à la mémoire des guerriers illustres, chez les anciens peuples de la Grèce, de l'Asie mineure, de la Tartarie, de la Mongolie, de la Scythie, aussi bien que chez les Celtes, nos ancêtres, ce qui n'a rien de surprenant, puisque les tribus galliques étaient parties du centre de l'Asie. Aussi, E. King, dans son livre intitulé : *Munimenta antiqua* —libr. I, cap. VI,— dit qu'en lisant les détails de l'un de ces monuments, on croit lire ceux des autres.

sur 30 à 32 mètres de circonférence, et accuse une forme ovoïdale ; on suppose dans le pays, qu'au centre de ce galgal, il existe un puits qui récèle d'énormes trésors. On affirme que la neige qui vient à tomber l'hiver, sur ce galgal, ne peut s'y maintenir, et fond aussitôt sa chute, malgré l'intensité du froid. Le second, de même forme allongée, n'a qu'environ 2 mètres de hauteur sur 46 mètres de circonférence. Le troisième, de même forme, a un peu moins de 3 mètres de hauteur, sur 30 mètres de circonférence. Ces galgals, couverts de ronces et de broussailles, sont formés de petites pierres, réunies sans ciment, et recueillies dans la plaine qui a plus d'un kilomètre de rayon. On raconte que sous l'un des deux galgals détruits, le propriétaire démolisseur a trouvé sa fortune, et l'on ajoute que les pierres désunies, ont servi à paver le chemin voisin. Quelques personnes affirment encore que dans cette plaine, il existait jadis une ville importante [1]. Le temps modifie si singulièrement les aspects du monde, qu'il autorise bien des conjectures.

La Sévigne traverse cette commune et son chef-lieu. On y a bâti, en 1808, un pont en pierre de cinq arches, dont le mode de construction laisse beaucoup à désirer.

Saint-Germain est réputé pour ses importantes carrières de pierres à bâtir, d'une grande finesse et blancheur, et qui sont inaltérables à la gelée [2].

GUITINIÈRES.

471 hab. — 877 hect.

Bâtie en style roman fleuri, l'église de cette paroisse offre un type élégant de la sculpture du XIIe siècle. Elle est dédiée à saint Romain de Blaye, originaire d'Afrique, prêtre et confesseur célèbre en Aquitaine, au IVe siècle, et dont saint Grégoire de Tours nous a conservé la mémoire [3]. Saint Romain avait été ordonné par le grand saint Martin de Tours, qui l'avait ensuite envoyé à Blaye pour la prédication de l'évangile. Le saint missionnaire s'était bâti une cellule tout près de la ville et sur le bord du fleuve. Il déploya tant de zèle pour le salut des âmes, il opéra de si nombreux et de si éclatants miracles, que la généralité des habitants du Blayais se convertit au christianisme, et reçut la grâce du saint baptême. On transforma en église un fameux temple d'idole, qui existait sur cette plage. Il y avait déjà un grand nombre d'années que le saint confesseur dirigeait le troupeau qu'il avait formé, quand saint Martin, par une inspiration divine, accourut le visiter, et dans ce sublime embrassement du père spirituel et de son fils, ce dernier rendit doucement

1. Extr. des notes archéol. de M. Doublet, élève du petit-séminaire de Montlieu.
2. V. *Ann. de 1814* et *Statist. du départ.*
3. *De Gloria confessorum.* — V. *Rerum Aquitanic., libri quinque*, d'Altaserra.

son âme au Seigneur, et reçut, dans ce lieu même, la sépulture par les soins du saint prélat. Charlemagne voulut édifier une église et un monastère sur le tombeau du célèbre missionnaire ; son culte y fleurit longtemps. Mais au XIV[e] siècle, durant la guerre faite pour l'expulsion des anglais, cette communauté fut ruinée de fond en comble, et les reliques de saint Romain furent transférées dans l'église de Saint-Denis, au cœur de la France[1].

Toutefois, son culte se perpétua et grandit prodigieusement sur les bords agités de la Gironde, parmi les mariniers surtout qui ne l'invoquaient jamais en vain[2]. Saint Grégoire en avait lui-même fait l'expérience au milieu d'une violente tempête, et alors qu'il traversait le fleuve. La fête du saint confesseur se célèbre le 24 de novembre[3].

Le portail de l'église de Guitinières est formé de quatre colonnes, dont les chapiteaux sont ornés d'entrelacs, de damiers, de semis étoilés; les cintres concentriques ou voussures sont également chargés d'étoiles, d'entrelacs croisés, de petits damiers ruchés, de losanges à jour ou mâcles ; deux chapiteaux, à main gauche, portent des mascarons ; une frise endommagée par le temps s'appuie sur quatre corbeaux ou modillons. Une fenêtre géminée, à plein-cintre, existe au centre de la façade. La nef, large de 6 mètres, se compose de deux travées que séparent des colonnes isolées ; tout au tour règne une frise à damier.

Un arc ogival, de la phase primordiale, ouvre le chœur où se voient des faisceaux de trois colonnes, comme dans le sanctuaire. Les chapiteaux qui surmontent les colonnes sont richement historiés, et la flore locale s'y marie artistement à des groupes d'êtres fantastiques. Deux chapelles latérales complètent la croix latine. Les voûtes qui règnent dans l'édifice, sont en forme de berceau.

Une particularité se remarque dans le haut des murs de l'église, et qui démontrerait qu'au XVI[e] ou XVII[e] siècles, Guitinières aurait formé un poste militaire assez fortifié : on y voit une rangée d'ouvertures, simulant des embrasures propres à recevoir des pièces d'artillerie ; d'autres, au contraire, n'y voient qu'un moyen économique adopté pour l'exhaussement de la toiture. Le clocher, de forme quadrangulaire, et placé au-dessus du chœur, renferme une cloche refondue il y a peu d'années.

CHATEAU.

Il n'existe plus rien du vieux château-fort de Guitinières, placé au S.-O. du

1. Brév. du dioc. de Bordeaux, propr. des Saints, 24 nov.

2. Combien ces époques de foi chrétienne diffèrent de la notre. Aujourd'hui on n'entend personne invoquer saint Romain du milieu des eaux de la Gironde. Comme peinture de mœurs, nous citerons ceci : il y a quelques années, par un temps lourd, un calme plat, nous considérions un patron de barque debout sur son tillac, laissant échapper un certain murmure de ses lèvres entr'ouvertes. Que faites-vous là ! — J'appelle le vent pour enfler ma voile, telle fut sa réponse. Qu'il y a loin de cet appel au vent, inspiration payenne, à la prière que le chrétien présente au Seigneur par l'entremise d'un de ses saints.

3. V. sa vie dans Claude Proust, *Vies des Saints*, 2 vol. in-f°, 1724.

bourg et qui a marqué dans l'histoire de la province, sauf pourtant quelques souterrains en rase campagne, qu'on montre encore aux visiteurs. Rien non plus ne vit dans la mémoire des vieillards eux-mêmes, touchant la famille et les personnages historiques qui ont habité ce château et qui, il y a trois siècles, ont rempli la Saintonge et le Poitou du bruit de leurs exploits militaires.

Au XV[e] siècle, Odet d'Aydie, chevalier, Sgr de Guitinières, Saint-Romain, etc., était conseiller et chambellan du roy, et avait épousé, en 1483, Anne de Pons, dame de Ribérac[1]; leur fils, Guy d'Aydie, fut évêque de Sarlat en 1526.

1569. Après la reddition de Saint-Jean-d'Angély, Charles IX confia le gouvernement et la garde de cette place au capitaine Guitinières, qui avait été blessé durant le siége entrepris par l'armée royale, de ce boulevard de l'hérésie, et on lui donna huit compagnies d'infanterie[2]. Guitinières avait paru avec éclat, au siége de Poitiers, fait la même année, et son arrivée dans la place est ainsi racontée, dans le poème des *Honnestes loysirs*, par de la Motte Messemé :

« Or, pour l'amour de Guy (duc de Guise), Barbazan, Guitinières,
» Deux gentils cavaliers, de gaillardes manières,
» Entrèrent un matin, devers le Pont-Achart,
» Sans équipage aucun, par industrieux art[3]..... »

En 1570, le vaillant gouverneur de Saint-Jean-d'Angély, tomba mortellement blessé d'une balle d'arquebuse, à Asnières, dans une rencontre avec les calvinistes, alors qu'il était soutenu par la Rivière-Puytaillé.

En 1574, André de Bourdeilles [V. Archiac], rendit compte à la reine-mère, que plusieurs des gentilshommes de la province de Saintonge, entr'autres les seigneurs de Guitinières, Jonzac (Antoine de Sainte-Maure?..), Montendre le jeune, Fontaines (François de Polignac?..), etc., s'étaient retirés dans leurs manoirs, bien décidés à ne plus suivre Lanoue. « Ains à vivre désormais » selon la volonté du Roy et soubz le bénéfice de ses édicts[4]. »

Nous ne savons si Geoffroy d'Aydie, célèbre capitaine huguenot, tué à la bataille de Jarnac, en 1569, eut le titre de Sgr de Guitinières. Ainsi de son fils Antoine, vivant en 1570, également capitaine huguenot, marié à Jeanne de Montaigne, morte en 1614. Ils appartenaient, du reste, à la maison de Guitinières[5].

1. Son frère aîné, Odet d'Aydie, sire de Lescun, sénéchal de Guienne, avait reçu du roi Louis XI, le comté de Comminges.

2. *Recherch. sur la ville de Saint-Jean-d'Angéli*, par C. Merville, p. 331. — *Hist. de Saint.*, IV, 180.

3. V. *Siége de Poitiers*, par Liberge, nouvelle édition, annotée par M. Beauchet-Filleau. L'auteur y mentionne que les Guitinières venaient d'une branche cadette de la famille d'Aydie de la vicomté de Ribérac.

4. Brantôme, œuvr. compl. Lahaye, 1640, t. XIV., p. 87.

5. La Chesnaye des Bois.

Les d'Aydie de Ribérac portaient de gueules à quatre lapins d'argent, courant l'un sur l'autre.

La commune de Guitinières est arrosée par la *Maine*, du nord au sud. On y trouve les carrières de *la Rochette* dont la pierre, d'excellente qualité, résiste au salpêtre et à la gelée, et se prêterait admirablement au travail du ciseau, si n'étaient quelques parties dures et rocailleuses, et quelques délits ou fissures qui déprécient les plus beaux blocs.

JONZAC.

3,005 hab. — 1,269 hect.

Sous-préfecture, — Tribunal de Première instance et de Commerce, — Recette particulière, — Perception d'où relèvent les communes de Guitinières, Lussac, Meux, Moings, Réaux, Saint-Germain, Saint-Martial, Saint-Maurice et Jonzac,—Contributions indirectes,—Lieutenance de Gendarmerie, — Entrepôt de tabacs, — Vérification des poids et mesures, — Enregistrement,— Greffe,— Hypothèque et Caisse d'épargnes. — Bureau de télégraphie.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

Avant 1648, Jonzac n'avait que le simple titre de prieuré-cure, relevant de l'archiprêtré d'Archiac[1]. Son église et le clocher ont été réédifiés de 1847 à 1854, dans le style roman secondaire, afin de mettre autant que possible, ces parties nouvelles en harmonie avec le grand portail de la façade, monument remarquable, mais très-délabré, datant du X au XI[e] siècle, et que, pour l'amour de l'art antique, on a voulu conserver. Quelques personnes se sont demandées, à cette occasion, s'il n'était point de limites à ce culte de l'antique, et si malgré une déterioration trop évidente, il importait d'enchasser dans une construction moderne, une portion quelconque d'édifice minée par le temps, défigurée par la main souvent plus dévastatrice de l'homme, à des époques de trouble et d'agitation sociales. Quelquefois, en effet, au lieu de chercher à maintenir debout des pierres trop disjointes et trop usées, ne conviendrait-il pas mieux de reproduire les parties nobles de l'édifice, en copiant fidèlement les belles pages dues au ciseau de l'artiste inspiré des vieux jours? Ne rallumerait-on pas ainsi ce feu sacré du génie catholique, né à des époques de foi chaleureuse, et alors que l'œuvre capitale du salut dominait les intelligences, et vivifiait leurs conceptions esthétiques?

L'église de Jonzac, dont la bénédiction a eu lieu dans les premiers jours du mois d'octobre 1854, se compose d'une vaste nef et de deux bas-côtés. La longueur totale de l'édifice est de 37 mètres en œuvre, et sa largeur de 22 mètres.

1. V. Etat manuscrit 1327, pouillés du diocèse de 1402, de 1586, et carte de l'anc. diocèse de Saintes, par M. l'abbé Lacurie, manuscrit in-f°.

On y remarque quatre tableaux peints à l'huile : 1° un crucifiement, copie de Lancoln, donné à la paroisse par le gouvernement, il y a une vingtaine d'années; — 2° une Assomption; — 3° un *Ecce homo ;* — 4° et une sainte Rose de Lima, appartenant à l'école italienne, don de M. Emon, ancien membre de l'université, homme de goût et de talent, qui habita Jonzac durant plusieurs années [1].

L'église qui nous occupe est dédiée à saint Gervais [2] et à saint Protais, martyrs à Milan, sous l'empire de Marc-Aurèle, vers l'an 170 [3], et dont les reliques furent mises en évidence par le grand saint Ambroise, au IV[e] siècle, alors même que saint Augustin habitait Milan. Leur fête se célèbre le 19 de juin. Un des autels latéraux est sous l'invocation de N.-D., et l'autre sous celle du *Sacré-Cœur.* Cette dernière dédicace a récemment remplacé celle de saint Nicolas, évêque de Myre, en Lycie, au IV[e] siècle, qui rappelait une ancienne chapelle, située au S.-E. de la ville, et non loin de laquelle se trouvait le couvent des Carmes, fondé au commencement du XVI[e] siècle.

Saint Anthème, quatorzième évêque de Poitiers, mourut en Saintonge, où il était venu prêcher la foi, et son corps fut inhumé à Jonzac, où ses mérites et ses prières ont obtenu de Dieu plusieurs miracles. D'après le martyrologe gallican d'André du Saussay, et *l Histoire de l'Église Santone,* de l'abbé Briand [4], saint Anthème aurait suivi Charlemagne dans son expédition d'Espagne, et y aurait été massacré par les Sarrazins. Au retour de l'expédition, le corps du saint évêque aurait été, par ordre du roi, déposé avec grande pompe, dans l'église des martyrs SS. Gervais et Protais. La *Vie des Saints*, de Giry, édition Laguerre, parle du culte particulier rendu à Jonzac au saint évêque, qu'il qualifie de martyr : il rapporte que le saint ayant été envoyé en Espagne, pour y gagner les Navarrais à la foi catholique, fut impitoyablement mis à mort, par ceux-là mêmes auxquels il voulait procurer la vie (3 décembre). Nous préférons à la version d'André du Saussay, celle de Besly [5] qui désigne saint Anthème comme quatrième successeur de saint Hilaire, et qui le fait mourir en Saintonge, où il était venu en qualité de missionnaire, ajoutant que son corps repose à Jonzac. Ce récit, n'étant plus lié aux faits et gestes de Charlemagne, se rapporte bien mieux à l'époque où vivait le saint Prélat qui

1. M. Emon, mort en 1855, avait publié l'*Hist. du collége Louis le Grand,* à Paris. Parmi la collection d'objets rares et curieux qu'il possédait et qu'il se plut à nous montrer, il y a quelques années, se trouvait un bénitier en cuivre doré, portant cette inscription grecque, pareillement lisible à chaque bout :

NΙΨΟΝΑΝΟΜΗΜΑΤΑΜΗΜΟΝΑΝΟΨΙΝ

[*Latine :* Lava peccata non solam faciem].

Les chrétiens des premiers âges, mettaient parfois cette inscription sur les grandes fontaines ou bénitiers des porches des églises.

2. Une rue de Jonzac porte le nom de Saint-Gervais.

3. *Vies des Saints,* de Giry, éd. 1859, in-4°.

4. 1[er] vol., p. 484. — 5. *Annales d'Aquit.*, éd. 1557, p. 23.

avait touché de si près au siècle du grand saint Hilaire, et qui, selon le rituel du diocèse de Poitiers, doit être placé vers la fin du IVe siècle ; sa fête se célèbre le 3 de décembre.

Il convient de ne pas négliger ce passage de l'ouvrage cité, de l'abbé Briand, qui constate que *la basilique* de saint Gervais et de saint Protais de Jonzac [1], avait été donnée à l'abbé de Sainte-Radégonde de Poitiers, par les évêques de Saintes : Pierre de Soubise, et Pierre de Confolens, au commencement du XIIe siècle. Ce passage de l'histoire religieuse de notre province, est frappant d'exactitude et même d'actualité au regard du vieux plan basilical [2], à trois parties distinctes et inégales, de l'antique église de Jonzac ; ce que l'on peut vérifier encore, et malgré les substructions modernes, qui n'ont pas sensiblement modifié le plan primitif de l'édifice.

Le clocher recèle deux cloches : l'une, du poids de 750 kilogrammes, est moderne ; l'autre, du poids de 300 kilogrammes seulement, est ancienne, et porte l'inscription suivante en caractères gothiques :

lan mil v^c xviii fut ✝ faict ce present sainct denis depille [3]

C'est aux soins de M. Canolle, maire de Jonzac, qu'on doit la fondation, en 1845, du petit hospice de cette ville, qui entretient 14 ou 15 lits pour les pauvres malades de la ville. La charité distinguée de Mme Blanc, veuve Pelligneau [4], seconda puissamment les efforts du magistrat, en léguant à l'établissement un capital de vingt mille francs, et un mobilier de quinze cents francs. Elle mit pour conditions à ces libéralités, que la ville confierait la direction de l'établissement aux pieuses dames de la Sagesse, ou de saint Laurent, appartenant à la congrégation fondée par le R. P. de Montfort, ce qui a été fait, et ce qui se maintient encore présentement.

Le presbytère de Jonzac, placé assez loin de l'église, avait été rebâti sur un plan très-modeste, par l'abbé Simon-Pierre de Ribereys [5], curé de Jonzac en 1777. Cet ecclésiastique fut incarcéré à Rochefort, durant la terreur, et mis à mort en cette triste année 1794, qui vit tant de victimes honorables injustement traînées à l'échafaud [6].

1. Ier vol, p. 481 ; cet ouvrage, il est vrai, indique *Prinsac*, mais c'est le résultat d'une erreur typographique.
2. V. Description d'une basilique ancienne, dans l'*Archéol. chrétienne* de l'abbé Bourassé.
3. L'an mil cinq cent dix-huit, fut fait ce présent saint Denis — de Pille. (Nom du fondeur probablement.)
4. Cette même dame consacra 10,000 fr. à la reconstruction de l'église.
5. Il appartenait à une ancienne famille du Périgord. — V. *Biogr. Saint.*
6. V. *Hist. de l'Égl. Sant.*, IIIe vol., et *Hist. de la ville et du port de Rochefort*, par MM. Viaud et Fleury, IIe vol.

LA MONT-CARMEL.

Le 16 de juillet [N.-D. du Mont-Carmel], était autrefois, pour Jonzac, le signal d'une importante solennité religieuse. On fêtait le souvenir de cette première et antique dédicace, d'un sanctuaire élevé à la mère de Dieu sur la montagne de la Palestine, dont le charme fut chanté par Isaïe, dans ses sublimes visions, et que rendit si célèbre la vie exemplaire d'Elie, d'Elisée et de leurs nombreux disciples.

Cette fête fut très-anciennement observée dans l'Eglise, tant pour perpétuer le souvenir de cette première dédicace de l'oratoire du Mont-Carmel, que pour remercier la Sainte Vierge des faveurs innombrables qu'elle ne cessait d'y verser sur les fidèles pèlerins accourus en ce lieu, comme auprès de tant d'autres sanctuaires érigés, sous le même vocable, sur divers points de la terre[1].

Anciennement, le peuple des environs de Jonzac se rendait en foule à cette fête, que rehaussait une confrérie de N.-D. du Mont-Carmel; il se pressait aux différentes messes qui se célébraient dans la chapelle des religieux carmes, y recevait une bénédiction particulière, et le petit habit de la Sainte Vierge, autrement dit le scapulaire[2]. Ce n'est plus maintenant qu'une fête profane, une *frérie*, renvoyée au dimanche qui suit le 16 de juillet. Un grand nombre de commerçants étrangers étalent leurs marchandises sur les riantes allées du château, deux ou trois jours durant, ce qui constitue une brillante foire annuelle. Les âges de foi avaient créé un grand nombre de ces réunions religieuses, où les hommes se rencontraient fréquemment sur la voie du bien et de l'amour de Dieu, et pour fraterniser sous les lois et les bannières de cette belle charité chrétienne, école du véritable progrès social. Notre époque, en acceptant cet héritage d'institutions catholiques, et en les façonnant à sa guise, n'aurait pas dû pourtant les dépouiller complétement de leur antique caractère religieux. Les premières heures d'une journée d'affaires ou de simples distractions ne pourraient elles pas, même au XIXe siècle, être consacrées aux exercices religieux que commande cette fête?.... A Jonzac, qui songe maintenant à l'ancienne chapelle des Carmes[3], où naquit jadis, au moyen d'une confrérie dont les statuts sont perdus, l'imposante réunion qui vivifie, chaque année, cette petite ville? Qui donc s'occupe des pratiques

1. Giry, *Vies des Saints*, in-4°, 16 de juillet. — 2. Notes du P. Thouron, relig. carme de Jonzac.

3. La Révolution trouva dans cette communauté, les PP. Benoit prieur, Mérignac et de Luc, ce dernier avait voté à l'assemblée des États-généraux à Saintes, en 1789, et au nom de sa communauté. — *Pièces pour servir à l'Hist. de Saint. et d'Aunis*, in-8°, 1863, p. 30. Elle les en expulsa et vendit publiquement leur mobilier et leurs livres composant une bibliothèque assez importante. On convertit ensuite leur chapelle en palais de justice, et de leur maison et jardin, on fit la prison et la gendarmerie, rebâtie naguère sur un nouveau plan. — Note de M. l'abbé Boutet.

religieuses qui sanctifiaient une journée vouée au culte si touchant de la Reine du ciel et de la terre, de celle qui, selon de pieuses traditions, avait elle aussi, durant sa vie, accompli le pèlerinage du Mont-Carmel, si célèbre dans l'ancienne loi[1] ?....

STATISTIQUE, TOPOGRAPHIE, HISTOIRE CIVILE ET MILITAIRE.

Jonzac[2] est placé au 2° 46' 26" de longitude, et au 45° 26' 45" de latitude. Durant la période gallo-romaine, il était traversé par la voie militaire, n° 15, de Blaye à Ebéon, par Cognac. M. l'abbé Lacurie croit même y reconnaître une station, d'après certaines monnaies impériales et quelques tumulus[3]. Sous Charlemagne, disent les éditeurs de la *France illustrée*, la châtellenie de Jonzac était un fief de l'abbé de Saint-Germain[4], dont la redevance consistait dans le don de douze couteaux de table sans gaine, et d'une peau de cerf préparée pour la reliure des livres d'église; formalité qui ne s'accomplissait qu'à chaque mouvance.

Par suite du traité fait en 1259, entre Louis IX, roi de France, et Henri III, roi d'Angleterre, Jonzac, comme toutes les places fortes de la Saintonge, situées au S. de la Charente, passa au pouvoir de l'Angleterre; sauf le droit de haute justice, réservé aux rois de France, sur la Saintonge méridionale[5].

Depuis ce traité, les marches de la haute Saintonge furent livrées au sort des armes et à l'instabilité des traités de deux puissances rivales, et les différentes places de guerre passèrent tantôt sous la domination de la France, et tantôt sous celle de l'Angleterre. Dès lors, le château de Jonzac fut perpétuellement en éveil.

Au commencement du XVe siècle, quelques places fortes de la haute Saintonge tombèrent, malgré les patriotiques efforts de leurs habitants, au pouvoir des Anglo-gascons; Jonzac fut de ce nombre, et le maître du château, Arnaud de Sainte-Maure, fut transporté en Angleterre comme prisonnier de guerre.

En 1451, sous Charles VII, Jonzac était un poste militaire, rendu fameux par la nature et par l'art, et il était, avec Montendre et Chalais, occupé par

1. Ne pourrait-on pas former des vœux pour que la ville de Jonzac édifiat un palais de justice plus remarquable, et plus en rapport, avec son objet, et rendit au culte de N.-D. et à quelque hospice, la chapelle des Carmes à peine reconnaissable aujourd'hui, par suite des transformations peu artistiques qu'elle a subies ? Nous aimons toujours à renouer la chaine des temps.

2. Au moyen-âge se disait *Junctiacum, Junzacum* et *Jonzacum*. [V. *Glossaire*, de Charpentier et *Gallia christ.*] Bourignon, *Recherches topogr. et hist.*, p. 255, présume que son nom lui vient de sa situation dans un lieu rempli de joncs, auquel on aura ajouté la terminaison celtique *ac*, signifiant *habitation*.

3. Notice avec carte sur le pays des Santons, in-8°.

4. Probablement qu'il s'agit ici de l'abbaye voisine de Saint-Germain-d'Ourse, ordre de Saint-Benoit.

5. *Hist. de Saint.*, IIe vol., p. 367.

les Anglo-gascons. Alors que, pour la conquête de la Guienne sur les Anglais, le roi avait assemblé à Tours des forces imposantes, et s'était entouré, entr'autres capitaines, de Vendôme, Charles de Milan, Jean de Bretagne, Saintrailles et Dunois. La campagne s'ouvrit par la prise de Jonzac, qui mérita cette même année, 1451, les honneurs d'un si beau déploiement militaire[1]. Tous les postes fortifiés des marches de la Saintonge revinrent au pouvoir de Charles VII[2]. Cependant, l'Angleterre voyait à regret cette belle contrée d'Aquitaine échapper à sa domination. Pour la disputer au roi de France, elle fit débarquer sur les côtes de Gascogne, un corps de 5,000 cavaliers, commandés par le vieil et intrépide capitaine Talbot. En 1452, la place forte de Jonzac et autres châteaux voisins, retombèrent au pouvoir des Anglais ; mais au mois de juin 1453, l'armée royale, commandée par Charles VII en personne, reprit Jonzac, Montendre, Chalais et autres places voisines, et peu après eut lieu l'entière défaite de Talbot, à Castillon[3].

Les premiers jours de l'an 1548, virent naître dans les environs de Jonzac, au dire de tous les historiens, une révolte terrible, dont la cause ou le prétexte fut l'impôt sur le sel. Bouchet[4] nous apprend que le mouvement insurrectionnel commença à Jurignac, non loin de Blanzac[5]. Bientôt les habitants de Jonzac, comme ceux de cent paroisses environnantes, se levèrent à la voix des chefs des pitaux[6] et au son du tocsin, et s'armèrent, dit le vieil historien, « de bastons ferrés, arbalestes, espées d'armes, arquebouzes, pongnars et « autres espèces d'armes[7]. »

Cette foule de mécontents, composée d'éléments divers, et où l'on voyait des laboureurs, des artisans, des écoliers même, mais fort peu de gentilshommes, s'étant donnée un chef, dénommé le *couronal de Saintonge*, et que Bouchet appelle Talemaigne, s'avançait en brûlant et saccageant tout ce qui s'opposait à sa volonté, ou qui contrariait ses tendances haineuses contre la gabelle. Le roi de Navarre envoya, contre l'émeute, 300 hommes d'armes, troupe bien insuffisante, sans doute, pour réprimer un soulèvement qui était déjà devenu formidable ; les gens d'armes furent repoussés violemment. Grâce au Sgr de Barbezieux, François III de la Rochefoucauld, qui les tira de ce mauvais pas, ils purent opérer leur retraite sur Montlieu, où ils ne séjournèrent que fort peu de temps.

Le 3 août 1548, après la défaite des hommes d'armes, les paroisses révoltées s'assemblèrent à Archiac, où l'on convint d'aller incendier le château d'Abbeville, dont le Sgr fut stigmatisé du titre de *gabelleur*, ce qui fut exécuté sur le

1. *Hist. d'Aquit.*, par Verneilh Puyraseau, t. II, p. 267, et *Hist. de Saint.*, t. III, p. 291.

2. *Mém. de J. Duclerc*, liv. III, chap. I, et *Hist. de Saint.*, IIIe vol., p. 301.

3. Collect. Petitot, t. II, p. 39. — 4. *Ann. d'Aquit.*, fo 321.

5. Nous ignorons sur quel fondement s'appuie M. Dolivet, pour faire naitre cette révolte aux portes de Montendre. [V. p. 107 et 108 de sa *Géogr. phys. etc., de la Charente-Infér.*]

6. D'après le diction. du vieux langage, *Piteau* signifie misérable, homme de peu de valeur.

7. *Ann. d'Aquit.*, fo 321, ro.

champ[1]. Peu de jours après, un mercredi, il y eut réunion et montre générale des pitaux à Baignes, où se trouvèrent les paroisses de Chaux (Chevanceau), Montlieu, Montguyon, Montendre, Jonzac, Ozillac, Fontaines, Vibrac, Saint-Germain-de-Vibrac, Meux, Réaux et autres, sans compter certaines paroisses de l'Angoumois ; tellement, dit Bouchet, qu'on « extimoit y avoir le « nombre de quarante ou cinquante mille hommes.[2] » Avant de se séparer, on se donna le plaisir d'incendier la maison d'un habitant de Baignes, qui avait refusé de prendre part à l'émeute[3].

Forts de leur nombre et surtout de leur succès contre les 300 hommes du gouvernement, les révoltés s'avancèrent vers la ville de Saintes, dont ils s'emparèrent, et où ils commirent plusieurs atrocités ; ils en firent de même à Angoulême et à Poitiers. Enfin ils osèrent attaquer Bordeaux, qui tomba en leur pouvoir. Mais l'heure de la répression, et d'une répression terrible, approchait. Le 3 octobre 1548, le connétable Anne de Montmorency et le duc d'Aumale, firent leur entrée à Bordeaux, avec tout l'appareil formidable de la guerre. Ils étaient accompagnés du comte de Sancerre, des Sgrs de Montlieu, de Burie et autres. On fit main-basse sur les coupables, et le vieux connétable fit peser un bras vengeur sur toute la Saintonge, qui avait compris ses écarts et s'était pacifiée d'elle-même. Ainsi finit une insurrection qui avait duré neuf mois, qui avait promené le carnage et l'incendie dans une grande partie de l'Aquitaine, et à laquelle l'épée, la potence et les cachots, rendirent bien des victimes. On peut la considérer comme le prélude des agitations politico-religieuses qui, pendant le cours de ce siècle, sapèrent les bases de la société.

En 1570, Jonzac, Allas-Champagne, Ozillac, Mortagne et Cosnac, tenaient pour les catholiques ; mais Archiac, Barbezieux, Saint-Maigrin, Montguyon et Mirambeau, étaient pour les calvinistes. Cette même année, eut lieu le combat acharné de Jonzac. Laissons parler l'historien d'Aubigné : « Toute la » Saintonge était parsemée de petites garnisons, qui s'attaquaient chaque jour, » mais il faut mentionner les combats à drapeaux arborés. Les compagnies » d'Asnières[4], Bretauville et Arérat, à la sollicitation et d'après les rapports » de Boisrond[5], se concertèrent pour aller, un matin, attaquer deux compagnies » françaises et autant d'italiennes logées et retranchées dans la ville de » Jonzac. Les capitaines Richer et d'Aubigné[6], qui menaient l'avant-garde,

1. *Annales d'Aquit.*, f° 321, v°.

2. *L'Hist. des villes de France*, par Guilbert, 1845, adopte ce chiffre, et dit que l'émeute, forte de seize mille hommes d'abord, s'éleva jusqu'à cinquante mille.

3. *Ann. d'Aquit.*, f° 321, v°.

4. Jacques d'Asnières, écuyer, Sgr de la Chapelle. [V. Bois, canton de Saint-Genis.]

5. René II de Saint-Légier, écuyer, Sgr de Boisrond. [V. Saint-Ciers, au canton de Mirambeau.]

6. Agrippa d'Aubigné, ayeul de Mme de Maintenon, n'était alors qu'enseigne dans le régiment de Jacques d'Asnières, sous lequel il fit ses premières armes, après avoir déserté le château de Bric-sous-Archiac. A l'affaire de Jonzac, d'Aubigné fut mis à la tête de vingt arquebusiers dits *Enfants perdus*, et eut le titre de capitaine.

» attaquèrent un retranchement formé d'une double étage de pipes ou futail- » les, sur lesquelles on avait étendu des planches qui portaient des combat- » tants italiens. A main droite, se présentait un monticule escarpé, défendu » par une barricade de tonneaux. Boisrond ordonna à un cavalier d'escalader » le terrier, ce qu'il exécuta avec difficulté, mais pourtant la barricade fut » franchie. Pendant que le cavalier jouait vigoureusement d'une épée large » dans la barricade[1], les assaillants, s'élevant sur les épaules les uns des » autres, forcèrent par ce coup hasardeux les assiégés, et défirent leurs com- » pagnies, dont le reste se sauva précipitamment dans le château[2]. » C'est au courage de Boisrond que d'Aubigné attribue le triomphe du parti[3].

Vers le milieu du XVI[e] siècle, Jonzac n'avait encore qu'une importance religieuse et civile fort secondaire, et ne paraissait point jouir ostensiblement du titre de ville, mais seulement de place de guerre, renommée dans la province. Aussi Nicolas Alain, dans son itinéraire au travers de la Saintonge, composé vers 1570, en rend-il le compte suivant : « On arrive de Monchaude » à Jonzac, *bourg populeux,* célèbre par son château et son couvent de » Carmes[4]. » Armand Maichin, qui publiait son *Histoire de Saintonge,* etc., un siècle plus tard — 1671, — ne lui voit de titre notable qu'en raison de son château-fort; voici les quelques lignes qu'il lui dédie : « Jonzac est un beau » château qui appartient à M. de Jonzac, lieutenant du roy en Saintonge et » Angoumois, de l'illustre et ancienne maison de Sainte-Maure; cette terre est » tenue à titre de comté, et située dans un des plus fertiles et meilleurs endroits » de la Saintonge. »

Cette localité n'a dû acquérir le titre de ville que vers le commencement du XVIII[e] siècle, et bien que sa population n'atteignit pas trois mille âmes[5]. Les nombreux ouvrages que nous avons consultés, sont assez concluants à cet égard. Quant à son importance administrative, elle ne date que du commencement de ce siècle, alors que Jonzac a été doté d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance.

On va voir, par les citations suivantes, que notre assertion n'a pas été for-

1. M. Massiou. — *Hist. de la Saint.,* — voit un *turc* dans cet intrépide cavalier. Mais d'après d'Aubigné, ce turc n'était autre que le cheval ainsi nommé de Boisrond. [*Hist. univ.,* t. I[er], liv. V.]

2. *Memoires* d'Agrippa d'Aubigné, Paris, Charpentier, 1854, p. 179.

3. Mémoires cités, p. 19. — Le lecteur a dû compter cinq combats livrés sous les murs de Jonzac; c'en est assez pour justifier la devise des armoiries de cette ville : *Post bella otia pacis.* Quant au château de ses anciens seigneurs, qui figure dans l'écu, ce n'est que comme hôtel-de-ville actuel qu'il s'y trouve placé; et généralement les villes le pratiquent ainsi dans leurs écussons.

4. Itur inde Jonzacvm populosvm *vicvm,* castro et carmelitarvm conventv celebrem... *De Santonvm regione,* etc., Saintes, Bichon, 1598, in-4°. Alain ne parle pas ainsi de Blaye, qu'il qualifie *d'oppidum,* de Pons : antiquam Pontis *urbem,* de Mortagne : quondam *urbem.* De Cosnac : olim *oppidum,* et de Talmont : *oppidum* in sublimi collocatum promontorio mari imminens. — Dans son *Martyrologium gallicanum,* 1638, André du Saussay dit, à propos de la sépulture de saint Anthème, in *vico* de Jonzaco, agri santonensis.

5. V. *Dict. univ. de la France,* Paris, Saugrain, 1726.

mulée sans maintes preuves à l'appui. Belleforest[1], décrivant la Saintonge d'après le docte Elie Vinet, qui avait été son maître au collége de Bordeaux, et vis-à-vis duquel il montre la plus grande déférence, passe en revue les villes de Xaintes, Saint-Jean-d'Angéli, Marennes, Soubise, Blaye, Ponts, Bourg et Barbezieux, et ne fait nulle mention de Jonzac. André Duchesne[2], énonce comme principales places de la Saintonge : Blaye, Bourg, Saint-Jean-d'Angély, Pont, Marans, Soubise et Barbezieux. Même silence à l'égard de notre chef-lieu d'arrondissement. Baudrand[3], parle de Saintes et de son atelier de canons en fonte verte, mais il omet Jonzac. Même omission de la part de Piganiol de Laforce[4], qui énumère les villes et lieux les plus remarquables du gouvernement de Saintonge, et désigne Saintes, Tallemont, Mortagne, Barbezieux, Pons, Saint-Jean-d'Angély et Taillebourg.

Le Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne, édité en 1726, par Saugrain, désigne Jonzac comme une *ville* de la Saintonge, diocèse et élection de Saintes, intendance de la Rochelle et relevant du parlement de Bordeaux; il lui donne une population de 2,748 habitants. C'est à nos yeux le premier titre de cité concédé à la paroisse de Jonzac.

La Martinière[5] classe Jonzac parmi les bourgs et non parmi les villes. Toutefois, Vosgien[6], d'après l'anglais Laurent Eschard, donne à cette localité le titre de *petite ville* de France. La géographie de Blaëw[7], range bien Jonzac parmi les villes de Saintonge, mais elle y place également Archiac, Talmont, Rouffignac, Cosnac, Mortagne, Saujon, Plassac, Soubise, Matha, Pisani, etc., en raison sans doute de leurs châteaux-forts. L'abbé Expilly,[8] ne consacre aucune notice particulière à Jonzac, mais dans la nomenclature des paroisses de l'élection de Saintes, il le classe comme ville, et lui donne 610 feux. Le *Dictionnaire portatif de géographie et d'histoire universelle, chronologie*, etc[9], désigne Jonzac comme bourg ou petite ville de France, en Saintonge, sur la Sévigne. La carte de Cassini, accorde à Jonzac une certaine importance topographique, par le développement extraordinaire du polygone qui représente l'assiette de la ville, et aussi par les majuscules employées à former son nom. Mais cette belle carte de France, en 180 feuilles et à l'échelle d'une ligne pour cent toises, ne fut commencée qu'en 1744 et terminée seulement en 1789.

Lorsque fut rendu le décret du 4 mars 1790, qui divisait le département de la Charente-Inférieure, nouvellement tracé, en sept districts, les centres administratifs désignés furent : Saintes, la Rochelle, Saint-Jean-d'Angély,

1. *Cosmographie univ.*, in-f°, 1600.
2. *Antiq. et rech. des villes, chasteaux et places les plus remarquables de France*, 2 vol., in-12, 1668
3. *Diction. géogr. et hist.*, 2 vol., in-f°, 1705.
4. *Nouvelle description de la France*, 1718, t. IV.
5. *Abrégé portat. du diction. géogr.*, 1759.
6. *Diction. géogr.*, in-12, 1779. — 7. In-f°, 1763.
8. *Dict. géogr. hist. et polit. des Gaules et de la France*, 1762-70, t. III, in-f°.
9. 8 vol. in-12, Avignon, 1761.

Rochefort, Marennes, Pons et Montlieu. Le décret du 23 août de la même année, désigna les villes où devaient siéger les tribunaux des districts, ce furent les mêmes centres déjà cités ; toutefois, Montlieu fut privé du tribunal de distrit, qui fut porté à Montguyon. Comme on le voit, Jonzac fut oublié dans cette formation des districts. L'*Histoire des villes de France*, par A. Guilbert[1], suivant, avec trop de ponctualité, le dire des précédentes statistiques, et sans trop rechercher l'enchainement des faits, affirme que la *petite ville* de Jonzac a peu d'événements à revendiquer dans les drames historiques de la Saintonge. Après avoir cité les luttes avec l'Angleterre, les calvinistes, et l'insurrection des *Pitaux*, l'auteur mentionne les objets relatifs au commerce local, dont la principale branche comprend des vins et eaux-de-vie, de qualité supérieure. Il omet ses carrières de belle pierre de taille et se montre peu instruit de la situation présente du pays, lorsqu'il indique les fabriques de serge et de calmouks, exploitées encore à Jonzac, et dont on écoule les produits aux foires de Bordeaux et de Beaucaire, tandis que les métiers d'étoffes de cette ville ont disparu depuis plus de cinquante années ; suivant le même auteur, sa population est de 2,500 âmes.

Dans ces derniers temps, Jonzac comme tous les autres centres de population, a participé aux progrès et aux améliorations de l'époque ; la rue qui, partant du tribunal se dirige vers le château, où rayonnent de gracieuses promenades, a vu s'ériger un grand nombre de constructions nouvelles. Il en est de même de la rue servant de prolongement à la route de Barbezieux ; ces quartiers se sont grandement embellis et aérés depuis trente années. Le mouvement que va imprimer à la localité le passage du chemin de fer, achèvera le reste. En 1854, cette ville sut éviter l'énorme faute commise à Saintes par l'érection d'un pont suspendu. Elle reconstruisit, en belle pierre du pays, le pont monumental qui relie l'ancien quartier de Saint-Nicolas à la ville haute, et qui traverse la petite rivière de la Sévigne[2], dont le lit fut alors régularisé.

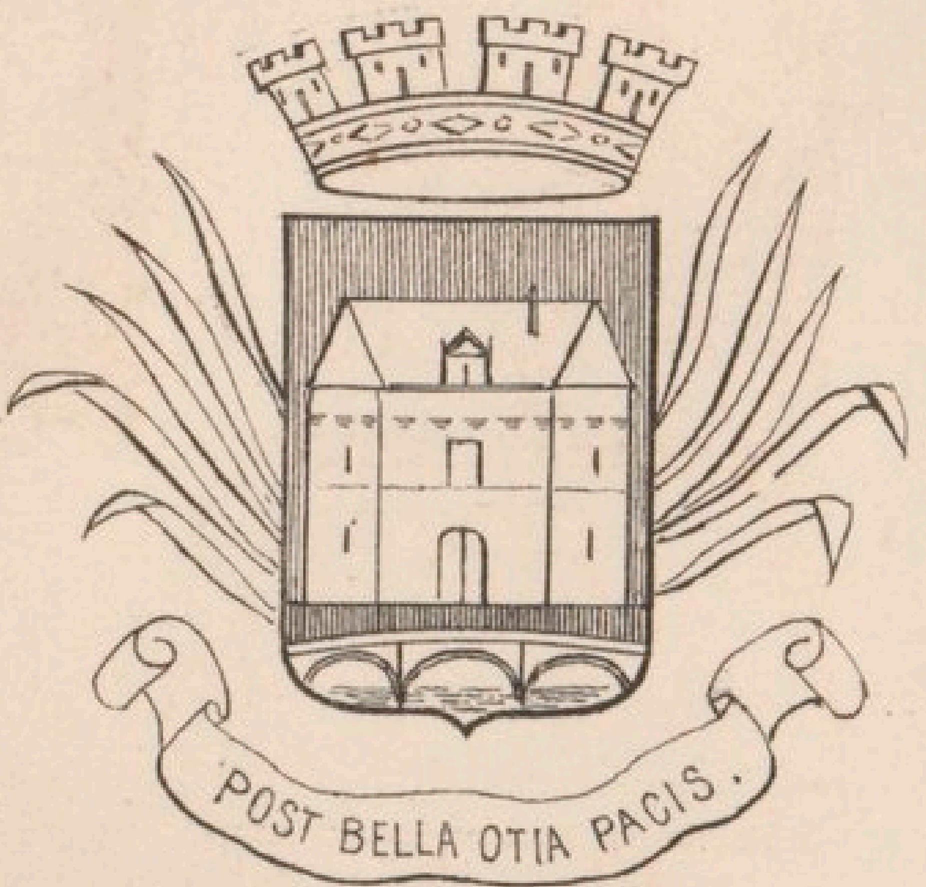
1. In-4°, 1845, t. III.

2. Nous emploierons ce nom de préférence à celui de *Seuigne* ou *Seugne*, locution peu euphonique, née peut-être de l'ancien usage d'employer un U pour un V, et rejetée par Vosgien dans son *Diction. géogr.*, édit. de 1779. — Cette rivière se nommait anciennement *Soenna*, d'après une ancienne charte du XI[e] siècle, conservée par D. Fonteneau, t. VII, p. 273 ; *Suigona*, selon Papire-Masson ; *Santona*, au dire de l'abbé de Longuerue et de M. de Valois ; *Sænna*, d'après M. Lesson, *Hist. des marches de la Saint.*, p. 249 ; *Suigona*, p. 278 du même ouvrage ; *Suigona* ou *Sona*, selon M. Chaudruc de Crazannes, *Dissert. sur Divona des Cadurci*, 1812, p. 4 ; elle est nommée *Suine*, par Samson, *Sègne* ou *Sévigne*, par d'autres, Bourignon, *Rech. topogr.*, p. 249. La dénomination que nous adoptons a été aussi consacrée dans ce bouquet poétique, adressé à une dame de l'arrondissement, par un rimeur Saintongeais :

J'admire vos coteaux ombragés par la vigne,
D'où naitra l'alcool au parfum généreux,
Qu'aux milords de Cognac enverra la Sévigne,
Et de là vers le monde où brilleront ses feux...

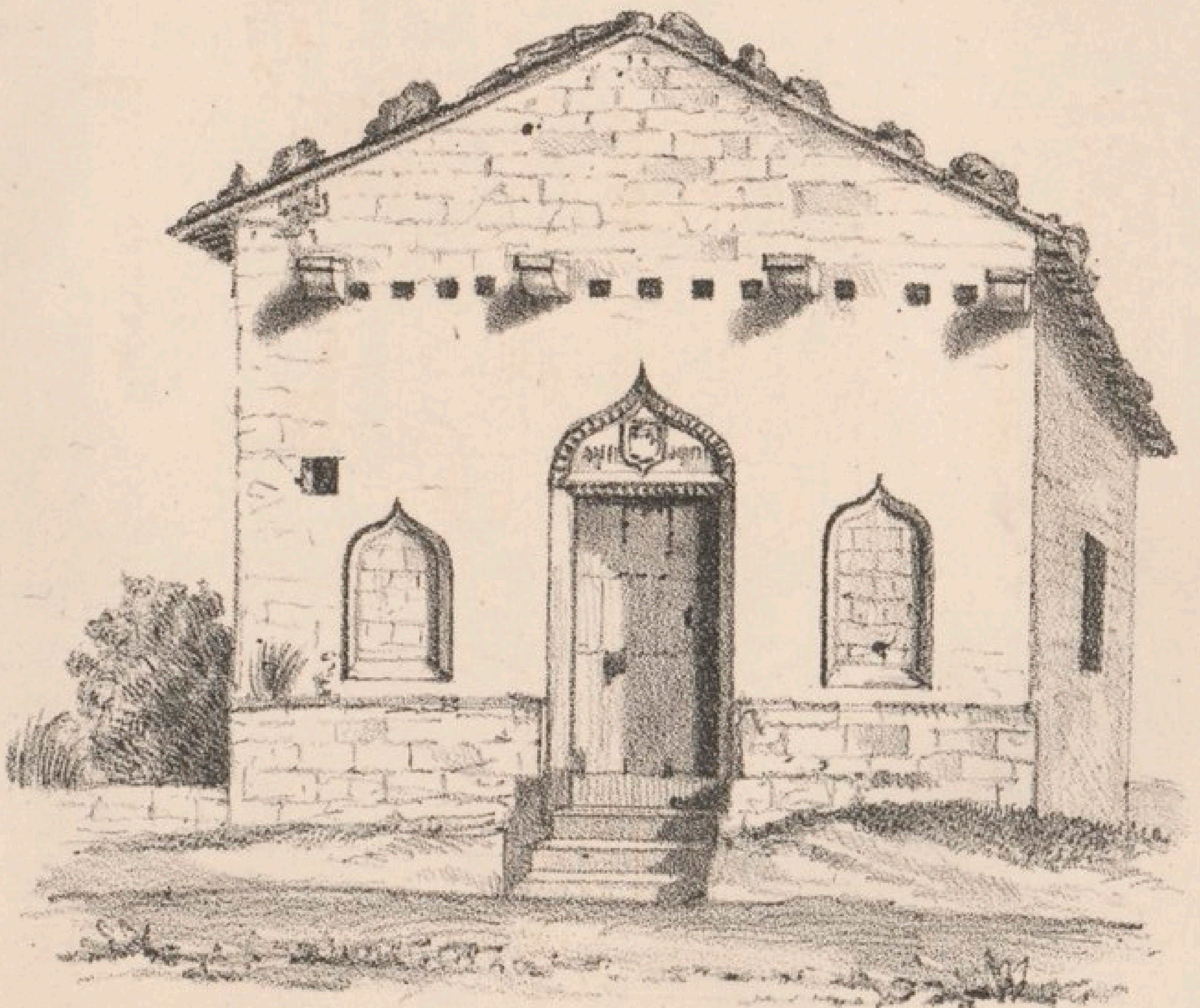


CANTON DE JONZAC

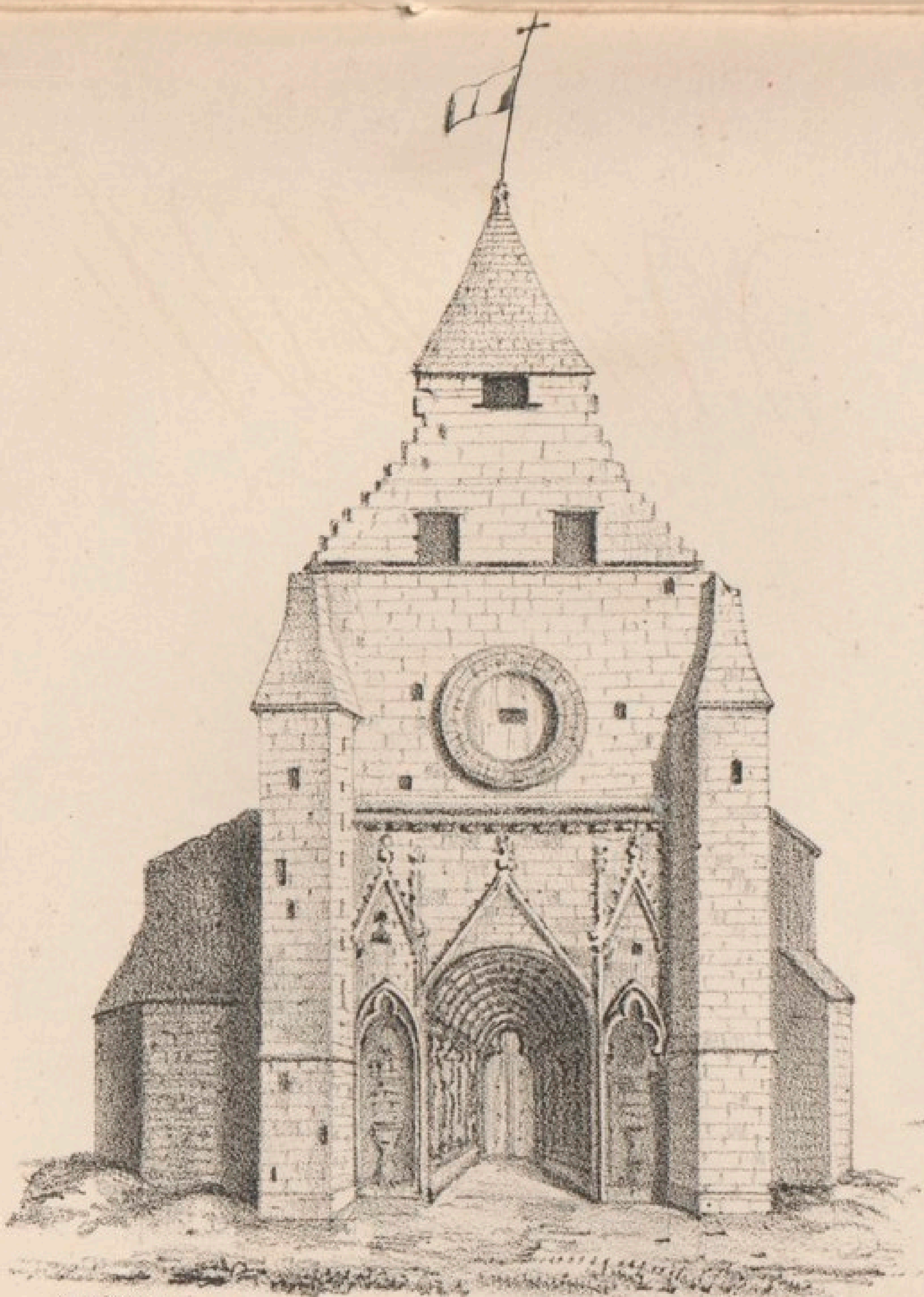


Armes de la Ville de Jonzac.

Fac-simile de la signature de Lèon de Ste Maure — 22 Mars 1658.



CHAPELLE DE LA MALADRERIE DE JONZAC.



M. MOREAU del.

EGLISE D'OZILLAC.



MM. GENDRE & VOYER del.

EGLISE DE JONZAC.

LITH. CHARIOL BORDEAUX.

Etudes historiques sur l'arrond[t]. de Jonzac.



Le réseau de voie ferrée dit des *deux Charentes*, adopté par l'Etat[1], et qui doit rattacher, avant deux années, la voie de Bordeaux à Paris à celle de Rochefort, la Rochelle et Nantes par Coutras, Montguyon, Montlieu, Jonzac, Saint-Genis, Pons et Saintes, et relier de plus cette dernière ville avec celle d'Angoulême par Cognac, pourra un jour placer la petite ville de Jonzac dans une condition commerciale des plus avantageuses, et favoriser son agrandissement. La gare sera, dit-on, placée au sud de la ville, sur l'enclos de M. Brassaud, notaire, et une station établie à Mosnac près Saint-Genis.

En 1860, Jonzac a été relié à la ligne de télégraphie électrique de Bordeaux à Nantes et à partir de Saint-Genis. Il a été ainsi mis en communication rapide avec la Rochelle et Paris. Le bureau télégraphique est placé au château, vis-à-vis la place.

Jonzac possède douze foires par an et le deuxième vendredi de chaque mois. Dans ces derniers temps surtout, elles ont acquis une importance réelle. Il a, de plus, une foire annuelle de trois jours dite de la *Mont-Carmel*, plus haut mentionnée, et des marchés très-fréquentés le vendredi de chaque semaine.

CHATEAU DE JONZAC. — SÉRIE DE SES ANCIENS POSSESSEURS.

Ce château se trouve placé sur un rocher, dont le site est délicieux et dans l'enceinte même de la ville. L'architecture en est noble, quoique dans le goût gothique, dit Bourignon[2], et donne à l'ensemble de l'édifice, une forme majestueuse bien que passablement restreinte. Il était entouré, de trois côtés, par des fossés creusés dans le rocher, et larges de 7 mètres, sur une profondeur de 15 mètres : ils ont été comblés de terre, en 1855 ; cette opération, en donnant aux abords du monument et du quartier de la ville le plus brillant, un peu d'espace et un aspect moderne moins sévère, a toutefois rabaissé l'édifice qui gagnait beaucoup à être considéré de la profondeur de ses douves ; du côté du levant, le château est élevé de 22 mètres au-dessus de la *Sévigne*. Autrefois il était fermé, du côté de la ville, par un pont-levis. Sous cette forteresse, une des plus importantes de la Saintonge, régnaient de vastes souterrains qui se prolongeaient vers le N.-E. Sa reconstruction remonte aux premières années du XIVe siècle. On y ajouta, en 1500, une aile dans laquelle furent reçus et hébergés les rois Henri IV et Louis XIII[3]. — Le 16 août 1659, Louis XIV coucha dans ce château, ainsi que la reine-mère et Mademoiselle. Le lendemain 17, ils vinrent dîner à Etauliers, et coucher à

1. V. le décret relatif à cette ligne dans le *Moniteur* du 5 juillet 1861 ; elle a été dite d'utilité publique par décret du 14 juin de la même année, les travaux de ce chemin de fer ont été évalués à 64 millions, dont le tiers, à peu près, a été soumissionné par l'Etat, et ils ont été adjugés, en 1862, à MM. Guilhou fils, banquiers à Paris.

2. *Recherches topograph. et hist.*, p. 256.

3. Filleau-Saint-Hilaire. — *Annuaire du départ.* pour 1814.

Blaye, se rendant à Saint-Jean-de-Luz, pour le mariage du roi avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse d'Autriche. — Le 27 juin 1660, après son mariage avec Louis XIV, Marie-Thérèse d'Autriche, se rendant à Paris, vint aussi coucher au château de Jonzac avec les princesses ; elle parvint de là, à Saint-Jean-d'Angély, où le roi la rejoignit après une visite au duc de Saint-Simon, à Saint-Ciers-la-Lande, et une partie de chasse[1]. Les autres reconstructions du château ont eu lieu aux XVIIe et XVIIIe siècles[2]. Les signes du zodiaque sont représentés dans l'intérieur de la cour et au-dessus des fenêtres, les bustes des connétables de France décoraient aussi l'intérieur de cette cour ; ils ont été détruits pendant la Révolution[3].

La description poétique du château de Jonzac, dont parle Bourignon, n'a rien de très-remarquable, en voici les principaux passages, que nous citons afin de ne rien omettre sur notre chef-lieu d'arrondissement :

Je m'acheminai vers Jonzac.

. . . .

Voulez-vous voir de son châtel
Un léger croquis ? Il est tel :
D'une architecture gothique,
Mais d'un très-bon goût dessiné ;
En ovale un palais tourné,
S'élève sur un roc antique
Qui semble en être couronné.
Lorsque de loin l'œil le contemple,
On croit voir percer dans les airs
Ce chimérique et fameux temple
Où, dans un volume fort ample,
Sont les fastes de l'univers,
L'urne d'une nymphe féconde
Dans son parc épanche son onde.

. . . .

1. Extrait des notes laissées par feu M. de Bellot, sous-lieutenant de la place de Blaye, agent de M. le duc de Saint-Simon.

2. Dans l'intérieur et au fond de la cour, à côté du passage nouvellement ouvert et au-dessous d'une énorme gargouille surmontée d'une fleur de lis, se trouve la date de 1706, puis ces mots : BOVLANGER CHERBONNIÈRE METRE SCVLPTEVR ; et plus bas : MENARD. Les signes du zodiaque appartiennent à cette dernière période.

3. *Ann. de 1814.* — Ceci ne doit s'entendre vraisemblablement que de quelques-uns d'entre les connétables de France, dont la liste, jusqu'au XVIIe siècle, était de 41, d'après Moréri.

O Jonzac ! malgré tous tes charmes,
Ta grand'chère, tes vins exquis,
Malgré cent beautés sous les armes
Dont on risque d'être conquis,
Malgré tout l'esprit de son maître [1]
Qu'on est si fâché de connaître,
Quand il s'agit de le quitter,
Lieux charmants que les Dieux sans doute
Ne dédaigneraient d'habiter,
Il faut partir quoiqu'il en coûte,
Et pour suivre ma longue route [2].

Le vieux château des comtes de Jonzac a subi, dans ces derniers temps, plusieurs transformations qui ont singulièrement modifié son caractère primitif. Le département ayant acquis une partie du local (façade du levant), en a fait la sous-préfecture. De son côté, la ville a consacré l'autre partie à l'établissement de la mairie et de ses bureaux. De là, diverses appropriations différentes et en raison des besoins particuliers de l'une et de l'autre administration. Afin d'ouvrir passage à une rue nouvelle, reliant le centre de la ville au quartier dit de *Bourg-Nouveau*, on a coupé en deux le corps de bâtiment du fond de la cour, tandis qu'on aurait pu, ce semble, avec moins de dédragations, conduire ce passage sous une arcade semblable à celle de la poterne du midi [3].

Le magnifique donjon du XVe siècle, placé à l'Ouest du château, type aussi noble que gracieux de l'architecture de l'époque [4], a été surmonté, en 1860, d'un chapeau conique en ardoises, à l'extrémité duquel se voit une petite lanterne à huit pans, sorte d'observatoire d'où l'œil doit embrasser une grande étendue de pays. Toutefois, le style sévère de ce donjon semble s'harmoniser peu avec cette coiffure svelte et aérienne, copie pourtant, d'après certaines personnes, de l'ancienne couverture du donjon avant la Révolution de 89.

Ce château fut d'abord le siége d'une baronnie, il était habité sur la fin du XIe siècle, par une branche des seigneurs de Mosnac. Au commencement du XIIe siècle, Guillaume Gardrade ou Garderade [5], que l'*Histoire de l'Église San-*

1. Esparbès de Lussan d'Aubeterre, dernier Sgr de Jonzac. — 2. *Mon odyssée en Saintonge*, 1767.
3. On lit à main droite de la poterne, la date de 1449, gravée sur la muraille.
4. Lesson, *Hist. des marches de la Saint.*
5. Ce prélat appartenait à l'ancienne famille de Garderade. Voilà ce qu'on lit dans une charte de Saint-Florent de Saumur. «.... *hec autem acta sunt tempore Guilelmi Gardradi xantonensis episcopi....*» Ce génitif *Gardradi* a fait que certains historiens ont parfois donné une tournure italienne à ce nom saintongeais.

tone[1] mentionne comme évêque de Saintes, de 1127 à 1140, était fils du baron de Jonzac. Ce prélat distingué, et aussi remarquable par sa haute sagesse que par sa grande force de caractère[2], avait été élevé par Ulger [Ulgerius][3], chanoine écolâtre de l'église cathédrale d'Angers dédiée à saint Maurice, et qui devint ensuite archidiacre, et enfin évêque d'Angers, en 1125. Guillaume s'occupa avec zèle et intelligence des communautés religieuses de son diocèse, et maintint avec autorité leurs droits légitimes. Ce fut lui qui bâtit à Saintes, peut-être en souvenir de ses premières années passées à Angers, l'église de Saint-Maurice, détruite plus tard par les calvinistes, et dont les ruines furent retrouvées en 1817, à main droite en descendant le cours impérial[4]. Ce prélat appaisa, en 1130, un différent mu entre les moines de Maillezais et le duc d'Aquitaine, au sujet de l'église de Charron. Il consacra le prieuré de Saint-Jean l'évangéliste, et, à son ombre, l'église de Notre-Dame de la Rochelle, au commencement du XIIe siècle[5]. Il se montra plein d'ardeur et de fermeté pour la défense du Saint-Siége, contre les entreprises de l'anti-pape Anaclet [Pierre de Léon]. Chassé de son diocèse par suite des intrigues de Gérard, évêque d'Angoulême, partisan fougueux de l'anti-pape, il n'en persista pas moins dans ses dispositions d'unité catholique. Il se plaignit de la conduite violente de Gérard, soutenu par le duc d'Aquitaine, à Vulgrin archevêque et patriarche de Bourges, en sa qualité de primat d'Aquitaine, de la juridiction duquel relevait l'évêché de Saintes. Vulgrin lui répondit, ainsi qu'aux évêques d'Angers, de Poitiers et de Périgueux, les exhortant à demeurer fermes dans l'obéissance du pape, à ne faire aucun cas des menaces des Princes et à ne point redouter les persécutions que pouvait leur mériter une si juste cause, à résister avec constance et énergie à Gérard, qui était manifestement tombé dans le schisme[6]. Il fut aussi reconforté par la parole puissante de saint Bernard, dans la lettre duquel on lisait ces paroles, empreintes d'une force et d'une confiance tout évangéliques : «... Là où l'ennemi est plus impétueux, où la guerre est plus terrible, c'est là aussi qu'il faut opposer plus de sollicitude et plus d'héroïsme. C'est l'heure et le pouvoir des ténèbres, heure passagère, pouvoir peu durable. Ne craignez-rien ! la force de Dieu, sa sagesse Jésus-Christ est avec vous. Votre cause est sa cause, courage ! il a terrassé le monde ; il est fidèle. Il ne permettra pas que vous soyez tenté au-delà de vos forces. L'insensé serait-il ferme sur ses pieds? Est-ce que la malédiction du ciel ne tombera pas sur son élévation superbe ?... Patience ! le Seigneur ne laissera pas longtemps le sceptre des pécheurs peser sur l'héritage des justes. Veillez

1. 1er vol., p. 484. — 2. *Hist. de l'Égl. Sant.*, I, 485.
3. Désigné improprement sous le nom de Vulgrin, dans l'histoire citée, I, 496.
4. *Hist. de l'Église Sant.*, I, p. 496, 497.
5. V. *Notice hist. de la cathédr. de la Rochelle*, par M. l'abbé Chollet, 1862, p. 9 et 10.
6. *Hist. de l'Égl. Sant.*, I. 493. — *Hist. de l'Égl. gallic.*, éd. 1782, 8e vol.

donc illustriimes pontifes ! Veillez avec sollicitude sur votre bercail comme vous le faites si généreusement, afin que les justes ne donnent pas la main à l'iniquité[1].... »

D. Fonteneau[2] cite un autre Guillaume Garderade[3] de Mosnac, chevalier, d'une ancienne maison de Saintonge, vivant encore en 1253 qui fut marié à Isabelle ou Jeanne de La Roche, *alias* de La Roche-Andric, dont il eut deux filles : Pétronille ou Péronelle et Marguerite. Le beau-frère de Guillaume, Messire Bertrand de La Roche, était Sgr de Jonzac et d'Ozillac, en 1300; il mourut vers 1335, sans postérité. Ses deux nièces, Pétronille et Marguerite, partagèrent sa succession. Pétronille avait été mariée, 1° vers 1305, à Foulques Taillefer[4] de Montausier, et 2° à Bernard de Comborn, de la maison de Turenne. Cette union donna, temporairement du moins, à Bernard, le titre de Sgr de Jonzac. Quant à Marguerite, elle avait épousé, en 1327, Geoffroy Tison[5], Sgr de La Tranchade, en Angoumois. De Foulques Taillefer de Montausier, Pétronille avait eu une fille unique, nommée Marguerite, titrée dame de Montausier et qui épousa, vers 1325, Gui de Sainte-Maure, auteur de la branche de Jonzac.

Les Garderade de Mosnac, portaient d'azur à la fasce d'argent, accompagné de trois têtes de léopard d'or[6].

La baronnie de Jonzac avait pris le titre de comté, lorsqu'elle était passée aux Montausier, qui portaient d'argent à la fasce de gueules.

Gui de Sainte-Maure, plus haut nommé, Sgr de Montausier, Jonzac et Mosnac, troisième fils de Pierre de Sainte-Maure, était passé en Guienne dès les premières guerres des Anglais, où il servit de 1327 à 1337. Il vivait encore en 1340.

Pierre de Sainte-Maure, Sgr de Montauzier, Jonzac, Mosnac, etc., fit hommage au roi d'Angleterre, en 1363, pour les terres qu'il tenait de lui ; depuis, il servit en la guerre de Saintonge, pour le roi de France, en 1377, il avait épousé, en 1365, Miramonde de La Motte, dame de Cadillac, et de Saint-Seurin près Mortagne, et il vivait en 1378.

1. Œuvr. compl. de saint Bernard ; la lettre, dont un fragment est reproduit plus haut, était adressée aux évêques de Saintes, Poitiers, Limoges et Périgueux.

2. Tom. XLVI, p. 153 de ses manuscrits, déposés à la biblioth. de Poitiers.

3. C'est probablement à D. Fonteneau que l'abbé Briand avait emprunté son mode d'écrire *Guadrade* ou *Guadradi* : en effet, les tables imprimées des manuscrits de D. Fonteneau, notent un jugement de Guillaume *Guadradi*, év. de Saintes, adjugeant, en 1130, l'église de Charron à l'abbaye de Maillezais.

4. Une rue de Jonzac porte ce nom historique.

5. Un des membres de cette ancienne famille avait coopéré à la victoire de Charles Martel, sur les Maures, en 725 ou 732. Une croix, placée jadis sur le chemin d'Angoulême à la Rochefoucauld, perpetuait le souvenir de ce beau fait d'armes, on y lisait :

Les Achard, les Tison, les Voisins
Du pays ont chassé les Sarrasins.

6. V. le P. Anselme, *Hist. généalog.* etc., V° Montausier.

Arnaud de Sainte-Maure, servit es-guerres de Saintonge sous le maréchal d'Albret, en 1405, et fut dix ans prisonnier en Angleterre. Il avait épousé Perette Marchand [1] de Marcilli, il vivait encore en 1447.

Renaud de Sainte-Maure fut rétabli par le roi, en 1451, dans tous les biens de sa maison, usurpés par les anglais. Il rendit, en 1454, hommage pour la viguerie de Talmont, et se maria : 1° le 19 mai 1456, à Françoise Chabot de Jarnac [2]; 2° à Claire du Chastenet de Granzac; il vivait encore en 1497, et avait fait une fondation, par lettres du 8 janvier de ladite année, en faveur de la chapelle de la Maladrerie de Jonzac, sur le chemin de Montendre. Ce petit édifice a de longueur 8 mètres 40 centimètres environ, sur 6 mètres 50, le tout hors-œuvre; il a des fenêtres étroites au midi et au nord; de ce dernier côté est une petite porte sans ornements. La fenêtre du levant est plus large que les autres, elle éclairait l'abside. L'hospice existait déjà quand Renaud dota sa chapelle, et grâce à la pieuse charité de Bertrand Vilot, Jeanne Bellone et Jean Jasmin, d'après l'inscription suivante, qu'on lit encore aujourd'hui au-dessus de la porte d'entrée du petit oratoire. La maladrerie, proprement dite, était de l'autre côté du chemin, et a été presque entièrement reconstruite et appropriée à des usages ordinaires. Sur la membrure en biseau de la porte de la chapelle, formant accolade, sont tracés ces mots en caractères gothiques :

A DROITE :

par Bertrand Vilot

A GAUCHE :

Jehanne Bellonne Jehan Jasmain

Dans le tympan, à gauche de l'écusson dépourvu d'armoiries, on lit :

fut faicte (à droite) **icette malet**[3]

Dans la partie inférieure du linteau de la porte :

f.faitlan de grace mil iv c quatre vings et ung[4]

Jean de Sainte-Maure, Sgr de Jonzac et de Mosnac, fonda le couvent des Carmes de Jonzac, le 23 octobre de l'an 1505. [1503 d'après Moréri [5].] Il avait

1. V. le P. Anselme, *Hist. généalog.* etc., V° Montausier.
2. Beauchet-Filleau, *Diction. des familles de l'anc. Poitou*, 1er vol., p. 563. et Moréri, V° Chabot.
3. Vieux mot, qui signifie *Maladrerie*.
4. Cette inscription, formée de lettres ayant à peu près 4 centimètres de longueur, a été relevée avec intelligence du dessin, par M. L. Laferrière, élève du petit-séminaire de Montlieu.
5. *Grand diction. hist.*, éd. 1732.

épousé 1° en 1505, Louise de Clermont de Dampierre; 2° en 1516, Marie d'Archiac d'Availles.

Alain de Sainte-Maure, issu du deuxième mariage, fut uni à Françoise de Ponthieu.

Jean de Sainte-Maure, Sgr de Jonzac, épousa Marguerite de Dieuxaide de Montbasin, et mourut sans postérité. Isabeau de Sainte-Maure, sa sœur, dame de Jonzac, fut mariée à Jacques Levasseur de Coignée.

Antoine de Sainte-Maure, frère puîné d'Alain, Sgr de Jonzac, Mosnac, Fléac, Réaux, etc., avait épousé, en 1547, Marie Arnoul de Vignolles, fille du Sgr de Saint-Simon; il vivait encore en 1567. De son temps [1548], eut lieu dans les environs de Jonzac, au dire de tous les historiens, le soulèvement tumultueux des *Pitaux*, aux cris de mort aux gabelleurs, et dont il a été parlé plus haut.

Geoffroy de Sainte-Maure, chevalier des ordres du roi, né à Jonzac en 1570, fit le voyage d'outre-mer, suivant l'attestation du supérieur du couvent de l'observance de Saint-François au Mont Sion, du 5 septembre 1582. Geoffroy était conseiller d'État en 1614, et il fut député de la noblesse aux États-généraux, convoqués à Paris la même année. Il avait épousé, en 1598, Vivianne de Polignac, fille de Léon de Polignac, Sgr d'Ecoyeux et de Catherine Tison. Leurs portraits, peints en 1614, se voient encore dans le château de Jonzac.

Léon de Sainte-Maure, comte de Jonzac, marquis d'Ozillac, Sgr de Mosnac, de Fléac, etc., capitaine de cent hommes d'armes, obtint du roi Louis XIII, en 1623, l'érection de la baronnie d'Ozillac en marquisat. Il fut mestre de camp d'infanterie, en 1627, et prit part, en 1628, au siége de la Rochelle dirigé par Richelieu. Il fut revêtu de la dignité de lieutenant-général des provinces de Saintonge, Aunis et Angoumois, le 12 avril 1633. Léon de Sainte-Maure commandait à Cognac, pendant le siége de dix jours, que cette ville soutint, en 1651, contre le prince de Condé, gouverneur de Guienne, révolté contre l'autorité du roi; ayant été secouru par le comte d'Harcourt, Léon repoussa les assiégeants, qui furent taillés en pièces[1].

En 1654, le P. Surin écrivant de Marennes au P. Achille d'Attichi[2], lui recommandait de porter le marquis de Jonzac (sic) à supprimer le presche de cette ville qui avait alors une grande importance. Plusieurs seigneurs de la Saintonge, ajoutait-il, l'ont déjà fait, et c'est le moyen de ruiner doucement l'hérésie[3].

L'Histoire de Saintonge[4], sur la foi des mémoires de Tallemant des Réaux[5],

1. Ordon. du roi, donnée à Poitiers en faveur du comte de Jonzac, au mois de décembre 1651.

2. Ce P. Jésuite était frère de Doni d'Attichi, savant évêque de Riez, puis d'Autun, auteur d'une *Histoire des minimes*, in-4°. — *Id. des cardinaux*, 2 vol. in-f°. — *Id. de la reine Jeanne, fondatrice de l'ordre des annonciades*, in-12.

3. *Lettres spirit.* du P. Surin, 1843, t. Ier. — 4. T. V, p. 295.

5. Cette œuvre indigeste et licencieuse, prouve aussi peu en histoire qu'en morale.

allègue que le comte de Jonzac, lâcha pied devant un corps de cavalerie rochelaise, en 1628, après l'insuccès des trois bataillons royalistes lancés pour surprendre la redoute de Tasdon. Le P. Arcère, historien grave et digne de créance, raconte que l'ordre de la retraite donné par Marillac, le 12 mars, d'une manière ambigüe, *en augmenta le désordre*[1]. Il n'est donc point surprenant, qu'au milieu de la confusion produite par ce commandement incomplet d'un officier général et sous la décharge foudroyante de toute l'artillerie du fort de Tasdon, la troupe de Sainte-Maure ait été, elle aussi, vue en désordre; mais il y a loin de là à une lâche reculade de la part de notre vaillant capitaine saintongeais. C'est ainsi que le jugèrent Louis XIII et le cardinal de Richelieu, qui s'entendaient parfaitement en dignité et en mérite militaire, et qui continuèrent leur confiance à Léon de Sainte-Maure. Bien plus, en 1633, le gouvernement lui conféra la lieutenance-générale des provinces de Saintonge et d'Angoumois. C'aurait donc été là, suivant l'appréciation de Tallemant, la récompense d'une honteuse défection devant une ville assiégée, et à la face de l'armée royale; jamais absurdité ne fut aussi palpable. Et le 6 avril 1634, quand l'église *Saint-Barthélemy du grand temple*, de la Rochelle (aujourd'hui la cathédrale), s'ouvrit pour l'entrée solennelle de Léon de Sainte-Maure, lieutenant du roi, à qui était décerné, comme gouverneur de la Saintonge et de l'Aunis, l'honneur de la première réception publique et officielle dans une ville qui venait d'échapper aux mains de l'hérésie[2], qui donc osa s'élever contre le lieutenant-général? quel historien a protesté depuis? tous ont cru et avec raison, à un honneur bien mérité.

Ce fut Léon de Sainte-Maure qui offrit, dans son château de Jonzac, asile aux voyageurs Chapelle et Bachaumont, traversant joyeusement la France à l'occasion de leur voyage aux eaux thermales des pyrénées. Quelques-uns ont cru, mais sans motif plausible, devoir leur attribuer, comme marque de reconnaissance pour cette franche hospitalité (V. Courpignac), les vers suivants qui, du reste, ne font que confirmer le témoignage véridique de l'histoire :

HOMMAGE A LÉON DE SAINTE-MAURE.

Non ce n'est pas en vain qu'on te nomma Léon !
Dans les combats sanglants, près des ramparts rebelles,
Pour ton roi, ton pays combattant en lion,
Tu conquis, en courant, des palmes immortelles !...

Le comte de Jonzac cultivait les lettres avec un zèle distingué, et il rassembla de nombreux matériaux et des mémoires sur les maisons nobles de la

1. *Hist. de la Roch.*, II, 284.
2. *Notice hist, sur la cathédr. de la Rochelle,* par M. l'abbé Cholet, in-8°, 1862.

Saintonge et du Poitou, et sur la famille de Loudun et ses branches, ainsi que sur la première et la deuxième maison de Sainte-Maure. Pour son travail de généalogiste, il ne recula pas devant de fastidieuses recherches dans les études des notaires de la province, comme le prouve sa requête adressée au présidial de Saintes, et qui se trouve encore dans les archives du greffe de cette ville[1]. Ces manuscrits forment maintenant les tomes 46, 47 et 48 de la collection de D. Fonteneau, déposée à la bibliothèque publique de Poitiers.

Le comte de Sainte-Maure avait épousé Marie d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre. Il avait été nommé chevalier des ordres du roi, en 1661, et il termina sa brillante carrière en 1671.

Alexis de Sainte-Maure, comte de Jonzac, marquis d'Ozillac, Sgr de Mosnac, etc, lieutenant-général des provinces de Saintonge et d'Angoumois, capitaine au régiment de Mazarin, mestre de camp d'un régiment de son nom, premier écuyer de Gaston de France, duc d'Orléans, avait épousé, en 1661, Suzanne Catelan. Il mourut en mars 1677.

Les armes des Sainte-Maure étaient d'argent à la fasce de gueules.

Cette illustre maison fut amplement représentée aux guerres saintes : Guillaume de Sainte-Maure assista à la deuxième croisade, dans la seconde moitié du XIIe siècle ; Herbert, Guillaume et Hugues de Sainte-Maure, prirent part à la troisième croisade, sur la fin du même siècle ; et enfin, Lancelot de Sainte-Maure, parut à la huitième et dernière croisade, vers la fin du XIIIe siècle, et alors que saint Louis mourut sur la terre d'Afrique[2].

Pierre Bouchard d'Esparbès de Lussan, comte d'Aubeterre et de Jonzac, marquis d'Ozillac, né le 15 juillet 1657, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de marine, gouverneur des villes et citadelles de Collioure et de Port-Vendres, prit part, comme lieutenant-général, aux expéditions militaires de son temps. Il assista aux siéges de Dinan, en 1674, d'Aire, de Maëstrick, au combat de Kocberg, à la prise de Fribourg, au siége de Philisbourg, à la bataille de Fleurus, de Stinkerque, au siége de Charleroy, à la bataille de Luzara, de Saint-Sébastien, aux siéges de Verceil, d'Yvrée, de Chivas, de Verue, en 1705, de Turin, en 1706 et fut au secours de Toulon, en 1708 ; il mourut en 1748. Par son mariage, en 1678, avec Julie-Michelle de Sainte-Maure, comtesse de Jonzac, et fille d'Alexis de Sainte-Maure et de Suzanne Catelan, le comté de Jonzac fut désormais acquis à la maison d'Aubeterre.

Pierre-Louis-Joseph Bouchard d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, de Sainte-Maure, comte de Jonzac, marquis d'Ozillac, de Champagnac, de Neuillac, etc., né en 1695, capitaine-lieutenant des gendarmes-dauphin, lieutenant-général des provinces de Saintonge et d'Angoumois, fut nommé brigadier des armées du roi, maréchal de camp, et chevalier de Saint-Louis ; il avait

1. *Rapport sur les anc. archives de la ville de Saintes*, par M. de La Morinerie, in-8°, 1862.
2. *Nobl. de Fr. aux crois.*, p. 201, 215 et 271.

épousé, en 1713, Marie-Françoise Hénault, fille de Jean-Remy Hénault, secrétaire du roi; le comte de Jonzac mourut à Bordeaux, en 1750.

Pierre-Charles-François Bouchard d'Esparbès de Lussan, d'Aubeterre, etc., dit le marquis de Jonzac, né le 28 janvier 1714, ferma honorablement, et lors de la Révolution, la liste des possesseurs héréditaires du vieux château de Jonzac. Il avait appris le métier des armes sous son père, et l'avait suivi aux siéges de Kehl et de Philipsbourg; il combattit en Westphalie, en Bohême, en Bavière, et à l'armée du Rhin; il parut encore au siége de Fribourg, à la bataille de Fontenoy, aux siéges de Tournai et de Dendermonde, de Mons et de Charleroy, aux combats de Rancoux, de Lawfeld, d'Hastembeck, etc.; nommé capitaine au régiment de Villeroy, il devint brigadier des armées en 1745, gouverneur de Collioure et de Port-Vendres en 1747, maréchal de camp en 1748, gouverneur du fort Saint-Elme, puis lieutenant-général des provinces de Saintonge, Angoumois et Poitou, qu'il sut maintenir en paix. Il parvint, en 1759, après avoir passé par tous les grades, jusqu'à celui de lieutenant-général des armées du roi[1]. Le marquis de Jonzac avait épousé, en 1736, Elisabeth-Pauline-Gabrielle Colbert de Seignelay, et il mourut, en 1791, sans laisser de postérité.

La maison d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, portait d'argent à la fasce de gueules, qui est de Sainte-Maure, accompagnée de trois merlettes de sable, 2 et 1. Elle avait été représentée à la 6e croisade, par Ulric d'Aubeterre[2].

Au commencement de ce siècle, le château de Jonzac appartenait au comte Tardieu de Maleyssie, qui fut maire de cette ville sous le premier empire.

Le 22 avril 1860, la ville de Jonzac eut, en présence d'une foule immense, accourue de tous les alentours, son exhibition chevaleresque[3]. Le comte de Jonzac, monté sur son palefroi, était représenté faisant son entrée dans la ville, peu après la bataille de Rocroy — 1643 — il était suivi d'un char où se trouvaient des quêteurs pour les pauvres[4]. Un autre char contenait des orphéonistes exécutant diverses marches guerrières; puis un troisième figurait la charité sous l'emblême de petits enfants protégés par des religieux; enfin le quatrième contenait des agriculteurs et divers produits de la culture locale.

GENTILHOMMIÈRE PARTICULIÈRE. — LA DIXMERIE.

1. Jean de Beaupoil[5], Sgr de Saint-Aulaire, de Tarnac, de la Dixmerie, etc.,

1. V. Notice hist. de MM. Feuillet et P. de Lacroix. — Alm. de Cognac, 1861.

2. *Nobl. de Fr. aux crois.*, p. 240. — Un descendant de cette noble famille d'Esparbès de Lussan, existe encore et est conseiller à la cour de cassation.

3. Ce genre de spectacles, renouvelé du moyen-âge et emprunté à nos grandes villes du Nord, a eu, dans ces derniers temps, un succès de vogue dans la plupart des villes de France.

4. Le produit net de la quête ne s'est élevé, dit-on, qu'à cinq cents et quelques francs.

5. Les Beaupoil sont originaires de la Bretagne et remontent, par une filiation suivie, à Yves de Beau-

fut marié, en 1479, avec Anne Gachet de La Motte; il était capitaine d'Agenois, gouverneur des vicomtés de Carlat et de Murat.

2. Jean II de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier, maître d'hôtel de François Ier, épousa, en 1506, Marguerite de Bourdeille ; il fut blessé à la bataille de Pavie, en 1525.

3. François de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier, pannetier ordinaire des rois François Ier, Henri II et François II, fut marié, en 1542, à Françoise de Volvire de Ruffec.

4. François II de Beaupoil de Saint-Aulaire, marié 1° en 1573, à Jeanne du Barry ; 2° en 1588, à Marguerite d'Amelin ; il embrassa le parti de la réforme.

5. François III de Beaupoil de Saint-Aulaire, écuyer, fils de François II et de Marguerite d'Amelin fut marié en 1621, à Marguerite de Charrières.

6. Claude de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier, marié en 1651, à Louise Desmier du Breuil.

7. Alexis de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier, Sgr de Brie et de la Dixmerie, marié en 1686, à Marie de Racault.

8. Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier, marié en 1722, à Bénigne-Honorée de Morineau.

9. Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier, marié en 1763, à Bénigne de Campet, de Saujon.

10. Guy de Beaupoil de Saint-Aulaire, page de la reine.

Cette maison fut représentée à la septième croisade, où commandait saint Louis, par Hervé et Geoffroy de Beaupoil[1].

ADMINISTRATION CIVILE.

SOUS-PRÉFECTURE DE JONZAC.

Elle fut créée par la loi du 17 février 1800, et établie dans une des dépendances de l'ancien château des comtes de Jonzac.

SOUS-PRÉFETS.

MM.

11 germinal an VIII. — Ratier (Pierre-Léger), avocat, membre de l'Assemblée constituante.

1803, 17 décembre. — Thenard Dumousseau (Jean-Baptiste), avocat, ancien membre du conseil du département, en 1790[2].

poil, chevalier du XIVe siècle. En 1440, ils prirent le nom de Saint-Aulaire d'une terre sise en Limousin, et acquise par Julien de Beaupoil, deuxième descendant d'Yves. Les Sgrs de la Dixmerie formaient la branche aînée des Beaupoil, du moins jusqu'à François II.

Armes : de gueules à trois accouples de chien d'argent : 2, 1. Lesses ou liens d'azur tournés en fasces, couronne de marquis. [V. Généalog. de M. de Courcelles.]

1. *Nobl. de Fr. aux crois.*, p. 251.

2. *La Biogr. Saint.*, a consacré un long article à ce digne magistrat.

1813, 16 novembre. — Descouloubre (Florent-Marie-Emmanuel), auditeur au conseil d'Etat, ancien sous-préfet d'Agen.

1815, 8 octobre. — Thenard Dumousseau, ancien juge et membre du Corps législatif. (Nommé pour la deuxième fois.)

1816, 14 février. — Carré de Sainte-Gemme (Marie-Côme-Ferdinand), auditeur au conseil d'Etat, ancien sous-préfet de la Rochelle.

1817, 16 avril. — Gabriac (N....), ancien sous-préfet de Nismes et de Civray.

1818, 24 juin. — Daras (Martin), ancien sous-préfet.

1822, 9 octobre. — Comte de Lestranges (Joseph-Albert), ancien maire, ancien commandant de la garde nationale de Jonzac.

1827, 28 août. — D'Arthuys, (N....), avocat à la cour d'Orléans.

1828, 20 mai. — Martin de Puizeux (Antoine-Auguste-Louis), avocat à la cour de Paris.

1830, 22 août. — Fleury (Mathieu), médecin.

1834, 9 novembre. — Narjot (Jules-Marie), avocat.

1838, 2 novembre. — Aufrère de la Preugne (Antoine-Paul-Léon), auditeur au conseil d'Etat, ancien sous-préfet d'Ussel.

1839, 11 février. — De Villemenard, avocat, ancien employé au ministère de l'intérieur.

1839, 13 septembre. — Cambon (Jean-François-Thérèse), ancien sous-préfet de Civray.

1845, 16 décembre.— Sauveur (Joseph-Emmanuel), conseiller de préfecture, secrétaire général de la Nièvre.

1848, 17 mars.–Dupont (de Bussac), *sous-commissaire du Gouvernement provisoire.*

1848, 2 mai. — Willemsens (Amable-Jean-Baptiste), ancien architecte, *sous-commissaire* — sous-préfet le 15 juillet suivant.

1849, 17 mars. — Montois (Félix-Alexis).

1850, 12 juillet. — Boffinton (Jean-Baptiste-Stanislas).

1852, 9 mai. — Pellenc (Charles-Jean), ancien sous-préfet de Marmande.

1853, 17 août. — Poignant (Pierre-Louis-Stéphany), ancien conseiller de préfecture du Morbihan et des Basses-Pyrénées[1].

1861, avril. — Esnard (Jean-Jacques-Aristide), ancien sous-préfet de Segré.

JUSTICE.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE.

Créé par la loi des 16-24 août 1790, et installé dans l'ancien couvent des Carmes.

Présidents : MM. Moufflet.
Lahaye (J.-M.), 1826.
Flornoy (T.), 1837,
Nadaud, 1857.

1. V. *Ann. de la Char.-Inf.*, pour 1861 par A. Clément. La Rochelle, Gout et Siret, in-18.

Juges d'instruction : MM. De Lafenêtre.
Beaussant (A.), 1836.
Morandière (P.-H.)

Juges : MM. Chouteau.
Nadaud.

Procureurs du roi : MM. Chastellier.
Garnier, 1826.
Lavaur (G.-D.-L.), 1830.

Procureurs impériaux : MM. De Larrard, 1850.
Bonnet.
Bridier, 1858[1].

ARCHIVES PUBLIQUES.

ACTES NOTARIÉS.

1° Me Julien-Labruyère, notaire, reçu en 1834, a les papiers de :

MMes Saboureau, notaire à	Jonzac	1572	1628
Neau, —	Idem	1578	1628
Couillaud, —	Idem	1627	1668
Huteau, —	Idem	1669	1714
Pineau, —	Meux	1677	1720
Eveillé, —	Ozillac	1685	1710
Guyonnet, —	Saint-Simon	1695	1723
Eveillé, —	Ozillac	1708	1741
Pineau, —	Meux	1715	1750
Charpentier, —	Plassac	1715	1759
Bascle, —	Saint-Ciers-Champagne	1720	1738
Lavergne, —	Tugéras	1721	1750
Maignac, —	Jonzac	1730	1740
Geay, —	Champagnac	1737	1780
Pineau, —	Jonzac	1741	1785
Chatellier, —	Ozillac	1749	1768
Julien, —	Plassac	1760	1791
Maignac, —	Jonzac	1760	1807
Chatellier, —	Ozillac	1779	1790
Julien, —	Ozillac	1771	1784
Julien, —	Idem	1785	1810
Julien, —	Jonzac	1807	1834

1. Nous regrettons de n'avoir pu compléter la liste des principaux membres du tribunal depuis son érection. Nous aurions aussi désiré donner la nomenclature des curés et des maires de Jonzac. Malgré nos démarches réitérées, ces documents nous ont fait défaut.

2° Me Boussiron, notaire, reçu en 1832, a les papiers de :

Mes Blanchard, notaire à Saint-Maigrin		1686	1748
Roche, —	Ozillac et Jonzac	1804	1832

3° Me Brassaud, notaire, reçu en 1847, a les papiers de :

Mes Terrien, notaire à Saint-Maigrin		1686	1748
Monsnereau, —	Réaux et Jonzac	1701	1788
Hérard, —	Saint-Dizant-du-Bois	1710	1805
Pelligneau père et fils, notaires, Jonzac		1720	1820
Dauteville, —	Jonzac	1730	1775
Pelletan, —	Saint-Maurice-de-Tavernolle	1730	1749
Barrier, —	Réaux	1750	1790
Roche, —	Chardes et Jonzac	1743	1822
Pineau, —	Jonzac	1760	1765
Nicolleau, —	Saint-Simon	1761	1772
Landreau, —	Clion	1762	1790
Lacour, —	Saint-Hilaire; Jonzac, Saint-Simon.	1766	1820
Blancfontenille, notaire, Jonzac		1820	1848

BIOGRAPHIE CONTEMPORAINE.

A Jonzac est né, en 1798, M. Louis-Firmin Julien-Laferrière, mort à Paris, inspecteur des écoles de droit, le 14 février 1861.

Entr'autres ouvrages, il a laissé *Cours de droit public et administratif*, 3e édition, 1849, 2 volumes, in-8°. — *Histoire du droit civil de Rome et de la France*, 6 volumes, in-8°, 1851. — L'importance de ce dernier ouvrage est depuis longtemps démontrée, et a valu à son auteur une place distinguée parmi nos légistes.

M. Lahaye, président du tribunal civil de Jonzac, de 1826 à 1837, a publié, en collaboration avec MM. Waldeck Rousseau, avocat du barreau de Jonzac, L. Faye, de Rochefort, mort conseiller à la cour impériale de Poitiers, et de Morineau, avocat [V. Montendre], le *Code civil annoté des opinions de tous les auteurs qui ont écrit sur notre droit, des lois romaines, des lois, décrets, ordonnances, avis du conseil d'Etat, circulaires ministérielles,* etc., Paris, 1839 — in-4°.

BIBLIOGRAPHIE.

Il se publie à Jonzac, depuis le 3 octobre 1847, un journal hebdomadaire, format grand in-4°, fondé par M. Lagier, imprimeur, ayant pour titre *La Sévigne;* il est consacré aux annonces judiciaires et autres, et à quelques rares articles de littérature.

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

Il existe à Jonzac, un établissement d'instruction secondaire, assez florissant,

dépendant de l'Université. On y fait jusqu'à la quatrième classe pour le latin, et on y suit les cours de français ordinaires.

Une maison d'éducation pour les filles, tenue depuis plus de vingt années, par les dames de la Sagesse, reçoit un bon nombre de pensionnaires et de demi-pensionnaires.

Une bibliothèque publique a été récemment instaurée dans cette ville et dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville [au château]. Elle se compose d'environ 1,000 volumes, ayant trait à l'histoire et à la littérature.

A un kilomètre au N.-O. de Jonzac, se voit la ferme modèle de M. Bonnemaison, dont l'intelligente culture lui a mérité plusieurs récompenses du comice agricole.

GÉOLOGIE.

Au S. de Pons se trouvent des calcaires friables, toujours de teinte jaunâtre, qui contiennent, à Brau, beaucoup d'hipparites et de caprines, et se lient aux calcaires semblables de Lussac, Jonzac, Guitinières et Saint-Sigismond. Dans cette dernière partie, les calcaires durs à pavés se rencontrent dans la distance de Guitinières à Saint-Germain, où ils sont exploités. [W. Manès, page 150.]

Près de Jonzac, le grès calcaire forme, au village de *Drouet*, un banc unique très-siliceux, épais d'un mètre 20 centimètres, exploité souterrainement ; à *la Perauderie*, plusieurs bancs de 0 mètre 60 centimètres, alternent avec des calcaires sub-cristallins, très-durs, utilisés autrefois pour pavés ; à *Phelippaux*, existe une masse de 4 mètres d'épaisseur, qui est comprise dans des calcaires compactes, avec actéonelles. [Idem, page 154, 155.

L'*Ostrea diluviana* se montre à Jonzac. [Idem, page 171.]

LÉOVILLE[1].

625 hab. — 985 hect.

Bureau de perception d'où relèvent Chaunac, Fontaines, Léoville, Mortiers, Saint-Médard et Vibrac.

L'église est dédiée à saint Christophe, martyr en Lycie au IIIe siècle[2], et dont la fête se célèbre le 29 de juillet. Cet édifice se compose de deux nefs séparées par des arcades ogivales reposant sur des piliers à nervures prisma-

1. Nous ignorons s'il s'agit de ce nom de lieu dans une charte de la fin du XIe siècle, relative à un échange entre les moines de Saint-Florent, et ceux de Baignes, et signée par *Constantinus* de Lenivilla, en qualité de témoin. (Archives de Saint-Florent-de-Saumur, *Codex albus*, fo 107.)

2. V. Lesson, *Hist. des marches de la Saint.*, p. 281.

tiques, ce qui ferait remonter au XVe siècle, l'établissement de la nef latérale qui forme la chapelle de N.-D. Le clocher, bâti en avant de la nef principale, est de forme carrée, peu élevé et à toit obtus ; il est orné de fenêtres gothiques avec meneaux, le dessous du clocher, servant de première travée à la nef principale, est percé de deux portes ogivales remarquables, surtout la seconde, qui donne accès dans l'intérieur de l'église : elle est ornée de colonnettes aux chapiteaux chargés de feuilles de vignes, comme à Mérignac. Sous le clocher, existaient autrefois deux autels placés latéralement, et dédiés l'un à saint Sébastien et l'autre à saint Fabien ; les fidèles y venaient prier et offrir leurs vœux pour leurs animaux domestiques affectés de maladies. La voûte du clocher est digne d'attention : elle est ornée de nervures et de six écussons chargés d'étoiles, de fleur de lis, de ruches et d'abeilles. Au-dessus de la porte extérieure, se lit une inscription de la Révolution, qui rappelle le temps de Robespierre :

LES FRANÇAIS
RECONNOISSENT LEXISTENCE DE L'ETRE SUPREME
ET DE L'IMMORTALITE DE L'AME

Pauvre lambeau décoloré de la foi des vieux temps, que la Révolution, lasse de destructions et de ruines, étalait, comme marque de retour, sur les édifices religieux.

La cloche de Léoville porte l'inscription suivante :

EN 1738 IAY ETE BENITE
PAR MRE BERNARD CORVIEN CURE DE LEOVILLE
ET NOMMEE IEANNE
PAR MRE BLAISE ANTOINE ALEXANDRE DE GASCQ
SGR DE LA BARDE PRESIDENT AU PARLEMENT DE BOURDEAUX
ET PAR DAME IEANNE DE LA MOYLIE SON EPOUSE
S J.[1] CHRISTOFLE PEZ POUR NS
FRANCOIS CHEMINEAU
ET FRANCOIS LE ROUSSEAU FABRICŒUR
DOMINIQUE
GOUION[2]

1. M. l'abbé Capey, qui a relevé cette inscription, lit ici : saint Jacques, saint Christophe, priez pour nous ; il faudrait peut-être y lire simplement *saint Porteur de J.-C.* (allusion au nom de *Christophore*), priez pour nous.

2. Probablement le nom et les armes du fondeur figurées par une cloche et une croix de saint André par dessous.

La nef principale de cette église est recouverte d'un plafond en bois, tandis que la nef latérale offre une voûte en pierre, à nervures prismatiques.

Anciennement la cure était à la présentation de Mgr l'évêque de Saintes.

En 1859 est mort, en prédestiné, à Léoville, l'abbé Pierre Guillement, né dans la Vendée, en 1795, et fils d'un ancien soldat de Charette. Quand ce prêtre, selon le cœur de Dieu, quitta la terre qu'il avait embaumée de l'odeur de ses vertus, ses paroissiens l'inhumèrent au milieu du nouveau cimetière et au pied de la croix. « Il sera toujours au milieu de sa famille, » disaient ses paroissiens éplorés, et quand nous viendrons conduire les » nôtres ici, nous irons encore nous jeter à ses pieds, pour lui demander de » nous bénir. »

La commune de Léoville est arrosée par les ruisseaux *Lariat* et le *Pharaon*[1]. Elle a six foires : le troisième mardi d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre.

Au lieu dit le Poteau, on a trouvé, il y a quelques années, deux têtes d'hommes, ce qui a fait supposer que la justice locale y avait autrefois exécuté des coupables.

Dans la réorganisation de 1789, Léoville avait été créé chef-lieu de canton d'où dépendaient onze communes : Léoville, Bran, Vanzac, Vibrac, Chaunac, Tugeras, Chartuzac, Villexavier, Saint-Maurice, Mortiers, et Saint-Médard. Le sceau de cette ancienne justice de paix est, dit-on, conservé à Montlieu, aux archives de l'ancien district.

LA BARDE FAGNEUSE.

Cette gentilhommière appartenait, en 1728[2], à Blaise de Gascq, chevalier, Sgr de Préguillac, La Barde, etc., conseiller du roi, lieutenant-général en la sénéchaussée de saintonge, et siége présidial de Saintes. Elle échut, vers le milieu du XVIIIe siècle, à Marc-Auguste Leberthon de Bonnemie[3], par suite de son mariage avec Louise de Gascq, fille de messire Alexandre de Gascq, président au parlement de Bordeaux, et d'Anne de La Moylie. — Puis à Marc-Blaise-Alexandre Leberthon de Bonnemie, co-seigneur de la Barde, et de Saint-Médard, marié à Marie de Caudéran.

Emmanuel-Cajetan Leberthon, chevalier de Bonnemie, frère de Marc Blaise, président, lieutenant-général civil et de police de la sénéchaussée de saintonge et siége présidial de Saintes, Sgr de la Barde pour partie.

1. *Ann., du départ.,* pour 1814.

2. Dès 1693, d'après le rapport sur les anciennes archives de Saintes, de M. de La Morinerie, 1862, in-8°, Evreux, p. 20.

3. Cette famille était fixée dans la paroisse de Saint-Pierre (île-d'Oleron), dès avant le XVIIe siècle. — V. *Biogr. Saint.* —

Armes d'or à la bisse tortillée de sept plis de gueules, issante de la pointe de l'écu couronnée et languée de trois flammes de gueules.

Il y a quelques années, on voyait encore le pont-levis du vieux manoir de la Barde, maintenant ruiné.

On montre, auprès du bourg de Léoville, un lieu dit le *petit-château*, qui dut être fortifié, à en juger par les fondations d'une vieille tour, encore visibles en 1845 ; on raconte que ce château fut rasé par ordre du roi, et que le possesseur fut contraint de reconstruire son habitation à la *Barde-Fagneuse*, au confluent du *Pharaon* et de *Lariat*. Sur une pierre de la muraille de façade, et sous une fenêtre, on lit cette inscription.

IE. NAI. OVBLIE. EN. FAISANT. CE. PETIT. LOGIS.
DE. ME. SOWENIR. DE. LA. CRVAVTE. DE. MES. INNVTILES.
ET. PEV. AMIS[1].....

Au-dessus d'une petite fenêtre du pavillon, se lit cette date isolée : 1771.

Les Sgrs de la Barde possédaient une prison et la halle de Léoville ; ils avaient dans la paroisse des terres fort étendues ; les titres de ces manoirs ont été brulés en 1791. Ils nous auraient peut-être expliqué l'origine de cette antique dénomination : *Léonis villa* qui, plus tard, a fait Léoville.

PUYRIGAUD (RELEVANT DE LA BARDE).

Appartenant aujourd'hui à M. Ballay, ancien notaire, était détenu, en 1700, par Jean-Louis de Cugnac, écuyer, colonel du régiment de Laonnais, marié à Louise de Froidour.

Armes : gironné d'argent et de gueules de huit pièces.

La famille de Cugnac, d'ancienne chevalerie, est originaire du Périgord. Elle fut représentée à la troisième croisade, sur la fin du XIIe siècle, par Bernard de Cugnac qui accompagna Philippe-Auguste et le roi Richard en Terre-Sainte, ses armes se voient au musée de Versailles, salle des croisades[2].

En 1772, Puyrigaud était à Jean-Louis de Lamolère, conseiller au parlement de Bordeaux, marié à Anne de Godet.

Des souterrains, curieux à explorer, avoisinent cet antique manoir. Au lieu dit Moulin-de-Puyrigaud, on a découvert des tombeaux contenant des fragments d'anciennes armures, on suppose, dans la contrée, et par suite de l'existence de quelques ossements humains, qu'il y avait dans ce lieu, une sépulture calviniste, mais rien ne le prouve suffisamment.

LE BOIS DES ROIS. (Voisin du pont des Rois, du logis des Rois.)

A été possédé par Hugon de Planche, avocat au parlement de Bordeaux,

1. Peut-être faut-il ajouter ici : *Protecteurs*. — 2. *Nobl. de Fr. aux croisades*, p. 209, 369.

et par Jean-Paul de Rabaine, marié à Elisabeth de Planche[1]. [V. Tugeras et Villexavier.]

CHATEAULIN.

En 1699, Daniel du Bois, écuyer, marié à Anne de Polignac, possédait ce logis.

Il y avait encore à Léoville, une famille de Lort de Malbœuf, dont le dernier descendant est mort directeur de la poste aux lettres à Saint-Genis, vers 1853[2].

ARCHIVES PUBLIQUES.

Me Lusseau, notaire à Léoville, a les papiers de :

Mes Ballay, son oncle	1825	1860
Terrien, notaire à Léoville	1770	1777
Ranson, — à Mortiers	1780	1825

LUSSAC[3].

104 hab. — 171 hect.

Lussac, dont l'église est placée sous l'invocation de Saint Michel, archange, avait jadis rang de paroisse, bien que la population fut, comme aujourd'hui, d'une très-mince importance. Elle dépendait de l'archiprêtré d'Archiac; ce n'est plus qu'une annexe de la paroisse de Saint-Germain-de-Luzignan. Rien de plus modeste que l'église, restaurée en 1629, du temps de Gilles Arnoul, seigneur du lieu. C'est une humble chapelle que surmonte un campanile portant une cloche de faible poids, et sur laquelle on lit l'inscription suivante :

: ✂ St MICHEL DE LVSSAC
BENIE PAR MESSIRE IEAN PVISSANT CVRE DE LVSSAT
PARRAIN LEON D'ARNOVL Sr DV DIT LVSSAT
LIEVTENANT DV ROV DE GVIENNE
MARRAINE MARIANE BROVSSARD 1701 FAITE PAR LES BARAV

CHATEAU DE LUSSAC.

Ce château, habité maintenant par M. Gaillard, est d'un aspect moderne, il

1. La Chesnaye des Bois, XIe v. — 2. Note de M. Guillement.
3. V. *Lussac, en Saintonge*, par M. L. de La Morinerie, grand in-8° de 50 p., avec vue du château gravée à l'eau forte, Paris, J. Claye, 1858.

a été bâti au sommet d'une roche escarpée, et il se compose d'un corps principal avec deux pavillons carrés, couverts en ardoises et surmontés de girouettes. Un escalier formant perrons étagés, conduit par quatre terrasses avec rampes à jour, en pierre, dans les avenues boisées du château, et de là sur les bords frais et verdoyants de la *Sévigne*, que tapissent des roseaux, des joncs et le laurier de Saint-Antoine. Restauré sur la fin du XVII[e] siècle, par Gilles Arnoul, il fut complétement rajeuni par la marquise de Dunes, au commencement du XVIII[e] siècle, elle fit refaire le bel escalier avec les terrasses et rampes, du côté de la rivière. Environné d'arbres, et placé sur un point qui domine la *Sévigne*, ce castel forme, pour l'été, une des plus gracieuses habitations de l'arrondissement.

Voici les noms de ses anciens possesseurs :

1525. Jean Vidaut, écuyer, Sgr de Chassagne, paroisse d'Arces, de Saint-Pallais-sur-mer, et de La Barde, Sgr de Lussac et de Saulges, vendit, le 1[er] août 1530, les deux fiefs de Lussac et de Saulges, à François Lefourestier, écuyer, Sgr d'Orignac, en partie. [V. Saint-Ciers au canton de Mirambeau.]

1530-1572. François Lefourestier, marié à Catherine Vidaut, Sgr de Lussac et de Saulges, rendit hommage pour Lussac, en 1537, à Jean Chesnel, écuyer, Sgr de Meux et des Guiniers.

1553. Jean Lefourestier.

1578. Marie Lefourestier, dame de Lussac, de Saulges, Saint-Pallais, épousa 1° René de Saint-Légier, écuyer, Sgr de Boisrond, 2° Henri de Locerrois, 3° et Claude Marin, écuyer, Sgr de La Vigerie, à qui elle porta la terre de Saint-Pallais-sur-mer.

1614-1649. Gilles Arnoul, écuyer, Sgr de Vignolles, paroisse de Marsillac, et de Lussac, fils de Pierre Arnoul, Sgr de Nieuil-le-Virouil; marié 1° à Françoise Alain, petite fille du docteur Nicolas Alain[1], 2° à Esther du Gravier fille du Sgr de Bordes, près de Pons.

Léon Arnoul, petit-neveu du précédent, baron de Nieuil, Sgr de Saint-Hilaire-du-Bois, etc., fils de Léon Arnoul, Sgr de Nieuil-le-Virouil et de Marguerite de Rabaine.

Françoise-Marguerite Arnoul, dame de Lussac, de Saulges, du Breuillet, de Conteneuil, et de Favière, paroisse de Mosnac fut mariée à Jean Antoine de La Chabannes, marquis de Dunes, conseiller au parlement de Bordeaux.

Armes des Arnoul : d'argent à sept losanges de gueules 3, 3, et 1.

Alexis-Benjamin-François Poute, chevalier du château de Dompierre, Sgr de Nieuil, en partie, et de Saint-Sorlin, fils de Jean-Baptiste Poute, et d'Anne-Louise de La Rochefoucauld-Surgères, cousin et légataire universel, de M[me] de Dunes, à condition qu'il prendrait le nom et les armes des Arnoul, et qu'en l'absence d'hoirs mâles, lesdits fiefs passeraient aux descendants du

1. Médecin saintongeais, auteur de l'ouvrage intitulé : *De Santonvm regione, etc.*, V. *Biogr. Saint.*

marquis de Nieuil, frère d'Alexis. Il restaura le château de Lussac, vers 1767, et le vendit, en 1782, avec la terre du Breuillet, au suivant :

Charles Lys, négociant à Bordeaux, issu d'une famille de Jonzac, et marié à Marie-Anne Garesché, acheta, en 1784, avec son frère Daniel Lys, la châtellenie de Clion. Charles fut nommé un des administrateurs du département de la Charente-Inférieure. En 1802, sa veuve se remaria avec René Eschasseriaux, député, et en 1812, par suite d'arrangements de famille, la terre de Lussac entra dans la maison Eschasseriaux ; elle est actuellement le patrimoine des deux enfants (René et Alice) de M. Marc-Placide Gaillard, et de feu Mme Marie-Catherine-Amélie Eschasseriaux.

BOIS-NOUVEAU.

En 1677, Jean de Messac, était possesseur de cette terre.

SAULGES.

Le fief de Saulges, en la paroisse de Lussac, appartenait, en 1473, à Jean Ballou, conseiller du roi.

En 1525, à Jean Vidaut de Romefort.

ANTIQUITÉS GALLO-ROMAINES.

On trouve dans cette commune un perimètre de constructions militaires, ayant 250 à 300 mètres de circuit. D'un côté, il longe la *Sévigne*, et de l'autre se termine au hameau de *chez Pierret*. Bien qu'à fleur de terre, ces murailles[1], liées par un fort ciment, sont encore à cinq mètres au-dessus du niveau de la rivière. Une ancienne voie romaine, allant du sud au nord, probablement celle conduisant de Blaye à Cognac[2], vient aboutir à ces ruines où l'on trouve beaucoup d'anciennes briques à rebords, et quelques monnaies romaines. Le jeune archéologue qui a examiné rapidement ces ruines antiques, se demande si elles constituaient jadis un camp retranché ou une villa, et il hésite à se prononcer faute de documents précis, et bien que les travaux dominant la rivière, semblent suggérer l'idée d'un établissement militaire ; seulement il constate que cet ensemble de constructions n'est éloigné que d'environ un kilomètre de l'emplacement de la ville supposée et mentionnée dans notre article sur Saint-Germain, au chapitre des *galgals*.

1. M. Doublet, élève du petit-séminaire de Montlieu, a tracé la carte de l'enceinte de ces murailles et des galgals décrits à l'article Saint-Germain-de-Luzignan.

2. Nº 15 de la carte dressée par l'abbé Lacurie.

SAINT-MARTIAL-DE-VITATERNE.

207 hab. — 275 hect.

L'église et la paroisse sont dédiées à saint Martial, un des 72 disciples du Sauveur, et célèbre apôtre d'Aquitaine au Ier siècle, dont la fête a lieu le 30 juin[1]. Cette petite église, de la phase romane du XIe siècle, a été presque entièrement remaniée plus tard. La façade présente un vaste portail à plein-cintre, sans pieds droits ni archivolte ; cependant, une console a été construite à droite et elle repose, à près de 3 mètres du sol, sur la tête d'un ange aux ailes déployées et tenant dans ses mains un écusson fruste. Ce dernier travail pourrait bien appartenir au XVe siècle. La seconde assise de la façade est un peu en retraite et n'offre rien de remarquable, si ce n'est un ou deux anciens modillons ornés de têtes fantastiques, et qui se perdent dans le travail de substruction. Cette église a pu primitivement former une croix grecque[2], aujourd'hui, il ne reste plus que la nef et le bras droit du transept. Le bras gauche et l'abside ont complétement disparu ; ce qui reste du transept sert de chœur et de sanctuaire. Dans le mur gauche de la nef, on voit des fenêtres ogivales sans caractère artistique, de construction récente. Celui de droite, bâti généralement en petit appareil, semble appartenir au plan primitif, et se trouve percé de trois baies romanes sans ornements ; elles sont courtes et assez larges, placées au sommet de la muraille, presque à toucher la toiture. A l'intérieur de l'église, ces fenêtres offrent d'énormes glacis descendant jusqu'à la moitié de la muraille. Des colonnes romanes, à demi-engagées, portaient une voûte à plein-cintre, qui a été remplacée ensuite, par une voûte ogivale, reposant sur des colonnes assez grêles, à chapiteaux fleuris, et qui a disparu à son tour. Un campanier, sans style architectural, a été construit dans les dernières années, au sommet de la façade ; il recèle une cloche ancienne

On voit dans cette église une petite chaire, de forme ronde et jadis usitée, très-peu élevée du sol.

Une habitation nouvellement bâtie, occupe la place de l'ancienne maison conventuelle de l'ordre de Saint-Augustin, et à deux pas de l'église. Si l'on en croyait les récits faits sur les lieux, l'édifice claustral aurait jadis absorbé une grande partie du bourg actuel[3].

Le P. Bonaventure de Saint-Amable confirme que Saint-Martial était un prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin. Ce religieux carme déchaussé, que

1. V. *Dissert. sur l'apost. de S. Martial*, in-8°, 1855, et *Docum. inédits sur l'apost. du même saint*, in-8°, 1860.

2. Opinion particulière de M. l'abbé N... et que nous ne saurions garantir.

3. Extr. des notes archéol. de M. l'abbé Guillement, qui prête aux constructions primitives de cette petite église autant d'antiquité qu'à celle de l'église de Jonzac.

les biographes font naître à Bordeaux, au XVII[e] siècle, avait habité quelque temps la paroisse de Saint-Martial. Nous ne savons dans quelles circonstances, mais il est probable que, dans le but de retracer d'une manière consciencieuse, le passage du grand saint Martial dans l'Aquitaine, le P. Bonaventure avait tenu à la parcourir lui-même.

Quoiqu'il en soit, il publia un volumineux ouvrage, contenant la vie de saint Martial et l'histoire ecclésiastique et civile du Limousin, en 3 vol. in-f°, 1676, 1683 et 1685. Le P. Lelong, dans *sa Bibliothèque sacrée,* a jugé sévèrement cet ouvrage, qui manque parfois de méthode et d'exactitude, dit la biographie de Feller, mais qui est pourtant rempli de recherches et qui forme un des plus vastes recueils historiques connus et appliqués à une seule province de l'ancienne France, où les savants hagiographes de notre époque ne manquent pas d'aller puiser comme dans un vaste et riche arsenal.

Peut-être le souvenir précieusement conservé d'un entrainant discours, prêché par l'apôtre d'Aquitaine à une peuplade dès lors assise sur cette éminence, dominant le bassin de la *Sévigne,* aura-t-il fourni aux fidèles des IV[e] ou V[e] siècles, l'idée d'ajouter au nom vénéré de leur patron, celui de la *vie éternelle,* qu'il leur avait prêchée et promise avec tant d'autorité. Le savant auteur de la *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial,* trouve cette conjecture assez plausible et vraisemblable[1], et indique le passage suivant du P. Bonaventure de Saint-Amable, dans son *Histoire de saint Martial*[2] : « Il y a en Saintonge, l'église » de Saint-Martial-de-Chalais, de laquelle traicte Bandel, citant Urbain II, » au chapitre X de son livre, et i'en ay veu une autre de Saint-Martial, à » une lieue de Jonzac, où j'ai souvent ouy la messe, qui avoit été autrefois un » prioré-cure de chanoines réguliers de Saint-Augustin. »

Saint-Martial-de-Vitaterne se trouve sur le parcours de la grande voie militaire de Blaye à Ebéon, qui a dû nécessairement être suivie par l'apôtre d'Aquitaine. Cette route, célèbre dans l'antiquité dût aussi être parcourue par le poète Ausone, quand il se rendait à sa maison des champs, à peu de distance de Saintes, et qu'il désigne sous le nom de *Pagus Noverus.*

Tandem eluctati retinacula blanda morarum
Burdigalæ molles liquimus illecebras,
Santonicam que urbem vicino accessimus agro.
Quod tibi, si gratum est, optime Paule proba[3].

(Ausonii epist. VIII, Paulo).

1. Lettre du 31 décembre 1861. — 2. T. II, p. 291. — Limoges, 1683, in-f°.

3. Rompant de trop douces entraves, j'ai quitté les délices enchanteresses de Bordeaux, et j'ai revu mes champs voisins de la ville de Saintes, si cela peut te plaire, bien cher Paul, donne m'en la preuve en venant m'y trouver.

GÉOLOGIE.

On trouve à Saint-Martial, près de Jonzac, un quartz hyalin cristallisé [1].

SAINT-MAURICE-DE-TAVERNOLLE.

319 hab. — 388 hect.

La petite église ruinée de Saint-Maurice, n'offre aucun caractère particulier, on y voit quelques traces des phases romane et gothique. Elle confine au vieux logis de Saint-Maurice. Ce qui porterait à croire qu'elle aurait pu, dans le principe, lui servir d'oratoire. Son éloignement du bourg vient encore corroborer cette appréciation, et faire supposer que l'ancienne église paroissiale sera tombée en ruines. La chapelle existant à droite, paraît avoir servi de sépulture aux seigneurs de la localité. Cette église, maintenant annexe de Réaux, est dédiée à saint Maurice, commandant de la légion thébéenne, au IIIe siècle, martyr avec ses dix mille compagnons, à *Octodurum*, ville des gaules, proche de Sion, dans le Valais, sous Maximien, et dont la fête a lieu le 22 de septembre. Aujourd'hui, la fête patronale de cette paroisse se célèbre le dimanche qui suit cette date. On rapporte qu'autrefois les curés de Saint-Maurice faisaient, en outre, le service de la chapelle paroissiale de *Grand-Vaux*. [V. Réaux.]

Le dernier curé de Saint-Maurice, M. l'abbé Monnereau, d'abord vicaire à Arvert, fut, en 1792, exilé pour la foi et mourut dans l'exil [2].

Comme sur plusieurs autres points de la province, on montre à Saint-Maurice, l'emplacement d'une petite ville, depuis longtemps renversée, et à laquelle on donne le nom de *Padave*. C'était peut-être une simple *villa*.

LOGIS DE SAINT-MAURICE.

Ce manoir, actuellement ruiné, semble par ce qui en reste encore, avoir été construit au XVIIe siècle. C'est la propriété actuelle de la famille Drouet, de Sainte-Lheurine. Il paraît avoir été détenu anciennement par les Chesnel de Réaux.

On dit, qu'à la fin du dernier siècle, il appartenait à une des branches si nombreuses de la maison de Beaupoil Saint-Aulaire. Au nombre des anciennes familles de Saint-Maurice, il faut compter, en 1677, Jean de Bessac, Sr de Beaufief, marié à Marie de Cosnac-Saint-Maurice [3]. — La famille de

1. Manès, ouvr. cité, p. 77. — 2. Note de M. l'abbé Guillement. — 3. *Ibid*.

Bessac portait d'or au lion de sable, lampassé et armé de gueules, accompagné de deux étoiles d'azur.

Les registres de l'Etat religieux de la paroisse remontent au 1er janvier 1674.

La commune est bordée, au N.-E., par le *Trèfle* qui la sépare de Moings.

Un tertre fort élevé, dit des Moulins de Saint-Maurice, domine une vaste plaine, autrefois stérile, et nommée la *Grand'Vaux* ou grande Vallée[1].

CÉLÉBRITÉ LOCALE.

A Saint-Maurice, est né, en 1755, l'abbé Bouynot qui fut nommé curé de Neulles vers 1780. [V. Neulles.]

SAINT-MÉDARD-DE-BARDEFANIANE.

168 hab. — 386 hect.

Cette ancienne paroisse n'est plus qu'une annexe de celle de Champagnac. Son église, bâtie en petit et moyen appareil, paraît avoir été voûtée autrefois. Présentement, elle ne contient plus que quatre travées de voûtes existant dans le sanctuaire, le chœur et la partie de la nef y attenant, ainsi qu'au-dessus de l'autel dédié à la Sainte-Vierge, et dont la construction accuse la période ogivale. Les clefs de voûte du chœur et de la nef sont ornées d'écussons. Deux anges soutiennent un autre écusson sous l'arcade séparant le chœur de la nef, et désigné par les antiquaires, sous le nom *d'arc triomphal.* L'autel principal est dédié à saint Médard, évêque de Noyon, un des plus illustres prélats des Gaules, au VIe siècle, qui avait été sacré par saint Rémi, et dont la fête se célèbre le 8 de juin. Une des fenêtres de l'abside est à dessins contournés et appartient évidemment à la phase ogivale, on y voit une rosace et des cœurs. L'autre fenêtre affecte le style roman. Les deux styles alternent dans la formation des autres fenêtres. La façade présente un portail roman, avec deux arcatures du même style, et au-dessus l'on remarque une petite fenêtre ogivale. Le haut du fronton forme un double campanier, un seul est muni d'une cloche d'un faible poids.

Cette commune est arrosée par *Lariat,* ruisseau qui passe à Vanzac, et se bifurque au bourg de Saint-Médard. Les deux branches se jettent ensuite dans la *Sévigne,* l'une sur le territoire de Saint-Médard, et l'autre sur celui de Champagnac.

Saint-Médard est placé sur le parcours de la voie de fer se dirigeant de Coutras à Nantes. Cette ligne a été autorisée par le gouvernement, en 1861.

1. *Statist. du dép.*, 2e part., p. 256.

MEUX[1].

483 hab. — 823 hect.

Saint Médard, évêque de Tours, la gloire des Gaules et la lumière de l'Eglise d'Occident au IVe siècle, est le patron de l'église de Meux. Cet édifice, de peu d'importance, forme un rectangle. Le portail principal à ogive est surmonté d'une sorte d'auvent recouvert d'ardoises, où a été placé une cloche du poids d'environ 700 livres. Cette construction disgracieuse fait l'office de l'ancien clocher, de forme carrée, placé près du chœur, autrefois surmonté d'une flèche en ardoise, et qui était tombé en ruines au commencement de ce siècle. On voit dans la nef un groupe de colonnes indiquant la période romane du XIIe siècle. Sous la phase ogivale, l'abside, éclairée par trois petites fenêtres étroites et cintrées, a été voûtée avec nervures reposant sur des colonnettes. On y a placé un autel ogival moderne, avec aiguilles et crosses végétales. Il existe dans cette église un autel dédié à N.-D. Autrefois, on trouvait à l'opposite, un autre autel sous le vocable de saint Nicolas. C'est entre ces deux autels, à deux mètres au-dessus du sol, et dans le sanctuaire, que se voyait, avant la Révolution, la plaque funéraire, d'un mètre carré, indiquant la sépulture du marquis Jérôme-Philippe Chesnel de Meux, chevalier de Malte et de la Toison d'or. Cette table, brisée durant les orages de la Révolution, vient d'être artistement sculptée et rétablie par les soins de M. A. Gallut, avocat à Jonzac, et d'après les dessins et souvenirs conservés par son père, vieillard vénérable de 88 ans. Une draperie ou manteau surmonté par une couronne de marquis, s'appuie de chaque côté et est tenu ouvert par deux embrasses; sous la couronne est une tête d'ange, aux ailes étendues; au centre de la draperie, se trouvent ces deux quatrains non moins chevaleresques que religieux :

LE CIEL ORDONNA MA NAISSANCE
POVR ECLAIRER A MES NEVEVX
ON A VV MES ARMES EN FRANCE
ET DEDANS L'ÉGLISE MES VŒVX

A L'ENNEMI MA CONTENANCE
ETAIT CELLE D'VN NOBLE PREVX
ET JE RETREMPAIS MA VAILLANCE
A L'AVTEL DV MAITRE DES CIEVX

1 Il existe deux bourgs de ce nom dans le départ. de l'Oise.

Sous les quatrains sont placées les armes des Chesnel : écu parti d'argent et de gueules, trois merlettes de sable et trois léopards de gueules à dextre. Deux cordons en sautoir, soutiennent les décorations de Malte et de la Toison d'or.

La nef de l'église de Meux a vu s'ériger, en 1861, une voûte ogivale en briques et plâtre, avec nervures et arcs doubleaux, qui a remplacé un triste plafond en charpente. Autrefois cette église relevait du prieuré de Saint-Vivien de Saintes[1].

On cite avec éloge un digne prieur de Meux, dernier curé de cette paroisse, avant la Révolution[2], l'abbé J. L. Cayx, chanoine régulier de la congrégation de Chancelade, qui se refusa, malgré les persécutions révolutionnaires, à prêter le serment à la constitution civile du clergé. Il demeura caché quelque temps chez M. Paul Dérussy, au lieu de *chez Babeau;* mais y ayant été enfin découvert, il dut s'expatrier par suite du malheur des temps. Il revit sa patrie après la tourmente révolutionnaire, et puis il se retira au séminaire de Cahors où il partageait son temps entre la prière et l'étude. Il publia un ouvrage ascétique dédié à N.-S. Jésus-Christ et intitulé : *Psaumes pénitentiaux et psaumes graduels, en latin et en français, avec une glose d'affections morales sur chaque verset pour l'intelligence du texte et pour aider le cœur à se pénétrer des sentiments d'humilité et de componction qu'ils contiennent;* 1 vol. in-12, de XVII-270 pages. Cahors, G. Richard, imprimeur de Mgr l'évêque, 1812. Ce livre, divisé en autant de chapitres que de psaumes, reçut l'approbation de Mgr G.-B. Cousin, évêque de Cahors, le 18 avril 1812. On y lit ces deux phrases caractéristiques : « L'ouvrage dont l'abbé Cayx est éditeur, nous a paru propre à exciter, dans » les cœurs, des sentiments de pénitence, à faire naître et à entretenir la piété » des fidèles ; nous en recommandons la lecture dans notre diocèse.... »

« Cet ouvrage, ajoute un ecclésiastique de nos amis, respire partout la plus » tendre piété et je ne doute point, comme l'admet Mgr de Cahors, qu'il ne » soit de nature à faire aux âmes le plus grand bien. »

Après avoir lu ce livre, on est porté à croire que l'abbé Cayx, qui, d'ailleurs, ne s'y attribue que le titre d'éditeur, n'en composa que l'introduction, qui est assurément remarquable au point de vue de l'exactitude du style et de la charité la plus onctueuse. A la page VIII, l'abbé Cayx indique le but du *pieux auteur* de l'ouvrage, qu'il ne nomme point, et démontre qu'il a voulu écrire pour le commun des fidèles à qui ne vont pas aussi bien les *Reflexions* du P. Berthier, et les *Paraphrases* de Massillon sur les Psaumes, ouvrages qui, par leur ampleur, leur science profonde et leur style relevé, ne conviennent en effet qu'à l'élite des lecteurs.

CHATEAU DE MEUX.

Il a été restauré à la moderne au commencement de ce siècle, et se compose

1. *Hist. de l'Égl. Sant. et Aunis.*, II, 362.
2. De 1779 à 1791. — V. *Pièces pour servir à l'Hist. de Saint. et d'Aunis*, in-8°, 1863, p. 30.

d'un corps principal à deux étages, avec tourelles. Il est recouvert en tuiles plates et embelli par plusieurs belles promenades. Ce château a longtemps appartenu à la famille Chesnel.

Le plus ancien qui soit venu à notre connaissance, est Louis Chesnel, Sgr de Meux et de Puypérou, marié à Blanche de Lalaigne.

Jacques Chesnel, Sgr de Meux, Moings, etc., fut marié à Béatrix de Sainte-Maure, vers le milieu du XVe siècle.

Jean Chesnel, épousa Françoise de Puyrigaud.

Charles Chesnel, chevalier, Sgr du Lambel, épousa Jacquette de Rostaing.

Jehan Chesnel, écuyer, Sgr de Meux, Réaux, et des Guiniers, en ladite paroisse de Meux, fut marié à Marie de Vivonne.

Charles Chesnel, écuyer, capitaine au régiment des gardes, épousa Suzanne des Gorces.

Artus Chesnel, marié à Anne de Polignac, était chevalier de Malte en 1611.

Jérôme-Philippe Chesnel, marquis de Meux, chevalier de l'ordre de Malte en 1668, décoré de la Toison d'or, mourut au château de Meux. La *Biographie Saintongeaise* lui a consacré un article, page 149. C'est lui qui fut inhumé dans l'église de Meux, et dont nous avons déjà rapporté l'épitaphe.

En 1789, Anne-Jérôme de Laage, conseiller-secrétaire du roi, receveur des tailles à l'élection de Saintes, était Sgr de Meux, et avait épousé, en 1776, Marie-Anne Chasseloup de Laubat. Il vota à Saintes, pour son fief, à l'élection des États-généraux; il est mort en 1822, et, depuis, le château a été vendu à deux propriétaires du pays.

Armes des de Laage : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef, de deux roses tigées et feuillées de même et, en pointe, d'une main fermée soutenant un faucon d'or.

LES GUINIERS.

1596. Jean-André Relion, S^r^ des Guiniers.

1644. François de Relion, trésorier de France, en Guienne.

1675. Jean de Relion, trésorier de France, marié à Françoise d'Aulnis.

1678-1699. André de Sabourin, conseiller doyen du parlement de Bordeaux.

— — Jean de Bourran, conseiller au parlement de Bordeaux, marié à Jeanne de Sabourin.

— — Bernard de Bourran.

— — François de Bourran.

— — Jean-Germain de Bourran.

— — Germain de Bourran d'Ouzon, marié en 1772, à Marie-Gabrielle du Pin, vota par procureur, à l'élection de 1789, pour les Etats-généraux.

Armes : d'argent à l'aigle éployée de sable au vol abaissé[1].

1. V. *Lussac, en Saintonge*, par M. de La Morinerie.

LA BOULIDIÈRE.

Jeanne Chesnel dame du Brandart et de la Boulidière, paroisse de Meux.

LANGLADE.

I. Jacques Chrestien, Sr de Langlade, marié à Jeanne Echalard.
II. Charles Chrestien, marié à Jeanne de Saint-Laurent.
III. François Chrestien, marié à Jacquette de Milly.
IV. Jacques Chrestien, marié à Marie Chrestien.
V. Philippe Chrestien, marié à Charlotte de Goulard.
Armes : d'azur à trois bezans d'argent, 2. 1.

LA VALADE.

Raphaël de Callières vota, en 1789, à l'assemblée de la noblesse, à Saintes, pour son fief de la Valade. [V. Clérac, canton de Montguyon.]

La commune de Meux est traversée par le *Trèfle*, rivière qu'on nomme vulgairement la *Vieille mer*, et par un ruisseau dit le *Tâtre*[1], de plus, par la voie romaine n° 17, conduisant d'Ozillac à Saint-Eugène[2].

La fontaine dite des *Sorignets*, près du village de ce nom, avait autrefois la réputation très-répandue de guérir la fièvre. On y accourait de fort loin[3].

On a découvert, dans une propriété appartenant à M. Gallut, à 2 ou 300 mètres du ruisseau dit le *Tâtre*, les traces évidentes d'une villa romaine assez importante. Le pavé de certains appartements était encore parfaitement conservé, il se composait de ciment romain assez poli et d'une seule pièce, comme sont aujourd'hui nos pavés de bitume. Les parois des murailles retrouvées sous terre, et dont les restes avaient peu d'élévation, étaient peintes en rouge. On a aussi trouvé dans ce lieu, des fragments de poterie en terre rouge, fine et demi-fine, des tuiles presque entières, de 35 à 40 centimètres de carré. Une pierre de taille excessivement dure, d'un mètre carré à peu près, sur 25 centimètres d'épaisseur, percée au milieu ; des monnaies de cuivre dont une au type de *diva Faustina mater*, de 3 centimètres 7 millimètres de diamètre, portant d'un côté une tête de femme, et au revers un char attelé de quatre chevaux. On a cru apercevoir la trace d'une voie romaine passant près de cette villa et se dirigeant en ligne droite, vers Saint-Maigrin[4].

1. *Annuaire du départ.*, 1814.
2. *Notice sur le pays des Santons.* — 3. Note de M. Gallut, avocat.
4. Extr. des notes de M. A. Gallut, avocat.

On trouve, en outre, dans cette commune, plusieurs anciens souterrains qui ont pu servir autrefois de refuge[1]. On y a découvert aussi quelques instruments en silex, petites haches; etc., qui appartiennent évidemment à l'ère celtique[2].

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les registres de l'état religieux de la paroisse remontent à 1600.

Dans un recueil imprimé à Bordeaux, il y a quelques années, se trouve l'histoire d'un pauvre ouvrier Saintongeais qui, courbé par l'âge, avait quitté Argenton au département de l'Indre, sa patrie adoptive, pour venir pédestrement selon son usage décennal, embrasser une fois encore sa famille habitant sur les bords de la Gironde, son pays de naissance. La maladie le prit à Meux où il mourut bientôt, loin des siens, loin des secours empressés de sa famille et au milieu d'étrangers. Son corps, ajoute la chronique, repose dans un cimetière où personne n'est venu arroser de ses larmes, le coin de terre où le pauvre voyageur dort son long sommeil, selon le consolant et sublime langage des livres saints. L'Église elle-même n'eut point fait entendre ses lamentations si touchantes, et la voix de ses espérances aux funérailles de cet infortuné, si un chapelet, trouvé dans ses vêtements, ne lui eut fait reconnaître un de ses enfants. Un épais gazon couvre maintenant le lieu où repose l'étranger[3].

Mais cet étranger ne l'était pas pour nous ; en 1859, nous visitâmes le coin du champ funèbre où gisait un compatriote nommé David, que nous avions connu dans notre enfance, et dont le souvenir a été l'objet d'une *Simple histoire* retracée par une plume qui nous est infiniment chère.

MOINGS.

400 hab. — 732 hect.

L'église de cette paroisse, dédiée à saint Martin de Tours, forme un simple rectangle et appartient au roman pur. Le sanctuaire et la coupole sont dignes de remarque. Le clocher surtout est d'une belle architecture, et dans la forme de celui de Consac; la tour octogone présente quatre faces principales, et quatre petits pans aux quatre angles, tournés vers les points cardinaux. Les faces principales ont chacune deux fenêtres, et les faces angulaires une seulement ; ce qui donne en tout, douze ouvertures avec entre-colonnements géminés. Un encadrement général, formé au moyen de grandes colonnes, embrasse tout le système d'ornementation sur les faces principales. Une frise ornée

1. Extr. des notes de M. A. Gallut, avocat. — 2. Id. — 3. Article signé A. R***.

règne tout à l'entour. Cet agencement architectonique, plein d'harmonie, produit l'effet le plus gracieux.

La cloche, fondue en 1730, porte cette inscription :

JE SVIS FAICTE POVR SERVIR A L'EGLISE DE S. MARTIN
DE MOINGS ET PAR LES SOINS DE MRE JACQVES GAILLARD
PRIEVR CVRE DE LA DITE PAROISSE
JAI POVR PARAIN HAVT ET PVISSANT SGR MRE AVGVSTE POVSSARD
CHEVR SGR COMTE DV VIGEAN BON DE MOINGS
ET POVR MARRAINE
DAME CATHERINE BRVIGNAC DU ROY

Sur un registre de paroisse, la marraine est dite Marie-Anne Moyne, épouse de messire Joseph du Roy, premier président de la cour des aides et finances de Guienne, qui avait une habitation à Moings[1].

Dès le commencement du XVIIIe siècle, les prieurs-curés de Moings paraissaient être chanoines réguliers de Saint-Augustin, et relever de l'abbaye de Chancelade.

L'abbé Lacoste de Lagrange, titulaire du prieuré de Moings de 1777 à 1786, exécuta d'importants travaux dans sa paroisse.

En 1778, il fit reconstruire la charpente de la nef et la fit tiller; le sanctuaire fut dallé à neuf, la charpente et le tillis de la sacristie furent refaits. De plus, l'abbé Lacoste fit reconstruire en entier, et sur un nouveau plan, la maison prieurale et les murs du jardin; il pourvut l'église de deux ornements : d'un ostensoir en argent, d'un encensoir et d'un bénitier[2].

La maison presbytérale, non aliénée durant la Révolution, est regardée aujourd'hui comme propriété communale[3]. D'anciennes tapisseries peintes, ornent encore la salle des prieurs, abandonnée depuis 1792.

En l'année 1786, l'abbé Nicolas Brulatour, âgé de 66 ans, de l'ordre des chanoines réguliers de Chancelade, et appartenant à une excellente famille bourgeoise du Périgord[4], prit possession, pour quelques années seulement, du prieuré de Moings. Il parut croire d'abord à l'innocuité du torrent révolutionnaire qui, d'après un ordre d'idées alors fort répandu, même chez des personnes de jugement et de mérite, ne devait emporter que les abus. Une insulte directe, qu'il éprouva un jour, de la part d'un de ses paroissiens, lui

1. Archives de la paroisse.
2. Extrait d'une note trouvée dans les archives de la paroisse.
3. Elle est en réalité la propriété de la Fabrique.
4. Sa mère, Marie Joubert, était la grand'tante de Joseph Joubert, inspecteur-général de l'université. Mme Brulatour, épouse de M. Boffinton, préfet actuel de ce département, est l'arrière petite-nièce de cet ecclésiastique.

ouvrit les yeux. Interpellé bientôt par l'autorité, au regard de la constitution civile du clergé, l'abbé Brulatour confessa sa foi avec beaucoup de fermeté et partit pour l'exil dans les premiers jours de septembre 1792. Ce confesseur de la foi ferma dignement la liste des anciens prieurs réguliers de Moings. Il paraît qu'après la tourmente révolutionnaire, l'abbé Brulatour rentra dans sa famille, et mourut à Mussidan, le 10 mai 1802, avec la réputation d'un esprit élevé; il était pourvu d'une instruction fort distinguée, et d'un caractère ferme qui n'excluait pas chez lui une extrême bienveillance.

LOGIS DE MOINGS.

Il est placé près du bourg et n'a rien de remarquable; c'est de cette gentilhommière que dépendait le juge sénéchal du pays, qui siégea quelques temps au *Pont de Réaux*, village appartenant à la paroisse de Moings, bien que peu distant de Réaux.

Ce manoir abrita Jacques Chesnel, chevalier, Sgr châtelain de Moings, et qui avait épousé, le 6 février 1454, Béatrix de Sainte-Maure, dame de Meux, fille d'Arnaud, Sgr de Jonzac.

1548. Louis de Montberon, baron de Moings, Sgr d'Allas, marié à Anne Harpedane de Belleville[1].

I. Jean Poussard, chevalier d'Anguitard, baron de Moings, La Motte, etc., marié le 9 avril 1613, *alias* 1618, avec Anne Arnoul.

II. Auguste Poussard, marquis d'Anguitard, baron de Moings, marié à Jeanne de Saint-Gelais.

III. Auguste Poussard, comte du Vigean, baron de Moings, marié à Marie-Louise d'Arrost, dame du marquisat d'Airvault, dont :

IV. Louise-Françoise-Jeanne-Marie dame d'Airvault, de Moings, mariée à Gabriel-Joseph du Chilleau, page de la grande écurie du roi, en 1711.

V. Marie-Charles du Chilleau, leur fils, rendit hommage au roi., pour la baronnie de Moings, le 30 août 1763[2].

SOUMILHAC.

Cette gentilhommière, actuellement délabrée, appartenait, en 1675, à Jacques Prévost de Gonthier, marié à Marie de Ransanne.

En 1689, une autre famille ancienne habitait Moings, et était représentée par François de Lalanne de Montfermy, marié à Marguerite de Belleville. Leur fille, Jeanne de Lalanne de Montfermy, eut, cette même année, pour parrain

1. *Nobil. de Guienne*, par O'Gilvy, 1er vol.

2. Note de M. L. de La Morinerie, qui mentionne dans son ouvrage : *La nobl. de Saint. et d'Aunis convoquée pour les Etats-généraux*, p. 43, que la baronnie de Moings comprenait Sainte-Lheurine, Allas-Champagne, etc.

et marraine Nicolas de Campet [V. Saint-Eugène], et Jeanne Prévost de Gontier.

Un point de la paroisse, sur lequel on n'est pas bien fixé — peut-être *Lacroix* — donna asile à une noble famille, représentée par les suivants :

1675-1691. Jean-Georges de Barrault, baron de Benque, Sgr de Moings, en partie, marié à Hippolyte du Breuil de Théon.

Leur fille, Hippolyte de Barrault, épousa, en 1675, François-Alexis de Marin de Saint-Pallais. [V. Consac.]

Jean-Charles de Barrault, baron de Benque, épousa Marie de Puynormand. — Leur fille, Hardouine de Barrault, fut baptisée le 3 juillet 1695, et eut pour parrain messire Hardouin Fortin de la Hoquette, archevêque de Sens [V. Chamouillac], et pour marraine son ayeule, Hippolyte du Breuil, dame de Moings. Cette dame décéda vers 1716[1]. A l'occasion de sa mort, un rimeur saintongeais composa le jeu de mots suivants :

La mort frappe Hippolyte !
Une dame *de moins* ;
Mais si Dieu néanmoins,
Touché de son mérite,
Daignait la rendre à nos vœux superflus,
Nous n'aurions pas une dame *de plus*.

CÉLÉBRITÉS LOCALES[2].

Michel Bouyer, maître en chirurgie à Moings, décédé en 1735, avait légué un champ à l'église, à la condition qu'on dirait, tous les ans, une messe pour le repos de son âme.

Le sénéchal du lieu, Charles Bouyer, était frère du docteur Michel.

Parmi les autres membres de la justice de Moings, se trouve M. Joseph Réveillaud, procureur d'office, décédé en 1763, et qui a dû appartenir à la famille d'un ancien notaire de Jonzac, et du vénérable curé de Saint-Pierre de Saintes, décédé il y a peu d'années.

STATISTIQUE.

La commune de Moings est arrosée par le *Trèfle*, qui la limite au S.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les registres de l'état religieux de la paroisse remontent à l'an 1670.

1. La baronne Barrault de Benque avait une correspondance suivie avec Mme la marquise de Vignolles, du château de Lussac. — *Lussac en Saint.*, in-8°, p. 29.

2. Pour cet article, nous avons utilisé les nombreuses notes de M. l'abbé Guillement qui, dans ses recherches à Moings, avait été favorisé du concours bienveillant de M. de Belleville, maire de la commune.

MORTIERS[1].

538 hab. — 653 hect.

L'église de Mortiers est sous l'invocation du grand saint Martin de Tours. Son portail est de forme ogivale, à quatre colonnettes surmontées de chapiteaux foliés ; voussures ornées. Au midi, se trouve une petite porte latérale fort gracieuse, dont le linteau sculpté offre la forme d'une accolade. La nef se compose de quatre travées, et est recouverte d'un plafond en bois. Le seul bas-côté existant à droite, renferme un autel dédié à la Sainte Vierge, et est surmonté de voûtes ogivales à nervures. Trois arcatures, fouillées artistement, communiquent avec la nef.

La grande fenêtre ogivale du fond de l'abside, présente des ramifications de l'époque qui simulent une énorme fleur de lis reposant sur deux meneaux.

Le clocher, restauré comme l'église durant la période ogivale, est maintenant revêtu d'ardoises.

On trouve à l'extrémité S.-E. de la paroisse, l'ancienne chapelle de saint Pardon ou Pardou, abbé de Guéret, honoré le 6 octobre. On y faisait autrefois des pèlerinages ce jour-là même. On y remarque aussi les ruines de l'ancienne abbaye de *Breuillet,* indiquée sur certaines cartes de la Saintonge[2].

Dans le cimetière se trouve la tombe de Gautier de Montauzier, curé de Mortiers, de 1675 à 1685, et celle plus moderne du vénérable abbé Terrien, mort en 1834. C'est ce dernier ecclésiastique qui fournit au diocèse la somme nécessaire pour payer la maison de campagne du grand-séminaire à Perigny : dernier acte méritoire d'un confesseur de la foi à l'époque de la Révolution. Enfant de Mortiers et curé de cette paroisse, l'abbé Terrien a mêlé sa cendre à celle de ses fils spirituels, et a laissé dans le pays des souvenirs précieux.

Cette commune est arrosée par le Pharaon, ruisseau qui se jette dans la Sévigne[3].

OZILLAC.

954 hab. — 1,548 hect.

Bureau de perception d'où dependent : Agudelle, Champagnac, Ozillac, Saint-Simon-de-Bordes et Villexavier.

L'église d'Ozillac, bâtie durant la période romane du XII[e] siècle, est située

1. Se disait, au XIV[e] siècle, *Capitulum de Morteriis,* probablement de *Morteria*, palus, locus ubi aqua stagnat. — V. *Lexicon man. ad script. mediæ et infirmæ latinitatis*, ap. Migne.
2. V. celle éditée par Nolin, et divisée par châtellenies.
3. V. *Statist.* p. 257 de la 2[e] p.

dans les dépendances du château. Il n'existe plus de cette époque primordiale que les murs de la nef, les chapelles latérales et la partie semi-circulaire de l'abside, qui offrent intérieurement et sur les chapiteaux, les décors de cette phase architecturale : têtes plates, dents de scie, feuilles d'acanthe peu profondément fouillées.

Le XVe siècle a doté cette église d'un beau portail ogival, aux voussures ornées et surmontées d'une croix chargée de feuilles, et d'épanouissements empruntés à la flore locale. Le fronton, qui se dresse au-dessus du portail, porte un campanier quadrilatéral. Le même siècle bâtit aussi les voûtes, à nervures régnant dans toute l'étendue de l'édifice, et le transept placé en avant des deux chapelles. La fenêtre du côté gauche du transept est agencée dans le style flamboyant, tandis que celle de droite offre le plein-cintre. Les voûtes en berceau du transept ont été construites postérieurement, leur forme peu artistique et s'éloignant des traditions distinguées du XVe siècle, l'accuse suffisamment. D'après le manuscrit in-fo de M. J.-B.-J. Richard[1], leur édification a commencé en 1602, et s'est terminée en 1707[2]. Les anciennes voûtes avaient été ruinées par les calvinistes, au XVIe siècle[3].

L'église d'Ozillac est sous l'invocation de Saint Michel, archange. Au XVIIe siècle, une des chapelles, celle de droite, était dédiée à N.-D., et celle de gauche à saint Nicolas. Le prieuré, fondé vers le Xe siècle[4], dépendait, en 1638 et 1645, du prieuré-titulaire de Saint-Eutrope-les-Saintes, ordre de saint Benoît, relevant de l'abbaye de Cluny[5]. Un titre notarié du milieu du XVIIIe siècle, constatait l'abandon de cette cure par le titulaire es-mains du prieur de la même abbaye, afin qu'il y pourvut à son gré[6].

Un tombeau du XVe siècle, avec ornements de l'époque, se montre à l'intérieur de l'église, dans la deuxième travée de gauche, et forme grotte de 40 à 50 centimètres de pénétration dans la muraille. Les ornementations font à peine saillie en dehors du parement du mur. Edifié sans doute au gré de la famille de Mortemart, ce monument était accompagné d'un écusson aux armes des nobles fondateurs. Les révolutions les ont fait disparaître.

C'est probablement à une autre phase qu'il faut attribuer les douves encore visibles et qui entourent l'église[7].

Le prieuré et l'église d'Ozillac avaient été compris, en 1047, dans la donation faite par Geoffroy Martel et Agnès son épouse, à l'abbaye des dames bénédictines de Saintes.

En 1759, on érigea à Ozillac une confrérie du Saint-Sacrement et, l'année suivante, des prêtres de Saint-Lazare y prêchèrent une mission et y plantèrent une croix.

Par suite des efforts persévérants de l'abbé J.-B.-J. Richard, il s'établit à

1. Il fut curé d'Ozillac de 1833 à 1840. V. son travail déposé au presbytère de la paroisse, p. 3 et 69.
2. *Ibid.*, p. 57. — 3. *Ibid.*, p. 69. — 4. Note extraite des archives de la paroisse.
5. Manuscrit de l'abbé Richard. — 6. Note fournie par M. l'abbé Rainguet. — 7. Id., par M. l'abbé Boutet.

Ozillac, en 1835, une communauté de sœurs de *l'Immaculée conception de Marie*, venues de Bordeaux, pour l'éducation des jeunes personnes et la visite des malades. M[lle] de Saint-Légier, de la Barrière, aida de sa bourse à la fondation de ce pieux établissement.

Le château-fort d'Ozillac, peu élevé, était environné de douves qui se remplissaient d'eau au moyen d'une fontaine[1] qui, de plus, servait à l'usage journalier des habitants. Il était ruiné au moment de la Révolution. La partie qui a le plus résisté aux injures de la main des hommes et du temps, est le donjon qui subsiste encore, bien que fortement endommagé. M. de Flambart, boulanger, de la famille des Flambart de Vibrac, possède aujourd'hui, comme acquéreur, une partie des bâtiments de servitudes et douves du vieux château[2].

Les Sgrs de Jonzac, sur la fin du XVI[e] siècle, se plaisaient à venir habiter parfois ce vieux manoir. En 1621, M[me] la comtesse de Sainte-Maure acheta un terrain propre à faire élargir les fossés du château. On tient qu'il fut ruiné par les protestants vers 1638[3].

Dès le XII[e] siècle, — 1169 — nous voyons Hélie d'Ozillac signer une charte en faveur du prieuré de Saint-Vivien de Pons[4].

Si nous en croyons le roman historique de M. de Vaudreuil, au XII[e] siècle aussi, Pierre d'Ozillac était l'écuyer du Sgr de Mirambeau, et servit son suzerain durant trente années, avec une fidélité à toute épreuve[5].

En 1309, Bertrand de La Roche était Sgr de Jonzac et d'Ozillac ; il mourut vers 1335, sans postérité. Péronnelle et Marguerite de Mosnac, ses nièces, partagèrent sa succession.

Bernard de Comborn, damoiseau, marié à Péronnelle de Mosnac, devint Sgr de Jonzac et d'Ozillac.

En 1418, Savary Bouchard était Sgr d'Ozillac, Aubeterre, etc. Peu après, Ozillac passait aux Rochechouart de Mortemart.

En 1532, François de Mortemart *alias* Mortemer, Sgr d'Ozillac, fortifia le château qu'il habitait et possédait dès l'an 1515, et qui tint bon, pour les catho-

1. On a eu la singulière idée d'en masquer l'orifice sous le prétexte qu'elle inondait le pays à certaines époques de l'année. Ainsi, abolir l'usage du vin, serait parer infailliblement à l'inconvénient de l'ivrognerie : n'insistons pas davantage sur cette naïve opération.

2. Note de M. l'abbé Boutet.

3. V. manuscrit de M. l'abbé Richard, p. 59.

Les doctrines de Calvin paraissent avoir été prêchées à Ozillac, dès l'année 1555, par des étrangers qui excitaient le peuple à prendre les armes pour le soutien de leur cause. Toutefois, ce ne fut qu'en 1614, que le calvinisme s'introduisit à Ozillac, dans la famille B***, par la défection des demoiselles Hippolyte et Alèxe B***, et par suite des efforts du ministre Favancourt. — Manuscrit in-f°, p. 2, 67. — L'auteur du manuscrit attribue à trois causes principales, les progrès de l'hérésie : 1° l'amour de la nouveauté ; 2° l'orgueil ; 3° la commodité et l'aise de la vie dans une prétendue réforme qui n'imposait aucun frein aux passions ; il ajoute que l'hérésie a commencé à paraître en Saintonge, en 1548, sous Henri II, et d'abord en Aunis, sur les côtes ; d'autres disent en 1534, Audin — *Hist. de Calvin*, — dit 1535.

4. *Hist. de l'Égl. sant.*, I, 534.

5. *Tabl. des mœurs franc. aux temps de la chev.*

liques, durant les guerres de religion. On trouve des actes de 1626, signés par un François de Mortemart, qui évidemment n'était pas celui de 1515.

1569. François de Reillac, vicomte de Brigueil, se disait Sgr d'Ozillac.

1594. Loys de Cressant, Sgr de Cigne, Azay, Le Puy, et des châtellenies d'Ozillac et de Baignes, était chevalier de l'ordre du roi, et gentilhomme ordinaire de sa chambre.

1599. Geoffroy de Sainte-Maure possédait Ozillac, et depuis, cette terre resta dans la maison des Sainte-Maure de Jonzac, puis elle passa aux Esparbès de Lussan, également Sgrs de Jonzac. Elle était encore entre leurs mains en 1760.

LA BARRIÈRE.

Ce logis appartient depuis longtemps à une branche des Saint-Légier d'Orignac.

1757. Dans un registre de cette date, on lit que le village derrière *Chez-Libaud*, sur le chemin de Saint-Simon, s'appelait la Croix *Sainte-Vallière*. C'était peut-être le souvenir d'un oratoire autrefois dédié à sainte Valière de Gonnelieu, honorée particulièrement à Saint-Prix-Saint-Quentin[1].

Il existe à Ozillac, comme dans beaucoup d'autres localités, une antique tradition justifiée par l'état d'agitation et de transformation continuelle de notre globe, qui place dans cette commune une ville détruite et jadis nommée *le Gua*. Une grande route de 30 pieds de largeur, bien ferrée, dite chemin de poste, passait par la ville supposée, et se rendait à Pons, traversant la Sévigne sur un pont en pierre[2]. C'était sans doute l'embranchement de la voie romaine, portant le n° 17, dans la carte de M. Lacurie[3], allant à Condate par Moulons, Saint-Pallais, Montlieu et Guîtres.

On voyait jadis, au N. d'Ozillac, un petit château dit la *Gasconnière*, dont François de Norrigier était Sgr, en 1476[4].

Cette commune est bordée par la Sévigne, du N.-E. au S.-E. ; en 1813, on a jeté sur cette rivière, un pont en pierre, de trois arches[5]. Il se tient à Ozillac, une foire renommée, le 24 août[6].

Ozillac a donné le jour à Armand Boisbeleau, Sr de la Chapelle[7], qui y naquit de parents calvinistes, en 1676. Il vint encore jeune à Londres, et passa ensuite en Irlande où il prêcha les doctrines de la *Réforme ;* de là il se rendit à La Haye, où il eut le titre de *pasteur évangélique* et où il mourut, en 1746. Bois-

1. *Dict. hagiogr. de la Vie des saints*, de Giry, Bar-le-Duc, 1859.
2. Manuscrit in-f° de l'abbé Richard, p. 61, 63 et 68.
3. *Notice sur le pays des Santons*, in-8°, Saintes, 1851.
4. Manuscrit in-f° de l'abbé Richard, p. 59. — 5. *Ann. de la Char. Inf.*, 1814. — 6. *Stat. du départ.*
7. C'est par inadvertance que ce nom a été omis dans la *Biog. saint.*

beleau coopérera à la rédaction de la *Bibliothèque anglaise,* 1716, 1727, et années suivantes, 15 volumes in-12, ouvrage, dit Feller, qui n'a pas joui d'une grande célébrité.— *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe,* 1728 à 1735, 14 volumes in-12. Ce journal littéraire a eu ensuite une continuation jusqu'en 1753. — *Mémoires de Pologne,* de 1733 à 1737, Amsterdam, 1739, in-12. — *Nécessité du culte public,* 1746, in-8°, Francfort, 1747, il prétendait justifier, au moyen de cet écrit, les assemblées des calvinistes du midi de la France, et particulièrement du Languedoc, contre les dires d'une lettre publiée à Rotterdam, en 1745, qui leur déniait ce droit au point de vue de la législation du royaume de France. Boisbeleau avait traduit de l'anglais d'Humphry Ditton : *La religion, chrétienne démontrée par la résurrection de N.-S. Jésus-Christ,* Amsterdam, 1728, 2 volumes in-8° ; Paris 1729, in-4° — l'auteur y combattait les déistes au moyen d'une méthode purement géométrique. Il avait encore traduit de l'anglais de Richard Stéele : *le Babillard* (the tatler), 1734, 1735, 4 volumes in-12.

Les biographes, en général, ne désignent Boisbeleau que par son surnom de *La Chapelle*, dénomination prise d'une propriété de la famille, et située près d'Ozillac[1].

CÉRAMIQUE.

Les œuvres de l'ancien ouvrier de terre, Bernard Palissy, devenu ensuite l'inventeur si célèbre des *figulines du roy,* et à qui Saintes dresse en ce moment une statue, sont assez rares en Saintonge, pour que la découverte fortuite d'un de ces objets fixe notre attention.

M. Hérault, d'Ozillac, a l'avantage de posséder un plat magnifique du célèbre potier. On y voit Daniel dans la fosse aux lions ; le prophète est debout et enchaîné, les yeux fixés vers le ciel. Six lions l'entourent, trois à droite et trois à gauche ; c'est le fond du vase. Les rebords, chargés d'ornements en relief et coloriés, représentent des coquillages, des reptiles, des poissons, des plantes, des feuilles de chêne et de fougère. Le tout est recouvert d'un brillant émail tout à fait inaltérable[2], et qui atteste que Bernard avait alors couronné de succès ses infatigables efforts.

On cite, comme venant des mêmes ateliers saintais, un bénitier placé à Saint-Fort, entre les mains de M. Chaparre, médecin. Cet objet ne nous a pas semblé avoir le galbe achevé des inventions de Palissy, mais il pourrait

1. Cette famille bourgeoise de Saintonge, célèbre dans la magistrature et la médecine, dès les XVI et XVII[e] siècles, paraît originaire d'Ozillac ; elle s'y était divisée en plusieurs branches qui se distinguaient chacune par un titre emprunté à sa propriété particulière : Ainsi, Boisbeleau de la *Plaigerie* (le sénéchal) ; B... *de Barbeyrac ;* B... *de Puylandeau ;* B... *de la Clouetterie ;* B... *de la Mortaiserie ;* B... *de la Poyzerie ;* B... *de Lizard ;* B... *de Monverteuil ;* B... *de Chassan ;* Boisbeleau *de la Chapelle*, etc. A cette dernière branche appartenait un avocat distingué, du commencement du XVIII[e] siècle, auquel on recourait de toutes parts pour des consultations, surtout dans l'intérêt des fiefs et des juridictions seigneuriales.

2. Note de M. l'abbé Lucazeau qui indique une autre pièce du célèbre potier — un porte-montre qui se voit à Talmont-sur-Gironde. —

peut-être se classer parmi ses premiers morceaux d'étude. Il y quelques années, nous avons admiré, au presbytère de Saujon, un plat long de 50 à 60 centimètres, représentant une chasse très-animée ; nous doutions, malgré le fini du travail, qu'il dut être attribué à Palissy.

BIBLIOGRAPHIE LOCALE.

Grâce à la sollicitude éclairée et au zèle de deux ou trois curés de la paroisse, entr'autres de M. l'abbé Richard, il a été dressé des mémoires manuscrits comportant la matière de deux volumes in-12, et qui retracent l'histoire très-détaillée des deux paroisses d'Ozillac et de Fontaines, au point de vue religieux, civil, scientifique, biographique et littéraire. Si chaque localité était aussi riche que ces deux communes, en documents historiques de tout genre, notre travail d'ensemble pour l'arrondissement aurait été rendu aussi facile que complet.

RÉAUX.

605 hab. — 894 hect.

L'église de Réaux, appartenant à la phase romane, est dédiée à saint Vincent, diacre et martyr en Espagne, au IVe siècle, et dont la fête se célèbre le 22 de janvier. Le portail principal a été refait sous la période ogivale du XVe siècle. Les fausses portes, de style roman, ont été conservées avec leurs dents de scie, câble, disques, etc., sculptés sur les archivoltes qui les couronnent. La nef est composée de deux travées ; des colonnes palmées supportent des voûtes à nervures. Une coupole sépare la nef d'avec le chœur. Les clefs de voûte et les piliers offrent des écussons chargés d'armoiries probablement par la famille Chesnel. L'autel est surmonté d'un beau retable en bois avec quatre colonnes torses, entièrement détachées. On y voit les statues de saint Vincent et de saint Pierre, sculptées sur bois et de grandeur presque naturelle. Au sommet du retable, se voit la figure du Père-éternel. On regrette pourtant que ce travail de menuiserie, qui n'est pas sans mérite, ait masqué une belle fenêtre ogivale, aux dessins flamboyants, qui n'était elle-même qu'une substruction, mais plus ancienne. Une petite chapelle, au midi de la coupole, est encore dépourvue d'autel.

Le clocher, de forme carrée, s'élève au-dessus de la coupole et montre, de chaque côté, des fenêtres géminées, avec colonnettes supportant des archivoltes. Voici l'inscription de la cloche qu'il renferme :

SAINT VINCENT P. PR N.

MSSRE ANGE HIACINTHE DE LA MOTTE ANGO

COMTE DE FLERS MQS DE MESLE CHR DE LA FERRIÈRE
BAR DE LA CHATE DE LA LANDE PATRY
SGR DE CHANYER DE REAU ET DE ST MAURICE PARRAIN
DAME MARIE MAGDELAINE CHARLOTTE CHERTEMPS
DE SEVIL SON EPOUSE MARRAINE
MR JEAN GALLUT JUGE ET DELLE MARIE ANNE MAGNAC
EPSE DE MR JEAN BARRIER PROCR DE CEANS LIEU ET PLACE
— MRE JEAN VALENTIN CURE — M. GANSBERG, EN 1774.

La façade de cette église est masquée par un hangar[1], superfétation disgracieuse qui jadis a eu sa raison d'être, mais qui, à Réaux, enjambe sur une petite colonnade existant au milieu du fronton, et au-dessus de laquelle on voit une corniche supportée par des modillons à figures grimaçantes. Une des petites portes latérales, celle du midi, offre cette inscription : PORTE DE LA CANONNERIE. Vers le XVIIe siècle, on étendit sur la surface intérieure de l'église, un enduit sur lequel on dessina au pinceau, des compartiments rouges, fleurdelisés.

Un tableau, fixé au maître autel, représente le crucifiement de N.-S.

On voit dans cette commune, l'hôpital de la *Grand'Vaux* ou grande vallée, dont la chapelle existe encore, mais transformée en bâtiment de servitude, et qui se trouve dans la propriété de M. T. Flornoy, ancien président du tribunal civil de Jonzac. Ce fut probablement une *léproserie.* Son éloignement de toute habitation, rendait cet hospice propre à cette triste, mais charitable destination.

M. l'abbé Pierre de Luchet[2] était curé de Réaux vers 1660, et mourut à son poste, le 21 novembre 1694. Il avait fondé une rente en faveur de l'église, et elle se perçoit encore présentement. De plus, il avait donné pour l'entretien d'une lampe devant le Saint Sacrement, le revenu d'un pré sis en la paroisse, dénommé, depuis ce temps-là, *Pré de la lampe.*

On a jeté, il y a quelques années, un pont en pierre de trois arches sur le Trèfle, au N.-E. du bourg. C'est là même, au *passage de Réaux*, comme on disait alors, qu'en 1570, d'Aubigné, échappé en chemise de la maison de son oncle et son tuteur, le Sgr de Brie, trouva le moyen de se vêtir des dépouilles d'un soldat tué à l'avant-garde catholique que le capitaine Saint-Lo *alias* Saint-Leu, avait attaqué et mis en déroute[3]. Les mémoires de d'Aubigné, disent que ce ne fut qu'à Jonzac, que le jeune volontaire fut habillé et équippé. Le seigneur de Mirambeau tenta de retirer, du milieu des troupes, d'Aubigné

1. La plupart des églises de la campagne, en Saintonge, avaient refaits ces hangars bas et sombres, aux XVe et XVIe siècles.

2. Famille originaire de Saintes. V. *Biog. saint.* — 3. *Hist. de saint.*, IVe vol.

qu'il trouvait sans doute trop jeune pour affronter les hasards de la guerre, mais celui-ci s'esquiva et se rendit chez le capitaine d'Asnières, alors en querelle avec le Sgr de Mirambeau[1].

CHATEAU DE RÉAUX.

A peu de distance du bourg, sur la main droite en allant à Jonzac, on montre une modeste habitation dite le château qui, dans ses anciens jours de splendeur, abrita d'illustres familles. On cite un Etienne des Réaux qui prit part, en 1248, à la septième croisade, à la suite de saint Louis. Une charte de Damiette, de 1249, le mentionne personnellement[2].

1537. Jean Chesnel, marié à Marie de Vivonne, était Sgr de Réaux, Saint-Maurice, Château-Chesnel, etc.

Josias Chesnel, marié à Marie de Polignac-Ecoyeux[3], Sgr de Réaux, Saint-Maurice, Mosnac, etc.

En 1560, Marie-Eléonore Chesnel, leur fille, épousa François II de La Rochefoucauld de Maumont.

En 1567, Antoine de Sainte-Maure, Sgr de Réaux, Fléac, etc.

LA CANONNERIE.

Cette gentilhommière était, en 1624, possédée par Jean Chesnel qui se disait Sgr de la *Canonnerie*, et avait été marié à Jacquette de Réaux.

Charles de Chesnel, leur fils, dut la posséder à son tour.

Jean-Paul Barrault, baron de Benque, épousa Judith Chesnel et s'intitula par suite Sgr de la *Canonnerie*.

Charles de Barrault, Sgr de Benque, fut marié à Marie de Gaufreteau, peut être de la même famille que Jean Gaufretrau, curé de Libourne, auteur du *Siége et prinse de la Rochelle*, Bordeaux, 1629[4].

Jean-Georges de Barrault, né en 1691, neveu du Sgr de Moings, du même nom.

En 1727, cette terre était possédée par Jean-Pierre Gilbert, écuyer, Sgr de la Canonnerie et des Aubinaux, président-trésorier de France, lieutenant de cavalerie et de l'hôtel royal des Invalides, qui avait épousé Marie Lemusnier[5].

LA VIGNOLERIE.

I. Guillaume de La Roche, Sgr de *la Vignolerie*, fut marié à Charlotte Duval.

1. *Mémoires d'Agrippa d'Aubigné*, 1854, in-18, p. 15 et 16. — 2. *Nobl. de Fr. aux crois.*, p. 261.
3. Les Polignac possédèrent Ecoyeux, Vénérand, etc.
4. Notes partic. de M. l'abbé Guillement. — 5. IDEM.

II. Jean de La Roche, épousa Jeanne de Villedoux.

III. Prégent de La Roche, épousa Marguerite de la Fillolie.

IV. Jacques de La Rochebeaucourt, fut marié à Louise de La Rochebeaucourt; ils vivaient en 1626.

V. Jean de La Rochebeaucourt.

Armes : de gueules, losangé d'argent de quatre pals, de quatre piles chacun.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les registres de l'état religieux de la paroisse remontent à l'an 1626.

Me Foucaud, notaire, reçu en 1844, a les papiers de :

Mes Juin, notaire à Meux	1802	1827
Coullon, notaire à Réaux	1827	1844

SAINT-SIMON-DE-BORDES.

792 hab. — 1,334 hect.

Son église romane du XIIe siècle, formant un simple rectangle, se voit à côté de la route de Jonzac à Montendre. Au-dessus du portail, à plein-cintre, se dresse une arcature chargée de six archivoltes étoilées, reposant sur des colonnettes avec chapiteaux historiés. Plus haut, s'élève une fenêtre du même genre qu'à Villexavier, mais moins élancée ; trois tores lui servent d'encadrement. Les trois fenêtres du nord sont également ornées d'archivoltes étoilées et artistement sculptées ; quelques modillons offrent des têtes plates. Au midi se voit une fenêtre ogivale, en face de laquelle était placé le banc du seigneur. On a supposé qu'à cette circonstance était dûe l'ouverture de cette fenêtre, assez dilatée et divisée en deux lobes par un meneau en pierre. L'abside, de forme carrée, est moderne et a été édifiée il y a une dixaine d'années[1]. Elle a dû remplacer une abside de forme circulaire.

La nef se compose de trois travées avec voûtes à nervures, reposant sur des groupes de cinq colonnes et quatre pilastres; les chapiteaux sont ornés de feuilles élancées et recourbées au sommet. Ce sont peut-être des feuilles d'acanthe.

Cette église est dédiée à saint Philippe et saint Jacques, apôtres, dont la fête se célèbre le 1er mai[2]. Mais la paroisse doit son nom à saint Sigismond, roi de Bourgogne, martyr, victime d'un attentat anti-catholique, et dont la fête a lieu le même jour 1er mai[3]. Elle doit ensuite son surnom à un ancien fief du

1. Note recueillie dans la visite du 9 septembre 1861.
2. Lesson, *Hist. des March. de la Saint.*, p. 281.
3. *Vies des Saints* et pouillé du diocèse pour l'an 1402.

nom de *Bordes*, placé au N.-O. du bourg et anciennement occupé par une famille distinguée.

On voit dans le chœur de l'église et à droite, un tableau représentant l'immaculée conception de N.-D., peint en 1826, par M. l'abbé Th. Brassaud, et par lui donné à la paroisse ; c'est une copie du tableau appartenant autrefois à la chapelle du petit-séminaire de Saint-Jean-d'Angély, et qui se voit maintenant dans l'oratoire du petit-séminaire de Montlieu. A gauche se trouve un ancien tableau de moyenne dimension, figurant l'Assomption de la Sainte Vierge ; cette composition est vraiment remplie d'une mysticité touchante. Au-dessus de l'autel, est une grande toile moderne représentant N.-S. en croix. Elle a été, dit-on, donnée à l'église sur la demande de M. de Lajus. Cette toile appartient à l'école contemporaine qui prodigue le noir et les jets-tranchés de lumière. Elle n'est point sans mérite au regard de la vigueur des tons, surtout pour la carnation de Sauveur mourant. Le débraillement du costume de Marie-Madeleine frappe les regards, de même que la singulière coiffure de N.-D.[1]

La cloche, ayant 64 centimètres de diamètre, pèse environ 325 kilogrammes. Elle est placée dans un très-modeste campanier et porte l'inscription ci-dessous, en lettres onciales fleuries[2], ce qui démontre qu'elle fut fondue au XVe siècle[3] pour l'église de Villexavier. Comment et par qui a-t-elle été ensuite transportée à Saint-Simon, c'est ce que nous ignorons. Peut-être comme à Saint-Fort, à Saint-Pallais-de-Phiolin et à Orignolles, cette translation est-elle dûe aux bouleversements occasionnés par la Révolution. Cette petite cloche, dont les vibrations sont encore si agréablement sonores, est une des plus anciennes de l'arrondissement. Que de générations elle a vu naître et mourir, et pour lesquelles elle a lancé ses joyeuses et tristes volées. Devant cette modeste campane, combien surgissent de pensées graves et salutaires !...

†LAN M. V. C[4]. VII NOVS FVMES F. PAR LA PAROYS
DE VILLESAVIER ET A FORSE DE BOURSILLER CHA. DEYGNE
SANCTA MARIA ORA PRO NOBIS

La commune de Saint-Simon est traversée par la voie romaine de Blaye à Ebéon[5].

1. V. les tableaux de Saint-Thomas, Mirambeau et Saint-Bonnet, qui semblent appartenir à la même école.

2. Les lettres de cette inscription ont à peu près trois centimètres de longueur.

3. Appréciation de l'un de nos honorables correspondants en présence de la date incomplète fournie par notre copie d'inscription.

4. Cette partie du millésime indiquée par des points, est fruste et nous estimons qu'il faut y placer un X. Ce qui donne l'époque de 1517.

5. Lesson, ouvrage cité.

CHATEAU DE SAINT-SIMON.

Ce joli castel, bâti à la moderne, en 1775, sur les plans du célèbre architecte Louis[1], est entouré de vignes et de promenades charmantes. Il a, pour avenue principale, une allée de maronniers séculaires conduisant à la route de Jonzac et Montendre. On raconte qu'un jour une discussion s'éleva entre les propriétaires des châteaux de Saint-Simon et de Plassac, au regard du plus ou moins d'élégance architecturale de leurs manoirs. La dispute s'échauffa à tel point qu'un duel s'en suivit entre les deux gentilshommes. C'était presque la mise en scène de la fable du bœuf et de la grenouille. Nous ignorons qui des deux champions fut vainqueur. Mais la Révolution ne tarda pas à niveler ces puériles altercations.

D'après les documents fournis sur les lieux[2], il semblerait possible qu'avant l'édification du château de Saint-Simon, les anciens titulaires de cette seigneurie habitassent encore le lieu de Bordes, sis à près de deux kilomètres au N.-O. du bourg.

Le château de Saint-Simon est occupé présentement par M. de Vallée, appartenant à une ancienne famille saintongeaise[3], et qui a épousé la fille de M. le baron de Lajus.

ANCIENS CHATELAINS DE SAINT-SIMON.

Albert Arnoul, chevalier, venu d'Allemagne en France sous Charles VI, épousa Izabeau de Bordes, dame de Saint-Simon.

Jean Arnoul, baron de Courgy, Sgr de Saint-Simon, de Saint-Hilaire-du-Bois et de Vignolles, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, enseigne d'une compagnie de cent hommes d'armes, créé chevalier sur le champ de bataille de Renty, en 1554.

Gilles Arnoul, marié 1° à Françoise Alain; 2° à Esther du Gravier.

André Arnoul, marié à Livie de Grimaldi, dont Anne, mariée le 9 avril 1618, *alias* 1613, à Jean Poussard, Sgr d'Anguitard, de Moings, etc.

Auguste Poussard, marquis d'Anguitard, etc., marié à Jeanne de Saint-Gelais.

Auguste Poussard, comte du Vigean, baron de Moings, marié à Marie-Louise d'Arrost, dont Louise-Françoise-Jeanne-Marie Poussard du Vigean,

1. Le même qui dressa les plans du château de Plassac.

2. Notes de M. de V... d'après lesquelles M. du Chilleau se trouvant, en 1774, au château de la Faye, chez M. le marquis Louis-Gabriel de Saint-Simon, aurait découvert, en chassant, un site à sa convenance pour l'édification d'un château, et où se voyait déjà une ancienne tour et de belles avenues ; le marché de cette propriété ayant été aussitôt conclu, ce manoir serait comme par enchantement sorti de terre dans une seule année.

3. V. *Biog. Saint.*, et art. Montendre des *Etudes hist.*

mariée à Gabriel-Joseph du Chilleau, à qui elle porta la baronnie de Moings et celle de Saint-Simon. — Elle possédait l'étang d'Allas en 1737.

Charles-Marie du Chilleau, chevalier d'Airvault, Sgr de Sainte-Lheurine, Moings, Saint-Simon, etc., fut gouverneur de Saint-Domingue en 1788. [V. Sainte-Lheurine.]

A l'époque de la Révolution, il fit à l'ordre de choses les concessions qu'il crut sans doute compatibles avec sa position et sa dignité, les *patriotes* ne l'en traitèrent pas plus favorablement et le firent renfermer comme *suspect,* dans la place de Brouage, prison d'Etat aussi triste que malsaine. On présume que ce fut à cette occasion, que s'exerça la verve satyrique de Mme la comtesse de Bremond d'Ars, également détenue à Brouage.

Voici la composition de la spirituelle prisonnière, quelque fut l'adresse à laquelle elle était destinée; le piquant de cette provenance de la muse saintongeaise, en fait seul le mérite à nos yeux :

Un marquis jadis du bon ton,
Maintenant soumis au bâton
Des geoliers patriotes,
Malgré sa popularité
Ne se trouve pas mieux traité
Que le noble en culottes.

Pauvre marquis culottez-vous!
En vain on hurle avec les loups,
Singeant les patriotes.
Ne courtisez plus ces gens nus,
Pratiquez les vieilles vertus
Des hommes en culottes.

Pour conserver votre or, vos biens,
N'imitez pas tous ces vauriens
Appelés patriotes;
Un patriotisme emprunté
Ne donne point la liberté,
Reprenez vos culottes.

Cessez de blâmer nos maris
Pour avoir quitté leur pays,

Ils sont vrais patriotes.

Oh ! si vous les eussiez suivis
Et de votre femme l'avis,
Seriez-vous sans culottes?...[1]

De grâce qu'avez-vous gagné
Au club pour avoir opiné
Avec les patriotes?...
Une prison ainsi que nous...
Cherchons pour briser nos verroux,
Des vainqueurs en culottes.

VIBRAC.

354 hab. — 502 hect.

L'église, formant un simple rectangle, paraît remonter à la période romane, bien qu'elle ait été défigurée par des substructions successives. Elle est dédiée à saint Vivien, comte et évêque de Saintes au Ve siècle, et dont la fête a lieu le 28 août ou le 4 septembre, d'après le *propre* actuel du diocèse. La façade et le portail de cette église ont été refaits en 1724, suivant le millésime qu'on a gravé à l'extérieur du mur. Deux énormes contreforts, bâtis en dehors et en dedans de cette partie neuve de l'édifice, lui donnent un caractère tout particulier. On descend dans cette petite église par huit ou neuf marches. La nef est éclairée par quelques rares fenêtres au midi seulement, et est surmontée par un plafond en charpente très-peu élevé. Le campanier, placé au-dessus du pignon de la façade, renferme une cloche de médiocre grosseur sur laquelle on lit cette inscription :

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM
PARRIN MRE IEAN PAGES BARON DE ST. MARC
SEIGR. DE VIBRAC
MARAINE DAME LOVISE DE FROYDOVR
COMTESSE DE PVYRIGAUD
IE SVIS FAITE PAR LES SOINS DE MRE IEAN COSNIER CVRE
1704[2].

1. Allusion au singulier titre de *Sans-Culottes*, que prenaient alors les démocrates.
2. Extr. des notes archéol. de M. l'abbé Maud.

On aperçoit dans l'église un ancien confessionnal, en bois de chêne sculpté et de forme antique.

Le dernier curé de Vibrac, au moment de la Révolution, fut l'abbé Pelluchon des Touches, qui refusa le serment à la constitution civile du clergé, ajoutant qu'il préférait la mort. On le laissa tranquille, vu son grand âge, et grâce à l'intervention de parents haut placés. Il se retira à Montendre, où il mourut après la Révolution, et il fut enterré à Vibrac.

Les actes de l'état religieux de la paroisse remontent aux premières lueurs du XVII[e] siècle.

LOGIS DE VIBRAC.

Il a été transformé en habitation ordinaire. Au-dessus d'une porte, se voit encore un écusson dépourvu d'armoiries.

Une autre porte latérale, peut-être celle de l'office ou de la cuisine, présente au-dessus du linteau, un petit personnage tenant une bouteille et un verre, avec un écusson au-dessus portant simplement la date de 1770. Le tout est en demi-relief, avec encadrement de forme carrée ; dans les espaces du cadre laissés vides, se trouvent des étoiles et des cœurs. Ces sculptures ont été coloriées en rouge et en noir.

Un peu plus loin, est une autre porte descendant dans un caveau et des souterrains assez vastes, dit-on [1].

1. Etienne de Flambart, Sgr de Vibrac.
2. Guillaume de Flambart.
3. Guillaume II de Flambart, marié à Nicolle de Saint-Clair.
4. Jacques de Flambart, marié à Gabrielle des Brosses.
5. Jean de Flambart.
6. 1671. Louis de Flambart, marié à Jeanne de Chaslus.
7. François de Flambart, marié à Gabrielle de Chesnel, Sgr de Vibrac et de *l'île Marie*, en Rouffignac.

Messire de Flambart de Vibrac, vota à l'assemblée des Etats-généraux, tenue à Saintes, en 1789 [2].

Armes : d'azur à trois flammes d'or en pointe et deux étoiles de même, en chef [3].

En 1856, M. de Flambart était maire de Chepniers, près Montlieu.

En 1682, Eléonor d'Agès, baron de Sainte-Magne, se disait Sgr de Vibrac.

CHAUSSAT ET LA COURRADE.

Aymar de Lestang, écuyer, se disait Sgr ou Sr de *Chaussat* et de *la Courrade*, en 1583. (Archives des Boisferon.)

1. Extr. des notes archéol. de M. l'abbé Maud.
2. *Pièces pour servir à l'Hist. de Saint. et d'Aunis*, p. 45.
3. Nobil. manuscrit de la Saint. et de l'Angoum., appartenant à M. Fromy.

Nous ignorons si la famille de Pernes, dont deux membres, Jacques et Louis, ont été, à partir du XVI[e] siècle, gouverneurs de la ville de Saintes, a détenu tout ou partie de la terre de Vibrac dont elle a porté le nom.

La commune de Vibrac est arrosée par la *Sévigne* et la *Pimpérade*[1].

VILLEXAVIER.

460 hab. — 981 hect.

L'église de Villexavier, dont la collation appartenait à l'abbé, grand-chantre de Saint-Pierre de Saintes[2], forme une croix latine, avec abside circulaire et absidions. Elle est dédiée à saint Christophe de Lycie, martyr au III[e] siècle, et dont la fête se célèbre le 29 de juillet. Elle était autrefois désignée sous le titre de Saint-Christophe-des-Bois-de-Villexavier.

Son portail atteste la période romane du XII[e] siècle. Ses voussures concentriques reposent sur deux colonnes et trois pilastres. Des pieds droits soutiennent le cintre intérieur de forme unie. Les chapiteaux des colonnes sont ornés de feuilles recourbées, que le salpêtre a en grande partie minées. Une archivolte imbriquée règne au-dessus de la porte. Une belle fenêtre à plein-cintre, haute de plus de quatre mètres, se dessine au sommet de la façade.

La nef, large d'environ 8 mètres 80 centimètres, se compose de trois travées avec groupes de cinq colonnes et chapiteaux ornés de feuilles. Les voûtes sont à trois nervures. Des fenêtres cintrées et étroites donnent accès à la lumière dans l'intérieur de la nef. Deux seulement ont conservé leurs colonnettes. L'arc triomphal à ogive, du XII[e] siècle, repose sur deux belles et fortes colonnes à piédestal patté. Un siége en pierre règne de chaque côté de la nef. Deux rangs de chevrons ornent les murs du chœur et de l'abside. Deux fenêtres latérales cintrées éclairent l'abside au fond de laquelle se voit un autel en pierre, de structure moderne. La chaire, très-basse, est en pierre et à trois panneaux ; elle est placée du côté de l'épître.

A droite (du côté de l'évangile), se trouve l'autel de la Sainte Vierge, et dans l'absidion de gauche, est celui dédié à sainte Emérentienne, dite sainte Emérance ou simplement sainte Mérance dans le pays. On y voit la statue en bois de cette vierge et martyre, en l'an 304 ; elle tient une palme à la main et élève ses yeux vers le ciel. L'artiste a voulu sans doute représenter la sainte alors que les infidèles l'assomment à coups de pierres, parcequ'elle avait été surprise priant, à Rome, sur le tombeau de sainte Agnès, sa sœur de lait. On l'invoque ici d'une façon particulière, le 23 janvier, pour la colique des petits enfants.

Cette statue nous a paru de forme accroupie et antique, aux draperies compassées et rappelant assez les madones en bois d'Orient.

1. *Statist. du départ.*, p. 258. — 2. Pouillé de 1648.

Voici ce qu'on a recueilli dans les archives de l'église de Tugeras, touchant cette chapelle :

« Ce 31 mai 1757, on a fait dans cette église paroissiale de Saint-Christophe-
» de-Villexavier-des-Bois-d'Allas, la bénédiction de l'autel et statue desdiée à
» sainte Emerantienne, du côté du cimetière, les cérémonies de cette béné-
» diction ont été faites par M. Grégoireau, prêtre curé d'Allas-Bocage, en
» ayant eu le pouvoir de Mons[r] de Lacorée, Sgr évêque de Saintes, en pré-
« sence de MM. Cerf (Cert), curé de Coux, Desriviers, curé de Saint-Simon-
« de-Bordes, de Boisrond d'Orignac, prieur curé de Champagnac, de Quiet,
» prieur-curé d'Agudelle, de Falliès, curé de Soubran et Salignac, de Chas-
» ron, curé de Mortiers et plusieurs autres assistants et témoins. — Ladite
» chapelle a été ornée et faite à mes dépens, sans le secours de personne et
» outre la nourriture de l'ouvrier pendant huit mois. J'y ai employé jusqu'ici
» d'argent déboursé pour elle et pour le maître-autel, et en couleurs de toute
» espèce, cartons, sans y comprendre nappe, devant d'autel et autres choses
» nécessaires, la somme de 224 livres 11 sols. Signé Beauvais, curé de Ville-
» xavier. »

Un campanier, de structure fort ordinaire, placé au-dessus du transept contient une cloche du poids de 300 kilogrammes, fondue en 1525, et dont voici l'inscription que nous devons à l'obligeant et zélé concours de M. Ruaux, de Saintes :

Sancte iohanes ora pro nobis
lan mil v[c] xxv
perrein noble homme l de ✝ gvinanson
marrine l rebovrgart p piton f ✝

L'église de Villexavier, d'après le père Thouron, religieux carme de la communauté de Jonzac, éprouva, en 1574, bien des désastres de la part des calvinistes[1].

On remarque à l'extérieur du mur midi de l'abside, à un mètre 50 centimètres au-dessus du sol, une inscription gravée en petites lettres de forme ancienne, et dont nous donnons ici l'agencement imparfait sans doute :

L M : CC : V : O : L : X : T : R : IVO : MA : T HIS : LX :
JIVBIO : RORVBO : 8 : GRV : RBT : VBO : VA :

Cette inscription, dont la longueur des caractères varie de 1 à 2 centimètres,

1. V. les notes consignées par ce religieux sur les registres de Tugeras, et relevées par l'abbé Boutet.

a été considérée par quelques-uns comme étant contemporaine de cette partie de l'édifice, et datant de l'an M C C V, millésime figuré par les cinq premières lettres de l'inscription ; peut-être aussi ne serait ce qu'une mention tumulaire. Nous laissons à d'autres, plus habiles que nous, le soin de l'expliquer.

CHATEAU DE VILLEXAVIER

DIT DE LA FAYE (OU DE LA FÉE) ACTUELLEMENT TRANSFORMÉ ET RAJEUNI.

SES ANCIENS POSSESSEURS FURENT :

1657 - 1674. Pierre de Rabayne[1], Sgr baron de Villexavier, marié à Marie Filleau ou Filleul.

Jehan de Rabayne, leur fils, né en 1666.

En 1715, Mme de Montbleru et son fils, le comte de Saint-Simon, habitaient le château de Villexavier.

En 1716, messire Claude de Saint-Simon, chevalier, Sgr de Villexavier, Chartuzac, Tugeras, les Doussets, etc. — Le comte de Saint-Simon avait acheté, en 1687, de messire du Cluzeau, Sgr de Tugeras, les deux terres de Chartuzac et de Tugeras.

1730. Louis-Claude comte de Saint-Simon, Sgr de Villexavier, Chartuzac, Tugeras, Rouffignac en partie, etc., avait épousé Jeanne de Souchet ; il fut capitaine de cavalerie sous le règne de Louis XV, et décéda en 1754.

Louis-Gabriel marquis de Saint-Simon, chevalier, Sgr de Villexavier, etc., baron de La Faye, né en 1717, épousa Mlle Pineau de Viennay. Il mourut en 1775.

Claude-Anne de Rouvroy, marquis, puis duc de Saint-Simon, grand d'Espagne de première classe, maréchal de camp, chef de brigade, commandeur de Saint-Louis, naquit au château de Villexavier, en 1743, et fut marié à Louise Thomaze de Pange. Il assista à l'assemblée d'Angoulême où il représenta le comte d'Artois, apanagiste du duché d'Angoulême ; il y fut élu député aux Etats-généraux, en 1789, et il est mort à Madrid en 1826[2].

Armes des Saint-Simon : écartelé aux 1 et 4 de sable, à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules (de Rouvroy) ; aux 2 et 3 échiqueté d'or et d'azur. Au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or (de Saint-Simon.)

Le 4 mai 1712, Paule-Diane de Bigot de Saint-Quentin, comtesse de Luc et de Plassac, se disait dame de Villexavier, pour partie sans doute, à cause de son mariage avec Jean-Henri de Bordes.

La terre et le château de Villexavier furent vendus le 19 pluviose an V, et comme propriété nationale, à M. Roche, notaire à Tugeras. Dans ces derniers

1. Ancienne famille saintongeaise, jadis très-répandue dans cette province, et qui tirait son nom d'un fief de l'île d'Oleron, paroisse de Chérée ou Chéray. La Chesnaye des Bois a donné sa généalogie.

2. *Biogr. Saint.*

temps, elle était venue, par vente, entre les mains de M. A. Sarrazin, ancien avoué à Jonzac.

La chapelle du château de Villexavier était sous le patronage de saint Denis, l'aréopagite, évêque de Paris et un des premiers missionnaires des Gaules[1]. Elle avait été construite par Louis-Claude de Saint-Simon, et bénite le 26 juin 1742[2].

La commune de Villexavier est arrosée par les ruisseaux dits de *la Dumaine* et du *Colondut*[3].

1. Saint Denis accompagna saint Eutrope, lors de sa seconde mission dans les Gaules, et écrivit en grec les actes du martyre de notre premier évêque. (And. du Saussay, *Martyr gallic.*)

2. Archives de la paroisse de Tugeras. — 3. *Statist. du départ.* 2e partie, p. 259.

CANTON DE MIRAMBEAU.

15,405 hab. — 26,635 hect.

Ce canton se compose des anciennes châtellenies de Mirambeau et de Cosnac, et de partie de celle de Plassac. Il comprend des terres arables, beaucoup de vignes, de taillis et de prairies arrosées par la Gironde et divers ruisseaux. On y voit beaucoup d'arbres fruitiers et une quantité de moulins à vent couronnant les hauteurs.

Il comprend dix-neuf communes, savoir :

NOMS DES COMMUNES.	ETAT MANUSCRIT de 1327.	POUILLÉ DE 1402.	POUILLÉ de 1586.	DOCUMENTS DIVERS.
Allas-Bocage..........	Cap. de Allas in nemore	Eccl. paroch. Sti Martini d'Allas-Boucage.		
Boisredon.............		— Sti Petri de Clavardino.		Clavardin.
Saint-Bonnet	Cap. Sti Boneti.	— Sti Boniti.		
Saint-Ciers-du-Taillon.	— Sti Cirici de Thalons.	— Sti Cyricii de Taillons.		
Consac............	— de Conzat.			
Courpignac............		— Sti Petri de Courpignaco.		
Saint-Dizant-du-Bois..	— Sti Disencii de Bosco.	— Sti Dizantii de Bosco.		Sti Desantii, 1749.
St-Georges-des-Agouts		— Sti Georgii prope Cosnacum.		
St-Hilaire-du-Bois....	— Sti Ylarii de Bosco.			
Saint-Martial-de-Mirambeau............	— Sti Marcialis.	— Sti Martialis prope Mirambellum.		
Mirambeau...........	Prioratus Sti Sebastiani de Mirabello. Cap. de Niorto.		Prior Sti Sébastiani de Mirambello-Sti Martini de Niorto	Mirambel, 1418
Nieuil-le-Virouil......	Cap. de Niolio.	— de Niolio.	Eccl. de Niolio prope le Viroux	
Sainte-Ramée.........	Prior. Sti Remigi.	— Sti Remigii prope cosnacum.		
Salignac..............	Cap. de Selinhaco.	— Sti Petri de Salligniaco.		
Semillac.............	— de Semiliaco.	— B.-M. de Semillaco		
Semoussac............	— de Semossac.	— Sti Stephani de Semoussaco.		
St-Sorlin-de-Cosnac...	— Sti Saturnini.	— Sti Saturnini prope Cosnacum.		
Soubran..............	— de Solzbren.	— B.-M. de Soubrano		
St-Thomas-de-Cosnac.	— Archipresbiter de Cosnaco. Capit. Sti Thome de Cosnaco.	— Sti Petri prope Cosnacum.		Stae Thomae, 1068.

ALLAS-BOCAGE.

400 hab. — 1,074 hect.

L'église d'Allas, dédiée au grand saint Martin de Tours, a un portail roman dont le cintre repose sur deux colonnes extrémement grêles ayant 1 mètre de hauteur, avec chapiteaux à feuilles de chênes isolées. Ce portail est couronné par une rangée de dentelures très-élégantes et d'une archivolte étoilée comme à Saint-Simon et Villexavier. La nef a 7 mètres 40 centimètres de largeur et deux travées seulement. L'arc triomphal s'appuie sur des pieds droits, faisant saillie dans l'édifice, d'un mètre 60 centimètres. Il est vraisemblable qu'avant la Révolution, cet avancement avait servi à l'établissement des deux chapelles dont nous parlerons plus bas. Des faisceaux de trois colonnes et de quatre pilastres ayant 2 mètres 60 centimètres de hauteur, avec chapiteaux chargés de personnages fantastiques, aux contours fortement fouillés, soutiennent une élégante voûte à nervures, nouvellement édifiée en lattes et plâtre, et mise en parfaite harmonie avec le style de l'édifice. Sur le chœur et le sanctuaire, règne une voûte de pierre, en cul de four au-dessus de l'abside. Ces deux parties sont éclairées par cinq fenêtres cintrées et étroites, de l'époque romane.

Dans la construction de cet édifice, l'artiste s'est plus d'une fois inspiré de la flore et de la faune du pays. A l'hémicycle de l'abside on remarque de forts modillons chargés de cinq ou six têtes de loups pendantes, aux oreilles redressées, de feuilles de chêne et de pommes de pin ; au midi, se voit un petit tonneau[1]. Une fenêtre, actuellement murée, au fond de l'abside, est surmontée d'une archivolte composant une jolie torsade. Au midi se montre une baie circulaire formant un élégant quatre feuilles, qui ne semble béante qu'à l'extérieur, et qu'un archéologue a considéré comme ayant servi autrefois à éclairer le cimetière durant les cérémonies de la nuit. Elle semble pourtant un peu trop élevée pour cette destination antique.

On aperçoit dans l'église une cuve baptismale à huit pans, avec 18 colonnettes en style ogival du XV[e] siècle. Le bénitier paraît appartenir à la même période ; il porte un écusson chargé d'un aigle, deux anges, aux formes peu dégagées, soutiennent l'écu. On présume que ces deux objets formaient autrefois la base et le piédestal d'une élégante croix de cimetière.

Une sorte de campanier, de forme lourde et moderne, placé au centre de l'église, contient une cloche de petite dimension, portant l'inscription suivante :

1618

JES. QVE MARIA

St MARTIN D'ALLAS BOVCAGE PRIEZ POVR NOVS

1. Les archéologues lui donnent un sens mystique ; c'est la provision du vin eucharistique.

DEMOISELLE SIMONNE LECORNV DE SOVBZ MOVLINS
SIEVR DALLAS ET VIBRAC
PIERRE GENTIS SON EPOVX P. ET ME (Parrain et Marraine) MES (Messire)
P. ET CHENAL CVRE DALLAS

Nous devons mentionner que de petites croix grecques, sculptées et détachées en demi-bosse, sur la muraille intérieure de l'église, témoignent, comme à Saint-Simon, de l'antique consécration épiscopale de l'édifice.

On montre à Allas, un grand tableau datant de 1671, et représentant le crucifiement de N.-S. Le crucifix est d'une bonne école; les personnes de N.-D. et de Saint-Jean laissent à désirer. Ce tableau a beaucoup souffert durant la Révolution, ayant alors été relégué dans quelque coin obscur; il a grand besoin d'intelligentes réparations.

Il existait dans la nef de l'église, et se faisant face, deux chapelles expiatoires dites de *Giraud*, avec pierre commémorative de la fondation d'obits journaliers [1], à l'occasion du meurtre dans la paroisse, et de l'inhumation dans l'église, sur la fin du XVe siècle, de Berthomé Giraud, procureur fiscal du marquisat de Soubran. Ces chapelles ont disparu récemment [2] et probablement alors que l'église d'Allas a été restaurée. L'une d'elles était dédiée à N.-D., et l'autre à saint Georges. M. Bouyer, curé de Saint-Fort et archiprêtre de Mortagne, en prit possession en 1764, et de nouveau, en 1772 [3], à la suite de l'opposition motivée de messire de Lasalle, curé de Réaux, et archiprêtre d'Archiac, que valida une sentence de la sénéchaussée de Saintes, mais qu'invalida, en appel, un arrêt du parlement de Bordeaux, du 30 janvier 1772. On ignore quand tomba la croix en pierre, haute de quinze pieds et portant d'un côté un crucifix et de l'autre l'image de N.-D., indicative du lieu de l'homicide [4]; mais on peut, à ce sujet, répéter ces vers de Delille [5]:

Hélas! et que n'en peut la sanglante mémoire
Ainsi que de ces murs, s'effacer de l'histoire!

A l'extérieur du mur nord de l'église, on remarque une vaste arcade recouvrant un tombeau. Elle présente une inscription en creux, de l'an 1261, très difficile à déchiffrer et qui paraît concerner un ancien curé et fondateur de l'église d'Allas:

ECCLESIÆ RECTOR IACET HIC RAMNVLFVS
AC ACTOR HVIVS ÆDIFICII REQVIEM DONET DEVS ILLI.............

1. V. arrêt du parlement de Bordeaux du 23 août 1496.
2. Lettre de M. le docteur Merle, 7 novembre 1862.
3. Actes reçus par Me Faure, notaire à St-Fort; en 1789, M. Réveillaud, curé de St-Fort, était encore titulaire de ces chapelles, v. p. 26 *des Pièces pour servir à l'Hist. de Saint. et d'Aunis*, in-8o, 1863.
4. Même arrêt de 1496. — 5. *L'Homme des champs*, 4e chant, *in fine*.

La cure, inoccupée maintenant qu'Allas est l'annexe de Nieuil, possède une porte d'entrée dont les pieds droits et le tympan sont assez ornés. Un écusson en relief, montre un aigle et quelques autres détails de blason, endommagés et méconnaissables.

CHATEAU D'ALLAS.

Ce château, placé près de l'église, a été, en partie, reconstruit depuis 20 années. C'est une habitation vaste et agréable, se composant d'un corps unique, avec immense vestibule, chambres à droite et à gauche et pièces d'entre-sol. On y voit encore les anciens bâtiments de servitude entourant la cour. La porte d'entrée, au levant, est surmontée de machicoulis et laisse apercevoir, au-dessus du cintre, une grande pierre carrée qui avait peut-être reçu les armoiries du seigneur. Ce manoir appartenait, avant la Révolution, à la famille de Nossay, originaire du Poitou [V. le Rail, en Saint-Germain-du-Seudre]. Jacques de Nossay, Sgr d'Allas-Bocage, de la Forge, de Tillou, etc., avait épousé, en 1697, Marie Guillon.

Son fils, Jacques de Nossay, Sgr d'Allas, etc., fut marié, en 1739, à Charlotte Yonques.

Son petit-fils, Jacques-Antoine, comte de Nossay, Sgr d'Allas, etc., épousa, en 1762, Mlle Petit du Petit-Val. Il fut convoqué, en 1789, à l'assemblée électorale de la noblesse, à la Rochelle.

Armes : d'argent à trois fasces de sable, dix merlettes de même, posées 4, 3, 2 et 1.

M. de Chantreau, possesseur du château au commencement de ce siècle, l'avait vendu à M. de Moneys, dont le fils l'habite présentement.

On voit à Allas, deux vastes étangs très-poissonneux, mais moins importants que ceux de Saint-Maigrin, et dont l'un se prolonge dans la commune d'Agudelle ; ils ont, dit-on, appartenu autrefois à la famille de Nossay, mais ils sont aujourd'hui la propriété de M. de Belleville.

A propos d'Alen, autrefois *Ala*, *ola*, petite ville de la Souabe, Vosgien dit que ce nom lui venait d'un mot allemand qui signifie *anguille*, poisson très-commun dans les environs. Nous ne déciderons pas si cette même étymologie est applicable à Allas-Bocage, à l'occasion de ses étangs. Nous ferons remarquer toutefois qu'au XIVe siècle, on écrivait *Alas*.

BOISREDON.

1603 hab. — 2159 hect.

Boisredon était un bénéfice dont la collation appartenait, avant la Révolu-

tion, à l'abbaye de Saint-Romain-de-Blaye[1]. L'église de cette paroisse, dédiée à saint Pierre, prince des apôtres, remontait à la période romane. Plus tard et sous la phase ogivale, cette église a été l'objet de quelques substructions. Elle se compose d'un simple quadrilatère comprenant quatre travées, une colonne ayant base et chapiteau, encadrée dans deux pilastres, sépare chaque travée. Les chapiteaux du sanctuaire sont ornés d'animaux fantastiques, dont deux ont des branches feuillées qui leur sortent de la bouche. Des feuilles de chêne couvrent l'abaque. Les chapiteaux du fond de l'abside sont ornés de personnages accroupis; un caveau mortuaire existe sous le sanctuaire. On assure qu'il a autrefois appartenu à la famille de Boisredon. Les deux travées du sanctuaire sont voûtées en pierre, avec nervures prismatiques pour celle du fond de l'abside. Le reste de l'édifice est surmonté de voûtes récentes, composées de briques et de plâtre, avec nervures. Le clocher, de forme carrée et assez élancée, est recouvert en ardoises, il est percé à sa base d'une grande porte ogivale, sans ornements, qui donne accès dans l'église. C'est un travail tout à fait moderne. La cloche, pesant 300 kilogrammes, porte l'inscription qui suit :

† IESVS MARIA IOSEPH
IE SVIS POVR LEGLISE DE BOISREDON
CVRE I FONTANEILLE PARIN O DAVID
ESCVYER R DE LETANG
S
MARRINE A ACARIE DV BOVRDET BOISREDON
CRAZENNE ET A (autres) PLACES
FABRIQVEVR I MERZEAV 1673

Le tableau du maître-autel, don du gouvernement, est digne de remarque. Il est de grande dimension et nous montre sainte Elizabeth, déjà avancée en âge, présentant le petit saint Jean à l'Enfant Jésus et à sa sainte Mère, brillante de jeunesse et de pureté virginale.

Le bénitier en pierre, qui se trouve à la porte de l'église, offre la date de 1611, avec les initiales F. G. A. N.

On voyait autrefois, sur l'emplacement où se trouve maintenant l'école communale, une chapelle relevant des comtes ou ducs d'Angoulême. C'est peut-être de cette chapelle qu'il s'agit dans une lettre de 1723, mentionnant que M. l'abbé d'Artigues disait sa messe dans une chapelle souterraine, sise à Boisredon. Dans le hameau dit la Chapelle, au sud du bourg, il existait autrefois sur le bord d'un étang, un oratoire dédié à sainte Catherine.

1. Mém. de Duranteau, en faveur de M. le curé de Saint-Pallais-de-Négrignac.

La croix du cimetière est digne d'attention, elle est en pierre et a le fût chargé d'arabesques et d'entrelacs relevés en demi-bosse, de coquillages en volutes, et porte la date de 1606. Elle est, de plus, ornée de divers personnages sur ses quatre faces et ses angles. On y voit représentée la première désobéissance de l'homme à la loi de Dieu ; un arbre feuillé et entrelacé du serpent, ombrage à droite Adam et à gauche Eve. Sur l'angle S. on remarque un personnage debout, muni d'un ancre, un autre porte un livre fermé ; sur le plan supérieur sont quatre autres personnages. On regrette que la croix en pierre ajoutée à ce fût, qui représentait la chute et la réhabilitation de l'humanité, n'ait pas été construit dans le même style architectonique.

Le bourg de Boisredon est très-agréablement placé sur le versant d'une colline, au bord d'une prairie couverte d'aulnes et de peupliers, et arrosée par le ruisseau dit *de Sainte-Marguerite*, qui fait tourner un moulin. Le sol de la commune, d'une nature argileuse, est arrosé par trois ruisseaux, celui déjà nommé, et ceux d'Augiron et de Rouillé[1]. Ce dernier filet d'eau se détache de *Sainte-Marguerite*, et paraît légèrement chargé d'oxide de fer, qu'il dépose sur ses rives visiblement tachées de rouille. — Les actes de l'état religieux et civil remontent à 1720.

On suppose que l'antique château-fort de Boisredon, placé au N.-O. du bourg, fut démoli et rasé par les Anglais, alors que par la seconde union de la reine Aliénor avec Henri de Normandie, depuis roi d'Angleterre, la Saintonge et l'Aunis passèrent, avec d'autres provinces, dans la maison des Plantagénet et par suite à l'Angleterre. Nous pensons que ce château aura été renversé plus tard et dans les guerres de religion des XVIe et XVIIe siècles. Il n'y a qu'une vingtaine d'années, qu'on acheva d'en détruire les fondations. Les douves qui environnaient le *Castrum*, étaient alors très-apparentes.

LOGIS DE BOISREDON.

Cette habitation, placée au S.-E. du bourg, appartient aujourd'hui à M. Herriberry, maire de la commune, et a l'apparence d'une ancienne et vaste maison bourgeoise, elle est environnée d'une double enceinte de fossés qui se remplissaient d'eau à l'aide d'un étang placé au sud, et joignant le jardin. Peut-être, ce manoir avait-il succédé à l'ancien château-fort qui avait existé plus au couchant. Au XVIe siècle, il appartenait à la famille de Lisle.

1° Pierre de Lisle, écuyer, Sgr de Boisredon, du Brandart, de Saint-Maurice, etc., 1557.

2° Charles de Lisle, fut marié, en 1575, à Marie de Beaumont.

3° Suzanne de Lisle, épousa, en 1589, François Gaillard, écuyer, Sgr de Laleu, près Saint-Jean-d'Angély.

1. V. *Statist.*, p. 274.

4° Antoine Gaillard, écuyer, leur deuxième fils, épousa, en 1635, Anne Magnet.

5° Jean Gaillard, écuyer, Sgr de Sarlande, fut marié, en 1668, à Marie d'Artiganone.

Armes des Gaillard : d'argent coupé d'azur aux trois bandes de gueules, abaissé d'un chevron d'or [1]. *Alias* : d'azur à la fasce d'or surmontée d'un chevron de même.

La famille Acarie du Bourdet posséda aussi Boisredon. Vers la fin du XVIIIe siècle, il était passé à Pierre-Paul Alefsen, qui s'intitulait chevalier, Sgr de Boisredon, Puypérou, et président, trésorier de France au bureau des finances de Guienne, il avait épousé Marie de Peyronnet, sœur du garde des sceaux de France, sous Charles X. Leur fille, Louise-Elizabeth Alefsen de Boisredon, fut mariée à Jean-Alexandre III de Larrard, Sgr de Caubourg [2].

Au S.-E. de Boisredon, et sur les confins de la commune de Courpignac, est le village de *Boisrenaud;* c'est-là même que demeure le médecin ou guérisseur Véron, qui, sans éducation préliminaire, avec la rude écorce d'un campagnard illettré, a pu mettre en émoi, trois ou quatre années durant [de 1851 à 1855], et en plein XIXe siècle, les bourgs et les villes de la Saintonge, de l'Aunis, de l'Angoumois, du Poitou, du Périgord, du Bordelais, en un mot des rives de la Loire à celles de la Garonne, etc., de telle sorte qu'on vit, dans une seule journée, jusqu'à trois ou quatre cents personnes, affectées de différentes infirmités, attendant, groupées sur la pelouse autour de sa modeste habitation, les décisions orales ou écrites, et, dit-on, les cures surprenantes du moderne Esculape.

La maison de Véron qui, sans attirer maintenant une si grande foule, est néanmoins toujours fréquentée, est indiquée par une belle croix de pierre plantée tout proche. Ce modeste manoir est bâti sur un point élevé d'où l'œil embrasse une jolie perspective; les bois de chêne, qui jadis ombrageaient tous ces coteaux [3], tombent rapidement pour faire place aux envahissements de la vigne. La *vitimanie* modifie l'aspect des campagnes, comme les mœurs et les usages de ses habitants. Elle répand des flots de vin qui se changent en pluie d'or ; son action corruptrice est bien la même qu'au temps du vieux Jupin. Sous elle, nos populations agrestes se transforment et perdent ce cachet d'antique simplicité que leur avait légué le temps. Mais revenons à la maison où trône l'oracle de la santé : elle a été, grâce aux volontaires offrandes des clients, restaurée à la moderne; au centre des servitudes, et entre cour et jardin, s'étend un corps de logis composé d'un vestibule, à grande porte cin-

1. Guillonnet-Merville, *Recherches sur Saint-Jean-d'Angéli,* p. 117, 118.

2. O'Gilvy, *Nobil. de Guienne,* IIe vol.

3. De ces immenses taillis, étaient venus les noms de Boisredon, Boisrenaud, Boissec, Boisbertaud, Boisjoly, Boismenu, Breuillet, La forêt de Rode, La forêt de Grave, Taillé, les Feuilles, etc., dénominations locales aujourd'hui sans signification réelle.

trée, chambre à gauche, chambre à droite. Celle-ci est assez vaste et pourvue de deux lits, d'une armoire et d'une grande table, c'est là que Véron donne audience aux personnes qu'il considère, et quand le concours des visiteurs l'exige. Pour les gens de la campagne, il les reçoit d'ordinaire dans sa cuisine. Il y a quelque chose de fin et de scrutateur dans le regard de cet homme, dont la tête accuse 60 ans. Son diagnostic basé sur l'impression subite que lui fait éprouver la physionomie du malade, se modifie rarement par la palpation du pouls, il est étonnant d'à propos comme d'originale et surprenante perspicacité. Les avis de cet homme paraissent fort désintéressés, son genre de traitement est d'ordinaire basé sur l'emploi des plantes locales les plus usuelles. Peut-être plus ami de l'homme des champs que du citadin, Véron distribue pourtant ses conseils et ses soins aux uns et aux autres ; plus d'une fois, il s'est vu dans l'alternative, en face des prudentes rigueurs de la loi et de la justice, ou de fermer sa porte à ceux qui souffrent et qui, sans cesse, affluent chez lui et l'obsèdent, ou de leur accorder ses prescriptions aux risque et péril de son repos et de sa liberté.

Son portrait, lithographié à Bordeaux et à Angoulême, offre deux types différents ; il s'est vendu il y a quelques années, à beaucoup d'exemplaires.

On raconte que le peuple de ces contrées est porté à une crédulité vraiment superstitieuse, qui se retrouve néanmoins dans bien d'autres parties de la Saintonge : un nouveau-né est-il atteint d'une maladie inexpliquée, bien vite on va trouver un devin, qui fait *sauter le sou marqué*, et déclare gravement aux parents ou à leurs envoyés, que l'enfanson est battu de 10, 20 et quelquefois 40 saints, suivant le nombre de fois que la pièce de monnaie s'est élancée du bassin ou plat rempli d'eau, dans lequel elle a été jetée.

On y conserve encore des tournures de langage particulières : pour parler d'avant-hier on dit par *hier ;* si c'est de la veille au soir, la *ressier ;* du jour même dans l'après-midi la *mariénée* ou *meriénée*. *Brigue* est synonime de *non* de *rien* ou de *pas*.

Ainsi, demandez à quelqu'un une chose qu'il n'a point, il vous répondra j'en ai *brigue*. Savez vous cela? Je le sais *brigue*. Êtes-vous riche? Je le suis *brigue*.

GÉOLOGIE.

Il se trouve des argiles grises en amas de quatre ou cinq mètres de puissance aux environs de Boisredon, où elles alimentent un grand nombre de tuileries, ainsi que près de Montendre où elles fournissent à deux poteries. [W. Manès, p. 187.]

SAINT-BONNET.

1,684 hab. — 3,061 hect.

L'église de cette paroisse est dédiée à saint Bonet ou Bon, issu d'une

famille distinguée d'Auvergne ; d'abord ministre sous les rois Sigebert et Thierry III, Bon fut, durant neuf années, gouverneur de la Provence où il abolit la vente des esclaves, qu'il y trouva encore pratiquée ; il fut appelé à l'évêché de Clermont d'Auvergne, en 689. Sa fête se célèbre le 15 de janvier. Les deux autels de cette église ont été restaurés à neuf, il y a peu d'années, dans le style néo-corinthien, le grand autel possède un christ de forte dimension, donné par le gouvernement vers 1840. L'artiste s'est vraisemblablement inspiré de l'instant terrible où la nature consternée s'ébranla et se revêtit d'un voile funèbre, car sa palette a prodigué le noir et de telle sorte qu'une très-faible partie du tableau laisse apercevoir les lignes et les contours du dessin. L'autel du côté de l'évangile est dédié à N.-D.; au mur de cette chapelle pend un ancien tableau, figurant le crucifiement de N.-S., plus un autre tableau où saint Bonet est représenté en habit d'évêque, un ange lui présente une robe. Ce qui rappelle probablement l'apparition de la Sainte Vierge et d'une multitude d'esprits bienheureux, la veille de l'Assomption, au saint prélat, dans l'église de Saint-Michel, et alors que les anges voulurent le revêtir des habits sacerdotaux et le servir à l'autel, sur l'ordre même de leur souveraine [1]. Les voûtes à ogives et à quatre nervures des chapelles reposent sur des culs de lampes. Le peintre des autels y a prodigué des couleurs tranchantes qui s'harmonisent assez mal avec le ton architectonique de ces voûtes. Une portion de la nef et le bas-côté ont été restaurés, et on y a laissé subsister des chapiteaux ornés de damier et de dents de scie, qui indiquent l'époque romane du XIIe siècle. Une petite coupole existe sous le clocher.

L'ancien portail a été remplacé par deux portes modernes, carrées, sans caractère architectural. Une croix en pierre avec Christ, du XVIIe siècle, est placée entre les deux portes.

Dans la sacristie se voit un petit tableau du saint patron ; dans la nef une autre toile représentant une adoration du Saint-Sacrement, et aux fonts baptismaux un tableau figurant le baptême de N.-S. par Saint-Jean-Baptiste.

Le clocher, placé au midi de l'église, est carré, à toit obtus, on y monte extérieurement par une échelle de 10 à 12 bâtons, et qui a remplacé l'escalier démoli. La cloche porte l'inscription suivante :

PARRAIN CH. JQUES NAS COMTE DUCHATEL
PAIR DE FRANCE
GRAND CROIX DE L'ORDRE DE la Légion d'honneur
MARRAINE MARIE ANTE ADIDE PAPIN COMTESSE DUCHATEL
CURÉ P. M. P. BARBAUD
ANNÉE M DCCC XLII

1. V. Surius, les Bolland., *L'année bénédict.*, Giry, etc.

Le prieur-curé de Saint-Bonnet était à la présentation de l'abbé de Pleine-Selve (diocèse de Bordeaux), mais l'évêque conférait[1].

Dans cette commune, et au S.-E., se voit le château de *Boisroche*, qui appartenait, dit-on, au commencement de ce siècle, à la famille de Thézac.

Si l'on en croyait l'histoire ou roman de M. P. de Vaudreuil[2], cette localité de Saint-Bonnet aurait appartenu, au XIII[e] siècle, à Gauthier, Sgr de Mirambeau, qui l'aurait léguée à Charles d'Albret de Castelmoron.

Sur le bord des marais on trouve un champ dénommé *Pampelune*. La tradition y place une ancienne ville de ce nom, et dont les ruines auraient servi à bâtir les villages voisins[3]. Nous ne connaissons aucun document historique qui justifie cette prétention

Il y a douze foires très-fréquentées à Saint-Bonnet et qui ont lieu le dernier lundi de chaque mois.

SAINT-CIERS-DU-TAILLON.

1308 hab. — 2181 hect.

Bureau de Perception embrassant les communes de Semoussac, Saint-Georges, Sainte-Ramée, Saint-Sorlin, Saint-Thomas et Saint-Ciers.

L'église de Saint-Ciers est dédiée à saint Cyriaque, diacre, martyrisé à Rome sous Maximien, et dont la fête se célèbre le 8 août. Anciennement le prieuré-cure de Saint-Ciers relevait de l'abbé de Saint-Etienne-de-Mortagne (ordre de Saint-Augustin)[4]. De forme régulière et affectant celle d'une croix latine à doubles croisillons, l'église qui nous occupe appartient, d'après nous, à la première phase ogivale. Toutefois, le portail est de construction moderne. La nef est couverte d'un plafond en bois, bas et disgracieux. Le chœur et l'abside, restaurés aux XIV[e] et XV[e] siècles, possèdent de belles voûtes à nervures; reposant sur d'élégantes et légères colonnes, celle qui sépare l'abside principale de celle de l'autel de gauche, dédié à la Sainte Vierge, étale, sous la forme d'un palmier, son arcature pleine de hardiesse. La chapelle de droite *dite d'Orignac*, est d'une plus petite dimension; sa voûte, reposant sur des colonnettes aux chapiteaux chargés de crosses végétales, ne manque point d'élégance et s'harmonise bien avec celle du clocher qui lui sert de chœur. Nous voyons que dès le milieu du XIV[e] siècle, Ithier d'Orignac, demandait à être inhumé à côté de sa mère, dans l'église de Saint-Ciers, vis-à-vis de la chapelle de la Sainte Vierge[5]; ce qui démontrerait qu'alors cette chapelle de N.-D. était à main droite comme cela devait être d'après les règles liturgiques. Nous estimons dès lors qu'il serait bien de transférer l'autel de la Sainte

1. Pouillés de 1402 et de 1648. — 2. *Hist. de sir Raoul, etc.* — 3. *Annuaire du départ.*, pour l'an 1814.
4. Pouillés de 1586 et de 1648. — 5. *Biogr. Saint.*

Vierge dans la chapelle dite d'*Orignac*, dont la construction si irréprochable sous le rapport de l'art, et dont le demi-jour mystérieux semble favoriser si bien l'élan de la prière et de la méditation des vertus de la plus humble, comme de la plus sublime des créatures sorties de la main de Dieu.

Il n'y aurait point, d'après nous, de nécessité absolue de mettre cette chapelle en communication par une arcade, avec l'abside principale, ce qui souvent nuit à deux cérémonies s'accomplissant à la fois à deux autels très-rapprochés; tandis qu'il y aurait un grave inconvénient, sous le rapport de l'art, comme sous celui de la solidité du clocher, à renverser cette chapelle qui lui sert d'arc-boutant, pour en bâtir une autre dont les murs neufs subiraient toujours un certain affaissement[1]. L'autel de gauche pourrait être dédié à saint Augustin, en souvenir des rapports avec l'ordre, au XVII[e] siècle, ou si on l'aimait mieux, au grand saint Joseph.

Le clocher, assez élevé et qui n'est dépourvu ni de majesté ni d'élégance, semble fort solide. Il est recouvert d'un toit obtus qui, vu son élévation, ne nuit pas à l'ensemble de cet édifice, remontant au XIV[e] siècle, et ne portant la trace d'aucune substruction; on pourrait croire qu'il avait été disposé pour recevoir une flèche.

La cloche, pesant 450 kilogrammes environ, a été coulée en 1833, elle a un son très-agréable.

L'église possède deux tableaux : un Crucifiement placé au grand autel et apporté par M. l'abbé Anfrun de l'île d'Oleron, plus une Annonciation.

HOSPICE.

A mi-chemin d'Orignac à Saint-Ciers, il existait autrefois un hospice pour les pauvres, bâti au XIV[e] siècle par Ithier d'Orignac, le même qui, ne pouvant faire le voyage de Terre-Sainte, disposait par son testament qu'un de ses héritiers le ferait à sa place, prenant de son bien tout ce qui serait nécessaire pour le voyage, et aux fins d'avoir indulgence plénière de *peine et de coulpe*, du souverain pontife; le même encore qui, par un sentiment d'humanité chrétienne, voulait qu'on s'abstint de tout déploiement de faste à ses funérailles[2]. Cet hospice n'existe plus, sa place est indiquée ou à peu près, par une croix en pierre[3] assez élancée, au fût cannelé et portant au croisillon un petit Christ également en pierre. La base de cette croix, à la forme carrée et sans ornements, porte l'inscription suivante :

Face du couchant.

O CRVX AVE SPES VNICA

1. Le dessous du clocher, servant alors de chœur à cette chapelle de N.-D., il serait bien, au moyen d'un système combiné de rouleaux, de renvoyer dans l'angle nord la corde de la cloche qui descend actuellement du milieu de la voûte.

2. V. *Biogr. Saint.* — 3. Id.

Face du midi.

FAICT LE 16 FEBVRIER 1651
PAR LORDRE DE Me I H P PRIEVR DE S CYERS
O VOS OES QVI TRANSITIS PER VIAM ATTEN

Face du levant.

DITE ET VIDETE SI EST DOLOR SIMILIS SICVT DOLOR MEVS
MSR DE BAVDOVERE MSR DE LESTAGE
MSR DE BEAVLIEVR

Quant à la face du nord, elle est chargée de cette inscription énigmatique qu'il serait bien difficile d'expliquer :

I. G. M. I. B. M. R. I. P. I. P. I. G. I. I. P. B. M. B.

Les caractères ont à peu près quatre centimètres de haut et semblent appartenir au XVIIe siècle. Chaque lettre est séparée par un petit triangle, jeté sans direction régulière et que nous avons remplacé par un point.

NOTABILITÉS LOCALES.

Guillaume Patoureau, prêtre régulier, de la congrégation de chancelade, était curé de Saint-Ciers au moment de la Révolution. Il fut interné sur les vaisseaux-prisons en rade de l'île d'Aix, où il mourut confesseur de la foi, en 1794[1].

Pierre Boyveau-Laffecteur naquit à Saint-Ciers. Ce médecin jouit d'une célébrité universelle, grâce à un remède dont il est l'inventeur. Il a publié quelques ouvrages de médecine. Le docteur Boyveau est mort à Paris, sa résidence habituelle, en 1812[2].

Jean-Gabriel Lacroix fut un de ces audacieux corsaires que la République française arma et lança contre la marine anglaise. Il était né à Saint-Ciers, en 1769. Il mourut à Saint-Domingue, en 1813[3].

CHATEAU D'ORIGNAC.

Au N. de Saint-Ciers, sur le chemin de Saint-Antoine, se voit le château d'Orignac qui, rebâti à la moderne par M. A. de Saint-Légier, vers 1840, constitue au milieu d'avenues, de bosquets et de jardins, une habitation des plus

1. V. *Biogr. Saint.* — 2. Id. — 3. Id.

agréables. Son possesseur est entouré des ombrages créés par ses mains, et on peut lui appliquer à juste titre ces vers du chantre *des jardins* :

> Bienheureux qui jouit d'un bois formé par l'âge,
> Mais plus heureux celui qui créa son bocage,
> Ces arbres dont le temps prépare la beauté,
> Il dit, comme Cyrus, c'est moi qui les plantai...
> De leurs premiers printemps il goûta les délices,
> De leur premier bouton il bénit les prémices.

Ce château a succédé à un vieux *castrum* du moyen-âge bâti par les Lefourestier d'Orignac, dans la famille desquels entra, en 1578, René de Saint-Légier de Boisrond par son mariage avec Marie Lefourestier.

ANCIENS SEIGNEURS D'ORIGNAC.

Ithier d'Orignac testa, en 1342. Sa famille possédait ce fief dès 1200 et on suppose qu'elle formait une branche de celle de Mirambeau. C'est Ithier qui bâtit un hospice pour les pauvres à mi-chemin d'Orignac à Saint-Ciers[1].

En 1398, dénombrement de la seigneurie d'Orignac, rendu par Denis Lefourestier, à noble et puissant Jehan de Clermont, vicomte d'Aunay, Sgr de Mirambel, de Cosnac, etc.

1434-1467. Yvon Lefourestier, Sgr d'Orignac, était écuyer du roi Charles VII, suivant lettres-patentes données à Poitiers le 26 janvier 1434. (Nous ignorons si François d'Orignac, abbé de Saint-Serge en Anjou, de 1466 à 1483, appartenait à cette famille. V. *Revue de l'Anjou*, tome Ier page 135.)

CO-SEIGNEURS D'ORIGNAC.

1480-1513. Chardon Lefourestier, écuyer, rend hommage au Sgr de Cosnac, en 1513, pour la terre d'Orignac. Ce fut lui qui fit rebâtir le château sur la fin du XVe siècle.

Jean Lefourestier, fils de Chardon, — 1505.

1507-1516. Loys Lefourestier écuyer Sgr d'Orignac.

1537. François Lefourestier, écuyer, Sgr d'Orignac, en partie, et de *Bau-*

Colas d'Izave, Sgr de *Seuignac*, près Pons, paraît co-seigneur d'Orignac dans l'hommage rendu par Chardon Lefourestier, en 1513.

Colas d'Izave avait acheté de Loys Lefourestier, 4 journaux de terre et des rentes au fief de la *Valadière*, dont il possédait une partie dès 1501.

En 1514, Colas d'Izave, se dit Sgr d'Orignac en partie. L'année précédente il avait porté, devant le par-

1. V. *Biogr. Saint.*

doire, marié à Catherine de Vidaut, acheta les fiefs de *Lussac* et de *Saulges*, en 1530.

1553. Jean Lefourestier, Sgr d'Orignac en partie, marié à Jeanne de Saint Martin.

Armes : la famille Lefourestier portait d'argent au lion de gueules, couronné d'or.

lement de Bordeaux, une action en partage contre Chardon Lefourestier. La moitié qui échut par suite, à Izave, fut tenue en parage, et sauf le droit d'hommage, comme par le passé, au Sgr de Cosnac.

1547. Jules de Beaumont, Sgr de Rioux, du Pin, d'Orignac, en partie, et par suite de son mariage avec Renée d'Izave.

1560. Jacques de Beaumont, Sgr de la *Garillère*, fils de Jean, épousa Françoise d'Izave, dame d'Orignac.

Saint-Légier (René II de), écuyer, Sgr de Boisrond, Nion, épousa, en 1578, au prêche calviniste, Marie Lefourestier, dame d'Orignac et de Lussac, fille de Jean Lefourestier et de Jeanne de Saint-Martin. Engagé dans les rangs tumultueux de la réforme, il fit les guerres de religion et assista au siége de Jonzac de 1570. Il fut tué au siége de Brouage en 1585[1]. René avait testé cette même année, en faveur de son fils à naître. Sa fille se remaria avec Henri de Locerrois, Sgr de *Chambellin;* puis, en troisièmes noces, avec Claude Marin, écuyer, Sgr de la Vigerie et de Saint-Pallais-sur-Mer, en partie. [V. Consac.]

Saint-Légier (René III de) dit Lefourestier, chevalier, Sgr de Boisrond, de Nion, d'Orignac, de la *Combe*, etc., gouverneur de Pons, né en 1585, était, en 1596, sous la tutelle de Péronne de Pradel, son ayeule. Il se maria avec Louise de Blois, de Roussillon. Il promit et jura, en 1622, devant Raimond de Montaigne, Sgr de Courbiac, La Vallée, et conseiller d'état, lieutenant-général de la sénéchaussée de Saintonge au siége présidial de Saintes, *de vivre et mourir dans la fidélité et obéissance de son roi, désavoua toutes les délibérations et résolutions* (calvinistes) *prises tant en assemblée de la Rochelle, qu'ailleurs, sans la permission de S. M., promettant de n'adhérer directement ni indirectement à aucune de ces délibérations passées ni à venir*[2].

Saint-Légier (René IV de) dit Lefourestier, chevalier, Sgr de Boisrond, d'Orignac, de Nion, du Petit-Fort, de Charrière, en Poitou, marié 1° en 1648, avec Marie de Guip, 2° avec Madeleine de Barrière.

Saint-Légier (René V de) dit *Fine plume*, fils du précédent, et de Madeleine de Barrière, chevalier, Sgr de Boisrond, Orignac, Nion, Coubreau, etc., épousa, en 1676, Bénigne de Nossay, fille de messire François de Nossay, Sgr de la Forge, le Rail, etc., et de dame Bénigne de Saint-Gelais de Lusignan. Il embrassa l'état militaire et abandonna définitivement l'hérésie, pour revenir à la religion de ses pères, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il était

1. *Mém. Hist.* d'A. d'Aubigné, et *Hist. de Saint.*

2. Voilà qui explique bien ce qu'était le calvinisme dès son origine.

décédé avant 1699. Il composa quelques vers de circonstance et laissa des mémoires historiques contemporains, 2 volumes in-4°, manuscrits, dont un n'a pas été retrouvé par les héritiers[1].

Sa veuve rendit hommage au roi, en 1702, pour sa terre de Nion ou la Charrière.

Saint-Légier (Auguste de), chevalier, Sgr d'Orignac, de Nion, la Valadière, les Vinsons, etc., rendit hommage, en 1728, au duc de Richelieu, comte de Cosnac, pour le fief d'Orignac. Il avait épousé, en 1716, Anne Chevalier.

Son frère, Hector de Boisrond, a formé la branche établie à Portsmouth, en Angleterre.

Saint-Légier de Boisrond (Jean-Auguste de), Sgr d'Orignac, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien lieutenant des vaisseaux du roi, né en 1717, fit hommage au maréchal duc de Richelieu, comte de Cosnac, des terres d'Orignac, la Valadière et Vinsons, en 1764; il avait épousé, en 1752, demoiselle Marie-Anne Boullanger. Son frère, Abraham-Auguste, se distingua dans les guerres de la première moitié du XVIII[e] siècle.

Saint-Légier (Jean-Auguste II de), écuyer, Sgr d'Orignac, né en 1753, page de S. A. le comte de Clermont, sous-lieutenant au régiment d'Enghien, marié à Marie-Marthe de Laporte.

Saint-Légier (René-Elie-Auguste de), né à Orignac, le 20 octobre 1782, chevalier de la légion-d'honneur, député de l'arrondissement de Jonzac, de 1820 à 1829, directeur du grand syndicat des marais de Brouage et de Saint-Jean-d'Angle, assista, comme député, au sacre de Charles X; il est mort à Saintes, en 1852. Il avait épousé, vers 1803, demoiselle Bénigne Yvonnet.

Saint-Légier (Grégoire-Auguste de), né *au Bouil*, en 1806, officier de dragons dans la garde-royale, démissionnaire en 1830, membre du conseil général de la Charente-Inférieure, marié, en 1833, à demoiselle Marie-Hubertine-Alix Herbout.

Les Saint-Légier d'Orignac, originaires de la Bourgogne, sont établis depuis plus de trois siècles dans la Saintonge, leurs armes sont de gueules à une croix d'argent cantonnée de quatre fleur de lis d'or. [V. *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, 1748.]

LA CROIX.

La Noblesse de Saintes et d'Aunis, etc.[2], cite Charles-François-Ferdinand du Pont du Chambon, demeurant à Saint-Ciers-du-Taillon, capitaine au régiment de Foix, infanterie, chevalier de Saint-Louis, qui vota à Saintes, en 1789, pour l'élection des Etats-généraux, et à l'occasion de son fief de La Croix, dont nous ignorons le site. — Armes : d'argent, à quatre chevrons de gueules.

1. V. *Biogr. Saint.* — 2. In-8°, 1861, Paris, Dumoulin.

BAUDOIRE.

1° François Lefourestier, Sgr de Baudoire, en Saint-Ciers-de-Cosnac, marié à Catherine de Vidaut, 1537.

2° François Lefourestier, marié à Nolette Vinson.

3° Charles Lefourestier, marié 1° à Claude Goulard ; 2° à Izabeau Bruneau.

4° François Lefourestier, marié à Sara Filleul.

5° Charles Lefourestier, marié à Suzanne de Bremond d'Ars.

6° François Lefourestier, marié à Louise Allard.

7° François Lefourestier, marié 1° à Renée Peuple, 2° à Marthe Dulaux.

8° Briand Lefourestier, marié à Renée Filleul; il était aussi, en 1688, possesseur du logis de Létage.

Armes : d'argent à un lion rampant de gueules, armé, couronné et lampassé de même.

En 1789, Anne-Charlotte Lefourestier de Balzac, épouse de M. Charles Crespin de La Chabosselais, possédait le fief de Baudoire.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Me Lys, notaire, reçu en 1841, a les papiers de :

Mes Gallut, notaire à Saint-Ciers	1806 à 1809
Begaud, Id.	1833 à 1837
Marquiseau, Id.	1837 à 1841

Saint-Ciers est arrosé par le *Taillon*, qui, après avoir traversé les communes de Sainte-Ramée et Saint-Dizant-du-Gua, vient se jeter dans la Gironde.

Les foires de Saint-Ciers, qui se tiennent le troisième mardi de chaque mois, ont une certaine importance, durant la saison d'été, pour le commerce du gros bétail. Il s'y vend, en toute saison, une grande quantité de porcs gras et maigres.

CONSAC.

527 hab. — 895 hect.

L'Eglise de Consac, composée de deux rectangles, est dédiée à saint Pierre, prince des apôtres. Nous l'avons trouvée dans un état de vétusté et de dégradation tel que nous regardons comme bien difficile sa conservation, même durant quelques années. A gauche est un autel en bois doré ; à droite est celui de la bienheureuse Vierge Marie. Les deux absides sont voûtées en

pierre, avec nervures dans le style ogival du XV[e] siècle, les deux travées consacrées à la chapelle de N.-D., reposent sur six consoles ou scabellons cylindriques, allongés jusqu'à 2 mètres de terre, et se terminent en culs de lampes, aux sculptures variées et différentes pour chaque pièce. Dans le mur nord est une petite porte très-basse, par laquelle les anciens seigneurs pénétraient dans cette partie de l'édifice qui leur était réservée, et qu'ils pa.saient pour avoir rebâtie. Ce même mur présente à l'extérieur, les restes d'une litre funèbre, avec écusson peint à l'huile, mais que le temps a rendu indéchiffrable. L'abside de la nef principale est voûtée dans le même style que la précédente, avec fenêtre ornée de rinceaux prismatiques portés par deux meneaux, actuellement enchassés dans une maçonnerie malencontreuse. Le chœur de cette même nef est surmonté d'un clocher carré, assez élevé, couvert d'un toit obtus, et élégamment décoré d'une trentaine de colonnes du XIII[e] siècle, aux chapiteaux ornés, dont quatre principales, aux quatre angles, marquent les quatre points cardinaux. La voûte du clocher présente à son intrados, une coupole octogone, qui ne manque point d'une certaine élégance, et qui repose sur des groupes de colonnes et de pilastres alternant, dont les chapiteaux sont chargés d'entrelacs, de dents de scie, de volutes, de fleurons épanouis, de feuilles, etc., quant au reste des deux nefs, repris postérieurement, il est couvert d'un plafond en charpente. Les deux portes principales, refaites il y a moins d'un siècle, sont dépourvues de caractère architectural, bien que l'ouvrier ait construit une sorte de damier au-dessus de la grande porte. La porte latérale est surmontée d'une imposte avec tour d'équerre ; par dessous se voient les bustes, grossièrement sculptés, du Sgr du lieu et de sa dame, restaurateurs de la chapelle, dit-on, et entre eux deux, un écusson fruste, environné d'une couronne de lauriers.

La cloche, qui pèse environ 300 kilogrammes, a succédé à une plus forte, de 400 kilogrammes environ, qui avait été fondue à Consac, en 1770, et que l'on avait dit-on, brisée dans la Révolution, en sonnant le tocsin. La cloche actuelle porte l'inscription suivante :

EN 1810

PARIN ET MARAINE DE LA CLOCHE DE SAINT PIERRE DE CONSAC

MR PIERRE DRILLEAU ET MDE JEANNE TEMPLIER

MR CHARLE BARRAUD MAIRE DUPONT ADJOINT

BEAILLARGE STIN PROSPER MUTEL F

Le curé seul avait été oublié dans cette nomenclature, mais la paroisse n'en avait probablement point alors.

L'église de Consac étale plusieurs tableaux : un Crucifiement, une Annon-

ciation, un Sacré-cœur de Jésus et de Marie, une Résurrection de Lazare par N.-S.

On remarque, à côté de la porte, un bénitier en pierre qui a été creusé dans une clef de voûte ornée, du XVe siècle, et renversée la tête en bas. Un testament fait en 1699, par Angélique de Guinanson, démontre qu'il existait alors, dans cette paroisse, une maison de religieux carmes relevant de celle de Jonzac[1].

Anciennement le prieuré de Consac, sous le patronage de saint Jacques, relevait de l'abbaye de Cluny[2], on y célèbre, chaque année, une frérie le jour de la Saint-Michel (29 septembe).

L'ancien château de Consac, placé à deux cents pas au S.-E. de l'église, a été remplacé par une maison de campagne moderne, appartenant aujourd'hui à M. Bonniot, de Cognac. [V. Courpignac.] Autrefois, ce château avait appartenu à la maison Arnoul de Nieul-le-Virouil, puis il passa à la famille de Blénac, qui possédait aussi le fief de *Fontaine* en la même paroisse; cette dernière terre a été acquise, en 1857, par M. le comte de Saint-Legier; nous en parlerons plus loin.

En 1752, Renaud de Courbon de Blénac, était Sgr de Consac, Fontaine, Champdolent, Courcoury, etc., chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, et capitaine de cavalerie. Il avait épousé Marie-Thérèse Poute de Nieuil, héritière de messire Claude Arnoul de La Salle, son ayeul. — Armes : d'azur à trois boucles d'or, l'ardillon en pal.

La maison de Courbon avait été représentée à la septième croisade, où se trouvait Saint-Louis, par Guillaume de Courbon, dont on voit les armes au musée de Versailles[3].

FONTAINE.

C'est un des points les plus élevés et les plus pittoresques du pays. M. Anatole du Boulet de La Boissière, marié avec Mademoiselle Marie de Saint-Légier, a bâti sur ce sommet, en 1858, un élégant castel, qui confine presque à la route départementale de Cozes à Mirambeau.

Nous n'avons pu, en 1860, retrouver les traces de l'habitation de Claude Marin, écuyer du XVIe siècle[4]. [V. Lefourestier, de Saint-Ciers-du-Taillon.] Mais nous donnons ici l'inscription d'une colonne milliaire, découverte dans les ruines de son logis, et relevée, au XVIIIe siècle, par l'abbé Brottier, savant antiquaire. Il l'a fait précéder de l'annotation suivante : *In ædibus nobilis Claudii Marini equitis, apud Xantones, parochia de Consac, stat hæc columna lapidea :*

1. V. Agudelle, au canton de Jonzac. — 2. Pouillé de 1648.

3. *Nobl. de Fr. aux croisades*, p. 253.

4. C'est peut-être le hameau dit fief-de-Consac. Marin de Saint-Pallais-sur-Mer portait de gueules, au lion d'argent, lampassé et armé de sable.

IMP. C.	IMPERATORI CÆSARI [DIV]	L'interprétation ci-contre est proposée par Bourignon qui, en torturant et étendant le texte de l'inscription, l'applique à Antonin le pieux, en l'an 140 de notre ère, tandis qu'elle serait, d'après nous, dédiée à Adrien lui-même.
HADRI.	ADRIANO [FILIO]	
TRAIAN.	TRAIANI	
NEPOTI. E.	NEPOTI [NER.]	
PRONEPO.	PRONEPOTI	
HADRIANO.	ADRIANO [ANTONINO]	
AVG. PRO. PC.	AUGUSTO PIO P.M.	
TR. POT. I.	TR POT [III] [COS III P.P.]	V. p. 48 des *Recherches topogr.* et *Histor.* de Bourignon, in-4°.
MED.	MEDIOLANUM	

Nous proposons de lire cette inscription ainsi qu'il suit :

IMPERATORI CÆSARI
ADRIANO
TRAJANI
NEPOTI[1] EJUSDEM
PRONEPOTI [2]
ADRIANO
AUGUSTO PROVIDENTE PAULUS CURSOR
TRIBUNUS[3] POTITUS ITINERIS
MEDIOLANENSIS

M. Lesson[4] dit que Consac [*Consacum*], a été une villa romaine, cotoyée par la voie militaire de Cubzac à Saintes. Dans le ruisseau dit *Pont de Veye* ou *Veille*, il reconnaît, sans peine, le pont de cette antique voie. On y trouvait l'embranchement de la voie militaire, n° 6, venant de Montendre et de Marcillac, et passant au Petit-Niort[5].

RULLON.

Arnaud de Ruchaud, Sgr de Rullon, marié à Jeanne Seguin.
Georges de Ruchaux, marié à Jeanne Blanc.
François de Ruchaux, marié à Marie Adjousté.
Georges de Ruchaux, marié à Claude de Boyes.
René de Ruchaux.
Armes : d'azur à trois ruches d'or, 2, 1[6].

LA BERGERIE.

Ce hameau, placé à l'extrémité E. de la commune, et sur le bord de la route

1. Il était déjà neveu de Trajan.
2. Il devint son petit-neveu en épousant Julia Sabina, sa petite-nièce. — 3. Tribun militaire.
4. *Hist. et lég. des marches de la Saint.*, p. 293. — 5. Carte de M. l'abbé Lacurie. — 6. *Nobil.*, Fromy.

impériale de Saintes à Blaye, renferme encore aujourd'hui une ancienne chapelle délabrée, dite de Saint-Lazare, paraissant appartenir, par son genre d'architecture, à la phase du XII[e] siècle; elle se rattachait sans doute autrefois à une *Maladrerie*[1]. Aujourd'hui elle est employée à des usages tout à fait profanes.

COURPIGNAC.

638 hab. — 1,459 hect.

On y voit une église romane, assez complétement isolée, dépourvue des ornements d'architecture ordinaires, et dédiée à saint Pierre, prince des apôtres; cette église a été considérablement agrandie et réparée, en 1860 et 1861, par M. l'abbé Gurlach, curé de Salignac, dont elle est l'annexe depuis 1801[2].

Courpignac est arrosé par les ruisseaux du *Bondon* et de *Font-Marguerite*[3], et il était autrefois traversé par le grand chemin de Jonzac à Blaye[4], ce qui le mettait en évidence. Il en est fait mention dans nos guerres de religion: en 1580, d'Aubigné songeant à s'emparer de Blaye, fit camper sa troupe à Courpignac, mais quelques hommes du pays ayant pris les devant, donnèrent l'alarme à la ville de Blaye. D'Aubigné échoua dans son entreprise. Les deux Boisrond [V. Saint-Légier de Saint-Ciers], figuraient dans la cavalerie huguenote[5].

Cette bourgade a acquis une certaine célébrité, par le souvenir que lui ont payé Chapelle et Bachaumont, dans leur voyage aux Pyrénées[6]; voici leur récit: .... « Nous nous détournâmes un peu de notre chemin, pour aller ren-
« dre tous ensemble nos devoirs à M. le Marquis de Jonzac, — Léon de Sainte-
« Maure — un compliment de part et d'autre décida la visite, et de toutes les
« offres qu'il nous fit, nous n'acceptâmes que des perdreaux et du pain tendre.
« Cette provision nous fut assez nécessaire comme vous allez voir:

« Car, entre Blayes et Jonzac,
« On ne trouve que *Croupignac*;
« Le Croupignac est très funeste,
« Car le Croupignac est un lieu

1. Note de M. l'abbé Rullier.
2. Note de M. l'abbé Boutet. — 3. *Stat. du dép.*, p. 276.
4. Ancienne voie militaire n° 15, de Blaye à Ebéon par Jonzac. [V. *Notice sur le pays des Santons.*]
5. *Hist. univ.* et *Hist. de Saint.*, t. V.
6. Ce qui donna lieu à cet ouvrage, ce fut le transport pour cause de santé, du poète Luillier dit Chapelle, aux eaux d'*Encausse*, au pied des Pyrénées, en septembre 1656. Bachaumont, son ami, l'y accompagnait. [V. Notice pour l'édition de 1854, par M. T. Latour.

« Où six mourants faisaient le reste
« De cinq ou six cents que la peste
« Avait envoyés devant Dieu ;
« Et ces six mourants s'étaient mis
« Tous six dans un même logis ;
« Un septième, soi-disant prêtre,
« Plus pestiféré que les six,
« Les confessait par la fenêtre,
« De peur, disait-il, d'être pris
« D'un mal si fâcheux et si traître. »

Ce lieu, si dangereux et si misérable, fut traversé brusquement, et n'espérant ou n'osant pas aborder d'autre village, les voyageurs se résolurent à manger sur l'herbe, les perdreaux et le pain tendre de M. de Jonzac. [V. pages 57 et 58 de l'édition nouvellement publiée par Jannet, 1854, in-18[1].]

Courpignac possédait très-anciennement un château, appartenant aux Harpedane de Belleville, dont il ne reste plus qu'un puits très-large, auquel communique un souterrain fermé jadis par une porte en fer[2].

Jean-François-Guy de Belleville, écuyer, Sr *du Pinier*, paroisse de Courpignac et de Salignac, né en 1730, avait été marié, en 1761, à Marie Staff de Saint-Albert.

Armes : Gironné de vair et de gueules de dix pièces.

Marc-Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire, écuyer, Sr du Pinier et de *la Bruyère*, près Montendre, avait épousé, en 1780, Marie de Belleville, dame du Pinier ; il mourut à Quiberon.

Son second fils, Charles-Alexandre de Beaupoil de Saint-Aulaire, ancien capitaine d'infanterie, avait été marié à Anne Ranson ; il est décédé au Pinier, vers 1850.

Marie-Théodore de Belleville, arrière petit-fils de Jean-François, habite présentement le château de Saint-Germain-de-Luzignan, et a épousé, en 1848, Jeanne-Louise-Marie-Elisabeth d'Arche-Pessan.

LES ESSARTS.

Cette terre a donné son nom à la famille Bonniot : Izaac Bonniot, Sgr des

1. Les éditeurs de 1714 et de 1732 avaient, par inadvertance, imprimé en tête de cet ouvrage le nom de *La Chapelle*, auteur de pièces dramatiques, au lieu de Chapelle. — Notice citée, p. 43. — C'est probablement ce qui a induit en erreur l'auteur de la *Statist. du départ.* [Vo. Courpignac.]

2. Filleau Saint-Hilaire, *Ann. du départ.*, 1814, p. 277, et *Stat. du départ.*

Essards, et Siméon, son frère, dont les armes étaient d'azur à un chevron d'or, deux merlettes becquées et pattées de même, en chef, et un lion rampant, de même, en pointe.

SAINT-DIZANT-DU-BOIS.

283 hab. — 416 hect.

Encore une paroisse sous l'invocation d'un saint évêque de Saintes au VIIe siècle : saint Dizant, Dizans ou Dizeins — Decentius — honoré en Auvergne d'après Giry[1], et dont la fête a lieu le 25 de juin. Cependant, un registre local, du milieu du XVIIIe siècle, désignant saint Dizant, évêque et confesseur, comme le patron de cette paroisse, en fixe la fête au 13 de novembre. Le même registre donne ainsi le titre de cette paroisse en latin du moyen-âge : *Parochia Sancti Desantii de Bosco*[2]. Saint-Dizant n'est plus qu'une annexe de la paroisse de Consac, bien qu'elle soit desservie temporairement par le curé du Petit-Niort. L'église, longue de 19 mètres et large de 6 mètres 20, en-œuvre, et orientée du S.-O. au N.-O., remonte à l'époque romane. On retrouve bien, en effet, un certain caractère roman dans le corps entier de l'édifice : rangée d'énormes dents de scie à l'archivolte du portail, colonnes cylindriques de chaque côté de la porte, deux longues fenêtres très-étroites et cintrées, au fond d'une abside rectangulaire, mais pourtant les murs bâtis en grand appareil, dépourvus de colonnes à l'intérieur et marquant les trois travées de la nef, la présence de maigres contreforts à l'extérieur, ferait croire à une restauration postérieure de l'édifice. Quant au clocher, solidement bâti et avec l'art distingué du XVe siècle, il accuse bien certainement la phase ogivale tertiaire, et présente une forme très-élégante, surtout vu à une certaine distance ; il reproduit en petit celui de Saint-Eutrope de Saintes[3]. C'est une des rares flèches de la Saintonge. Ses galeries ne sont bordées de main-courantes en pierre et à jour, que sur trois faces ; le dessin en est bon et élégant, aux contours gracieux et flamboyants de l'époque ; la flèche du clocher est ornée de crosses végétales sur ses angles et terminée par un petit panache arrondi, nouvellement ajouté au sommet qui avait été tronqué. Les quatre clochetons reliés au clocher par quatre arcs-boutants en pierre, ornés de nervures prismatiques, sont généralement tronqués ou mal repris.

L'escalier qui monte aux galeries est rompu en partie. Le clocher a été bâti sur une chapelle latérale, au couchant de l'église, et dont la voûte ogivale à nervures, accuse la même époque[4]. Une date à moitié lisible, placée à la clef de

1. *Vie des Saints*, 1860, IVe vol., table hagiogr.
2. Note recueillie dans l'excursion du 26 août 1862.
3. Le clocher de Saint-Dizant peut avoir 25 mètres d'élévation. Nous comptons en donner le dessin qui fera mieux juger de l'effet du monument.
4. La porte du clocher, ouvrant dans cette chapelle, a été refaite en 1604, et porte cette date.

voûte : ... 81, et que nous supposons être 1481, doit donner l'âge exact du clocher. Cette chapelle est dédiée à N.-D., et possède une fenêtre ogivale géminée. La même phase a pourvu le sanctuaire d'une voûte ogivale en pierre, à nervures. Pour la nef, elle n'est recouverte que par la charpente qui se trouve en contrebas de plus d'un mètre de l'arc triomphal donnant accès dans le sanctuaire. Cette charpente a été complétement dissimulée au moyen d'un plafond en plâtre, ayant la forme d'anse à panier. Les habitants viennent de s'imposer généreusement dans ce but.

Il y a moins de vingt ans qu'on fit murer les deux longues fenêtres du fond de l'abside, pour appliquer ensuite sur la muraille une sorte de peinture à fresques. On y plaça alors un autel ogival très-élancé, acheté à Bordeaux.

Deux litres funèbres superposées apparaissent encore sur les murs de l'église. Les armoiries des anciens Sgrs de Saint-Dizant avaient été sculptées sur un pilier du clocher, et dans la chapelle qui se voit au-dessous ; elles ont été martelées durant la Révolution, et sont présentement méconnaissables.

On remarque, appendue au mur de l'église, une grande toile figurant le crucifiement de N.-S. Au pied de la croix et à côté des saintes femmes, se voient saint Brice, patron actuel de l'église, évêque de Tours au Ve siècle, revêtu de ses habits épiscopaux, et saint Clair, revêtu de l'aube et coiffé de la mitre, mais n'ayant pas la chape. Saint Clair est honoré dans la paroisse ; la frérie qu'on y observe chaque année, le 1er juin, témoigne d'une ancienne dévotion à ce saint.

L'église de Saint-Dizant possède un très-joli calice en argent, repoussé et ciselé, avec pied à jour. Il porte à l'intérieur du pied cette inscription :

IACQVES GAIGNE PRESTRE 1669.

Cette église est encore entourée de son cimetière, selon l'antique et religieux usage. On y remarque une croix en pierre, montée sur un petit calvaire circulaire de deux marches. Le fût de la croix est orné de quatre coquilles en limaçon sur chaque angle. Le bas, de forme carrée, est orné de feuilles de fougères au levant, entrelacs au couchant, fleurs épanouies au nord et une croix en bosse au midi.

Voici l'inscription de la cloche, dont le poids est d'environ 250 kilogrammes :

A
† I H S M LAN M CINQ C XX VII[1] ON MOYS DE NOVEMBRE
IAY ESTE FAICTE POVR LA PAROISSE DE SAINCT DIZANT DV BOYS
G GAILLART ECVIER SIGNEVR C M DE LALANDE.

1. M. l'abbé Rainguet a cru lire : M V C X L VIII (1548.)

Les caractères sont à peu près semblables à ceux qui existent sur la cloche de Saint-Simon, et ont de 26 à 27 millimètres de longueur.

Les registres de l'état religieux de la paroisse remontent à l'an 1708.

On remarque sur ces registres les noms des familles Héard, Chotard et Lebois, qui ont occupé à Saint-Dizant des emplois publics : notaires et procureurs. Ces familles y sont à peu près éteintes. Celle des Lebois est toutefois représentée par un descendant qui occupe la mairie.

Il y avait à Saint-Dizant un vieux château-fort, avec donjon [1], accompagné de cinq tourelles[2], et placé devant la porte de l'église, dont un chemin le séparait. Ses dernières traces ont été effacées il y a moins de quinze ans. Les pierres *fuséiformes* qui ornaient la rampe de l'escalier d'honneur et la terrasse conduisant à la porte du château, sont placées actuellement sur le bord de la rue au couchant, et servent de clôture à la cour, où se voit encore une fuie ronde et un bâtiment de servitude ayant appartenu au château. Ce manoir était possédé, dès le XVI[e] siècle, par la famille Gaillard de Laleu, paroisse d'Asnières, près Saint-Jean-d'Angély.

I. Jean Gaillard, écuyer, Sgr de Laleu, du fief-Gaillard, du Brandart, etc., marié, en 1490, à Marie du Peyron ou de Ferron.

II. Guy Gaillard, Sgr de Laleu, Saint-Dizant, marié, en 1520, à Françoise de Blois.

III. Guillaume Gaillard épousa, en 1547, Léone de Pompadour.

IV. Lancelot Gaillard, marié à Jacquette de Lisle, en 1570.

V. Gabriel Gaillard, écuyer, fut marié à Marie Galaye.

VI. Lancelot Gaillard, écuyer, épousa Sylvie de Cumont, et vivait encore en 1667.

VII. François Gaillard, fut marié à Suzanne Poussard du Vigean. En 1693, un M. de Ferron, se disait Sgr de Saint-Dizant, par indivis peut-être avec la famille Gaillard, alliée dans le principe, aux Ferron.

VIII. Henri Gaillard, épousa Marguerite d'Ocquoy.

Armes : d'argent, coupé d'azur, aux trois bandes de gueules, abaissé d'un chevron d'or. [Guillonnet-Merville.]

Au moment de la Révolution, ce manoir appartenait au marquis de Nieuil; ses descendants l'ont vendu depuis.

SAINT-GEORGES-DES-AGOUTS.

675 hab. — 631 hect.

L'église de cette ancienne paroisse, dédiée à saint Georges, martyr du IV[e]

1. Lesson, *Hist. des mar. de la Saint.*, p. 293.
2. Filleau Saint-Hilaire, *Ann. de la Char.-Inf.*, 1814.

siècle, dont la fête se célèbre le 23 avril, et pour lequel nos pères, dans le moyen-âge, eurent une vénération singulière, est bâtie dans le style roman du XI[e] siècle. Sous cette église il existe une crypte offrant, dans le sous-sol, cette particularité qu'on y rencontre des excavations, sortes de retraites ou refuges pour plusieurs personnes. Il s'y trouve des couloirs aboutissant à des pièces principales, et ayant quelque analogie avec les catacombes de Rome, décrites par les auteurs, sauf la différence de surface. La cure était à la présentation du prieur de Saint-Thomas [1].

La cloche, pesant environ 300 kilogrammes, porte l'inscription suivante, dont chaque mot à peu près est intercallé d'une fleur de lis:

IN HORE SANTE TRINITATIS AMEN

SA MA SE GEORGY ET ALII SI ET SE ORATE PRO NOBIS 1594

A ESTE FTE LA PRETE ET SVNT FABRIQVERS E MARTIN I POYRIER

ET A ESTE PERREIN M P CHARRON ET MERRINE

BARBERA F P M P CØLLON B CONSTENTIN

Nous proposons de lire ainsi cette inscription : *In honore sanctæ trinitatis, Amen. Sancta Maria, Sancte Georgi et alii Sancti et Sanctæ orate pro nobis.* 1594. *A été faite la présente et sont fabriciens E. Martin J. Poirier, et a été parrain M. P. Charron et marraine Barbera, femme Poirier, M. P. Collon, B. Constantin.*

Les actes de l'état religieux de la paroisse remontent à 1692.

Il y avait dans la même circonscription, deux gentilhommières : celle de Saint-Georges et celle de Chanteloup.

MANOIR DE CHANTELOUP.

Ce fief devait hommage-lige au roi, en raison de son château de Saintes et suivant l'aveu du 26 août 1786.

Geoffroy de Belleville, Sgr de Chanteloup en 1666, épousa Eléonore de Filieus ou Filleul.

Alexis de Belleville, écuyer, fut marié 1° à Anne Guenon — 2° à Marie-Jeanne de Glénisson-du-Colombier.

1752. Jean de Belleville, écuyer, S[r] de Chanteloup, épousa Marguerite Bizeux.

Celle-ci se remaria, en 1779, à Gabriel Priqué de Guippeville qui, en 1789, vota à l'assemblée de la noblesse à Saintes, pour son fief de Chanteloup.

Son fils, Pierre Priqué de Guippeville, épousa, en 1802, Jeanne-Adélaïde de Larrard. Ils habitent encore présentement Chanteloup (1860.)

1. Pouillé de 1586.

Armes : d'azur au chevron d'or, deux croissants d'argent en chef, une pensée de même, feuillée de sinople en pointe. [V. Périssac en Saint-Germain-du-Seudre.]

SAINT-HILAIRE-DU-BOIS.

267 hab. — 748 hect.

L'église est dédiée au grand saint Hilaire, docteur et évêque de Poitiers au IVe siècle, dont la fête se célèbre le 14 de janvier. Son portail, accompagné de deux fausses portes, est peu orné ; il présente deux archivoltes avec dents de scie. Il est du style roman de la dernière phase. L'abside a été réparée au XVe siècle, et pourvue, ainsi que le sanctuaire, d'une voûte ogivale et d'une fenêtre placée au fond de l'abside, appartenant au même style. Dans le chœur, et à droite, se montre une arcade qui indiquait probablement une antique sépulture. Le clocher, élevé sur le transept, se compose d'une tour carrée à toit obtus, laissant apercevoir dans l'église une voûte en berceau, portée par deux ordres superposés : l'inférieur a deux arcades à plein-cintre, le supérieur en a trois de même forme[1].

La cloche, qui ne pèse que 85 kilogrammes, a été fondue en 1817, par J. Cornevin, et bénite sous le nom de Marie — Firmin Birolleau a été parrain, et Marie Belloteau, marraine.

La cure, placée au S. de l'église et y contiguë, n'a pas été aliénée durant la Révolution[2].

Dans la propriété de *Chez le Comte*, appartenant présentement à M. l'abbé Clément, curé de Jonzac, on a trouvé récemment une tuile portant ces lignes : « Dieu soit loué : Faict par frère Dominique Dugouyon relligieux de l'ordre » de Presmontré en l'abbaye de Plène Selve, 1636. »

Cette tuile a-t-elle dépendu primitivement des bâtiments de l'abbaye ou provenait-elle d'une fabrique établie dans cette communauté, au XVIIe siècle ; c'est ce que nous ignorons.

ANCIENS SEIGNEURS DE SAINT-HILAIRE.

I. Jean Arnoul, baron de Courgy en Brie, Sgr de Saint-Hilaire, de Saint-Simon-de-Bordes et de Vignolles, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fut enseigne d'une compagnie de cent hommes d'armes. Sa sœur, Marguerite Arnoul, fut mère de Girard du Haillan, né à Bordeaux, en 1535, historiographe du roi Charles IX, et à qui l'on doit le premier corps d'histoire de France, composé en langue française, deux volumes in-fo, embrassant depuis Pharamond jusqu'à la mort de Charles VII.

1. Extrait des notes archéologiques de M. l'abbé Rainguet, vicaire-général, mars 1863. — 2. Id.

II. Léon Arnoul, chevalier, marquis de Vignolles, Sgr de Saint-Hilaire et de Lussac, né en 1652, fut commandant en 1688, d'une compagnie de chevau-légers, et en 1697, lieutenant du roi en Guienne.

III. Jean-Baptiste de Poute, fut grand sénéchal de Saintonge.

IV. Benjamin-François de Poute, fut maréchal de camp des armées du roi.

V. Claude Arnoul de Poute, marquis de Nieuil, Sgr de Saint-Sorlin, Saint-Hilaire, Château-Dompierre, etc., présida, en 1789, l'assemblée des Etats-généraux réunie à Saintes.

Armes : d'argent, à trois pals de sable, au chevron de même, brochant sur le tout.

DOMAINE DE ROBIN.

Nous ne devons pas omettre le mode de culture distingué du possesseur de ce bien, M. Ellie, à qui ses importants travaux, ses soins dans l'élève des belles races bovine et porcine, ont mérité un grand nombre de récompenses agricoles. Nous avons remarqué au Robin, l'intelligente distribution de l'eau au centre de la propriété, et à côté des entreprises utiles, les embellissements qui recréent et délassent l'agriculteur. Les travaux de l'horticulture et l'arboriculture marchant de front avec la multiplication de la vigne; une chapelle où l'âme s'élance de la terre pour rendre ses hommages à celui qui arrose et féconde les guérets. Ce qui nous a surtout frappé d'étonnement, c'est l'application du maître à faire régner une discipline paternelle et religieuse parmi ses nombreux domestiques et ses ouvriers. A lire le règlement en plusieurs articles, rédigé et imprimé par les soins de M. Ellie, et observé si ponctuellement dans sa maison, on dirait une ancienne maison conventuelle marchant avec entrain, sous la houlette de son vénérable supérieur.

SAINT-MARTIAL-DE MIRAMBEAU.

560 hab. — 907 hect.

Cette paroisse porte le nom d'un saint bien célèbre dans nos contrées, qu'il a parcourues à pied, le bâton pastoral à la main, dès le Ier siècle de l'ère chrétienne, et qui fut proclamé et maintenu l'apôtre d'Aquitaine, suivant la bulle du pape Clément VI[1], et le décret de S. S. Pie IX, du 18 mai 1854, après mûr examen et décision de la sacrée congrégation des Rites[2]. Primitivement l'église de Saint-Martial fut de petite dimension, et forma une croix avec ciborium au centre. La chapelle du côté droit, dite de *Piguenit*[3], avait été rempla-

1. *Hist. de l'Égl. Sant.*, I, 646. — 2. Ouvrage cité, de M. l'abbé Arbellot.

3. Nom d'une famille saintongeaise dont il existe encore quelques membres à Pons.

cée par la sacristie, abandonnée à son tour à cause de l'humidité, depuis l'érection d'une nouvelle sacristie du côté gauche de l'église. L'ancienne chapelle du côté de l'épître, semble indiquée encore présentement par l'ouverture d'un cintre dans le mur extérieur qui regarde Mirambeau. Au XV[e] siècle, on ajouta à ces constructions du XII[e] siècle, un chœur et un sanctuaire avec deux travées de voûtes à ogives, et nervures prismatiques d'un très-joli effet; elles reposent sur des colonnettes groupées à l'instar des conceptions du XIV[e] siècle, avec chapiteaux élégants, unis ou ornés de feuilles. Le portail fut refait aussi dans le style de la troisième période ogivale, et surmonté d'une croix ornée de feuilles et de crosses végétales, que le temps et surtout la main des hommes ont bien altérées. Un ossuaire à voûte ogivale, avec nervures [circonstance fort rare][1], existe sous le sanctuaire; on ne peut y pénétrer aisément à cause des ossements et de la masse de terre qui l'obstruent en ce moment.

Le clocher, de forme carrée, semble avoir été reconstruit à son sommet et à partir de la toiture de l'église, vers le XVII[e] siècle. On y a employé le grand appareil. Une arcature régnant sur toutes les faces de la tour, et posant sur des pilastres unis, aura sans doute reproduit, sous un ciseau plus moderne, le plan primitif de cette construction. Sous le clocher, se voit encore l'antique coupole voûtée en cul de four et qui repose sur deux énormes arcs doubleaux. Les groupes de colonnes ont été taillés au ciseau et de manière à former un cône renversé de 80 à 90 centimètres de long; le reste affecte la forme de pilastres carrés, dépourvus d'ornements.

La cloche, du poids de 350 à 400 kilogrammes, porte l'inscription suivante:

AD MAJOREM DEI GLORIAM ET IN HONOREM

BEATÆ MARIÆ VIRGINIS ANNO DOMINI 1806

AMPOULANCE † FECIT.

Cette cloche, par suite d'une félure, a dû être refondue en 1857.

L'avancement marqué des deux pilastres de la coupole ont permis d'ériger de chaque côté une petite chapelle. Celle de droite est dédiée à N.-D., et celle de gauche au patron saint Martial, qui s'y trouve représenté en habits pontificaux.

A l'entrée de l'église, et au fond de la tribune nouvellement érigée, on voit un tableau de saint Antoine, peint à l'huile, et qui ne manque pas d'un certain mérite artistique; une *Assomption,* qui a bien moins de valeur, fait le pendant de la première toile.

Dans le cimetière, qui s'étend autour de l'église, on trouve une croix ornée, du XV[e] siècle, mais dont le haut a été malheureusement brisé.

1. Généralement, ces ouvrages souterrains appartiennent à la phase romane.

Il existe à Saint-Martial, une confrérie de jeunes personnes, sous l'invocation de sainte Philomène, et on y a établi, en 1855, deux sœurs institutrices de Montlieu, dites *Sœurs de l'instruction de l'Enfant Jésus*. Les pieuses largesses de Mme de Monéys, ont aidé à leur installation ; cette même dame a pourvu l'église de vases sacrés.

La famille de Monéys possède un logis à l'ouest du bourg ; il y a quelques années, on voyait à Saint-Martial une branche de la famille de Callières. [V. Clérac.]

MIRAMBEAU.

2,299 hab. — 2,644 hect.

Bureau de poste aux lettres, d'Enregistrement et de Perception d'où relèvent les communes de Boisredon, Courpignac, Salignac, Soubran, Saint-Bonnet, et Mirambeau.

Au XVe siècle, ce bourg s'appelait encore *Mirambel*[1] *l'Artaud* ou *Artault*, nom porté par ses seigneurs du XIe siècle au XIIIe. Froissart le désigne sous le nom de Mirabel[2]. Une charte de 1402 mentionne, d'après Lesson[3], *Notre-Dame* de Mirebeau. Mais cette pièce regarde évidemment *Mirebeau* dans le Poitou. Un acte du 13 juin 1645, désigne cette paroisse sous le nom de Saint-Sébastien-les-Mirambeaux[4]. Ce bourg populeux, devenu chef-lieu de canton, présentait de nos jours, cette singulière exception que, pour le spirituel, il dépendait du Petit-Niort, dont l'église était devenue le centre paroissial des deux localités. Cet état de choses, visiblement anormal, remontait aux premières années du XVIIe siècle, alors que l'église de Saint-Martin fut appelée à suppléer celle de Saint-Sébastien, qui venait d'être détruite de fond en comble ; il a enfin cessé dans ces derniers temps.

Dès le XIe siècle, Mirambeau possédait une église dédiée à saint Sébastien, de Narbonne, martyrisé à Rome, sous Dioclétien, l'an 288 de l'ère chrétienne, ainsi que le mentionne la charte de l'abbaye de Saint-Savigny ou Savinien, près de Lyon, datée de l'an 1062. Aux XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles, le *prieuré* de Saint-Sébastien de Mirambeau, était encore à la présentation de l'abbé de Saint-Savinien de Lyon[5]. Nous pensons que cette ancienne église, de la phase romane, très-rapprochée du château-fort, aura été ruinée durant les guerres de religion, cette place ayant été un centre actif du mouvement calviniste. On voit, vis-à-vis la grille du château, en montant au quartier dénommé *la Ville*, une croix de pierre qui désigne, dit-on, l'emplacement où

1. Dans les rôles gascons, ce bourg est nommé Mirambel, et Mirambellum dans N. Alain, qui le désigne comme un château magnifique, de la maison de Pons.

2. *Chron.*, t. I, chap. 136. — 3. *Hist. des March. de la Saint.*, p. 292.

4. Etude de Fabre, notaire royal héréditaire, en Saintonge. — 5. Pouillés de 1402, 1586 et 1648.

fut l'église de Saint-Sébastien. En outre, il existe entre *Civrac* et *la Ville*, sur le bord du chemin d'Allas, l'emplacement d'une chapelle qui appartenait anciennement, dit-on, à une *commanderie*. (C'est encore le nom que porte le hameau voisin.) Ce serait peut-être la chapelle dite du *Chemin*, en la paroisse de Saint-Sébastien, d'après le pouillé de 1746, et qui était à la présentation de l'évêque diocésain. Peut-être encore faut-il voir dans ce lieu, l'emplacement d'une ancienne maladrerie, au revenu fixe de cent livres, dont parle un pouillé du diocèse [1].

Secondé par les largesses de Mme la comtesse Duchâtel, Mirambeau entreprit la construction d'une chapelle, qui fut terminée sur la fin de 1856. Cet édifice, trop exigu, aux formes modernes, et sans caractère religieux, se compose d'une nef de 33 mètres de longueur, sur 9 de largeur, avec abside semi-circulaire, et chapelles latérales. Elles sont dédiées à la Sainte Vierge et au Sacré-Cœur [2].

La chapelle de gauche, a été postérieurement reconstruite, avec peinture en style byzantin et ossuaire, par la famille Duchâtel, dont elle forme la sépulture particulière.

Un plafond à anse de panier dissimule, dans la nef, une élégante charpente. Un perron de six marches conduit à la principale porte de la chapelle, que surmonte un clocher quadrangulaire élancé, et dont la flèche est revêtue d'ardoises. Cette chapelle occupe l'emplacement même, de l'ancienne maison des Récollets de Mirambeau, et où séjourna quelque temps l'abbé Hardy, célèbre prédicateur [3], sur lequel le P. André avait écrit une pièce de vers, commençant ainsi :

Martial
Sans égal,
Dans la chaire
Tonne, étonne l'auditeur,
Réveillant du pécheur
La crainte salutaire [4]..............

On voit dans l'église de Mirambeau, *un crucifiement de N.-S.*, don récent du gouvernement [5], et une *Immaculée Conception de N.-D.*, copie, dit-on, d'un tableau du célèbre peintre espagnol Murillo. Plus une cuve baptismale en pierre, sculptée avec art, et provenant de l'ancienne chapelle des Récollets.

1. Alliot, 1648.
2. Nous faisons des vœux pour que cette chapelle paroissiale soit placée sous l'invocation séculaire de saint Sébastien ; rien de plus souhaitable, surtout en matière religieuse, que de renouer la chaîne des temps, un moment rompue par les révolutions.
3. *Biogr. Saint.* — 4. Note de M de Gennes. — 5. Visite du 27 juillet 1860.

Alors que le titre de cure de canton a été conféré à Mirambeau, le Petit-Niort est devenu une *desserte*, ou cure de troisième classe, bien que ce petit groupe de population n'ait pas même aujourd'hui le titre de commune[1].

En 1850, les dames *Ursulines du Sacré-Cœur*, de la ville de Pons, établirent une de leurs colonies à Mirambeau, afin d'y pourvoir à l'éducation des jeunes personnes de la localité. Leur établissement a prospéré; elles ont fait l'achat d'un local, placé immédiatement au-dessus de la nouvelle église, et elles y ont édifié un vaste pensionnat, en 1856.

CHATEAU DE MIRAMBEAU.

Ce château, construit sur un point admirable, ayant en perspective, d'un côté, les rives de la Gironde et les côtes du Médoc, et de l'autre, les hauteurs de Pons, appartenait dès le XIe siècle, à Artald ou Artaud, qui disposa, en 1062, de l'église de Saint-Sébastien en faveur de l'abbaye de Savigny[2], il était échu, au XIIIe siècle, à Bertold ou Hertaud (même nom défiguré), seigneur au noble et chevaleresque caractère, qui vint faire sa soumission à saint Louis, après la victoire de Taillebourg, en 1242[3], non sans avoir au préalable, obtenu l'agrément de Henri III, roi d'Angleterre, dont il était le vassal.

Ce même prince, se trouvant à Mirambeau, le 21 juillet 1259, écrivit à ses chevaliers et prudhommes de l'île d'Oleron, pour leur annoncer l'octroi de toutes les libertés, dont ils jouissaient aux temps du roi Richard, son oncle, et du roi Jean, son père[4]. On ignore à quelle époque avait été bâtie la chapelle du château, que mentionne l'état manuscrit de 1327, sous le titre de *Capitulum Capellanie Castri de Mirabello.*

Le château-fort de Mirambeau fut pris d'assaut, en 1346, et après un siége opiniâtre, par Lancastre, comte de Derby, commandant les anglo-gascons, qui y laissèrent une garnison en partant pour Aunay[5]. Bouchet mentionne ce fait de la prise de *Mirambel* par une grosse armée de gascons et autres gens de guerre[6].

Au XVIe siècle, le château fut rebâti, avec un certain luxe d'architecture, par Jacques de Pons, baron de Mirambeau, fondateur de *Jacopolis*, cette ville mort-née, qui fut Brouage, et qui n'est plus présentement, d'après un auteur contemporain, qu'une sorte de nécropole[7].

1. Cette mesure s'est accomplie en 1862.
2. V. *Script. rer. franc.*, t. XI, p. 200.
3. Guillaume Nangis, dans ses *Annales*, mentionne cette soumission au roi de France, en 1242, et l'hommage au comte de Poitiers, des seigneurs de Mirambeau et de Mortagne. *Dominus Mirabelli, Dominus Mauritaniæ.*
4. *Hist. de Saint.*, II, p. 340.
5. Et vindrent à *Mirabel*, si prindrent la ville d'assaut et le chastel et y mirent gens de par eux. — Chron. de J. Froissart, t. Ier.
6. Ann. d'Aquit., f° 110. — 7. Gauthier, *Statist. du départ.* — Nic. Alain, de *Santonvm Regione., etc.*

En 1562, 1567, Mirambeau, avec d'autres points fortifiés de la Saintonge, était pour les rebelles, tandis que Mortagne et autres places tenaient pour le roi[1].

En 1570, ce château fut assiégé et livré aux flammes; le donjon seul fut épargné[2].

En 1577, le baron François de Mirambeau, attaché à la réforme, fut pourtant assiégé dans son château, par le prince de Condé, chef du parti, et ayant sous ses ordres 1800 fantassins et 250 chevaux. Une sortie du capitaine Cluzeau, et la diversion habilement ménagée du baron de Vaillac, bien plus encore le blâme du roi de Navarre, infligé à l'auteur de cette incartade, tirèrent d'un assez mauvais pas, le seigneur du château.

Le mardi 21 mai 1622, Louis XIII vint, après le siége et la reddition de Royan, coucher à Mirambeau[3].

Le 30 juillet 1813, ce château fut acquis du marquis de Caupenne, et moyennant 260,000 francs, par M. le comte Duchâtel[4], qui fut, à plusieurs reprises, élu député de l'arrondissement de Jonzac et qui, appelé à la pairie par le gouvernement de Juillet, eut pour successeur à la députation de l'arrondissement, M. Tanneguy-Duchâtel, son fils, depuis ministre de l'intérieur, et qui maintenant vit retiré dans sa terre de *La Grange*, en Médoc. D'après la *Statistique du département*, page 279, on lit au-dessus de la principale porte d'entrée du château, cette devise bien justifiée : BIENVEILLANCE ET LIBERTÉ.

Un fait historique de la fin du XIVe siècle, répandit quelque célébrité sur la place forte de Mirambeau : Elle reçut un jour le duc de Berry, et le connétable Louis de Sancerre, envoyés de Charles VI, et chargés de sonder les dispositions des populations du midi. Des négociations s'ouvrirent à Mirambeau même entre ces délégués et les représentants des villes de la Gascogne, qui repoussèrent les offres séduisantes de la cour de France, aimant mieux rester attachés au parti anglais qui, disaient-ils, favorisait singulièrement leur commerce et leurs expéditions navales, et percevait des impôts moins lourds que le roi de France[5]. Il fallait l'épée de Duguesclin pour réveiller l'esprit de nationalité, profondément engourdi, chez un peuple courbé sous le joug anglais.

ANCIENS SEIGNEURS DE MIRAMBEAU.

Artald ou Artauld de Mirabel, en 1062.

Arnauld de Mirabel, *alias* Mirambel, Sgr de Cosnac, vers la fin du XI[e] siècle, avait aidé à la fondation de l'abbaye de la *Grande Sauve*, au diocèse de

1. Dupleix, *Hist. de France*, t. III, p. 727. — 2. *Hist.* de d'Aubigné.
3. Mem. de Bassompierre, t. II, p. 284. — 4. V. *Biogr. Saint.*
5. Chron. de Froissart, de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. II, Massiou, *Hist de Saint.*, t. III.

de Bordeaux, faite par saint Gérard, en lui concédant les avantages de la coutume locale, qui le rendait maître de tous les vaisseaux que la tempête jetait sur le littoral de Cosnac [1].

Berthold ou Hertauld de Mirambel, fut d'abord attaché au parti d'Henri III, roi d'Angleterre, dont il était vassal. Il s'en détacha, en 1242, avec le consentement de ce prince, pour faire hommage, avec les Sgrs de Pons et de Mortagne, au vaillant roi de France, saint Louis, après sa double victoire de Taillebourg et de Saintes.

1270. Pons de La Faye, baron de Mirambel; il maria sa fille Isabelle de La Faye, avec Foulques de Montendre [2]. C'était lui probablement qui avait assisté à la trève conclue, le 7 avril 1243, entre saint Louis et les ministres du roi d'Angleterre, et qui eut l'honneur d'être un des plaiges ou cautions du roi de France [3].

1317-1321. Pons de Mortagne, vicomte d'Aunay, marié à Jeanne de Rochechouart, fut gouverneur du royaume de Navarre [4].

Geoffroy, vicomte d'Aunay, marié à Jeanne d'Amboise, était Sgr de Mortagne, Plassac, etc.

Pons, son frère, vicomte d'Aunay, fut marié 1° à Claire de Lezay, 2° à Marguerite de Pons.

1347-1398. Jehan de Clermont, vicomte d'Aunay, Sgr de Mirambel, de Cosnac, etc., comme époux de Marguerite de Mortagne, fille de Pons et de Marguerite de Lezay, qui tenait dix-sept forteresses armées pour le roi de France, et tant en Poitou qu'en Saintonge.

Jehan de Clermont leur fils, vicomte d'Aunay.

Louise de Clermont, dame d'Aunay, de Mirambel, de Mortagne, etc., épousa François de Montberon, qui, en 1415, vendit Mirambeau et Cosnac, à Jehan II de Harpedane [5]. Celui-ci fut marié 1° à Jeanne de Mussidan; 2° à Jeanne de Penthièvre.

Jehan III de Harpedane, chevalier, Sgr de Belleville, Cosnac, Mirambeau, chambellan du roi Charles VI, fut marié 1° à Marguerite de Valois, en 1427; 2° à Jeanne de Chastillon de Blois, en 1458.

Guy Harpedane de Belleville, Sgr de Mirambeau, avait, en 1464, pour curateur, Gilles Guinaudeau, écuyer; en cette qualité, celui-ci passa un bail, le 26 octobre de ladite année, au nom de Guy, Sgr de Mirambeau-*Lartaud*, et au regard d'un hostel, maison et terres, dits de *Tison*, et sis à Semoussac; Guy, épousa Marguerite de Court. D'un caractère irascible et violent [6], il s'écarta

1. *Hist. de la Grande Sauve*, par M. l'abbé Cirot de la Ville, t. Ier., p. 329, et *Biogr. Saint.*

2. Notes de M. P. de Lacroix. — 3. *Act. publ.* de Rymer, t. Ier, p. 417.

4. *Rev. hist. som.* — *Mortagne-sur-Gironde*, Jonzac, 1859, in-8°.

5. *Diction. des familles de l'anc. Poitou*, par Beauchet-Filleau. Un des ancêtres de Jean de Harpedane, est devenu célèbre dans l'histoire militaire de la Saintonge, par le fameux cartel de Montendre, qu'il présida.

6. V. *Nobil. de Guienne et de Gascogne*, par O'Gilvy, Bordeaux, 1856, in-4°.

des antiques traditions d'honneur chrétien et chevaleresque, suivies par sa famille, et il eut plusieurs démêlés avec les hautes cours de justice. Un premier arrêt du parlement rendu contre lui, fut suivi de lettres de rémission, obtenues en 1493. Mais, en 1496, il était en fuite, lorsqu'il encourut un nouvel arrêt du parlement de Bordeaux, qui le jugeait et condamnait par contumace [1].

Guy II Harpedane de Belleville, Sgr de Mirambeau, épousa Marie Chesnel, de la famille des Sgrs de Meux.

Jacques de Pons, baron de Mirambeau, fils de François Ier de Pons, et de Marguerite de Coëtivy, épousa 1° Françoise Harpedane de Belleville, qui lui porta la terre de Mirambeau [2]; 2° et Jacquette de Lansac.

Suivant transaction du 4 novembre 1510, reçue par Fiers, notaire à Pons, et passée entre François II, sire de Pons, et Jacques, son frère cadet, les droits héréditaires de celui-ci furent assis sur des biens situés à Saint-Fort et à Lorignac, et ne consistèrent qu'en une rente de 300 livres, et une somme de 1200 livres, une fois donnée.

François de Pons, baron de Mirambeau, fils de Jacques de Mirambeau et de Jacquette de Lansac, fut marié 1° à Françoise Geoffroy de Dampierre; 2° à Magdeleine du Fou. Il fut successivement attaché à la cause du roi et au parti de la réforme. Il eut le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et, en 1559, il avait la lieutenance générale des confédérés calvinistes. En 1575, il fut député, avec le maire de la Rochelle, par le parti huguenot de Saintonge, d'Aunis et de Poitou, vers le roi Henri III, afin d'obtenir certaines franchises [3]. L'année suivante, il fit, à Brouage, une réception brillante à Henri de Navarre et à sa sœur. Il était mort avant 1586.

Ce passage de Brisson [4], concerne François de Pons: « De 1574 à 1576 fvrent eslevz chefs en Xainctonge, et Angovlmois les barons de Mirambeav et de Montandre, Plassac, Langoiran, Lacaze et plvsievrs avltres povr les assister... et bien qve levrs menées ainsi condvites fvrent secrettes et incogneves, fors a cevlx de levr faction et dont ils faisaient estat et par ce moyen l'exécvtion en fvt plvs facile; tovtefois Celvi sevl qvi préside svr les conceptions et conivrations renversa si bien levrs desseins qve d'vn grand nombre de villes q'vils pensoyent svrprendre la nvict du mardy-gras et dans lesqvelles ils avoient intelligence, ils ne prindrent en Poictov, Xainctonge et Angovlmois que Fontenay-le-Comte, Lvsignan, Pons, Tonnay-Charente, Talemond et qvelqves bicoqves de pev de conséqvence... »

Jacques II de Pons, baron de Mirambeau, fils de François de Mirambeau et de Françoise de Dampierre, épousa Marie de Laporte de Champinières; il mourut vers le milieu du XVIIe siècle.

1. Nous devons le texte de cet arrêt à l'obligeance de M. le docteur Merle, né dans le canton de Mirambeau, et exerçant la médecine à la Rochelle.

2. *Hist de Saint.* par Maichin, in-f°, p. 172. — 3. *Biogr. Saint.*, V° Mirambeau.

4. *Hist. et vray discovrs des gverres civ. ez-pays de Poictov, Avlnis,. Xainctonge, etc.*, 1578.

Magdeleine de Pons, dame de Mirambeau, fille aînée des précédents, fut mariée : 1° en 1616, à Gabriel de Saint-Georges, Sgr de Vérac[1]; 2° à Armand d'Escodéca de Boisse, baron de Pardaillan, fils aîné de Pierre d'Escodéca de Boisse et de Marie de Ségur. [V. Escars.] Elle transmit à son second mari ses droits sur Mirambeau[2]. Le baron de Pardaillan, se remaria à Victoire de Bourbon-Malause', qui mourut en 1644.

Henri d'Escodéca de Boisse de Pardaillan, se disait Sgr de Mirambeau, au commencement du XVIIIe siècle[3]. Une saisie réelle, pratiquée contre lui, fut suivie d'un arrêt du parlement de Bordeaux, en date du 15 septembre 1707, qui adjugea cette seigneurie, une des plus anciennes et des plus considérables de la Saintonge, ainsi que la terre de *Courpillac (sic)*, au prince de Lorraine, comte de Marsan, sire de Pons, prince de Mortagne, marquis d'Ambleville, etc., chevalier des ordres du roi, dont le décès eut lieu en novembre 1708 ; il avait épousé 1° en 1683, Marie d'Albret, veuve de Charles Amanieu d'Albret, prince de Pons et de Mortagne ; 2° en 1696, Catherine-Thérèse de Matignon.

Louis de Lorraine, prince de Pons et de Mortagne, comte de Marsan, marquis de Mirambeau et d'Ambleville, colonel d'un régiment de son nom, succéda à Charles de Lorraine, son père, et fut son légataire universel.

Camille-Louis de Lorraine, prince de Pons, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, s'intitulait Sgr de Mirambeau.

Louise-Henriette-Gabrielle de Lorraine de Bouillon, épousa Godefroi-Charles-Henri de la Tour-d'Auvergne. Elle prenait le titre de dame de Mirambeau, comme héritière 1° pour la moitié, de feu Camille-Louis de Lorraine de Marsan ; 2° pour l'autre portion, de feu Françoise-Marguerite-Louise-Elizabeth de Lorraine, sa sœur, née en 1723, qui se disait demoiselle de Mirambeau [4].

Armes d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent.

En 1787, Mme de la Tour-d'Auvergne, vendit la terre de Mirambeau à Jacques-David-Léonard comte de Caupenne, qui s'intitula dès lors, marquis de Mirambeau, et qui vota pour sa terre, à l'assemblée des Etats-généraux convoquée à Saintes, en 1789.

Armes : d'azur, à six pennes d'autruche d'argent, accolées et passées en sautoir par le pied 2 et 2, en chevrons renversés.

Alias : écartelé au 1er d'azur, à trois panaches d'argent 2 et 1 ; au 2e d'or, à

1. « Dominum loci audivi vocari Dn de Mirambeau, Sgr de Ver... Filiam domini de Mirambeau, duxerat in matrimonium, unde ipsi nomen cum dote obvenit. » p. 85 de *Jodoci sinceri itinerarium Galliæ*. — Amsterdam, in-18, 1649, 340 p. — Cet itinéraire rappelle un peu celui de Nic. Alain, sauf que l'auteur Justus Zinzerlingius indique les principaux hôtels des villes, et parfois le prix et les moyens de transport d'un lieu à un autre, et même la dépense à faire dans les différentes stations.

2. V. *Documents sur les anciens sires de Pons*, par M. de Ponts-Asnières, marquis de la Châtaigneraye, in-8°, p. 14.

3. Lainé et O'Gilvy — *Dict. de la nobl. et Nobil. de Guienne* — supposent que cette terre passa ensuite au du Hamel, maison noble de la Guienne. Peut-être ont ils eu en vue Mirambeau près Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

4. Notes de M. l'abbé Letard, curé du Petit-Niort (1863).

deux vaches de gueules ; au 3 d'azur, à trois larmes d'argent 2 et 1 ; au 4 de gueules, à deux clefs d'argent en pal.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux, déposés à la mairie de Mirambeau, remontent à l'année 1700, et concernent les deux paroisses de Mirambeau et du Petit-Niort, alors réunies[1].

Me Eymery, notaire à Mirambeau, reçu en 1838, a les papiers de :

Mes Faure, père et fils, notaires à Mirambeau, Courpignac et Bois-redon			1724	1775
Morineau,	—	Saint-Bonnet	1739	1783
Bascle,	—	Petit-Niort	1742	1765
Duburg,	—	Mirambeau	1742	1796
Giraud,	—	Idem	1763	1790
Bascle,	—	Idem	1783	1826
Déjean,	—	Idem	1826	1838

Me Renaud, notaire à Mirambeau, reçu en 1843, a les papiers de :

Mes Pelletan, notaire à Saint-Thomas-de-Cosnac			1798	1821
Pelletan fils,		Idem	1821	1825
Baudry,	—	Mirambeau	1827	1843

Mirambeau a des foires importantes, qui se tiennent le dernier samedi de chaque mois, et où afflue le bétail élevé dans les vastes pacages des bords de la Gironde. Il a aussi des marchés très-fréquentés et régulateurs du prix des grains, le samedi de chaque semaine.

PETIT-NIORT[2].

Cette ancienne paroisse ne forme point aujourd'hui une commune, et n'a d'importance qu'au point de vue de la circonscription ecclésiastique, son église, depuis la ruine de celle de Mirambeau, ayant possédé le titre curial[3]. Cette église fut fondée, vers 1040, par Robert de Pons[4], le même, probablement,

1. Notes de M. Letard.

2. M. d'Aussy, suppose que cet ancien centre de population aura été établi par des habitants de la ville de Niort — *Quelques faits hist. sur l'arrond. de Jonzac*, p. 8. Et dans son *Histoire de Niort*, Briquet, d'après le *Diction. géogr. univ.*, de Maty et Baudrand, désigne cette ville sous le nom gallo-romain de *Noverogus*, *bucher récent*, par suite de l'incendie qui aurait dévoré les bois des collines environnantes.

3. Cet état de choses a cessé en 1863, et le Petit-Niort a échangé son titre *curial* pour celui de *succursale*.

4. Note de M. H. Bérauld, de Pons; et *Hist. de l'Egl. Sant.*, I.

qui avait donné à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, les chapelles d'Archiac et de Sainte-Eugénie [V. p. 5], et fut dédiée à saint Martin, célèbre évêque de Tours. Le prieur du Petit-Niort était à la présentation de l'abbé de Saint-Savinien de Lyon, et le prieur présentait à la cure[1]. L'édifice est un fort joli type de style roman du XI[e] siècle. La porte d'entrée est ornée de quatre voussures, reposant sur deux colonnes et des pilastres. Les chapiteaux sont entourés de frètes : une grande archivolte, à têtes de clous, couronne l'ensemble du portail. Plus haut, se voit une arcature bien conservée, de sept archivoltes, supportée par de doubles colonnettes intercalées symétriquement par un pilastre. Les archivoltes sont ornées de pointes de diamants, de câbles, de dents de scie, de méandres. — En tirant au midi, se trouve une portion de façade moderne et de construction grossière.

A l'intérieur de la nef, et pour la séparer des bas-côtés, on a élevé des pilastres et des arcades cintrées, sans caractère architectural. Le chœur et l'abside possèdent une voûte ogivale à nervures prismatiques, digne de remarque. En 1764, suivant un vieux registre de l'église de Saint-Dizant-du-Bois, il y avait dans l'église du Petit-Niort, une chapelle dédiée à saint Sylvestre, pape, mort au commencement du IV[e] siècle. Une crypte bien conservée, ayant cinq mètres de carré, avec autel dédié à saint Roch, existe sous le sanctuaire de l'église haute ; elle était jadis destinée aux reliques des saints[2], et on y célébrait, avant la Révolution, les cérémonies du vendredi saint. Elle a été réparée, en 1863, par les soins de M. l'abbé Letard, curé de la paroisse ; l'escalier qui la fait communiquer avec l'église haute a été découvert et déblayé.

Le clocher, de forme quadrangulaire, à toit obtus, récèle une cloche du poids de 650 kilogrammes, portant cette inscription :

IN NOMINE DOMINI ADVOCO COELVM DESVRSVM
ET CONGREGO ILLIC SANCTOS EJVS
PARRAIN ARNAVD AGARD SVR DE LA FONTAINE
ET MARINE
CATHERINE AGARD FEMME DE ME BARTHELEMY GERVEREAV
NOTAIRE ROYAL 1631.

D'après un registre paroissial de 1786, il devait exister une seconde cloche du poids de 125 kilogrammes, fondue cette année-là.

Une pierre rentrant dans la construction des murailles de l'église, parement extérieur du levant, contient l'inscription suivante, dont les caractères appartiennent au XII[e] ou XIII[e] siècle :

1. Pouillés de 1402 et de 1648.
2. *Hist. de l'Égl. Sant.*, I[er] vol., p. 356.

H· II· I D· IULII OBIIT

IN· M : SSII MARTI

R : GAUIIA E·VIC : †

O XPE BNE PAR AIE·

O XPE P SNRE· DONA EI REQ EM †

Nous proposons de lire ainsi cette inscription :

Hodie II idus Julii obiit, in mensa[1] sanctissimi martini reconditus Gaulia Episcopi vicarius † O Christe bone parce ei, O Christe potens ! Noster Redemptor, dona ei requiem æternam †

L'église du Petit-Niort recèle bon nombre de tableaux religieux : un Crucifiement. — La Sainte Vierge recevant le corps de son divin fils après la descente de la croix.—Saint Roch.— Le baptême de N.-S., par saint Jean-Baptiste. — La Sainte Vierge portant l'enfant Jésus. — Saint Martin à cheval, donnant à un pauvre une portion de son manteau.

On remarque, peu après la côte du Petit-Niort, à la bifurcation des routes de Blaye et de Saint-Ciers-la-Lande, au lieu des *Graves*, une croix monumentale en pierre, haute d'environ cinq mètres, érigée au moyen d'une souscription et sur les plans, en style gothique, de M. l'abbé Rainguet. Elle occupe un terrain communal où se trouvaient les ruines d'une ancienne croix hosannière. La nouvelle croix, bénite le 8 juillet 1860, porte sur ses quatre faces, de petites statuettes, logées dans des niches richement sculptées, et représentant : une Immaculée Conception; saint Martin, patron principal; saint Roch, patron secondaire, et saint Joseph. Sous l'image de N.-D., se trouve une grotte destinée à recevoir le Saint-Sacrement, aux jours de procession solennelle[2].

Les actes religieux de la paroisse remontent à l'année 1668, sous M. Davondy, curé, M. Labeyrie, vicaire. Depuis cette époque, jusqu'à 1700, les papiers sont déposés au greffe de Jonzac.

M. l'abbé Laverny, né à Guitinières, en 1691, avait successivement étudié chez les prêtres de l'oratoire à Condom et à Bordeaux, puis au grand séminaire de Saintes ; il fut nommé curé du Petit-Niort, en 1724.

Il a laissé des sentences chrétiennes, inscrites sur les registres de la paroisse, et que nous transcrivons comme monument de sa foi :

« Tota vita discendum mori ! »

« Rapide dati vobis temporis spatio decurrit vita ; si scires uti, longa est ! »

1. *Mensa*, autel, tombeau, et par extension chapelle, V. Lexicon manuale, édit. Migne.

2. Notes fournies par M. l'abbé Letard, curé de la paroisse.

Suivant un registre de 1725, les enfants en bas âge auraient été inhumés dans l'église[1].

SOUVENIRS HISTORIQUES.

Le Petit-Niort fut rendu célèbre par la rencontre, sur la fin du XIIe siècle, de deux puissantes armées. En 1195, les troupes de Richard Cœur-de-Lion, et de Philippe II, roi de France, se trouvèrent en présence, près du Petit-Niort, au sud de Mirambeau, et sur les bords d'un ruisseau dit *la Gaure*. Les deux armées furent quinze jours à s'observer, n'étant séparées l'une de l'autre que par le ruisseau. Chaque jour on se préparait, de part et d'autre, au combat, mais les archevêques, évêques et abbés qui désiraient la paix, se mettaient entre les combattants et les empêchaient d'en venir aux mains. A la fin, le roi de France ayant exigé de Richard qu'il lui fît hommage de tout ce qu'il détenait en deçà de la mer, y compris les duchés de Normandie, d'Aquitaine et de Poitou, Richard refusa et montant aussitôt sur son destrier, fit sonner la charge. Le roi de France en fit autant de son côté, mais, toutefois, celui-ci se trouva dans un étrange embarras, car les Champenois, corrompus par l'argent anglais, refusèrent de se battre. Philippe fut donc obligé de traiter de la paix par l'entremise des gens d'église; une trève de dix ans fut à l'instant signée[2]. Ainsi le roi Philippe-Auguste perdit, dans cette journée, l'espérance qu'il avait conçue de reculer jusqu'aux Pyrénées, et aux bornes fixées déjà par Charlemagne, les limites de son empire[3].

Le 26 avril 1725, la dame (sic) infante d'Espagne arrive dans la paroisse du Petit-Niort, et couche à Mirambeau. Elle était partie de Versailles le 5 du même mois, se rendant en Espagne[4].

Le 25 et le 26 mars 1734, Mgr Léon de Beaumont, évêque de Saintes, administre le sacrement de Confirmation aux fidèles de la paroisse, et à ceux des paroisses de Semoussac, Saint-Martial, Sémillac, Soubran, Courpignac, etc[5].

GÉOLOGIE[6].

Le groupe de craie à *ostrea vesicularis*, qui s'étend de Saint-Pallais à Talmont, cesse un peu à l'ouest de Talmont, et reparaît à Cosnac. Il suit jusqu'à Mirambeau, Montlieu, Montendre et Montguyon; puis il forme, de Chevanceaux à Archiac, à Pérignac, etc., un dépôt étendu qu'interrompt la vallée de

1. Note de M. l'abbé Letard.
2. Raynouard, *Poés. orig. des troubadours*, t. V, et Massiou, *Hist. de Saint.*, t. II.
3. Quelques personnes pensent que cette mésaventure, arrivée au roi de France sur le bord de *la Gaure*, donna lieu à cette expression saintongeaise encore usitée de nos jours : il s'est *gauré*, il s'est trompé, fourvoyé, etc.
4. Note extraite des registres de la paroisse, par M. l'abbé Letard. — 5. Idem.
6. V. *Descrip. phys. géol. etc. du départ.*, par M. W. Manès.

la Charente. [W. Manès, page 161.] Le sous-groupe de calcaires jaunâtres compose les flancs des coteaux des environs de Cosnac à Mirambeau, Montlieu et Montguyon, et toutes les parties des hauteurs de ces contrées qui ne sont pas recouvertes de terrain tertiaire. [W. Manès, page 164.] On trouve à Mirambeau le *Janira sexangularis.* [Idem, page 171.] Argiles vertes en veinules dans le sable grossier du Petit-Niort. [Id., page 187.] Pierre dure à *ostrea vesicularis,* à Cosnac, Mirambeau, Montlieu, à texture cristalline, grain grossier, couleur blanc-jaunâtre, ou jaune-clair en bancs fissurés, formant des moëllons seulement. [Id., page 235.] Principales carrières de pierres dures à Romefort près Mirambeau, Soumeras près Montendre. [Id., page 236.]

M. Fleuriau de Bellevue, mentionne un terrain crayeux sur les collines de Montguyon et Mirambeau, jusqu'à la Gironde[1].

NIEUIL-LE-VIROUIL[2].

1,109 hab. — 2,243 hect.

Bureau de Perception embrassant les communes d'Allas-Bocage, Consac, Semillac, Saint-Dizant-du-Bois, Saint-Hilaire, Saint-Martial et Nieuil.

Son église, bâtie primitivement en style roman du XIe siècle, ou des premières lueurs du XIIe, mais remaniée postérieurement, est très-vaste et forme une croix latine. Elle est dédiée à saint Séverin, *alias* Seurin, évêque de Bordeaux au Ve siècle, et dont la fête a lieu le 21 octobre. Toutefois, la fête patronale solennisée est celle de saint Blaise, évêque-martyr du IVe siècle, fixée au 3 de février, et pour laquelle on témoigne une grande vénération dans le pays. Le portail principal de l'église, ainsi que les deux fausses portes, sont couronnés par des arcades ogivales avec quelques rares ornements empruntés à l'époque romane, tels que dents de scie, pointes de diamant, etc. Ces portiques ont fait l'objet d'une substruction. La nef est composée de trois travées récemment voûtées en briques et plâtre, sans nervures; chaque travée est séparée par des groupes de quatre colonnettes, hautes de 2 mètres 50 centimètres seulement, et paraissant dater du XIVe siècle. L'abside comprend deux travées en style ogival du XVe siècle. La chapelle de droite, avec autel moderne, a conservé le caractère du style primordial de l'édifice; elle est dominée par une voûte à plein-cintre, et offre l'exemple d'un absidion dont on ne tire présentement aucun parti; celle de gauche présente le cachet restaurateur

1. *Etat phys. du départ. de la Charente-Inf.*
2. Nieuil ou Nieul peut venir de *Noa, noda*, locus pascuus sed uliginosus et aquis irriguus — terrain humide et bas, dans lequel on mène paître les troupeaux. De là noue, nove, noeraye, mots usités en 1279 — Dict. de basse latinité, édit. Migne. — Peut dériver encore de *Novium*, gurges in quem aqua ex molendino cadit, seu canalis aut alveus molendini — lieu où tombe l'eau qui sort d'un moulin, 1154, *Ibid.*

du XV[e] siècle ; elle a été allongée alors, et se compose de trois travées. Il existe, dit-on, un ossuaire sous le chœur.

Le clocher, placé au-dessus du transept, et haut d'environ 24 mètres, est digne d'attention. Le premier plan comprend cinq fenêtres romanes sur chaque face, orientée comme d'usage ; au plan supérieur on n'en compte que deux ; la tour se termine par une coupole en pierre, formée de petits cubes passablement dégradés et composant un cône légèrement arrondi, mais déformé par le temps. C'est un genre de construction assez rare parmi nos édifices religieux de la Saintonge, et au type essentiellement byzantin. A l'intérieur, ce clocher offre une voûte quadrangulaire, avec pans coupés, de fort bon goût. La cloche, pesant 430 kilogrammes, a été fondue par Guillaume Besson, d'Angers, et bénite en 1859, sous le nom de Marie. Le parrain a été M. Blanc-Fontenille, ancien avocat et notaire, maire de Nieuil, et la marraine M[me] Marie Belloteau, née Babin ; curé M. Antoine Lanson.

On voit dans l'église, un vieux tableau représentant saint Blaise. Les ouvriers fileurs et tisseurs qui se trouvaient autrefois en grand nombre dans la localité, avaient une dévotion particulière aux deux saints patrons plus hauts désignés. On y voit encore un tableau de sainte Radégonde, qui paraît assez remarquable.

Les badigeonneurs modernes ont chargé les autels de cette église de couleurs tranchantes, ce qui était trouvé de bon goût il y a peut-être quarante années.

Des armoiries ornaient le tympan de la porte ouvrant dans la chapelle de gauche, elles ont été martelées sur la fin du XVIII[e] siècle.

Une croix, haute d'environ 8 mètres, est placée sous d'épais ombrages, à l'entrée du cimetière, et vis-à-vis de la grande porte de l'église. Cette croix, en pierre, est fort belle, mais considérablement dégradée. On peut la classer parmi les conceptions de la phase ogivale du XV[e] siècle, ou bien de la renaissance. Elle repose sur plusieurs marches en pierre, largement développées, et elle est ornée de colonnes torses et de nervures prismatiques ; on y avait accolé jadis huit statuettes, richement drapées, dont trois seulement sont intactes. La fureur des révolutions, peut-être la chute de ce gracieux monument, aura contribué à décapiter la plupart de ces figurines.

La cure de cette paroisse était autrefois à la présentation d'un des chanoines de la cathédrale de Saint-Pierre de Saintes[1]. En 1642, elle dépendait de l'archiprêtré de Cônac.

CHATEAU DE NIEUIL.

Cet ancien château-fort, placé à un kilomètre sud du bourg, est actuellement ruiné. La *Statistique du département*[2] lui donne une haute antiquité (ce

1. Pouillés de 1586 et de 1648. — 2. 2[e] partie, p. 279.

qui doit s'entendre d'une construction primitive), et admet qu'il était habité dès l'an 1001. Nous estimons que la charte de restitution, faite à l'abbaye de N.-D. de Saintes, en 1133[1], par les deux frères de Geoffroy de Pons, d'une redevance assise sur le territoire de Nieuil, concernait cette localité. Dans ce cas, elle confirmerait l'ancien droit personnel de la maison de Pons sur le manoir qui nous occupe, et indépendamment du castrum de Virouil[2].

Durant les guerres de religion, Henri IV fut reçu et hébergé plus d'une fois, dans ce vieux château; le 1er juillet 1573, s'y trouvant encore et sentant le besoin d'utiliser un site bien favorable pour la chasse, le prince écrivait de là, à François de Bremond, baron de Balanzac, afin que ce seigneur lui procurât une couple de bons épagneuls[3].

Au XVe siècle, le château était possédé par Jean d'Estuer, Sgr de Lisleau, qui se disait baron de Nieuil.

Nicolas Arnoul, Sgr de Vignolles, d'Arces, conseiller au parlement de Bordeaux, était Sgr de Nieuil au XVIe siècle; il avait épousé Philippe de Quisarme.

Bertrand Arnoul, conseiller au même parlement, fut marié 1° à Jeanne de Mendose; 2° à Marie de Chaumont. Il vivait en 1580.

Pierre Arnoul, conseiller au même parlement, avait épousé Maurelle de Pierre-Buffières.

Christophe Arnoul, baron de Nieuil, avait obtenu la main de Suzanne de Lauxerrois.

Léon Arnoul, chevalier, baron de Nieuil, marié avec Marguerite de Rabaine, fut tué en 1652, au combat de Montancey, en Périgord, après une action d'éclat. On le regretta comme un des plus vaillants hommes d'armes de son temps.

Ecu d'argent à sept losanges de gueules posés 3, 3 et 1.

Marie Arnoul, leur fille, fut mariée à François de Poute, Sgr de Château-Dompierre, etc., chevalier de Malte en 1648, garde du corps du roi, mort en 1700.

Jean-Baptiste Poute, chevalier, marquis de Nieuil, Sgr de Saint-Hilaire-du-Bois, de Saint-Sorlin, de Dompierre, grand sénéchal de Saintonge en 1730; avait épousé 1° Marie-Anne-Marguerite Arnoul; 2° le 20 septembre 1729, Anne-Louise de la Rochefoucauld de Surgères, veuve du comte de Nuaillé. De ce second mariage, il eut deux garçons : Benjamin et Alexis.

C'est sans doute le même personnage qui mourut en 1752, et qui fut inscrit sur les registres de Saint-Dizant-du-Bois, sous le seul prénom de *Jean*.

Claude Arnoul Poute, marquis de Nieuil, comte de Confolens, Sgr de

1. Manuscrit de D. Fonteneau, t. XXVII *ter*, p. 383.

2. V. p. 147 de ces *Etudes*, note 3.

3. V. *Biogr. saint.*, V° Balanzac, où se trouve le texte de cette lettre.

Saint-Hilaire, Saint-Sorlin ou Cernin, de Château-Dompierre, etc., né en 1730, chef d'escadre des armées navales en 1784. Le marquis de Nieuil se fit un nom dans la marine, tant par sa valeur que par la publication d'un ouvrage intitulé : *Tactique et signaux de jour, de nuit et de brume, à l'ancre et à la voile, à l'usage de l'escadre d'évolution commandée par M. le marquis de Nieuil, chef d'escadre des armées navales, inspecteur, etc.*, Brest, Malassis, 1787, in-4°. Le marquis de Nieuil fut nommé commandeur de Saint-Louis et de Saint-Lazare, en 1788; grand sénéchal de Saintonge, en 1789; chef d'escadre, inspecteur-général du corps royal de la marine; il fut chargé de présider, en 1789, l'assemblée des trois ordres, convoquée à Saintes, pour les Etats-généraux. Contre-amiral le 1er janvier 1792, puis rayé du contrôle le 15 mars suivant. Voyant ensuite la marche terrible des événements, cet officier supérieur se mit à l'écart et ne parut point à la revue de ce même jour 15 mars; il émigra et commanda, dans l'armée des princes, la seconde division du corps de la marine. Il avait épousé, en 1762, Augustine-Jeanne des Francs; il est mort à Poitiers, en 1806[1]. — Sur la findu XVIIIe siècle, le Sgr de Nieuil-le-Virouil, et la dame veuve Tison, possédaient le fief de Méré, en la paroisse de Saint-Trojan (île d'Oleron), relevant de la seigneurie de Matha. — Mémoire manuscrit sur l'île d'Oleron. —

Armes : d'argent à trois pals de sable, au chevron de même, brochant sur le tout.

La seigneurie de Nieuil relevait du roi, au devoir d'une *révérence*.

Un ruisseau assez poissonneux passe à Nieuil et y fait mouvoir plusieurs moulins, M. Manès[2], l'appelle le *Tarnas*.

CHATEAU DU VIROUIL.

A l'extrémité N. de la commune, et à trois kilomètres environ du bourg, se trouve un hameau dénommé *le Virouil*, où existait, au commencement de ce siècle, une vieille tour très-élevée, dite *le Virouil*, et qui fut renversée vers 1812[3]. Elle faisait partie d'un ancien château-fort, très distinct de celui de Nieuil, et appartenant, dès la fin du XIIe siècle, à la puissante maison de Pons, par suite du mariage d'Agnès d'Angoulême[4], dame d'Oleron et de Virouil, avec Geoffroy sire de Pons. — Nous voyons ensuite ce *castrum* passer dans les mains de Renaud Ier, sire de Pons; Renaud II, au commencement du XIIIe siècle; Renaud VI, mort en 1427; Raimond de Pons, au XVe siècle. — Jacques de Pons se disait baron du Virouil au XVe siècle. — Au milieu de l'em-

1. Cette famille subsiste encore, mais ne possède plus la terre de Nieuil, bien qu'elle en porte le nom

2. Carte géologique du départ. de la Char.-Inf., 1852.

3. *Ann. de 1814*, p. 277.

4. Fille de Geoffroy Taillefer, surnommé Martel, et petite-fille de Vulgrin Taillefer, 10e comte d'Angoulême.

placement de cette tour, existe un puits où viennent aboutir des souterrains rayonnant vers divers points de la campagne. Il subsiste encore quelques parties des anciennes douves qui environnaient le donjon. Cet édifice a inspiré à M. Lesson une nouvelle tentative étymologique : « au moyen-âge, dit-il, un vieux donjon à girouettes, se disait *vireuille;* de là le nom de Virouil[1]. » Mais pourquoi cette dénomination n'aurait-elle pas été aussi bien fournie par l'état topographique de la baronnie ? *Viridiarium* signifiait bois, forêt au moyen-âge et *viria* prairie verdoyante.

En fait d'étymologie, la marge ne fait jamais défaut aux investigateurs.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Me Barbotin, notaire, reçu en 1851, a les papiers de :

Mes Barraud, notaire à		Civrac et Nieuil	1686	1738
Bascle,	—	Saint-Genis	1710	1725
Bascle fils,	—	Idem	1721	1727
Augé,	—	Ozillac	1737	1775
Barraud,	—	Nieuil	1739	1740
Barraud,	—	Idem	1741	1744
Barraud,	—	Idem	1744	1780
Vedeau,	—	Saint-Genis	1746	1772
Lebois,	—	Saint-Dizant-du-Bois	1763	1805
Augé,	—	Ozillac	1775	1799
Barraud,	—	Nieuil	1780	1804
Laplanche,	—	Saint-Dizant-du-Bois	1799	1812
Augé,	—	Nieuil	1812	1838
Rejaudry,	—	Nieuil	1838	1851

SAINTE-RAMÉE.

359 hab. — 467 hect.

La petite église de cette commune, formant aujourd'hui une annexe de Saint-Ciers, est dédiée à saint Remi, évêque de Reims au VIe siècle, qui illustra l'Eglise des Gaules par son savoir, son éloquence, sa sainteté surtout et ses miracles, et dont la fête se célèbre le 1er d'octobre. Cet édifice, du XIIe siècle, se compose d'un simple rectangle à deux travées, indiquées par des colonnes romanes isolées. L'arc triomphal, légèrement recourbé en ogive, repose sur deux fortes colonnes à chapiteaux richement historiés ; il donne

1. *Hist. des march. de la Saintonge*, p. 294.

accès dans le sanctuaire qui est éclairé par deux baies étroites et à plein-cintre. On serait tenté de croire que cette église était primitivement voûtée, et que le pignon, assez élevé, qui forme façade, atteste la hauteur de cette voûte. La porte d'entrée, au linteau carré, avec une légère inflexion sur ses angles, simulant l'anse de panier, n'est pas en rapport avec le style roman de cette façade, ce qui ferait admettre sa reconstruction postérieure. Elle est surmontée de quatre voussures frustes, reposant sur quatre chapiteaux également frustes et sans colonnes. Un arc, formé d'étoiles, encadre tout cet ensemble. Au-dessus se dessine une arcature, composée de cinq parties, reposant sur des consoles avec archivoltes à dents de scie. A la naissance du fronton, se trouvent des modillons dont quelques-uns sont ornés de têtes grimaçantes; ils supportent une frise. Dans le haut du pignon, s'ouvre une petite fenêtre cintrée, surmontée d'une archivolte étoilée. Cette façade, assez bien conservée[1], n'est point dépourvue d'harmonie.

Un petit clocher carré, à toit obtus, placé au midi de l'église et à la jonction de la nef et du sanctuaire, renferme une cloche d'un faible poids, refondue en 1833.

Le prieuré-cure de Saint-Remi de Cosnac était à la présentation de l'abbé de Saint-Romain de Blaye[2]. — On remarque dans l'église l'effigie du saint patron de la paroisse, peinte en 1862, par M. Alcide Gaboriaux, de Saint-Dizant.

Cette petite commune est arrosée au nord par *le Taillon*, joli ruisseau aux eaux limpides et aux frais ombrages, que les voitures traversent dans un endroit guéable pour arriver à la grande route de Cozes à Mirambeau.

Avant la Révolution, les actes publics donnaient à cette paroisse le nom de Saint-Remy de Cosnac, nous ignorons comment la dénomination de Sainte-Ramée a tellement prévalu de nos jours, qu'elle a pu complétement effacer le nom de l'illustre patron saint Remi. C'est l'inverse de Saint-Eugène, au canton d'Archiac, où le nom d'une sainte a été changé en celui d'un saint. Ces transformations récentes ne sont pas heureuses, et méritent la critique de l'historien.

SALIGNAC[3].

377 hab. — 756 hect.

On y voit une église romane, dont le fronton et le portail ont été refaits sous la période ogivale. Il existe un tombeau dans l'épaisseur du mur à l'intérieur de l'église, avec portrait sculpté et encadrement ogival. Anciennement cette

1. Visite du 28 avril 1862. — 2. Pouillé du diocèse de Saintes, 1746.
3. M. D... dérive Salignac de *Saligna ou Sallita aqua*, eau bordée de saules.

église était dédiée à saint Sulpice, évêque de Bourges, et ce fut sous ce vocable qu'elle fut désignée, en 1342, dans le don qui en fut fait aux religieux de la Chaise-Dieu[1], Plus tard elle paraît consacrée à saint Pierre, prince des apôtres, et relève de l'abbaye de la Couronne[2]. On y trouve une chapelle dédiée à N.-D. Cette église recèle 1° une Descente de croix, peinte par Vincent, 1785. 2° un tableau de saint Pierre et de saint Paul.

La cloche, ayant 75 centimètres de diamètre, porte l'inscription suivante :

J. H. S. MARIA 1618.
SAINT PIERRE DE SALLIGNAC PRIEZ POVR NOVS
JEAN DE LA ROCHEBEAVCOVRT SR DE SALLIGNAC P.
DA MARIE DE LA ROCHEBEAVCOVRT M.

Cette cloche est ornée de trois médaillons représentant la Sainte Vierge, saint Pierre et saint Sulpice.

Les registres de l'état religieux remontent à l'an 1624.

On a placé, dans ces derniers temps, à Salignac, deux sœurs institutrices de l'*Instruction de l'enfant Jésus*, de la maison de Montlieu.

LOGIS DE SALIGNAC.

Le château ou logis de Salignac est une habitation des plus agréables, ornée de belles avenues et jouissant du plus magnifique point de vue[3]. Il appartint jadis aux La Rochebeaucourt, et puis aux suivants :

Jean Green de Saint-Marsault, issu d'une ancienne famille irlandaise, Sgr d'Estrée, fut marié à Françoise de Barbezières.

François Green de Saint-Marsault, épousa Marie Chesnel.

Daniel Green de Saint-Marsault, s'unit à Marie de Blois de Roussillon.

Benjamin Green de Saint-Marsault, fut marié à Suzanne d'Ocoy.

1716. Messire André Green de Saint-Marsault, chevalier, Sgr de Salignac.

André-Jean Green de Saint-Marsault, Sgr de Salignac et de Courpignac, capitaine au régiment de Durfort-Dragons, vota, en 1789, à Saintes, à l'occasion des Etats-généraux.

Armes : de gueules à trois demi-vols d'or : 2, 1.

Alias, parti : au 1 de gueules à trois demi-vols d'or qui est de Green ; au 2 de gueules à trois M couronnés d'or, qui est de Saint-Marsault.

Catherine Green de Saint-Marsault, dame de Salignac, épousa Joseph de

1. Lesson, *Hist. des march. de la Saint.*, p. 294. — 2. Pouillé du diocèse de Saintes, de l'an 1402.
3. *Stat. du dép.*, p. 280.

Lestranges [1], chevalier de Saint-Louis, qui émigra en Allemagne, en 1791, rejoignit les princes et servit dans la coalition d'Auvergne. Il était sous-préfet de Jonzac, en 1823.

Armes : de gueules à deux lions adossés d'or, surmontés d'un lion léopardé d'argent.

Antoinette-Cécile de Lestranges, leur fille puinée, épousa, en 1828, M. Marie-Déodat du Cheyron du Pavillon, ancien officier de la marine royale, et lui porta la terre de Salignac, qu'il habite présentement.

CAUBOURG OU COBOURG [2].

Cette gentilhommière, possédée aujourd'hui par M. Léon Fradet de Larrard, a été détenue jadis par les suivants :

Gui de Belleville, Sgr de Caubourg.

Jacques de Belleville, marié à Simonne Pérony.

Timothée de Belleville, écuyer, marié en 1599, à Anne Audebert de La Morinerie [3] ; ils firent abjuration du calvinisme dans l'église de Soubran. En 1643, ce gentilhomme porta la cotte d'armes de Louis XIII, aux funérailles de ce roi.

Jacques de Belleville, marié 1° à Marie de Caussade ; 2° à Suzanne-Elisabeth de Labrousse. Quatre de leurs enfants abjurèrent l'hérésie en 1669, dans l'église de Salignac.

Timothée de Belleville, marié à Catherine de Nicoles.

Jean de Belleville, marié à Anne d'Hélion.

André de Belleville, marié à Izabelle de Guinanson.

Geoffroi de Belleville, marié à Eléonore Filleul.

Armes : gironné de dix pièces or et azur, alternativement.

On conserve, à Caubourg, le souvenir d'Alexis de Belleville, gardien des Récollets des missions d'Archiac et de Pons, près de la communauté de Saintes.

Caubourg passa des Belleville aux Fradet de Fontchambeau.

Au milieu du XVIII[e] siècle, Henri Fradet de Fontchambeau, épousa Marguerite Bénigne Jambut de Beaumaine ; il était Sgr de Caubourg.

Leur fille, Aloïse Fradet de Fontchambeau, épousa Jean-Alexandre II de Larrard, d'une ancienne famille de Navarre.

Jean-Alexandre III de Larrard, se maria à Louise-Elisabeth Alefsen de Boisredon.

1. Cette famille, d'ancienne chevalerie, est originaire du Périgord, d'après La Chesnaye des Bois. Un Lestrange fit, en 1066, partie de l'expédition de Guillaume-le-bâtard, en la Grande-Bretagne, et s'y établit. Une de ses descendantes, Henriette de Lestrange, épousa Richard Talbot, Sgr de Goderich, et fut mère du célèbre capitaine Jean Talbot, qui fut tué en 1453, à la bataille de Castillon.

2. *Cavæ burgus*, habitation de la vallée ou voisine du grand chemin.

3. M. O'Gilvy — *Nobil. de Guienne* — dit de la *Mormerie*, par suite d'une erreur typographique.

LA SEGUINIÈRE.

Cette gentilhommière appartenant, en dernier lieu, à la famille de Beauchamp, était détenue jadis par les suivants :

1. Firmin du Périer, Sgr de la Seguinière (Salignac), et de la Tillade (Saint-Simon).
2. Hélie du Périer, marié à Françoise Lefébure.
3. Jean du Périer-Lefébure, marié à Catherine du Verdier.
4. Josias du Périer.
5. Jacques du Périer.
6. Théophile du Périer-Lefébure, marié à Marie de Caussade.
7. Pierre du Périer, marié à Marthe Achard.
8. Jean-Paul du Périer, marié à Marie-Rose Richard.

Armes : partie au 1er d'argent à un lion rampant de sable, armé et lampassé de gueules, à une étoile d'azur en chef, au 2e d'azur, à une aigle éployée d'or.

CASTÉRA.

En 1697, Julie de Chièvres, veuve de messire Pierre-Louis de Joly, écuyer, était dame du Castéra.

SÉMILLAC.

154 hab. — 247 hect.

Cette petite paroisse, qui forme une simple annexe de Saint-Martial, a une chapelle très-délabrée. Son portail roman de la troisième-période, est formé de groupes de colonnes avec archivoltes peu ornées. Les voûtes ont été remplacées intérieurement, même sous le clocher, par un plafond en bois que le temps a grandement disjoint. Le patron de cette petite église est saint Didier, évêque de Vienne en Dauphiné, et martyr en 612, dont la fête se célèbre le 23 mai.

En 1625, Marc de Ransanne s'intitulait Sgr de Sémillac.

En 1715, messire François de Gondé, se disait chevalier, Sgr de Sémillac etc. [V. Saint-Dizant-du-Gua.]

SEMOUSSAC.

636 hab. — 947 hect.

L'église de Semoussac, dédiée à saint Pierre, prince des apôtres, et à saint

Eutrope, patron secondaire dont la fête constitue une frérie locale, est placée sur une éminence, boisée du côté du nord, découverte du côté du sud, et dont l'aspect est assez pittoresque. C'est une de ces anciennes constructions romanes qui constituent une chapelle ordinaire de campagne; elle possède une crypte ou ossuaire sous le chœur; le bas-côté de l'église recèle une chapelle dédiée à N.-D. Les deux absides ont été remaniées sous la phase ogivale tertiaire. Semoussac formait jadis un prieuré-cure à la présentation du prieur conventuel de Saint-Etienne-de-Mortagne, ordre de saint Augustin[1]. Autrefois, on voyait au couchant de la paroisse, une chapelle dite des *Pères-blancs*, appartenant soit aux bénédictins dits des *Blancs manteaux*, soit aux *Chanceladais*[2]. Nous opinerions volontiers pour cette dernière hypothèse, attendu que l'ordre de Chancelade desservait, par ses chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, de nombreuses cures en Saintonge, et que le peuple les désignait sous le nom de *prêtres blancs* ou *pères blancs*.

L'église de Semoussac possède un vieux tableau de l'école espagnole, sans nom d'auteur, représentant l'éducation de la Sainte Vierge, la bienheureuse enfant lit dans un volume posé sur les genoux de sainte Anne qui la contemple avec bonheur, saint Joachim, debout et appuyé sur le siége de son épouse, l'admire aussi de son côté.

La cloche, pesant 337 kilogrammes, se nomme *Françoise-Adrienne*. Elle a été fondue par J. Besson, d'Angers, elle est dediée à Marie Immaculée, et a pour parrain, François Morillon, maire, et Adrienne Ellie, pour marraine. M. Joseph Fargenel, curé.

On pratique encore, dans ce lieu, l'usage de petits pèlerinages dits *Vias*, *Viages*, *Véages* ou voyages, surtout pour la guérison des jeunes enfants malades.

Ce qui nous parut bien digne d'attention, dans notre passage à Semoussac, ce fut l'imposante bibliothèque de M. le curé, l'érudit abbé Fargenel, helléniste aussi distingué que modeste, doué d'un immense savoir et avant tout bibliophile intrépide et consommé, qui ne reculait ni devant les privations et la dépense, ni devant les déplacements, pour se procurer des éditions précieuses et à sa convenance. Sur ces rayons, contenant 5,500 volumes, la théologie, la jurisprudence, l'histoire et toutes les branches de la science et de la littérature, nous semblèrent dignement représentées. M. l'abbé Fargenel est mort à la Rochelle, sur la fin de 1862. Sa bibliothèque, qu'on estime environ trente mille francs, vient d'être vendue; son ancien possesseur en avait dressé un catalogue, dit-on, fort remarquable. Cet ecclésiastique avait publié, dans certains journaux catholiques, quelques dissertations au point de vue religieux, qui ne manquaient pas de mérite.

L'abbé Fargenel était en garde contre son entraînement naturel, vers les livres, et nous l'avons entendu bénir la providence de l'avoir jeté sur un coin

1. V. Pouillé du dioc. de Saintes, 1648, et *Revue hist. somm.*, *Mortagne-sur-Gironde*, in-8°, Jonzac, 1859.
2. Note de M. l'abbé Fargenel.

de terre isolé, loin des villes et des relations sociales d'élite, où sa bibliomanie avait moins de chances de se donner carrière. Il était en relations journalières avec les principaux libraires de France et de Belgique, dont il recevait les catalogues.

On voit dans cette commune, une fontaine dite de Saint-Pierre, d'où s'épanche un ruisseau du même nom. Non loin de là, coule encore un autre ruisseau dit *la Molle*[1].

Les actes de l'état civil et religieux remontent à l'an 1617.

Les Chabot de Jarnac avaient autorité sur Semoussac alors qu'ils détenaient Soubran. En 1600, Jehan de Gallard, Sgr, baron de Brassac, La Rochebeaucourt, etc., opéra le rachat, moyennant 7583 livres, de la châtellenie de Semoussac et Sémillac, ci-devant vendue par son père, mais formant le patrimoine de Marie de La Rochebeaucourt, sa mère[2].

LE CHARBON-BLANC.

Ce manoir, appartenant aujourd'hui à M. Jean Ellie, était possédé, au XVIe siècle, par la famille de Ransanne.

1° Savary de Ransanne, avait épousé Marie-Guillaume.

2° François de Ransanne, marié à Françoise Guilhem.

3° Jean de Ransanne, marié 1° à Guillemette Raymond ; 2° à Françoise de Catrix. [V. la Tenaille.]

4° Joseph de Ransanne, du deuxième lit.

5° Jacques de Ransanne, écuyer, avait épousé Jeanne Audebert.

6° Marc de Ransanne, écuyer, Sgr de Sémillac et du Charbon-Blanc, marié à Esther de Beauchamp, vivait en 1625.

7° Jacques de Ransanne, marié à Silvie Audebert, 1671.

8° Charles de Ransanne, Sr de Bois de Lage, marié à Françoise Gaillard. [V. Saint-Dizant-du-Bois.]

9° Jean de Ransanne, Sr du Charbon-Blanc, etc., vota par procureur, pour son fief, à l'élection de Saintes, en 1789.

Armes : de gueules à trois mains d'argent : 2, 1.

SAINT-SORLIN-DE-COSNAC.

443 hab. — 1,536 hect.

Cette paroisse se disait autrefois Saint-Saturnin-de-Cosnac, et était à la présentation du prieur de Saint-Thomas[3]. Son église, dédiée à saint Jacques,

1. Lesson, *Hist. des marches*, etc., p. 294 et *Stat. du départ.*, p. 280.
2. Note de M. Théophile de Br...
3. Etat manuscrit 1327, et pouillé du diocèse de Saintes, 1402.

apôtre, dont la fête se célèbre le 1er mars, est petite et de forme très-irrégulière; elle est orientée selon l'usage catholique, et bâtie sur le versant d'un coteau. Le portail paraît avoir été refait durant le XIVe ou le XVe siècle, et a pris la courbe ogivale, avec simple encadrement prismatique, sans autres ornements. Au-dessus et non alignée, existe une fenêtre circulaire. La chapelle de gauche est dédiée à saint Roch, on y voit un petit tableau représentant le saint en habit de pèlerin; cette chapelle a une voûte à ogive, avec quatre nervures. A droite et appuyé contre la muraille en retraite, se trouve un autel dédié à la Sainte Vierge. Le grand autel a une voûte hémisphérique de l'époque romane. Il s'y trouve un ancien tableau représentant le crucifiement de N.-S.

Le clocher, placé à droite et en avant de la chapelle de saint Roch, est carré, peu élevé, à toit obtus; il recèle une cloche de petite dimension, datant d'une vingtaine d'années. (Excursion du 6 septembre 1856.)

Cette petite église possède un ossuaire [1] que nous n'avons pu explorer.

Dans le cimetière, qui est autour de l'église, on voit une croix en pierre, tailladée sur ses quatre angles du haut au bas, et qui peut dater d'une centaine d'années.

Il existe une tombelle au lieu dit la Motte [2].

On rencontre dans le pays, plusieurs carrières de pierre dure [3].

Au XVIIIe siècle, la seigneurie de Saint-Sorlin, relevant de Cosnac, était réunie à celle de Nieuil :

1766. Alexis-Benjamin-François Poute, chevalier, Sgr de Dompierre, comte de Confolens, Sgr de Saint-Sorlin, de Nieuil-le-Virouil en partie, descendait d'une ancienne famille de la basse-marche. [V. *Saint-Hilaire, Nieuil et Lussac.*]

La gentilhommière de la *Naudinière*, appartenait à une famille de Vassal ou du Vassal, qui portait d'azur à trois cœurs d'argent, 2, 1, à un épervier d'azur, au vol abaissé, chaperonné et onglé de gueules.

1. Odet de Vassal.
2. René de Vassal, marié à Suzanne Morin.
3. Pierre de Vassal, marié à Rebecca Mathé.
4. Pierre de Vassal, marié à Jeanne Normand.
5. François de Vassal, marié à Louise le Barreau [4].

Comme habitation moderne et agréable, on remarque à Saint-Sorlin, la maison de M. Fourestier, à qui appartient aussi le *Mérin-d'or*.

SOUBRAN.

625 hab. — 1,291 hect.

Son église, au caractère roman, est dédiée à saint Jean-Baptiste. Sa façade a

1. Lesson, *Hist. des Marches de la Saint.*, 294. — 2. *Ibid.* — 3. *Statist.*, 281.
4. Extr. du Nobil. manuscrit de M. Fromy.

été restaurée à la moderne. Le portail est surmonté d'un écusson avec cette date 1712 et les initiales F. B. G. La nef, environnée de deux chapelles, forme une croix latine. Une des chapelles est sous le vocable de l'Assomption et l'autre de saint Jean-Baptiste.

Un ancien tableau, placé au maître-autel, représente le crucifiement de N.-S.

La cloche, pesant 150 kilogrammes, porte l'inscription suivante :

IF SVIS FAICTE EN LHONNEVR DE DIEV
POVR SERVIR EN LEGLISE DE NOSTRE DAME
DE SOVBRAN
IEHAN ET CATHARINE DE LA ROCHEBEAVCOVRT
PERRIN ET MARINE 1629 †

Les registres de l'état religieux de la paroisse remontent à l'an 1640.

On voit, dans la commune de Soubran un petit château moderne possédé par M. Mesnier.

On y remarque, de plus, les restes d'un ancien château fortifié, qui jadis abrita de hautes existences. Les douves, les barbacanes, et l'emplacement d'un pont levis s'aperçoivent encore. Voici les noms et les titres de quelques-uns d'entre les possesseurs du *Castrum* de Soubran, occupé maintenant par M. et Mme Verdier.

1412. Jean de Laroche, Sgr de Soubran, rendit, cette même année, hommage à Renaud VI, sire de Pons, au regard de certaines possessions tant à Soubran qu'à la Chapelle[1].

1485. Jean II de Laroche, Sr de Soubran[2], en la châtellenie de *Mirambel l'Artault*[3] (Mirambeau).

Jean III de La Rochebeaucourt, Sgr de Soubran au XVIe siècle.

1530-1588. Marie de La Rochebeaucourt, dame de Soubran, en partie, épousa François baron de Vignolles La Hire[4] vers le milieu du XVIe siècle ; celui-ci s'attacha au parti de la réforme. En 1570, il commandait un régiment de calvinistes, sous François de Pons, baron de Mirambeau[5]. En 1588, il était sous les drapeaux du roi de Navarre[6]. Leur fils, Bertrand de Vignolles La Hire, né à Soubran, fut un capitaine célèbre. Besly a publié ses mémoires, comprenant les années 1621-1622, Niort, 1624, in-4°. La Rochelle 1629, in 4°. La Hire, plus connu sous le nom de Soubran, est cité avec éloge dans le P. Anselme[7]. Il assista, en 1625, au siége de Saint-Martin-de-Ré sous le brave Toiras[8].

1. *Biogr. Saint.*, p. 463, 1re col. — 2. Invent. des titres du château de Rioux, 1568-1569, p. 76.

3. Nom porté dès 1242 par le Sgr Hertauld ou Artault, qui fit sa soumission à saint Louis. [*V. Taillebourg et saint Louis*, p. 58, et *Biogr. Saint.*, V°. Mirambeau.]

4. Etait de la même famille qu'Etienne La Hire si célèbre sous Charles VII.

5. *Hist. de Saint.*, IV, 214. — 6. *Ibid.* V. 115, 116.

7. *Hist. des gr. offic. de la cour*, éd. 1726, et *Hist. de Saint.*, V.

8. V. Isnard, *Arcis Sammartinianæ obsidio et fuga anglorum a Rea insula*, in-4°, 1629 p. 33. Il y est désigné sous le nom de *Soubranus*.

En l'année 1627, il fut envoyé, par le même officier, commandant pour le roi, en la citadelle de Saint-Martin-de-Ré, vers le duc de Buckingham qui faisait, par mer, le siége de la place, afin de lui porter des propositions de paix. Ces ouvertures, trainant en longueur, servirent bien Toiras et la cause royale. En 1629, Bertrand de La Hire fut nommé, par Louis XIII, commandant aux armes à la Rochelle [1].

Jean IV de La Rochebeaucourt, Sr de Sainte-Mesme, vivait en 1576.

Jean V de La Rochebeaucourt, Sgr de Soubran, lieutenant du roi en la ville d'Angoulême, avait épousé Jeanne de Galard de Béarn, dame de Clion-Somsac, leur fille unique, Catherine, se maria en 1647, *alias* 1648, avec Louis Chabot, comte de Jarnac, Sgr de Saint-Gelais.

Gui-Henri Chabot, comte de Jarnac, marquis de Soubran, Sgr de Clion-Somsac, Marouette, Grésignac, etc., né en 1648, fut nommé lieutenant-général du roi, en Saintonge et Angoumois, par lettres du 30 janvier 1678. Il avait épousé 1° en 1678, Marie-Claire de Créqui, dame d'honneur de Mlle de Montpensier; 2° en 1688, Charlotte-Armande de Rohan. Il mourut en 1690.

Henriette-Charlotte [2] Chabot, fille de Gui-Henri et de Charlotte-Armande de Rohan, était comtesse de Jarnac, marquise de Soubran, dame de Semoussac, Sémillac, etc. Elle épousa 1° en 1709, Paul-Auguste-Gaston de La Rochefoucauld, chevalier de Montendre, colonel du régiment de Béarn, brigadier des armées du roi, comte de Jarnac, et marquis de Soubran, par suite de son alliance. Il se distingua à Donawert, Hochstet en Flandre, et mourut à 39 ans, laissant une fille qui se fit religieuse ursuline à Saint-Jean-d'Angély (Moréri dit qu'il mourut sans postérité); 2° en 1715, Charles-Annibal de Rohan-Chabot, chevalier de Léon, colonel d'infanterie, devenu comte de Jarnac, et marquis de Soubran par son mariage. Il se disait aussi Sgr de Clion et vivait encore en 1747.

On tient que cette terre passa ensuite au duc de la Vauguyon, Sgr d'Archiac.

LA GORCE.

André de Belleville, écuyer, capitaine de cavalerie, Sgr de la Gorce, paroisse de Soubran, marié à Elisabeth de Guinanson, transigea, en 1704, avec le duc de Richelieu, comte de Cosnac, pour une métairie sise en les marais de Cosnac, qui resta au Sgr de la Gorce, à charge de payer au château de Cosnac, une redevance d'un écu d'or évalué six livres.

Antoine de Belleville, écuyer, Sgr de la Gorce, marié en 1715, avec Renée de Morel. Angélique de Belleville, sa sœur, épousa Claude de Beaupoil de

1. *Notice hist. sur la cathédr. de la Rochelle,* par l'abbé Cholet, in-8°, 1862.

2. Prénoms donnés par Moréri; selon M. A. R......, cette dame se nommait Anne-Marie-Louise, corresp. 1863.

Saint-Aulaire, S[r] de la Noue, et lui porta la terre de la Gorce; elle était morte en 1724.

Jean-François de Belleville, habitait encore la paroisse de Soubran en 1761, année où il épousa demoiselle Marie Staffe de Saint-Albert de Roch, près Montlieu. [V. Courpignac.]

La commune de Soubran est arrosée par trois ruisseaux, et renferme plusieurs étangs poissonneux[1].

SAINT-THOMAS-DE-COSNAC.

1,486 hab. — 2,973 hect.

Son église est dédiée à saint Thomas, apôtre des Indes, dont la fête se célèbre le 31 décembre. Cet édifice appartint, dans le principe, à la troisième période romane. Il est fort curieux à étudier sous le rapport des mutilations et transformations de tout genre, que les générations successives lui ont fait subir, sans beaucoup de ménagement. La nef primitive avait conservé, jusqu'en 1839, ses hauts fûts de colonnes, avec chapiteaux historiés. On les fit disparaître alors pour asseoir la voûte nouvelle, en briques et plâtre à ogives et compartiments, à quatre arêtes, sur de ridicules pilastres à chapiteaux ioniques. Deux plaques de marbre noir, incrustées dans la naissance des voûtes, à droite et à gauche, indiquent que ce travail eut lieu en 1839, par les soins d'honorables personnes, bien intentionnées sans doute, mais qui eurent affaire à un entrepreneur inintelligent. Le mur midi de la nef, affaibli par suite de l'enlèvement des faisceaux de fortes colonnes romanes, dépourvu de contreforts à l'extérieur, semble avoir perdu son aplomb. Toutefois, on le dit solide en raison de son épaisseur considérable. Cette muraille offre une particularité de construction que nous devons signaler. Deux grandes arcades ogivales, ouvertes aux deux extrémités de la façade extérieure, s'élèvent à plus de 2 mètres 30 centimètres au-dessus du sol, et forment un renfoncement de 30 ou 40 centimètres. Elles sont ornées de feuilles et de fruits étalés avec grâce. Etaient-ce des tombeaux ou des portes communiquant à des cloîtres maintenant démolis? En l'absence de documents positifs, nous inclinerions vers cette dernière hypothèse, qui nous expliquerait l'absence des contreforts déjà signalée. Vers la même époque de 1839, on a démoli une portion d'édifice servant de sacristie, faisant le prolongement du bas-côté, au nord, et qui paraissait pourvue de certains ornements antiques, pour lui en substituer une autre au midi, et de forme tout à fait moderne.

L'abside, ayant quatre niches de chaque côté, et cinq dans son pourtour, avec entre-colonnement supportant une série correspondante de colonnes

1 *Statist. du dép.*, p. 281.

supérieures, sans répétition de grottes, a seule conservé le cachet primitif de l'érection. Toutefois, les chapiteaux historiés des colonnes ont été mutilés et coupés au ciseau pour la plupart, puis revêtus de plusieurs couches de peinture. On voit, au fond de l'abside, un Christ peint sur toile, de grande dimension, que le ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, obtint du gouvernement, pour la paroisse de Saint-Thomas, vers 1837. Au nord, existe la chapelle de la Sainte Vierge, restaurée à la moderne; puis vient le clocher, de forme quadrangulaire, dont le sommet a été rebâti avec fenêtres de l'époque actuelle, mais dont la voûte à nervures porte deux écussons, sur l'un desquels se voit la date de 1517. Il renferme une cloche du poids de 600 kilogrammes, fondue à Bordeaux, en 1852.

Le porche ou hangar, placé autrefois devant la principale porte de l'église, a été enlevé en 1839, et a laissé voir une façade peu ornée, présentant quelques dents de scie et des entrelacs, mais dont la symétrie primordiale a été rompue par les substructions modernes. Un ancien tombeau, dit *Arcisole*[1], formé d'une arcade à plein-cintre et d'une auge en pierre, avec cavité circulaire pour recevoir la tête du mort, se voit encore à côté de la principale porte d'entrée. Le fronton de la chapelle de N.-D. porte un campanier géminé. de construction peu antique, ce qui nous ferait croire à l'existence de deux cloches avant la Révolution. Le prieuré de Saint-Thomas était autrefois à la présentation de l'abbé de Saint-Savinien de Lyon[2].

Dans l'été de 1856, on a déblayé l'ancien cimetière, placé au N. et au N.-O. de l'église, et dont les terres amoncelées enveloppaient, jusqu'à la hauteur de 2 ou 3 mètres, les murs de l'édifice. Toutefois, le déblai a été un peu trop profond, comme en beaucoup d'autres lieux, et a mis à nu les premières assises des murailles. Les auges sépulcrales, en pierre dure, qu'on y a découvertes, présentaient toutes l'encastrement sphérique de la tête, sauf, dit-on, pour les premières couches des sarcophages que nous n'avons pas pu voir. Une cuve en pierre, de 80 centimètres de diamètre, a été trouvée dans les fouilles; elle présente, sculptés en relief, des ossements croisés et une tête de mort : emblême peut-être de la régénération de l'homme par le baptême.

En 1861-62, la commune de Saint-Thomas a pourvu, par une imposition extraordinaire, à la reconstruction d'une autre chapelle, formant bas-côté au midi de l'église, et régularisant la forme de l'édifice.

De brillantes verrières historiées et en couleurs ont été placées aux deux fenêtres des chapelles et de la nef, en 1862. Ces verrières, sortant des ateliers Gesta, de Toulouse, rappellent le souvenir de saint Thomas, patron de la paroisse, ainsi que des deux saintes, jadis vénérées dans les paroisses de Cosnac et de Saint-Thomas. Nous avons regretté cependant une omission au préjudice

1. *Arcisolium* — *Revue de l'art chrétien*, par M. l'abbé J. Corblet, juillet, 1862, p. 391.
2. Pouillés du diocèse, 1402 et 1648.

de saint Pierre, prince des apôtres, jadis patron de l'église archipresbytérale de Cosnac.

Le dimanche de la passion, 22 mars 1863, on a inauguré dans cette église un chemin de croix, dont les quatorze stations, satisfaisantes sous le rapport de l'art et malgré le peu d'élévation du prix, ont été peintes à l'huile par M. Alcide Gaboriaux, jeune artiste saintongeais. L'inauguration et la bénédiction de ces tableaux ont été faites par M. l'abbé Rainguet, vicaire-général et supérieur du petit-séminaire de Montlieu, au milieu du plus nombreux concours de fidèles.

Ces travaux importants, et dont l'édifice s'est bien trouvé, ont été provoqués et secondés par M. l'abbé Ellie, curé de Saint-Thomas, auquel la générosité de ses paroissiens n'a pas fait défaut.

COSNAC OU CONAC.

Cette ancienne place de guerre ne forme plus qu'un simple hameau de la commune de Saint-Thomas. Cosnac remonte à une assez haute antiquité. Bourignon[1] veut que son nom lui vienne du Celte *cond* et *condat*, confluent, ou encore embouchure d'une rivière, ce qui, d'après nous, n'a pas ici une application très-directe. Placé sur le bord d'une voie romaine d'un côté, et de l'autre, sur la rive d'un grand fleuve, ce lieu dut certainement avoir de tout temps, une notable importance stratégique, appréciée des divers gouvernements militaires qui se succédèrent dans notre pays. Un château-fort couronna très-anciennement le mamelon rocheux de Cosnac, et fut redoutable au moyen-âge.

Les pouillés et cartulaires du diocèse nous citent également ce point comme jouissant d'une haute et fort antique prééminence religieuse. Dès le commencement du XIVe siècle, Saint-Pierre-de-Cosnac, paroisse dont il ne reste plus vestige, était le siége d'un des onze archiprêtrés de la Saintonge[2]. Son influence locale se démontre au moyen des nombreuses paroisses environnantes, auxquelles Cosnac avait donné son nom. Ainsi Saint-Thomas, Saint-Sorlin, Saint-Remy ou Sainte-Ramée, Saint-Ciers-du-Taillon, Saint-Dizant-du-Gua et Saint-Fort ajoutaient, au XVIIe siècle, et particulièrement au XVIIIe siècle, le nom de Cosnac à leur ancienne dénomination patronale. Maintenant Saint-Pierre-de-Cosnac a si complétement disparu durant les guerres de religion, qu'on ne pourrait plus montrer même l'emplacement où reposa cet édifice[3].

1. *Recherch. topogr.*, etc., p. 290 et 306.

2. V. l'état manuscrit dressé en 1327, et les pouillés du diocèse pour les années 1402 et 1586. Et *Nobil. de Guienne*, par O'Gilvy, IIe vol., p. 283. C'est par erreur que Bourignon a placé Cosnac dans l'archiprêtré de Mortagne, p. 307 à la note, de ses *Recherches topogr.*

3. Bourignon fait dépendre le hameau de Fontclair de cette ancienne paroisse qu'il rattache, comme on l'a dit, à l'archiprêtré de Mortagne. — *Rech. topogr.*, p. 255, 290 et 307 à la note.

La chapelle de Sainte-Radégonde[1], de Cosnac, bâtie au S.-O. du château et dans ses dépendances immédiates, offrait, dit-on, le style gothique. Elle a subi le sort du vieux *castrum*, dont elle n'était, dans le principe, que l'oratoire particulier, et a été démolie au commencement de ce siècle. Elle était devenue le centre d'une chapellenie, dite paroisse, dans les actes de la fin du XVIII[e] siècle, et avait probablement hérité du titre paroissial enlevé à l'église de Saint-Pierre, lors de son renversement au XVII[e] siècle. — *Le Dictionnaire géographique historique et politique de France*, par l'abbé Expilly[2], lui confère le titre de paroisse avec la dénomination de Sainte-Radégonde-sous-Cosnac, et lui attribue quarante-cinq feux, ce qui lui donnait plus d'importance qu'à Saint-Romain-de-Beaumont, porté à vingt-huit feux seulement, et présupposait une population de 180 habitants. La haute juridiction attribuée au château de Cosnac, surtout du temps des Richelieu, avait fait rejaillir sur la chapellenie de Sainte-Radégonde, un lustre distinctif relevé par le titre ancien d'archiprêtré. Aussi était-elle, avant la Révolution, en possession d'une sénéchaussée, d'un parquet, de fourches patibulaires, d'une halle et de foires qui, depuis, ont été transférées à Saint-Thomas[3]. Tous les protocoles de l'ancienne juridiction contentieuse du pays énonçaient le siége haut-justicier de Sainte-Radégonde-de-Cosnac, mais de nos jours, ce nom est inconnu sur les lieux mêmes, tant est mobile l'éclat de ce monde[4].

Le château de Cosnac, célèbre dans l'histoire de la Saintonge, était possédé au XI[e] siècle, par Amblard Malterre[5]. Il fut ensuite réuni à la seigneurie de Mirambeau, et passa dans la puissante maison d'Aunay, d'où il advint par vente, en 1415, à Jean de Harpedane de Belleville, fils du grand sénéchal de Saintonge, chargé de présider, en 1402, le fameux cartel de Montendre. Ce château soutint différents siéges, surtout durant les guerres de religion du XVI[e] siècle, et fut pris et repris par les troupes des divers partis. Il était, en dernier lieu, au pouvoir des ducs de Richelieu, à qui la Révolution l'enleva définitivement. En 1824, on voyait encore les restes de ce château garni de remparts, flanqué de tours et environné d'un large fossé avec pont-levis. On apercevait encore les embrasures des canons et de nombreuses meurtrières. On montrait aussi l'emplacement de la poudrière et l'ouverture de souterrains, débouchant au loin dans la campagne. On peut donc dire qu'au commencement de ce siècle, cette place de guerre se trouvait presque en le même état

1. Notre province avait autrefois une dévotion particulière à sainte Radégonde et à saint Fortunat, témoins : Cosnac, Nieuil, Talmont, Saint-Fort-sur-Gironde, Saint-Fort-sur-Brouage, et Saint-Fort-sur-le-Né.

2. 6 vol. in-f°, 1762-1770.

3. Saint-Thomas a maintenant des foires d'une importance secondaire, le 1[er] lundi de chaque mois.

4. Nous applaudissons à l'idée pieuse qu'on a eue en 1862, de faire placer la figure de l'illustre sainte Radégonde, dans un des vitraux de l'église de Saint-Thomas. On y voit aussi l'image de sainte Barbe, qui jadis avait un oratoire particulier près du Roc, et où les marins venaient en pélerinage.

5. *Script. rerum francisc.*, t. XI, p. 200, dont les huit premiers tomes in-f° sont de D. Bouquet.

qu'elle avait été vue, en 1570, par Nicolas Alain. Voici ce qu'il en a écrit : « ... *Inter cætera Cosnacum olim oppidum egregie munitum, cujus hodie tantum restat castrum injuria belli quod inter cognatas Anglorum et Francorum regias diu exarsit. Hujus ditio ad illustrem familiam a Bellavilla pervenit*[1]. »

Maintenant ce n'est plus qu'un monticule, couvert de ruines et d'arbustes, au milieu desquels s'est installée une famille d'agriculteurs. On a lu, dit-on, sur une pierre, faisant partie des débris jonchant le sol, ces quelques mots latins : « *hæc est victoria nostra* 13... [2] » Ce commencement de millésime pourrait bien faire allusion à la prise, en 1346, du castrum de Cosnac, par Henri de Lancastre, comte de Derby, au nom d'Edouard III, roi d'Angleterre.

Au mois de juin 1862, en fouillant le sol pour y planter de la vigne, au lieu dit le *Grand-Pas*, au-dessous de Cosnac, et dans un terrain dépendant du bien de M. Rodier, on a découvert deux médailles en bronze et une en billon, frappées en l'honneur de Postume [Marius-Cassius-Latienus-Postumus], commandant-général des Gaules, qui s'était fait proclamer César, au temps de Gallien, de 258 à 267 de notre ère, et qui fut le plus illustre des trente généraux ou tyrans qui contribuèrent à démembrer l'empire romain, par leur révolte contre l'autorité de Rome. Ces monnaies, ayant environ 18 millimètres de diamètre, sont frustes et à peu près illisibles. La pièce de billon, de 20 millimètres de diamètre, qui est entre nos mains, est bien conservée. Elle offre une tête barbue, tournée à droite, avec couronne radiée, on y lit cette inscription :

IMP. C. POSTVMVS P F AVG
[Imperator Cæsar Postumus, Pius, Felix Augustus.]

Au revers se voit un hercule, armé de sa massue, et sur laquelle il s'appuie de la main droite. La gauche est chargée de la peau du lion de Némée. Dans l'exergue on lit :

HERCVL DEVSONIENSI[3] [Herculi Deusoniensi].

Ces pièces ont été découvertes dans un champ où se voyaient d'anciennes ruines qui se rattachaient peut-être à la voie gallo-romaine de *Blavia* à *Mediolanum*, et n'étaient pas sans doute fort éloignées du *Tamnum*, encore indéterminé de l'itinéraire d'Antonin[4].

1. *De Santonvm regione*, etc.

2. La *Stat.* mentionne une autre inscription, de 1489, placée près du pont-levis et portant : « *Victoria nostra.* »

3. Contrée habitée par les Francs et désignée par saint Jérôme, sous le nom de *Deusone ;* Note de M. Chaudruc de Crazannes, 29 juin 1862.

4. M. Rodier, à l'obligeance duquel nous devons la médaille de Postume plus haut décrite, nous a affirmé que près de sa propriété de Cosnac, on avait découvert, il y a quelques années, plus de cent médailles antiques, que les habitants s'étaient partagées.

Antérieurement, M. Brillouin aîné, de Saint-Jean-d'Angély, avait découvert, près des ruines du château, un petit bronze que nous croyons devoir, d'après certaines indications, attribuer à Maxence (IV[e] siècle.) Cette monnaie avait une grande analogie avec celle découverte à Neuvicq.

On a prétendu qu'autrefois la Gironde venait flotter au pied du monticule sur lequel avait été bâtie la forteresse de Cosnac. Nous inclinerions d'autant mieux à le croire, que l'immense étendue de terrain qui l'en sépare maintenant n'est qu'une profonde alluvion marine, et qu'une charte du XI[e] siècle, souscrite par Arnaul de Mirabel ou de Mirambeau, en faveur de l'abbaye de la Grande-Sauve, fondée par saint Gérard, lui concède le *droit d'épaves*, appartenant au château de Cosnac, sur tous les vaisseaux que la tempête et la fureur des flots jetaient sur ce point dangereux de la côte[1]. Donc, à cette époque, les vagues venaient déferler avec force contre ces hautes falaises.

Au XV[e] siècle, Jean de Beaumont, Sgr de Rioux, de Romefort, Thézac, Lauron, etc., contribua à la réduction du château de Cosnac, dont la garnison Anglesche (anglaise) tirait de grandes contributions ou appatils [2] sur le pays. Ce capitaine avait été, par arrêt du parlement de Paris, de 1454, reconnu homme noble et de bonne maison pour avoir servi le roi *sans varier*, et avoir contribué à la réduction de ladite place[3].

En 1570, le château de Cosnac fut assiégé par Jacques d'Asnières, secondé par d'Aubigné, son porte-enseigne. La garnison catholique, attaquée avec vigueur, ouvrit à l'ennemi les portes de cette place[4].

1585. Candelay, capitaine huguenot, assiégea Cosnac et s'en empara après deux jours de siége; Claude de la Trémouille, duc de Thouars y assistait[5].

Près de Cosnac s'élevait jadis la ville d'Arpadelle ou Harpadène[6], *Castrum harpadenum*[7], place ainsi nommée sans doute en l'honneur des Harpedane de Belleville, et qui n'était autre, assurément, que l'ancienne cité bâtie sur ce promontoire et dont parle le docteur Alain (olim oppidum), dans le passage plus haut mentionné, car on ne peut supposer raisonnablement l'existence de deux villes autour du vieux château-fort, à moins cependant que l'une n'ait succédé à l'autre (*Injuria belli,* comme dit l'historien cité), et à distance peu éloi-

1. Arnaldus de Mirabel perdonavit, coram domno Geraldo... consuetudinem quam habebat in ripa maris, in territorio de Cosnac, de Navibus quas illic ventus, vel turbatio maris inducit... — *Hist. de l'abb. de la Grande-Sauve,* par l'abbé Cirot de Laville, 1[er] vol., p. 329 à la note. — L'auteur, il est vrai, a vu ici le Sgr de Mirebeau, en Poitou, mais il s'agissait réellement du Sgr de Mirambeau, en Saintonge, qui se disait *Mirabellum* au moyen-âge; témoin la charte déjà citée prise dans les *Script. rer. franc.,* t. XI, et qui concerne le même Sgr : « *Artaldus* ou *Arnaldus de Mirabello. Est autem sita hæc ecclesia in diœcesi Xantonensi;* anno 1062.

2. De *appatissamentum*, contribution de guerre — Lexique Migne, in-4°, 1858.

3. Jean de Beaumont avait des droits sur les paroisses de Mortagne, Saint-Seurin, Jazannes, etc., Tabl. généal. manuscrit, dressées par Mgr L. de Beaumont.

4. d'Aubigné, *Hist. univ.*, t. 1[er], et *Hist. de Saint.*, t. V.

5. *Ibid,* t. II et t. V.

6. Lesson, *Fastes histor.*, p. 294. — Gautier, *Stat. du départ.*

7. M. T. de Br..., dit *Harpedana mansio*, corresp., décembre 1858.

gnée. Les nombreuses ruines qui couvrent le coteau et qui s'étendent sur son versant, au midi comme au nord et au couchant, attestent suffisamment la destruction ancienne d'un énorme centre de population à Cosnac. Ici les faits parlent comme l'histoire.

ANCIENS SEIGNEURS DE COSNAC, OU CONAC.

En 1040, Arnauld de Mirabel, Sgr de Cosnac, fut un des nobles hommes présents au contrat, réglant les conditions de mariage de Marguerite, nièce de Geoffroy Martel, comte d'Anjou, avec Gui Rudel, comte de Blaye[1]. Ce fut lui qui assista, en 1047, à la consécration solennelle de l'abbaye de Sainte-Marie de Saintes, que venaient de fonder Geoffroy Martel, comte d'Anjou et de Saintonge, et Agnès de Bourgogne, son épouse[2]. A cette cérémonie imposante, et que présidait l'archevêque de Bourges, Aimon de Bourbon, entouré des archevêques de Bordeaux, de Besançon, et des évêques de Saintes, d'Angoulême, de Périgueux, de Nantes et de Nevers, ainsi que de l'abbé de Saint-Jean-d'Angély, assistait en armes la noblesse de Saintonge, dûment convoquée par les puissants fondateurs. Ce dut-être, encore le même Arnauld, qui abandonna à saint Gérard, le droit d'épaves plus haut mentionné.

Berthold ou Hertauld de Mirabel, dont on a retracé l'histoire, à l'article Mirambeau, possédait Cosnac.

Hélye de Gombauld, de Cosnac, fut, en 1243, un des plaiges ou garants de la trève, signée le 7 d'avril, entre saint Louis et les plénipotentiaires du roi d'Angleterre[3].

Pons ou Ponce de Mortagne, vicomte d'Aunay, Sgr de Cosnac, gouverneur du royaume de Navarre, de 1317 à 1321, fut marié, à Jeanne de Rochechouart[4].

Geoffroy, vicomte d'Aunay, Sgr de Cosnac, de Plassac, épousa Jeanne d'Amboise, et mourut avant 1340.

Pons ou Ponce II, son frère, vicomte d'Aunay, Sgr de Cosnac, marié 1° à Marguerite de Pons, 2° à Catherine de Lezay; était mort en 1354.

Jehan de Clermont, vicomte d'Aunay, Sgr de Cosnac, Mortagne, etc., comme mari de Marguerite de Mortagne, mort en 1356, à la journée de Poitiers.

Jehan II de Clermont, marié à Eléonore de Périgord, vivait en 1402.

François de Montberon, marié en 1403, à Louise de Clermont, dame d'Aunay, de Cosnac, etc.

Jean II de Harpedane, chevalier, Sgr de Belleville, en Poitou, etc., acquit, le 10 octobre 1415, de François de Montberon, vicomte d'Aunay, et de Louise

1. *Hist. de l'Égl. Sant.*, I, 297. — 2. Hist. citée, et *Biogr. Saint.*
3. *Égl. Sant.*, II, p. 325, et actes publ. de Rymer, tome I[er].
4. *Rev. hist. som.* — *Mortagne-sur-Gironde*, Jonzac, Ollière, 1859, in-8°.

de Clermont, son épouse, les droits qu'ils avaient sur les terres de Mirambeau et de Cosnac, moyennant huit mille écus d'or [1]. Il avait épousé 1° Jeanne de Mussidan ; 2° Jeanne de Penthièvre.

Jean III de Harpedane, issu du premier lit, chevalier, Sgr de Belleville, Cosnac, Mirambeau, Montaigu, conseiller et chambellan du roi Charles VI, épousa 1° Marguerite de Valois ; 2° Jeanne de Chastillon de Blois, de Bretagne.

Gilles de Harpedane de Belleville, fils puîné de Jehan III, et de Marguerite de Valois, Sgr de Belleville, de Cosnac, de Montaigu en partie, chambellan du roi, en 1479, épousa Guillemette de Luxembourg.

Charles de Harpedane de Belleville, comte de Cosnac, marié à Jeanne de Durfort de Duras.

Philippe de Harpedane de Belleville, Sgr de Cosnac, Puybellin, Chantonay, etc., capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes, gentilhomme du roi de Pologne, fut du nombre des seigneurs protestants qui dévastèrent Poitiers, en 1562 ; il avait épousé Marguerite de Durfort, sa cousine. Il profita, en 1562, de l'amnistie de Charles IX, et se rangea du côté de la cour [2]. Au synode calviniste de Saintes, tenu peu après, le baron de Belleville, présenta un mémoire en faveur de la cause royale [3] ; chambellan du duc d'Anjou, Belleville fut député, en 1573, vers Charles IX, pour lui porter l'acte de capitulation de la Rochelle [4].

Jean de Belleville, Sgr de Cosnac.

Charles de Belleville, comte de Cosnac, fut marié à Claude de Rochechouart, dame de Saint-Amand.

Armes : Gironné de vair et de gueules de dix pièces. (Arm. d'hozier.)

La famille de Belleville avait été représentée, à la troisième croisade, au XIIe siècle, par J. de Belleville [5].

Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, célèbre ministre d'Etat, sous Louis XIII, vainqueur de la Rochelle en 1628, dont l'ambition et le talent marchaient de front [6], devint Sgr de Cosnac, après cette date et au moyen d'une vente, de la part des héritiers de Belleville. En 1633, et après son triomphe sur le parti de la réforme, en Saintonge, le cardinal se rendit adjudicataire des seigneuries de Saujon, Ribérou, et le Chay ; il rêvait, dit-on, un grand établissement commercial en Saintonge, indépendamment de ses vues politiques et au moyen de la jonction de la Gironde à la Seudre. Cosnac et Saujon lui étaient apparu sans doute comme les deux points extrêmes du canal projeté ; cent fois depuis, remis à l'étude, ce plan est enfin relégué dans le domaine des rêves, par les projets récents des chemins de fer, plus en vogue de nos jours que les canaux, même pourvus de bateaux-vapeur.

1. *Diction. des fam. de l'anc. Poitou*, par Bauchet-Filleau.
2. *Hist. de Saint.*, IV, 71. — 3. *Ibid*, p. 72. — 4. *Ibid*, p. 325. — 5. *Nobl. de France aux crois*, p. 107.
6. *Revue hist. Somm.*, déjà citée.

Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu, né en 1629, substitué aux nom et armes du cardinal de Richelieu, son grand-oncle, en 1642, pair de France, général des galères, fut marié 1° en 1649, à Anne Poussart du Vigean; 2° en 1684, à Marie-Anne d'Acigné; 3° en 1702, à Marguerite-Thérèse de Rouillé, veuve du marquis Jean-François de Noailles.

Par une lettre du 16 juin 1706, messire François de Robillard, conseiller-secrétaire du roi, annonce à Mme de Mosnier de Romaneau, qu'il vient d'acquérir du duc de Richelieu, la terre de Cosnac, ce qui va le rapprocher de Bordeaux, sa patrie, où il espère faire recevoir son fils conseiller au parlement; il propose à cette dame, arrangement pour délimitation de propriétés.

Au 5 juin 1708, le même se disant *Seigneur engagiste*[1] de la terre et comté de Cosnac, établit un marché à Saint-Ciers-de-Cosnac, le vendredi de chaque semaine; cet établissement provoqua l'opposition du Sgr de Saint-Fort, attendu que ce jour avait été réservé pour le marché de cette dernière paroisse, dès l'an 1548, et suivant arrêt de S. M.

Les hommages rendus par les Sgrs d'Orignac au château de Cosnac, en 1728 et 1764, consignés sur les registres de la famille de Saint-Légier, nous démontrent que le comté de Cosnac, était rentré dès lors au pouvoir du duc de Richelieu, titulé *Maréchal de France*, dans le dernier hommage; il s'agissait sans doute de Louis-François-Armand du Plessis, duc de Richelieu, pair et maréchal de France, né en 1696. Ce célèbre officier du règne de Louis XV, avait été vainqueur de Mahon, et un des quarante de l'Académie Française. Il s'était marié 1° en 1711, avec Anne-Catherine de Noailles; 2° en 1744, avec Elizabeth-Sophie de Lorraine. Le duc de Richelieu mourut à Paris, en 1788.

Armes : d'argent à trois chevrons de gueules.

LA TRIGALLE.

Au-dessous du château de Cosnac, se trouvait le petit castel de la Trigalle, restauré au XVe siècle[2], on en voit encore quelques vestiges à côté du hameau du même nom. M. le comte P. de Vaudreuil, y place la scène d'un piquant épisode de barons du moyen-âge. Nous en donnons ici un très-court résumé, attendu surtout que ce passage du spirituel écrivain, appartient plutôt au domaine de l'imagination, qu'à celui de l'histoire. Alors que Jehan de la Trigalle, était vassal du château-fort de Cosnac, Alfaïs de Pons, veuve de Gautier de Mirambeau, et qui se remaria ensuite à Charles d'Albret de Castel-Moron, était dame de Cosnac, depuis le commencement du XIIIe siècle,

1. Le *fief engagé* était perpétuellement rachetable, l'engagiste ne pouvait prendre le titre de duc ou de comte etc., conféré au fief par S. M., et ne jouissait point des privilèges y attachés. — *Diction. de droit* de Ferrière, V. *Engagiste*.

2. Notre compatriote, M. A. Gaboriaux, alors élève du petit-séminaire de Montlieu, a dessiné, pendant les vacances de 1850, quelques parties intéressantes de ce manoir.

comme légataire de son premier époux, le Sgr de Mirambeau. Renaud Ier, père d'Alfaïs, s'opposait, de tout son pouvoir, à la nouvelle union que sa fille projetait avec Charles d'Albret, dont la famille était ennemie irréconciliable de la maison de Pons. Un jour, Renaud tenta même d'enlever de force et par surprise, sa propre fille de son château de Cosnac. Mais déjà l'active châtelaine, dont l'esprit était pénétrant, s'était réfugiée à Bordeaux. Son fidèle vassal Jehan de la Trigalle, ayant laissé pénétrer Renaud avec une faible escorte dans la place, le fit prisonnier en abaissant la herse et relevant le pont. Jehan se montra sévère : après maints pourparlers, il ne permit qu'au sire de Pons, de sortir armé de la place confiée à sa garde, quant à l'escorte, elle dut se retirer piteusement et sans armes.

Sous Renaud II, et à la suite d'un brillant tournoi qui eut lieu à Pons, et où parurent les principaux seigneurs de la Saintonge, sans compter plusieurs nobles anglais et espagnols, le vaillant Jehan de la Trigalle, victorieux d'un redoutable joûteur, qui ne se fit pas connaître, fut élu chevalier dans la forme, et avec tous les honneurs admis par la chevalerie [1].

En 1548, la Trigalle et Cosnac, prirent ostensiblement parti pour les pitaux et *s'embastonnèrent* [2].

LE PORT-LIMOUZIN.

Son assiette nous est complétement inconnue, pourtant nous ne la supposons pas très-éloignée de la Trigalle. Ce point de la côte était habité par une famille de Sirand, que nous avons vu s'éteindre, il y a peu d'années à Saint-Thomas, et qui portait d'argent au lion d'or debout, à crinière éployée ; Jean de Sirand avait été marié à Jeanne ou Diane du Bois.

Son fils, David de Sirand, avait épousé Bonaventure de Vidaut.

Le petit-fils du même nom, s'était allié : 1° à Marie du Merleau [3], 2° à Françoise-Aupoix.

LA CHAPELLE.

Ce logis, appartenant aujourd'hui à M. Guymaron, marié à Mlle Pelletan, était, sur la fin du XVIIe siècle, la propriété de Louis-Henri de Livenne, chevalier, Sgr de la Chapelle, qui avait épousé Suzanne Pelletan, fille de Jean Pelletan, conseiller du roy, président à l'élection de Saintes ; sa veuve se remaria, en 1707, avec Elie de Beaupoil de Saint-Aulaire, écuyer, Sgr de Saint-Remy et de Baignes, paroisse de Chenac.

M. E. Pelletan, publiciste à Paris, et membre du Corps législatif, appartient à cette famille Pelletan, depuis longtemps fixée à la Chapelle.

1. *Tabl. des mœurs franc. aux temps de la chevalerie,* t. IV. p. 199

2. Bouchet, *Ann. d'Aquit.,* f° 322, V°. — 3. Armor. ou maintenue de Saint.

LOGIS DE LA GRASSIÈRE.

En 1591, Jacquette de Coumargue ou Comarque, était dame de la Grassière; elle épousa 1° Jean II de Ciret, écuyer, Sgr de Saint-Fort. Enfants : Pierre II et Marguerite de Ciret ; 2° Daniel de Beaumont, Sgr du Pin, dont elle eut trois filles : Françoise, Rachel et Louise.

Pierre II de Ciret, épousa Esther de Beaumont; Marguerite fut mariée, en 1621, à Henri de Bonnefoy, écuyer, Sgr du Pin.

Renée de Ciret, fille de Pierre II, épousa, en 1635, René de Bonnefoy.

Henri de Bonnefoy, leur fils, écuyer, épousa, en 1664, Benigne-Judith d'Aulnis.

Barthélemy de Boudon, écuyer, Sgr de la Combe, se dit ensuite Sgr de la Grassière, il avait épousé, en 1699, Marie d'Aulnis de Tasseran; il servit, en qualité de lieutenant, aux siéges de Namur et de Mons, et se retira capitaine et chevalier de Saint-Louis [1].

Félix de Boudon de la Combe, écuyer, Sgr de la Grassière, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1764, Marie-Thérèse de Boucher de Saint-Ciers, rendit hommage de ses fiefs au comte de Cosnac, le 9 septembre 1764.

Etienne-Jean-Baptiste Boudon de la Combe, officier supérieur de cavalerie, retraité, avait fait les campagnes de la République, et de l'Empire; il est mort à la Grassière, vers 1855.

Cette famille ancienne de l'Agenais, porte d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de sept étoiles d'azur.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux de la paroisse, déposés à la mairie, remontent à l'année 1700.

Me Coudret, notaire à Saint-Thomas, reçu en 1839, à les papiers de :

Mes Héard, notaire à Saint-Thomas		1697	1767
Charron, —	à Cosnac	1726	1741
Héard, —	IDEM	1728	1768
Héard, —	à Saint-Thomas	1731	1781
Charron, —	à Cosnac	1753	1791
Châteauneuf,	à Cosnac	1758	1796
Héard, —	à Saint-Thomas	1783	1805
Héard, —	IDEM	1788	1831
Châteauneuf, notaire à Saint-Ciers-du-Taillon et Saint-Thomas		1811	1839

1. *Nobil. de Guienne*, par O'Gilvy, IIe vol.

Cette commune est traversée par la voie romaine de Blaye à Saintes [1].

GÉOLOGIE.

De Cônac à Mirambeau, les roches de ce sous-groupe (calcaires jaunâtres), composent les falaises du roc, des cheminées et occupent le bas des vallons de Saint-Sorlin, et de Saint-Bonnet; elles forment ensuite les hauteurs de la Bertauderie, se dirigeant vers le Petit-Niort et sont exploitées sur plusieurs points pour moëllons. Entre Mirambeau, Montendre et Montlieu, ce sous-groupe compose, aux environs de Courpignac et de Chamouillac, les flancs des vallées et vallons, dont les fonds sont occupés par la craie grise à *ostrea vesicularis*, tandis que les hauteurs sont recouvertes de terrains tertiaires. Il constitue le plateau de Soumeras, de la Trappe-à-Galand, les hauteurs de Charde à Jussas, à la Forêt et à Chalaux; il forme enfin le plateau de Bussac. Ce calcaire est tantôt semi-cristallin plus ou moins celluleux, tantôt en partie concretionné. [W. Manès, pages 165, 166.]

1. N° 1 de la carte du pays des Santons, par l'abbé Lacurie, qui a cru trouver l'ancienne station dite Tamnum, non loin de Fontclair, en la commune de Saint-Thomas (p. 24 de la notice sur le pays des Santons). [V. plus haut notre dissertation à propos des médailles de Postume.]

CANTON DE MONTENDRE.

8,180 hab. — 14,329 hect.

Ce canton a été formé aux dépens de l'ancienne châtellenie de Montendre, et d'une très-petite partie S.-E. de la seigneurie de Mirambeau. Il comprend des terres arables, des vignes, des prairies, des taillis, mais surtout une immense étendue de pinadas et de landes sablonneuses où se faisait naguères, avec un grand déploiement, la chasse du loup et du renard.

On y compte dix-neuf communes, savoir :

NOMS DES COMMUNES.	ETAT MANUSCRIT de 1327.	POUILLÉ DE 1402.	POUILLÉ de 1586.	DOCUMENTS DIVERS.
Bran........................		Eccl. paroch. Sti Andreae de Breno.		
Chamouillac..........			Eccl. Sti Petri de Culamole.	
Chardes..................		— Sti Petri de Chardes.		
Chartuzac............	Capitulum de Charozac.	— Sti Vincentii de Chartuzaco.	— de Cartuzaco.	
Corignac..............		— Sti Michaelis de Cerignaco.		de Corignaco.
Coux.........................	Cap. de Cous.	— Sti Hilarii de Coux		
Expiremont...........	— d'Espirmon.		—B.-M. Magd. d'Expiremont	
Jussas.....................		— Sti Georgii de Jussas.		
Saint-Maurice-de-Laurensanne..........		— Sti Mauritii de Laurensannes.	— de Laurencennes.	
Messac.................		— Sti Felicis de Messaco.	— Sti Felicis de Messaco.	
Montendre.............	Cap. Montis Andronis.	— Sti Petri Montis Andronis.	Idem.	
Moulons...................	— de Molont.	— Sti Stephani de Moulons.		Mulones, 1345.
Pommiers...		— Sti Saturnini de Pommiers.		Eccl. Sti Saturnini de Pommiers, 1345.
Rouffignac.............	— de Rofinhaco.	— Sti Christophori de Rouffignaco.		
Soumeras..............		— Sti Blasii de Soumeraco.	Idem.	
Sousmoulins..........		— B.-M. de Soubz Moulins.		
Tugeras..................	Cap. de Turgiras.	— B.-M. de Tugeras.	— de Tugiras.	
Vallet.......................		— Sti Babillae de Valeto.	Idem.	
Vanzac..................	Cap. de Vanzat.	— Stae Quaeteriae de Vanzaco.		

BRAN[1].

439 hab. — 414 hect.

Cette ancienne paroisse était à la présentation de l'évêque diocésain, et est maintenant l'annexe de Vanzac. Son église semble être le reste d'un édifice jadis assez important. Construite dans le style roman du XIIe siècle, elle a reçu quelques substructions durant la troisième période ogivale, dont elle conserve une fenêtre au fond de l'abside avec meneaux ramifiés, et à côté d'une autre qui a gardé son type plein-cintre. Elle a pour patron, saint André, apôtre, dont la fête se célèbre le 30 novembre, et pour patronne secondaire, sainte Barbe, vierge du IVe siècle, dont la fête a lieu le 4 décembre. A la place d'un rectangle allongé, que dessinait jadis l'édifice, il a pris une forme à peu près carrée par suite d'un ample élargissement opéré sous la phase ogivale. Cette église possède une crypte ou ossuaire, dont l'entrée est complétement bouchée, et un clocher carré auquel on arrive par un escalier placé dans un contrefort. A la fenêtre tournée vers le sud, on remarque une tête d'homme sculptée en ronde-bosse. La cloche de Bran a été fondue tout récemment — 1854 — par les soins de M. l'abbé Giraud, curé de Vanzac, et a remplacé celle de 1834, qui s'était brisée[2]. Sur le plafond de l'église, on voit l'inscription suivante en lettres rouges : PIERRE ABRAHAM 1771, et sur une pierre de la nouvelle porte, on lit : 1623. — On suppose dans le pays, que la paroisse de Bran avait été autrefois annexée au diocèse d'Angoulême. En effet, elle n'en est pas maintenant très-distante ; mais au XVe, comme aux XVIe et XVIIe siècles, nous voyons cette paroisse séparée du diocèse d'Angoulême par l'archiprêtré de Chalais, qui appartenait à la Saintonge.

A un quart de lieue de Bran, sont les ruines de l'ancienne chapelle de sainte Barbe, où se faisaient autrefois de nombreux pèlerinages. La tradition constate que plusieurs miracles s'y sont jadis opérés. Aussi, les habitants manifestent-ils encore le regret qu'on n'ait pas relevé ce petit oratoire, qui n'est plus aujourd'hui qu'une véritable ruine dans une propriété privée[3]. La solennité de la fête patronale est remise au mardi de la Pentecôte ; à la procession qui a lieu ce jour-là, on porte la statue de sainte Barbe. Anciennement, les paroisses de Sainte-Radégonde (Charente), Pouillac, Chepniers et Châtenet se mêlaient à cette procession très-renommée dans le pays.

1. Peut-être dérivé de *Branda*, seu myrica, bruyère, ou encore de *Brena*, taillis.

2. Le peu de durée des cloches de notre temps doit être surtout attribué aux causes principales que voici : le défaut de choix des matières premières et l'inobservation des proportions exigées pour la bonne composition du métal ; l'oubli des rapports nécessaires entre la cloche et son battant ; la mauvaise sus pension de la cloche.

3. Extr. des notes partic. de M. l'abbé Maud.

Cette commune est arrosée par les ruisseaux le *Trèfle* et le *Lariat*. Elle possède une poterie et une mégisserie [1].

CHAMOUILLAC [2].

505 hab. — 650 hect.

L'église de cette paroisse, formant un prieuré de l'ordre de saint Benoit et qui relevait de l'abbaye de Saint-Etienne de Baignes [3], était anciennement dédiée, et dès 1586, à saint Pierre, prince des apôtres, et sa construction datait probablement de l'ère romane. Au XVIIe siècle, comme l'indique l'inscription que nous transcrivons plus bas, cette église fut réédifiée, sous forme d'un simple rectangle, par Philippe Fortain, Sgr de Chamouillac et Louise de Péréfixe, son épouse, et consacrée sous l'invocation nouvelle des apôtres saint Jacques et saint Philippe, dont la fête a lieu le 1er mai, par Jacques Raoul, évêque de Saintes, en 1644. Les armoiries des fondateurs figurent de chaque côté de la porte principale. Deux légers enfoncements cintrés, pratiqués dans les murailles en avant de l'abside, forment deux chapelles latérales : celle de droite, et la seule qui serve en ce moment aux exercices du culte, est dédiée à la Sainte Vierge. Au-dessus du cintre, et porté sur une console en saillie, s'élève un cadre orné de rinceaux et couronné d'un écusson aux armes du seigneur, accompagné de deux coquilles latérales et surmonté d'une tête d'ange [4]. On y lit l'inscription suivante, qui donne l'âge du nouvel édifice :

HÆC ECCLESIA PAROCHIA
LIS OLIM SANCTI PETRI DE
CHAMOVILLAC LAPsV TEMPORVM
ECCLESIÆ DE COVRPIGN
AC ANNEXA PIETATE ET IMPEN
SIS PHILIPPI FORTIN EQVITIS
DE CHAMOVILLAC ET LVDOVI
CÆ DE PEREFIXE CHARISSMÆ

1. Ann. 1814 — *Stat. du dép.*, p. 283.
2. *Champ-Mouillé*, dit la *Stat. du dép.*, p. 283, en raison de son sol argileux qui retient les eaux pluviales. Cette étymologie est peut-être contestable. Pourquoi le nom de cette commune ne viendrait-il pas aussi bien de *Chamo* seul *Chalma*, vel *Cama*, mot de basse latinité au VIIe siècle, signifiant *ager exilis*, *desertus*, et qui dut être réuni anciennement au mot *villagium* vel *villacum*, signifiant ensemble, village ou bourg placé dans un lieu peu fertile et désert. Le pouillé de 1586 le nomme, en latin barbare, *culamole*.
3. Pouillé de 1648.
4. Nous en possédons le dessin soigneusement exécuté par M. l'abbé Maud.

CONIVGIS SVAE FVNDATA EST
ET A PRIMO LAPIDE RESTAV
RATA
HANC ILLVSTRISSIMVS AC RE
VERENDISSIMVS D D IACOBVS
RAOVL XANTONENSIS EPISCO
PVS PRISTINO IVRI SVO RES
TITVIT ET SVB NOMINE B B
APOSTOLORVM IACOBI ET PHILIP
PI CONSECRAVIT ANNO
DOMINI 1644.

Une inscription semblable avait été tracée, en lettres dorées, sur une pierre placée sous le maître-autel ; elle a été retrouvée en 1849, lors des réparations qu'on y a faites. Cet autel, placé au fond de l'abside, est en bois, anciennement sculpté ; on y voit deux saints personnages debout, dont l'un est armé d'un glaive à deux tranchants. On y remarque aussi des chandeliers en cuivre d'un assez bon modèle.

Aux côtés de l'autel, sont deux encadrements sans inscriptions ; celui de droite est plus long que large ; celui de gauche est presque carré et orné de quelques dessins en forme d'arabesques.

L'église de Chamouillac n'est point voûtée, elle est seulement recouverte d'un plafond en bois. Le clocher, placé au milieu de l'église, est construit en pièces de charpente et revêtu d'ardoises ; il contient une petite cloche du poids de cent et quelques kilogrammes, dont voici l'inscription :

CESTE CLOCHE A ESTE DONNEE
PAR MONSIEVR ET MADAME DE LAHOGVETTE
SEIGNEVRS DE CHAMOVILLAC
ET PREMIERS FONDATEVRS DE CESTE EGLIZE ET PAROISSE
LAN 1640.

A deux kilomètres du bourg, au milieu des landes, on voyait autrefois une chapelle que les habitants désignent encore aujourd'hui sous le titre de *Saint-Perdu*, que nous lirons saint Pardulf ou Pardou — *Pardulfus* — abbé du VII[e] siècle, honoré à Guéret, le 6 octobre, et dont une partie des reliques fut transférée plus tard à Sarlat, en Périgord, peu éloigné de la paroisse qui nous occupe, à Arnac, en Limousin, et dans l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély.

CHATEAU DE LA HOGUETTE.

C'est un ancien château-fort, avec tourelles et meurtrières, restauré au XVIIe siècle et recouvert d'ardoises, dont M. Sénigon de Romefort est aujourd'hui propriétaire. Il est placé à un demi-kilomètre et au S.-O. du bourg de Chamouillac. La *Statistique du département*[1] parle de son ancienne chapelle dont les traces existent encore aujourd'hui ; elle y place une inscription de l'an 1634, mentionnant sa reconstruction, par Philippe Fortin et son épouse Péréfixe. Le château étant fermé, lors de notre visite, nous n'avons pu constater l'existence actuelle de cette inscription[2]. Il paraît que cette chapelle est dédiée à saint Louis, roi de France[3]. Dans la cour de ce château, il existe un orme colossal, dont le tronc a six mètres de circonférence.

En 1601, Elie de Cruc, était Sgr de Chamouillac et de Puyroux ou Peuroux[4].

Le château passa ensuite, par acquisition, à la famille Fortin de la Hoguette, originaire du pays normand. Durant le XVIIe siècle, cette maison fournit plusieurs officiers supérieurs distingués, qui versèrent leur sang pour la défense de la patrie.

Nous citerons : Philippe[5] Fortin de la Hoguette, précepteur du duc de Longueville-Orléans, ensuite brigadier du roi et chevalier de son ordre, qui fut tué dans les guerres du Piémont, au XVIIe siècle. Il fut inhumé dans la chapelle de son château, ainsi que son épouse Louise de Beaumont-Péréfixe. Associant les devoirs du chrétien à ceux du soldat, ce qui semble assez incompatible aux yeux de certaines personnes du monde, Philippe avait publié, indépendamment d'autres ouvrages : *Testament ou conseils fidèles d'un bon père à ses enfants*, 1648, in-12. Ce livre reçut du public un accueil très-favorable. Les éditions s'en multiplièrent, tant en France qu'en Hollande, avec une rapidité prodigieuse. Il est divisé en trois parties, dans lesquelles l'auteur passe en revue les devoirs de l'homme envers Dieu, envers soi-même et envers ses semblables. C'est un excellent cours de morale. *La Bibliothèque sacrée*, tome XXIX, dit que les ouvrages de cet officier supérieur le rendront à jamais estimable.

Son fils, Hardouin Fortin de la Hoguette, né au château du même nom, embrassa le parti des armes et fut tué, encore jeune, au siége de Candie, en 1669. La nouvelle de sa mort, arrivée brusquement à sa mère, l'impressionna tellement qu'elle en devint muette pour le reste de sa vie[6].

1. 2e partie, p. 283. — 2. Extr. des notes archéol. de M. l'abbé Maud.
3. Notes archéol. de M. l'abbé Boutet. — 4. Bechet, *Us. de Saint.*, p. 107.
5. Il est, par erreur, nommé *Pierre* dans la *Biogr. univ.*, de Michaud, t. XX. Nous présumons que dans cet article, le biographe aura confondu le père, Pierre Fortin, avec son fils Philippe.
6. V. *Biogr. Saint.*

Son frère, Hardouin Fortin de la Hoguette, né au même château, en 1643, avait reçu une éducation brillante. Il fut docteur de Sorbonne, puis nommé successivement évêque de Saint-Brieuc, de Poitiers, et enfin archevêque de Sens; puis conseiller d'Etat, et eut l'insigne honneur de succéder à Bossuet, comme membre de l'ordre du Saint-Esprit; il mourut en 1715, regretté de son clergé et des pauvres. C'était un prélat bon et charitable, et constamment occupé des devoirs de son saint ministère. Ses statuts synodaux, de 1692, le bréviaire qu'il publia en 1702 et qui a servi de modèle dans tous les autres diocèses; le missel qu'il fit imprimer en 1715, indépendamment d'un rituel, sont capables d'illustrer sa mémoire, dit encore la *Bibliothèque sacrée* (tome XXIX, page 203).

Son autre frère, Charles Fortin, marquis de la Hoguette, devint lieutenant-général des armées du roi, et fut tué, en 1695, après plus de trente années des plus brillants services militaires, au combat de la Marsaille, en Piémont, gagné par Catinat.

Sa fille unique fut mariée au maréchal de Nangis[1].

Ce manoir échut ensuite à la famille Goulard, de l'Angoumois. Jacques de Goulard, marquis de Vervent, fut marié à Rose Boisson; il était Sgr de Rocheraud, en Angoumois, et capitaine de cavalerie. Il se retira dans sa terre de la Hoguette, en 1720[2].

On raconte, sur les lieux, que le juge de la seigneurie faisait renfermer, durant trois ou quatre jours, dans la prison du château, les gens du ressort, coupables de quelque délit simple, et qu'il leur fournissait des aliments aux frais de la juridiction, d'autres disent aux frais des délinquants, ce qui semble plus probable.

La commune de Chamouillac est arrosée par le ruisseau dit le *Bondon*.

Les actes de l'état religieux et civil remontent à l'année 1647, et on y trouve, à partir de cette époque, une liste de ses anciens curés.

L'abbé de Ransanne, qui vota à Saintes, en 1789, pour les Etats-généraux[3], prenait le titre de curé de *la Hoguette*.

Un hameau de cette commune consacre le souvenir d'une ancienne verrerie.

GÉOLOGIE.

Parmi les fossilles de Chamouillac, on remarque l'*Ammonites mantelli*. [W. Manès, page 168.]

CHARDES.

209 hab. — 591 hect.

L'église de Chardes est dédiée à saint Pierre et à saint Paul. Elle est petite

1. V. *Biogr. Saint.*, V° Hoguette.
2. Emery Goulard, baron de Touverac, avait épousé Marie de Ste-Maure; ils eurent un fils, nommé Jean.
3. *Pièces pour servir à l'Hist. de la Saint. et de l'Aunis*, par M. Th. de B..., in-8°, 1863, p. 24.

et basse, et forme un rectangle qui, dans le principe, a pu appartenir à la phase romane, mais qui, depuis, a été l'objet d'amples transformations. Le sanctuaire est de forme circulaire, percé de trois fenêtres qui ne semblent pas anciennes ; on n'y voit aucune trace de colonnes. La porte de l'église a dû être refaite depuis la Révolution. Avant cette époque, la paroisse de Chardes était desservie par un chanceladais (ordre de saint Augustin), dit prêtre blanc, à cause de la couleur de son vêtement.

Le campanier de cette chapelle recèle une petite cloche sur laquelle on lit cette inscription :

SAMVEL CHAPVZET

MON PASRIN AVEC IANNE MELANIE MA MASRENNE

MA DONNE A LESGLISE DE CHARDES

IACQVES ROCHER CVRE 1727.

Nous ne savons sur quoi se fonde l'opinion invraisemblable qui donne plus d'antiquité à cette paroisse qu'à celle de Montendre, et qui considère celle-ci comme ayant été jadis l'annexe de l'autre[1]. L'état manuscrit de 1327, qui range Montendre parmi les onze archiprêtrés de la Saintonge, et les pouillés du diocèse, aux XVe et XVIe siècles, contredisent indirectement cette supposition. [V. Montendre.] Toutefois, le peuple raconte que jadis le chemin de Chardes à Coux, était complétement bordé d'habitations ; tandis qu'on n'aperçoit plus aujourd'hui qu'une seule maison ayant une physionomie ancienne. A l'angle nord de cette maison on voit une tête sculptée en demi-relief.

Dans un lieu dit *le Pavillon*, au N. de l'église, on trouve çà et là des restes d'anciennes murailles en pierres de taille, avec de larges briques à rebords. On y voit aussi une maison ancienne, dite des *Abirails,* ayant de grandes fenêtres et de vastes appartements. On dit que cette maison a appartenu autrefois aux messieurs Peltreau.

Les registres de la paroisse ne remontent qu'à l'année 1793 ; les rôles antérieurs ont, dit-on, été transportés autrefois à Montendre ou à Jonzac[2].

La commune de Chardes, un peu moins aride que celle de Montendre, est arrosée par le ruisseau dit de la *Trappe* et par les eaux s'échappant d'une fontaine qui prend sa source au lieu dénommé les *Barbiers*[3], où se trouvent quelques ruines et débris dits du *château*.

Notre correspondant suppose que Chardes dérive du mot Chardon, plante qui croît en assez grande abondance sur cette commune.

1. V. *Stat. du départ.*, 2e partie, p. 283. — 2. Notes de M. l'abbé Maud.
3. *Stat. du départ.*, 2e partie, p. 283.

CHARTUZAC.

271 hab. — 238 hect.

L'église est dédiée à saint Vincent, diacre, né à Sarragosse et martyr à Valence, en 304, sous Dioclétien et Maximien, et dont la fête se célèbre le 22 de janvier. Elle forme un simple rectangle, et paraît remonter à la période romane. Sa voûte fut renversée par les calvinistes, en 1574[1]. Elle était autrefois à la présentation de l'évêque de Saintes. Le clocher, de forme carrée, est peu élevé et à toit obtus. Une des pierres de l'édifice, exposée au couchant, porte le nom de *Gabriel*, avec la date de 1777 ; elle indique probablement une réparation de cette partie de l'édifice, qui renferme une cloche d'un faible poids, et sur laquelle on lit l'inscription suivante :

Au sommet : P M

Et sur la circonférence, en lettres de 15 millimètres de longueur :

STE VINSENTI ORA PRO NOBIS
BENIE PAR MRE FRANCOIS MONSNERAV CVRE DE CE LIEV
PARAIN MRE CLAVDE DE ST SIMON CHEVALLIER
SEIGNEVR DE MONBLERV ET CHARTVSA
TVGERAS ET VILLESAVIER
MARAINNE DAME FRANSOISE DE IOIGNY EN 1696.

Vers le bord de la cloche on lit d'un côté : M. ROCH FONDEVR.

De l'autre : I PILLET F EN 1696[2].

La fête patronale du lieu était l'occasion d'une frérie qui se tenait le 22 de janvier, l'administration locale l'a renvoyée, dans ces derniers temps, au 24 juin (fête de saint Jean-Baptiste[3]), peut-être pour profiter d'une saison plus agréable. — M. Frouin, ancien curé de Chartuzac, fonda, pour sa paroisse, un bureau de bienfaisance au moyen d'un legs de 800 francs, qui, placé plus tard en rente sur l'état, donne aujourd'hui, par suite du cumul des revenus arriérés durant la Révolution, une rente annuelle de 80 francs pour les pauvres. Ce bienfaiteur est mort dans le diocèse de Bordeaux, au commencement de ce siècle[4].

1. *Hist.* manuscrite *de l'église de N.-D. de Tugeras,* par l'abbé Boutet, p. 3.

2. Nous devons cette inscription à l'obligeance de M. l'abbé Renaud, curé de Lorignac, originaire de Chartuzac.

3. Note de M. l'abbé Boutet. — 4. *Ibid.*

LOGIS DE CHARTUZAC.

Il était situé devant l'église, et montrait une fort belle tour et un vaste enclos. En 1681, il était habité par Bernard Rouyer, Sr de la Roche, qui s'intitulait Sgr de Chartuzac[1].

Ce logis était passé aux Saint-Simon, sur la fin du XVIIe siècle, d'après l'inscription de la cloche.

En 1789, Claude-Anne de Rouvroy de Saint-Simon, grand d'Espagne de première classe, maréchal de camp, chef de brigade, gouverneur de Saint-Jean-Pied-de-Port, commandeur de Saint-Louis, était Sgr de la Faye, en Villexavier, Chartuzac, etc. Il vota, par procureur, à l'assemblée convoquée à Saintes, à l'occasion des Etats-généraux ; il avait épousé Louise-Thomas de Pange. La maison Rouvroy de Saint-Simon est devenue particulièrement célèbre, grâce à l'auteur des mémoires historiques.

Armes : Ecartelé au 1 et 4 de sable, à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules, qui est de Rouvroy, aux 2 et 3 échiqueté d'or et d'azur, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or, qui est de Saint-Simon.

Les ruisseaux la *Laurensane* et de *Moulin-Charron*, arrosent cette commune[2].

CORIGNAC.

191 hab. — 1165 hect.

L'église de Corignac est complétement dépourvue de caractère architectural ; elle est dédiée à saint Michel, archange. Ses murs sont peu élevés, et c'est à peine si son plafond est à 3 ou 4 mètres au-dessus du sol. Le portail principal a été refait après coup. La nef offre de petites fenêtres romanes, à baies très-étroites. Un campanier fort simple soutient une cloche refondue vers 1838. La cure était autrefois à la présentation de l'évêque de Saintes.

On tire des landes de cette commune, un moëllon dur et cassant, sorte de granit noir qui sert à bâtir la plupart des maisons ; les ouvertures seules se font en pierre calcaire, des carrières de Jonzac. A 200 mètres de l'église, se voit une ancienne maison, édifiée avec les mêmes matériaux, et qui a conservé des douves ou fossés du côté du nord. Un mur de clôture, dépendant de cette maison, est tout incliné, et cependant il reste debout, grâce au fort ciment qui le relie, et qui en forme une seule pièce, presque indivisible. Cette commune est arrosée par la *Livenne*, qui prend sa source à Chalaux ; elle reçoit, à Corignac, les eaux d'un autre ruisseau, formé par une fontaine qui naît au pied d'un monticule, où l'on suppose avoir existé un antique aqueduc

1. Note de M. l'abbé Boutet. — 2. *Stat.*, p. 281.

et un édicule ; ce qui a fait conclure à M. Lesson, que ce lieu a dû être un centre imposant de population, durant les trois premiers siècles de notre ère[1]. M. Gautier[2] y place une villa romaine. On y voit encore les restes d'une tombelle, dite *terrier de Brennus*, sépulture vraisemblable d'un chef gaulois[3].

M. Lacurie y fait passer une voie romaine, n° 6 de sa carte, allant de Fronsac à Montendre[4].

GÉOLOGIE.

Le fer hydraté en boules, se trouve dans les grès tertiaires de Corignac, près Montendre[5]; on voit de vrais minerais de fer à Corignac. Il paraît qu'autrefois, on trouvait dans les grès beaucoup de minerai, qui fut exploité, car on rencontre une grande quantité d'anciennes scories sur les hauteurs, entre le Gibaud et la Genétouse, ainsi que sur celles de Boresse et Martron[6].

COUX[7].

768 hab. — 1,323 hect.

C'était un prieuré de l'ordre de saint Benoît, qui relevait, avant la Révolution, de l'abbé de Guîtres[8]. L'église, dédiée au grand saint Hilaire, évêque de Poitiers du IV[e] siècle, avait été bâtie vers le XII[e], sur un plateau élevé, dit-on, de 250 mètres au-dessus du niveau de la mer[9]. Il reste peu de chose de sa construction primitive, sauf une seule fenêtre courte et étroite, et deux naissances de colonnes, dans le bas de l'église. La voûte a été remplacée par un plafond en charpente. L'autel est accompagné de deux crédences, le tout en pierre et de forme antique, d'assez bon goût. La sainte table, en fer forgé, au lieu d'appartenir au XII[e] siècle, comme quelques personnes l'ont cru, par suite de l'inscription qu'elle porte au milieu, et qui a été mal définie, est de 1769[10]. Le clocher, de forme moderne, est recouvert d'ardoises, il renferme une cloche fondue en 1844, et qui se nomme *Marie-Hélène*. Elle porte l'inscription suivante :

MARIA HELENA
VITAM ET MORTEM OFFICIUM QUE DIVINUM ANNUNTIAT
CURÉ BARANDON

1. *Hist. des marches de Saint.*, p. 296 et 297. — 2. *Statist. du dép.*, 2[e] part. p. 284.
3. Filleau Saint-Hilaire, *Ann. de la Char.-Inf.*, pour l'an 1814. — 4. *Notice sur le pays des Santons.*
5. Descrip. phys. géol. du départ., par M. Manès, p. 79. — 6. *Ibid*, p. 187.
7. Ce nom pourrait bien venir de *Cousta*, mot de basse latinité, usité au XI[e] siècle, *vel costa et clivus* : *coteau*, à cause du plateau sur lequel ce bourg est assis, et des nombreuses collines qui l'environnent, et qui, autrefois, étaient couvertes de bois de chênes et de châtaigners ; jadis on écrivait *Couts*, et l'état de 1327, dit capitulum de *Cous*.
8. Pouillé de 1648. — 9. *Ann. du dép.*, pour 1814.
10. Extr. des notes archéol. de M. l'abbé Maud, vicaire de Sousmoulins, mai 1860.

Au hameau dit *Croix de Jouvèrac*, sur la route de Montendre à Jonzac, il y avait une chapelle, dont les anciens du pays ont vu les murailles en ruines. Elle était probablement dédiée à saint Jouin, *Jovinus*, abbé du Poitou au IVe siècle, et dont la fête se célèbre le 1er juin.

CHATEAU TRUQUET.

C'est peut-être le manoir qui appartint, au XVIIe siècle, à messire du Barry, Sgr de Coux ; il relevait de la haute justice de Montendre.

Coux participait autrefois au legs de bienfaisance fait, en 1751, par le marquis de Villegagnon, aux pauvres de la paroisse de Montendre.

Les actes de l'état civil de la commune, ne datent que de la Révolution.

La commune de Coux est arrosée par deux ruisseaux, qui versent leurs eaux dans celui de la *Laurensane*. On y voit des fabriques de tuiles et de briques[1].

EXPIREMONT.

277 hab. — 566 hect.

L'église de cette paroisse, dépourvue d'ornements d'architecture, et bâtie sur un coteau, appartient à la période romane. Elle forme un simple rectangle orienté, comme d'usage, et est dédiée à sainte Marie-Magdeleine, dont le culte nous était anciennement venu de la Provence, où se trouvaient les reliques de l'illustre pénitente amie de Jésus, et dont la fête se célèbre le 22 de juillet ; elle est l'occasion d'une frérie locale assez fréquentée. L'église est très-basse, son portail est à plein-cintre, et orné, de chaque côté, d'un simple pilastre. Un campanier sert d'appui à une cloche de faible poids.

Voici son inscription :

S MARIA MAGDALENA ORA PRO NOBIS
PARRAIN CHARLE CLET BROVSSARD
MARRAINE ELIZABETH BROVSSARD F LANDARD
JACOBVS MAVRIN PRIEVR CVRE
COVRTIN FECIT 1753

Dans le cimetière se trouve une croix en pierre, peu ancienne, et sur laquelle a été sculpté un christ. D'après le pouillé de 1586, cette église relevait de

1. *Statist. du dép.*, 2e partie, p. 284.

l'abbaye de Saint-Sauveur-de-Blaye ; d'après celui de 1648, elle appartenait à l'ordre de saint Benoît ; toutefois, le pouillé de 1746, laisse entendre que c'était la chapelle seule de *Laugerie*, qui dépendait de *Saint-Sauveur*. Le souvenir de cet oratoire, inscrit sur le pouillé du XVIIIe siècle, a complétement disparu dans le pays, mais un village retient le nom de *Laugerie*.

Maintenant, Expiremont qui jadis avait le titre de prieuré, n'est plus qu'une simple annexe de la succursale de Coux.

Les actes de l'état religieux de la paroisse, remontent à l'année 1632, sous M. l'abbé Martineau, curé et prieur d'Expiremont.

La *Statistique du département*[1], présume que le nom de ce bourg lui est venu de la chaîne de coteaux très-élevés, au-dessous de laquelle il se trouve placé. Ce qui viendrait indirectement en aide à cette version, c'est que l'état de 1327, pas plus que le pouillé de 1586, ne donnent une dénomination latine à cette paroisse : capitulum d'*Espirmon*, dit le premier registre ; *Ecclesia Beatæ Mariæ Magdalenæ d'Expiremont*, dit le second.

JUSSAS.

289 hab. — 910 hect.

L'église de Jussas est dédiée à saint Georges de Cappadoce, martyr et célèbre guerrier sous Dioclétien, vers 303. Son culte fut en grande vénération dans tout le moyen-âge, et paraît nous être venu d'Orient, au temps des croisades. L'Angleterre lui rendait autrefois un culte tout particulier, et l'invoquait comme protecteur dans la guerre. Gênes l'avait choisi pour patron spécial. Sa fête se célèbre le 23 d'avril. Cette église appartient à différentes phases architecturales, et offre l'exemple assez rare d'une abside rectangulaire romane, si ce n'est toutefois le résultat d'une substruction de l'époque ogivale. Cependant, deux fenêtres à plein-cintre, qui ont laissé leurs traces dans le mur du chevet, et ont été murées pour faire place à une fenêtre ogivale, murée aussi à son tour, ont fait douter de cette substruction, au regard de la muraille de l'abside, et fait supposer à un appréciateur de nos monuments religieux, que ce travail appartenait à une époque de transition, et alors que le roman cédait la place au système ogival. A l'exception de la fenêtre de l'abside qui, bien que murée, nous apparaît comme un joli modèle du style ogival flamboyant, aux moulures originales, l'église de Jussas a conservé ses fenêtres romanes. Nous ignorons à quelle époque on a ouvert, dans le sanctuaire, deux grandes fenêtres cintrées avec archivoltes. A l'intérieur, l'abside présente, sur une corniche, la naissance d'une voûte en berceau, et le pied des murs, un large rebord ou soubassement. L'entrée du chœur est marquée par des colonnes

1. P. 285.

simples. Là, sans doute, s'élevait autrefois le clocher, dont l'escalier se voit encore dans le mur du sud. Le portail a été démoli, il y a déjà plusieurs années, sous prétexte, dit-on, *qu'il sentait trop l'antique*, et remplacé par une ignoble porte carrée, sans ornements d'architecture.

On voit dans cette église, un autel dédié à N.-D. A côté de l'abside, se trouve la sacristie, édifiée en 1858 [1]. Il est à remarquer, que cet appendice de nos églises rurales, se présente partout sous un aspect moderne. Autrefois, les ornements peu nombreux, étaient renfermés dans une armoire, placée à la porte de l'église, ou derrière l'autel.

La cloche porte l'inscription suivante :

I H S MARIA

CLOCHE POVR St GEORGE DE IVSSAS

M P CEYRAT CVRE

PARIN M I DELAFAIE ET MARINE MARIE MERIAVD 1665

On voit le portrait du saint patron, au-dessus du grand autel. Il est représenté à cheval, revêtu d'une cotte d'armes, coiffé d'un casque et armé d'une lance. Il terrasse un dragon et lui enfonce son arme dans la gueule béante [2]. Ce tableau est moderne, et d'un mérite bien supérieur à celui des toiles qui se voient d'ordinaire dans les églises rurales [3].

Les godrons de la cuve baptismale, trahiraient le faire du XVIIe siècle, quand bien même un commencement de millésime — 16.... — ne le démontrerait pas; cette cuve est très-fruste.

Cette église possède un vieil encensoir roman, de bon style. La clef du tabernacle nous a paru fort remarquable, et appartient, comme le retable, à la période de la renaissance.

Dans le cimetière, se trouve une croix en pierre, de l'époque de la renaissance, quant au pied seulement. La partie culminante, postérieurement restaurée, est d'un effet disparate et n'a pas un grand mérite. On y lit une inscription du XVIIe siècle.

Dans une déclaration de 1694, on cite une baillette du *cart* jour de may 1496, où figure noble homme, Guy de La Touche, Sgr de Jussas et de Pommiers [4].

Durant la Révolution, le presbytère a été vendu à M. Villefumade, médecin, de la même famille probablement que l'abbé Villefumade, curé de cette petite paroisse, en 1765. Ce médecin avait aussi acheté le château de Jussas, sis au lieu dit la *Noblesse*. C'était l'ancienne propriété du marquis d'Ambérac, qui demeurait habituellement au château de Polignac. De l'ancien castel de Jussas

1. Note de M. E. Capey.
2. Note de M. Capey. — 3. Note de M. l'abbé R... — 4. Id. extr. des papiers de la famille de Boisferon.

il n'existe plus maintenant qu'une tourelle en ruines, servant de pigeonnier. Il y avait, dit-on, dans ce château, une galerie souterraine, communiquant avec le bourg[1].

Dans la commune, on a découvert quelques cavernes, qui semblent appartenir à l'ère celtique. Une d'elles a des bancs taillés dans le roc, et qui règnent tout autour du souterrain[2].

Les armes des Bonnevin, qui se voient encore dans l'église de Jussas, et sur un cintre du chœur[3], nous les feraient considérer comme seigneurs principaux de cette paroisse.

Guyon de Bonnevin, Sgr de Jussas, épousa Gilette Caradone.

Jean de Bonnevin, fut marié à Françoise Robert.

Jacob de Bonnevin, marié à Catherine d'Herville.

François de Bonnevin, marié à Izabeau de La Touche.

Pierre de Bonnevin, marié à Marthe de Bonnevin.

François de Bonnevin, marié à Charlotte Poitiers.

Armes : d'azur à un chevron d'argent et trois étoiles d'or. [V. Saint-Martin-d'Ary.]

Nous trouvons dans la même paroisse :

François de La Faye, Sr d'Ambérac ou Ambeyrac, marié à Antoinette Aimeric.

François II de La Faye, marié à Antoinette Vigier.

François III de La Faye, marié 1o à Jeanne Adémar; 2o à Madeleine de Raymond.

Armes : de gueules à une croix ancrée d'argent, surmontée d'un lambel à cinq pendants de même.

ST-MAURICE-DE-LAURENSANE OU LAURENÇANNE

ANNEXE DE TUGERAS.

218 hab. — 269 hect.

L'église, jadis à la présentation de l'évêque diocésain, et datant primitivement du XIIe siècle, a conservé son portail roman à plein-cintre, et ses deux fausses portes[4]. Quant au sanctuaire, il semble avoir été refait au XVe siècle, et il montre une fenêtre ogivale avec petits jours simples, placés en forme de croix, mais sans accompagnement de nervures prismatiques. La voûte en pierre de cette église, a été renversée par les hérétiques, en 1574[5]. On assure

1. Notes de M. l'abbé Lepetit. — 2. Notes de M. E. Capey.
3. Id. de M. l'abbé Maud, avec dessin de l'écusson des Bonnevin.
4. Notes archéol. de M. l'abbé Boutet.
5. Observation du P. Thouron, relig. carme, consignée sur un registre de Tugeras, de l'an 1617. [Notes de M. Boutet.]

qu'il existe une crypte sous le sanctuaire, mais elle n'a pas encore été explorée. Cette église est placée sous le patronage de saint Maurice, commandant de la légion thébéenne, martyrisé dans le Valais, au IIIe siècle, et dont la fête a lieu le 22 de septembre. Elle est fort délabrée maintenant, des colonnes assez élancées, avec chapiteaux dépourvus d'ornements, indiquent les différentes travées des voûtes de la nef, qui, dit-on, étaient bâties avec art. Aux murs latéraux, joignant l'abside, se voient deux enfoncements couronnés d'un arceau; là, existaient autrefois deux chapelles, l'une dédiée à N.-D., et l'autre à sainte Marguerite, vierge et martyre à Antioche, sur la fin du IIIe siècle, et dont le culte devint, au XIe siècle, très-célèbre en France, en Angleterre et en Allemagne, ayant été apporté durant les croisades d'orient en occident [1]. Le 9 juillet 1663, eut lieu la bénédiction solennelle de la chapelle de sainte Marguerite, avec l'autorisation de Mgr l'évêque de Saintes [2]. Depuis la Révolution, cette église n'a point possédé de chaire. Il paraît qu'un conduit souterrain, partant du centre de l'édifice, se dirige, en passant sous le cimetière, vers trois chambres ou cavernes, ayant de 5 à 6 mètres de carré [3].

Le clocher, de forme octogone et moderne, est recouvert d'ardoises, il contient une cloche du poids d'environ 150 kilogrammes, dont voici l'inscription :

IESVS MARIA
IE SVIS POVR LEGLISE DE SAINCT MAVRICE DE LAVRANSANE 1629
PARAIN MATVRIN SEGVIN
MARINE IANE PRINCE

En 1663, M. l'abbé Antoine Besse de Sésanges, fit placer des croix en bois, peintes à l'huile, sur la paroisse de saint Maurice, aux lieux dits la *Bonne*, et le *Carrefour de Seguin*. A la suite de la note, tracée par lui même et indiquant cet acte religieux, il ajoute : « *in pace*, *in idipsum dormiam et requiescam*, *vale !....* [4]»

Cette commune a emprunté son surnom au ruisseau la *Laurensane*, qui l'arrose et qui naît dans les communes de Chartuzac et Coux, pour aller ensuite grossir la *Sévigne*, à laquelle il se réunit près de la *Motte* de Léoville [5].

MESSAC.

348 hab. — 724 hect.

A demi-lieue de Vanzac, se trouve l'église de Messac, de forme rectangu-

1. *Vies des Saints*, de Godescard, 20 juillet. — 2. Note de M. l'abbé Boutet. — 3. Id. — 4. Id.
5. *Statist.*, p. 285.

laire, et qu'on pourrait attribuer au commencement du XII[e] siècle ; les fenêtres sont à plein-cintre. Au-dessus du portail, il y avait une rose, à laquelle on a substitué une petite ouverture romane. Dans l'intérieur et au milieu de l'église, se trouvent, de chaque côté, deux colonnes qui auraient pu jadis être destinées à porter des arceaux, bien qu'il n'en existe plus vestige. Du côté de l'évangile, a été bâtie une chapelle communiquant avec la nef, par une arcade à plein-cintre reposant sur deux pilastres, et dédiée à N.-D.; on y a placé, de plus, les fonts baptismaux, ce qui rend le plan de l'édifice irrégulier. De chaque côté du portail, se voit un pilastre, sur celui de gauche on lit :

DIEV NOTRE PERE AYEZ PITIÉ DE NOVS

Sur celui de droite, l'inscription est illisible; nous estimons toutefois que c'était une invocation à Marie. Le clocher, de forme carrée, placé au côté gauche, s'appuie sur deux contreforts. La cloche qu'on y voit, n'a pas été fondue pour cette paroisse, elle porte l'inscription suivante :

IAY ESTE DONNEE POVR SERVIR A LORLOGE
DV CHATEAV DE TAILBOVR
PAR HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR
FREDERIC GVILLAVME DE LA TREMOVILLE PRINCE DE TALMONT
COMTE DE TAILBOVR
ET LIEVTENANT GENERAL DES ARMES DV ROY
ET PAR HAVTE ET PVISSANTE DAME ANNE DE BOVLLON
SON EPOVSE 1732
LOVIS BROSSART MA FAIT A XINTE[1]

La cure de Messac était jadis à la présentation du prieur de Saint-Vivien de Saintes[2].

On voit dans l'église, un tableau représentant N.-S., mourant sur la croix, et des statuettes en bois, artistement sculptées; l'une d'elles figure la Sainte Vierge, tenant l'enfant Jésus sur son bras ; une autre représente saint Augustin, et une troisième, saint Félix, patron de la paroisse, qui fut évêque et martyr en Afrique, au commencement du IV[e] siècle, et dont la fête se célèbre le 24 octobre[3]. En 1685, un registre désignait saint Pierre, comme patron de

1. Extr. des notes archéol. de M, E. Capey, 1859. — 2, Pouillé du diocèse de Saintes, 1402.
3. Pouillés de 1402 et 1586.

Messac ; nous estimons que c'était une erreur, suffisamment réfutée d'ailleurs par le pouillé de 1402.

Le château de Messac est détruit; il relevait jadis de la seigneurie de Montendre.

La *Pimpérade* arrose cette commune, elle prend sa source au *Pas de Chaux*, près Chevanceaux, et va se jeter dans la *Sévigne*.

MONTENDRE *ALIAS* MONTANDRE[1].

1,134 hab. — 1,280 hect.

Bureaux de poste aux lettres, d'Enregistrement et de Perception auquel se rattachent les communes de Chamouillac, Chardes, Corignac, Coux, Jussas, Rouffignac, Soumeras et Vallet.

Cette paroisse, dédiée à saint Pierre, prince des apôtres, sous le titre de chaire de Saint-Pierre à Rome (18 de janvier), remonte à une haute antiquité. Suivant l'opinion populaire, que nous ne saurions admettre, elle aurait été, dans l'origine, une dépendance ou sorte d'annexe de la paroisse de Chardes[2]. Ce qu'il y a de certain, c'est que la paroisse de Montendre formait, très-anciennement, un archiprêtré, et son église relevait, au XVIIe siècle, de l'ordre de saint Benoît, et de l'abbaye de Saint-Martial, de Limoges[3]. L'ancienne église, de style roman, tombait en ruines, lorsque le curé, M. l'abbé Monjou[4], forma le projet de la réédifier. Il l'exécuta, en 1825, secondé par le maire, M. Rocher, et le 26 juin de l'année suivante, Mgr l'évêque de la Rochelle, Laurent Paillou, en tournée épiscopale, fit la bénédiction solennelle de la nouvelle église, au milieu d'un immense concours de peuple, accouru de tous les points environnants. Cette église, bâtie en style tout à fait moderne, et en dehors du type religieux, présente une nef et deux bas-côtés, séparés par des piliers carrés, plus une abside, avec autel à la romaine. La chapelle de droite, est dédiée à N.-D., celle de gauche, à saint Joseph. Quant au maître-autel, il est sous l'invocation du saint patron. Le clocher, de forme carrée, est revêtu d'ardoises, et renferme deux cloches. L'une, du poids de 5 à 600 kilogrammes, a été fondue vers 1840. L'autre, du poids de 150 à 200 kilogrammes seulement, provenait de l'hospice dont il sera question plus bas. M. Nourry-Grammont,

1. Cette orthographe, toujours employée dans les vieux titres, fortifie l'étymologie de *Mons Andronis* où plusieurs voient une origine gallo-romaine. Une charte d'Edouard II, datée de Windsor, le 25 mars 1308, désigne Montendre sous le nom de *Mons Andronis*. [V. Rôles Gascons.] Isnard, dans son *Arcis Sammartinianæ obsidio*, etc., 1629, dit *Montander, Montandrum*, p. 31 et 34 ; d'autres, sans remonter jusqu'aux Romains, y voient un lieu dédié à saint Andronic, martyr à Tarse, en Cilicie, l'an 304, sous le règne de Dioclétien, et dont les actes ont été conservés par D. Ruinart, 1756, t. II.

2. La *Statist. du dép.*, p. 286, mentionne cette supposition. — 3. V. Pouillé d'Alliot, 1648.

4. Cet ecclésiastique avait été exilé en Espagne, durant la Révolution ; il s'y était fait professeur et répétiteur de latin et de français, chez une noble famille de ce royaume.

curé de Montendre [1], et successeur, en 1836, de M. Monjou, aux notes duquel nous empruntons quelques-uns des détails ci-dessus, supposait que sa paroisse avait reçu la foi, dès l'apostolat de saint Eutrope en Saintonge, et admettait que le vieux *castrum*, gallo-romain de Mons-Andronis, dont le site élevé, chargé de constructions, domine la ville actuelle, formait dès lors, le noyau d'une petite agglomération chrétienne. C'était une station de la voie romaine n° 6, allant de Fronsac à Rouffignac, et au Petit-Niort, et s'embranchant avec la voie n° 7, qui conduit à Saintes [2].

HOSPICE.

Au moment de la Révolution, il existait à Montendre un établissement de charité, tenu par les sœurs de Saint-Vincent de Paule, et chargé d'accueillir et soigner les pauvres malades du marquisat, et de donner l'instruction gratuite aux jeunes filles indigentes. Cet hospice, fondé en 1751, par le marquis de Villegagnon et de Montendre, suivant la pieuse intention de sa tante, feu dame Anne Pithou de Luyères, veuve de Louis-Charles de La Rochefoucauld, avait été autorisé, sous le titre solennel d'*Hôtel-Dieu*, par lettres-patentes de S. M., données à Fontainebleau, au mois d'octobre de l'année 1751; lesdites lettres accompagnées, pour la régie et administration de l'établissement, d'un règlement en vingt-un articles, fait au conseil d'Etat, le vingt-neuf dudit mois, même année, le tout registré en la cour du parlement de Bordeaux, le 25 février 1752. Une maison, jardin, bois et pré de la valeur de 8,856 livres avaient été affectés, par donation entre vifs, à cette pieuse fondation, de même qu'une rente annuelle de 1,650 livres, dûe par les prévôts des marchands et échevins de la ville de Paris, suivant l'acte reçu par les notaires du roi au Châtelet de Paris, le 15 janvier 1753.

Depuis la Révolution, la commune de Montendre a logé la gendarmerie dans les bâtiments de l'hospice, et perçu la rente ou revenu annuel de l'établissement, qu'elle emploie sans doute en œuvres pieuses; mais le but de la fondation est loin d'être exactement rempli, puisque les pauvres vieillards ne sont plus admis à l'*Hôtel-Dieu*, dont les religieuses de Saint-Vincent ont été bannies, et que d'ailleurs, l'instruction gratuite n'est plus distribuée par elles, à de pauvres jeunes filles.

Alliot [3] parle d'une autre communauté, sise à Montendre, et dite de Saint-Pierre, dont il ne mentionne pas l'ordre. L'emplacement où exista cet établissement ne nous est pas connu.

1. Curé de Saint-Fort, de 1825 à 1836, puis de Montendre ; c'est aux incessantes demandes de cet ecclésiastique, qui, dans l'espace de 4 ans, dût changer trois fois de logement, que fût bâti, vers 1840, le presbytère actuel, au S.-E. de l'église, et sur portion de l'ancien cimetière.

2. *Notice sur le pays des Santons.* — 3. Pouillé de 1648.

M. d'Aussy[1] rappelle que l'éminence sur laquelle repose le château de Montendre, est élevée de 260 mètres au-dessus du niveau de la mer. M. Lesson[2] y place un prétoire romain, et y fait passer la route militaire de *Condate;* c'est comme nous l'avons déjà dit, la voie de Fronsac au Petit-Niort. L'établissement ancien de *Mons Andronis,* subit plusieurs changements dans ses ouvrages extérieurs. Vers l'an 1100, le château fut reconstruit, et flanqué de murailles de deux mètres d'épaisseur, avec des parapets, des tours, des courtines et des vigies, pour surveiller le pays. De larges fossés protégeaient cette forteresse[3].

Alors que les Anglais possédèrent la Guienne, Montendre fut un des plus puissants boulevards de la Saintonge. Pendant l'attaque et le pillage de Marans, par les Anglais, en 1388, les chevaliers et écuyers de Saintonge (le Sgr de Montendre, les sires de Pons, de Tonnay-Boutonne, et de Tonnay-Charente), étaient retirés dans leurs châteaux et nullement avisés de la venue des Anglais, circonstance qui atteste le calme de ces hauts barons, et leur confiance dans leurs forteresses.

Le combat des sept chevaliers français, contre le même nombre d'anglais, le 19 mai 1402, et sous les murs de Montendre, a été décrit par une foule d'historiens[4], et la victoire des français a été consacrée sur les lieux mêmes par un tertre nommé encore : *Motte à vaillants.* Nous empruntons à la *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 1er, page 376, le récit de ce beau fait d'armes :

« Au commencement de l'année 1402, messire Jean de Harpedenne ou Harpedane, Sgr de Belleville et de Montaigu en Poitou, sénéchal de Saintonge, fit savoir à la cour du roi, à Paris, que plusieurs chevaliers d'Angleterre, ayant désir de faire armes pour l'amour de leurs dames, portaient défi aux chevaliers de France. Les Anglais, au nombre de sept[5], trouvèrent bientôt des adversaires : sept chevaliers, appartenant tous à la maison de Louis, duc d'Orléans, alors régent du royaume, demandèrent permission à monseigneur de répondre à ce défi. Un héraut fut chargé de faire savoir aux Anglais, que Montendre, près Bordeaux, serait le lieu du combat ; que ce combat serait à outrance, mais que le vaincu pourrait racheter sa vie par un diamant, pour toute rançon. Les chevaliers anglais étaient le seigneur de Scales, Aymont Cloiet, Jean Fleury, Thomas Trays, Robert de Scales, Jean Héron, et Richard Witevale ; les chevaliers français : Arnaud Guilhem, Sgr de Barbazan, Guil-

1. *Quelques faits hist.*, ouvr. cité. — 2. *Hist. des marches de la Saint.*, p. 298.

3. *Statist. du départ.*, et *Quelques faits histor. sur l'arrond. de Jonzac.*, par M. J. d'Aussy.

4. *Hist. de Saint.* Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI*, — Moreau, *Rev. Anglo-Franç.*, — Massiou, *Hist. de Saint.*, IIIe v., p. 239, où il indique, par erreur, dix-sept chevaliers français ; erreur reproduite par M. Dolivet, *Géogr. de la Char.-Infér.*, p. 107. —Briand, *Hist. de l'Egl. Sant. et Aunis*, 1er v., p. 680. — Lesson, *Hist. des March. de la Saint.*, — Rainguet, *Biogr. Saint.*, — J. D'Aussy, *Quelques faits hist.* — Christine de Pisan, ballades, biblioth. des Chartes, I, p. 376. — Saint-Gelais, poëme *du Séjour de l'honneur*, etc.

5. C'est par erreur que l'*Hist. des villes de France*, par Guilbert, 1845, et *la France illustrée*, mentionnent dix-sept chevaliers anglais et autant de français, qui prirent part à ce cartel.

laume Bataille, Guillaume Sgr du Châtel, Guillaume de la Champagne, Yvon de Caronis et Archambaut de Villars[1].

« Louis d'Orléans présida lui-même aux préparatifs du combat; il éprouva quelques craintes à l'égard du jeune Guillaume de la Champagne, *lequel onques n'avoit esté en guerre*, dit le chroniqueur, mais Barbazan, le plus fameux de tous les chevaliers, rassura le duc en lui disant : « Monseigneur, laissez-le venir, car s'il peut une fois tenir son ennemi aux mains, il l'abattra et desconfira. » Les combattants choisirent pour chefs; les français : Guilhem de Barbazan; les anglais : le Sgr de Scales, et le jour de la lutte fut fixé au 19 de mai.

« Les français, après avoir entendu la messe, et reçu le précieux corps de Jésus-Christ, se rendirent au lieu du combat, où les attendait le sénéchal de Saintonge qui, d'un commun accord, avait été choisi pour juge. Les deux partis en présence, le sénéchal cria que chacun fit son devoir, et la lutte s'engagea. Des deux côtés, les lames furent bientôt rompues, et remplacées par les haches d'armes et les épées. Le combat devint alors terrible; l'acharnement était encore accru, par les injures qu'échangeaient les chevaliers : les anglais renvoyaient leurs adversaires au *brouët de la cour*, et ces derniers reprochaient aux anglais (ce qui était autrement grave), le meurtre ignominieux de leur roi[2].

« Archambaut de Villars, ne voyant aucun ennemi devant lui, porta un tel coup de hache sur la tête de Robert de Scales, qui luttait contre Caronis, qu'il l'étendit mort à ses pieds; puis il vint en aide à Guillaume du Châtel, attaqué par deux anglais. Le jeune Champagne, ayant aussi abattu son adversaire, secourut Bataille qui avait été renversé. Dès lors les français, maîtres du champ de bataille, obligèrent leurs adversaires à rendre les armes. S'il faut en croire une ancienne tradition de la maison de Faudoas, le Sgr de Barbazan tua de sa main le chef des anglais. Le sénéchal de Saintonge, conduisit à Paris les vainqueurs, qui furent reçus en triomphe; on les présenta vêtus de blanc, au roi de France, et aux seigneurs de sa cour, et ils furent comblés de présents.

« Le duc d'Orléans fut si joyeux de la victoire remportée par les sept chevaliers de sa maison, qu'il leur fit donner à chacun une somme de mille francs d'or. »

M. Lesson dit qu'aussitôt après le triomphe des chevaliers français, dont un appelé Barbazan, avait occis l'anglais Scale, les triomphateurs se rendirent dans la vieille église de Saint-Pierre à Montendre, pour remercier Dieu du succès de la journée[3]. M. Briand, de son côté, cite l'église de Pons, d'après

1. J. de Saint-Gelais, Sgr de Montlieu, dans son *Histoire de Louis XII*, p. 14, transporte le théâtre du combat dans une lande entre Montendre et Montlieu, et désigne comme champions françois : Tanneguy et Guillaume Duchâtel, Clinet de Brabant, Guillaume Bataille, Frotier, Carrois et Champagne.

2. Hélas!... trois siècles et demi plus tard, les français auraient-ils osé formuler ce reproche?...

3. *Hist. des marches de la Saint.*, p. 298.

un manuscrit de la bibliothèque du roi [1]. Nous trouvons plus plausible le récit de M. Lesson.

Christine de Pisan qui florissait alors, célébra dans ses vers, le combat de Montendre; nous empruntons les passages suivants à sa seconde ballade ; c'est un souvenir de notre vieille littérature française, et une preuve incontestable des immenses progrès qu'a faits la poésie, depuis le XV[e] siècle :

« Vous bon seigneur du chastel qui avez
Estes de ceulx qui ont tout bien empris,
Vous Bataille, vaillant et affermez,
Et Barbazan en qui n'a nul mépris;
Champaigne aussi de grant vaillance espris,
Et Archambaut, Clignet aux belles armes,
Kéralouys, vous tous sept pour donner
Exemple aux bons et grant joye à vos dames;
On vous doit bien de lorier couronner.

Or vous avez nos nuisans diffamez;
Loué soit Dieu! qui de si grant périls
Vous a jecté. Tant vous a énamez,
Que vous avez déconfiz, mors et priz
Les sept anglois de grand orgueil surpris,
Dont avez los et d'ommes et de femmes,
Et puisque Dieu à grant joye retourner
Victorieux vous fait en corps ez ames,
On vous doit bien de lorier couronner.

« Jadis les bons on couronnait de palmes
Et de loriez en signe de régner;
En hault honneur et pour suivre ces termes
On vous doit bien de lorier couronner... »

Notre compatriote Octavien de Saint-Gelais n'eut garde d'oublier ce combat mémorable dans son *Séjour d'honneur,* il lui consacra les vers suivants :

« Après je vis sept nobles preux françois
Armés à blanc, ayant au poing la hache,

1. *Hist. de l'Égl. Sant.*, I, 682.

Qui défiant sept arrogants anglois
Où pas un d'eux qui ne se montra lâche ;
Nul d'iceulx n'eut pour lors piez à l'attache ;
Car si très-bien firent, sans épargner,
Qu'assès en peut Montendre témoigner,
Chasteau connu où fut l'empreinse faite
Et des Anglois la honteuse défaicte.... »

En 1452, cette place fut prise sur les Anglais par Jean de Brosse[1], qui fit raser le château à l'exception des tours. Peu après, les Anglais y rentrèrent, massacrèrent les habitants de Montendre et mirent le feu à la ville. Ils l'évacuèrent cependant à l'approche de l'armée victorieuse de Charles VII.

Henri IV eut de fréquentes relations avec les habitants de ce point stratégique. En 1587, après la bataille de Coutras, ce prince passa à Montendre et coucha au château, appartenant à Izaac de la Rochefoucauld[2].

Du vieux château-fort de Montendre, chef-lieu d'une baronnie composée de 28 paroisses, et qui fut érigée en marquisat, en 1630[3], il ne subsiste plus maintenant qu'une ample maison bourgeoise à un seul étage, avec fenêtres de façade, bâtie en 1751, sur la plate-forme du mamelon, qui formait l'ancien emplacement du *castrum ;* plus une grange couverte en tuiles plates, qui semble un peu moins moderne. Les murs de soutènement et la tour ou donjon qui domine la porte d'entrée, sont les seuls vestiges encore debout de l'ancienne construction militaire. On y voit la rainure de la herse, la loge d'un cerbère et l'entrée d'un souterrain, aujourd'hui encombré de terres par suite d'éboulements[4]. Ce donjon, les souterrains et les douves sont des travaux du XI[e] siècle, et bâtis selon l'usage alors adopté[5].

Lorsque nous visitâmes pour la première fois, vers 1843, cette antique place délabrée, M. de Morineau en était le possesseur. C'était un ancien officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, appartenant à une famille noble du Poitou, qui portait de gueules à la bande d'argent, chargée de trois têtes de maures, de sable, accompagnées de quatre croissants d'argent, deux en chefs et deux en pointe. Son fils, Philippe-Auguste de Morineau, né en 1803, avocat du barreau d'Angoulême, juge de paix à Blaye, et enfin chancelier de légation à Cassel, vers 1850, a concouru avec MM. Lahaye, Rousseau et Faye, à la publication d'un code civil annoté, in-4°, Paris, 1839-40, 2[e] édition, 1844, in-4°; 3[e] édition, in-4°, 1854. [V. Jonzac.]

En outre, M. de Morineau a publié un document sur les îles Sandwich,

1. M. Lesson, *Hist. des march. de la Saint.*, — confirme que ce fut là le théâtre des combats et des victoires de J. de Brosse, de Talbot et du Prince-Noir ou de Galles. La *Statits. du dép.*, ajoute que ce prince anglais habita souvent Montendre.

2. *Statist.*, p. 286. — 3. *Ibid.* — 4. Notes communiquées par M. d'Armaillac, mai 1857.

5. *Hist. des march. de la Saint.*, p. 299.

dont il parle en voyageur expérimenté et en économiste de premier ordre. Envoyé en mission aux Etats-Unis, il y recueillit des matériaux pour un ouvrage important qu'il a fait paraître en 1848, et qui concerne les états fédérés de l'Amérique, constitués en république[1].

ANCIENS SEIGNEURS DE MONTENDRE.

Geoffroy, Sgr de Taunay (Tonnay-Charente), de Montendre, de Didonne, de la Barde, de Broue, se croisa l'an, 1147, à la suite du roi Louis VII, dit le Jeune, et de la reine Aliénor. Il épousa une dame du nom d'Agnès.

Avicie ou Avoise de Taunay, dame de Montendre, épousa Guillaume de Royan, dit ensuite Guillaume de Montendre, nommé Sgr de Didonne dans une charte de 1151, où il alléguait que ses sujets de l'abbaye de Vaux étaient tenus à servir dans les guerres.

Hélie de Didonne, Sgr de Montendre, renonça, en 1212, en faveur de l'abbaye, aux prétentions qu'il avait sur la ville et les hommes de Vaux.

Simon de Didonne, son frère, Sgr de Taunay et de Montendre, était nommé le *clerc* en plusieurs chartes. — A la même époque, vivait un Guillaume de Montendre, qui abandonna aux religieux bénédictins de Royan, deux morceaux à prendre sur chaque baleine introduite dans la rade[2].

Hugues, baron de Didonne, Sgr de Taunay, Montendre et Royan, en 1236; il eut sept filles; une d'elles, Anne, dame de Taunay et Montendre, fut mariée à Raimond Jourdain, et vivait en 1267. Ce Raimond, était fils de Geoffroy, Sgr de Mortagne; ce fut lui, sans doute, qui assista à la trêve signée le 7 avril 1243, entre saint Louis et les plénipotentiaires du roi d'Angleterre, et dans laquelle Henri fit la restitution de l'île-de-Ré.

Miles[3] de Montendre, parut à la sixième croisade, — 1220 à 1248 — et il est mentionné dans une charte du roi Thibaud, de l'an 1240.

Nous ne supposons pas que ce chevalier ait eu le titre de Sgr de Montendre.

Claude Jourdain, épousa Philippe d'Ambleville, veuve du Sgr de Rioux.

Guillaume Jourdain, vivait de 1321 à 1358; il fut marié à N... Dodosse.

Geoffroy Jourdain, Sgr de Montendre, d'Ambleville, épousa, en 1347, Létice de Maumont.

Bertrand Jourdain, Sgr de Montendre et d'Ambleville — 1358 à 1365[4]. —

La terre de Montendre, confisquée sur lui par le prince de Galles, fut donnée à Soudan de Latran, Sgr de Didonne, qui lui en fit hommage l'an 1366[5].

1. V. *Diction. des familles de l'ancien Poitou*, 2e vol.

2. *Hist. de l'abb. de la Grande-Sauve*, par l'abbé Girot de Laville, 2e vol., 186, et *Biogr. saint.*, Vo Bacle.

3. Il faut probablement prendre ce mot dans son acception latine *miles*, qui, au moyen-âge, désignait un chef de milice. — V. *Nobl. de Fr. aux crois.*, p. 242.

4. Nous avons utilisé, pour cette liste des anciens Sgrs de Montendre, les notes généalogiques manuscrites de Mgr Léon de Beaumont, ancien évêque de Saintes.

5. Lesson, *Hist. des march. de saint.*, p. 299.

Le roi de France ne tarda pas à déposséder Soudan de Latran, des terres de Montendre et de Didonne, qu'il ne détenait que par suite de la confiscation de 1366.

En 1372, Guillaume de Montendre fut nommé gouverneur du pays de Saintonge, avec Geoffroy, *alias* Loys d'Argenton, par le duc de Lancastre, partant de Bordeaux pour l'Angleterre[1].

Sur la fin du XIVe siècle, Jean de Harpedane, chambellan du roi, était Sgr de Montendre; il avait épousé Jeanne d'Aspremont, veuve de Savary de Vivonne[2].

Raimond de Montault, Sgr de Mucidan, fut aussi Sgr de Montendre, de Montguyon, etc. Il avait été marié à Marguerite d'Albret.

Rosine de Montault, leur fille, dame de Montendre, de Montguyon, etc., fut mariée à Guy de la Rochefoucauld[3], Sgr de Verteuil, près de Ruffec, et de Barbezieux; elle mourut le 22 novembre 1417.

Guy de la Rochefoucauld, leur fils, Sgr de Montendre, de la Faye, etc., épousa, en 1456, Guillemette de la Rochefoucauld, fille puinée d'Aimar. En 1461, il figura dans un acte sous le nom de Guy de Laroche, chevalier, Sgr de Verteuil et de *Montandre*, avec les titres de conseiller et chambellan de très-haut et très-puissant prince Mgr le comte d'Engoulesme, et son séneschal en Engoumois; Guy, mourut sans postérité.

Jean de la Rochefoucauld, son frère, Sgr de Barbezieux, Montendre, Montguyon, rendit d'importants services au roi Charles VII[4], dans les rudes combats qu'il dut livrer aux Anglais et qui amenèrent enfin leur expulsion du royaume de France; il avait épousé Jeanne Sanglier, dame de Château-Gibert et d'Arvert.

Marguerite de la Rochefoucauld, dame de Barbezieux, Montendre, etc., épousa, en 1446, son parent, Jean de la Rochefoucauld, Sgr de Marsillac, sénéchal d'Angoumois, capitaine du château de Fronsac, conseiller et chambellan de Charles VII et Louis XI, tuteur de Charles d'Orléans comte d'Angoulême.

François, comte de la Rochefoucauld, prince de Marsillac, Sgr de Barbezieux, de Montendre, etc., chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, fut, en 1494, parrain de François Ier, à qui il eut l'honneur de donner son nom; ce prince le protégea toujours dans la suite, et en fit son chambellan, en 1515.

Louis de la Rochefoucauld, fils de François et de Barbe Dubois, Sgr de Montendre, Roissac, etc., chevalier des ordres du roi, épousa, en 1534, Jacquette de Mortemer ou Mortemart, fille de François, Sgr d'Ozillac.

1. Froissart, *Chron.*, liv. I, p. 2. — Massiou, *Hist. de saint.*, t. III, p. 111.

2. Moréri, *Grand dict. hist.*, V° Vivonne.

3. M. Lesson, *Hist. des march. de saint.*, dit que Montendre ne devint, qu'au XVIe siècle, le siége de la baronnie des la Rochefoucauld. Ce qui ne s'entend sans doute que du titre seul de *Baronnie*.

4. Moréri dit, par erreur, Charles VIII.

Claude de la Rochefoucauld, Sgr de Montendre, leur fils, mort sans postérité.

François de la Rochefoucauld, son frère, baron de Montendre, etc., avait épousé Hélène Goulard; en 1574, ce seigneur était un des principaux chefs de la réforme en Saintonge; il mourut en janvier 1600[1].

Izaac de la Rochefoucauld, leur fils, baron de Montendre, épousa, en 1600, Hélène de Fonsèque, fille de Charles de Fonsèque, baron de Surgères, et d'Esther Chabot de Sainte-Foi.

Charles de la Rochefoucauld, de Fonsèque, marquis de Montendre, prit le nom et les armes de la maison de Fonsèque. Il abandonna le parti de la révolte et fit sa soumission au roi. En 1625, ce fut un des officiers qui, avec son beau-frère Geoffroy Durfort de Duras, baron de Cusaguès, assistèrent, sous Toiras, au siége de Saint-Martin de Ré, et à l'expulsion des Anglais des côtes de Saintonge[2]. C'est aussi le marquis de Montendre qui fut, le 6 octobre 1627, dépêché par Toiras, commandant pour le roi la citadelle de Saint-Martin de Ré, vers le duc de Buckingham, mouillé devant la place, pour lui porter des propositions de paix[3]. Charles de la Rochefoucauld avait épousé, en 1633, Renée Thevin de la Durbélière.

Louis-Charles de la Rochefoucauld de Fonsèque, marquis de Montendre, Sgr de Montguyon, d'Agurré, etc., marié à Marie-Anne Pithou de Luyères.

Louis de la Rochefoucauld de Fonsèque, marquis de Montendre, capitaine de vaisseau en 1704, 1733[4], maître des requêtes de l'hôtel du roi, avait été marié, en 1710, à Suzanne d'Argouges. Il paraît qu'héritier de son frère aîné, Izaac-Charles, comte de Montendre, colonel tué au combat de Luzzarra, le 15 août 1702, et de ses autres frères François et Paul-Auguste-Gaston, tous morts sans enfants, le marquis de Montendre serait lui-même décédé, en 1742, sans laisser de postérité, et que sa succession serait passée au marquis de Villegagnon[5].

Armes des la Rochefoucauld : écu burrelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules. Cimier : une mélusine. Devise : *C'est mon plaisir.*

François-Vincent Durand, marquis de Villegagnon, Montendre, le Vigneau, Sgr de Jouy-le-Châtel, Bois-le-Comte, etc., fut héritier de dame Anne Pithou de Luyères, sa tante, veuve de Louis-Charles de la Rochefoucauld, morte sans postérité sans doute.

Ce marquisat passa, dit-on, du marquis de Villegagnon à M. Leblanc du Roullet, bailli de Malte, puis à la famille Pelletier[6], sur la fin du XVIII[e] siècle.

1. V. Nicolas Alain, *de Santonvm regione*, qui cite Jean de la Rochefoucauld, comme Sgr de Montendre, à l'époque de sa pérégrination saintongeaise, vers 1570. Il aura probablement indiqué par mégarde le nom du Sgr de Barbezieux.

2. J. Isnard, *Arcis samm artinianæ obsidio et fuga anglorum a Rea insula*, in-4°, 1629, ou 1639, p. 31 et 34.

3. *Hist. de Saint.*, II[e] vol. — 4. Le P. Théodore de Blois, *Hist. de Rochefort.*

5. Notes de M. d'Armaillac. — 6. *Statist. du dép.*, 2[e] partie, V[o] Montendre.

En 1776, messire Jean-Baptiste-Jacques Pelletier, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, à titre honoraire, habitait son château de Montendre.

MAISON ET FIEF DE LA *GARLIÈRE*, LES *BRIASSES*, etc.

La Garlière, les Briasses et Jauriac, ont autrefois été possédés par Briand de Vallée, Sgr du Douhet, près Saintes[1], d'abord président au siége présidial de Saintes, puis conseiller au parlement de Bordeaux, aussi recommandable comme magistrat que comme littérateur; il fut ami de Scaliger, et célébré par de Lurbe, dans sa vie des hommes illustres de l'Aquitaine[2], qui le nommait *Briandus valleus*. Il appartenait à une ancienne famille de Saintonge, dont un descendant, marié avec Mlle de Lajus, habite présentement le château de Saint-Simon, près Jonzac.

En raison de ces biens, Briand de Vallée devait foi et hommage au Sgr de Montendre, sous différents devoirs : pour le fief de la Garlière, trois deniers tournois d'*acaptement* ou *acapte* (entrée), et 10 sols d'investiture, et pour la permission de bâtir une fuie et droit de garenne, une *verge d'argent* poisant (pesant) 3 sols. Pour le fief des Briasses et de Jauriac, une *verge d'argent* poisant 20 sols tournois ; ainsi qu'il appert des actes de foi et hommage rendus par Briand de Vallée et sa femme, au Sgr de Montendre, es-années 1536, 1557 et 1558.

Ces mêmes biens passèrent ensuite entre les mains de Jacques de Beaumont, qui s'intitulait Sgr de la *Garlière*, et qui en mourut possesseur, laissant deux filles. L'une, Marguerite de Beaumont, épousa Jean de Latour, écuyer, Sr des Aigronnières. La Garlière et ses dépendances demeurèrent à Mme de Latour, en 1590. Suzanne de Beaumont, fut mariée à Roland de Beauchamp, écuyer, Sr de Maisonneuve. Comme *chemière*, Marguerite fut astreinte aux hommages, mais pourtant sa sœur fut tenue de payer la moitié des devoirs et autres charges.

M. Chastellier, qui devint possesseur, au XVIIIe siècle, des terres de la Garlière, Briasses et Jauriac, fit action à une demoiselle Dhoinard, pour qu'elle lui rendit foi et hommage en raison des terres qu'elle détenait dans le rayon desdits fiefs, prétendant aussi, de son côté, être tenu de rendre hommage et fournir aveu et dénombrement desdits fiefs au Sgr de Montendre. La pièce qui a fourni ces détails, extraite des papiers de la famille de Boisferon, ne dit pas qu'elle fut l'issue de ce débat.

On cite une source d'eau minérale, connue sous le nom de *Font-rouillée*, située dans la partie S.-E. de la commune et à un kilomètre du bourg. Cette source, s'échappant des terrains de grès tertiaire, fournit une eau acidulée et ferrugineuse[3], qui contient du sous-carbonate de fer, de soude et de magnésie[4]. On n'en fait aucun usage sur les lieux. Cette eau, dit Piganiol de la

1. *Biogr. saint.* — 2. *De illustribus Aquitaniæ viris*, 1591, in-12.
3. *Descrip. phys. géol. du dép.*, par M. W. Manès, p. 12. — 4. *Statist. du dép.*

Force[1], est limpide, avec une odeur prononcée de marécage. On remarque cette dernière particularité dans plusieurs sources dites ferrugineuses en Saintonge.

La commune de Montendre est arrosée par les ruisseaux de *la Trappe*[2], et de *Moulin-Boisson*. Les habitants du pays sont forts industrieux et vivent, au milieu d'une région de bruyères et d'ajoncs, du produit de leur commerce ; il y a dans cette commune, d'après M. Dolivet[3], une faïencerie, des fabriques d'étoffes, des mégisseries et des tanneries. L'industrie locale alimente quatorze foires très-fréquentées, le troisième jeudi de chaque mois, et deux supplémentaires les 11 juin et 11 novembre ; plus un marché très-actif le jeudi de chaque semaine.

Dès l'origine du calvinisme, Montendre fut un point central de réunion du parti. Il s'y tint un *colloque* en 1666, où l'on proclama la taxe du *quint denier*, imposé sur les églises réformées pour la subsistance des académies, et voté déjà au synode de Taillebourg en 1665, savoir :

1° Eglise de Saintes	120 livres.
2° — de Pons	44
3° — de Barbezieux	44
4° — de Montendre. Ozillac et Fontaine	20 livres 5 sols.
5° — de Mortagne et de Saint-Seurin-d'Uzet.	17
6° — de St-Fort et de St-Germain-du-Seudre..	17
Total....	262 livres 5 sols.

GÉOLOGIE[4].

Le quartz hyalin grenu compose les grès qui forment des bancs épais aux environs de Montendre. [W. Manès, page 77.] Une marne argileuse peu effervescente, faisant pâte avec l'eau, se rencontre aux environs de Montendre [page 82.] Le grès argileux formé de petits grains de quartz disséminés dans une masse argileuse plus ou moins ferrugineuse, se trouve à Montendre et à Montlieu. [Page 82.] Parmi les fossiles, on remarque à Montendre : *Venus archiaciana*. [Page 170.] *Inoceramus Cuvieri*. [Page 171.] *Exogyra flabellata* à Chamouillac, Soubran, Montendre. [Page 171.] *Diploctenium cordatum*, *Fungia polymorpha*, Montendre. [Page 164.] On voit des argiles blanches en nids dans le grès ferrugineux de *Viaux*, près Montendre. [Page 187.] Des pierres siliceuses pour pavés se tirent des grès tertiaires des environs de Montendre et Montguyon. [Page 236.]

1. *Nouv. descrip. de la France*, 1718, t. IV.
2. Au lieu de la Trappe, existe une active fabrique d'objets de latanier, dirigée par M. Bouchet.
3. *Géogr. phys. polit. etc. du dép. de la Char.-Inf.*, 1854, in-8°.
4. V. *Descrip. phys. géolog. et métall. du dép.*, par W. Manès.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux et civil remontent à l'année 1660.

ACTES NOTARIÉS.

Me Chevallier, notaire, reçu en 1848, a les papiers de :

Mes Métivier, notaire à Montendre		1730	1737
Maurin, —	Idem	1766	1791
Simon, —	Idem	1766	1805
Percebois, —	Idem	1796	1827
Morpain, —	Idem	1827	1848

MOULONS.

151 hab. — 440 hect.

L'église de Moulons a été ruinée dans les guerres de religion ; elle appartenait à diverses phases architecturales, et conserve de sa construction primordiale deux fenêtres romanes. Le portail, bien que surmonté d'une archivolte à plein-cintre, est de forme ogivale, de même que la voûte régnant au-dessus du sanctuaire ; ainsi, les XIe et XVe siècles ont concouru à l'érection de cet édifice. La clef de voûte du sanctuaire est fort belle : on y voit sculptés deux anges, aux ailes déployées, soutenant un écusson. L'église est sous le vocable de saint Etienne, diacre et premier martyr. La fête patronale se célèbre le jour de l'invention du corps de saint Etienne. Sur la face extérieure du mur de l'abside, se voient deux arcades à plein-cintre, à côté l'une de l'autre, et dont les archivoltes sont ornées de pointes de diamants ; il est difficile de s'expliquer le motif de ces arcatures.

La cloche, placée dans un campanier, porte cette inscription :

IESVS MARIA

IE SVIS POVR LEGLISE DE SANCT ESTIENNE DE MOVLONS

RENE MONSEAV CVRE 1690

MICHEL GOVRDET ANBROIS ROCHE FABRICEVRS

PARIN IEAN MARPAV MARINE MARIE ROCHE

Le presbytère fut vendu par la Révolution, et, comme en 1850 il tombait en ruines, les héritiers de l'acquereur le firent démolir. Il tenait à l'église, du côté sud.

En fouillant au N. de l'église, on a trouvé des tombeaux en pierre, et des restes de construction antique [1].

Il y avait dans cette paroisse, et au lieu de *Jauriac*, une maison où se cacha, durant la Révolution de 93, le pasteur de la paroisse, M. Monjou. C'était la nuit, comme aux temps des catacombes, que les fidèles des environs s'y assemblaient, et dans un oratoire improvisé, pour remplir leurs devoirs religieux [2].

M. Lesson voit à Moulons une *mansion romaine*, et les traces d'une voie militaire, de *Poliniacum* à *Ozillacum* [3], c'est en effet la voie romaine, nº 17, allant de Guîtres à Saint-Eugène [4]. Probablement que les restes de tombeaux, en briques, de mosaïques et de pan de murailles, dont parle M. Lesson, d'après M. Filleau Saint-Hilaire [5], appartenaient à un vieux cimetière de Moulons, de l'ère mérovingienne.

Sur un autre point de la commune, on trouve un champ dit *cimetière des huguenots*.

On voit, dans la même commune, une *pierre-levée*, à demi-enfoncée dans le sol, sur le bord du chemin conduisant à Chaunac, en face de Jauriac, aujourd'hui route de Jonzac à Montlieu, par Ozillac et Fontaine; elle est nommée *Pierre à Cerclet.* On raconte, dans le pays, que plusieurs paires de bœufs attelés n'ont pu la relever [6].

La *Seuigne* ou *Sévigne* qui prend sa source à la Maison-Neuve, commune de Montlieu, arrose celle de Moulons de l'E. à l'O. Elle reçoit la *Pimpérade*, qui vient de Messac, et *le Lariat*, qui vient de Bran. L'*Etriat* va se jeter dans la *Sévigne*, à Saint-Médard-de-Barde-Faniane [7].

JAURIAC.

Olivier de Beauchamp, Sgr de Jauriac, fut marié, en 1625, à Marie de Coulon. [V. Rouffignac et Vallet.]

POMMIERS.

378 hab. — 520 hect.

L'église de Pommiers, dont l'abside semi-circulaire semble appartenir au

1. Extr. des notes de M. l'abbé Lepetit.
2. Notes recueillies sur les lieux, par MM. les abbés, E. Capey et C. Maud, 1859-1861.
3. *Hist. des marches de la Saint.*, p. 297.
4. *Notice sur le pays des Santons*, avec carte, par M. l'abbé Lacurie. — 5. *Ann.* 1814.
6. C'est peut-être à ce monument druidique que cette commune doit son nom : *Mullo* (basse latin.), *seu acervus*, monceau, *pile*. Dans une vieille charte anglaise, on trouve le mot *Moulon*, ayant la même acception.
7. Notes de M. l'abbé E. Capey.

XI[e] siècle, offre peu d'ornements ; entre le portail roman et le campanier, se voit une petite niche du même style. Cette église a pour patron, saint Saturnin, envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément, qui fut évêque de Toulouse, et martyr au commencement du II[e] siècle, et dont la fête se célèbre le 29 de novembre. Le tableau de l'autel représente N.-S. en croix, et la Sainte Vierge et saint Jean, au pied de la croix.

Il existe à Pommiers, une *frérie* pour la fête de saint Jean-Porte-Latine[1].

La cloche, fixée dans le campanier, porte l'inscription suivante :

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM
A FULGURE ET TEMPESTATE LIBERA NOS DOMINE
FONDUE EN 1817 SOUS LA MAIRIE DE M E HILLAIRET DE BOISFERON
POUR LA COMMUNE DE St SATURNIN DE POMMIERS
PARRAIN M P DENIS ADIOINT
MARRAINE MADAME ROSE HILLAIRET DE BOISFERON
EPOUSE DE M DUBUISSON DE COIFFARD
BENIE — 260 LIVRES ISIDORE CORNEVIN FONDEUR

Le presbytère de Pommiers fut vendu pendant la Révolution ; il est situé au milieu d'un enclos qui en dépendait anciennement, et qui joignait le cimetière au nord[2].

En 1496, noble homme Guy de Latouche, se disait Sgr de Jussas et de Pommiers.

En 1789, le chevalier de Bonnevin, Sgr de Sousmoulins, l'était aussi de Pommiers.

Cette commune tire, dit-on, sa dénomination du grand nombre de pommiers qui couvrent son territoire. Elle est arrosée par le ruisseau dit le *Pontignac*[3].

M. l'abbé Guillement, prétend qu'un vicomte de Pommiers fut le bienfaiteur du grand hôpital de Bordeaux, et que Mgr Donnet, archevêque de cette ville, lui rend, dans ses écrits, ce témoignage bien mérité.

Mais s'agit-il du Sgr de Pommiers près Montendre ?... Plusieurs maisons de campagne sont ainsi dénommées ; nous connaissons entr'autres un domaine de Pommiers, au canton de Cozes, qui a abrité jadis des possesseurs d'un certain renom.

ROUFFIGNAC.

955 hab. — 1,461 hect.

L'église de Rouffignac est dédiée à saint Christophe, martyr de Lycie,

1. Cette confrérie devait peut-être son antique institution à l'ordre de Fontevrault.
2. Extr. des notes manuscrites de M. l'abbé Lepetit. — 3. *Statist. du départ.*, p. 287.

au III[e] siècle, invoqué surtout dans les temps de peste, de famine, et autres calamités publiques, et dont la fête se célèbre le 25 de juillet. Elle paraît appartenir à la dernière phase de l'ère romane, et montre partout des fenêtres étroites et cintrées ; dans l'abside, elles sont au nombre de trois, et très-rapprochées. Il y a, au côté droit, une chapelle sous l'invocation de N.-D., et dans le style moderne. A gauche, est un emplacement ou appendice de croisillon, qui a servi, dit-on, de sépulture, aux anciens seigneurs de la localité. Cet est voûté en pierre, depuis le fond de l'abside, jusqu'au clocher édifice inclusivement. La nef est surmontée d'un plafond en plâtre, édifié récemment. Le clocher, de forme octogone, bâti au centre de l'église, est, grâce au point culminant sur lequel il se dresse, aperçu de fort loin, et ne manque point d'une certaine élégance, bien que tronqué et à toit obtus. L'hiver de 1857 y avait occasionné plusieurs dégradations, qui ont été réparées depuis. Le premier plan de ce clocher, formant deux étages distincts, est composé d'arcatures à plein-cintre, avec pilastres interposés. Au deuxième plan, se voient des colonnes avec chapiteaux unis, séparant des fenêtres aux arceaux trilobés, de l'époque ogivale du XIV[e] siècle. Il renferme une cloche du poids de 400 kilogrammes, refondue récemment.

On montre, au presbytère, une statuette de N.-D. Immaculée, anciennement sculptée sur bois, avec assez d'art. Elle a plus d'un pied de hauteur.

Rouffignac, sous la direction d'un de ses anciens curés, M. l'abbé Gachignat, actuellement chanoine honoraire, et doyen du canton d'Archiac, a, durant quelques années, possédé un établissement secondaire d'enseignement ecclésiastique, fondé en 1820, et où l'on enseignait jusqu'à la sixième inclusivement. Faute de ressources, peut-être par suite du développement de l'établissement de Pons, cette maison, qui avait été transférée à Jonzac, a été fermée en 1826, lors de l'arrivée dans ce diocèse de Mgr Bernet[1]. *Le dictionnaire universel de la France*, ancienne et moderne, de Saugrain, donne à ce bourg, le titre de baillage, relevant directement de la sénéchaussée de Saintes.

Il y avait dans cette commune plusieurs châteaux et gentilhommières, que le temps a détruits ou transformés.

1° CHATEAU DE ROUFFIGNAC OU DE *PEUROU alias* PUYROUX.

C'était un ancien château-fort, environné de douves encore apparentes, relevant de celui de la Hoguette. [V. Chamouillac.] On y voyait quatre tourelles, et une ancienne chapelle dont il subsiste encore quelques débris de forme gothique. Ce manoir, dont les possessions sont fort étendues, était détenu naguères par la famille Leidet, qui s'était fait un nom dans la magistrature. Il vient d'être acquis, en janvier 1861, par M. de Belleville, moyennant 180 mille francs.

1. Note de M. l'abbé Boutet.

Au commencement du XVIIe siècle, ce château appartenait à François de Beaumont, Sgr du Gibeau, d'Usseau, près Pons, de Bonneuil, etc., marié à Jeanne Vigier, d'une ancienne famille noble de l'Angoumois.

François de Beaumont, Sgr de Rouffignac, etc., épousa Catherine de Belcier, fille de Louis de Belcier, Sgr de Cozes, Echillais, Laferrière, etc.

1650. Henri de Beaumont, chevalier, maréchal des camps et armées du roi, épousa Marie de Salignac, fille de Pons de Salignac, comte de Fénélon, et d'Izabelle Esparbez d'Aubeterre.

François de Beaumont, frère aîné de l'évêque de Saintes, 1689, s'unit à Henriette de Mendose.

Henri de Beaumont, capitaine de dragons, fut marié, en 1707, à Marie-Angélique Guinot de Moragne. [V. Allas.]

En 1781, Louis Lemusnier, chevalier, baron de Blanzac, La Roche-Andric, Sgr de Raix, se disait aussi Sgr de Rouffignac; il était lieutenant-général au siége présidial d'Angoulême.

2° MORZAC.

Ce castel, dont on ne voit plus que l'emplacement, appartint aux Beaumont de Rouffignac, puis il passa à la famille de Toyon. En 1758, André de Toyon avait comparu au ban de sa province, il était décédé en 1789. Sa veuve, Thérèse de Fradin, vota, par procureur, à l'assemblée de Saintes, pour les Etats-généraux.

3° LE BREUIL.

Guy Martin, était Sgr du Breuil, sur la fin du XVIe siècle; il appartint ensuite à la famille de Beauchamp.

4° LA NEUVILLE.

A été transformée en une belle maison bourgeoise, magnifiquement située, et d'où la vue plane sur un vaste horizon; la Neuville a autrefois appartenu à la famille Flambart, de la Forêt.

5° LA SALLE.

De cette gentilhommière, ayant appartenu autrefois à la famille Arnoul [V. Lussac et Nieuil], puis à celle de Cormainville, il n'existe plus qu'une vaste maison de campagne ordinaire.

I. Guy Arnoul, Sgr de la Salle, marié à Marguerite de Sousmoulins.

II. Nicolas Arnoul, conseiller au parlement de Bordeaux, marié à Philippe de Quisarme.

III. André Arnoul, marié à Lucrèce Echalard.

IV. Jonatham Arnoul, épousa Anne Descazeaux.

V. Antoine Arnoul.

Armes : d'argent à quatre losanges de gueules, trois en pal et une en pointe.

En 1789, Henri-Guillaume de Cormainville vota à Saintes, pour son fief de *la Salle*, à l'élection des Etats-généraux.

6° SAINT-PALLAIS.

Nous supposons que ce manoir posséda jadis une chapelle, dédiée au saint évêque de Saintes du VI[e] siècle.

Elie de Belleville, écuyer, était Sgr de Saint-Pallais, en Rouffignac, juridiction de Soubran. C'était un gentilhomme issu de la châtellenie de Mirambeau, et qui avait épousé Jeanne de Villedon. Ils étaient morts en 1724.

Jean-François de Belleville, écuyer, Sgr de Saint-Pallais et du Pinier, fut marié à Anne-Angélique Beaupoil de Saint-Aulaire.

Armes : gironné de vair et de gueules de dix pièces.

7° BEAUSÉJOUR.

C'est une maison bourgeoise, placée sur un site enchanteur, d'où l'œil aperçoit de lointains coteaux, et notamment celui où est assis le bourg de Sainte-Lheurine. Durant la Révolution, une pièce de cette maison servit de chapelle, et on y célébra maintes fois la sainte messe; quelques personnes anciennes se rappellent y avoir assisté [1].

Cette maison appartint autrefois aux Belleville [2].

8° LA BRIASSE.

Roland de Beauchamp, écuyer, Sgr de la Briasse, marié à Suzanne de Beaumont.

Roland leur fils, S[r] de la Briasse, marié en 1613, à Sara de la Bertonnière.

Samuel de Beauchamp, écuyer, S[r] de la Briasse, en 1666. [V. Moullons et Vallet.]

Cette famille fut représentée à la première croisade, par Raoul de Beauchamp, *Noblesse de France aux Croisades,* page 167.

Armes : d'azur, à un aigle au vol abaissé d'argent, becqué et membré de même.

1. Nous avons utilisé, pour la partie archéologique de cet article, les notes de M. l'abbé Maud, vicaire de Sousmoulins, mai 1860.

2. Note de M. l'abbé Boutet.

D'après M. Lesson [1], Rouffignac était une *villa* romaine, où parfois l'on rencontre encore des débris antiques. Il était placé sur le passage d'une ancienne voie militaire, conduisant de Blaye à Jonzac, et à Cognac [2].

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux, actuellement déposés à la mairie, remontent à l'an 1650. Alors Rouffignac avait un curé et un vicaire.

SOUMERAS.

170 hab. — 629 hect.

L'église de cette ancienne paroisse, dédiée à saint Michel, archange, d'après l'*Ordo* du diocèse, pour 1864, avait été restaurée sous la période ogivale. A la Révolution, elle aurait été, dit-on, vendue et indignement transformée, en une grange à foin [3]. On ne s'explique point, comment un sentiment religieux et patriotique, qui dans chaque commune, conserve encore une étonnante vitalité, n'a pas inspiré aux habitants de Soumeras, la résolution de racheter l'édifice commun, et qui seul témoigne de l'antique formation du corps de la paroisse, dont le temps a modifié la dénomination administrative, sans pouvoir en altérer l'ancienne circonscription religieuse. D'après la *Statistique du département* [4], il existait, à Soumeras, une chapelle dédiée à saint Blaise, évêque martyr de Sébaste, et délaissée depuis longtemps; ce serait là, peut-être, que se feraient présentement les cérémonies du culte [5]. Suivant le pouillé du diocèse de Saintes, de l'an 1586, la cure était à la présentation de Mgr l'évêque de Saintes; et d'après le pouillé d'Alliot, 1648, la paroisse relevait de l'ordre de saint Benoît.

En 1793, on établit à Soumeras une fabrique de faïence [6].

Cette commune est arrosée par le ruisseau dit de *la Trappe* [7].

GÉOLOGIE.

Le sous-groupe de calcaires jaunâtres, contient à Soumeras, les *Fungia polymorpha*, *Diploctenum cordatum*, *Venus Archiaciana*, *ostrea vesicularis*. [W. Manès, page 165, 166.]

1. *Hist. des Marches de la Saint.*, p, 297. — 2. *Notice et carte sur le pays des Santons*, par M. Lacurie.
3. Notes partic. de M. le vicaire de Sousmoulins. — 4. 2e part., p. 288.
5. Nous avons le regret de n'avoir pu visiter nous-même cette commune.
6. *Ann. du dép.*, pour 1814. — 7. *Statist.*, loc. cit.

SOUSMOULINS.

524 hab. — 770 hect.

Bureau de perception auquel se rattachent les communes de Bran, Chartuzac, Expiremont, Messac, Moulons, Pommiers, Saint-Maurice, Tugeras, Vanzac et Sousmoulins.

Avant la Révolution, la paroisse de Soumoulins avait dans sa dépendance, les vicairies de Moulons, Pommiers, Jussas et Vallet. On croit que son nom lui vient des moulins placés autrefois sur le côteau qui domine le bourg[1]. L'église de Sousmoulins, qui fut ruinée dans les guerres de religion, accuse différentes phases architecturales. Le corps de l'église semble appartenir à la fin du XIe siècle, et le clocher, de forme octogone et s'élevant à gauche sur la chapelle de la Sainte Vierge, est dans le style du XVe siècle. Sa voûte, élancée et qui repose à 10 mètres du sol, est ogivale et à nervures prismatiques avec clef pendante, ornée de deux anges soutenant un écusson. Le mur extérieur du clocher, au côté sud, montre une rose d'appareil formée en relief de plusieurs entrelacs, et circonscrite dans un cercle. La chapelle est éclairée par une belle fenêtre ogivale géminée. Les autres fenêtres appartiennent à la période romane et diffèrent de forme et de dessin entre elles sept. L'arceau, séparant le clocher d'avec la nef, porte un ange de près de 80 centimètres de hauteur, soutenant un écusson qui porte une tiare et deux clefs. A la naissance de l'arceau, sont des feuilles de vignes sculptées avec art. L'église est sous le patronage de la Sainte Vierge, et sous le titre de N.-D. de l'Assomption; c'est le jour de la frérie locale.

La cloche fut refondue en 1810, et porte cette inscription :

JE SUIS FAITE POUR LA SUCCURSALE DE SOUSMOULINS
PAR LES SOINS DE Sr PIERRE LABROUSSE
MAIRE ET DE Mr JEAN FLANDRIN DESSERVANT.
PARRAIN Sr MOULINIER OFFICIER DE SANTE
MARRAINE DAME ELIZABETH LAMORE
SON EPOUSE
Fres AUGUSTIN MARTIN, FONDEURS.

Une ancienne pierre, incrustée dans un contrefort de l'édifice, porte l'inscription suivante, engagée dans le crépissage; nous n'hésitons pas à l'attribuer au XIIIe siècle. Elle constate une réparation faite à l'église :

1. Notes de M. l'abbé E. Capey, 1859 et *Statist. du dép.*, p. 288.

ANNO MILLES II X
Pº : PORTALE STRVC
FVIT : PER· DA· METVM
R· ROLO REGE : LVDOVIC
NONO : DE TVSTA DNO DE
FOVCHIER RECTORE : [1]

EXPLICATIONS PROBABLES DE L'INSCRIPTION CI-CONTRE.

Anno millesime ducentesimo *trigesimo* primo portalle structum fuit per datum metallum Reverendo Rolo, rege Ludovico nono : de Tusta domino de... Fouchier rectore.

L'an 1231, ce parvis fut achevé par les deniers de Rev. Rolon, sous le roi Louis IX. De Tusta, Sgr de... Fouchier, recteur (ou curé).

Les peintures sur bois du fond de l'abside, ont un certain mérite artistique. Elles comprennent six panneaux posés trois par trois ; à l'étage inférieur se voit, au centre, l'Assomption de N.-D. A droite, la Nativité de N.-S. ; trois anges, d'une grande et charmante naïveté d'expression, adorent l'enfant divin que Marie a déposé devant elle ; saint Joseph, debout, contemple cette scène. A gauche, la Visitation ; à l'étage supérieur, le Père éternel ; à droite le Sacré Cœur et à gauche, le saint nom de Jésus, ou monogramme ordinaire du Sauveur[2].

Le presbytère n'a point été vendu pendant l'ère révolutionnaire ; à l'époque du concordat, il fut restitué à la fabrique. La croix du cimetière date de l'an 1620, suivant l'inscription qu'on y lit[3].

On voyait sur cette paroisse, un château dont l'emplacement s'appelle encore le *Logis* et dit autrefois *Château des Achins*. Il appartenait, au moment de la Révolution, à M. Bernard de Bonnevin, capitaine commandant au régiment de Rouergue-infanterie, chevalier de Saint-Louis, qui mourut en émigration, à Londres, en 1798. Ses enfants se retirèrent à *Bois-Sec* ou Boisset, près Blaye, dans la propriété de leur mère. Le château des Achins, vendu par le district de Montlieu, à divers particuliers, fut démoli, de sorte qu'il n'en reste plus vestige[4].

Au XVe siècle, Antoine de Sousmoulins avait épousé Louise de Barbezières.

Héliot de Soumoulins, se maria avec Liette de Barbezières.

Sur la fin du XVIe siècle, Jacquette de Sousmoulins, dame d'Angueville et d'Etaule, avait épousé David de Méhée, fils de Didier, Sgr de l'Etang et du Verger-Beau.

1. Cette inscription a été relevée en 1858, par M. l'abbé Maud.
2. Note de M. l'abbé Rainguet, 1862 ; et de M. E. Capey, 1859.
3. Note de ce dernier. — 4. Note de M. l'abbé Lepetit, curé de Sousmoulins, 1858.

En 1789, Bernard de Bonnevin était Sgr de Sousmoulins, Jussas, Pommiers et le *Grand-Boisset*. Il vota cette même année, pour l'élection aux Etats-généraux, à l'occasion du fief de Sousmoulins.

Armes : d'azur au chevron d'argent, trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

Au hameau dit *le Fort*, on a découvert un souterrain qui pourrait bien avoir survécu à un ancien château fortifié, dont on n'a plus le souvenir[1].

ARCHIVES PUBLIQUES.

Me Furet, notaire à Sousmoulins, reçu en 1828, a les papiers de :

Mes Durand, notaire à Sousmoulins		1725	1750
Mèréhau, —	*Ibid*	1734	1785
Montangon, —	*Ibid*	1734	1785
Mériau, —	Soumeras	1741	1771
Jullien, —	Sousmoulins	1773	1796
Broussard-Lagarlière, notaire à Sousmoulins		1796	1816
Meriaud, —	Soumeras	1796	1821
Decrugy, —	Sousmoulins	1816	1828

TUGERAS.

517 hab. — 1,105 hect.

L'église de Tugeras, dédiée à la Sainte Vierge, sous le vocable de l'Assomption et de Notre-Dame de Consolation, est un des beaux édifices du pays. Elle forme un simple rectangle, divisé en cinq travées. Le portail a été reconstruit au XVIe siècle, sous la phase ogivale; il est orné de deux belles colonnes torses, à demi-engagées, s'élevant en aiguilles, ornées de crosses végétales et se terminant par un panache. Le fronton, en moyen appareil, dominant la porte, semble plus ancien, et montre au milieu une fenêtre allongée et cintrée. La nef se compose de deux travées de voûtes en pierre, à ogives, avec nervures en forme de tores. Les chapiteaux des colonnes sont ornés de feuilles d'acanthe. Les clefs de voûte dessinent un écusson, que supportent quatre anges sortant à moitié de la voûte et jusqu'au buste, qui s'en dégage ainsi que les ailes. L'écu porte trois fleurs de lis en relief, avec étoiles en chef. Puis vient une coupole de forme sphérique, avec bandeau circulaire à damier, qui constitue le dessous du clocher; elle repose sur quatre groupes de colonnes et pilastres, avec chapiteaux romans historiés; le clocher carré, à toit obtus, est élevé d'un seul étage, avec trois arcades ou fausses fenêtres sur chaque face. La cloche qu'on y voit est moderne, et du poids de 3 ou 400

1. Note de M. l'abbé Maud, 1861.

kilogrammes. On dit qu'elle a été fondue du temps de l'abbé Gachignat, avant 1820. L'abside se termine, au levant, par une ligne droite, avec grande fenêtre ogivale, partagée autrefois par un meneau qui portait diverses ramifications flamboyantes. Plus tard, on y a pratiqué deux ouvertures cintrées, et maintenant cette fenêtre est murée. La lumière arrive au sanctuaire par les deux baies cintrées existant à droite et à gauche. Le sanctuaire et le chœur sont voûtés en pierre ; les voûtes ogivales sont à nervures prismatiques. La voûte du chœur repose, du côté du clocher, sur deux culs de lampes ornés de feuilles richement sculptées. Le tableau de l'Assomption, peint à Bordeaux, a été placé dans l'église en 1819, par les soins de M. l'abbé Gachignat. On raconte que cette église avait été prise et brûlée par les huguenots, en octobre 1574, et que les murs portent encore les traces de boulets des canons qui l'assiégèrent. Le mur midi, tout à fait ruiné, aurait été rebâti plus tard, ainsi que le clocher, avec de la pierre prise dans une carrière ouverte près du bourg[1]. En 1402, cette église était à la présentation du grand-chantre de Saint-Pierre de Saintes, et en 1586, du chapitre de la même cathédrale[2].

De 1600 à 1621, la paroisse de Tugeras fut desservie par un carme de la communauté de Jonzac, religieux mineur de l'observance, le P. Thouron (François-Pierre)[3]. Tous les samedis on récitait, dans l'église, les litanies de la Sainte Vierge au nom de la confrérie de *N.-D. de consolation*, dont les registres furent brûlés par les hérétiques, en 1574, lors du sac de l'église. Le P. Thouron a donné, en tête d'un vieux registre paroissial, de 1617, quelques détails relatifs à la confrérie de *N.-D. de consolation*, très-anciennement établie dans l'église de Tugeras ; il mentionne que pour en faire partie, les confrères devaient donner chacun 10 sols en entrant, et 5 sols par chaque année. Ils devaient faire célébrer une messe à l'honneur de N.-D., à leur entrée en confrérie. Ils étaient participants aux grâces résultant de toutes les messes célébrées au grand autel, à l'honneur de la Sainte Vierge. A la mort d'un confrère, les autres membres devaient l'accompagner en terre sainte, chacun un cierge à la main. A ce cortége, devaient se joindre les pèlerins venus pour prier N.-D. de consolation. Le récit du P. Thouron, mentionne le grand concours de peuples près de l'autel de N.-D., où se voyait, dit-il, un beau tableau de l'Assomption, et les nombreux miracles obtenus par l'intercession puissante de la reine des anges, mère de toute consolation, et avocate des pauvres pécheurs.

En 1820, une société de missionnaires diocésains s'organisa avec l'approbation de Mgr Paillou, et s'établit à Saintes. Elle eut MM. de la Vicardière et Ecarlat, pour principaux directeurs, et reçut un règlement particulier de la

1. V. le manuscrit in-f° appartenant à la fabrique d'Ozillac, et relatif à l'histoire du pays, p. 57, et *Hist. de la paroisse et de l'égl. de N.-D. de Tugeras*, in-f°, rédigé par M. l'abbé Boutet, p. 2 et 3.

2. V. Pouillés du diocèse de Saintes.

3. *Hist. de la par. et de l'égl. de Tugeras.*

main du vénérable M. Baudouin, alors vicaire-général et supérieur du grand-séminaire de la Rochelle, qui leur prédit qu'il fallait se hâter de faire le bien, attendu que l'existence de leur compagnie ne se prolongerait pas au-delà de dix années, ce qui se réalisa, en effet, en 1830; cette époque ayant amené la dispersion des missionnaires[1]. Ce fut à Tugeras, qu'eurent lieu les premiers exercices des zélés missionnaires. Après quinze jours seulement de travaux apostoliques, en dépit des tempêtes et de pluies continuelles, 600 personnes, tant de la paroisse que des environs, s'étaient approchées du tribunal de la pénitence. En apprenant ces succès, le P. Baudouin écrivit aux missionnaires, encore à Tugeras. «... C'est le soleil de justice et de miséricorde Jésus qui a « tout fait. Soyez humbles et doux, ne vous découragez pas, ne vous effrayez « pas pour les grands crimes ; les plus grands criminels de l'un et de l'autre « sexe suivaient Jésus, il les aimait de préférence, et c'est surtout pour ceux-« là que vous avez été appelés... »

On a constaté, sous le cimetière de Tugeras, l'existence d'un vaste souterrain, avec conduit assez prolongé, et porte ouvrant extérieurement et par delà le cimetière[2].

La commune est séparée de celle de Saint-Maurice, par les ruisseaux *la Laurensane* et *la Veine*. On y trouve deux fontaines d'où s'échappe le ruisseau de *la Dumaine*[3]. On y voyait autrefois deux petits châteaux, maintenant détruits : 1° château de *Grave*, sur le terrier du même nom, près du chemin de Saint-Maurice. Il a dû être détruit très-anciennement, car il n'en est fait aucune mention sur les registres de la paroisse. On a découvert, dans ses dépendances, d'anciens tombeaux en pierre, qui semblent remonter à l'époque dite mérovingienne; 2° le joli castel du Fourneau, placé au-dessus d'une fontaine qui alimentait, d'une eau vive, les douves de ce manoir, dont on voyait encore les ruines il y a cinquante ans. En 1619, il appartenait à Marguerite de Ransanne.

Jean de Ransanne, Sgr du Fourneau, marié à Marie de Rabaine; celle-ci mourut en 1650.

1664. Renée de Ransanne, veuve d'Allain de Buatier, se remaria à

Dès 1620, la famille Potier paraissait co-propriétaire du Fourneau.

1634. François Potier se disait Sgr de Tugeras et avait épousé Jeanne d'Agès de Fontbrune.

1654-1666. Allain de Montégut ou Montaigu, marié à Magdeleine de Potier.

Les demoiselles de Montégut, vendirent la terre et le château du Four-

1. *Vie de M. l'abbé Baudouin*, 1er vol., p. 303 et 309. — *Hist. de l'égl. Sant.*, 3e vol., p. 470.

2. Notes archéol. de M. l'abbé Boutet.

3. *Ann. 1814*, et *Statist. du dép.*; le premier ruisseau prend sa source en la commune de Coux, et le second à Verdue de Tugeras.

Charles-Paul de Laporte, écuyer, demeurant au Fourneau.

Nous ignorons si les chevaliers saintongeais, Etienne et Jean de Laporte, qui prirent part, en 1188, à la troisième croisade, appartenaient à cette famille.

neau à divers propriétaires, vers 1740.

Cette famille avait été honorablement représentée à la première croisade par Conon, Hainfroy, Lambert et Rostaing de Montaigu; à la cinquième, par Guérin de Montaigu; à la sixième, par Pierre de Montaigu et à la septième, au temps de saint Louis, par Guiscard de Montaigu[1].

Nous pensons que la famille d'Aguesseau, qui a autrefois habité Tugeras, était la même que celle d'Agudelle.

BIBLIOGRAPHIE LOCALE.

On garde, dans les archives de la fabrique de Tugeras, un ancien volume manuscrit, relatif à l'histoire de la localité, et qui a traversé heureusement la tourmente révolutionnaire, grâce aux soins particuliers d'un ancien sacristain qui apporta lui-même le précieux manuscrit à M. l'abbé Barraud, premier curé résidant dans la paroisse, après la Révolution, et dès l'instant de son installation[2]. — M. l'abbé Boutet a rassemblé, de son côté, une foule de notes et documents sur sa paroisse.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les notes inscrites sur les registres paroissiaux remontent à l'année 1574, mais les actes de l'état religieux (baptêmes, mariages, etc.), ne commencent qu'en 1617. Le plus ancien curé de Tugeras, dont le nom soit venu jusqu'à nous, est messire François d'Agès de 1627 à 1672.

Me Guignard, notaire à Tugeras, reçu en 1844, à les papiers de :

Mes Lévrier,	notaire à	Mirambeau	1620	1647
Landry,	—	Vibrac	1628	1650
Lévrier,	—	Mirambeau	1648	1670
Poydran,	—	Léoville	1652	1679
Duburg,	—	Fontaine	1655	1712
Miran,	—	Vibrac	1681	1708
Mersier,	—	Petit-Niort et Mirambeau	1682	1724
Pelluchon,	—	Vibrac	1719	1758
Duburg,	—	Fontaine	1731	1738
Chevalier,	—	Messac	1746	1788

1. *Nobl. de Fr. aux crois.*, par Roger, p. 183, 232, 242 et 259.
2. Note fournie par M. l'abbé Barraud, maintenant curé-doyen de Saint-Genis — 17 juin 1861. —

Pelluchon,	—	Vibrac et Montendre...............	1754	1791
Rocher,	—	Montendre.........................	1773	1790
Duburg,	—	Rouffignac........................	1777	1823
Frouin,	—	Vanzac............................	1803	1832
Baudry,	—	Tugeras...........................	1823	1826
Jouneau,	—	IDEM..............................	1827	1833
Privat,	—	IDEM..............................	1833	1844

VALLET.

349 hab. — 635 hect.

C'est la fin du XIe siècle qui a vu s'ériger l'église de Vallet ou de la Vallée. Cette paroisse s'étend, en effet, dans une vallée profonde et fertile. L'église, dédiée à saint Babylas ou Babyle, évêque d'Antioche et martyr du IIIe siècle, et dont la fête a lieu le 24 de janvier, a pour patron secondaire, saint Barnabé, apôtre, dont la fête est l'annonce d'une frérie populaire ; l'édifice affecte la forme ordinaire d'un rectangle ; son portail est à plein-cintre, l'abside est soutenue par deux faibles contreforts, placés sur ses angles, et n'a de fenêtres que d'un seul côté. Une de ces fenêtres est restée dans les proportions antiques, et deux autres ont été agrandies subséquemment. On y remarque avec intérêt, une crypte régnant sous le chœur et le sanctuaire. Elle appartient au style roman grossier, et est formée de trois travées de voûtes en berceau, soutenue par autant d'arcs doubleaux, portant sur des piliers carrés. L'élévation de cette voûte est d'environ deux ou trois mètres, et elle a plus du double de longueur. A gauche, se voit une petite fenêtre à plein-cintre, très-étroite, ouvrant sur le cimetière. Un autel, érigé très-anciennement dans la crypte, conserve encore sa pierre sacrée. Au-dessus de l'autel est pratiquée une petite grotte, où se voit une statuette dont la tête est brisée. Une fois par an, les fidèles descendaient autrefois dans cette crypte, apportant leur aumône pour être guéris du mal de tête, par l'intercession de saint Babylas. Il est probable qu'on y célébrait alors le saint sacrifice de la messe. Cette crypte a jadis servi de sépulture aux Sgrs de la paroisse.

Il y a deux tableaux dans l'église de Vallet. L'un représente N.-S. en croix et recommandant sa sainte mère au disciple bien-aimé, et l'autre l'assomption de la Sainte Vierge ; ce dernier figure à l'autel dédié à N.-D.

Voici l'inscription de la cloche fixée dans un campanier.

IESV MARIA

IE SVIS POUR LEGLISE DE SAINCT BABYLE DE VALET —

CHARLES BELIN CVRE

PARIN FRANCOIS FISSON M. ESCUYER Sgr DE BESSAT
MARINE MARIE ANTOINETTE D'ANIERES
DAMOIZELLE DE LA CHANTERIE
1660.

Le presbytère, placé au S. de l'église, a été aliéné durant la Révolution.

Avant le XVII[e] siècle, il y avait sur la paroisse de Vallet, une petite chapelle dédiée à *N.-D. des sept douleurs*[1], et qui était située au lieu dit *Croix-Gente*[2], sur le bord de la route de Jussas à Montendre. On attribue sa fondation à un père désolé qui, se voyant privé de son enfant, perdu dans ces immenses plaines de bruyères, fit vœu à N.-D. des douleurs, de lui élever un sanctuaire là même où il retrouverait son enfant; ce qui ne tarda pas à se réaliser, et dans ce lieu d'extrême douleur comme d'extrême joie, s'érigea aussitôt un asile de prière. Chaque année, pour la fête de saint Marc, les habitants de Vallet s'y rendaient en procession. La chapelle fut toutefois dévastée durant les guerres de religion, et la statue jetée dans un buisson où elle resta longtemps. Transportée ensuite, à deux reprises différentes, dans l'église de Montendre, dit la légende locale, elle s'en éloigna toujours et fut revue dans le buisson. Cette particularité se retrouve dans le récit relatif à N.-D. de Beaujeu, en Bourgogne, et à N.-D. de Bonne-encontre, près d'Agen qui, ravie plusieurs fois au buisson qui l'ombrageait, y revenait sans cesse[3]. Depuis la Révolution, et au commencement de ce siècle, les habitants de Vallet sont allés quérir processionnellement la statue de N.-D., et l'ont placée dans leur église où elle est restée depuis. La légende en conclut que la Sainte Vierge voulait être honorée à Vallet, lieu de la dévotion primitive, et non pas à Montendre. Cette statue en pierre, déposée naguères dans une fenêtre à demi-murée, représente la mère du Sauveur, assise et soutenant sur ses genoux le corps inanimé de son divin fils. Il est peu de statues exprimant mieux, dit-on, la douleur que ressentit la très-Sainte Vierge, à l'heure d'immense sacrifice de la passion de l'Homme-Dieu. La tradition rappelle encore qu'on a tenté, à plusieurs reprises, de cultiver l'emplacement où avait été la chapelle, mais sans pouvoir y rien faire croître.

1. Les auteurs ascétiques classent ainsi les sept douleurs principales de la Sainte Vierge : 1° présentation de N.-S. au temple et prédiction du saint vieillard Siméon, annonçant à Marie qu'un glaive lui transpercerait le cœur; — 2° fuite en Egypte ; — 3° disparition de N.-S. à Jérusalem, alors que, durant trois jours, il enseignait les docteurs dans le temple ; —4° rencontre par Marie de N.-S. portant sa croix sur la voie du Calvaire ; — 5° élévation de N.-S. sur la croix à la vue de sa sainte mère (Stabat mater dolorosa) ; — 6° remise à Marie du corps du Sauveur, détaché de la croix ; — 7° placement du corps de J.-C. dans le tombeau sous les yeux de sa mère.

2. Peut être dérivé de *Crux gentium*, croix salut des nations ; d'autres voient dans cette dénomination une croix *gentille* ou *jolie*, allusion à sa forme élégante.

3. Nous avons eu, en 1859, l'avantage de visiter ce pieux et gracieux sanctuaire, rebâti sur les plans de M. Alaux.

Une commission, à la tête de laquelle se trouvait M. l'abbé Rainguet, vicaire-général, avait été désignée, en 1860, par Mgr l'évêque du diocèse, pour aviser au moyen de réédifier cette chapelle. Le dimanche de la quinquagésime, 2 mars 1862, a eu lieu la bénédiction solennelle de la première pierre de la nouvelle et modeste chapelle de *Croix-Gente*, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles réunis dans cette lande de Vallet, malgré le mauvais temps. Ce fut M. l'abbé Rainguet qui procéda à la bénédiction de cette pierre et qui prononça le sermon. L'inscription suivante, écrite sur parchemin, fut renfermée dans une urne de verre, que reçut une boîte en plomb avec plusieurs médailles. Cette boîte fut ensuite scellée dans une incrustation en forme de croix, pratiquée dans la pierre. En voici le contexte :

HUNC PRIMARIUM † LAPIDEM
VOTIVI SACELLI
QUOD OLIM IBIDEM EXTITIT
SUB TITULO
SEPTEM DOLORUM B. M. VIRG.
NUNC DE NOVO
PIO FIDELIUM AUXILIO INSTAURANDI
PRÆSENTIBUS
D. D. ROBERT DECANO, LEPETIT PAROCHO
ET C. MAUD VICARIO
ATQUE
MAGNO CLERI ET FIDELIUM CONCURSU
POSUIT
D. AUG. RAINGUET VIC. GEN.
ET MIN. SEMIN. MONLEON. SUP.
VII ID. MART
ANNO REP. SAL. MDCCCLXII
PIO PP. IX PONT. MAX.
OPPUGNATAM ECCLESIAM REGENTE.
DD. JOAN. FRANC. LANDRIOT
EPISC. RUP. AC. SANT.

L'oratoire de Croix-Gente a été bâti en style roman, d'après les dessins et sous la direction de M. l'abbé Maud, vicaire de Sousmoulins, et il a été bénit

solennellement par Mgr l'évêque du diocèse, dans sa tournée épiscopale, le 11 mai 1862. Une grande foule, composée, dit-on, de 5,000 personnes, environnait le modeste sanctuaire élevé à la gloire de Marie, consolatrice des affligés. Beaucoup d'enfants et de jeunes gens, pour mieux voir et entendre leur évêque, étaient montés sur les arbres voisins. Le discours du prélat, prononcé en plein air et par une voix sonore et éclatante, à vivement impressionné l'auditoire. Il traitait des peines et des angoisses de la vie, de celles de Marie qui nous ont été offertes comme exemple, et de la pose sublime et intrépide de la mère de douleur au pied de la croix, alors que tous avaient déserté le calvaire à l'aspect du drame sanglant de la passion. Ce discours, imprimé à la Rochelle, chez Deslandes, est déjà (le 28 mai), à sa deuxième édition, et se vend au profit de la petite chapelle de *Croix-Gente*.

M. le curé de Sousmoulins a déployé un grand zèle, pour l'édification de cette chapelle, et pour l'érection d'une maison destinée à abriter les pèlerins, qui ne manquent pas de venir chaque jour. Quelques grâces signalées ont déjà été obtenues dans ce lieu, ainsi que le constate le registre qu'on y a ouvert.

M. Gaillard, de Lussac, vient d'acheter dans les landes de Vallet, et près de la chapelle de Croix-Gente, une vaste étendue de terrains boisés où il a bâti, en 1863 et 1864, un manoir, sorte de rendez-vous de chasse, formant un carré de 15 mètres sur 20 mètres d'élévation, avec tourelles en forme de vigies sur les angles, tour octogone pour l'escalier communiquant aux différents étages. Les fenêtres diffèrent généralement pour le dessin. Elles sont munies de verre de Saint-Gobin, d'une pièce, et de 8 millimètres d'épaisseur. Une plate-forme en béton recouvre cet édifice, et transmet l'eau pluviale à des gargouilles.

Le style de la construction est emprunté à la phase romane, les ameublements en chêne, affectent le même caractère ; du haut de ce monument, on aperçoit la Gironde et une vaste étendue de pays.

Il existait autrefois un château dans cette paroisse, et au lieu dit *Logis de Bessac*. On y aperçoit encore trois tourelles, quelques portions de murailles mal conservées et des traces de larges fossés [1]. Ce manoir appartint anciennement à François de Beauchamp, qui fit, au XVII[e] siècle, un partage avec Olivier de Beauchamp, S[r] de Jauriac et autres, puis à Louis de Flambart, écuyer, Sgr de Bessac, marié à Marie-Thérèse de Ravallet, et mort en 1736.

Puis à François de Flambart, écuyer, mort en 1772.

Et en dernier lieu, à messire de Flambart, chevalier de Saint-Louis, qui prit part à l'élection de Saintes, pour les Etats-généraux, en 1789.

Les armes des Flambart sont d'azur, à trois flammes mouvantes d'un brasier, surmontées de deux étoiles rangées en chef, le tout d'or.

On rencontre aussi, dans cette paroisse, le souvenir des Callières. [V. Clérac au canton de Montguyon.]

1. Ext. des notes de MM. Lepetit, curé de Sousmoulins, Maud et Capey, anciens élèves du petit-séminaire de Montlieu.

Jean de Callières, écuyer, possédait la *Maronnerie*, en 1767.

La commune de Vallet est arrosée par le *Pontignac*, ruisseau qui se jette dans la *Sévigne*[1].

VANZAC.

484 hab. — 639 hect.

Cette paroisse possède une église tenant du style roman du XIe siècle, et du style ogival du XVe siècle. Elle est dédiée à sainte Quiterie, vierge et martyre, fille d'un gouverneur de la Galice, et dont la fête se célèbre le 22 mai[2]. — L'édifice affecte la forme d'un parallélogramme et est soutenu par cinq contreforts. Le clocher, bâti sur le côté gauche de l'édifice, est de forme carrée. Vis-à-vis la chaire, se trouve une arcade ogivale, avec moulures prismatiques reposant sur deux colonnettes à chapiteaux ornés. Au milieu de l'arc, se voit une baie pratiquée, dit-on, pour éclairer le banc de l'ancien Sgr de Vanzac; elle est maintenant fermée. Au bout de l'église, se trouve une autre arcade ogivale. Un arceau plein-cintre conduit sous le clocher, où sont les fonts baptismaux. Vers 1849 on a ajouté à cette église une abside semi-circulaire, dont la voûte est en briques et en cul de four. Autour de l'abside, règnent de petites colonnettes à demi-engagées, et dont les chapiteaux sont ornés de feuilles d'acanthe.

Voici l'inscription de l'ancienne cloche de Vanzac, qui a été refondue il y a peu d'années :

IE SVIS FAITE A LHONNEVR DE DIEV
POVR SERVIR EN LEGLISE DE STE QVITTERIE DE VANZAC
PAR LA DILIGENCE DE ME MICHEL COSNIER CVRÉ
MON PARRAIN A ESTE
ME IACQVES COSSON IVGE DE SALLE ET PROCVREVR FISCAL
DV MARQVISAT DE MONTAVSIER
MA MARRAINE A ESTE
MARIE MARTIN FILLE DE FRANÇOIS MARTIN MARCHANT
LES FABRICEVRS IACQVES LOVASSTER[3] IEAN ROVSSEAV
PIERRE BAVDIN. 1645.

1. *Ann. du départ.*, p. 269.
2. *Vies des saints*, par Claude Proust, Bordeaux, 1724, in-fo, qui mentionne le propre de l'ancien bréviaire de Bordeaux, où figurait sainte Quiterie. — 3. Ce nom pourrait bien être celui du fondeur.

Du château que nous croyons avoir appartenu à la famille de Montsoreau et qui, avant la Révolution, se trouvait placé devant l'église et au sud, ainsi que des seigneurs qui l'habitèrent, il n'existe plus de souvenir à Vanzac.

On y voit le ruisseau nommé *le Riat* ou *Lariat*, qui prend sa source au village du même nom, près Chantillac, et se réunit ensuite à la Sévigne, à Pascal, près d'Ozillac[1].

1. Notes partic. de M. E. Capey, 1859.

CANTON DE MONTGUYON.

13,092 hab. — 30,438 hect.

Ce canton, formé de l'ancienne châtellenie de Montguyon et de quelques paroisses détachées de la seigneurie de Chalais, comprend des terres arables, des vignes en plate-bandes, de belles prairies arrosées par la Dronne, le Palais et le Lary, quelques taillis et une grande étendue de pinadas et de landes, que l'agriculture transforme chaque jour en les consacrant à une culture plus productive :

Il se compose de quatorze communes :

NOMS DES COMMUNES.	ETAT MANUSCRIT de 1327.	POUILLÉ DE 1402.	POUILLÉ de 1586.	DOCUMENTS DIVERS.
Saint-Aigulin.........		Eccl. paroch. Sti Agolini.	IDEM.	
La Barde.............	Capitulum de Labarda.	Eccl. B.-M. de Barda.	Eccl. B.-M. de Bardo.	
Boresse et Martron...		— B.-M. de Bouresse.		Vic. perp. Sti Petri de Martron.
Boscamenant..........		— B.-M. de Bouscamenant.		Id. B.-M. Magd. de Bosco amæno.
Cercoux..............		— Sti Saturnini de Cercoul.	Prioratus Sti Saturnini de Sercou.	Cerclos, 1315.
Clérac...............	Cap. Sti Bibiani.	— Sti Viviani de Cleraco.		
La Clotte............		— Sti Leodegarii de Clotta.	IDEM.	
Le Fouilloux..........		— B.-M. du Fouilloux		
La Genétouse.........		— B.-M. de la Genetouse.	IDEM.	
Saint-Martin-d'Ary....		— Sti Martini d'Ary		Saint-Martin du Lary, 1746.
Saint-Martin-de-Coux.	Cap. de Couz.			
Montguyon...........		— Sti Vincentii de Vassiaco.	IDEM.	
Neuvicq..............	Cap. de Novo vico.	— Sti Laurentii de Novo vico.	IDEM.	
Saint-Pierre-du-Palais		— Sti Petri du Pallais		

SAINT-AIGULIN[1].

1,609 hab. — 2,836 hect.

[Bureau de distribution des lettres.] Bureau de perception d'où relèvent, Boscamenant, La Barde, La Clotte, La Genétouse, le Fouilloux, Saint-Martin, Saint-Pierre et Saint-Aigulin.

Cette commune, placée à l'extrémité S.-E. du département de la Charente-Inférieure, confine au département de la Charente, et est séparée de celui de la Dordogne par la Dronne, rivière extrêmement poissonneuse.

L'église de Saint-Aigulin est dédiée à saint Fort, évêque de Bordeaux, martyr au commencement du IVe siècle, sous Dioclétien[2], et dont la fête se célèbre le 16 mai. Cette église fut détruite par les calvinistes, en 1587, et ce qui en reste aujourd'hui, appartient au style ogival des XIVe et XVe siècles. La flèche qui surmonte le clocher, restaurée depuis peu, est octogone est revêtue d'ardoises. La première pierre d'un nouvel édifice, en style byzantin et d'après les dessins de M. Labbé, architecte de Bordeaux, a été posée le 1er février 1864, et bénite par M. l'abbé Rainguet, vicaire-général; on dit que la nef aura trois coupoles, les voûtes de l'abside et des bas-côtés seront à plein-cintre et en berceau.

Au 16 mai de chaque année, on accourt de toutes les paroisses voisines à Saint-Aigulin, pour mettre les enfants sous la protection de saint Fort.

Ce concours rappelle celui qui a lieu le même jour, à Bordeaux, près de l'autel du même saint, et dont l'origine se perd dans l'antiquité la plus reculée[3]. On fait encore, dans le même but, des pèlerinages à l'église de Saint-Fort, pendant l'année, et l'on fait dire fréquemment des messes sous l'invocation de ce saint, pour la guérison des enfants malades. Avant la Révolution,

1. Dépendait, avant 1642, de l'archiprêtré de Chalais.

2. Claude Proust, dans sa *Vies des Saints*, in-f°, Bordeaux, 1724, recule la mort du saint martyr jusqu'au VI ou VIII siècles, sous les Goths-Ariens ou les Sarrasins, mais c'est évidemment un erreur, qu'il importe de rectifier.

M. l'abbé Cirot de Laville s'occupe, en ce moment, de l'histoire de ce martyr célèbre en Aquitaine. Nous regrettons de ne point connaître encore le résultat de ses savantes recherches à ce sujet.

3. Une chapelle souterraine, qui se voit dans l'église de Saint-Seurin de Bordeaux, est dédiée au même saint, un des principaux patrons de la ville, et dont elle possède les reliques. Avant d'entrer en fonctions, les magistrats de la cité étaient autrefois tenus de prêter serment, sur un bras de saint Fort, renfermé dans une chasse d'argent, dite *fierte* — *feretrum*—qu'on exposait, dans les circonstances graves et calamiteuses, à la vénération des peuples sur l'autel de Saint-Seurin. Cette ancienne chasse d'argent a été prise, en 1792, par les agents révolutionnaires, et une plus modeste lui a été substituée. L'usage populaire de faire passer, dans la matinée du 16 mai, les petits enfants au-dessus de la chasse de saint Fort, afin de leur procurer force et santé par l'entremise du saint martyr, s'est perpétué jusqu'à nos jours. V. *Hist. de Bordeaux*, par l'abbé P.-J. O'Reilly, I, 102.

le bénéfice de Saint-Aigulin dépendait de l'abbaye de la couronne d'Angoulême[1].

La cloche, pesant 550 kilogrammes, porte l'inscription suivante :

J'AI ÉTÉ FAITE EN MARS 1843
ET BÉNITE PAR M PAIN CURÉ DE S AIGULIN
MON NOM EST S FORT
MON PARRAIN BERNARD HAMILTON FRICHOU
MA MARRAINE MARGUERITE SUZANNE FRÉNEAU
MAGNIFICATE DOMINUM MECUM
ET EXALTEMUS NOMEN EJUS IN IDIPSUM

En 1793, les chefs du district donnèrent à la commune d'Orignolles, une des deux cloches de Saint-Aigulin[2].

Cette paroisse tirait son nom de saint Aquilin, évêque d'Evreux, au IVe siècle[3], et dont la fête se célèbre le 19 d'octobre, et à Evreux le 15 février[4]. *Sanctus Aquilinus* était honoré en Saintonge, sous le nom de saint Agulin, en Périgord sous celui de saint Agolin, en Languedoc sous ceux d'Agolis et Aiglis, et en Auvergne, sous celui d'Aquilin-le-*concellite,* parcequ'il avait concurremment habité sa maison épiscopale, et une cellule peu distante de la ville. Les Saintongeais disent encore, dans le pays, Saint-Agulin.

La veille de la fête de saint Jean, on fait bénir, à l'église, des croix composées d'immortelles, que l'on place dévotement au-dessus de la principale porte d'entrée de chaque maison. Dans d'autres parties de la Saintonge, ces croix sont formés de lis, et d'autres fleurs, parfois aussi de branches feuillues de noyer.

Il est une coutume locale qui interdit aux femmes, qui n'ont pas encore fait leurs relevailles, d'aller puiser de l'eau, parce que la fontaine ou le puits se troubleraient et tariraient prochainement. Il leur est encore défendu d'aller chercher du feu chez la voisine qui, dans ce cas, verrait tarir son lait si elle était nourrice. Emblême populaire de l'importance que les premiers chrétiens attachaient à l'exécution de la loi de purification, pratiquée dès le temps même des hébreux.

On fait, comme dans plusieurs autres communes, passer les enfants et les animaux sous la fumée que produisent les feux de la Saint-Jean, et afin de les prémunir contre les influences épidémiques; coutume dangereuse et qui a occasionné plus d'un malheur. On fait aussi cuire de l'ail dans le feu pour la guérison du mal de dents.

1. Pouillé de 1648. — 2. V. Orignolles, au canton de Montlieu.

3. Pouillés des diocèses de Saintes, de 1402 et 1586, où le nom de la paroisse est dit *Ecclesia parochiolis sancti Agolini*. Diction. Hagiogr. *in fine* de la vie des saints de Giry, IV vol., Bar-le-duc, 1860.

4. *Hist. de l'Egl. gallic.*

Quelques-uns pensent que pour combattre victorieusement la maladie grave, dite du *Carreau*, il faut soulever un carreau du pavé de l'église, avant le lever du soleil, sans être vu de personne, et frictionner le malade avec la poussière trouvée sous ce pavé. Coutume bizarre, très-voisine de l'abus, susceptible de déranger continuellement les dalles de l'église, mais qui probablement se rattache de loin, à la vénération des chrétiens, pour les restes des saints personnages qu'on inhumait autrefois dans l'église, et dont les corps se réduisaient en poussière sous les pavés des temples. En creusant dans le cimetière de Saint-Aigulin, on a trouvé une main gauche d'enfant, desséchée, couverte d'un gant de soie, et tenant une pièce de monnaie entre le pouce et l'index.

L'usage de la pièce de monnaie donnée aux morts, se perpétue sur les marches de la Saintonge. Tout récemment, un pauvre homme se lamentait de ce qu'il n'avait pu mettre un sou dans la main de son fils, lors de l'ensevellissement, et *afin qu'il put aller à l'offrande*, *à l'autel du bon Dieu*. L'ancien usage païen se trouve par là catholicisé.

La grande et la petite *Mottes du Maine du four*, entourées de larges fossés, servirent de camp retranché aux catholiques, pour arrêter la marche d'Henri de Navarre, après la bataille de Coutras, 1587, à partir de ce point jusqu'au village de *Malleville*, sur les deux coteaux qui dominent le ruisseau de *la Mozenne*, à des distances assez rapprochées, on distingue plusieurs tertres de forme identique. Sur quelques-uns de ces tumulus, on a découvert des monnaies romaines, à l'effigie de Constantin et de Crispus, son fils[1]. Ce qui prouve que ces ouvrages sont bien plus anciens que ne le présume la *Statistique du département*[2], et qu'ils indiquent probablement le théâtre d'un des exploits du vaillant Crispus, proclamé César avec Constantin le jeune, en 317, et alors qu'il repoussa, dans la Gaule, les Francs et les Germains, auxquels il accorda ensuite la paix, en 320.

La famille de Latour du Pin, qui possédait d'immenses domaines dans cette paroisse, avait donné à l'église de Saint-Aigulin, un presbytère et des biens assez considérables, dont il ne reste aujourd'hui que très-peu de chose. Un vieux calice, et un ciboire, sont probablement des dons de cette famille ; ces objets sacrés portent des armoiries seigneuriales.

Les armes des La Tour du Pin, sont de gueules à la tour d'argent maçonnée de sable, crénelée de trois pièces.

On trouve, à un kilomètre S.-O. de Saint-Aigulin, et non loin de la Roche-Chalais, la gare du chemin de fer de Paris à Bordeaux.

1. Les médailles à l'effigie de ce jeune et infortuné prince étaient en grand nombre, et de deux types différents, sur les tertres indiqués. Nous possédons un de ces petits bronzes à figure imberbe et laurée, portant au revers les mots *vot. X. vota decennalia*, qui rappellent, d'après M. Chaudruc de Crazannes, le renouvellement décennal des vœux en faveur des empereurs. Lettre du 2 juillet 1859.

2. Extr. des notes fournies par M. l'abbé Dumaine, curé de Saint-Aigulin, 1859.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux de la paroisse, antérieurs à la Révolution, ont été, dit-on, déposés à la Sous-Préfecture.

Me Bourdier, notaire, à Saint-Aigulin, reçu en 1844, a les papiers de :

Mes Genet,	—	à Montguyon, de	1723	1773
Mouret,	—	à Boscamenant	1741	1805
Roy,	—	à Montlieu	1755	1790
Girard,	—	à la Genétouse	1759	1783
Geneuil,	—	à Montguyon	1766	1825
Frichou,	—	à la Genétouse	1783	1825
Frichou fils,	—	à Saint-Aigulin	1825	1843

LA BARDE.

688 hab. — 2,114 hect.

Cette paroisse possède une église, dédiée à Notre-Dame, et qui est dépourvue d'ornements ; elle est du style roman tertiaire. Sa cloche pèse 150 kilogrammes, et porte l'inscription suivante :

† I P F[1] — I H S
N R D DE LA BARDE 1610 TRVFY CVRÉ

Au village de Saint-James[2], on aperçoit les restes d'une ancienne église dédiée à ce saint, honoré en Angleterre, et qui n'est autre que saint Jacques, le majeur, apôtre, dont la fête a lieu le 25 juillet, et ailleurs le 12 avril ; l'enceinte du cimetière attenant à l'édifice, est encore aujourd'hui facile à distinguer. On y a découvert, il y a quelques années, une pièce d'or à l'effigie d'un prince anglais.

Près le village de *Loizeau*, au nord de la commune, il existe une tombelle, dont les fossés d'enceinte sont encore assez apparents. Elle domine, comme celles qui se trouvent en la commune de Saint-Aigulin, le ruisseau de la *Mozenne*, ou *Mouzenne*. On y a trouvé de petits bronzes, à l'effigie de Constantin, et de son fils Crispus.

Les registres de l'ancienne paroisse commencent en 1728, et se terminent

1. Initiales du fondeur selon toute probabilité.
2. Ce nom rappelle la domination anglaise sur le pays.

en 1793, au mois de juillet, époque à laquelle le curé d'alors (M. l'abbé Sorin), partit pour l'Espagne [1]. On voit à la Barde, un joli presbytère, bâti par les soins de M. l'abbé Dumaine, qui s'occupe aussi de son église.

Cette commune est arrosée par la *Dronne*, la *Mozenne*, et le *Goulor*.

BORESSE-MARTRON [2].

345 hab. — 1118 hect.

Ces deux anciennes paroisses, réunies en une seule commune, sous la Restauration, ont chacune leur église, et forment une annexe de la succursale de Neuvicq.

En suivant le cours du *Palais*, depuis Martron, on atteint un pays boisé et accidenté, passablement solitaire, mais qui doit être charmant dans la belle saison [3]. Boresse, formant un très-petit bourg, mais dont l'église mérite d'être vue, surtout pour la façade, est restée pure de toute restauration. Toutefois, il faut se hâter de la voir, car elle menace ruine à l'angle du S.-O., et le rampant du pignon, au midi, a été emporté par le vent. La façade a bien souffert aussi dans son effet d'ensemble, pour avoir été trop profondément déchaussée, lors de l'ouverture de la voie publique [4]. Par suite, on a été obligé de construire deux petits murs de soutènement, à la base des deux fausses portes. Cette façade est composée de trois étages superposés ; le portail et les deux portes simulées, forment le premier plan, une arcature de trois archivoltes, à plein-cintre, constitue le second, et enfin, le tout est surmonté d'un fronton, percé à jour par une baie presque ovale, qui était sans doute destinée à recevoir une cloche. Les deux fausses portes offrent un cintre surélevé, et dans le but d'atteindre l'élévation de la porte principale, qui a été maladroitement réduite depuis, au moyen de maçonnerie. Toute cette façade paraît construite en grison du pays, aussi l'ornementation en est-elle sévère : les lignes architectoniques, les colonnes, les voussures des arcades en font toute la beauté. N'omettons pas de dire que l'absence des énormes contreforts, qu'on a ajouté a

1. Extr. des notes de M. l'abbé Dumaine, curé de Saint-Aigulin, et *Pièces pour servir à l'Hist. de Saint. et d'Aunis*, 1863, p. 24.

2. On disait autrefois *Boyresse*, d'après la *Statist. du dép.*, p. 291, à cause de sa situation dans un bas-fond environné de bois. Peut-être encore ce nom derive-t-il de *Borrefia, Boria*, [an 1224], *prædium rusticum*. Toutefois, le pouillé du diocèse de l'an 1402, écrit Bouresse, et c'est encore sous cette dénomination, que sont connues les poteries grossières, qui se fabriquent dans le pays, mais dont le débit, en face du déploiement inoui de l'industrie moderne, a sensiblement diminué.

La carte de l'arrondissement de Jonzac, par M. Lapeyrade, n'indique Boresse que comme un hameau, tandis que c'est le chef-lieu de la commune.

3. Excursion archéol. de M. l'abbé Rainguet, supérieur du petit-séminaire de Montlieu, au mois de décembre 1861.

4. Nous avons eu à déplorer plus d'une fois, dans nos excursions archéologiques, ces dégradations résultant de déblais mal opérés.

presque toutes nos façades romanes, laisse à celle-ci tout son caractère primitif. On pourrait l'offrir comme modèle à suivre, dans l'érection d'une façade romane pour les petites paroisses. Le clocher, carré, bâti au-dessus du chœur, semblerait postérieur à la façade. Il n'a point d'escalier : on y monte par une échelle, et en escaladant la toiture. La cloche qu'il contient est de moyenne grosseur ; telle est son inscription :

Ste MARIE PRIES POVR NOVS
PARAIN Sr IEAN RIBEREAV BOVRGEOIS
ET MER MADlle MARIE GVIMBERTEAV
EP DE Me FRANCOIS RIBEREAV NOre R ET IVGE DES CHATnies
DE BOVRESSE MARTRON ET St AVID
M PIERRE DVRISSEAV PRE CVRE DE BOVRESSE
DASCOS FECIT 1767

Le chœur de l'église est voûté, avec nervures ogivales, de la première époque. L'abside, semi-circulaire, n'offre, au lieu de voûte, qu'un plafond en bois. On a ouvert à gauche, une fenêtre à fort évasement ; c'est une substruction moderne, que décèle la grossièreté du travail. A côté, se voit une autre baie plus ancienne. L'ornementation, pleine de sobriété, de ce petit édifice, fournit peu de données sur l'époque de son érection, qui pourrait bien remonter au XIe siècle. Les chapiteaux sont de simples cônes renversés, les bases des colonnes sont pattées, circonstance rare dans les petites églises de campagne.

Derrière le grand autel, se voit le tableau de saint Antoine, ravi à l'église de Martron, et qui ne semble pas, sous le rapport de l'art, mériter les regrets que sa perte a causés.

Le devant d'autel est formé d'une toile peinte, où figurent les armes pontificales, renfermées dans un triangle.

Une litre funèbre se voit encore à l'extérieur du mur nord de l'église, et sous un bâtiment juxta-posé, et dépendant de la cure.

La sacristie, bâtie au nord-est, est petite et peu élevée. On remarque ces sigles ;

Au dessus de la porte de la sacristie :

L.
I. S. I.
Q. O. S.

Locus iste sanctus in quo orat sacerdos (1).

Au banc des chantres :

C.
D. C. N.
(Cantate Domino canticum novum).

O.
O. E. N.
D.

Au confessionnal :

J. J.
U ; D. E.
R ; A. D. R...
P. M. M.

1. *Locus iste sanctus etc.*, interprétation de M. l'abbé Fougerat, curé de la paroisse de Neuvicq.

Cette église possède un vieil encensoir roman, récemment argenté. — La pierre sacrée porte cette inscription :

ENGRAVÉE PAR GUIMBERTEAU CURÉ DE BORESSE
GUIZANGARD MARTRON ET MONTANDRET SES ANNEXES 1779.

ÉGLISE DE MARTRON.

Elle est orientée selon l'usage, et a pour patron saint Pierre. L'abside, carrée, présente, du côté nord, le type sévère de l'architecture romane du XI[e] au XII[e] siècle, avec baie latérale surmontée d'une archivolte. Ce mur est en moyen appareil. Le côté sud a été rebâti en moëllons. Les contreforts des angles menacent ruine, et semblent maintenant soutenus par le lierre qui a bien aidé, d'abord, à en disjoindre les pierres. Les trois fenêtres du fond de l'abside sont ensevelies sous les touffes désordonnées de cette plante, et à l'intérieur, noyées dans le plâtre, qui en a formé trois niches peintes en granit rose... La nature et l'industrie ont ici conspiré ensemble, contre les prescriptions archéologiques. Cette partie est voutée en pierre, avec nervures ogivales de la transition.

Les baies latérales sont ornées d'archivoltes, à l'intérieur. La nef, plus basse que l'abside, a été reconstruite en moëllons; elle a deux fenêtres cintrées assez évasées. Un groupe de colonnes placé sur chaque flanc, indique l'entrée du chœur. Le portail, peu orné, de forme cintrée, est surmonté d'une archivolte, ou simple bandeau d'étoiles reposant sur des pieds droits, deux contreforts appuient les angles de la façade qui se termine en clocher-arcade; la cloche est petite et nouvelle[1].

Une sacristie a été récemment bâtie au milieu de l'abside[2]. L'état manuscrit de 1327, comme les pouillés du diocèse de Saintes, négligent Martron. La carte du même diocèse, avant 1642, dressée par M. l'abbé Lacurie, le mentionne et le place dans l'archiprêtré de Montendre.

La commune actuelle, formée des deux paroisses, est séparée du département de la haute Charente par la petite rivière du *Palais*, qui fait mouvoir plusieurs moulins à farine[3]; elle a des foires très-fréquentées, et qui se tiennent le quatrième mardi de chaque mois, au lieu de Martron, dont la halle à l'aspect d'une construction assez rustique.

Dans un village dit *Bassinet*, se trouve une grande quantité de minerai de fer[4].

1. L'église de Martron serait démolie depuis plusieurs années, si M. Audouin, père du maire actuel, ne l'eut achetée pour la sauver; elle a été ensuite cédée par lui à la commune. Cette bonne action ne doit pas être mise en oubli. La diversité d'intérêts qui existe entre les deux paroisses réunies par l'autorité, n'a pas permis, jusqu'ici, de faire les réparations qu'exigerait si impérieusement cette intéressante construction de la phase romane.

2. Extrait des notes archéol. de M. l'abbé Rainguet.

3. *Statist.*, du dép., 2[e] part., p. 291. — 4. *Ibid.*

En 1725, messire Gaston Le Roy, écuyer, Sgr de Martron, demeurait au logis noble de *Montville*, paroisse de Neuvicq.

BOSCAMENANT[1].

419 hab. — 1,399 hect.

L'église ou simple chapelle, sans caractère architectural, n'est plus qu'une annexe de la Genétouse. Elle relevait autrefois de l'abbaye de la *Chaise-Dieu*, au diocèse de Clermont. Elle est dédiée à sainte Marie-Magdeleine[2], dont le culte fut autrefois très-répandu dans les Gaules. Débarquée miraculeusement dans la Provence, avec Marthe et Lazare, et les évêques saint Trophime, saint Maximin et autres, peu après l'ascension du Sauveur, elle fut considérée dès lors comme un des plus actifs missionnaires de ces temps apostoliques; sa fête se célèbre le 22 de juillet.

Cette commune, qui était autrefois presque complétement couverte de bois, est bordée, à l'E. et au S.-E., par le ruisseau de *la Mame* qui se réunit à *la Dronne*[3], et est parcourue par la voie de grande communication de Chalais à la Clotte, où elle s'embranche avec l'ancienne route impériale de Bayonne à Paris, après avoir traversé le Lary.

CERCOUX.

1,854 hab. — 2,417 hect.

L'église, réédifiée à la moderne, est dédiée à saint Saturnin, évêque et martyr à Toulouse, au commencement du IIe siècle, et dont la fête a lieu le 29 de novembre. Elle était jadis desservie par les bénédictins, et dépendait de l'abbaye de Guîtres[4]. C'est un rectangle bâti en moyen appareil. L'intérieur se divise en deux nefs, séparées par des colonnes portant un plafond récent, en plâtre, cintré d'un côté et horizontal de l'autre. Les portes de l'église sont carrées et les fenêtres cintrées. Le clocher, en pierre, est de forme quadrangulaire et s'allonge en flèche avec arêtes. Il existe, dans cette église, une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, et appuyée contre la muraille. Elle est ornée de riches dorures. La chaire, en pierre, est à six panneaux; l'abat-voix est surmonté d'un faisceau de sculpture, également en pierre, et artistement exécuté.

La cloche porte une inscription dont la diction est assez originale, la voici :

1. *Boscus amœnus*, bois, bosquet agréable.
2. C'est par erreur, sans doute, que M. l'abbé G... dit sainte Marguerite, dans un document fort rapide et en fixant sa fête au 22 de juillet.
3. V. *Statist. du dép.*, 2e partie, p. 291. — 4. Pouillé du diocèse de Saintes, 1648.

MARIE-MÉLANIE EST MON NOM

NÉE A BORDEAUX LE 25 OCT. 1856 J'AI ÉTÉ BAPTISÉE

A CERCOUX LE 30

MON PARRAIN A ÉTÉ MR P. GIRARD

ET MA MARRAINE

MARIE MÉLANIE BOUTEILLER

ÉTAIENT PRÉSENTS A MON BAPTÊME

[Suivent les noms du maire Philippe Bertet, de l'adjoint Michel Bouteiller et de tous les membres du conseil municipal.]

J. DEBOS CURÉ DEYRES FRÈRES BORDEAUX

JE PÈSE 500 KILO.

Cette église est placée sur le bord d'une voie romaine, dite *Chemin de Charlemagne*, par les habitants, en souvenir peut-être de son passage sur ce point lors de la guerre des Pyrénées. C'est la voie militaire nº 17, conduisant de Saint-Pallais à Guîtres[1].

Dans un titre de 1622, le nom de cette paroisse est écrit Sercoul. Ce vieux mot, désignant un sarcophage, n'indiquerait-il pas l'existence, sur les lieux, de quelque antique cimetière[2].

Au moyen-âge, cette paroisse se nommait *Cerclos*, d'après M. Lesson, qui cite une charte de 1315, mentionnée dans *les Rôles gascons*, et donnée par Edouard III à Raymond d'Oazit, Sgr de Cerclos, pour lui permettre de bâtir un châtel[3].

Il y a, chaque semaine, à Cercoux, un marché de fruits et de volailles très-fréquenté, et dont les produits sont transportés à Bordeaux[4].

Cette commune est bordée à l'E., par le Lary, et par plusieurs petits ruisseaux qui vont se jeter dans cette rivière[5].

Le Lary, dont le nom comme les rivages sont infiniment gracieux, a parfois inspiré le poète. Nous sommes heureux de pouvoir citer ici quelques vers tombés de sa lyre, et qui vengeront suffisamment cette partie extrême de la Saintonge, des qualifications de mépris que lui avaient jetées autrefois des personnes qui, sans doute, l'avaient jugée sans la connaître, ou à l'aide de documents trop surannés :

1. Notice, avec carte, sur le pays des Santons.
2. Note de M. l'abbé Rainguet. — 3. *Hist. des march. de la Saint.*, p. 307.
4. *Statist. du dép.*, 2e part., p. 292. — 5. *Ibid.*

AD LARIUM.

Splendidiore vitro, Lari! lympha usque superbis
Cespes flore tuus ripaque luxuriat:
Quid tibi, rive, deest quo sis mihi gratus? — ut arva
Nostra vagabundum flumen, avita riges!...

AU LARY. *(Traduction.)*

Charmant Lary ton onde est toujours claire,
Tes bords riants et tes gazons fleuris!
— Que te manque-t-il pour me plaire?
C'est de couler au sein de mon pays!

E. BOYER — *Apis romana*, 1853, page 301.

CÉLÉBRITÉS LOCALES.

I. Pierre-Léger Ratier ou Rastier, né à Cercoux, était avocat à Barbezieux, quand éclata la Révolution. Il fut élu aux Etats-généraux de 1789, et fut le premier sous-préfet de Jonzac, en 1800. Un acte de 1770, mentionne Jacques Ratier, demeurant à Lussière, *alias* Lhuissière, paroisse de Sercoul.

II. Le docteur Bertet, né à Cercoux, vers 1816, s'est fait, de nos jours, un nom dans la médecine. Bien que ses journées soient consacrées au soulagement des souffrances humaines, il trouve encore des loisirs pour confier au papier, ses observations thérapeutiques, auxquelles sa longue expérience donne beaucoup de valeur. Il a notamment publié : 1° dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, 1842, *Mémoire sur l'emploi de préparations arsenicales dans les fièvres palustres ;* d'après les ouvrages de médecine, l'arsenic, comme fébrifuge, était en usage dès la plus haute antiquité, chez les Juifs, les Grecs, les Romains, les Indiens, les Chinois et les Arabes ; — 2° *du Traitement de l'emphysème pulmonaire par le tartre Stibié ;* succès obtenus ; même journal — 1843 ; — 3° dans l'*Union médicale*, de Paris, 1859, *Notice sur l'allongement du col de l'uterus*, avec exemple, qui porterait M. Bertet à admettre, en partie, le système consigné par le docteur Huguier, dans son mémoire lu à l'Académie de médecine, et relatif au même traitement ; — 4° *Lettre*, insérée en 1860, dans l'*Union médicale*, en réponse à l'appel du docteur Forget, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg, *sur le Traitement de l'hydropisie ascite*, mode curatif dont le docteur Bertet a obtenu d'excellents résultats en six cas différents ; — 5° *Quelques observations sur des affections graves de l'uterus, traitées par la méthode de Lisfranc*, avec citation de sept cas de traitement, cou-

ronnés de succès ; note parue dans l'*Union médicale de la Gironde*, mai 1860;— 6° *Quelques mots sur le traitement des fièvres palustres, par le sulfate acide de quinine, comparé au traitement de ces mêmes fièvres par les succédanés*, insérés dans l'*Union médicale*, de Paris, janvier 1862. Ce travail émut le corps médical, et fut reproduit dans la plupart des journaux de médecine de l'Europe.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Me Rousset, notaire, reçu en 1838, a les papiers de :

Mes Guilher, notaire à Cercoux		1813	1817
Guilher fils,	IDEM	1818	1838

CLÉRAC et anciennement CLAIRAC.

1,558 hab. — 4,307 hect.

Au XVIIe siècle, le prieuré de Saint-Vivien de Clérac, appartenait à l'ordre de saint Benoît, et relevait de l'abbaye de Guîtres [1]. L'église de Clérac est spécialement dédiée à saint Vivien, célèbre évêque de Saintes au Ve siècle, et dont la fête a lieu le 28 août, *alias* le 4 septembre [2]. Sa construction date de la fin du XIe siècle, et réclame de fortes et intelligentes réparations. Anciennement cette église se composait d'une simple nef, avec abside semi-circulaire orientée vers le S.-E. Au XVe siècle, on a ajouté à l'édifice un sanctuaire et une chapelle, à gauche de l'autel, plus une voûte à nervures au-dessus de cette chapelle et deux travées dans la nef. La chapelle, du XVe siècle, est sous l'invocation de saint Antoine, révéré dans cette paroisse à l'occasion et au souvenir du fléau de 1090. En 1856, M. l'abbé Millieurenche, curé de Clérac, maintenant transféré à la cure d'Arthenac, a fait construire, dans le style ogival, une autre chapelle, voûtée en pierre, à droite de l'autel, complétant la forme cruciale de l'édifice et qui est dédiée à la très-Sainte Vierge ; le même ecclésiastique a placé, dans cette chapelle, des vitraux de couleur. En 1863, le nouveau curé, M. Chaudruc, secondé par ses paroissiens, a réparé la grande fenêtre, avec meneaux, placée dans le sanctuaire, et qui avait été murée, et a reconstruit une partie des voûtes de la nef. Il a érigé, de plus, une sainte table en pierre, de style ogival, et une belle cuve baptismale aussi en pierre, sculptée par Arnold ; on devra au même ciseau un splendide maître-autel. Avant la Révolution, l'autel de saint Antoine possédait un tableau, représentant le saint, avec son attribut accoutumé.

La cloche, placée dans un campanier, porte cette inscription :

1. Pouillé du diocèse de Saintes, 1648.
2. Il en est qui donnent à cette paroisse, saint Vincent pour patron secondaire.

† LAVS IESV MATRI QVE MARIA ET SANCTO VIVIANO
DE CLERAC
P.D. GAVFRETEAV PRIEVR † DVPEVCH CVRÉ †
PARRIN ALLAIN DE CALLIERES ESCVIER
SIEVR DE CLERAC
ET MERINE DAMOISELLE IZABELLE DE GIRART † BONGIRAULD
1636.

Au hameau *du Genet*, commune de Clérac, la tradition populaire veut qu'il ait autrefois existé une chapelle. On y montre encore une maison dite du *Curé*.

Clérac est arrosé par le *Lary*, et trois ruisseaux qui se jettent dans cette rivière [1].

On voyait naguères, dans cette commune, une verrerie établie vers 1834, et employée au verre blanc ordinaire, pour gobeleterie, avec four à cinq creusets; elle ne fonctionne plus maintenant. On dit que cette verrerie, ainsi que celle du Gibaud (V. le Fouilloux), qui possédait un four à cinq creusets, ont été absorbées par la verrerie de *Valain*, placée dans les environs, et qui emploie un four à huit creusets. On y fabrique particulièrement 1° des bouteilles et flacons propres à la pharmacie ; 2° du verre jaune et vert pour gobeleterie ; 3° du verre noir pour encriers. On emploie à ce travail, des verres cassés achetés dans le pays et à Bordeaux. Cette commune possède une poterie qui occupe plusieurs ouvriers durant toute l'année. La matière première se compose de terres vertes et blanches, mélangées ensemble, et prises dans la commune même.

Clérac a douze foires renommées, et qui se tiennent le deuxième mardi de chaque mois [2].

CHATEAU DE CLÉRAC.

Ce château, dénommé aussi de *Callières* [3], embelli par la nature et par l'art, appartient encore à la famille de ce nom, originaire de la Normandie, mais très-anciennement fixée en Angoumois et en Saintonge [4], et dont les armes sont d'argent à trois fasces contrebretessées (crénelées) de sable.

Le castel plus moderne de *Vallombrose*, sis à peu de distance du premier,

1. *Statist. du dép.*, p. 292. — 2. *Ibid.*

3. Le fief de Callières ou plus anciennement *Cailhères*, est situé dans l'Angoumois ; c'est de là que descendait la branche établie en Saintonge.

4. *Statist. du dép.*, p. 292.

appartient à la même famille, et a été bâti récemment, par le comte Alexandre de Callières.

I. Jean de Callières, *alias* Caillères, Sgr de Clairac *(sic)* du Plessis et de Tugeras, épousa, en 1492, Perette de Fart, dame de Clairac, comme donataire de Jehanne Géraud, veuve de Bertrand Ardillon, sa tante maternelle, et dame dudit lieu ; Jean mourut en 1520.

II. François de Callières, Sgr de Clairac, et du *fief* de Polignac, fit hommage de ses deux fiefs au château de Polignac, le 23 juin 1539. François, mort en 1546, avait épousé, dès 1520, Marguerite de Sousmoulins.

III. Guy de Callières, écuyer, Sgr de Clairac et de Poulignac *(sic)*, fut marié à Jacquette de Lestang, en 1568 ; il avait acquis, avec son beau frère, Loys de Laporte, de Jean de Lestang, Sgr de Richemond, les châtellenies de Saujon et du Chay. Guy était mort en 1579, et sa veuve se disant douairière de Clairac, fit cette année-là, un accord avec son beau-frère, Charles de Callières.

IV. Charles de Callières, Sgr de Clairac et Poulignac, fut marié à Jeanne du Sault, en 1566.

V. Jacques de Callières, Sgr de Clairac et de Polignac, épousa 1° Catherine Green de Saint-Marsault ; 2° Louise de la Maisonneuve, en 1625.

VI. Jean de Callières, fils puîné de Charles, Sgr de Clairac, du Plessis, etc., épousa, en 1615, Renée de Laigle.

VII. Alain de Callières, Sgr de Clairac, fut marié, en 1634, à Françoise de Jousseran de Génissac ; sa sœur, Renée de Callières, dame de Polignac, épousa, en 1641, Jean de Reclus.

VIII. Jean-Jacques de Callières, chevalier, comte de Chaillot, Sgr de Forgues, gouverneur de Cherbourg, marié à Bernarde-Magdeleine Potier de Courcy, publia, en 1661, *Histoire de Jacques de Goyon de Matignon, maréchal de France*, auquel il avait succédé à Cherbourg. — *La fortune des gens de qualité*, in-12 ; — *Lettre héroïque, écrite à Mme de Longueville, sur le retour de M. le Prince; Le Courtisan prédestiné, ou le duc de Joyeuse capucin*, in-12, Paris, 1682[1].

On raconte qu'au XVIIe siècle, tout un régiment se logea au château de Clérac, avec son lieutenant-colonel, issu de la famille de Callières, sans doute Raphaël, fils du comte de Chaillot, gouverneur de Cherbourg.

IX. François II, marquis de Callières, chevalier, Sgr de Clérac, Rochelay, etc., né en 1645, conseiller, secrétaire du cabinet du roi, membre de l'Académie française, succéda à Philippe Quinaut, en 1689. Il prononça plusieurs discours qui se trouvent dans les recueils de la docte compagnie. En 1698, il eut l'honneur de siéger à l'Académie avec Bossuet, Fléchier, J. Racine, Huet, Corneille, Fontenelle, Dacier, Boileau, Fleury, Fénélon, etc. Il fut employé par Louis XIV, pour diverses négociations, en Savoie, en Bavière

1. La plupart de ces ouvrages se trouvent au château de Clérac.

et dans la Pologne, où il concourut aux résultats qui amenèrent le duc d'Orléans-Longueville au trône de cette héroïque et si malheureuse nation. Il fut, conjointement avec MM. de Harlay et de Crécy, chargé de représenter la France aux conférences qui précédèrent, en 1697, la paix de Riswick. Il mourut à Paris, en 1717, et fut inhumé dans l'église de Saint-Eustache. Il est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque son *Traité sur les négociations diplomatiques, sur l'utilité et sur la qualité des diplomates*, in-12, 1716. — Un autre *sur la science du monde et les connaissances utiles à la conduite de la vie*, en forme de dialogue, in-12. — *Panégyrique historique du roi Louis XIV*, in-4°, 1688. Le marquis de Callières cultiva la poésie, et on a de lui : *Epître au roi*, en vers français, in-8°. — Il inséra de la poésie dans les ouvrages suivants, sortis de sa plume : *Les mots à la mode. — La manière de parler à la cour ou suite des mots à la mode. — L'histoire poétique ou la guerre nouvellement déclarée entre les anciens et les modernes.*

Nous y remarquons ces quatre vers en l'honneur de Louis XIV :

« De trois vastes états les haines déclarées
Tournent contre lui seul leurs armes conjurées,
Il abat leur orgueil, il confond leurs projets,
Et pour tout châtiment leur impose la paix. »

Un traité du bon et du mauvais usage et des façons de parler bourgeoises. — V. Moréri et Michaud. — Son frère, Raphaël, fut lieutenant-colonel du régiment de Bourbon-dragon, colonel du régiment de Montlieu, en 1706, et enfin gouverneur général du Canada.

X. Jean III, marquis de Callières, eut pour enfants Alain et Raphaël. Ce dernier, dit le chevalier de Callières, naquit à Clérac, en Saintonge. (V. Valade.)

XI. Alain II de Callières, son frère. — Raphaël de Callières, Sgr de Lavielle, Cour de la Valade, etc., se dit aussi Sgr de Clérac au XVIIIe siècle.

XII. Louis, fils d'Alain, marquis de Callières, Sgr de Clérac sur la fin du XVIIIe siècle, fut marié à Marie-Louise de Malet de la Magdeleine[1]. Il fut décoré de la fleur de lis en 1814.

Louis II, marquis de Callières, leur fils, a épousé Jeanne Suzanne Neau de Martineau dont le fils aîné, Charles marquis de Callières, possède aujourd'hui le château de Clérac.

LA VALADE.

Jean Gérard, Sr de la Valade, marié à Catherine de Tustal.

Joseph de Gérard, marié à Gabrielle de Ravallet.

1. *Nobil. de Guienne*, par O'Gilvy.

Jacques de Gérard, marié à Esther Achard.

Pierre de Gérard.

Armes : d'azur à trois chevrons d'or.

Ce castel de la Valade, sur les bords du Lary, appartenait, en 1789, au lieutenant-colonel Raphaël de Callières, né en 1722 ou 1726. D'abord page du prince de Condé, il prit du service en 1742, et fut créé chevalier de Saint-Louis, en 1759 ; capitaine au régiment de Bourbon-cavalerie, en 1770, major, puis lieutenant-colonel en 1781. Grâce à ses services de quarante années, et à ses blessures, il obtint une pension de 1,600 livres. Sur la fin du XVIIIe siècle, il fit réparer le manoir de la Valade, qui a été vendu depuis à des habitants du pays.

GÉOLOGIE.

Le fer sulfuré jaune, dit pyrite commune, n'est pas rare dans le département. On l'observe quelquefois à l'état cristallin comme dans le lignite des environs de Clérac. [W. Manès, page 78.] Le lignite se trouve au milieu des argiles de la partie inférieure des terrains tertiaires de Clérac. [Idem, page 79.]

Un pré dépendant du château de Callières, offre un exemple de ces terrains, rares en Saintonge, qu'on appelle *mollins* en quelques provinces de France. La terre y est tellement détrempée, qu'on ne pourrait y marcher sans danger. Cependant des transports multipliés de terres et gravats, ont rendu moins impraticables les mollins de Clérac[1].

LA CLOTTE.

897 hab. — 2,149 hect.

L'abside seule de cette église, accuse l'école romane du XIIe siècle. Dédiée à Saint-Léger, abbé de Saint-Maixent, ministre d'État et conseiller sous les rois Clotaire III et Childéric, au VIIe siècle, célèbre évêque d'Autun[2], et dont la fête a lieu le 2 octobre, cette église, relevant autrefois de l'abbaye de Guîtres, porte encore la trace d'une litre funèbre, peinte sur la muraille et ornée de l'écusson du seigneur du lieu : deux griffons supportent une couronne de comte et l'écu est chargé de sept besants. C'étaient vraisemblablement les armes des Melun de Montlieu.

Pour la Saint-Barthélemy, 24 août, jour de *vote*, comme on dit dans le pays, beaucoup de pèlerins accourent de plusieurs lieues, vers cette église, pour

1. Note de M. l'abbé Rainguet.

2. Dans son allocution en vers, à Mgr l'évêque de la Rochelle et de Saintes, faite au Rail, le 18 octobre 1863, Mlle E. de Saint-Légier semble insinuer que sa famille se rattache à celle du célèbre évêque d'Autun. Espérons que Mlle de Saint-Légier rassemblera un jour les preuves de cette antique généalogie.

demander à Dieu la *force* nécessaire aux petits enfants, et en particulier la délivrance des *peurs* ou *frayeurs* qui les affligent.

Un coteau à pic, placé sur les bords du Lary, conserve les ruines d'un ancien château-fort, dont on fait remonter la construction au règne de Charlemagne; il était assis sur un rocher très-élevé et presque imprenable, ses ruines ont été fouillées à diverses époques, et on n'y voit plus maintenant que des puits ou entrées de vastes souterrains, qui servirent, dit-on, de retraite aux habitants du pays, lors de l'invasion des Normands. On y a découvert, au commencement de ce siècle, l'armure complète d'un chevalier dont les différentes pièces ont été dispersées. Un éperon d'or, de forme antique, reste seul en témoignage du fait, et se voyait, il y a quelques années, chez le maire de la commune [1].

On estime que le nom de la Clotte, est venu des cavités, ou fosses que les habitants pratiquent sur plusieurs points, pour en extraire du moëllon, et qu'ils désignent encore sous le nom de *Clottes*.

Le village de *Guimard*, près du bourg, a donné son nom à une des plus importantes et des plus anciennes familles du pays, ou peut-être a pris le nom de cette famille, ce qui se voit sur plusieurs points de la Saintonge.

Une fontaine, sorte de puits artésien naturel, se voit dans un pré, à quelques mètres de distance du Lary. Les eaux, poussées avec force par le poids d'une masse supérieure, soulèvent sans cesse une couche de sable vert, à l'aspect métallique, qui en tapisse le fond; on raconte que cette colonne d'eau a déjoué, par sa puissance d'ascension, la tentative faite récemment par le propriétaire de la prairie, dans le but de combler cette fontaine.

La commune de la Clotte, traversée par le Lary, qui a 30 ou 35 mètres de largeur [2], est limitrophe du département de la Gironde. Pourtant, elle n'emploie aucune locution du patois bordelais. On est surpris d'entendre, au milieu d'un français assez correct, prononcé sans accent, quelques expressions qui trahissent une origine latine [3].

CÉLÉBRITÉS LOCALES.

M. l'abbé Torné (Henri), curé de la Clotte, est né à la Rochelle, en 1826. Ses études se sont portées avec l'enthousiasme de l'entraînement, vers un point unique et extraordinaire : l'explication des élucubrations prophétiques de Nostradamus. Cet ecclésiastique a livré à l'impresssion, une première partie de l'*Histoire prédite et jugée par Nostradamus*, texte de l'édition de 1566, grand in-4° de 114 pages, Bordeaux, 1860, avec carte pour l'intelligence de la traduction des quatrains du médecin astrologue de Provence, qu'Etienne Jodelle détrôna jadis avec son épigramme :

Nostra damus cum falsa damus, etc.

1. *Statist. du dép.*, 2e part., p. 293. — 2. *Ann.* 1814. — 3. Extr. des notes de M. l'abbé Torné.

La Clotte, séjour du dernier commentateur de Nostradamus, figure sur cette carte, et comme point de départ, des pérégrinations historiques de M. l'abbé Torné, qui a déployé dans ce livre, autant d'érudition et de sagacité relativement à ses immenses recherches, qu'il fallait au lecteur de patience et de bonne volonté, pour l'intelligence du texte ancien des centuries. On cite encore à la Clotte, M. Victor-Théophile Desclaux, graveur en taille douce, né à Bordeaux, mais domicilié à *Guimard*, depuis 10 ans, dans une propriété de famille. Son burin distingué s'est longtemps exercé à Paris, et a retracé plusieurs sujets historiques ou gracieux, empruntés à des peintres de grand renom. On remarque parmi ses principales gravures : Les *Arabes en embuscade*, d'après Philippoteau; — les *Moissonneurs* et les *Pêcheurs*, d'après Léopold Robert; — le *Discret* et l'*Indiscret*, d'après Scheesinger; *l'Enfant adopté*, *la Cuisine militaire*, d'Horace Vernet; — le *Moine en prière*, de Zurbaran; — un *Prisonnier*; — la *Mort du duc de Guise*. Cette dernière gravure, d'un mètre sur 60 centimètres, a emprunté son motif à un tableau peint, sous le gouvernement de Juillet, par un de nos premiers artistes; on admire, dans cette énorme planche, la diversité heureuse des hachures, qui a su rendre la variété et l'harmonie des tons, la lumière et le relief de la peinture.

Victime de son art, M. Desclaux s'est retiré à la Clotte, pour y soigner sa vue, extrêmement fatiguée, et pourtant il trouve le moyen d'y travailler encore à sa gravure inachevée des *Martyres*. Nous devons le portrait photographié de cet artiste à M. l'abbé Torné.

LE FOUILLOUX.

1,149 hab. — 2,952 hect.

L'église du Fouilloux, sans caractère architectural distinctif, est dédiée à la T.-S. Vierge, sous le vocable de l'Assomption. La façade de cette église était en très-mauvais état, et vient d'être reconstruite, sur des plans assez mesquins.

Le poids de la cloche de cette paroisse, n'est pas en rapport avec son étendue et sa population, il n'est que de 100 kilogrammes. On y lit l'inscription suivante :

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM

NOTRE DAME DV FOVILLOVX — 1715

A six kilomètres environ de cette église, se trouve la chapelle publique de *Révignac*, dédiée à saint Louis, roi de France. C'était autrefois le centre d'une

petite paroisse [1], le nom du hameau tout voisin, dit *le curé*, serait peut-être un souvenir de cet ancien état de choses. C'est le sacristain qui y demeure présentement. L'abside semi-circulaire de cette chapelle, présente des contreforts peu saillants. La fenêtre du fond, étroite, cintrée, a été murée, afin sans doute de recevoir le tableau actuel, qui paraît assez médiocre pourtant. L'abside et le chœur sont bâtis en contre-bas de la nef, mais cette dernière partie a été reprise à une époque récente. On trouve dans cet édifice, peu de détails architectoniques ; cependant l'abside est séparée du chœur par un petit groupe de colonnes, construit de chaque côté. La façade de cette chapelle est en moëllons ; la porte est cintrée, mais elle n'offre d'autre ornementation qu'une retraite de l'arcade, reposant sur des pieds droits. Elle est surmontée d'un pignon percé d'une baie cintrée, pour la cloche qui est petite. La sacristie se voit au nord de l'église. Ce modeste édifice, orienté selon l'usage, agréablement assis sur une élévation qui domine le *palais*, semble remonter au XIe siècle; a côté se montre le joli moulin de la Bertaude [2].

Les fidèles accourent tous les ans, à Révignac, à l'occasion de la frérie du 25 août. On raconte, que sous un précédent gouvernement, l'autorité s'efforça, mais en vain, de l'abolir. Le peuple tient essentiellement à ses anciennes pratiques religieuses, et il s'occupe assez peu de l'apparence politique qu'elles pourraient emprunter aux circonstances. Il y a donc moins d'inconvénient à les lui laisser, qu'à tenter de les lui ravir.

Le 15 et le 25 août, il y a grand concours de fidèles, amenant les jeunes enfants à l'autel de Saint-Louis, pour faire réciter l'évangile sur leurs têtes, et les mettre sous la protection de ce grand saint.

On voit, dans cette commune, le château *du Gibaud,* dont l'architecture moderne est simple, et pourtant d'un goût assez distingué, il a été édifié, en 1818, par le duc de Cazes, ancien ministre de Louis XVIII, et vient d'être vendu tout récemment. M. de Cazes fit ressentir, plus d'une fois, à la commune, les effets de sa munificence, et il donna à l'église plusieurs objets religieux, c'est à lui qu'on doit encore l'établissement des foires, qui se tiennent au Gibaud, le 1er vendredi des mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre, et qui sont très-fréquentées. Le duc de Cazes donna à l'agriculture et à l'industrie locales, une forte impulsion. Il établit, dans sa terre du Gibaud, un système de culture intelligente et progressive ; créa des amendements naturels, empruntés sur les lieux mêmes, à un sous-sol d'argile noirâtre et charbonneuse, dont il augmenta les sels fécondants, surtout pour les prairies, par l'action du feu. Il introduisit au Gibaud, de belles races de bêtes bovines et ovines, et y établit un dépôt d'étalons. Il pourvut ensuite à l'établissement d'une faïencerie, où s'utilisaient les argiles si variées du pays ;

1. La carte du diocèse de Saintes, avant 1642, dressée par M. l'abbé Lacurie, met Révignac au rang des paroisses de l'archiprêtré de Montendre.
2. Extr. des notes hist. et archéol. de M. l'abbé Rainguet, vic.-gén.

d'une verrerie à six creusets, produisant du verre blanc de gobeleterie, et occupant de 10 à 12 ouvriers; cet établissement a été transporté, depuis, à *Valin;* et enfin d'une raffinerie de sucre [1], qui toutefois n'a pas eu une longue existence, ayant dû lutter contre les nombreux établissements du même genre, que renferme la grande place marchande de Bordeaux.

La *Statistique départementale*, présume que le nom de *Fouilloux*, provient des nombreuses fouilles, anciennement faites dans le pays, pour y trouver du minerai de fer. La commune est arrosée à l'O., par le *Palais*, qui la sépare de celle de Montguyon, par le *Loirat*, ruisseau qui prend sa source au Gibaud, et limite la commune à l'E., et à l'O., par la *Cluzenne*, qui se dirige vers le nord [2].

Au XVe siècle, Louis, Sgr du Fouilloux, avait épousé Jeanne de La Rochefoucauld de Nouans.

En 1788, M. l'abbé Chaudon, curé du Fouilloux, possédait la chapelle de la *Sénégonderie*, en l'île d'Oleron, à la nomination de la fabrique de Dolus, terres et marais salants qui en dépendaient, et donnant un revenu annuel de 140 livres [3]. Nous ignorons si cet ecclésiastique était parent de l'abbé Chaudon, son contemporain, auteur du *Dictionnaire biographique*, auquel travailla aussi Delandine, et si cette chapelle de la Sénégonderie se rattachait à la cure du Fouilloux.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux, remontent à 1648, et se suivent très-bien jusqu'au 22 décembre 1792 [4].

GÉOLOGIE.

Une marne fortement effervescente, ne faisant point-pâte avec l'eau, se rencontre aux environs du Gibaud [5].

LA GENÉTOUSE[6].

706 hab. — 3,703 hect.

L'ensemble de cette église, anciennement dédiée à N.-D. [7], et placée actuellement, pour une cause qui nous est inconnue, sous le patronage de saint

1. *Statist., du départ.*, 2e part., p. 292. — 2. Id. p. 293.
3. Mém., manuscrits sur l'ile-d'Oleron, p. 34.
4. Extr. des notes fournies par M. l'abbé Bertaud, curé du Fouilloux.
5. *Description géolog. de la Char.-Inf.*, par M. W. Manès, p. 82.
6. *de Genesteium*, basse latinité, lieu rempli de genets.
7. Pouillés du diocèse de Saintes, de 1402 et de 1586.

Antoine, abbé, patriarche des Cénobites, dont la fête se célèbre le 17 de janvier, et sans renvoi au dimanche suivant, est dans le style roman de transition du XII[e] siècle. Elle est entièrement voûtée ; la première partie, s'étendant du portail à la tour carrée qui forme le clocher, présente une voûte ogivale à arêtes vives ; l'abside a une voûte cintrée d'une seule pièce.

La cloche de la Genétouse, une des plus intéressantes de notre province, fondue vers le milieu du XV[e] siècle, pèse environ 200 kilogrammes, et porte une inscription gothique assez difficile à expliquer. Par suite du décalque en papier qui est sous nos yeux, nous allons donner la traduction, au risque de nous tromper.

mantam sanctam sepontaneam honoram

deo et patrie liberae 

i.o.n.e.m.

Mantam, de *Manta* ou *Cloca*, manteau, opercule; *sanctam*, *spontaneam*, *honoram* (sous-entendu *dedicaverunt parrochiani*), *Deo et Patriæ liberæ*.—En français : cette cloche, sacrée ou bénite, a été spontanément et glorieusement dédiée, par les habitants de la paroisse, à Dieu et à la patrie libre. Ce qui, pour nous, signifie que la cloche de la Genétouse fut coulée peu après 1454, époque où l'Aquitaine fut délivrée du joug anglais, grâce à l'épée du célèbre Dunois, et où la France, dans l'enivrement de sa joie, décernait à son roi Charles VII, le titre de *Victorieux*. Si les cinq lettres composant la dernière ligne, et placées sous la croix, n'indiquent pas le nom du fondeur, elles peuvent signifier *in omnibus nobis est munimen*. Ces lettres sont en effet espacées et pointées comme étant indépendantes les unes des autres. Nous trouvons une analogie bien frappante entre cette inscription et celle d'une autre cloche, appartenant jadis à l'ancien hôtel-de-ville de Saint-Jean-d'Angély, et fondue en 1277. D'après Guillonnet-Merville[1], on y lisait cette dédicace, en caractères gothiques : *Ad mentem sanctam, spontaneam, honorem Dei et patriæ liberationem.* — Malgré cette analogie, nous ne pouvons cependant assimiler les deux légendes. Celle de Saint-Jean-d'Angély, ayant été formulée alors que l'Angleterre avait des possession et des litiges continuels en Saintonge, et à la suite du traité de 1259, qui n'eut jamais les sympathies du pays, portait : *Ad patriæ liberationem*[2]; tandisque celle de la Genétouse, datant, selon nous, du milieu du XV[e] siècle, c'est-à-dire de l'époque où venait de cesser la domination anglaise, portait : *Patriæ liberæ.* C'était la même pensée appliquée à deux situations différentes : l'une à un évènement prévu et désiré, et l'autre à un fait heureusement accompli.

1. *Recherc. topog. et Hist. de la ville de Saint-Jean-d'Angéli*, p. 57.

2. La cloche de Villars-les-Bois, au canton de Burie, porte une inscription gothique datée de 1422, et qui appelle aussi la délivrance du pays : ..... *in honorem Dei et Patrie liberasionem.*

Indépendamment du calvaire représenté en tête de l'inscription de cette cloche, on aperçoit au-dessous, la figure de N.-D., assise, ayant une couronne sur la tête, et tenant l'enfant-Dieu debout sur ses genoux ; c'est la plus ancienne représentation de la mère du Sauveur. Giry, dans sa *Vie des Saints*, dit que saint Denis, l'aréopagite, avait apporté dans les Gaules, une de ces anciennes, images représentant la mère de Dieu tenant ainsi le divin enfant sur ses genoux. — 9 octobre. —

Ainsi, cette petite église de la Genétouse ou de la *Plaine des Genets*, que ne distingue point une architecture brillante, que le touriste dédaigne sans nul doute, seule peut-être entre tous les édifices de la vieille Aquitaine, retient encore, après quatre siècles de durée, le souvenir inscrit sur l'airain sacré, d'une des belles pages de notre histoire nationale : l'expulsion des Anglais de notre pays. L'enthousiasme chevaleresque qui s'empara alors de nos pères, est parfaitement rendu par ces mots : DEO ET PATRIÆ LIBERÆ.

D'après le pouillé du diocèse de Saintes, de 1648, le prieuré-cure de N.-D. de la Genétouse, dépendait du prieur conventuel de Saint-Vivien de Saintes. Cette dédicace, à la très-Sainte Vierge, est justifiée par les pouillés des XVe, XVIe et XVIIe siècles, que nous avons cités, et confirmée indirectement par l'image de Notre-Dame, figurée sur la cloche. Ce n'est donc que depuis le milieu du XVIIe siècle, qu'on s'est permis de changer la dédicace de cette église. Nous estimons même que ce changement est tout à fait moderne. Il serait à souhaiter que cette paroisse revînt, le plus tôt possible, à son auguste et antique patronage.

A quatre kilomètres de cette église, se voit la chapelle publique de *Cressac*, dédiée à saint Léonard ou Liénard, ermite du VIe siècle, qui abandonna la cour du roi Clovis Ier, où il jouissait d'une grande considération, pour se retirer dans la solitude de *Noblat*, en Limousin, et afin d'y mener une vie mortifiée et contemplative. Sa fête, fixée au 6 de novembre, se célèbre le dimanche d'après. Elle se distingue par un singulier trafic : les jeunes gens y vendent ou échangent leurs fusils de chasse.

Les ruisseaux de *la Tade* et de *la Mame*, arrosent cette commune, et vont se jeter dans *la Dronne*.

Les actes de l'état religieux de la paroisse remontent à 1660, mais il y a beaucoup de lacunes dans leur collection[1].

SAINT-MARTIN-D'ARY OU DU LARY[2].

317 hab. — 862 hect.

Sur la route qui conduit de Montlieu à Montguyon, près des bords verdoyants

1. Extr. des notes fournies par M. l'abbé Giret, curé de la Genétouse.
2. Désigné par erreur sous le nom de Saint-Martin-*d'Arq*, dans la grande carte de M. Lapeyrade.

du Lary, se voit l'église de Saint-Martin, annexe de Montguyon, très-anciennement placée sous le vocable du célèbre évêque de Tours. C'était un prieuré-cure, relevant de l'abbaye de Guîtres, ordre de Saint-Benoit, au diocèse de Bordeaux[1]. Depuis longues années, le saint sacrifice n'était plus offert dans cette petite église délabrée, et pourtant une des plus intéressantes de la contrée, au point de vue archéologique; elle forme un rectangle terminé par une abside semi-circulaire. Cette abside, flanquée de contreforts peu saillants, se fait remarquer, à l'intérieur, par une rangée de neuf arcades à plein-cintre. Les réparations dont cette église avait besoin ont été exécutées, en 1862; cette même année, sa toiture a été entièrement refaite. La cloche, fixée autrefois dans un campanile en charpente, élevé au-dessus du chœur[2], est d'un poids peu considérable, et porte l'inscription qui suit, en majuscules ordinaires, de 15 millimètres de longueur.

IE SVIS FAICTE POVR LE SERVICE
DE LEGLISE DE LA PAROISSE DE ST MARTIN DARY LAN 1668.

La porte de la maison Laugeais, qui semble avoir été l'ancien presbytère, est petite, carrée et surmontée d'une sorte d'imposte avec moulures, et tour d'équerre immédiatement au-dessous du linteau.

Le *Lary* et le *Mouzon* arrosent cette commune.

Bernard de Ségur, Sgr de Minzac, en Périgord, l'était aussi de Saint-Martin-d'Ary.

Bertrand de Ségur, fut marié à Huguette Le Prieur.

François Le Prieur de Ségur, marié à Françoise de Bailly.

Gabriel de Ségur, marié à Eléonore Jaillot[3].

Pierre de Ségur, marié, en 1621, à Louise de Beaupoil de Saint-Aulaire.

Jean de Ségur, marié à Françoise du Breuil.

Armes : d'azur à un lion rampant contourné d'or, lampassé de gueules, écartelé d'argent à plein, à l'orle d'azur chargé de neuf besants d'or, quatre en chef, 2, 2.

La maison de Ségur a été représentée à la septième croisade, où commandait saint Louis, par Guillaume de Ségur, dont le portrait se voit au musée de Versailles, et par Raimond de Ségur[4].

CHATEAU DE LA MAGDELEINE.

Ce manoir, qui semble appartenir par son architecture, aux XIIIe ou XIVe

1. V. Pouillé du diocèse de Saintes, de 1648.
2. Ce petit clocher en bois vient d'être remplacé par un campanier-arcade, en pierre, implanté sur la façade.
3. Appartenant peut-être à la famille du P. Jaillot, de l'oratoire, qui avait rassemblé les matériaux nécessaires à l'histoire de la Rochelle.
4. *Nobl. de Fr. aux crois.*, p. 262.

siècles, est présentement détenu par M. Poinaud, dont l'épouse descend d'une Callières. Il est flanqué de trois tourelles voûtées, avec meurtrières. On arrive à la principale porte du château par un escalier de sept à huit marches. Les servitudes forment les ailes de cette habitation. De grandes fenêtres, aux ferrures fleurdelisées, distribuent la lumière dans de vastes pièces. La façade, très-épaisse et en moëllons comme les murs latéraux, va être reconstruite sur les plans d'un architecte bordelais, qui font disparaître, dit-on, deux fuies placées à l'extrémité des servitudes, et qui s'agençaient parfaitement avec les tourelles. Les cheminées, quoique remaniées, sont encore très-vastes. Au bas du monticule sur lequel est assis le manoir, coule une belle fontaine qu'on se propose de déverser dans un étang. Ce château paraît avoir appartenu anciennement à Raymond de Guimense, écuyer. Sous la charpente de la tourelle de l'Est, se lit cette inscription gravée en creux et qui donne la date de sa reconstruction :

FRANÇOIS DE MALLET CHEVALIER
SEGNIEVR DE LA MAGDELEINE

François de Mallet s'intitulait Sgr de Puyvalier et de la Magdeleine, en 1747, et il avait épousé Catherine de Guérin.

Ce château advint à la maison de Callières, par le mariage de Louis de Callières, Sgr de Clérac, avec Marie-Louise de Mallet, sur la fin du XVIII[e] siècle. [V. Clérac.]

En 1769, messire François de Manne, écuyer, se disait Sgr de la Magdeleine, et avait épousé Françoise Marchand.

On voit encore, dans ce manoir, quelques anciens meubles de la renaissance.

De 1780 à 1785, la famille Vétat de Chamdore habitait la paroisse de Saint-Martin-d'Ary.

Il se trouvait aussi dans la paroisse de Saint-Martin, une branche de la famille de Bonnevin. [V. Sousmoulins.]

Armes : d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or.

COUSTOLLE.

C'est maintenant une maison bourgeoise, sur la rive droite du Lary ; autrefois c'était une gentilhommière appartenant à la maison de Callières. Charles de Callières, Sgr de Coustolle et autres lieux, était capitaine au régiment de Chartres. Dès l'âge de 14 ans, il avait perdu l'œil droit en défendant vigoureusement le drapeau confié à sa valeur. Plus tard, il fut nommé, sous Louis XV, chevalier de Saint-Louis. Il avait épousé une demoiselle de Lafaye d'Ambérac.

Leur fils, Ignace de Callières, était officier dès l'âge de 18 ans, et il suivit

ensuite le prince de Condé dans l'émigration. On assure qu'ils avaient adopté cette devise, qui ne pouvait d'ailleurs leur être contestée : A JUVENTUTE VIRTUS.

GÉOLOGIE.

Le grès siliceux pur, formé de petits grains de quartz, réunis par un ciment siliceux, se trouve à Coustolle, près Montguyon[1].

SAINT-MARTIN-DE-COUX[2].

740 hab. — 1,566 hect.

Cette paroisse et son église sont encore dédiées à l'illustre saint Martin, évêque de Tours, pour qui notre Saintonge eut, dans le moyen-âge, une si profonde vénération. Le prieuré et la cure de Saint-Martin-de-Coux étaient à la nomination de l'abbaye de Guîtres, au diocèse de Bordeaux[3]. L'église, d'origine romane, possède encore son abside semi-circulaire, avec six colonnes portant des chapiteaux, et d'où partent plusieurs cintres. La nef était voûtée en style roman ; un tiers de ces voûtes subsiste encore et se trouve cachée par un plafond en bois. Le clocher, de forme carrée, placé au-dessus du chœur, paraît avoir été remanié sous la première phase ogivale, les restes d'arceaux et de nervures de cette époque, qui se voient dans l'intérieur de l'église, l'attestent suffisamment. Il renferme une cloche dont voici l'inscription :

MRE JOSEPH LABORIE CURE
J. BERTEAU P. M. BERTEAU M L MUSSAUT S. N. BOULANGER
ET J. B. SALVA FONDEUR 1784.

Sur un côté de la cloche se voit une croix, sur l'autre saint Martin, en habits pontificaux.

La façade de cette église présente une porte principale et deux fausses portes, surmontées de trois arcades. Les chapiteaux des colonnes de cette façade sont peu ornés. On y remarque quelques feuilles d'acanthe et un animal à deux têtes[4].

Cette commune est arrosée par le *Goulor*[5], ruisseau qui se déverse dans la *Dronne*[6].

Il y avait naguère une verrerie dans la commune de Saint-Martin[7].

1. *Descrip. géolog. de la Char.-Inf.*, par W. Manès, p. 82.
2. Ou du coteau (de *Cousta*, terme de basse latinité). — 3. Pouillé de 1648.
4. Extrait des notes archéol. fournies par M. l'abbé Bertrand, curé de Saint-Martin.
5. Dénomination d'origine chevaleresque. — 6. *Statist. du dép.*, p. 294. — 7. *Ibid.*

MONTGUYON[1].

1,513 hab. — 1,404 hect.

Bureau de poste aux lettres, de perception d'où relèvent les communes de Boresse et Martron, Cercoux, Clérac, Neuvicq, Saint-Martin et Montguyon.

L'église affectée à cette localité n'est pas dans le bourg de Montguyon, mais bien à un kilomètre de là, et dans un lieu dit Vassiac, relevant jadis de l'abbaye de Baignes[2]. Autrefois il exista une église à Montguyon même et qui, depuis 1648, avait le titre d'archiprêtré. Elle a dû tomber de vétusté au XVIIIe siècle ; aussi, sur les cartes du diocèse de Saintes, avant 1642 et depuis 1648, figurent séparément les paroisses de Montguyon et de Vassiac. On ne peut que faire des vœux pour la reconstruction prochaine et dans de bonnes conditions artistiques, de l'église de Montguyon.

Saint Vincent, diacre et martyr, dont la fête se célèbre le 22 de juin, est le patron de l'église actuelle de Vassiac. La frérie annuelle de Saint-Côme et Saint-Damien, y est célébrée le 27 de septembre.

Par suite de nombreuses substructions, cette église forme présentement une croix latine. Dans l'origine, ce n'était qu'un simple rectangle, terminé par une abside semi-circulaire. La nef est romane ; comme dans la plupart des églises du pays, le portail et l'abside étaient seuls en pierre de taille de moyen appareil. Le mur latéral du nord a été relevé à une époque qui ne paraît pas très-reculée.

Le portail n'a qu'une seule baie, à voussures profondes. Il est surmonté de quatorze modillons, dont les dessins ont été tellement effacés par le temps qu'il est impossible d'en distinguer l'agencement. L'ornement d'un des arcs concentriques consiste en demi-tore coupé en deux de distance en distance, un autre est formé de godrons s'étalant en rayons. Tout le travail indique la fin du XIe siècle ou le commencement du XIIe. On a ressapé, avec du moëllon, la base de cette baie pour remplacer les colonnes détruites. On descend dans l'église par plusieurs marches. A gauche en entrant, s'ouvre dans le mur de la façade, un tombeau à arcade, sans ornementation. La plupart des fenêtres ont été refaites ; une seule, au côté S. de la nef, a gardé sa forme étroite. Celles de l'abside paraissent aussi avoir été conservées.

La chapelle, placée à droite (côté de l'évangile), est dédiée à N.-D., et paraît

1. En latin *mons Guidonis*, Guyon ou Guy serait vraisemblablement un nom propre. — Notes particulières de M. l'abbé Rainguet.

2. Un acte d'opposition, signé d'un sergent royal, à la date du 28 janvier 1721, donne à Vassiac, le titre *de paroisse*, qu'il a perdu depuis. C'était la résidence de cet officier ministériel. (Archives de la maison de Callières à Clérac.) En 1732 et 1780, Vassiac avait encore le titre de paroisse, suivant les papiers des familles de Pressac de Lioncel et d'Abzac de Mayac.

être une substruction ogivale d'un travail assez grossier. On y voit une statue en pierre, de la Sainte Vierge, due à un ciseau peu exercé et à la surface polychrome. L'autre croisillon, dit chapelle de la croix, parce qu'on y a placé la croix de mission, n'est que le dessous du clocher actuel ; on a formé une sorte d'autel au pied de la croix. A droite, se trouve pratiquée dans la muraille, une petite piscine ogivale peu ornée, et tout à côté, s'ouvre, dans le mur, un réduit très-exigu, qui a toute l'apparence d'un *sacrarium*. C'est un conduit étroit et court, terminé au fond par une sorte d'armoire cintrée. C'est dans cette partie de l'église que se trouve l'escalier, en forme de vis, conduisant au clocher. La tourelle qui lui sert de cage a un parement extérieur en pierre de grand appareil. La porte de l'église, de ce côté-là, est ogivale, mais d'un travail peu remarquable. Les parties les plus intéressantes de l'église sont assurément le chœur et le sanctuaire. Le chœur s'ouvre par un arceau romano-ogival et la voûte qui le surmonte est en berceau, où l'ogive perce à peine. Le sanctuaire est voûté en cul de four. Ces deux voûtes paraissent être formées de moëllons échantillonnés.

Le clocher, de forme carrée et peu élancée, semble être une substruction peu ancienne ; son toit est obtus et couvert en tuiles creuses. L'escalier ne monte pas jusqu'au plancher placé sous la cloche ; celle-ci porte les armes de Mgr Clément Villecourt, maintenant cardinal, et a l'inscription suivante :

JEAN BAPTISTE BRUNEAU CURE

EDOUARD GOIZE MAIRE PARRAIN FRANÇOIS LAFARGUE

MARRAINE ANNE-EULALIE GENEUIL. —

ANTONIN GAUTIER A LIBOURNE *FECIT*

LAUS JESU SANCTISSIMÆ QUE MATRI VIRGINI

MARIÆ SEMPER IMMACULATÆ

SANCTO QUE PATRONO VINCENTIO

DIACONO MARTYRI

1847.

Une communauté de religieuses ursulines, du Sacré-Cœur de Jésus, dévouée à l'éducation des jeunes personnes (colonie de la maison mère de Pons), s'est établie à Montguyon, en 1852, et y a bâti, depuis, un pensionnat assez vaste et une jolie chapelle.

ANTIQUITÉS. — ÈRE CELTIQUE.

Il existe, dans cette commune, un antique monument fort remarquable et

désigné, dans le pays, sous le nom de *Pierre-Folle*[1]. Nous en empruntons la description au travail de M. Duteil[2] : « Deux rangées parallèles de pierres posées verticalement, et dont quelques-unes ont 1 mètre 50 centimètres d'élévation, forment une allée d'un mètre de largeur sur 8 de longueur, qui se trouve fermée à l'O. par une autre pierre. La partie enterrée est du tiers de la hauteur. Sur les cinq peulvens le plus à l'Occident, repose un énorme monolithe, dit grande table du dolmen. Elle est à peu près carrée, ayant 4 mètres de longueur, de l'E. à l'O., sur 3 mètres de largeur, du S. au N. ; son épaisseur est au nord, de 80 centimètres, et au midi, d'un mètre 60 centimètres. Elle s'incline vers le nord par le fait seul de cette différence d'épaisseur. Vient ensuite une seconde table, moins large et moins épaisse. D'autres pierres debout placées à l'entour, composent l'ensemble du monument qui comprend douze pierres de grès ordinaire, assez dur, non taillé ni poli par le fer, selon les anciennes prescriptions bibliques. Le sol environnant le dolmen est pavé, jusqu'à une distance de trois mètres environ, de fragments de grès rouge friable. » L'auteur de la notice prétend avoir trouvé, en fouillant au pied du monument et dans l'allée couverte, des ossements humains, des pointes de flèches et de javelots en *serpentine*, une sorte de couteau, et deux haches en *silex* et *schiste noir*[3], et des fragments de poterie rouge [urnule de forme élégante] et de poterie grise, un marteau en verre ou scorie de volcan. Il voit dans ce monument, un tombeau de chefs des Celtes, un autel de sacrifices, d'où le sang répandu à flots était versé sur la tombe des héros, et enfin une tribune aux harangues pour les grandes assemblées populaires.

Tertullien, d'après Nicander, raconte que les Celtes passaient les nuits près des tombeaux des hommes de cœur, pour en recueillir des oracles : *Celtas apud virorum fortium busta eadem causa (oraculorum accipiendorum) obnoctare ut Nicander affirmat.*

Ils incinéraient, selon César, — *De bello gallic.* — les corps des défunts, avant de les confier à la terre.

ÈRE GALLO-ROMAINE.

Montguyon était traversé par la voie romaine numéro 16, conduisant de

1. Cette dénomination, si fréquemment usitée et appliquée à ces singuliers monuments du polythéisme gaulois, appartient aux premiers âges de foi, qui stigmatisait ainsi des objets naguères vénérés des peuples. Dans la commune de Bédenac, on trouve aussi la *Pierre-Folle ;* dans celle de Thou, canton d'Aigrefeuille, se voit un lieu dit *la Folie*, indicative de monuments celtiques. Au lieu dit *Folles*, en Limousin se remarque une pierre celtique. A Auginiac, près de Nontron, en Périgord, on montre une pierre branlante dite pierre *Follette*. C'est peut-être dans les conciles des premiers siècles de l'Eglise et dans les capitulaires de nos rois des deux premières races — V. Recueil de Baluze — qu'il conviendrait d'étudier l'histoire de ces pierres druidiques ; ils les condamnèrent comme objets d'un culte idolâtrique. — V. Conciles d'Arles, 452, 455, de Tolède, 681, 693, de Nantes, 1264, etc., etc. Sous Charlemagne, en 789, on allumait encore quelques cierges sur ces pierres, à certains jours de l'année.

2. Notice archéol. sur le dolmen de Montguyon, par C. Duteil, Bordeaux, 1840, in-8° de 63 pages, avec trois planches gravées.

3. Dans son *Mémoire sur les monuments primitifs*, in-8°, 1863, M. A. Carro indique un de ces anciens ateliers de haches et flèches en silex, non loin de Périgueux, v. p. 10.

Coutras à Saint-Maigrin et Saint-Eugène[1]. Le chemin dit de *Charlemagne*, n'est autre que la voie militaire que nous venons d'indiquer. Il coupe un peu obliquement la route de Montguyon à Montlieu, à 1,200 mètres environ du bourg de Montguyon. On n'aperçoit plus aisément, en cet endroit, la trace de cette antique voie. [V. Cercoux.]

STATISTIQUE.

Cette commune est limitée, à l'E., par la rivière dite *le Palais*, où se voit un pont de 33 mètres de longueur, bâti en 1812[2]; à l'O., par *le Lary*. Au centre elle est arrosée par *le Mouzon*.

Montguyon possède douze foires assez fréquentées, et qui se tiennent le premier mercredi du mois. L'*Annuaire de la Charente-Inférieure*, pour 1861, place des marchés au jeudi de chaque semaine, et mentionne qu'ils servent particulièrement à la vente des comestibles.

CHRONIQUE HISTORIQUE.

1450, avril. — Dunois s'empare de la forteresse de Montguyon[3]. Bouchet met la prise de cette place, par le vaillant Dunois, au commencement de 1451, et il dit que Jean, comte d'Angoulême et Me Bureau, trésorier de France, y assistaient et que ce dernier conduisait l'artillerie. Ils en partirent, le 16 de mai, pour aller assiéger Blaye[4].

1576. — Le roi de Navarre et sa sœur, la princesse Marguerite, passèrent à Montguyon[5], se rendant à Périgueux.

1577. — Le roi de Navarre et le prince de Condé y firent leur jonction[6].

NOTABILITÉS LOCALES.

Jean-Baptiste Thenard Dumousseau, avocat distingué, était né à Montguyon, en 1762, et mourut à Jonzac, en 1846. Il avait été nommé au *Conseil des cinq cents*, et trois fois député au *Corps législatif*. Il fut appelé, à deux reprises différentes, à la sous-préfecture de Jonzac. C'était un magistrat rempli de science, d'intégrité et de cette urbanité qui fait chérir le pouvoir. Il a laissé en manuscrits, des études approfondies sur la plupart de nos codes français. Elles sont entre les mains de son petit-fils, M. Blanc-Fontenille, procureur impérial[7].

Rastier de Montguyon. [V. Cercoux.]

1. Notice et carte sur le pays des Santons.
2. *Ann. du dép.*, 1814, in-12.
3. D. Devienne, *Hist. de Bordeaux*, p. 90.
4. *Annal. d'Aquit.*, f° 147, v°. — 5. *Hist. de Saint.*, IV, p. 418. — 6. *Ibid*, p. 494.
7. *Biogr. Saint.*

CHATEAU DE MONTGUYON.

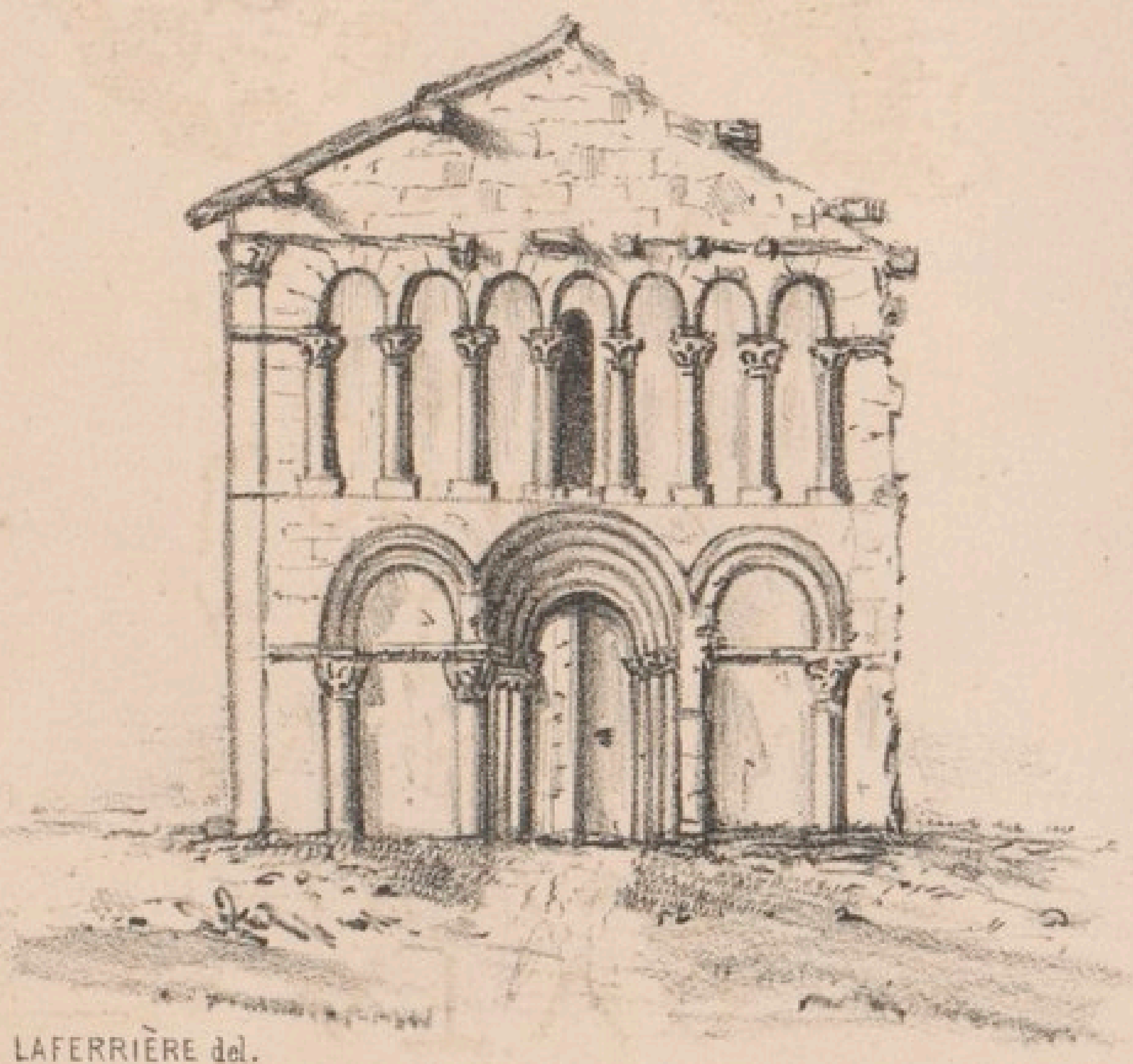
Ce château était merveilleusement assis sur un plateau de peu d'étendue, où l'art avait sans doute un peu aidé la nature. Il ne se présente plus au touriste que sous la forme d'imposantes ruines, qui témoignent encore présentement de son étendue et de sa puissance au temps de la féodalité. Bien que restauré au XIVe siècle, il n'offre plus, dans son superbe donjon à quatre étages, qui jadis avait 50 mètres d'élévation, et dont la flèche a été renversée par la foudre en 1793, que l'emblême décoloré d'un pouvoir redoutable qui n'est plus. Il imprima une véritable tristesse dans notre esprit, lorsqu'il nous fut donné de le contempler pour la première fois, en 1838. Par rapport à Montguyon, placé au-dessous, il nous semblait figurer un vautour, menaçant de sa puissante serre le faible oiseau abattu sous son aile. Son rôle fâcheux, dans les guerres de religion, l'inscription encore visible, et tracée en lettres rouges sur ses murs en ruines, ajoutait à la teinte déjà rembrunie de nos réflexions. Pourtant, cette impression se trouva bientôt tempérée par le sentiment ordinaire de sensibilité, que produisent les grandes ruines des monuments : on est fortement ému à l'aspect de ces asiles de la vaillance et de l'illustration, dont le temps semble se jouer impitoyablement, en désunissant leurs pierres une à une, en les recouvrant de ronces et de violier, et en leur donnant, pour derniers habitants, les lézards et les oiseaux de nuit.

Comme il est probable que, dans peu de temps, ce vieux manoir féodal ne sera plus qu'un tas informe de décombres, on sera peut-être bien aise de retrouver ici quelques détails sur son plan d'ensemble.

Le donjon, de forme circulaire à l'extérieur, est couronné de sortes de machicoulis, qui tombent chaque jour, et formaient des ouvertures rectangulaires, dont la partie inférieure se terminait en glacis. A l'intérieur, ce donjon affecte la forme carrée. Le rez-de-chaussée avait une belle voûte à plein-cintre et à arêtes, les nervures reposaient, comme dans les autres parties du château, sur des culs de lampe formant un des caractères particuliers de ce monument, car on les retrouve aussi et comme modillons, à l'extrême sommet de la tour; les autres étages avaient des plafonds à poutrelles très-rapprochées. Dans le vide laissé aux côtés E. et O., l'architecte avait ménagé des alcôves et cabinets. C'est dans un de ces boudoirs que se trouve l'inscription ci-après transcrite. Les cheminées des quatre étages subsistent encore. Celle du premier a pour jambages, de jolies colonnes dont les chapiteaux sont ornés de têtes de fantaisie ; elles seraient dignes d'exercer le crayon du touriste. Le corps du château s'emboitait au S. de la tour. Un de ses angles coupait l'ensemble des petits couloirs obliques et voûtés, qui se montraient à tous les étages du donjon, et qui le mettaient en communication avec le corps principal du château. Une salle carrée dont les murs avaient été remaniés, confinait à la

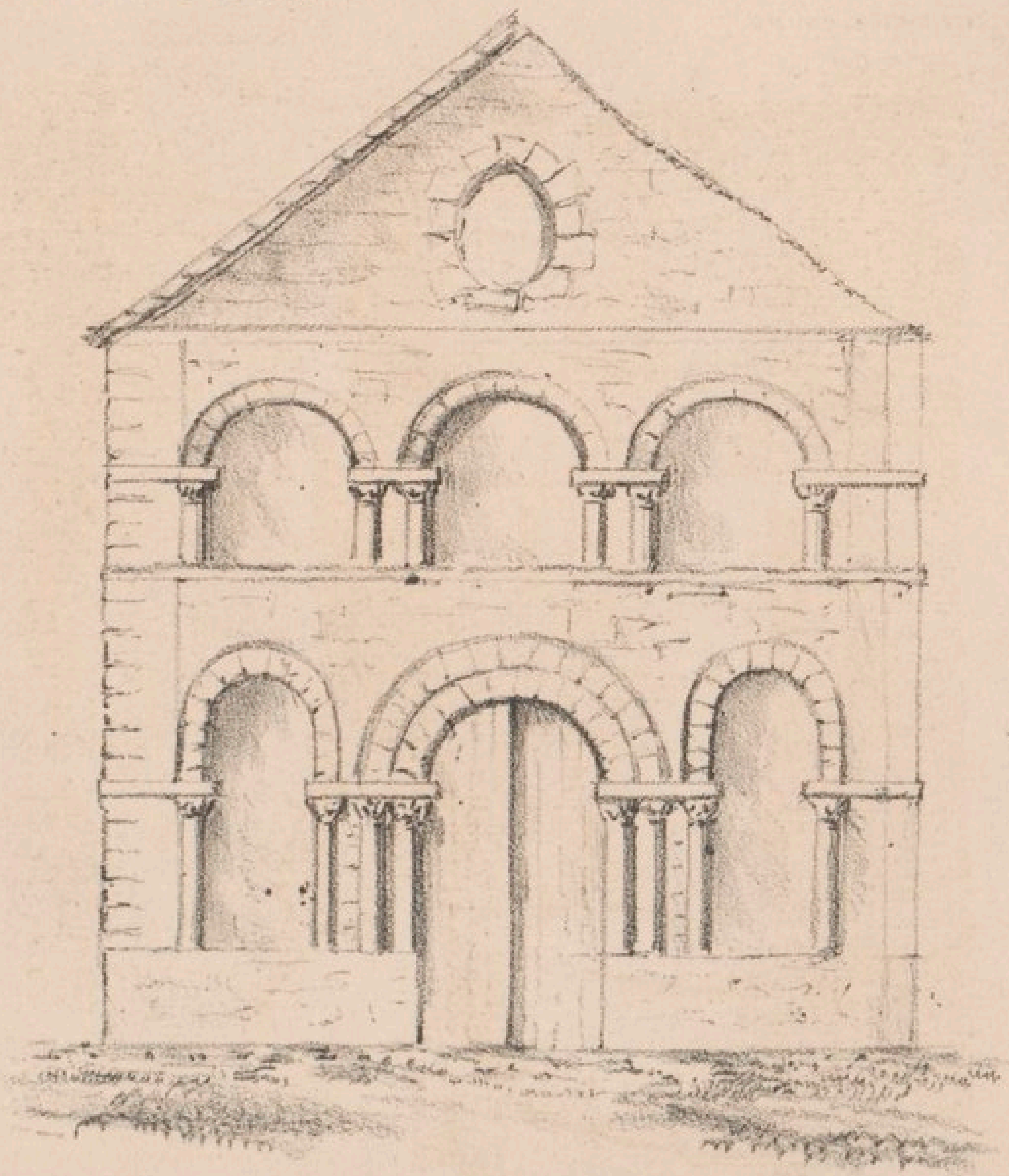


CANTON DE MONTGUYON



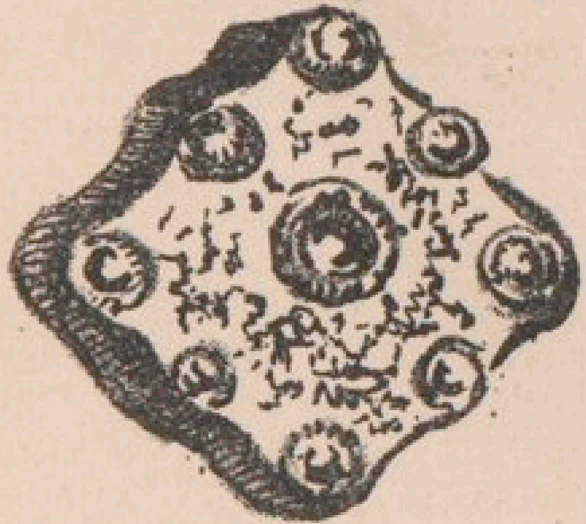
LAFERRIÈRE del.

EGLISE DE S^{T} MARTIN D'ARY.



ÉGLISE DE BORESSE.

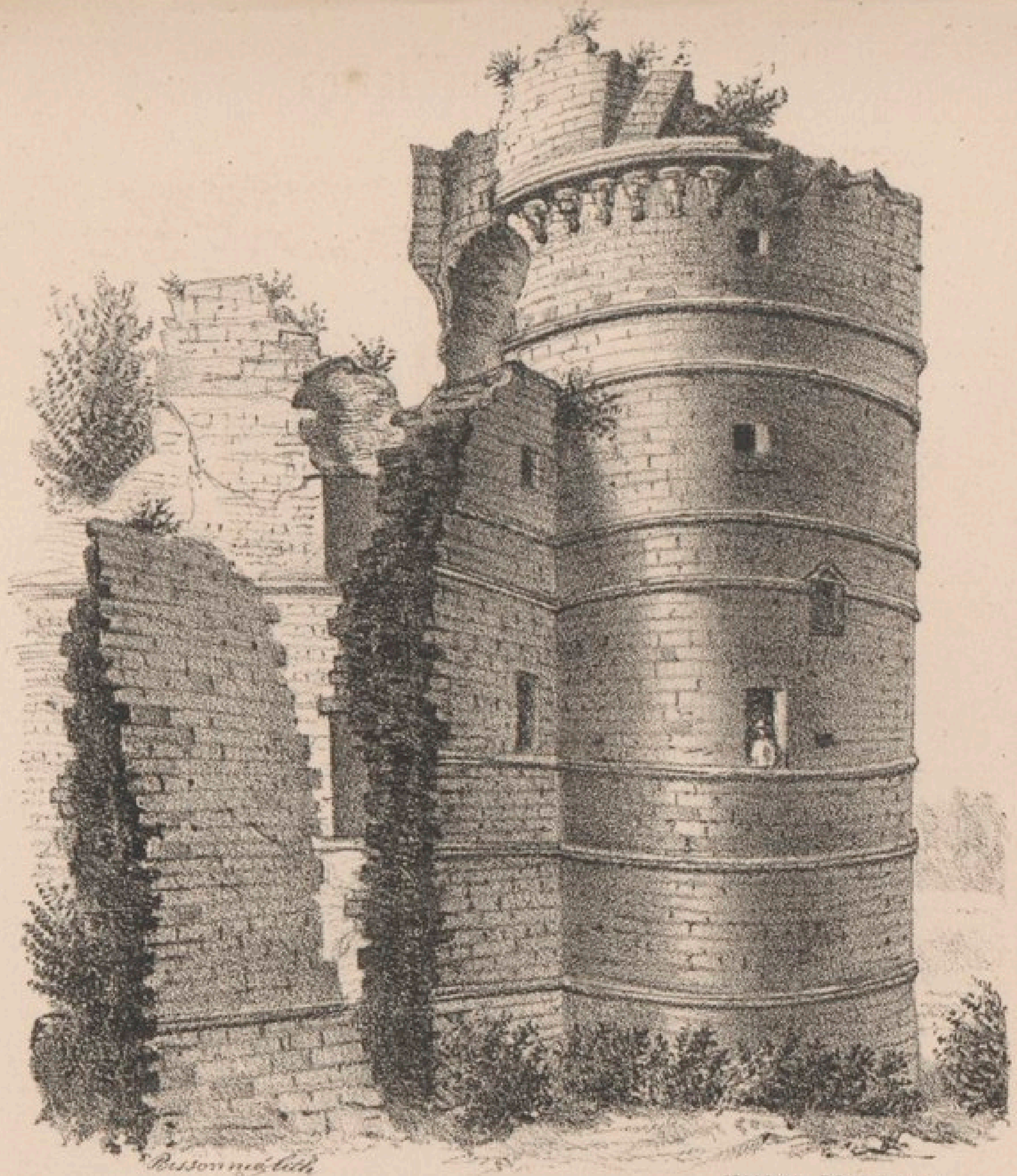
IN3ABERT
AVDOMARA
+ATVO
IVCVNDV
+VIRINA
ARCILLIND
LOBASIO
+EVTICIV....
ΔΔLENA



A. R...



Inscriptions des Tombeaux de Neuvicq.



Bissonnet lith.

EDMOND BONHOMME

RUINES DU CHÂTEAU DE MONTGUYON.

LITH. G. CHARIOL BORDEAUX

Etudes historiques sur l'arrond[t]. de Jonzac



tour. On y voyait une gracieuse cheminée. A l'ouest, elle tenait à un escalier en pierre, en partie détruit. Un réduit, qui n'a d'ouverture apparente, qu'au moyen d'une trouée produite par le renversement de la muraille, donne lieu à plusieurs interprétations hasardées. Au-dessous de cette pièce, il en existe une autre, sorte de caveau, dont la voûte est intacte.

En tirant au sud, le corps de bâtiments montre les ruines d'une autre pièce à deux travées, avec immense cheminée, dont le manteau est encore noirci de fumée. Cinq ou six trous de crémaillère feraient supposer que c'était là la cuisine des hauts barons, où rôtissaient, après maintes battues, les produits abondants de la chasse. L'étage supérieur avait une cheminée un peu moins grande, mais plus ample néanmoins que celles de la tour. Les ruines qui suivent indiquent encore un prolongement vers le sud. Peut-être la chapelle était-elle placée dans cette partie du vieux manoir.

Le reste du plateau devait-être occupé par des cours, jardin et terrasses, dont les murs de soutènement existent encore, en partie du moins. C'est sur ces terrains que se trouve, à fleur de terre, l'ouverture d'une citerne, récemment mise à jour sur le côté de sa profondeur, par des carrières qu'on a pratiquées dans le flanc du rocher. Cette citerne était, dit-on, alimentée par la belle source de Vassiac, dont les eaux y arrivaient au moyen d'un aqueduc.

La cour était fermée à l'E., par une porte avec pont-levis. On croit remarquer les rainures de la herse. Au-delà de cette porte, étaient les servitudes du château, formant un long rectangle, tout voûté en pierres, à plein-cintre et en berceau. Des murs le divisent en pièces distinctes. D'autres bâtiments, qui s'étendent à l'E. de ceux-ci, en angle droit, du S. au N., formaient sans doute la première cour extérieure du vieux manoir.

ANCIENS POSSESSEURS DU CHATEAU DE MONTGUYON.

1210. Simon de Montguyon, acquit certains héritages de Guillaume de Laroche-Maurepas[1].

1220. Milon de Montguyon, prit part à la sixième croisade. — En 1240, ce chevalier était encore dans la Terre-Sainte. Il emprunta, avec quatre autres chevaliers, de marchands gènois, à Ascalon, une somme de 300 livres, qu'il supplia Thibaud, roi de Navarre, comte Palatin de Champagne et de Brie, de vouloir bien cautionner[2].

1373. Auger de Montguyon, commit son château à la garde de Maynard, chevalier ou banneret d'Archiac[3].

Raimond de Montault, Sgr de Mussidan, Montguyon et Montendre, épousa Marguerite d'Albret, qui mourut en 1404.

1. Manuscrits de D. Fonteneau, t. XXIII, p. 509. — 2. *Nobl. de Fr. aux Croisades.*
3. *Biogr. Saint.*, p. 462, 2e col.

Rosine de Montault, leur fille, dame de Montguyon, Montendre, etc., fut mariée à Guy de La Rochefoucauld, Sgr de Verteuil, près de Ruffec, et de Barbezieux.

La famille de Montault fut représentée aux croisades, par Bernard de Montault, qui suivit le roi saint Louis dans la Terre-Sainte. Il était parti accompagné de deux chevaliers et de trois sergents d'armes[1].

Jean de La Rochefoucauld, Sgr de Barbezieux, Montguyon, etc., épousa Jeanne Sanglier.

Marguerite de La Rochefoucauld, dame de Maillé, Barbezieux, Verteuil, Mussidan, Montguyon et Montendre, épousa, en 1446, son parent Jean de La Rochefoucauld de Marsillac ; elle vivait encore en 1493.

François Ier, comte de La Rochefoucauld, Sgr de Barbezieux, de Montguyon, etc., épousa 1° en 1470, Louise de Crussol ; 2° Barbe Dubois ; il fut parrain du roi François Ier, né à Cognac, en 1494, et il lui donna son prénom au baptême. En mémoire de cet insigne honneur, les aînés de cette maison portaient, depuis, le prénom de François.

Louis de La Rochefoucauld, épousa, en 1534, Jacquette de Mortemart[2].

François II de La Rochefoucauld, s'unit à Hélène Goulard, et fut un des chefs de la *réforme* en Saintonge. De son temps, Montguyon était devenu un centre d'opérations du parti huguenot[3]. En 1577, le prince de Condé le dépêcha vers Clermont d'Amboise, à la Rochelle, pour lui recommander de risquer un combat naval contre les catholiques, combat où ce capitaine essuya une défaite[4]. Dans une lettre de 1580, Henri IV l'appelait, avec Jacques d'Asnières, sous les murs de Sainte-Bazeille, en Gascogne. [V. La Chapelle, commune de Bois.] Aussitôt après l'édit d'Henri III, du 9 juillet 1585, François de La Rochefoucauld, se rangea sous la bannière du prince de Condé, avec le vicomte de Rohan ; Clermont d'Amboise, d'Aubigné, Saint-Surin, Boisrond et autres gentilshommes réformés[5].

Izaac de La Rochefoucauld, chevalier, Sgr et baron de Montguyon, Montendre, etc., fut marié, en 1600, à Hélène de Fonsèque de Surgères[6].

Charles de La Rochefoucauld de Fonsèque, leur fils, épousa, en 1633, Renée-Thérèse de la Durbélière.

Louis-Charles de La Rochefoucauld de Fonsèque, fut marié à Anne Pithou de Luyères[7].

François III de La Rochefoucauld, fut d'abord chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, puis il passa en Angleterre, où il embrassa la *réforme*,

1. *Nobl. de Fr. aux Croisades*, p. 361.

2. Ses deux nièces, Louise et Françoise, filles de François de La Rochefoucauld, et d'Anne de Polignac, furent abbesses de la communauté des Bénédictines de Saintes, au XVIe siècle.

3. Massiou, *Hist. de Saint.*, IV, 217. — 4. *Ibid.*, 494. — 5. Même ouvrage, V. p. 23. — 6. V. *Biogr. Saint.*

7. V. Montendre, où nous avons donné, sur cette branche des La Rochefoucauld, des détails histor. assez étendus, et que nous n'avons pas cru devoir reproduire ici.

et épousa, en 1710, Henriette de Spanheim, fille unique du savant Ezéchiel Spanheim, ambassadeur du roi de Prusse à Londres. François de La Rochefoucauld devint lieutenant-général des armées du roi d'Angleterre. Il mourut sans postérité. Ce fut Mme de La Rochefoucauld-Spanheim, qui fit peindre ses armes et l'inscription suivante, dans une pièce de l'entre-sol du donjon. Nous les livrons au lecteur, telles qu'elles ont été relevées sur les murailles croûlantes du vieux manoir, et à demi-effacées par le temps :

REGARDE L'ESCLAT BRILLANT DE MES YEUX
YL T'EST PERMIS DE LES ADMIRER MAIS SY TU
N'EN PEUS SOUFFRIR LA LUMIERE ET LES FEUX
MEURS PLUSTOT QUE DE TE PLAINDRE

A côté d'un bouton de rose sur sa tige, garnie d'épines et de feuilles, on lit :

SIC PLACET UT PUNGIT
[Elle plaît aussi bien qu'elle pique.]

Au-dessous d'un écusson, où s'entremêlent les chiffres des deux époux, on lit :

APPRENS QUE LA DIVINITÉ QUY REMPLIT CE LIEU
A DONNÉ POUR COMPAGNE A SA BEAUTE SUPREME
LA FIERTÉ ET LA TYRANIE ADORE TOUJOURS
N'ESPERE JAMAIS
SY TU VEUX VIVRE ETOUFFE TES... DESIRS
DONNE TOUT A SA GLOIRE AUX DEPENS DE TA VIE
ET SACHE QUE LA MORT EST LE PRIX DES AMBITIEUX

Ces inscriptions française et latine, avaient été mises par le peintre du XVIIIe siècle, dans la bouche passablement hautaine de la dame du château de Montguyon, et sans doute à l'adresse du pauvre touriste. En les contemplant, à une époque si éloignée de leur origine, sous tous les rapports, nous devions éprouver plutôt un sentiment de pitié que d'épouvante. Car l'homme n'est réellement grand, et n'en impose à ses semblables, que lorsqu'il a assez de qualités pour se faire pardonner son élévation.

Armes des La Rochefoucauld : burrelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules, le premier écimé, brochant sur le tout. Devise : *C'est mon plaisir*.

Cette maison fut représentée à la troisième croisade, sur la fin du XII[e] siècle, par Guillaume et Foucaud de La Rochefoucauld[1].

Le château de Montguyon passa ensuite aux Chabot de Montlieu ; puis, par alliance, à la maison de Melun d'Epinoy, qui le détenait encore en 1720.

En 1756, Charles de Rohan, prince de Soubise, d'Epinoy et de Maubuisson, duc de Rohan-Rohan, pair de France et gouverneur des provinces de Flandres, de Hainaut, et de la citadelle et ville de Lille, se disait baron de Montguyon; nommé maréchal de France, en 1758, il s'intitulait encore Sgr de la terre et baronnie de Montguyon, le 6 juin 1764. Un acte local de l'an 1780, donne pareillement les nom et titre de Charles de Rohan, maréchal de France, au maître de ce château[2].

Sur la fin du XVIII[e] siècle, ce château paraissait appartenir à la famille du Breuil de Théon. Madame Marie Turmet, veuve de Charles-Louis du Breuil de Théon de Châteaubardon, comte de Guitaud, en sa qualité de dame de Montguyon, vota, par procureur, à l'assemblée des Etats-généraux, tenue à Saintes en 1789[3].

Comme à Montlieu, les parties de chasse avaient autrefois leur importance et leur organisation officielle dans les dépendances de ce vieux manoir.

François de Masrouby, Sgr de la Borde, se disait, en 1764, gouverneur du château de Montguyon, et *capitaine des chasses* dudit lieu. Il demeurait au *Gallard*, en la paroisse de Challaux, appartenant aujourd'hui à M. Vigen[4].

DONZAC de Vassiac.

En 1732, Jacob de Pressac de Lioncel, Sgr en partie de *Donzac*, habitait la paroisse de Vassiac.

Joseph-Alexis d'Abzac de Mayac, chevalier, Sgr de Donzac, y demeurait en 1775-1780.

Armes : d'argent, bande et bordure d'azur, chargées de neuf besants d'or.

RIPPE de Vassiac.

1763. Charles du Bois, écuyer, demeurant à Rippe.

GÉOLOGIE.

Le feldspath, en grains lamellaires, constitue un des éléments de certains grès tertiaires des environs de Montguyon. Dans les poudingues de ce même

1. *Nobl. de Fr. aux Crois.*, p. 212.
2. La confrontation des signatures de 1764 et de 1780 fait admettre l'unité de personnage.
3. *Nobl. de Saint. et d'Aunis, aux Etats-généraux*, de 1789, in-8°, 1861, et *Pièces pour servir à l'Hist. de Saint. et d'Aunis*, in-8°, 1863.
4. Note de M. l'abbé Rainguet.

terrain, il forme d'assez gros cailloux cristallins. Mica : cette substance se trouve en petites lamelles d'un blanc argentin, disséminées dans les grès et sables tertiaires des alentours de Montguyon. Près de là, le lignite se présente sous forme d'amas de bois couchés, plus ou moins carbonisés et pénétrés de sulfure de fer[1].

ARCHIVES PUBLIQUES.

Me Boistard, notaire à Montguyon, reçu en 1850, a les papiers de :

Mes Esmain, notaire à Montguyon	1766	1816
Mauget, — à La Clotte	1771	1818
Geneuil, — à Montguyon	1776	1830
Neau Gilbert, notaire à Clérac	1781	1824
Geneuil, — à Montguyon	1831	1850

Me Tarnaud, notaire à Montguyon, reçu en 1852, a les papiers de :

Mes Dumond, — à Clérac	1796	1833
Vaury, — à Montguyon	1833	1852

NEUVICQ *NOVUS VICUS.*

747 hab. — 2,275 hect.

Assise au-dessus du ruisseau dit *le Mouzon*, peuplé d'ormes et de chênes aux gracieux et frais ombrages, l'église de Neuvicq est dédiée à saint Laurent, martyr, dont la fête se célèbre le 10 août. Autrefois elle relevait de l'abbaye de Baignes. Cette église se compose d'une simple nef de 30 mètres environ de longueur ; son architecture offre le mélange ordinaire du roman et du gothique. De ce dernier genre architectonique est la fenêtre du sanctuaire qui, murée plus tard, a été remplacée par une petite ouverture affectant le plein-cintre. Le portail principal, ouvrant à l'ouest, sur une riante campagne, entrecoupée de petites collines, est à plein-cintre ; ses archivoltes s'appuient sur quatre colonnes assez lourdes et surmontées de chapiteaux dépourvus d'ornements. Il est accompagné de deux fausses portes ; le tout surmonté de quatre arcades à plein-cintre, et d'une fenêtre à baie très-étroite, et enfin terminé par un campanier. La substruction de la nef est digne de remarque, quoique récente. Au-dessus des arcs plein-cintre qui se dessinent le long des murailles, et reposent sur des pilastres, on a superposé une rangée d'arcs en tiers-point s'appuyant sur des colonnettes et portant une voûte ogivale en plâtre et à nervures régnant dans toute l'étendue de la nef. A l'extérieur, les colonnes du chœur et du sanctuaire ont des chapiteaux ornés, et où

1. *Descrip. géol. de la Char.-Inf.*, par W. Manès, p. 78, 79.

s'étalent des feuilles, des fruits et des personnages aux attitudes grotesques. Les trois fenêtres de l'abside ont des vitraux peints, d'une époque récente, et qui procurent un demi-jour religieux et approprié au lieu saint. L'autel est dédié à la Sainte Vierge et on y possède un tableau représentant la reine des anges.

Voici l'inscription de la cloche placée dans le campanier :

† I H S MA
LAVDATE DOMINVM
IN CYMBALIS BENE SONANTIBVS 1619
† SAINCT LAVRENS DE NEVFVIC
EN MONTLIEV A. F. P. G. [1].

La commune de Neuvicq est limitée à l'E. par le Palais, et à l'O. par le Lary, on y voit plusieurs sommets culminants, d'où l'on découvre la Gironde et les côtes du Médoc. L'œil peut de là embrasser un horizon de sept ou huit lieues[2].

Un petit castel avoisinant l'église, et dont une tourelle délabrée subsiste encore, a appartenu jusqu'ici à la famille Ragot. On raconte qu'un de ses membres avait sauvé de la destruction l'église de Neuvicq, à l'époque funeste des guerres de religion, et alors même que les calvinistes se disposaient à la renverser. La relation de ce fait avait été consignée dans les archives publiques de la commune, relation que les temps et les révolutions ont effacée, mais qui vit toujours dans le souvenir des habitants.

Si cette commune, en raison de son éloignement de la ville de Saintes, n'a pu figurer dans la liste des nombreux points de la Saintonge qui ont prétendu à l'honneur d'avoir été le *pagus noverus* d'Ausone, du moins peut-elle se considérer comme un *vicus* gallo-romain[3]. Placé sur la voie militaire de Coutras à Montlieu[4], il dut prendre, à l'époque de sa reconstruction, vers la fin du XI[e] siècle, le nom de *Novus vicus :* Neuvic.

En mars et avril 1860, les habitants de Neuvicq, occupés à réparer le chemin qui longe le cimetière et passe au pied de la tour dite de Ragot, ont découvert une centaine de sarcophages, en pierre de Coutras, remontant évidemment à l'ère mérovingienne[5], tous dirigés vers l'Orient. Ces tombeaux, à parois minces et rectilignes, rangés parfois à trois étages superposés, recouverts d'une pierre taillée en prisme, contenaient des ossements encore reconnaissables. Une de ces auges était longue de 2 mètres 30 centimètres, et

1. Extr. des notes archéol. de MM. Richard, Brullon, et E. Bonhomme, élèves du petit-séminaire de Montlieu.
2. Statist., 2[e] part., p. 295.
3. Lesson, *Hist. des march. de la Saint.*, p. 308. — 4. N[o] 16 de la carte de M. l'abbé Lacurie.
5. Cette période dura de 420 à 752.

le squelette qu'elle contenait en occupait toute l'étendue. Comme à Saint-Fort[1], quelques auges renfermaient les restes de deux corps. Ce que M. l'abbé Cochet attribue généralement à des inhumations successives[2]. Dans un de ces sarcophages, on a trouvé une fibule ou agrafe de ceinturon, c'est un ornement précieux pour l'époque, en forme de plaque revêtue d'or ciselé, et ornée de cinq grosses pierres, disposées en croix, et de quatre plus petites. Trois pierres rouges, coupées de deux bleues, figurent la croix. Ces pierres enchâssées dans l'or et formant relief, ont gardé leur éclat. On a fait aussi la découverte de trois vases en terre cuite, dont une lagène à col étroit, qui se voit maintenant dans la collection du petit-séminaire de Montlieu, et enfin d'une lame d'épée très-oxidée. Plusieurs pierres tombales portaient des inscriptions laconiques, en caractères du VIIe au VIIIe siècles[3], et indiquant seulement le nom du mort. Avant qu'une personne intelligente et s'intéressant à la conservation des vieux monuments eut pu intervenir, les ouvriers avaient déjà brisé la presque totalité de ces sarcophages, et les avaient employés à empierrer le chemin. Le monogramme du Christ, les croix gravées en tête de plusieurs inscriptions prouvent virtuellement que ces sépultures sont d'origine chrétienne. On a cru cependant remarquer, dans quelques tombeaux, des vestiges d'incinération, des débris de vases en verre, qui ont fait supposer à quelques personnes que l'origine de ce cimetière aurait bien pu remonter à l'ère païenne[4]. Toutefois, l'orientation invariable des sarcophages dans la direction de l'E.[5], la forme des auges, nous font, jusqu'à preuve contraire, considérer ce cimetière comme appartenant à l'ère catholique et mérovingienne.

Nous reproduisons ici quelques-unes de ces inscriptions, dont un *fac simile* accompagne nos dessins; elles ont été heureusement dérobées au marteau destructeur. Quatre seulement sont précédées d'une petite croix grecque, et toutes ont une terminaison latine ou gallo-romaine :

SENEMACNO

† F. VIRINA

† EALICIN

DOLENA [avec Fibule et ceinturon.]

1. *Découverte d'anciens tombeaux sur une colline isolée de la commune de Saint-Fort-sur-Gironde*, Jonzac, in-8°.

2. Lettres des 6 et 13 juillet 1862.

3. M. Edmond Leblant dit du VIe au VIIe siècles ; lettre du 19 juillet 1862.

4. V. *Notice sur le cim. de Neuvicq*, par M. l'abbé Rainguet, in-8° de 4 p., Saintes, Hus, 1862.

5. V. Beleth *de sepult. christiana*, c. 159. — Guill. Durand, *Ration.*, cap. 38. — L'abbé Lebeuf, *Eclairciss. sur l'hist. de France*, estime que ce genre d'inhumations désigne à peu près infailliblement un cimetière chrétien. Attendu que les payens n'avaient point de règle fixe à cet égard ; leurs morts étaient couchés dans toutes les directions, p. 29. — Murier, *Sépult. chrétien.* —

LOBASIO

AVDOMARA

IVCVNDV

† INZOBERT [Ingobert.]

ARCILLINO

SCORILIO

IRVNA

MACARIA

† ATVO

Ces caractères ont 10, 12 et même 15 centimètres de longueur, sur 5 ou 7 millimètres de largeur[1].

On trouve, dans *l'Abécédaire d'Archéologie* de M. de Caumont[2], un spécimen de ces lettres, dont le savant antiquaire reporte la date au VII[e] siècle.

A l'époque de ces fouilles, il a été découvert, à Neuvicq, un petit bronze ayant cette inscription :

CONSTANTINVS P F AVG.

Au revers : un personnage couronné de rayons avec cette légende :

SOLI INVICTO COMITI[3].

1. Dans le Manuel de numismatique de M. Barthélemy, édité par Roret, se lisent les noms suivants sur des monnaies de l'époque mérovingienne :

CENNACA

LAVDVNO

LVSSALIA

BODOLENVS

LAVNOMVNDV

ABOLENVS

DOMECIO

DOMARO

SELENO

LOVIMV

Un air de famille incontestable existe entre ces noms, pris au hasard, et ceux retrouvés naguère sur les tombeaux de Neuvicq. Dès lors, ce rapprochement confirme l'appréciation ci-dessus.

2. In-8°, p. 61. — 3. V. p. 3 de la notice sur le cim. de Neuvicq.

Plus un autre petit bronze avec ce titre :

. DN MAGNENTIVS. [MAGNENCE.]

Au revers : deux Victoires tiennent un bouclier ; on y lit cette inscription :

VOTV MVLT. En exergue : VICTORIA. D D N N. AVG[1].

Ces deux médailles appartiennent au IVe siècle de notre ère.

LOGIS NOBLE DE MONTVILLE.

1780. Gaston Le Roy, écuyer, Sr de Martron, habitait le manoir de *Montville*

SAINT-PIERRE-DU-PALAIS.

540 hab. — 1,286 hect.

L'église, dédiée à saint Pierre, prince des apôtres, était à la présentation de l'évêché de Saintes, avant 1648[2]. Son plan est de forme primitive rectangulaire. On constate dans le chœur et le sanctuaire, voûtés en pierre, le style roman bien conservé. L'abside affecte la forme semi-circulaire, propre à cette phase architectonique. Deux colonnes du sanctuaire sont à pans coupés, et les deux autres, placées dans le chœur, sont à fûts cylindriques. Le corps de l'église est en moëllons, et la façade en pierres de grand appareil. Le portail principal et les deux fausses portes offrent le plein-cintre, avec quelques rares ornementations à l'ouest, les chapiteaux historiés, présentent des feuilles de chêne et des fleurs entrelacées, on y remarquait deux corps d'hommes accolés, et dont les têtes ont été mutilées. Au-dessus de ces portes se voient quatre arceaux séparés par des entre-colonnements. Cet édifice, bâti presque entièrement en grison, lié par un bon ciment, semble appartenir à la phase architectonique du XIIe siècle[3].

Le clocher carré se rattache à l'époque récente de la renaissance. Il repose sur une chapelle autrefois placée sous le vocable de saint Joseph.

La cloche, pesant environ 225 kilogrammes, porte cette inscription :

† I H S. MA. SCT PIERRE DV PALAI
PARAIN M. BOITEAV LE IEVNE, MERINE A MEINET 1618.

En dehors de l'église, on remarque la naissance d'un arceau, arc-boutant le mur latéral, et on se demande s'il indiquerait l'existence antérieure d'un cloître, à l'usage de quelque ancienne communauté détruite[4].

Cette paroisse tire son surnom du ruisseau le Palais, qui l'arrose et qui, avec le Lary, féconde ses vastes prairies[5].

1. V. p. 8 de la notice sur le cim. de Neuvicq. — 2. V. Pouillé du diocèse.
3. Extr. des notes fournies par M. l'abbé Bertrand, curé de Saint-Martin-de-Coux.
4. Notes de M. l'abbé Chaudruc, curé de Clérac. — 5. *Statist. du dép.*, p. 295.

CANTON DE MONTLIEU.

12,970 hab. — 21,769 hect.

Ce canton a été formé de l'ancienne châtellenie de Montlieu, et de quelques paroisses détachées des châtellenies de Montendre et de Baignes. Son sol accidenté, offre, surtout aux environs de Montlieu et d'Orignolles, les aspects les plus variés; il comprend des terres arables, des vignes en jouailles ou plates-bandes, des taillis, quelques prairies au S.-E., beaucoup de pinadas et des landes, que l'on s'occupe à défricher.

Le canton se compose de quatorze communes, savoir :

NOMS DES COMMUNES.	ETAT MANUSCRIT de 1327.	POUILLÉ DE 1402.	POUILLÉ de 1586.	DOCUMENTS DIVERS.
Bédenac.............		Eccl. paroch. B.-M. de Bedenaco, Seu de Bardenaco.		
Bussac...............				Vic. perp. B.-M. de Bussaco.
Châtenet............			Prior. Sti Symphoriani de Chasteneto.	
Chepniers............		Eccl. Sti Petri de Chaunier.		
Chevanceaux..........		— Sti Petri de Chevanceaux.		
Sainte-Colombe.......	Capitulum Sancte Columbe.	— Stae Columbae.	Eccl. Stæ Columbæ.	
La Garde { Challaux.. / St-Vivien.		— Sti Vincentii de Challaux.		
Mérignac.............		— Sti Stephani de Merignaco.	Idem.	
Montlieu.............	Cap. Montis Leonis.		Prior. Sti Laurentii prope montem Leonis.	
Orignolles...........		— Sti Petri d'Orignolles.		Eccl. Sti Petri d'Orignolles 1345.
Saint-Pallais-de-Négrignac..........		— Sti Palladii de Negriniaco.	— Nérignac.	
Le Pin...............				Sti Martini de Pinu.
Polignac.............	Cap. de Paulinhac.	—Sti Caprasii de Poullignaco.	de Povlignaco.	
Pouillac.............	Cap. de Paulhaco.	—Sti Hylarii de Pouillac.	- de Povillaco.	

BÉDENAC.

636 hab. — 3,965 hect.

L'église de Bédenac, primitivement bâtie dans le style roman, était en ruines au commencement du XVII[e] siècle ; elle fut reconstruite d'après un vœu de l'infante d'Espagne, devenue épouse du roi de France, Louis XIII[e], et qui en fit dresser le plan à Paris. Cette église, n'ayant que 40 pieds de long, sur 13 de large, et 12 d'élévation, était, dans ces derniers temps, trop petite pour la population, surtout depuis l'annexion de Chierzac, et tombait d'ailleurs en ruines. Elle fut rebâtie presque entièrement, en 1853 et 1854, à la diligence de M. Millon maire, et de M. Mariau, curé [1], et d'après un plan peu distingué au point de vue de l'art chrétien. Elle a maintenant 22 mètres de longueur sur 11 mètres de largeur. Sa voûte, en style Philibert Delorme, a 10 mètres d'élévation. Le clocher, haut de 20 mètres, est couvert en ardoises ; il renferme une cloche du poids de 150 kilogrammes, et qui porte l'inscription suivante :

JAI ETE FONDUE EN 1817
SOUS LA MAIRIE DE M DENIAU QUI A ETE PARRAIN
ET DAME MARIE ROCHE SON EPOUSE MARRAINE
BENIE PAR M DELCAZAL CURE

ISIDORE
CORNEVIN
FONDEUR

Cette église était, très-anciennement [2], dédiée à N.-D., circonstance qui détermina probablement le vœu ci-après mentionné, de la reine de France, et la fête paroissiale a lieu le jour de la Nativité (8 septembre), on y remarque un bel autel, avec colonnes et baldaquin, de construction tout à fait moderne. La sainte table en fonte, porte les attributs de la passion du Sauveur.

A Bédenac, comme à Chierzac, on a conservé jusqu'ici l'usage antique des offrandes en nature à la grand'messe du dimanche. Ainsi, l'on présente à l'autel, des légumes, du miel, du vin, du lard, du beurre, des volailles, des fruits de chaque saison, etc. Au sortir de la messe, ces objets sont proposés, par le maire ou le trésorier de la fabrique, monté sur une pierre traditionnelle du

1. A l'occasion de cette reconstruction, M. Mariau a fait preuve d'un zèle aussi actif que désintéressé, dont la paroisse doit lui savoir gré.
2. On la voit dès 1402, suivant un ancien pouillé du diocèse, placée sous l'invocation de la Sainte Vierge.

cimetière, aux enchères des fidèles, et l'objet demeure au plus offrant. C'est là une distraction de la journée, et une des branches essentielles du revenu de la fabrique [1], produisant de six à sept francs par dimanche. Aux fêtes annuelles, on inscrit sur un registre particulier, les noms et demeures des donateurs qui se sont distingués par l'importance de leurs offrandes.

Nous devons mentionner ici l'abbé François Texier, curé de Bédenac, au moment de la Révolution, et qui mourut confesseur de la foi, en rade de l'île-d'Aix, en 1794 [2].

La reconnaissance publique a conservé, dans cette paroisse, le souvenir d'un fait intéressant du XVII[e] siècle, relatif à la jeune infante d'Espagne, Anne d'Autriche, et qui a valu à Bédenac certaines faveurs particulières. Nous devons le faire revivre dans notre histoire locale. On sait qu'un parti formidable s'était organisé, dans l'ouest et le midi de la France, dès que Marie de Médicis eut annoncé aux grands du royaume, que son intention était de sceller l'alliance de la France et de l'Espagne, par le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche. Les princes de Condé et de Soubise, le duc de Rohan, se mirent à la tête de leurs partisans, et la prudence exigea que la cour se rendit à Bordeaux, pour le mariage du roi, environnée d'une armée imposante comme si on eut été faire le siége d'une place de guerre. Ce déploiement de troupes, dit un auteur, servit néanmoins à donner plus de relief et de majesté à la cérémonie nuptiale. Quant à la princesse, foulant pour la première fois le sol français, ce dut être pour elle un étrange spectacle, qu'un pays accueillant sa jeune souveraine, au cliquetis des armes, et la conduisant d'étape en étape, avec tout l'appareil des sentinelles, des éclaireurs et des avant-gardes. La fatalité de ces temps de discordes, voulut encore que l'archevêque de Bordeaux fut écarté, et remplacé, pour la cérémonie royale, par un évêque de la province ecclésiastique. Aussi, rien de surprenant que l'esprit de la princesse, à peine âgée de 15 ans, fut péniblement affecté de tous les dangers et les embarras qui l'environnaient.

Immédiatement après son mariage avec Louis XIII, célébré à Bordeaux, le 25 novembre 1615, par l'évêque de Saintes, Lacourbe de Brée, Anne d'Autriche, se rendant à Paris, suivait la route qui traversait Bédenac [3]. Le chemin, dans cette saison d'hiver, était en fort mauvais état, et les équipages de la cour tombèrent, là même, dans une sorte de fondrière, tellement qu'on craignit d'y périr. S. M. fit aussitôt un vœu à Notre-Dame, et l'instant d'après, les équipages sortis heureusement de ce mauvais pas, purent continuer leur marche. Une personne de la suite de la reine, s'étant écriée : Quel affreux

1. Cet usage existait autrefois dans la plupart des paroisses de l'arrondissement, mais il a été aboli par la Révolution.

2. V. *Biogr. Saint.*

3. Leurs Majestés furent coucher, le 26 décembre 1615, au château d'Aubeterre, sur les confins de l'Angoumois. — *Hist. d'Aquit.*, de Verneilh Puyraseau.

pays! Anne d'Autriche la reprit aussitôt en disant : Oh! qu'on ne s'exprime pas ainsi, Dieu aidant, j'y remédierai, et je rendrai ce lieu beau et agréable.

En effet, la princesse envoya bientôt, à Bédenac, le plan d'une chapelle qu'elle dédiait votivement à Notre-Dame, avec une statuette en argent, représentant la Sainte Vierge. On plaça respectueusement cette statue dans une petite niche, haute de deux pieds à peu près, et érigée à cet effet dans l'église; la statuette disparut durant les orages de la Révolution. Lorsqu'il y a quelques années, on fit reconstruire l'église de Bédenac, à l'exception pourtant du sanctuaire, M. le curé fit encastrer la niche, d'après le conseil de Mgr Clément Villecourt, dans le mur neuf du côté de l'épître. Cette petite grotte est de forme très-simple, et n'a de mérite qu'au point de vue du fait historique qu'elle rappelle. De plus, Anne d'Autriche, établit à Bédenac des foires dont la réputation s'étendit au loin. Elle porta l'attention jusqu'à y ordonner la plantation du champ de foire, en jeunes pieds de chêne, disposés en quinconces, de plus, la princesse y fit tracer une avenue, de deux kilomètres de longueur, conduisant au champ de foire et également plantée de chênes, dont l'ombrage est aujourd'hui des plus agréables. C'est dans cette avenue que se fait, chaque année, la procession de l'Ascension.

La commune de Bédenac est arrosée par *le Médon* et *la Saye*[1]. Elle a trois foires, dont l'origine a été indiquée plus haut, et qui se tiennent le quatrième mercredi des mois de juillet, août et septembre. On y fait un grand commerce de bois de pin, pour le feu et l'appui de la vigne. Depuis la guerre des deux Amériques, formant jadis un vaste entrepôt des résines et de leurs composés, le prix de ces matières s'est considérablement élevé, et l'industrie française a dû chercher les moyens de remplir les vides laissés par le commerce aux abois. Bédenac, avec sa quantité de pins, est devenue un centre d'exploitation pour les *résiniers*, accourus du fond des Landes. Tel propriétaire a vendu pour 6 et 8,000 fr. un parti de pinadas à *résiner* ou *gemmer* seulement, qui ne lui donnait autrefois un petit profit que par l'abattage. Une pluie d'or, selon la note que nous suivons, est ainsi tombée sur ce pays, jadis deshérité. Les pauvres *landous*, ont été tout à coup transformés en riches propriétaires.

Entre Sauze, la Poste et Linières, est un lieu dit *Pierre-Folle*, qui appartenait à la petite paroisse de Chierzac, et maintenant à celle de Bédenac. Cette dénomination indique un monument de l'ère celtique[2]. Non loin de là, est là voie militaire nº 6, conduisant de la Ruscade à Montendre[3]. Sur les limites extrêmes des trois communes de Bédenac, la Ruscade et la Pouyade[4], bordant un chemin vicinal, se voient encore trois énormes pierres de grès, d'environ quatre pieds de hauteur, jadis plantées en triangle, mais actuellement renver-

1. Noms d'origine celtique.
2. V. carte de Cassini, et carte de l'arrondissement de Jonzac, par M. E. Lapeyrade.
3. *Notice sur le pays des Santons*, avec carte, par M. l'abbé Lacurie.
4. Ces deux dernières communes appartiennent au département de la Gironde.

sées [1]. La grosseur de ces pierres se trouve en rapport avec la population de chaque commune. Aussi, la Ruscade possède-t-elle la plus forte, et Bédenac, la plus faible. On raconte, dans le pays, que vers le XIII[e] siècle, trois princes ou chefs de provinces, scellèrent dans ce lieu, un traité de paix, et burent à leur santé réciproque, assis chacun sur une de ces pierres; quelques-uns même désignent ces personnages sous les noms de ducs de Fronsac, de Bouillé et de Valois [2]. On a découvert autour de ces pierres, que cotoye une voie romaine, des briques et d'anciennes monnaies de cuivre, dont aucun échantillon ne nous a été montré. Avant la Révolution, il se faisait vers ce point, sans doute bien mémorable, une triple procession dite *des Landes*, le mardi de la Pentecôte. Les trois paroisses sus-indiquées y prenaient part. Plus de mille personnes entouraient un autel dressé par les fidèles, au centre des trois pierres, et orné des plus belles fleurs de la saison. On entonnait le *Veni Creator*, à genoux sur la pelouse. Puis, les trois curés présents, montaient chacun par un escalier de gazon improvisé, et dirigé vers chaque paroisse, à une plate-forme que dominait la croix. De là ils élevaient la main, et bénissaient ensemble la multitude. Après les baisers de paix que se donnaient les trois ecclésiastiques, ceux-ci recevaient des fleurs et des fruits, de la part des fidèles, et ils se remettaient aussitôt après, chacun à la tête de sa procession particulière, pour delà, regagner chaque église paroissiale, où se célébrait la sainte messe. La Ruscade seule, continue la pratique de cette cérémonie religieuse, dont l'origine est sans doute fort ancienne et peu définie. De nos jours encore, on y fait l'offrande des fleurs et des fruits.

A l'extrémité N. de cette commune, joignant la grande route de Bordeaux, et sur une sorte de tertre qui semble élevé de main d'hommes [3], on remarque la petite église ou chapelle de Chierzac ou Chiergeac, *alias* Cierzac; c'est un rectangle de 23 mètres 60 de long, sur 7 mètres 50 de large [4], et complétement séparé des quelques maisons qui formaient l'ancien bourg. Cette église, orientée selon l'usage catholique [5], ayant son dallage en contre-bas du sol, était vraisemblablement attachée autrefois à une communauté, et était dédiée à *N.-D. des Dons*. Sa construction paraît remonter aux XII[e] et XIV[e] siècles. L'ogive qu'on y remarque, est lourde; la façade présente une porte ogivale avec trois archivoltes, sans autres ornements. A main gauche de la façade, il existe une petite arcade enfoncée dans la muraille, et probablement de la même époque, cette disposition se retrouve dans plusieurs autres églises, et était

1. Leur renversement doit être attribué à la cupidité. La recherche de prétendus trésors enfouis sous ces monolithes amène ainsi partout leur destruction.

2. Ce mode de délibération est bien antique ; il remonte aux âges hébraïques, et il était usité en Grèce, même avant Homère. Dans la description du bouclier d'Achille, le poète nous montre des vieillards assemblés en conseil, et assis sur des pierres disposées en cercle. [Il. chap. XVIII, v. 503.]

3. Note de M. H. Barbin, élève du petit-séminaire de Montlieu.

4. Note de M. Fellmann, élève du même établissement.

5. *Ædes sit oblonga versus orientem*, selon les constitutions apostoliques. (Note du même.)

affectée à une cérémonie religieuse de la semaine sainte : *la bénédiction du feu*, le samedi. Au-dessus du portail, se dressent deux fenêtres superposées, dont la première, actuellement murée, est ornée de trois archivoltes ; l'autre, de construction plus moderne, sert de campanier. La cloche qu'on y voit, pesant 105 kilogrammes, a été fondue en décembre 1860, et bénite par M. l'abbé Rainguet, vicaire-général et supérieur du petit-séminaire de Montlieu, le 31 janvier 1861. Elle porte l'inscription suivante :

JE ME NOMME MARIE ELIZABETH
NOTRE DAME DES DONS DE LA CHAPELLE DE CHIERZAC
LE PARRAIN A ETE FRANÇOIS GODET
LA MARRAINE MARIE ELIZABETH AMANIOU
M FORTON MAIRE M MARIAU CURE
VAUTHIER FONDEUR

Un pignon surbaissé, couronne la façade de cette église. Dans la direction du nord, on remarque une arcade ogivale, de 2 mètres 30 d'élévation, qui ne se dessine point à l'intérieur, et dont il est assez difficile de s'expliquer la raison d'être, à moins que ce ne fut une ancienne sépulture, ou la trace d'une communication avec un cloître. Intérieurement, les colonnes qui supportaient autrefois la voûte, sont groupées trois par trois. On y voit des chapiteaux ornés de feuilles de chêne, de vigne, de fraisier et d'acanthe. On y remarque aussi des quatre feuilles [1], dans la nef, règne une banquette le long des murailles, et dite *banc des pauvres* [2]. L'abside était percée d'une fenêtre ogivale ternée, avec meneaux et rose au sommet. Elle est actuellement bouchée avec de la maçonnerie. On a coupé l'abside par un mur transversal, afin de former une sacristie, appendice jugé indispensable de nos jours, mais fort rare au moyen-âge. L'autel est accolé à ce mur, qu'on a barriolé de diverses couleurs en 1853, et sur lequel on a figuré les apôtres saint Pierre et saint Paul [3]. Un registre de la sacristie, mentionne que la toiture de cette église a été refaite en 1807 [4]. Considérée sous le rapport du symbolisme, cette chapelle offre partout le nombre trois : en l'honneur sans doute de la Sainte-Trinité. Le lierre et la vigne des chapiteaux peuvent figurer la perpétuité et la constance de l'amour du Sauveur, dans la sainte Eucharistie [5].

On voit, dans la sacristie de Chierzac, un missel datant de 1709, et orné de gravures sur acier [6].

1. Note de M. Adrien Durand, élève du petit-séminaire de Montlieu.
2. Note de M. H. Barbin, du même établissement. — 3. Id. — 4. Id.
5. Note de M. L. Laferrière, du même établissement.
6. Note de M. Fellmann.

Exemple frappant de l'instabilité des choses humaines, le territoire de Chierzac, d'après la tradition locale, possédait jadis une ville, nommée Montbron ou *Montbrun*, ayant, dit-on, trois ou quatre mille habitants, ou bien encore le siége d'une puissante baronnie et d'une maison conventuelle; tandis que Chierzac n'est plus maintenant qu'un simple hameau, privé même de l'honneur de donner son nom à une commune rurale; on a découvert dans ce lieu plusieurs médailles antiques, et aujourd'hui encore, on y rencontre de vieux pans de murs et des souterrains.

CHATEAUX ET MANOIRS[1].

Le château dit de la *Poste de Chierzac* est, selon l'opinion commune, un ancien apanage des ducs de Valois. Il a été possédé, dans ces derniers temps, par un M. Deniau, marié, dit-on dans le pays, à une descendante des Valois. Les murailles du château et du jardin sont environnées de douves, remplies d'eau et peuplées de poissons. Cette grande propriété a deux autres habitations : *La forêt*, sur la route impériale de Bordeaux, et *Pierre-Folle*, dont nous avons déjà parlé, et d'où dépendent plusieurs fermes. Ce riche manoir est possédé maintenant par M. Rulleau, de Blaye.

Le logis, dit *Jard-des-Biches*, était autrefois une gentilhommière, dont les anciens maîtres sont morts dans l'émigration.

Le logis *des Landes*, bâti par M. Dupont, avocat de Paris, dans un pays désert et humide, et sur une vaste étendue de landes acquise du duc d'Aumale, a été vendu, depuis, à M. Richon, de Bordeaux. M. Dupont prenait le surnom de *Bussac*, et avait été nommé, en 1848, sous-commissaire du gouvernement provisoire, à Jonzac.

Le domaine appelé *Terrier de Chierzac*, a été édifié par M. Jeanson, membre de la Légion-d'Honneur, directeur-général des postes, en retraite. Ses succès en agriculture ont démontré, une fois de plus, qu'il n'est point de mauvais sol, pour un bon agriculteur.

Le manoir du *Maine-Blanc* a été rebâti par M. Asseline, de Grandville; il est couvert en ardoises, et embelli par des jardins et des avenues charmantes, près de là, se dressent des coteaux tapissés de vignes, produisant un vin blanc capiteux; à leurs pieds s'étendent de verdoyantes prairies, où paît un troupeau de ces petites vaches mouchetées, venues de la Bretagne. Comme contraste, cette fraiche oasis est environnée de landes, à l'aspect sauvage, où croissent, pêle-mêle, la bruyère et le genet, le pin et le chêne; toutefois elle récèle son gracieux poète. Au risque d'être taxé d'indiscrétion, nous confions à nos lecteurs quelques fragments poétiques, échappés à son luth si harmonieux.

1. Extr. des notes et documents fournis, avec un empressement remarquable, par M. l'abbé Mariau, curé de Bédenac, que ses succès en apiculture distinguent dans l'arrondissement de Jonzac.

Paris, aux mille intonations, plus ou moins heureuses, pourrait bien nous envier ces beaux vers :

A UN AMI.

Je me sentais ce soir, une indicible envie
De m'en aller tout seul rêver au fond des bois;
Je pris la route étroite, et bien des fois suivie,
Qui mène au noir vallon où retentit ma voix,
L'air était pur : noyé dans sa pourpre splendide,
Le soleil s'abaissait au couchant enflammé,
Et, des pleurs de la nuit, baignant sa robe humide,
La brise soupirait d'un soupir embaumé.

Tu ne le connais pas ce vallon solitaire [1],
Où mes jeunes pensers peuvent naître et mourir,
Et dont l'aspect sauvage et la tristesse austère,
Font descendre en mon âme, un sombre et doux plaisir ?
C'est une gorge obscure, encaissée et profonde,
Qu'étoilent de fleurs d'or, l'ajonc et le genet;
On s'y croit séparé du reste de ce monde,
Oh ! je le sens ; ami ! ce vallon te plairait.

Sur les flancs des coteaux qui forment sa ceinture,
Les troncs maigres et nus des pins majestueux
Inclinent tristement leur sombre chevelure,
Où gémissent les voix des vents harmonieux [2] ;
Quand la froideur du soir les couvre de rosée,
Que j'aime à respirer leurs amères senteurs ;
J'aime à laisser couler sur ma tempe embrasée,
Le tribut bienfaisant de leurs salubres pleurs.

Au bout, par une issue unique et resserrée,
L'œil voit se dérouler à l'horizon lointain,

1. Dans le pays, on désigne ce vallon, sis près de Mont-Ixile, sous le nom de *Combe-aux-Abeilles*.
2. Ce vers est aussi frappant d'harmonie que de vérité.

Monts bleuâtres, grands bois, plaine verte et dorée,
Ensemble vaporeux, au contour incertain,
Image de la vie où, comme en ma vallée,
L'étendue est bornée et le jour est terni;
Mais où Dieu, fait à l'œil de l'âme consolée,
Reluire à l'horizon, un coin de l'infini.

Tout auprès, la colline, en un pli de sa croupe,
Cache un rocher moussu qui garde dans son sein,
Creusé des mains du temps comme une large coupe,
L'eau qu'une source épanche en filet argentin.
Seuls, les oiseaux de Dieu : bleuâtres hirondelles,
Rossignols aux doux chants, fauvettes à l'œil noir,
Y vont paisiblement boire et baigner leurs ailes,
Et se mirer longtemps dans son brillant miroir.

Oh ! j'aime aussi la source au vulgaire inconnue,
L'onde vierge cachée au fond du bois désert,
Dont nulle créature avant moi n'est venue
Troubler de son contact le flot tranquille et clair,
La source où la splendeur de la belle nature :
Astre d'or, ciel d'azur et verdoyants rameaux,
Se réfléchit en paix, sans que l'image pure
Se trouble sous les pieds de vulgaires troupeaux.

Là sur la verte mousse et la rose bruyère,
De mon réduit rustique humbles et frais tapis,
Heureux de me sentir à ce point solitaire,
Pour rêver à mon aise, ami ! je m'étendis ;
Loin des réalités de notre pauvre monde
L'imagination m'emporta dans ses bras,
Je la laissai, la fée aimable et vagabonde,
Aux champs de l'idéal prendre de longs ébats.....

Puis j'écoutais les chants que la campagne chante
Lorsque l'ombre, à grands plis, descend du firmament ;

Vague et tendre soupir, voix sublime et touchante,
Que, bien mieux que les sens, l'âme écoute et comprend,
Et je bénis le Dieu dont la main paternelle
Donne, à la fin du jour, ce sommeil enchanté,
Et qui veut que la nuit lui verse de son aile
Cette mystérieuse et sereine beauté.

Oh ! Seigneur ! quand viendra la fin de ma journée,
Quand l'ombre, autour de moi, dès lors s'épaissira,
Et que, posant sa main sur ma tête inclinée,
La mort libératrice à toi m'appellera,
Je voudrais, imitant ces extases joyeuses,
Et le cœur débordant de sublimes amours,
Au milieu des concerts de voix religieuses,
Oui ! je voudrais finir comme un de ces beaux jours.

Et lorsque je repris le sentier solitaire
Qui mène au noir vallon, asile de mon choix,
On entendait encore une brise légère
Murmurer faiblement dans les rameaux des bois,
Et l'écho m'apportait, à peine saisissables,
Les sons de *l'Angelus* tintant dans les hameaux,
Et les lointaines voix des pâtres, aux étables
Ramenant de leurs bœufs les mugissants troupeaux.

BUSSAC.

685 hab. — 3,477 hect.

Cette commune, située à 8 kilomètres de Montlieu, en est séparée par une large ceinture de bois de pins ; après en avoir traversé la solitaire étendue, qu'anime le bruissement singulier de l'air qui, en se jouant dans les rameaux peu denses de ces arbres, imite assez bien le murmure des bords de la mer, on aperçoit des prairies arrosées de plusieurs ruisseaux. Bussac repose au milieu de cette fraîche et verdoyante nature.

Son église, dédiée à N.-D., est construite en moyen appareil et en moëllons. Elle se compose d'une nef de 15 mètres de long, sur 5 de large. Son portail,

de style roman, est surmonté d'un entre-colonnement, dessinant cinq arcades à plein-cintre. Les chapiteaux des colonnes sont ornés de pointes de diamant. Le clocher, carré et de forme lourde, recèle une cloche fondue en 1636, et qui a eu pour parrain et marraine François Roy et Henriette Bidet[1]. La bénédiction solennelle en fut faite, la même année, par M. Besse de Sésanges, curé de Saint-Maurice, et par mandement de Mgr l'évêque de Saintes[2].

On trouve à Bussac les restes d'un camp gallo-romain, au milieu duquel s'élève un monticule[3].

Cette commune est arrosée par la *Saye*. On y voit une fontaine qui, par l'abondance et la qualité de ses eaux ferrugineuses, est très-renommée dans le pays. Elle est encaissée dans des murailles anciennes, qui dépendaient autrefois d'un château-fort, possédé, en 1614, par la famille de Sainte-Maure, de Jonzac. Il paraissait appartenir à la maison de Polignac[4], en 1620[5].

En 1687, le chevalier François de Polignac, s'intitulait Sgr de ce château, dit *de la Fontaine*, et il épousa, la même année, demoiselle Françoise Guy, de Saint-Laurent du Roc, près Montlieu.

Les familles de Lamarthonie et de Flambart ont aussi possédé quelques terres en la commune de Bussac, notamment *le Vieux Logis*.

Armes des Lamarthonie : de gueules, au lion d'or.

Cette commune est traversée par une voie romaine (nº 6), conduisant de la Ruscade à Montendre[6]. Elle a présentement sept foires, qui se tiennent le premier mardi des mois d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre[7].

CHATENET[8].

600 hab. — 964 hect.

L'ancien prieuré de Châtenet, appartenait à l'ordre de saint Augustin, et relevait de l'abbaye de Saint-Romain de Blaye[9].

Le portail de l'église de Châtenet, dédiée à saint Symphorien, martyr à Autun, sous le règne de Marc-Aurèle, et dont la fête a lieu le 22 août, est roman et paraît avoir été réparé, suivant le plan primitif du XII[e] siècle. On y lit cette date, gravée sur la façade — 1665 — qui est évidemment celle d'une réparation à cette partie de l'édifice. Au sommet de la façade, se voit un

1. V. Notice archéologique de M. P. Richard, élève du petit-séminaire de Montlieu.
2. Note de M. l'abbé Boutet.
3. *Hist. des march. de la Saint.*, par Lesson, p. 301.
4. V. *Hist. de la maison de Polignac,* par le baron de..., Paris, 1830.
5. *Statis. de la Char.-Inf.*, p. 297, 2[e] partie.
6. Notice avec carte sur le pays des Santons. — 7. *Statist.*, 297.
8. Châtenet ou châtaigner, en raison des nombreux arbres de cette essence, que possède le pays. *Statist. du dép.*, p. 297.
9. Pouillé de 1618.

animal, grossièrement sculpté, et portant une croix. La partie O. de l'église, est du même style architectural, sans beaucoup de formes. Les fenêtres en sont petites et étroites ; le clocher, haut de 20 mètres, est carré et à toit obtus, soutenu par quatre gros contreforts. Une pierre du mur du clocher, à hauteur d'homme, et près de la fenêtre ouverte au couchant, porte cette inscription :

ANNO 1686.

EXTINCTA EST HÆRESIS[1].

Ce qui s'entendait probablement de l'extinction de l'hérésie dans la paroisse.

Le chevet et le chœur sont plus élevés que le reste de l'église ; ils ont été reconstruits dans le style ogival du XV[e] siècle, avec voûtes en pierre, à nervures prismatiques[2]. Une crypte bien conservée, de 13 à 14 mètres de longueur, sur 5 de largeur, bâtie en style roman, et ayant servi de sépulture à la famille de Latour du Timbre disparue vers 1794[3], règne sous le chevet et le chœur; elle est éclairée, au levant, par une élégante fenêtre à ogive, ornée de trèfles, mais légèrement dégradée. Cette crypte communique avec l'église haute, par un escalier en pierre, de douze marches. Sa porte extérieure, au N. de l'église, est surmontée d'un magnifique couronnement, au milieu duquel se voit un écusson portant des insignes effacés. La voûte de ce monument souterrain est unie, bâtie en moëllons smillés. On aperçoit sur les murs, une litre funèbre, ainsi qu'au dehors de l'église. La litre a été blanchie à la chaux, et les écussons rendus indéchiffrables. Il faut peut-être voir dans ce monument souterrain, un ossuaire édifié dès le XII[e] siècle, et restauré au XV[e] siècle. Toutefois, M. Filleau Saint-Hilaire[4], y voit une chapelle destinée à la célébration des offices du vendredi saint, et qui servait à la fois de sépulture à la famille de Latour du Timbre.

On remarque, dans l'église de Châtenet, sur la main gauche, une petite armoire enfoncée de 50 centimètres dans la muraille, avec encadrement extérieur ; ce pouvait-être une sorte de tabernacle ou lieu *de réserve*.

Le tableau placé au-dessus du maître-autel, représente un jeune homme à genoux, dont un lambeau d'étoffe rouge couvre les reins ; un soldat, vêtu d'une cotte entrecoupée de bandes jaunes, tombant des épaules vers la ceinture, le casque en tête et la dague au poing, s'apprête à le sacrifier. Sur l'autre côté du tableau, on aperçoit au sommet d'une tour, une femme qui excite le cou-

1. Note de M. Capey.

2. Extr. des notes arch. de MM. A. Rainguet, supérieur du petit-séminaire de Montlieu, et E. Capey, élève du même établissement.

3. *Ann. de la Char.-Inf.*, pour 1814, p. 271. — Cet annuaire date cette eglise du XIII[e] siècle. — Une dame de Latour du Timbre, vit encore ; elle a épousé M. Roullet, de Baignes (Charente).

4. *Ann. du dép.*, pour 1814, p. 271.

rage de l'innocente victime. C'était la mère du jeune martyr d'Autun, aussi distinguée par son rang que par sa foi.

La cure de Châtenet, vendue en 1793, a été rachetée vers 1810.

On trouve trois conduits souterrains dans cette commune ; le plus remarquable, dit *la Muraille*, a une entrée de deux mètres de haut et un mètre de large. La voûte en est faite de moëllons liés par un ciment fort dur. M. Lesson[1] estime que ces souterrains dépendaient d'un vieux château, qui avait donné son nom à cette ancienne paroisse et, en cela, il diffère complétement du dire de la statistique citée plus haut.

Cette commune est traversée par la Sévigne.

Voici l'inscription de la cloche de Châtenet, dont le poids n'est que de 200 kilogrammes environ.

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM

JE SUIS A St SYMPHORIEN DE CHATENET

PAR LES SOINS DE Mr LUGEOL PRIEUR DE CHATENET

J'AI EU POUR PARRAIN JACQUES DE RIPPE ECUYER

Sr DE BEAULIEU

ET POUR MARRAINE ANNE DE RAVALET DAMOISELLE

1747 — † JEAN DUPUY

LA TOUR.

1748. Antoine de Latour, Sgr de *la Tour*, en Chastenet et de Donzac.

En 1789, M. de la Tour du Timbre, de Châtenet, vota à l'assemblée de Saintes, pour les États-généraux, et signa les procès-verbaux de cette réunion.

Nous ignorons si le chevalier de Latour, qui partit de la Saintonge pour assister, en 1195, à la cinquième croisade, appartenait à cette famille.

Au XVIIIe siècle, Marc de Ravallet, écuyer, Sr des Arnaux, habitait la paroisse de Châtenet.

CHEPNIERS [2].

896 hab. — 2,789 hect.

L'église de Chepniers, orientée catholiquement et placée à quelque distance de la route de Montendre à Montlieu, est à demi-cachée par un massif de

1. *Hist. des march. de Saint.*, p. 302.

2. Dans un titre de 1788, émanant de Louis de Gombaud des Barats, habitant cette paroisse, on écrit Chempniers. [Notes de M. l'abbé Rainguet.]

verdure. Elle est sous l'invocation de saint Jean de Chypre, patriarche d'Alexandrie, dit aussi l'aumônier, et dont la fête a lieu le 30 de janvier. Elle porte les traces assez palpables de trois édifications successives. Il est probable que l'ordre de Malte, à qui elle appartint longtemps et dont la croix brille encore sur ses murailles, fit réédifier la nef et le chœur de cette église, tout en conservant le clocher, dont la solide construction pouvait encore braver les siècles. Cette grosse tour carrée, à toit obtus, percée de lucarnes à plein-cintre et géminées, est ornée de figures grimaçantes, de coquilles, de croix, de dents de scie, se rattachant à la période du roman tertiaire. Elle renferme une cloche toute moderne, et portant la date de 1838. La nef semble appartenir à la période ogivale du XIIIe siècle. Sa voûte, en briques noyées dans une forte couche de ciment, est surélevée et renforcée par de simples tores qui en dessinent les angles. Elle repose sur des faisceaux de colonnettes, au nombre de trois ou de six, avec chapiteaux où s'étalent les produits du règne végétal. Les clefs de voûte sont ornées de sculptures. L'une d'elles représente un agneau qui pose le pied sur une croix. La voûte du chœur révèle l'école du XVe siècle.

Le portail de l'ouest, comme entrée principale, est plus orné que la porte du midi; il est entouré de voussures profondes, reposant sur des colonnes rangées de chaque côté. Leurs chapiteaux étalent des feuilles, des fruits, des oiseaux, etc., sculptés avec art et dûs au même ciseau que les feuilles d'acanthe des chapiteaux de l'intérieur. Des arcatures règnent sur chaque côté du portail; à droite, elles se terminent en lancettes; à gauche, en plein-cintre. La façade est couronnée par un pignon, s'appuyant aux deux extrémités, sur d'énormes contreforts. La fenêtre du chœur est ternée, avec une petite rose au-dessus; la voûte de cette partie est plus ornée; les chapiteaux des colonnettes présentent quelques figures d'hommes, avec des feuilles, etc. Un banc de pierre *(Bancha ou bancus pauperum)*, règne autour de la nef et du chœur, et s'interrompt à une niche pratiquée dans la muraille et qui reçoit le confessionnal. Entre le chœur et la nef, et sous la voûte ou *ciborium* du clocher, reposant sur quatre groupes de colonnes, existent deux chapelles, l'une à droite, l'autre à gauche, surmontées d'une petite coupole ou dais, semi-sphérique; la première est dédiée à la Sainte Vierge, et la seconde à saint Etienne. Des douze croix de consécration de l'édifice, peintes intérieurement, dix sont grecques et deux de Malte; elles sont de couleur rouge sur fond d'azur.

La sacristie, d'érection moins ancienne, montre, au-dessus de la porte pénétrant dans l'église, des feuilles assez grossièrement sculptées; on y lit cette inscription :

SATIABOR CVM APARVERIT
GLORIA TVA DOMINE..........

On y remarque un missel, approuvé par Mgr Armand Bazin de Bezons, archevêque de Bordeaux, en 1728.

Le presbytère est ancien, et a aussi appartenu à l'ordre de Malte. La cheminée de la cuisine actuelle porte un chambranle orné d'un écusson peint en rouge, qui, au travers d'une couche épaisse de chaux, laisse apercevoir une étoile placée au-dessus d'un poisson, image symbolique du Sauveur et de la lumière qu'il a versée sur le monde. Une fenêtre de la chambre haute est surmontée, à l'extérieur, d'une accolade.

Non loin de Chepniers, et en se rapprochant de Montlieu, on trouve les ruines d'une *maladrerie*, dont le soin fut jadis confié aux frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, depuis chevaliers de Malte[1].

M. Gautier — *Statistique du département*, — qui place à Chepniers, et non sans motifs, le siége d'une commanderie de l'ordre de Malte, raconte qu'en 1775, on découvrit, à 400 mètres de l'église[2], un cimetière rempli de sarcophages en pierre[3], de forme carrée et allongée. Ce lieu est encore nommé *la Chapelle*, et bien qu'il n'y ait plus là aucune trace de construction religieuse. De temps à autre, on découvre quelques auges sépulcrales, étendues sur le bord du chemin.

En 1742, la cure de Chepniers était à la présentation des religieux de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, comme le prouve la démission du curé, M. Jean Mazuc, prêtre, docteur en théologie, entre les mains de Louis de Boillac, chevalier de l'ordre; en 1754, eut lieu la prise de possession de Saint-Étienne de Chepniers par M. Jean Bernardin, prêtre, nommé et présenté par M. Thudin, commandeur des Épaux, de Meursac et de Chepniers, à Mgr l'évêque de Saintes. En 1768, Louis-Valentin du Bernin, en la paroisse de Chierzac, vendit une pièce de terre assujettie à une rente envers la commanderie de Chepniers[4].

Cette commune est arrosée par *la Sévigne* et *la Livenne*.

Au milieu du bourg, est une fontaine, aussi remarquable par l'abondance, que par la qualité de ses eaux, légèrement ferrugineuses[5].

LA FORÊT.

Cette terre était possédée, au XVIII[e] siècle, par une famille Giraudeau, dont l'aîné se disait S[r] de la Forêt; elle appartient aujourd'hui à M. Ellie, qui vient de donner l'exemple d'une grande exploitation de 4 ou 500 hectares, sagement combinée, et où la culture de la vigne n'est pas négligée, en dépit des landes sablonneuses. [V. Saint-Hilaire-du-Bois.]

1. Pouillé d'Alliot, 1648, et notes archéol. de M. l'abbé Rainguet, supérieur du petit-séminaire de Montlieu, et de MM. F. Petit, Garnier, Lécurou et Michel, élèves du même établissement.

2. A 50 mètres seulement à l'O. de l'église. [Note de M. R...]

3. *Statist. du Dép.*, 2[e] partie, p. 297 et 298.

4. Notes particul. de M. l'abbé Rainguet. — 5. *Statist.*, p. 298.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Me Coustolle, notaire, reçu en 1840, a les papiers de :

Mes Riquet, —	Montlieu	1736	1779.
Coustolle, —	Montlieu, Montendre et Chepniers	1769	1793.
Amaniou, —	Chepniers	1774	1804.
Coustolle, —	Chepniers	1808	1840.

CHEVANCEAUX.

1,383 hab. — 2,177 hect.

Bureau de distribution des lettres. — Perception d'où relèvent Châtenet, Chevanceaux, Le Pin, Mérignac, Polignac, Pouillac, Sainte-Colombe et Saint-Pallais.

Cette paroisse, appelée autrefois Saint-Pierre-de-Chaux[1], assise sur le bord du Lary, et confinant au département de la Charente, dépendait de l'Angoumois avant la Révolution, dit M. de Chancel[2], et à l'appui de cette assertion, il cite le cahier de cette commune, pour les États-généraux de 1789, qui se trouvait joint à ceux de la province de l'Angoumois. Ses députés élus étaient MM. Roy, juge sénéchal de Chaux, J. Roche, Bourgeois, et N. Chassaigne, Marchand[3]. Cet auteur, pour être dans le vrai, aurait dû restreindre davantage son allégation, qu'aucun monument ancien ne justifie. Le vote de 1789, prouve tout au plus, qu'à cette époque, si voisine de la Révolution française, on fit une nomenclature particulière des bureaux de votes ; mais il est de fait, qu'avant la Révolution, Chevanceaux appartenait au diocèse de Saintes, et était de l'archiprêtré de Barbezieux ; que cet archiprêtré était bordé à l'E., par celui de Chalais, qui confinait au diocèse d'Angoulême. Le pouillé de 1402, l'établit ainsi, et désigne cette paroisse sous le titre d'*Ecclesia parochialis sancti Petri de Chevanceaux*. Après le remaniement des archiprêtrés, vers 1648, cette paroisse resta dans la même circonscription, et à son extrémité sud[4]. Or, avant la Révolution, nous ne connaissons pas d'autre division légale de nos provinces plus ancienne que l'organisation ecclésiastique des archiprêtrés.

L'église de cette paroisse est dédiée à saint Pierre, prince des apôtres, et formait autrefois un prieuré de l'ordre de saint Benoît, relevant de l'abbaye de saint Etienne de Baignes. C'est une croix latine, très-bien orientée, et complétement voûtée. Sa construction primitive, à laquelle appartiennent le

1. Lesson, *Hist. des Marches de Saint.*, p. 302. La *Statist. du départ.* p. 298, ajoute que cette paroisse a pris le titre de Chevanceaux depuis la Révolution, ce qui n'est pas confirmé par le pouillé de 1402.
2. L'*Angoumois en 1789*, p. 348. — 3. Id. p. 395.
4. V. les deux cartes de l'ancien diocèse de Saintes, par M. l'abbé Lacurie.

portail, la nef et les deux chapelles, remonte aux premières lueurs du XIIe siècle. Le chœur et le sanctuaire ont été refaits au XVe siècle. L'extrémité du sanctuaire a été surmontée d'un pinacle, orné de crosses végétales, et ces deux parties ont été dotées de voûtes à nervures. Quant aux anciennes voûtes de la nef et des chapelles latérales, elles sont en berceau. La porte principale est à plein-cintre, et se compose de quatre archivoltes, reposant sur des colonnes assez élancées, et presque entièrement détachées. Trois chapiteaux sont assez bien conservés et montrent, l'un : deux colombes se tenant par la patte, l'autre, un homme fuyant un monstre. Le troisième figure un homme, assis sur un animal dont il saisit, en se retournant, la queue palmée. On y remarque aussi des plantes, et des feuilles avec enroulements. De lourds contreforts, placés sur l'angle de l'édifice, ont fait disparaître, pour majeure partie, les deux fausses portes ; au-dessus du portail, se voit, comme substruction contemporaine, une arcature portée par des colonnettes sans ornementation.

Les fenêtres du sanctuaire sont très-élancées, et remontent au XVe siècle ; celle du fond est très-large, et dépourvue de meneaux qu'on a fait disparaître après coup. Les colonnes de la nef sont isolées ; celles du sanctuaire, groupées deux à deux et à demi-engagées, sont plus grosses que les autres. Au fond du sanctuaire, des nervures prismatiques remplacent les colonnes. Le clocher, percé de quelques fenêtres ogivales, occupe la largeur entière de la nef, 6 mètres 10 centimètres, et semble avoir été l'objet de substructions au XVe siècle. On ne donne qu'une cinquantaine d'années à la cloche, montée sur une charpente mal organisée [1]. Une des chapelles latérales est dédiée à la Sainte Vierge, et l'autre à saint Jean-Baptiste.

Une litre funèbre a été peinte, à l'extérieur de cette église, elle n'est plus visible que du côté nord ; rien n'indique sa date [2].

On voit, dans cette église, trois tableaux représentant l'un N.-D., un autre saint Jean, et le troisième saint Sébastien.

Louis-Marie-Henri-Joseph Léonard, né à Chevanceaux, en 1749, était curé de Marennes à l'époque de la Révolution. Il mourut confesseur de la foi en rade de l'île-d'Aix, le 15 août 1794 [3].

La commune de Chevanceaux est arrosée par *le Lary*, qui coule du nord au sud. Plusieurs petits ruisseaux s'épanchent devers le nord et l'ouest, et vont grossir *la Sévigne* [4] qui arrose la commune limitrophe.

Chevanceaux a douze foires, assez fréquentées, et qui ont lieu le quatrième lundi de chaque mois, plus un marché de quinzaine [5].

1. V. Notice avec dessins au crayon sur l'église de Saint-Pierre de Chaux, par M. E. Martin, élève du petit-séminaire de Montlieu, 1859.

2. V. Notice archéol. de MM. Capey et Coutris, élèves du même établissement.

3. *Biogr. Saint.* — 4. *Statist. du départ.*, p. 298. — 5. *Ibid.*

M. Lesson[1] mentionne qu'une voie romaine passait à toucher le château de Chaux, peut-être serait-ce la voie n° 17, conduisant à Ozillac[2]. A ce sujet, M. Lesson dit que le mot *Chau*, ou *Crau*, vient de la locution celtique *Craïg*, qui signifie voie ferrée, chemin de cailloux.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Me Ansault, notaire, à Chevanceaux, reçu en 1858, a les papiers de :

Mes	Laugeay, —	Montlieu	1711	1750
	Boussiron, —	Bran	1741	1796
	Laugeay, —	Chevanceaux	1751	1789
	Boussiron, —	Mérignac	1796	1830
	Gaignerot, —	Chevanceaux	1802	1829
	Ansault père, notaire à Chevanceaux		1829	1858

CHATEAU DE CHAUX.

Ce château, de construction gothique, flanqué de quatre tourelles, était environné de fossés. Le comte de Sainte-Maure l'avait embelli, en 1600, et avait planté, dans ses dépendances, un bois d'arbres exotiques alors fort rares. En 1500, Philippe de Sainte-Maure était Sgr de Chaux, et de Saint-Germain-de-Vibrac. Il avait épousé Catherine de Lanes.

Jean de Sainte-Maure, lui succéda, et prit pour épouse Catherine d'Espinay.

Alain de Sainte-Maure, mourut sans postérité.

Guy de Sainte-Maure, marquis de Chaux, au XVIIe siècle, avait épousé Thérèse de Porcelets.

1752-1756. Louis-Marie comte de Sainte-Maure, Sgr de Chaux, d'Archiac, d'Augé, Barret, Lagarde, etc., premier écuyer, commandant la grande écurie du roi, maréchal des camps et armées de S. M.

En 1765, Mgr Emery-François de Durfort, marquis de Civrac, comte de Blaignac, Risault, La Lande, La Marche en Bourgogne, était Sgr de Chaux.

En 1771, Pierre-Paul Texier, conseiller-secrétaire du roi, prévôt royal de Bouteville, juge sénéchal de Barbezieux, se disait Sgr de la terre et baronnie de Chaux, et de la *Peygerie*, près Saint-Maigrin.

Chaux est maintenant à M. Alfred marquis de Lestranges[3], garde du corps surnuméraire de Louis XVIII, en 1817, officier au 6e régiment de dragons, maire de la ville de Saint-Omer, démissionnaire en 1830, marié en 1822, à Marie-Constance-Josephe Herbowt.

La maison de Lestranges fut représentée, à la septième croisade, où

1. *Hist. des Marches de la Saint.*, p. 280. — 2. *Carte du pays des Santons*, par M. Lacurie, 1851.
3. V. Salignac, commune de Mirambeau.

commandait saint Louis, par Andouin de Lestranges, dont on voit le portrait au musée de Versailles, *salle des Croisades*.

Ses armes sont de gueules, à deux lions adossés, d'or, surmontés d'un léopard *alias* lion-léopardé d'argent, couronne de marquis, deux sauvages avec massues. Devise : *Vis virtutem fovet*.

La famille de Lestranges a sa sépulture, près de l'église de Chevanceaux; c'est un caveau surmonté d'un oratoire ou chapelle funéraire, sans style architectural religieux, sur le fronton de laquelle on lit :

ANNO DOMNI M DCCC XLIII
POSUERUNT TUMULUM HORUM
QUIBUS VITAM AGENTIBUS
NOMEN ERAT
DE LESTRANGES
ORA PRO EIS[1]

CHATELLENIE DE SAINT-GERMAIN.

En 1766, cette ancienne châtellenie subsistait encore dans la paroisse de Chevanceaux, et était au pouvoir de Pierre-François de Raymond, qui s'intitulait chevalier, Sgr de la châtellenie de Saint-Germain, Châtellard, Saint-Frond, la Motte, etc., et qui avait épousé Jeanne-Catherine de Jousserant.

GÉOLOGIE.

On trouve à Chevanceaux, le *Nautilus elegans*, *ammonites Varians*. [W. Manès, page 168.]

SAINTE-COLOMBE.

255 hab. — 438 hect.

Composée d'un simple rectangle, l'église de Sainte-Colombe a été construite, en moyen appareil, sur la croupe d'un coteau dominant une vallée, où coule le ruisseau dit *La Forge*. Elle est dédiée à saint Silvestre, pape au IVe siècle, dont la fête se célèbre le 31 décembre, tandis que la paroisse est sous l'invocation de sainte Colombe, jeune vierge chrétienne, qui endura le martyre,

1. Extr. des notes de M. E. Martin, élève du petit-séminaire de Montlieu.

pour la défense de sa virginité, à Sens, dans les Gaules, sous Aurélien et dont la fête est célébrée le même jour, 31 décembre[1]. On trouve dans cette chapelle les ornementations de la fin du XIe siècle, et du milieu du XVe.

Le portail est orné de six colonnes, dont les chapiteaux sont surmontés de corbeilles de fleurs ou d'animaux fantastiques. Ils donnent naissance à des voussures chargées de rinceaux avec étoiles, dents de scie, billettes, chevrons, pointes de diamants, d'une belle conservation. Cinq arcades à plein-cintre, surmontent le portail, et reposent sur six colonnettes à chapiteaux historiés. C'est un modèle du style roman de l'époque. Le chœur est décoré de peintures que le temps et l'humidité ont grandement altérées. Une litre funèbre règne intérieurement sur les murs de l'édifice. Dans la grande fenêtre de l'abside, on a déployé les ressources du style flamboyant.

Le clocher, de forme quadrangulaire, placé sur la droite, recèle une cloche de grandeur ordinaire, fondue en 1816, avec ce titre :

AD MAJOREM DEI GLORIAM
M. JEAN BAPTISTE ROCHER PARRAIN
MARIE MENARD MARRAINE

La coïncidence de date et de dédicace, ferait supposer que cette cloche a été jetée au moule, par le fondeur qui a fait celle de Montlieu.

On voit, dans cette église, un vieux baptistère, de forme cylindrique, peu élevé, orné de zig-zags, frettes, chevrons, et autres sculptures, propres à la période architecturale qui a vu naître le monument; plus, un bénitier du XVe siècle. Sur le tombeau de l'autel, on remarque une *colombe*, travaillée sur pierre par un ciseau assez mal habile. Sur la droite, adossé au mur principal, est un petit autel dédié à la Sainte Vierge. Les deux extrémités de l'église sont surmontées d'un pignon[2].

Cette commune est limitée à l'O. par *la Seugne* ou *Sévigne*.

LA GARDE DE SAINT-VIVIEN.

920 hab. — 2,261 hect.

Cette commune, formée depuis la Révolution par l'adjonction des deux anciennes paroisses de Challaux et Saint-Vien ou Vivien[3], est réunie, pour le spirituel, à la paroisse de Montlieu.

1. V. Surius, le P. Sim. Martin, *Vies des Saints*, et l'abbé Briand, *Notice sur la restaur. de l'égl. de Sainte-Colombe de Saintes*, in-8°, 1850.

2. Extr. des notes archéol. de MM. Seguinaud, David, Bonhomme, Bourru, Fellman, Lafferrière, Tublet, Lecurou et Dufour, élèves du petit-séminaire de Montlieu.

3. Est dit Saint-Vivien *de Champon*, dans un titre de 1663 et dans un autre de 1742. [Note de M. l'abbé Rainguet.]

Comme les deux chapelles de Saint-Vien et de Challaux subsistent encore, nous allons en faire la revue succincte. La chapelle de Challaux, placée au milieu des bois, dans un vallon frais et sombre, doit son érection à deux époques bien distinctes : le XIIe siècle pour la nef et le XIVe pour l'abside et le chœur qui est voûté en pierres, quelques chapiteaux sont ornés d'étoiles, de dents de scie et de feuilles. Des deux autels latéraux, l'un est dédié à la Très-Sainte Vierge, et l'autre à saint Laurent, illustre martyr du IIIe siècle, patron de la paroisse ; ils sont ornés chacun d'une statue en bois. L'autel principal, mis sous l'invocation de saint Vincent, diacre et martyr en Espagne, au commencement du IVe siècle, est en pierre, et a été édifié en 1757, par les soins du prieur-curé, ainsi que nous le démontre l'inscription suivante, tracée sur le revers de la muraille :

CVRA ET DILIGENTIA M MANDEI LEONARDI
PRIORIS DE CHALLAVX 1757

Le clocher est une tour lourde et carrée, élevée au-dessus du chœur, avec voûte en cul de four, il renferme une cloche de petite dimension, portant cette inscription :

IAI ESTE FAICTE AN LHONNEVR DE DIEV
POVR SERVIR AN LEGLISE DE CHALLAVX[1] †

En 1402, cette cure était à la présentation de l'abbé de Bourg, au diocèse de Bordeaux ; en 1735, le curé se disait prieur de *Challos*, et curé de Saint-Vivien, son annexe[2].

Nous conseillerons volontiers l'adoption du plan de cette chapelle pour les églises de campagne. La nef, étant un peu plus large que le chœur et l'abside, laisse de chaque côté une retraite, où sont établis, sans beaucoup de frais, deux petits autels latéraux ; ce qui sert aussi bien la piété particulière des fidèles, que l'agencement correct de l'édifice.

Au sujet de l'église de Challaux, comme de celle de Saint-Martin-d'Ary, et de plusieurs autres petites églises de campagne, M. l'abbé Rainguet, citant l'ornementation du portail et du contour de l'abside, y croit découvrir un symbolisme chrétien très-expressif : « une figure, comme il le dit, de la beauté de l'évangile, et des merveilles opérées par J.-C., la véritable porte du salut ; et, pour ce qui concerne l'abside, un emblême de la gloire du ciel visible, dès ici-bas, dans l'éclat dont Dieu environne ses saints, tandis que la vie présente s'écoule dans les traverses, les misères et les aridités de l'âme.

1. Extr. des notes archéol. de MM. Baudrit, F. Petit, Michel et Martin, élèves du petit-séminaire de Montlieu.

2. Note de M. l'abbé Rainguet.

On sait que les murailles représentent le cortége des peuples [1]. »

Il existait jadis, dans cette paroisse, un lieu désigné sous le nom de Saint-Lazare ; c'était peut-être une ancienne maladrerie.

Près de l'église de Challaux, on a trouvé récemment deux pièces d'or, à l'effigie de Frédéric, empereur d'Allemagne :

FRIDRICVS APOR IMP †

Rev. FRANCFOR MONETA NOVA

Plus une pièce d'argent, ainsi typée :

CAROLVS VIII FRAN REX

SIT NOMEN DOM BENEDIC MDLXVIII

Ces pièces sont entre les mains de M. Vigen, juge de paix de Montlieu.

C'est à Challaux, que prend sa source la petite rivière dite la *Livaine*, alias *Livenne* ou *Livène*.

La chapelle de *Saint-Vien*, selon le langage du pays, placée sur un coteau boisé, à deux kilomètres seulement au S. de Montlieu, date de l'époque romane tertiaire. Son portail, orné de pilastres à chapiteaux historiés, portant trois voussures, est surmonté de quatre arcatures reposant sur des colonnettes. Le pignon, à double retraite, porte une croix, et est percé d'un campanier cintré, où repose une cloche fondue en 1846.

Le patron de cette chapelle, comme de la paroisse, est le célèbre évêque de Saintes au Ve siècle, Saint-Vivien, dont les vertus brillantes, excitèrent jadis l'enthousiasme de nos pieux ancêtres ; sa fête se célèbre le 28 août. L'antiquité de cette dédicace, le souvenir des qualités suréminentes de notre saint prélat, sembleraient exiger impérieusement que la moderne commune de *la Garde*, fit revivre son nom et son culte. L'exigence des souvenirs antiques s'accommoderait bien mieux du nom de Saint-Vivien, accolé, si l'on veut, à celui de la Garde, que de la simple dénomination d'un hameau [2], n'ayant aucune racine dans le passé, et aucune trace historique à léguer aux temps à venir.

En 1861, nous avons cru devoir présenter, à *la Commission des arts et monuments*, séante à Saintes, le 2 mai, l'initiative de cette modification administrative autant que religieuse, et au point de vue historique.

C'est dans cette commune, et à l'extrémité O., que se trouve *Mont-Ixile*, maison des champs appartenant au petit-séminaire de Montlieu, depuis 1857, et ainsi nommée en l'honneur du saint martyr, patron de l'établissement.

1. *Notice sur les églises rurales de la Saintonge, — Bull. de la Soc. des antiq. de l'Ouest*, Poitiers, 1855, p. 285.

2. V. la carte de Cassini.

MÉRIGNAC-DU-PIN[1].

480 hab. — 440 hect.

L'église de Mérignac est sous le patronage de saint Étienne, premier diacre et martyr à la naissance du Christianisme, et dont la fête se célèbre le 26 de décembre. Elle était à la présentation du prieur de Bouteville, en 1402. Le 30 août, à l'occasion de la fête de saint Fiacre, anachorète écossais du VIIe siècle[2], qui opéra en France de nombreux et éclatants fruits de salut, il existe, à Mérignac, une frérie remarquable[3]. On y accourt en foule, boire l'eau d'une fontaine très-anciennement réputée miraculeuse, et qui, nous écrit-on, possède encore aujourd'hui la vertu de guérir la colique. Ce qui est, en outre, digne de remarque, au point de vue géologique, c'est que, comme la mer, cette fontaine a son mouvement régulier de flux et de reflux, où si l'on veut, d'intermittence, produit sans doute par la raréfaction et la condensation de l'air dans quelques canaux souterrains[4].

L'église, qu'on peut attribuer, du moins quant à la nef, à la période ogivale du XIIIe siècle, si peu féconde pour notre province, forme une croix latine dont les bras, très-peu allongés, ne sont visibles qu'à l'intérieur. Elle se termine par un chevet en ligne droite, auquel est adossée la sacristie. On y remarque une fenêtre du XVe siècle, entièrement murée. La façade de l'église est flanquée de deux contreforts carrés, formant saillie vers le milieu. Le portail principal est accompagné de deux fausses portes, et orné d'un grand nombre de tores, qui constituent des archivoltes et dessinent une ogive, dont les extrémités reposent sur de petites colonnes en faisceaux; les chapiteaux sont ornés de feuilles de lierre et de chêne. Nous devons mentionner que, si le plus petit arceau du portail est en ogive, les autres s'arrondissent insensiblement à l'entour, de sorte que le dernier est tout à fait à plein-cintre. D'un côté de la porte, les chapiteaux sont sculptés, et de l'autre, ils ne le sont pas. Les mêmes ornements se reproduisent aux deux baies latérales; le pignon se dresse également sous l'influence de ce style architectonique, et se termine par une croix en pierre. Un hangar disgracieux, comme on en voyait générale-

1. C'est par une sorte de réciprocité, que ces deux paroisses ont adopté les noms l'une de l'autre.

2. La *Vie des Saints*, de Giry, le dit fils d'Eugène IV, roi d'Écosse, et mentionne qu'à la mort de son père, des députés vinrent, dans la Brie, lui offrir la couronne de la part des états du royaume; mais à l'éclat du monde, le saint préféra l'humble croix du Sauveur.

3. Celle de Mortagne-sur-Gironde, en l'honneur du même saint, signal d'un énorme concours de peuple, nous indique qu'au moyen-âge, la Saintonge participa à cet immense entraînement, non-seulement de la Brie, mais encore des autres provinces de France, pour le culte de saint Fiacre, si fécond en prodiges de tous les genres, d'après le témoignage des historiens.

4. Au-dessous de Périgueux, non loin de la grande route de Bordeaux, se trouve aussi une fontaine intermittente — *Hist. d'Aquit.*, de Verneilh-Puyraseau, 1er vol., p. 119.

ment autrefois, devant les portes des églises de campagne, masque une partie de la façade de celle de Mérignac; la muraille et les contreforts sont en pierres de moyen appareil; le reste des murs est en moëllons échantillonnés. Sur la façade, on lit cette double inscription, relevée par un professeur du petit-séminaire de Montlieu, et qui accuse l'époque de sa reconstruction partielle :

LORSQVE IE FVS REFAICTE
PIERRE ROY ET MICHEL ESCONES
ESTOIENT FABRIQVEVRS DE CEANS

IAI ESTE REFAITE DV TEMPS
QVE DARTHON ESTOIT LE CVRE DE CEANS
LAN DE GRACE 1. 6. 1. 1.

Les fenêtres de cette église sont étroites, fort élancées, à trois lobes; les modillons, de forme ronde ou carrée, assez nombreux à l'extérieur de l'édifice, sont généralement ornés de têtes grimaçantes. Le clocher, placé au-dessus du transept, est carré et son toit peu élevé; sa porte est ogivale. On voit, au côté sud du clocher, une grande fenêtre géminée, avec *trifolium* muré.

Voici l'inscription de la cloche :

AD MAJOREM DEI GLORIAM ET HONOREM
BEATÆ MARIÆ VIRGINIS
ANNO 1805
FAITE PAR POULANGE A BORDEAUX

Le chœur et le sanctuaire de cette église sont remarquables par leur voûte, à nervures du XIVe siècle, l'autel est en bois doré, ainsi que son tabernacle, c'est le don d'un ancien curé de la paroisse, M. Jacques Lequeux, en 1718[1]. Sur cet autel se voient deux statuettes, une représentant saint Augustin, et l'autre saint Fiacre. Primitivement la nef était complétement voûtée; on aperçoit encore à gauche, des groupes de colonnes légèrement élancées, qui supportaient cette voûte, leurs fûts sont unis et à bases peu saillantes; leurs chapiteaux sont ornés de crochets. Le petit autel de droite, est dédié à la Sainte Vierge, celui de gauche à saint Etienne. La statue de la sainte Vierge est d'un travail remarquable, celle du saint patron est moins digne d'attention. Dans la tribune, sont déposés deux tableaux, peints à l'huile, l'un

1. Cet ecclésiastique avait mentionné le fait sur un graduel, également objet de sa libéralité, et qui se voit encore dans l'église, et il l'avait signé comme curé de Mérignac et du Pin.

représentant la figure symbolique du Pélican, et l'autre celle non moins emblématique, d'un agneau couché sur une croix [1].

Les anciens registres de l'état religieux, déposés à la mairie, remontent à l'année 1613.

Mérignac relevait anciennement des ducs de Montauzier, possessionnés à Baignes, et les registres recevaient la légalisation de la généralité d'Angoulême [2].

LE PIBLE.

En 1748, Jean Guérin, sieur de Fontjoyeuse, ancien capitaine de dragons, au régiment colonel-royal, chevalier de Saint-Louis, habitait le *Pible* de Mérignac.

En 1752, Marie Bergier, veuve de M. Jean Rasteau, écuyer, Sgr de Château-Vert, paroisse de Mérignac, duché de Montausier, demeurait au Pible.

MONTLIEU [3].

970 hab. — 875 hect.

Bureau de poste aux lettres, Bureau d'Enregistrement depuis 1860, Perception d'où relèvent les communes de Bédenac, Bussac, Chepniers, La Garde, Montlieu et Orignolles.

Montlieu formait autrefois un prieuré de l'ordre de saint Benoit, relevant de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges [4].

D'après une note laissée par M. l'abbé Chauvin, ancien curé de Montlieu, décédé en 1856, l'église de cette paroisse, placée sur le mamelon, au nord du château, et composée d'une nef, terminée par une abside circulaire, de deux bas-côtés, ayant 28 mètres de longueur, sur 5 mètres de largeur, était dédiée à N.-D. Une des chapelles latérales était sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Une allée couverte conduisait les maîtres du château jusqu'au bas-côté du midi, dont la chapelle avait une porte couronnée, intérieurement, des armes des Rohan-Soubise. Du côté de Montlieu, on arrivait à l'église par un escalier de six marches, conduisant à une large terrasse dallée en pierres dures. Puis, au moyen de deux marches, on descendait dans l'intérieur de l'église [5], dont la voûte principale était élevée d'environ 13 mètres au-dessus du pavé.

1. Extr. des notes archéolog. de M. A. Giraud, élève du petit-séminaire de Montlieu, mars 1860.

2. Extr. des notes de M. l'abbé Guillement, 1861.

3. Est dit *Mons Leonis*, dans les textes latins des anciennes chartes et des pouillés. Froissart écrit *Montleu* dans son vieux style. — M. Lesson, *Hist. des marches de la Saint.*, p. 301, dit *Montis locus*, mais cette appellation semble particulière à l'auteur.

4. Pouillé de 1648.

5. La généralité des églises romanes était originairement en contre-bas du sol, et afin de rappeler, disent les auteurs, le souvenir des catacombes, cette première halte du christianisme.

L'édifice fut démoli, avec ses voûtes, par les calvinistes, de 1568 à 1570. Le reste, formant une ruine, fut renversé en 1794 : les Révolutions se prêtent la main. On croit que la crypte, dépendant de cette église, subsiste encore, en partie du moins.

Alors que cet édifice fut devenu impropre à la célébration des cérémonies religieuses, on prit, pour église paroissiale, la chapelle du prieuré de Saint-Laurent-du-Roc, où se voyait autrefois un autel dédié à saint Roch. Derrière le banc du seigneur, existait un autre autel dédié à saint Jean. Saint Laurent avait le titre de paroisse, et relevait de l'abbaye de Saint-Romain de Blaye [1]. Orientée selon l'usage latin, sa construction peu remarquable datait du XIe siècle, et offrait un rectangle terminé par une abside circulaire, qui avait dans œuvre, 28 mètres de longueur, sur 7 de largeur. Quelques sculptures romanes, ornant des modillons, se voyaient au pourtour extérieur de l'abside. On y remarquait aussi des têtes grimaçantes, un chien avec queue foliée, un damier, et volute en forme de conque univalve. L'entrée de l'église était surmontée d'un pignon, percé d'une ouverture cintrée, et formant campanier, rebâti en 1816. Cette église, placée au nord des nouvelles constructions du petit-séminaire, a été démolie alors qu'elle ne pouvait plus se tenir debout, et sur la fin de l'été de 1852. En démolissant l'édifice, on trouva près de l'entrée, des armoiries peintes sur une litre funèbre. Cet écusson, que l'on doit attribuer à Louis de Melun d'Epinoy, duc de Joyeuse, était placé sur un manteau fourré d'hermine. L'écu ovale était d'azur, au chef d'or, surmonté d'une couronne ducale, et chargé de sept besants d'or, posés 3, 3 et 1. On découvrit aussi une peinture murale, cachée sous le badigeon, et représentant divers sujets religieux. Dans le cimetière entourant l'église, on a mis à nu d'anciens sarcophages, contenant quelques ossements et de petites croix à doubles croisillons, et un vase funéraire. On a aussi trouvé de nombreuses pièces de monnaie dans les tombeaux, plusieurs d'entr'elles appartiennent au XVIIe siècle.

Une petite cloche, placée dans un modeste campanier, portait l'inscription suivante :

†

AD MAJOREM DEI GLORIAM

CLOCHE DE S LAURENT DE ROCH

REFONDUE EN 1816

PARRAIN M LEBARDIE MARRAINE Mme MARIE BERNARD

MARTIN FONDEUR

1. La collation de ce bénéfice était à la disposition de l'abbé de Saint-Romain, ainsi que le mentionne l'avocat Duranteau, dans son mémoire en faveur du curé de Saint-Pallais-de-Négrignac.

Une tradition locale veut que, dans un temps de peste, probablement celle de 1348 à 1349 [1], les habitants de Montlieu aient invoqué les secours de saint Roch, dans cette antique chapelle votive. De là, dit-on, le nom de roch ou roc donné à ce quartier, peu éloigné du cimetière des pestiférés.

Un tableau, commémoratif sans doute, représentant saint Roch, était appendu aux murailles de l'ancienne église, et était signé Nicolles, Angoulême, 1811. Le même avait peint, dès 1808, le Crucifiement placé au-dessus du maître-autel. Ces tableaux ne sont pas au-dessus du médiocre.

Jusqu'à ces derniers temps, l'usage s'était perpétué, dans l'antique église de Saint-Laurent-du-Roc, de faire bénir, à la messe du 16 août (fête de saint Roch), du sel que chaque fidèle emportait soigneusement chez soi, afin de le mêler ensuite à la nourriture des bestiaux, et comme préservatif contre les maladies contagieuses. On cite encore un autre ancien usage, aboli il y a peu d'années, et consistant dans une bénédiction particulière donnée, ce même jour, aux animaux de fermes, réunis en dehors de l'église, et que chaque habitant tenait par la corde. On y voyait surtout les jeunes bœufs, les vaches, les brebis, et sans omettre le fidèle surveillant du troupeau. Cette bénédiction éminemment agricole, tout en rappelant celle donnée par l'Eternel aux différents animaux, aussitôt la création, témoignait peut-être de la stupeur profonde qui s'empara du pays, ravagé par la contagion du XIVe siècle.

L'administration civile ayant formé, à l'époque de la Révolution, la commune de *La Garde,* des deux anciennes paroisses de Saint-Vivien et Challaux, on a cru devoir, dans ces derniers temps, et pour faciliter à tous les habitants du pays, l'exercice de leur religion, bâtir l'église nouvelle de Montlieu, sur la hauteur formant le point intermédiaire des deux centres de communes, au bord de la route de Bordeaux à Paris, et non loin de l'ancienne maladrerie de Montlieu [2]. Le 21 avril 1856, fut posée solennellement la première pierre de l'église moderne, par Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême, en l'absence de Mgr l'évêque de la Rochelle et de Saintes. Toutefois, le terrain ayant été reconnu peu convenable pour une solide construction, la pierre bénite fut transportée un peu plus loin, et là même où se voit l'église actuelle. Voici l'inscription confiée à la première pierre de l'édifice :

ANNO REPARAT. SAL. M. DCCC LVI, XI CALEND APRILIS,
PIO IX CATHEDRAM ROM. TENENTE,
NAPOLEONE III IMPERANTE,
EMMO DD. CLEMENTE VILLECOURT S. R. E. CARDIN. PRESBYT.

1. V. la descrip. qu'en fait l'*Hist. de l'égl. gallic.*, in-12, 1783, 13e vol.

2. Pouillé d'Alliot, 1648. — Cette maladrerie, suivant acte capitulaire, du 2 septembre 1703, conférait à ses habitants certains privilèges et exemptions, en raison sans doute des soins à donner aux malades ; exemptions des dimes, tailles et autres charges publiques. — Note de M. l'abbé Rainguet.

ECCLESIAM SUAM RUP. ADHUC EX AUCT. APOSTOL. ADMINISTRANTE
R. D. LANDRIOT AD EAMDEM RUP. AC SANT. SEDEM DESIGNATO,
R. R. DD. ANTONIUS CAROLVS COUSSEAU, EPISCOP. ENGOLISM,
ASSISTENTIBUS
D. FR. CHAUVIN, CAN. HON. MONTIS LEONIS PAROCHO,
D. AUG. RAINGUET, CAN. HON. MIN. SEMINARII MODERATORE,
D. RENATO BESSONET, CAN. PICT. ET PAR. ERALDICASTENSI,
PRÆSENTIBUS
CLERO MAGISTRATU ET CHRISTI FIDELIBUS
ISTUM LAPIDEM PRIMARIUM
ECCLESIÆ PAROCHIALIS ÆDIFICANDÆ
SUB. INVOCATIONE B. B. AC ILLIBATÆ VIRGINIS MARIÆ
IN COELUM ASSUMPTÆ, BENEDIXIT AC POSUIT...... [1]

Cet édifice, terminé à la fin d'octobre 1857, n'a aucun caractère architectural digne de remarque.

PETIT-SÉMINAIRE.

Le petit-séminaire de Montlieu ne fut, dans l'origine, qu'un simple pensionnat de 15 ou 16 jeunes clercs, rassemblés, vers 1834, par M. l'abbé Chauvin, dans un bâtiment élevé sur un terrain dépendant du presbytère, avec l'agrément de Mgr Bernet, évêque de la Rochelle. Il avait pour voisinage, une douzaine de petites maisons, formant les restes de l'ancien bourg paroissial de Saint-Laurent-du-Roc. Par suite d'accroissements successifs de cet établissement, l'administration diocésaine lui donna pour supérieur, sur la fin de 1835, M. l'abbé Boudinet, alors directeur au grand-séminaire de la Rochelle, et aujourd'hui évêque d'Amiens. Ce fut cet ecclésiastique qui édifia, sur un beau plan, les constructions étendues qui se voient au levant de la cour des grands, mais qui dérobent si malencontreusement la vue du délicieux panorama, se déroulant du côté de Montguyon. Bâti au midi, cet édifice aurait, durant l'été, protégé contre les ardeurs solaires, les jeux de la récréation, et aurait laissé planer, en tout temps, la vue sur une immense étendue de pays, comprenant six ou sept clochers. Mais on supposait rempli, sans doute, le programme de l'institution, et l'on était loin de prévoir qu'avant vingt années, de plus amples constructions, et une gracieuse cha-

1. Dans un travail intéressant, intitulé : le *Style Roman comparé en Saintonge et en Angoumois*, M. Ed. Martin, élève du petit-séminaire de Montlieu, jette un coup d'œil rapide sur les édifices religieux des deux provinces, sans négliger, en passant, celles de l'Aunis et du Poitou ; il y insinue que la cérémonie importante de la pose de la première pierre des églises avait lieu, jadis, le jour de la fête du saint titulaire, ou du moins la veille de cette fête.

pelle couvriraient tout le plateau, presque inhabité [1]. En effet, cet établissement a absorbé, de proche en proche, toutes les modestes habitations de Saint-Laurent. Une nouvelle cour, instaurée à leur place, a été environnée de constructions, et réservée pour les plus jeunes élèves. Une vaste pièce, ménagée au premier étage, et près des bâtiments de l'ancienne cure, a été consacrée à la bibliothèque commune, destinée aux professeurs et aux élèves : elle contient environ 6,000 volumes, relatifs aux diverses branches des connaissances humaines. L'histoire et la littérature surtout y prédominent. Dans la partie théologique, on remarque quelques anciennes éditions, remontant aux XVIe et XVIIe siècles ; une édition nouvelle des Bollandistes, s'y montre, grâce à la munificence de Mgr l'évêque actuel. Au nord de la grande cour, on aperçoit la façade de la chapelle de l'établissement. Son portail, édifié il y a quelques annés, en style du XVe siècle, avec une rose au-dessus de la porte, doit être reconstruit plus tard, pour s'harmoniser avec le reste de l'édifice, formant une croix latine, de 25 mètres 45 de longueur, sur 8 mètres 80 de largeur, voûté en pierres, avec arêtes et mensoles, érigé en style du XIIIe siècle, sur les plans de M. Alaux, qui a fourni aussi le projet d'un clocher ; les verrières de couleur, données par plusieurs évêques, et d'autres amis de la maison, dont elles portent les écussons et les chiffres, sont l'œuvre de M. Villiet, habile peintre verrier de Bordeaux.

M. l'abbé Th. Richard, a généreusement contribué à l'érection de cet édifice, aussi, la chapelle dédiée à N.-D., outre ses vitraux symboliques, le désigne-t-elle comme le principal bienfaiteur du monument, par une clef de

1. C'est à l'occasion de cet établissement qu'a été composée, par M. de M..., un de ses professeurs, héritier d'une joyeuse verve de famille, une chanson patoise de 22 couplets, qui est devenue très-populaire en Saintonge, et qui rend compte, au point de vue naïf d'un paysan voisin, des travaux d'études, et des différents jeux de récréation des élèves du petit-séminaire. Elle commence par ces couplets :

« Pusque je ne seus pus malade,
Demain matin si o fait bias,
Mon feil tu prendras ton chapias,
Tchieu que tu mets preu la ballade ;
De boune heure je mangerons,
Et peus tous deux je partirons.

« Vois-tu là-bas sus tchielle bosse,
Tchiellés moulins, tchielle méson,
Mon feil o lès là que j'alons,
O lès là qu'o sès fet ma noce,
D'aver été dans tchieu l'endret
Me seus souvent mordu les det.

....

voûte, ornée de sa devise et de la croix obtenue en Autriche, par l'habile hydroscope.

Dans le but de procurer l'achèvement du petit-séminaire, commencé depuis tant d'années, Mgr l'évêque de la Rochelle et de Saintes, a fait, le 18 août 1864, un appel à la pieuse libéralité de ses diocésains.

Il y a lieu d'espérer, si cet appel est entendu, que l'édifice s'achévera en deux années.

Le 24 juin 1855, le petit-séminaire de Montlieu reçut, en grande pompe, et au chant des cantiques composés tout exprès, le corps de saint Ixile, martyr de 13 ans. Ce petit corps saint fut découvert, le 17 mars 1834, dans le cimetière de saint Calixte, aux catacombes de Rome, et sous la voie Appienne, par les soins de Mgr Castellani, évêque de Porphyre, l'année même où se fondait le petit-séminaire dont saint Ixile devait être le patron. Ces précieuses reliques furent ensuite obtenues de Rome, par l'entremise du R. P. Nampon, de la société de Jésus.

Ce beau jour, du 24 juin 1855, où, par un brillant soleil de printemps, toute la population de Montlieu, et des pays environnants était sur pied, et où le petit-séminaire, accompagnant la châsse du jeune martyr, avec sa musique instrumentale et chorale, passait sous des arcs de triomphe, et longeait des avenues de verdure, dressés sur le long parcours de la procession, restera longtemps gravé dans les cœurs [1]. Nulle description ne saurait rendre l'effet électrique de ce refrain, répété avec un enthousiasme chaleureux, et si rempli d'une piété expansive, que répétaient tous les échos :

Lève toi de ta tombe, Ixile !
Viens parmi nous, témoin des anciens jours,
Jeune héros ! armé pour l'évangile,
Viens et conduis-nous toujours,
Nous te suivrons toujours [2] !

La vie et la mort du jeune martyr, protecteur de l'établissement de Montlieu, ont inspiré à M. l'abbé Rainguet, supérieur du petit-séminaire, la composition d'un drame tragique, dans le genre des *Mystères* du moyen-âge, avec chœurs mis en musique, par M. l'abbé W. Moreau, de Montmorillon [3]. Les élèves du petit-séminaire, ont joué ce drame pour la première fois, le 6 janvier 1861, avec un pieux et touchant enthousiasme. La reprise solennelle, en a eu lieu, le lundi 15 juillet suivant, en la présence de Mgr Landriot, évêque de la Rochelle et de Saintes.

1. Cette cérémonie, présidée par le R. P. Nampon, amena la conversion d'un assistant, habitant le canton de Mirambeau.

2. Voir le recueil de cantiques, avec musique, composés au petit-séminaire, et édités par Lafargue, Bordeaux, 1855, in-8º de 14 p., et 2e édit., in-18.

3. Bordeaux, typ. ve Justin Dupuy, 1861, in-12 de 84 p. avec joli portrait du jeune martyr.

En 1858, la position légale de cet établissement a été régularisée, par suite de la double déclaration de Mgr Boudinet, et de M. l'abbé Rainguet, attestant que toutes les acquisitions et constructions par eux faites sur ce point, l'avaient été au compte et avec les deniers du diocèse; déclarations dûment acceptées par les deux administrations religieuse et civile compétentes.

A la place des maisons Piot, Pastoureau, Périer, etc., formant un quartier isolé, au couchant de la halle de Montlieu, il existait jadis un couvent, dont les restes de cloîtres ont été explorés, en 1849, par MM. Chauvin curé, et Rainguet, supérieur du petit-séminaire. Cette ancienne communauté, qu'il nous a été donné de visiter à notre tour, le 16 mai 1859, porte la date, trois fois répétée, de 1589. Nous ne saurions supposer que cette date, qui se lit encore aujourd'hui dans le haut d'un escalier en pierre, et sur une cheminée de l'entresol, fut celle de la fondation de cette maison conventuelle, mais bien de sa restauration, lorsqu'elle devint habitation séculière. Cette date nous rappelle le passage, à Montlieu, de Schomberg et de Thou, qui, de Saint-Jean-d'Angély, se dirigeaient vers le Périgord, par Saintes, Pons, Jonzac et Coutras, chargés d'une mission politique, au-delà du Rhin, par Henri III. Elle nous rappelle encore l'assassinat du même roi, et la bataille d'Arques, gagnée par Henri IV, sur le duc de Mayenne, chef de la ligue.

La maison de M. Furet, plus au S.-E., aurait été aussi un hospice, d'après la tradition populaire [1].

Le service des postes, en France, comprenait anciennement les relais de chevaux, et plus tard, le transport des lettres. Les emplois dans cette carrière, étaient conférés, comme objet de récompense, aux personnes dévouées aux intérêts du roi [2]. Dès le commencement du XVIIe siècle, et alors de l'introduction en France des bureaux de postes aux lettres [3]. « Arnaud Vigen, Sr de Grandmaison, l'un des escuyers de l'escurie du Roy, tenait la poste pour le service de S.-M., au bourg de Montlieu; » il avait épousé demoiselle Jeanne Maraquin. Leur fille, Marguerite Vigen, se maria, en 1655, avec Etienne Hillayret du Caillaud. Un descendant de cette famille (M. Vigen), est actuellement juge de paix du canton de Montlieu.

En 1790, Montlieu devint le centre administratif du septième district de la Charente-Inférieure, et à la place de Montguyon, nominativement désigné dans le décret du 23 août 1790 [4].

1. Extr. des notes archéol. de M. le supérieur du petit-séminaire de Montlieu, et des élèves Garnier, Richard, Buteau, Torné, Bariteau, Baudrit, Grasilier, et Doublet.
2. *Encyclop. du XIXe siècle,* tom XX, p. 198, 2e col. — 3. *Ibid.* — 4. *Hist. de Saint.*, VI, p. 102.

CHATEAU.

Le château de Montlieu, déjà mentionné, placé au S. de l'ancienne église de N.-D., appartenait, en dernier lieu, à la famille de Rohan. M. l'abbé Chauvin, qui avait recueilli quelques notes sur sa paroisse, admettait que ce manoir avait été ruiné au XVIe siècle, à peu près à la même époque où l'église fut pillée et dévastée. Une portion des bâtiments restée debout, et environnée d'une très-mince étendue de terrain [trois ou quatre hectares], fut achetée, en 1854, par l'institution des dames religieuses du Puy, connues sous le nom de *Dames de l'instruction de l'enfant Jésus*, qui ont disposé ces restes du vieux manoir féodal, naguères si tristes et si délabrées, pour servir de pensionnat et de maison provinciale, à l'usage des diocèses de la Rochelle et Saintes, de Périgueux, de Bordeaux, etc., le but capital de l'œuvre étant un noviciat de sœurs institutrices primaires. A la fin de 1861, cette institution religieuse, dirigée par M. l'abbé Rainguet, avait placé des sœurs institutrices dans trente paroisses différentes. C'est à l'occasion de cette maison, toujours appelée le *château*, qu'a été composée la gracieuse ballade, dont voici le refrain :

Du haut du coteau,
Si vert, si beau,
Qui nous appelle ?
Du haut du coteau.
Qui nous appelle
Au château ? [1]

Le vieux château de Montlieu a laissé quelques souvenirs dans l'histoire de la province :

En 1385, il était occupé par une faible garnison anglo-gasconne, alors qu'il fut rapidement emporté d'assaut par le duc de Bourbon. Les français passèrent par les armes, la garnison anglaise, et ils réparèrent et ravitaillèrent ensuite le château [2].

En 1559, le cardinal Mazarin vint à Montlieu, se rendant de Paris à Bayonne, pour traiter de la paix, M. de Monconseil, gouverneur de la Saintonge, fut l'y accueillir, et le complimenter à la tête des autorités de la province.

De là, le cardinal se rendit à Bordeaux, par Libourne.

En 1568, le prince de Condé, l'amiral de Coligny et le comte de la Rochefoucauld, vinrent au château de Montlieu, au-devant de Jeanne d'Albret,

1. *Rondes du couvent*, par M. Moreau, in-18, Paris, 1859.
2. V. le récit de Froissart dans ses *chroniques*.

cette ardente propagatrice des idées de réforme. Elle fuyait le château de Nérac, où Blaize de Montluc avait eu ordre de l'arrêter ; de là elle se rendit à la Rochelle, avec les capitaines déjà nommés.

D'Aubigné, étant à Montlieu en 1584, reçut une lettre qui lui annonçait qu'on voulait attenter à ses jours. Il fut trouver le roi, puis M. de Ségur qu'il surprit, dit-on, par sa grande générosité[1].

En 1585, le roi de Navarre prit position à Montlieu, peu avant la bataille de Coutras[2].

En 1622, le mercredi 22 mai, Louis XIII, après la prise de Royan sur les calvinistes, vint coucher à Montlieu[3].

Il est probable qu'en 1668, cette place tenait encore garnison, car Pierre Thevenin, écuyer, Sr de la Vallade, prenait le titre de capitaine du château de Montlieu[4].

Cet ancien manoir dut être fréquemment un rendez-vous de chasse, pour la haute noblesse de Saintonge, étant environné de bois et de landes, et comme avoisinant surtout les marches du Périgord, où abondaient les forêts. En 1765, François de Masrouby, Sr de la Borde, prenait encore le titre de capitaine des chasses de la baronnie de Montlieu.

ANCIENS SEIGNEURS DE MONTLIEU.

Messire Guillaume, Sgr de Montlieu, capitaine du pays d'Angoumois, commandait une compagnie de gens d'armes qui fut inspectée, le 17 janvier 1356, par Hélye de Bremond, commissaire du maréchal Arnoul d'Andreham.

Arnaud de Bordes, Sgr de Montlieu, épousa Marguerite de Bremond, qui lui apporta la terre de Sainte-Aulaye, en Périgord, dont il fit hommage au roi, le 8 mars 1409.

Charles de Saint-Gelais, marié 1° à Yolande Bouchard d'Aubeterre, en 1406 ; 2° à Anne de Bordes, dame de Sainte-Aulaye, et de Montlieu.

Pierre de Saint-Gelais, Sgr de Montlieu, de Sainte-Aulaye, etc., fils de Charles et de Yolande, s'allia, en 1455, à Philiberte de Fontenay, il fut conseiller et chambellan de Charles, duc d'Orléans, et chevalier de l'ordre du camail. Il eut cinq fils : Jean, Charles, Louis-Jacques, Octavien et Alexandre. — Charles de Saint-Gelais, fut d'abord abbé de Madion, et consacra, en 1457, les droits des nombreux détenteurs des landes environnant l'abbaye. Il les maintint dans leur ancienne possession, moyennant une redevance de *deux sols tournois*, par chaque feu. Les Sgrs de Rohan, ayant-cause du prince de Lambesc, mort en Autriche, prétendent encore aujourd'hui entrer en possession de ces terrains, qui ne leur ont jamais appartenu, et que les

1. *Mém. d'Agrippa* d'Aubigné, édition Charpentier, p. 70.
2. *Hist, de Saint.*, Ve vol. — 3. *Mém. de Bassompierre*, t. II, p. 284.
4. Notes de M. l'abbé Rainguet, extraites des archives de la famille de Boisferon.

anciens détenteurs ont divisés entre eux, en vertu des lois de la Révolution française[1]. Nous regrettons infiniment que les quatre princes Arthur, Victor Louis et Benjamin de Rohan, retirés en Bohême, n'aient pas suivi le conseil si dévoué qu'on leur a donné en août 1863, de faire, aux douze communes des arrondissements de Saintes et de Jonzac, le généreux abandon de prétentions qui semblent insoutenables, il est vrai, ce qui pourtant aurait touché les populations de ces douze communes, et les aurait pénétrées de gratitude envers les descendants de l'illustre maison de Rohan. — Manquer l'occasion de faire un grand bien, et de faire bénir son nom, surtout lorsqu'il en coûte peu, c'est véritablement une faute, dont le temps se charge parfois de démontrer la gravité. — Charles fut ensuite archidiacre de Luçon, et abbé de Montierneuf de Poitiers, en 1461. — Octavien de Saint-Gelais, fut évêque d'Angoulême, en 1492. D'après les historiens[2], son esprit, naturellement distingué, avait été soigneusement cultivé dès sa plus tendre jeunesse. Octavien s'adonna aux belles lettres, et surtout à la poésie, avant d'être évêque. Il traduisit en vers français, les *Epîtres* d'Ovide, sous ce titre : *les Vingt et une épîtres de Ovide, translatées de latin en francoys...* in-4° — *l'Eneïde* de Virgile, et quelques parties de l'*Odyssée* d'Homère, sur une version latine. Voici le titre original d'une de ses traductions : *les Enéides de Virgile translatées de latin en françois par messire Octavien de Saint-Gelais, en son vivant évêque d'Angovlesme, historiées de plvsievrs belles histoires décentes et convenables, chacvne en son liev, povr plvs facilement entendre la matière dont le texte traite ;* in-f°, Paris, 1585. Octavien de Saint-Gelais composa quelques autres ouvrages, comme le *Séjour d'honneur*, dédié au roi Charles VIII. — *Le Politique, le Verger d'honneur, les Persécutions des chrétiens*, etc., qui n'ont été imprimés qu'après sa mort, et qui pourtant, durant sa vie, lui acquirent une pompeuse célébrité. Parvenu à l'épiscopat, ce personnage régla complétement sa conduite, et se donna entièrement à l'étude de l'Ecriture-Sainte et de la religion. Il rétablit le palais épiscopal d'Angoulême, presque entièrement ruiné, et fit de beaux présents à son église. Il mourut en 1502, la dixième année de sa prélature, et fut inhumé dans une chapelle, que Jean ou Jacques de Saint-Gelais, son frère, doyen du chapitre, puis évêque d'Uzès, avait fait édifier, à grands frais, en l'honneur de N.-D., et joignant le chœur de l'église de Saint-Pierre. On y voyait autrefois son épitaphe en vers latins, écrite, comme elle le méritait, en lettres d'or, et qu'on croyait avoir été composée par le défunt lui-même ; la voici d'après Vigier de la Pile :

OCTAVIANVS EGO QVI SVMMI CVLMEN HONORIS
ATTIGERAM, MODICO SVBTEGOR ECCE SOLO.

1. V. *Mémoire*, in-f°, dressé pour les habitants des landes et marais dits communaux de Mortagne, 1856. Saintes, imp. de Hus.

2. V. Vigier de la Pile, *Hist. de l'Angoumois*. — Lacroix du Maine, *Biblioth. Franc.* — Moréri, *Grand diction.*, etc.

ENGOLISMA SACRÆ DEDERAT MIHI JVRA CATHEDRÆ,
TEMPORE SED PERIIT GLORIA SANCTA BREVI!

NON MEDIOS VITÆ NATVRA RELIQVERAT ANNOS,
DEBITA QVANDO SERÆ SOLVO TRIBVTA NECI.

DISCITE MORTALES CELERI QVAM VITA VOLATV
PRÆTERIT, AT QVE LEVI TRANSIT, VT AVRA, PEDE.

SPIRITVS ASTRA PETENS, MISERVM ME! CORPVS HVMATVM
LIQVIT, AD EXTREMVM SPERO REDIRE DIEM.

Alexandre de Saint-Gelais, le plus jeune des fils du Sgr de Montlieu, fut Sgr de Lansac, Romefort, etc., conseiller et chambellan du roi Louis XII. Il avait épousé Jacquette de Lansac.

Jean de Saint-Gelais, Sgr de Montlieu, Sainte-Aulaye, élevé dans la maison du duc d'Orléans, vivait sous le règne de Louis XII, et composa l'*Histoire de ce prince, actions d'éclat en France et en Italie*, jusqu'en 1510. Elle a été publiée, en 1622, par Godefroi, dans la collection des ouvrages relatifs au règne de ce roi[1]. Jean de Saint-Gelais avait épousé Marguerite de Durfort de Duras.

Jeanne de Saint-Gelais, leur fille unique, dame de Montlieu et de Sainte-Aulaye, épousa, le 15 juin 1506, Charles Chabot, baron de Jarnac, gouverneur de la Rochelle et du pays d'Aunis, maire perpétuel de Bordeaux, capitaine du château du Ha, vice-amiral de Guienne, etc., avec la condition expresse d'unir les noms et les armes des Saint-Gelais et des Chabot. Par ce mariage, la seigneurie de Montlieu passa dans l'illustre maison de Chabot. Charles épousa, en deuxièmes noces, et vers 1544, Madeleine de Puyguyon.

Gui Chabot, du premier lit, Sgr de Saint-Gelais, Montlieu, Sainte-Aulaye, Jarnac, etc., gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de la Rochelle[2] et de l'Aunis, maire de Bordeaux, capitaine du château du Ha, avait épousé 1° en 1540, Louise de Pisseleu de Heilly; 2° Barbe de Cauchon-Maupas. Ce seigneur est plus connu sous le nom de Jarnac, à l'occasion surtout de son fameux duel dit *coup de Jarnac*. François de Vivonne, Sgr de la Chataigneraye, un des plus beaux et des plus fiers chevaliers de son temps, compagnon d'armes de Gui Chabot, eut l'énorme tort de taxer ce dernier d'inconduite, devant le roi François Ier, et de soutenir qu'il lui en avait fait lui-même la

1. La biblioth. du petit-séminaire de Montlieu, possède un exempl. in-4° de cet ouvrage.
2. V. *Bouchet, Ann. d'Aquit.*, p. 295 et suiv., et Arcère, *Hist. de la Roch.*, Ier v. p. 313 et 314.

confidence. Jarnac courroucé lui jeta un brusque démenti, qui porta la Chataigneraye à solliciter du roi l'autorisation pour un combat à outrance avec son adversaire ; ce qui lui fut refusé. Henri II l'accorda enfin, et, le 10 juillet 1547, le combat eut lieu en champ clos, dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, au milieu d'une foule immense, accourue de Paris, et composée tant de la noblesse, que du peuple. Au lever du soleil, le héraut d'armes cria aux deux bouts du camp établi entre le château et le parc : « Aujourd'huy dixième jour du présent mois, le roy, notre souverain seigneur, a permis et octroyé le champ libre et seur, à toute outrance, à François de Vivonne, Sr de la Chataigneraye, assaillant, et Guy Chabot, Sr de Montlieu, défendeur et assailli, pour mettre fin, par les armes, au différend d'honneur dont entre les parties est question ; pour quoi, je fais à savoir à tous, de par le roy, que nul n'ait à empêcher l'effet dudit présent combat, ni nuire à l'un ni à l'autre des combattants, sous peine de la vie[1]. »

Immédiatement avant le duel, les deux adversaires jurèrent sur l'évangile, qu'ils combattaient pour bonne et juste cause[2]. Puis ils s'abordèrent avec impétuosité et se ruèrent sur leurs épées, avec une valeur digne d'une meilleure cause[3]. Après plusieurs coups échangés de part et d'autre, l'un fut porté par Gui Chabot, avec une dextérité fort alerte, qui déconcerta son adversaire, et le blessa gravement au jarret de la jambe gauche. Dès lors, la Chataigneraye renversé, étant à sa disposition, Chabot l'épargna et lui dit : « Rends-moi mon honneur, et crie merci à Dieu et au roi de France, de l'offense que tu m'as faite, rends-moi mon honneur ! » Au lieu de s'excuser et de demander grâce au vainqueur, ce qui était impossible pour le plus hautain et le plus dédaigneux des chevaliers[4], la Chataigneraye tombé, ne murmura pas un mot. Alors Gui Chabot, se plaçant devant l'estrade royale et à deux genoux, dit au roi : « Sire, je vous supplie que je sois si heureux, que vous m'estimiez homme de bien, je vous donne la Chataigneraye, prenez-le, Sire ! et que mon honneur me soit rendu ; ce ne sont que nos jeunesses, Sire, qui sont cause de tout cela, qu'il n'en soit rien imputé aux siens, ni à lui aussi par sa faute, car je vous le donne. »

Le roi garda le silence. Ce moment était solennel, plein d'angoisses et de tortures indicibles.

Gui Chabot, étant revenu vers la Chataigneraye, et le voyant agité de dépit et de fureur, faisant même des efforts pour se jeter sur lui, il lui dit : si tu bouges, je te tue ! le vaincu lui répliqua avec colère et défi : tue moi donc ! La honte et le dépit le portaient à renoncer à la vie. Chabot, ne se laissant point énivrer par le succès, ni dominer par la colère, revint vers le roi et renouvela sa supplication, jusqu'à trois fois. Enfin, Henri consentit à accepter la Chataigneraye, c'est-à-dire à répondre de lui.

1. V. *Château de Jarnac*, etc., par P. Lacroix, in-8°, 1855. — 2. *Ibid.*, p. 26. — 3. *Ibid.*
4. *Le château de Jarnac*, déjà cité.

Le combat était terminé : la Chataigneraye fut enlevé du champ clos. Henri II, justement touché de cette générosité chevaleresque, embrassa le seigneur de Montlieu et lui dit : « Vous avez *combattu en César, et parlé en Cicéron.* »

Gui Chabot, étant revenu chez M. de Boissy, grand écuyer, et son témoin pour le duel, y fut complimenté par les princes, chevaliers et gentilshommes tant pour son courage, que pour sa noble générosité.

De son côté, le vaincu accablé de confusion, en proie au désespoir le plus violent, repoussa les secours de l'art, débanda sa plaie, et ne survécut que trois jours à sa blessure.

Le roi et sa cour avaient été visiblement en faveur du superbe et fier la Chataigneraye, et la postérité, malgré les torts de celui-ci, et la belle conduite de son adversaire, appréciée, en fin de cause, par Henri II, n'a vu, dans cet événement, qu'un *coup de Jarnac.*

Léonor Chabot, baron de Jarnac, Sgr de Sainte-Aulaye et de Montlieu, issu de la première union de Gui Chabot, gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant de diverses compagnies d'hommes d'armes, servit le roi Henri IV dans les guerres de l'époque, et mourut en 1605 ; il avait épousé 1° Marguerite de Durfort ; 2° en 1571, Marie de Rochechouart.

Gui II Chabot, du premier lit, baron de Jarnac, Sgr de Montlieu, de Sainte-Aulaye, etc., capitaine de cent chevaux-légers, conseiller d'Etat en 1614, lieutenant-général du roi en Saintonge, sous le prince de Condé, en 1616, avait épousé 1° en 1609, Claude Marouette, *alias* Maroualhes de Montagrier ; 2° en 1620, Marie de la Rochefoucauld-Montendre.

Jacques Chabot, du premier lit, Sgr de Montlieu, mourut imbécile.

Charles Chabot, frère de Gui, marquis de Sainte-Aulaye, Sgr de Montlieu, fut marié, en 1613, à Henriette de Lur.

Henri Chabot, marquis de Sainte-Aulaye, Sgr de Montlieu, etc., pair de France, gouverneur de l'Anjou, devint duc de Rohan et de Frontenay, par son mariage avec sa cousine Marguerite de Rohan, qui lui portait aussi la principauté de Léon et de Soubise, et des droits à la couronne de Navarre. Le 6 juin 1645, eut lieu leur mariage, avec dispense de la cour de Rome, et il prit alors le titre de duc de Rohan, dont les honneurs et le rang lui étaient assurés, par brevets du roi, des mois de février et mai 1645. Il fut mêlé à toutes les intrigues de la Fronde, et tint le parti du prince de Condé. Henri mourut, en 1655, âgé de 39 ans seulement ; sa veuve lui fit élever, dans la chapelle des célestins à Paris, un monument en marbre blanc, portant une statue, sculptée par Auger ; cette dame fut nommée tutrice de ses enfants mineurs, et elle mourut en 1684.

Les armes des Chabot, sont de *gueules, à neuf mâcles d'or, et quelquefois mi-partie d'hermine* qui est de Bretagne. Le duc de Rohan, issu de la maison de Chabot, portait *écartelé de chabot* (petit poisson de rivière).

Alias : écartelé aux 1 et 4 de gueules, à 9 mâcles d'or, au 2 et 3 d'or à chabots de gueules. — La famille de Rohan, d'origine chevaleresque, avait été représentée, à la troisième croisade, par Alain IV de Rohan[1].

Par le mariage, en 1668, de Jeanne-Pélagie de Rohan-Chabot, dame de Montlieu, et fille des précédents, avec Alexandre-Guillaume de Melun, prince d'Espinoy, *alias* d'Epinoy, cette terre passa dans la maison de Melun.

Dans les plus hauts postes, au milieu des fêtes de la cour, ce seigneur garda toute sa vie, ses principes religieux, et ses dispositions charitables. Il s'associa quelque temps aux pieuses entreprises de sa sœur, Anne de Melun, religieuse de la Visitation, et alors qu'elle fonda et dota l'hôpital de Baugé, près de Saumur[2], il ne dédaigna pas, à cette occasion, de travailler de ses mains à l'érection de l'hôtel des pauvres, et de charroyer la chaux et la pierre destinées à l'édifice; il soigna lui-même les pauvres infirmes, et plus d'une fois nettoya et orna leur chapelle. Il se faisait une gloire de servir la messe à l'aumônier. C'était, entre le frère et la sœur, un assaut généreux des plus beaux actes de la charité chrétienne. Alors que plus tard, le prince commandait les armées, ou brillait à la cour, revêtu des insignes de l'ordre du Saint-Esprit, ayant le titre de connétable, il se prit à regretter, plus d'une fois, ses humbles et pieux exercices de Baugé; tant il est vrai que les actions vertueuses laissent après elle un parfum divin, dont le temps ne peut que raviver les suaves émanations.

Saint-Simon fait un grand éloge de ce personnage, en disant : « Il n'imaginait pas être prince, quoique de grande et illustre maison[3]. »

Suivant baillette du 3 décembre 1676, la duchesse de Rohan de Melun, s'intitulait dame de Montlieu. Elle mourut subitement à Versailles, en 1698[4].

Louis de Melun, prince d'Epinoy, marquis de Roubaix, Sgr de Montlieu, maréchal des camps et armées du roi, était né en 1673, et mourut en 1704; il avait épousé Thérèse-Elisabeth de Lorraine, dont il eut, entr'autres enfants[5], Louis II de Melun, qui suit :

Louis II de Melun, prince d'Epinoy, né en 1694, créé duc de Joyeuse, en 1714, fut nommé, la même année, membre du parlement; il était aussi pair de France, et mourut sans postérité, en 1724, des suites d'une blessure que lui avait faite un cerf dans une partie de chasse, où se trouvait le roi, à Chantilly. On dit qu'à cette occasion, fut peinte la litre funèbre, qui se voyait naguères dans l'église actuellement démolie de Saint-Laurent-du-Roc[6]. Le prince avait été uni, en 1716, à Armande de la Tour-d'Albret.

La maison de Melun avait été représentée, à la cinquième croisade, par

1. *Nobl. de France aux crois.*, p. 217.

2. Vie de mademoiselle Anne de Melun, par le vicomte de Melun.

3. *Mém.*, I, 382. — 4. Note de M. l'abbé R.....

5. En 1705, M. Jean-Baptiste Barthélemy, se disait curateur honoraire des enfants mineurs de feu M. le prince d'Espinoy, Sgr de la baronnie. — Note de M. l'abbé R...

6. Mém. manuscrit sur Montlieu, par M. l'abbé Rainguet.

Milon et Gui de Melun ; à la septième, par Adam III de Melun, et à la huitième, où mourut saint Louis, par Guillaume III et Simon de Melun [1].

La terre de Montlieu, revint à la maison de Rohan-Soubise, par la concordance des événements ci-après relatés, et qui s'accomplirent dans l'espace de dix années seulement.

Louis-François-Jules de Rohan, prince de Soubise, né en 1697, avait épousé, en 1714, Anne-Julie-Adélaïde de Melun d'Epinoy. Après leur mort, prématurément occasionnée en 1724, par la petite-vérole, leurs cinq enfants mineurs se portèrent, en 1727, héritiers sous bénéfice d'inventaire, de feu Louis de Melun, leur oncle maternel, Sgr de la châtellenie de Montlieu, décédé, comme on l'a vu, en l'année 1724.

L'aîné des cinq enfants, Charles de Rohan, prince de Soubise, né le 16 juillet 1715, eut en partage la baronnie de Montlieu. Il était, en 1732, guidon de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, et fit, en cette qualité, la campagne d'Allemagne, en 1734. Devenu capitaine-lieutenant de la même compagnie, le 11 novembre de cette année-là, il fut ensuite créé pair et maréchal de France, en 1756 ou 1758 ; gouverneur des provinces de Flandre et de Hainaut, de la citadelle de Lille. Charles de Rohan-Soubise était encore Sgr de Montlieu, en 1780, et habitait Paris. Il avait épousé 1° en 1734, Anne-Marie-Louise de Latour de Bouillon et d'Auvergne ; 2° en 1741, Anne-Thérèse de Savoie-Carignan ; 3° et Anne-Victoire-Marie-Christine de Hesse-Rhinfels.

C'est probablement le petit-fils de Charles de Rohan, et de Anne-Marie-Louise de Latour-d'Auvergne, le prince Charles-Alain-Gabriel de Rohan Guéméné, duc de Monbazon et de Bouillon, pair de France, feld-maréchal lieutenant au service d'Autriche, marié en 1781, à Louise-Aglaé de Conflans d'Armentières, qui a vendu, en 1805 et 1836, la terre et les restes de la baronnie de Montlieu.

GENTILHOMMIÈRES

LE CAILLEAU OU CAILLAUD — LE COURET.

I. Jacques Hillayret ou Hillairet, était Sgr du Cailleau, paroisse de Montlieu ; il avait été marié à Marie Coulon, sur la fin du XVIe siècle, et fut annobli, le 21 février 1661, pour ses bons et loyaux services, et ceux de Bernard Hillairet, Sr de Basserive, son fils aîné.

II. Bernard Hillairet, Sr de Basserive, avait épousé Anne-Julie de la Cosse ; il s'acquit la réputation d'un officier distingué. Ses états de services nous apprennent qu'il fut blessé à la bataille de Rocroy, et qu'il prit part, en 1644, à celle de Fribourg, et aux siéges de Spire et de Philisbourg. Il était, en 1645, au siége de Visebourg, et à la bataille de Norlinguen, où il fut de

1. *Nobl. de Fr. aux crois.*, p. 232, 259 et 270.

nouveau blessé, et fait prisonnier par les impériaux. En 1648, il fut encore blessé au siége de Crémone. Il revint ensuite en Guienne, et servit sous le duc d'Epernon. En 1651, il fut fait capitaine d'une compagnie au régiment du duc de Saint-Simon, et prit part aux siéges de Bourg-sur-Mer et de Libourne. En 1654, il servit, comme capitaine, au régiment d'Aubeterre, en Catalogne, et sous le commandement du prince de Conti. Il prit part aux siéges de Puycerda, Bolver, Ripoul et Castillon. En 1677, il servit, en qualité de capitaine du régiment de Jonzac, dans l'armée d'Italie, et parut au siége d'Alexandrie; il tint garnison à Valence sur le Pô.

III. Jacques II Hillairet, Sr du Couret, né en 1668, fut marié à Marguerite Richon.

IV. Jean Hillairet, Sr de Boisferon, né vers 1670, épousa Gabrielle Douenard ou Doynard. Il mourut en 1730, et fut inhumé dans l'église de Saint-Pallais-de-Négrignac.

V. François Hillairet, Sr de Maisonneuve, Joriac, etc., avait épousé Marie de Callières.

VI. Jean-François, Sr de Boisferon, né en 1757, fut marié à Julie-Adélaïde de Ransanne du Charbon-Blanc; il vota, pour son fief de Fargues, à l'assemblée des Etats-généraux, convoquée à Saintes, en 1789.

Un petit-fils du précédent, Pierre de Boisferon, est actuellement notaire à Saint-Ciers-la-Lande[1].

Armes des Hillairet : d'or, à un léopard de sable, au chef de même, chargé d'un gantelet d'argent.

LE JARD OU JARS[2].

Ce logis est aujourd'hui partagé entre M. Beaupoil de Saint-Aulaire et M. Furet. Ses anciens possesseurs furent :

I. Guillaume du ou de Glenest, Sgr du Jars, paroisse de Saint-Laurent-du-Roc.

II. Foucauld du Glenest.

III. Raimond du Glenest, marié à Jeanne Bouchard.

IV. Jean du Glenest épousa Charlotte Cersé.

V. Jacques du Glenest fut marié à Jeanne Deschamps.

VI. François du Glenest se maria avec Marie de Lestang.

1. Notes de M. l'abbé Rainguet, extr. des papiers de la famille de Boisferon — *la Saint. et l'Aunis, convoq., pour les Etats-généraux,* de 1789, p. 78.

2. Ce substantif, d'origine celtique, d'après M. Lesson : *Gart (Hortus),* lieu circonscrit, cloturé, devint dans la langue romane *Gliert* — *Fastes histor.,* 162. — Il est passé dans la langue anglaise, et on le rencontre dans la basse latinité du moyen-âge, sous les termes de *Gardinium, Gardinum (hortus vel pomarium),* dont on a fait ensuite *Gardin* et *Gard,* et enfin Jard et jardin. On trouve, dans les quatre paroisses de Montlieu, Bussac, Lugeras, et Bedenac, le Jars, le Jard, le Grand-Jard, le Petit-Jard, le Jard-des-Gardes [des *Bardes* d'après M. E. Lapeyrade, carte de l'arrondissement], le Jar-de-Nollet, le Jar-de-Marcillac, le Jard-des-Biches et le Jard-des-Rats. [V. carte de Cassini.]

VII. François II du Glenest, épousa Henriette Neau.

VIII. Pierre du Glenest.

IX. Hélie du Glenest épousa Marthe de Fonteneau.

Armes : d'argent, à quatre flèches empennées de sable, 2, 2, écartelé de même, à trois flèches aussi empennées de sable, 2, 1 [1].

En 1760, Henri de Staffe de Saint-Albert, écuyer, était Sgr du Jars.

MONVALLON.

Ce lieu n'est remarqué aujourd'hui qu'au point de vue d'un lavoir privé, et est toujours désigné sous son ancien nom. Au XVII[e] siècle, c'était une gentilhommière habitée par une famille de Guérin. — Catherine de Guérin, veuve de François de Valentin, Sgr de Bois aux Roux, mourut à Montlieu, en 1763.

En 1764, on trouvait à Saint-Laurent-du-Roc, une branche de la famille de Rippe de Beaulieu, que représentait François de Rippe, écuyer [2].

BIOGRAPHIE CONTEMPORAINE.

I. M. l'abbé Jacques-Antoine Boudinet, né à Saint-Rogatien, près la Rochelle, en 1806, élevé au petit-séminaire de Saint-Jean-d'Angély, fut le second supérieur de la maison de Montlieu, en 1835. Il agrandit l'établissement et lui donna une notable impulsion. Il passa, en 1838, à la direction de l'institution de Pons, qu'il fit grandement prospérer. Il fut nommé vicaire-général, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, et enfin, évêque d'Amiens, en 1856.

II. M. l'abbé Antoine-Augustin Rainguet, né à Saint-Fort en 1809, élevé au même séminaire de Saint-Jean, devint supérieur du petit-séminaire de Montlieu, en 1838, puis vicaire-général en 1860. De son temps, on ajouta beaucoup de constructions à l'E., au N. et au N.-O. de l'établissement. On acheta la cure et l'ancienne église, et majeure partie du village ; on y édifia une chapelle, un corps de maison pour les professeurs, et un autre avec cour, pour la petite pension. M. Rainguet a successivement publié : *Vie de Paul-Arnaud d'Argenteuil*, supérieur du petit-séminaire de Saint-Jean-d'Angély, in-8°, Paris, 1846 ; — *Synopse de l'architecture chrétienne,* tableau in-18, oblong, Bordeaux, 1850, deuxième édition, 1860 ; — *Apis romana,* journal de littérature latine, deux feuilles in-8° par mois, 1853, 1854, deux volumes ; — *Un lit d'hôpital,* simple histoire, in-18, 1856 ; — *Les Anges,* poésies chrétiennes, in-12, gravures, Paris, 1857 ; — *Chants et légendes du mois de Marie* (poésies distribuées

1. Nobil. manuscrit, appart. à M. Fromy.

2. Cette famille de Rippe, pouvait bien tirer son nom du manoir de Rippe, en la paroisse de Vassiac de Montguyon.

pour les 31 jours du mois de mai), grand in-8°, fig., Paris, Janet, 1857 ; — *Instructions et pratiques de piété, pour les divers temps de l'année*, par un Sulpicien, revu et publié pour la première fois, par un vicaire-général (l'abbé Rainguet), in-8°, 1860; — *Ixile*, tragédie en trois actes (avec chœurs mis en musique, par M. l'abbé W. Moreau), in-12, figure, 1861. — Monographie de Montlieu, manuscrit.

III. M. l'abbé Pierre-Marcellin Moreau, né à Pons, en 1817, élevé dans l'établissement de cette ville, fut nommé professeur de seconde, puis de rhétorique, au petit-séminaire de Montlieu, et chanoine honoraire ; il a successivement publié : *Drames et proverbes, esquisses dramatiques de la vie de l'écolier*, in-12, Paris, 1856; — *Nouvelles esquisses dramatiques*, de la vie de l'écolier, drames et vaudevilles, in-12, Paris, 1858; — *Les rondes du couvent, poésies enfantines, avec musique des airs appropriés aux rondes*, in-12, Paris, 1859; — *Les chansons de l'écolier, chants à une ou plusieurs voix*, in-12, Paris, 1860; — *Délassements dramatiques de l'enfance*, in-12, Paris, 1861-62. — Id. 1863, in-18.

IV. M. l'abbé Théophile Richard, professeur de seconde au petit-séminaire de Montlieu, né à Tesson, près de Gemozac, en 1826, s'est, depuis quelques années, appliqué avec un grand succès à l'étude de la géologie, et est devenu un hydrogéologue distingué. On dit que la lecture du livre de M. l'abbé Paramelle, et le percement d'un excellent puits, opéré dans le jardin, au plan extrêmement incliné, du petit-séminaire de Montlieu, par suite duquel percement, la fontaine naturelle jaillissant du rocher, au bas du coteau, fut atteinte dans sa source, prédisposèrent l'abbé Richard à pénétrer les plus intimes secrets de la distribution providentielle des eaux souterraines. Son voyage d'Allemagne, dans le cours et à la suite des vacances, en 1861, a eu du retentissement, et les sources par lui découvertes à Aix-la-Chapelle, Metternich, Wetersbourg, Konigswinter, l'ont constitué, aux yeux des populations émerveillées, l'émule de son devancier, le célèbre abbé Paramelle[1]. Comme divers journaux l'ont annoncé, notre compatriote a découvert une loi générale de la nature, inconnue jusqu'ici au savant hydrogéologue du midi[2]. En janvier 1862, S. M. l'Empereur d'Autriche, a conféré à l'abbé Richard, *la croix de François-Joseph*, pour ses étonnantes découvertes de sources à Lissa, Olmutz et Miramar. En mai 1862, M. Richard a notifié à l'Académie des sciences de Paris, les importants résultats par lui obtenus, soit en France, soit à l'étranger, par l'application d'une nouvelle loi hydrogéologique à la découverte des sources cachées, loi que M. Richard se propose de développer plus tard, dans un ouvrage spécial[3]. En juin 1862, cet ecclésiastique s'est rendu à Vienne, et a désigné, aux portes de cette ville, une source artésienne jaillissant des entrailles de la terre.

1. *Journal des Villes et camp.*, 8 octobre 1861. — 2. *Ibid.*, 16 oct. 1861. — *Rev. scientif.*
3. *Ibid.*, 25 mai 1862.

Au mois de juillet suivant, il a parcouru, avantageusement, la Hongrie, la Bavière, la Moravie, la Silésie autrichienne, la Bohême, et la Gallicie (Pologne), procurant de l'eau à une vaste étendue de pays qui en manquait.

ARCHÉOLOGIE CIVILE.

Dans une rue du vieux Montlieu, on remarque une maison, ayant deux fenêtres dégradées, appartenant à la période, dite de la renaissance.

On a trouvé dans les environs du bourg, un petit bronze ayant ce type :

CONSTANTINVS P F AVG

Au revers, un personnage couronné de rayons avec cette légende :

SOLI INVICTO COMITI

HISTOIRE NATURELLE.

La flore de Montlieu et de ses environs, a été soigneusement étudiée par M. l'abbé de Meschinet et M. l'abbé Paul Barbreau, qui ont formé un herbier de vingt volumes in-f°, appartenant au petit-séminaire ; plus une collection entomologique indigène, à peu près complète [1].

FLORE DE MONTLIEU ET DE SES ENVIRONS [2].

Renonculacées : Renoncule à feuille de lierre, R. — Renoncule Ololeucos, R. — Hellébore fétide, R.

Crucifères : Cresson des Pyrénées, R.

Violariées : Violette lancéolée, A. C.

Droséracées : Drosera à feuille ronde, A. C.—R. d'après Lloyd, *Flore de l'ouest*. Drosera, intermedia, C.—R. d'après Lloyd. — Parnassie des marais, C.

Polygalées : Polygala austriaca, R.

Caryophyllées : Spargoute (Spergula pentandra), R.

Hypéricinées : Millepertuis, hypericum elodes, C.—Androsème officinal, R.

Géraniées : Geranium Sanguineum, R. — Mont-Ixile.

Oxalidées : Oxalis corniculata, A. C.

Légumineuses : Genet d'Angleterre, R.—Idem, Velu, R. — Trèfle lappace, C., R. Lloyd. — Ornithope rose, R. — Gesse Nissolia, R.—Orobe à petites feuilles, C.

Crassulacées : Tillée moussue, R.

1. Le même établissement possède une collection minéralogique, plutôt exotique qu'indigène, principalement formée par suite d'un don de Mgr Landriot, évêque de la Rochelle et de Saintes.

2. Extr. de la nomenclature dressée par M. A. de Meschinet, professeur au petit-séminaire de Montlieu.

Composées : Sénecon visqueux, A. C. — Sénecon d'eau, R. — Tolpis ombelle, C. — Laitue des murailles, A. C.

Lobéliacées : Lobélie brûlante, C.

Campanulacées : Raiponce en épi, R. (Challaux.)

Ericinées : Bruyère-erica tetralix, C. — Bruyère errante. — Erica vagans, R. R. — Bruyère à feuilles ciliées (ciliaris), C.

Gentianées : Gentiane pneumonanthe, C. — Cicendie (cicendia filiformis), A. C. — Cicendie très-petite (pusilla), R.

Borraginées : Consoude tubuleuse, C.

Antirrhinées : Digitale pourprée, R. — Linaire joncée (L. Spartea), C. — Linaire de Pélissier, R.

Rhinantacées : Euphraise Visqueuse, A. C.

Lentibulariées : Grassette du portugal, C. — Utriculaire petite, C. — Utriculaire moyenne, C.

Polygonées : Renouée de Bellard, C.

Thymélées : Daphné (*Daphne Cneorum), C.*

Euphorbiacées : Mercuriale persistante, R. (M. perennis).

Urticées : Figuier commun (Ficus carica), C.

Amentacées : Saule à feuilles dentelées (Salix triandra), R. — Bouleau blanc, R.

Orchidées : Orchis pyramidal, et quinze autres espèces. — Serapias cordiforme, A. C. — Néottie à feuilles ovales (ovata), R. — Spiranthe d'été, R.

Asparaginées : Muguet polygonal, C. — Muguet de mai, R.

Liliacées : Anthéric rameux, R. — Scille printannière, A. C. — Ail des bois, C. — Ail paniculé, C. — Ail à bulbe unique.

Cypéracées : Choin noir (Schænus nigricans), C. C. — Choin blanc, A. C. Idem, Jonc marin, R. — Scirpe multicole, C. — Scirpe gazon. — Scirpe flottant, C. C.

Graminées : Panic glauque, C. — Léersie oryzoïde, R. — Crételle piquante, R. — Brome des toits. — Nard à épi droit (Stricta), R.

Equisétacées : Prêle à gaines larges (Telmateya), C.

Fougères : Ophioglosse commune, R. — Osmonde royale, A. C.

GÉOLOGIE.

Le quartz hyalin grenu forme les grès étendus en bancs épais aux environs de Montlieu. [W. Manès, page 77.] Le quartz calcédoine opalifère se trouve en veinules dans le grès grossier des environs de Montlieu. [Id. 78.] Dans les calcaires marneux, grisâtres et tendres, on trouve *Orbitolites media*, *Ostrea vesicularis*, *Trochus marrotianus* et des *sphérulites.* A Montlieu, Montguyon et Neuvicq, des calcaires marneux blanchâtres forment des bancs épais qui sont exploités pour pierre de taille. [Id. page 162.] Le bas des coteaux de Montlieu

et d'Archiac est composé d'une marne argileuse grisâtre, ainsi que les vallons environnants; on y trouve *Exogira flabellata, Ananchites ovata, Ostrea semi-plana* et *vesicularis*. Elle retient les eaux et forme un niveau aquifère. [Page 162.] Entre Montlieu, Montguyon, Neuvicq et Saint-Pallais, les calcaires de ce sous-groupe (calcaires jaunâtres), forment encore la composition de la plupart des coteaux. A Donzac, au-dessus de Neuvicq, ils forment des bancs durs et d'une puissance de 8 à 10 mètres. [Id., page 166.] L'*Orbitolites media* se trouve à Montlieu. [Id., page 174.] Le sable argileux, à l'est de Montlieu, contient des veines de cailloux quartzeux, tantôt isolés et exploités pour les routes, près Bussac, tantôt réunis en poudingues, près Courpignac. [Id., pages 186-187.] Le sable feldspathique domine à l'ouest de Montlieu et contient : 1° des veines de galets, de granite graphique et de quartz hyalin, de la grosseur d'une noisette à celle d'une noix, les unes isolées, les autres réunies en poudingues (à Pillot et à Boresse); 2° des bancs de grès feldspathiques, les uns blancs, épais de près d'un mètre, exploités pour la bâtisse sous le nom de grison, les autres bigarrés de blanc et de rouge comme à la Barde; 3° des amas d'argiles à poterie, blanches, grises, vertes, bigarrées, très-abondants aux environs de Clérac et de la Clotte, où on les utilise pour les tuileries et les poteries, ainsi que pour le terrage des sucres de raffinerie; 4° des amas d'argile à lignite au Ménard, près Clérac, et au Grand-Larry, près Cercoux. Sur ce dernier point, on a exploité, pendant quelque temps, à ciel ouvert, une masse très-épaisse d'argile noire, charbonneuse, dans laquelle on trouvait des troncs d'arbres couchés, à moitié carbonisés et perforés de boules de fer sulfuré. On a d'abord mélangé cette argile à la poudrette de Bordeaux, ensuite le duc de Cazes la fit brûler sur place pour en employer la cendre à amender les prairies du Gibaud. [Id., page 188.]

La grotte dite des *Fadets*, dans le pré Périer, à l'E. du château, produit des stalagmites.

De son côté, M. Fleuriau de Bellevue mentionne qu'au pied des coteaux de Mirambeau, Montendre, Montlieu et Montguyon, on remarque un terrain tertiaire formé de marne argileuse, de sable et de grès mêlé de lignites[1].

HYDROLOGIE.

La *Sévigne* prend sa source au Jard, en la commune de Montlieu qui, de plus, est arrosée par le *Lary* et le *Rambaud*[2]. La seconde de ces rivières a plus d'une fois inspiré les muses qu'abritent les murs du petit-séminaire; nous dérobons ces deux strophes à leurs cartons :

1. *État physique du département de la Charente-Inférieure.*
2. *Statist. du département*, p. 300.

Dans le vallon fleuri,
Voyez le Lary
Dont n'a point tari
L'eau vagabonde.
Des vents bravant le choc,
Debout sur le roc,
Paraît Saint-Roch :
Lieux charmants, où loin du monde,
Ont coulé nos plus beaux jours,
Retraite aimable et profonde,
Que nous aimerons toujours.

Ailleurs, le poète, parlant de la promenade du jeudi, durant l'été, vante les sites offerts par les bords de cette gracieuse rivière :

Nous irons sur les rivages
Arrosés par le Lary,
Nous aurons de frais ombrages,
Un gazon toujours fleuri ;
Oh ! quel plaisir, dans ces plaines,
De courir, sauter, bondir,
A l'eau pure des fontaines
Nous irons nous rafraîchir.

Montlieu a 12 foires assez fréquentées et qui se tiennent le troisième samedi de chaque mois ; on y vend particulièrement des bœufs, porcs, étoffes, tissus, mercerie, orfèvrerie et bijouterie. Marché le mardi pour les volailles, œufs et fruits [1].

Il est traversé par une ancienne voie militaire, nº 17, de Guîtres à Saint-Eugène [2].

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux (baptêmes, etc.), remontent à l'année 1615.

1. Ann. de la Char.-Inf. pour 1861.
2. Notice avec carte sur le pays des Santons.

ACTES NOTARIÉS.

Me Voisin, notaire, reçu en 1854, a les papiers de :

Mes Roy,	notaire à	Chaux	1706-1773
Furet,	—	Orignolles	1724-1742
Rougier,	—	Montlieu	1725-1753
Piet,	—	Id.	1741-1787
Furet,	—	Orignolles	1756-1804
Maugard,	—	Saint-Pallais	1760-1803
Nadaud,	—	Orignolles	1761-1793
Rougier,	—	Neuvicq	1762-1781
Furet,	—	Orignolles	1765-1819
Roy,	—	Montlieu	1769-1807
Rougier,	—	Id.	1804-1839
Rougier,	—	Id.	1839-1854

ORIGNOLLES.

930 hab. — 1,366 hect.

C'était autrefois un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, appartenant à l'abbaye de Saint-Étienne de Baignes [1]; quant à l'église, dédiée à saint Pierre, prince des Apôtres, elle relevait du prieuré de l'ordre de Cluny, de Saint-Eutrope de Saintes [2]; ailleurs, on lit que le prieuré-cure de Saint-Pierre d'Orignolles relevait de l'abbé-prieur de Saint-Vivien de Saintes. Le portail de l'église, dirigé vers l'ouest, semblerait accuser, par sa forme ogivale peu élancée et peu ornée, entremêlée de plein-cintre, la fin du XIIe siècle. Ses voussures reposent sur des colonnes à chapiteaux dépourvus d'ornements; toutefois, les restes d'une archivolte montrent encore quelques pointes de diamants; au-dessus, se voit une fenêtre circulaire, de trente centimètres de diamètre. Le petit appareil et le blocage se disputent la composition des murs de cet édifice, éclairé par des fenêtres, tantôt à plein-cintre, tantôt à ogive. Dans le chœur, elles sont trilobées, avec meneaux et contours prismatiques, indiquant le XVe siècle. Cette église avait été voûtée au XIIIe siècle, mais ces voûtes ont été en partie rompues et démolies pendant les guerres de religion, et remplacées, dans le chœur et sous le clocher, par un plafond en bois. La voûte de la nef devait être élégante et majestueuse, à en juger par quelques débris et par des clefs pendantes, artistement sculptées. Elle reposait sur d'anciens chapiteaux, ornés de personnages sans proportion, aux têtes

1. Pouillé de 1402. — 2. Pouillé de 1648.

énormes et grimaçantes, supportées par un cou et des jambes trop grêles, les bras croisés sur la poitrine, et dont le corps se termine en feuilles de chêne, de lierre ou de fougère. Des colonnes, plus modernes peut-être, placées vers le chœur, montrent des feuilles de persil, de fraisier, de trèfle, de vigne, etc. La chapelle, dédiée à la Sainte Vierge, et construite au midi du corps principal, a une fenêtre ornée, du XV[e] siècle, mais murée comme celle de l'abside. Cette chapelle semble avoir été ajoutée alors qu'au XV[e] siècle, on agrandit le chœur. Elle communique à la nef par un arc en tiers-point, avec moulures prismatiques. Sa voûte a été brisée et remplacée par un tillis. Une litre funèbre existe sur les murs intérieurs de l'abside. L'autel, d'origine moderne, a subi l'influence du style néo-grec, avec colonnettes et pilastres de l'ordre corinthien. Il est orné de trois belles statues, en bois sculpté et peint avec assez d'intelligence, bien que le coloris en soit un peu vif. Elles représentent le Père éternel, qui, placé au milieu et sur un point culminant, porte un globe surmonté d'une croix; sa main droite étendue semble bénir les fidèles. Saint Pierre est à sa droite, et saint Paul à sa gauche. Le clocher, de forme carrée et passablement lourde, s'élève de 4 ou 5 mètres au-dessus de l'église, dont il occupe le centre. La cloche, qu'on y voit suspendue, et qui porte d'un côté une croix ornée de dessins, et de l'autre une image de Notre-Dame tenant l'enfant Jésus, offre l'inscription suivante :

† IAI ESTE FAITE EN LAN 1699
POVR LEGLISE DE ST AIGVLIN DE ST ONGE †
IN CAMPANIS BENE SONANTIBVS
OMNIS SPIRITVS LAVDET DOMINVM
PSAL 150 [1].

Le fer à hostie de cette paroisse a une analogie frappante avec celui de Saint-Maigrin, et peut bien être attribué au même graveur; ses lettres grecques, abréviatives de IHSOUS, XPISTOS, indiquent le XIII[e] siècle. Ces antiques fers, il faut bien l'avouer, n'ont pas été partout l'objet d'une religieuse conservation, surtout à notre époque. Souvent on les a vendus ou échangés sans autre motif que l'amour de la nouveauté. Le Petit-Niort en possédait un de la même époque, ainsi que Rétaud, près Saintes. Nous ignorons s'ils existent encore.

La carte de M. Lapeyrade mentionne un village du nom de Saint-Félix,

1. Extr. des notes archéol. de MM. Bariteau, Fulbert Petit et autres élèves du petit-séminaire de Montlieu.

En 1863, cette inscription a été relevée avec beaucoup de goût, ainsi que tous les ornements de la cloche, dans une suite de jolis dessins à deux teintes, relatifs à l'église d'Orignolles, et formant un album de 9 pages, dédié au Supérieur de Montlieu, par M. Aug. Fellman, élève du même établissement.

et dit vulgairement Saint-Flix [1], qui possédait autrefois une chapelle dédiée au saint martyr de Giromne, sous Dacien, gouverneur d'Espagne pour Dioclétien et Maximien, sur la fin du IIIe siècle; il ne reste plus rien de ce petit édifice religieux. Des vestiges d'inhumations ont été trouvées sur ce point, alors qu'on a fait la route vicinale conduisant à Chierzac.

Cette commune est arrosée par le Lary, et possède cinq moulins à eau. On voit une fontaine hydro-sulfureuse au lieu appelé *Vinade* [2].

GÉOLOGIE.

On rencontre des argiles rouges, en bancs, dans le sable grossier d'Orignolles [3].

SIGILLOGRAPHIE.

On a découvert récemment, dans un mur du jardin appartenant au presbytère, un sceau elliptique, en cuivre, avec anneau à une des extrémités; il paraît dater de la fin du XIIIe siècle. Sur la légende, on lit:

S MAGRI GIRARDI VICI VIAGII SVP CVRATI.

Sigillum magistri Girardi vici viagii superioris curati. — Sceau de Me ou messire Girard, curé et supérieur temporaire du lieu. Nous ne donnons cette explication qu'en hésitant, la légende ci-dessus n'ayant été qu'imparfaitement déchiffrée; le champ porte l'agneau symbolique avec l'étendart crucifère [4]. On y possédait, de plus, un médaillon en cuivre repoussé, ayant 4 centimètres 5 millimètres de diamètre, et représentant Urbain VIII, coiffé de la tiare, et Louis XIII couronné. Ces deux figures sont placées l'une au-dessus de l'autre; le nez du roi forme le menton du pape, et *vice-versa.* L'exergue porte ces mots : LETABITVR IVSTVS IN VIRTVTE TVA 1642.

LES MARAIS.

Izaac Déalis d'Escalette, chevalier, était Sgr des Marais; en 1764, Charles-Raphaël Déalis d'Escalette, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Chartres-infanterie, prenait le même titre.

SAINT-PALLAIS-DE-NÉGRIGNAC.

847 hab. — 1,849 hect.

Cette paroisse, qui s'était placée sous l'invocation de notre saint évêque du

1. Table hagiol. de Giry.
2. Sur le chemin de Saint-Fort à Mortagne, on rencontre une fontaine dont les eaux sont à peu près de même nature, et dite Font-de-Vine.
3. W. Manès, p. 187.
4. Ce cachet est entre les mains de M. l'abbé Rainguet ainsi que le médaillon, comme don de M. l'abbé Teilhard.

VI[e] siècle, et dont la fête se célèbre le 6 septembre[1], possède une église remontant au XI[e] siècle, mais transformée ensuite par des reconstructions bien postérieures. Le clocher, de forme carrée et accroupie, date de la période romane, et, comme dans la plupart des églises de cette époque, il occupe le centre de l'édifice. On pourrait en dire autant d'une portion des murs de la nef, à l'intérieur de laquelle on voit une arcade à plein-cintre. Au XV[e] siècle, on ajouta à cette église le chevet et le transept, ce qui donna au monument la forme d'une croix latine ; plus, les ornements du portail et les voûtes à nervures prismatiques. Toutefois, la chapelle de la Sainte Vierge, du côté de l'Évangile, subsiste seule maintenant ; il paraît que là était anciennement la sépulture de la famille Fauconnier[2], et peut-être aussi celle de la famille de Boisferon ; l'autre chapelle, formant le croisillon de gauche, est dédiée à saint Antoine, et servait, dit-on, de sépulture aux prieurs-curés de la paroisse[3]. Les clefs de voûtes sont ornées : deux aux armes de France, une 3[e] porte un cœur, une 4[e] représente une crosse abbatiale, peut-être celle de l'abbé de Saint-Romain de Blaye, d'où relevait cette cure, qui constituait un bénéfice de l'ordre régulier de Saint-Augustin. L'abbaye en avait la collation *pleno jure*[4]. Deux autres clefs sont ornées d'étoiles, environnées soit de feuilles, soit d'une couronne parsemée de petites étoiles. Celle du transept est formée d'un écu entouré de lambrequins à draperies. Le portail est surmonté d'un arc surbaissé et d'un pinacle en accolade, orné de crosses végétales et terminé par une touffe de choux frisés ; il s'appuie sur deux colonnes, aux formes prismatiques de l'époque et qui se terminent par des ornementations foliées. Certaines parties de cet ensemble ont été brisées. Ces ravages de la main de l'homme ont fait disparaître une niche qui existait autrefois au-dessus de la porte, et que surmontait un dais encore visible et qui est orné de feuilles avec couronnement pyramidal. La fenêtre du fond de l'abside, divisée dans son ampleur, par trois meneaux renversés ensuite, avait été murée ; rouverte depuis, elle a reçu une verrière représentant saint Pallais ; celle du transept, à droite, a été conservée dans sa forme primitive. Nous nous sommes demandé plus d'une fois à quelle époque il fallait attribuer ce mode peu artistique, employé en Saintonge, de murer, en tout ou en partie, les fenêtres ogivales de l'abside ou du chœur des églises, et nous croyons devoir nous prononcer pour le XVII[e] siècle. Tous les vitraux d'église, parfois les meneaux et les ornements si bien ramifiés du XV[e] siècle, avaient été brisés par les sectateurs de l'hérésie. Comment se garantir alors de l'intempérie des saisons durant les cérémonies religieuses ? Comment se soustraire à un dommage nouveau de la part des ennemis du nom catholique ? On ne trouva rien de

1. *Biogr. Saint.* — 2. Note archéol. de M. l'abbé Soulignac, curé de Saint-Pallais, 1863. — 3. *Ibid.*

4. Mémoire pour P. B. Héraud, chan. régul. de la Congrég. de Chancelade, sous-prieur de l'abbaye de Sablonceaux, pourvu de la cure de Saint-Pallais, contre Claude Ballay, curé de Tonnay-Boutonne, par Duranteau, avocat ; Bordeaux, 1768.

mieux et de plus économique, que de murer les fenêtres, sauf à laisser libres deux ou trois ouvertures indispensables pour l'introduction de la lumière dans l'enceinte sacrée. De cette même époque, XVIIe siècle, doivent dater la plupart de ces hangars disgracieux, placés en avant de la grande porte des églises de campagne, et qui se démolissent généralement au XIXe. Le portail de Saint-Pallais, entr'autres, nous en fournit une nouvelle preuve. Son ornementation, datant du XVe ou commencement du XVIe siècle, subit une notable dégradation à l'occasion de l'établissement du hangar, sorte de corps-de-garde nécessité par les circonstances, et qui abritait, durant les guerres de religion, les hommes préposés à la défense du lieu saint et des fidèles qu'il renfermait durant les cérémonies religieuses. Les colonnes, portant les voûtes de cette église, sont généralement cylindriques, isolées, mais groupées par trois dans la nef. L'arc triomphal repose sur des moulures prismatiques ou palmées ; les retombées de la voûte, dans la partie du transept prolongeant la nef, portent sur des culs-de-lampe taillés en coquilles. Au XVIIIe siècle, on a fait quelques réparations sans caractère notable, au mur midi de l'édifice. On voit dans cette église une piscine baptismale du XIe siècle, de forme octogone. Le bénitier est elliptique et orné de cannelures. On y aperçoit aussi une statue de la Sainte Vierge, en bois doré, haute de 25 centimètres, et portant une couronne sur la tête et un sceptre à la main [1].

La cloche montre l'inscription suivante :

† IE M'APPELLE IULIE ET IAPPARTIENS
A L'EGLISE DE ST PALAIS DE NEGRIGNAC
EN SAINTONGE
IAY ESTÉ BENITE PAR MAITRE LOUIS † GIRAUDEAU
PRIEUR ET CURÉ DU DICT ST PALAIS DE NEGRIGNAC
IAY EU POUR PARRAIN HAULT ET PUISSANT SEIGNEUR
LOUIS MARIE COMTE DE † SAINTE MAURE
SEIGNEUR D'ARCHIAC CHAUX BARRET ET AUTRES PLACES
PREMIER ESCUYER COMMANDANT LES GRANDES ESCURIES
DU ROY ET MARESCHAL DES CAMPS ET ARMÉES
DE SA MAIESTÉ
ET MARRAINE MADEMOISELLE IULIE DE GUIOT
DE MONTORSI DE IUIGNAC
1752 SIMON MICHEL M F

Quatre médaillons ornent cette cloche : l'un représente Notre-Seigneur en

1. Extr. des notes archéol. de MM. Laferrière, Bourru, etc., élèves du petit-séminaire de Montlieu.

croix, un autre Notre-Dame tenant le divin enfant dans ses bras, le 3e saint Pallais portant sa crosse, et le 4e les insignes du fondeur[1].

Près de Chez-Vallaud, ou Viaud[2], au N.-E. de Saint-Pallais, existait autrefois une chapelle assez vaste, dit-on, et dont les murs s'élevaient encore, en 1810, à dix pieds au-dessus du sol; un cimetière était contigu à l'édifice.

Ces restes de murailles furent détruits à partir de cette époque, et employés à empierrer la route no 10, de Paris à Libourne.

L'emplacement des sépultures se nomme encore *Champ du Cimetière*, et la charrue y soulève, de temps en temps, des pierres tombales et des briques à rebords[3].

La commune de Saint-Pallais est traversée par le Lary, qui y fait mouvoir plusieurs moulins.

On voit, au sud et joignant la prairie, un monument celtique dit *dolmen*, en partie renversé.

Une voie romaine, no 17, allant de Guîtres à Saint-Eugène, n'existe plus que sur les cartes[4].

NÉGRIGNAC.

A un kilomètre N.-E. du bourg de Saint-Pallais, sont les ruines de l'ancien centre d'habitation appelé *Négrignac* ou Nérignac[5]. Des bois et des bruyères recouvrent ces ruines, d'où l'on a tiré une quantité de pierres taillées, des briques et quelques ustensiles de ménage. Dans le petit vallon qui s'étend au pied de ces ruines, se trouvent deux fontaines creusées de main d'homme et enveloppées d'herbes aquatiques; on y a constaté l'emplacement d'un étang. Peut-être existait-il en ce lieu, un vieux château-fort, ayant haute juridiction dans le pays. Cependant on a rencontré là même, des sarcophages en pierre; la charrue heurte encore aujourd'hui de ces tombeaux enfouis à une faible profondeur, et les paysans voisins racontent, en y mêlant la couleur légendaire, que les anciens habitants de Négrignac firent jadis plusieurs tentatives pour se bâtir une église, mais que ce fut en vain : les murailles, à peine hautes de 3 mètres, s'écroulaient comme poussées par une main invisible. A la troisième tentative, l'entrepreneur, déconcerté, lança son marteau au loin et s'écria, disent les bons villageois :

Voure mon martas cheira
Quielle eiglise se bâtira!...

1. Notice archéol. de M. Bernard de Boisferon, élève du petit-séminaire de Montlieu.

2. V. Carte de l'arrondissement, par M. Esp. Lapeyrade. — La famille Vallaud existait sur les lieux en 1622, et y était représentée par Léonard Vallaud.

3. Notes archéol. de M. l'abbé Soulignac. — 4. Notice sur le pays des *Santons*.

5. Les anciennes cartes ne font aucune mention de ce lieu, que les Pouillés de 1402 et 1586 écrivent Nerignacum et Nérignac.

Le marteau tomba là même ou plutôt dans la direction où fut édifiée l'église actuelle de Saint-Pallais, à laquelle on ajouta dès lors, la dénomination de *Négrignac*[1].

MONTENDRÉ *alias* MONTANDRET OU *LES DODINS*[2].

Au N.-E. et à une distance de 4 kilomètres en ligne droite de Saint-Pallais, se trouve une éminence, point de vue admirable dominant de 150 mètres, le cours si gracieux du *Lary*. De ce point élevé, l'œil embrasse aussi la petite rivière du *Mouzon*, qui roule ses eaux limpides sur un sable brillant, tantôt doré, tantôt argenté ; de gracieuses collines s'étendent à 5 ou 6 kilomètres autour ; jamais peut-être position stratégique ne sembla plus favorable pour l'assiette d'un camp militaire. C'est sur ce magique plateau, dénommé *Montandré* et parfois *Ville-des-Dodins*, que s'offre à l'archéologue, plus d'un genre d'impressions. Le sol du plateau, calciné par le feu et à une assez grande profondeur, renferme des cendres noirâtres, du charbon, des scories de fer ; on y voit aussi des briques à rebords.

A 100 mètres du Mouzon, et dans un terrain boisé, se voit une tombelle ayant au moins 16 mètres de superficie, et environ 1 mètre 50 centimètres d'élévation. Ce tertre est environné d'un fossé d'enceinte d'un mètre de largeur ; le tout est présentement couvert de ronces et d'épines. Tout près de là, est un puits à large orifice, et à moitié comblé de terre.

Au milieu des bruyères, se montre une excavation prolongée d'environ 200 mètres, où devaient exister jadis de vastes usines : on y voit d'énormes blocs de pierre, liés entre eux par un fort ciment rouge, et rangés au bord de l'excavation, sur deux lignes parallèles, et distantes de 7 à 8 mètres. On y remarque d'autres constructions de la même époque, mais moins considérables. C'est là surtout qu'abondent les scories de fer, dont quelques-unes mesurent isolément un et deux pieds cubes. Depuis 1830, on exploite ces scories, gisant au levant et au couchant du Mouzon, pour l'entretien des routes voisines, et on est loin d'en avoir épuisé l'énorme masse. Dans un bois peu distant, le sol résonne sous les pieds, comme s'il recouvrait une profonde cavité. On constate, sur les lieux, la présence de quelques veines de sable rouge, ayant l'aspect de la pouzzolane. [Page 21 du manuscrit ci-après cité.]

On raconte, dans le pays, que la *Ville des Dodins* appartenait autrefois aux Anglais, maîtres de l'Aquitaine, qu'ils y avaient une fonderie de canons, et

1. V. Notice archéol., par M. Bernard de Boisferon, 1863.

2. C'est sous cette dernière dénomination, propre à une famille du pays, que ce lieu figure dans la carte de M. Lapeyrade. — Montandret est placé, comme prieuré-cure, sur les cartes du diocèse de Saintes, des XVIe et XVIIe siècles, dressées par M. l'abbé Lacurie. En mars 1720, la paroisse de Montandret était jointe à celle de Saint-Pallais, tout en gardant son titre de paroisse (pap. Boisferon).

que les archives de la Tour de Londres fournissent des éclaircissements au sujet de ce pays, ainsi tourmenté par l'art. Alors, ou plus anciennement peut-être, il y eut sans doute sur ce terrain, un assez fort établissement militaire. Les habitants voisins déposent qu'au commencement de ce siècle, les restes de la chapelle des *Dodins* étaient encore visibles, et consistaient en un pilier et un coin de muraille ; le cimetière environnait l'église. On a longtemps exploité ces ruines comme des carrières à pierre ordinaire, pour l'entretien des voies publiques et la construction des maisons des particuliers [1].

BOISFERON.

Cet ancien manoir de la famille Hillairet de Boisferon, et dont elle a pris le nom au XVIIe siècle, se trouve au S.-O. de Saint-Pallais.

Pour la généalogie de cette maison, voir Montlieu, (gentilhommière du Cailleau).

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les actes de l'état religieux de la paroisse, reliés en 4 volumes in-4°, remontent à l'an 1653, et portent la signature de l'abbé Ragot, prieur de Saint-Pallais, jusqu'en 1659. Une lacune nous reporte à 1692 ; les registres, depuis lors, sont dressés sur papier timbré, de 2 sols 4 deniers la feuille, généralité de Bordeaux. De 1706 à 1792, le timbre mentionne la généralité de la Rochelle [2].

PAS-DE-LA-FAYE OU DE LA FÉE.

Ce nom rappelle la mythologie celtique. Près de là était un prieuré dont M. l'abbé Taffart, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Romain de Blaye, a été le dernier prieur, sur la fin du XVIIIe siècle.

LE PIN.

205 hab. — 245 hect.

Dans le pays, on désigne cette commune sous le nom du Pin-de-Mérignac, en raison sans doute de sa proximité de cette dernière commune. Son nom primitif lui vient, dit-on, du grand nombre de pins qui croissent sur son sol sablonneux.

1. Pour la rédaction de cet article sur *Montandré*, nous avons mis à profit les 26 pages in-8° d'un mémoire archéol. manuscrit de M. l'abbé Soulignac, curé de Saint-Pallais : l'auteur affirme que le plateau de *Montandré* est un des sites les plus admirables qu'offre notre basse Saintonge.

2. Manuscrit cité de M. l'abbé Soulignac.

L'église, dédiée au grand saint Martin, évêque de Tours, est petite et pourrait bien remonter au XII[e] siècle. Le sanctuaire paraît plus récent que la nef et a été autrefois voûté en pierre. Il est éclairé par une fenêtre, avec meneau, placée au fond de l'abside, et par une autre fenêtre ouverte du côté de l'épître. A l'entrée du sanctuaire, ainsi qu'au fond, il existe des faisceaux de colonnes, avec chapiteaux ornés de feuilles, ressemblant à celles de la vigne. La nef est éclairée par des fenêtres courtes et étroites. La sainte table, en pierre, est lourde et massive, et de telle sorte qu'elle mesure près d'un mètre de largeur. On voit, dans cette église, deux anciennes statues en pierre, dont une pourrait représenter saint Vincent, et l'autre saint Martin. Dans la sacristie est une autre statue, aussi en pierre, figurant Notre-Dame avec l'enfant Jésus; c'est un travail assez grossièrement exécuté.

Voici l'inscription de la cloche, qui ferait supposer que les ducs de Crussol d'Uzès eurent des possessions dans la paroisse du Pin, et par suite de leur alliance avec les Sainte-Maure-Montausier :

MON PARRAIN A ETE MESSIRE ANDRE ANNE MARIE DE FERRO
ET NON AURO[1]
CRVZOL DVZES COMTE DE MONTAVSIERS
COLONEL LIEVTENANT DV REGIMENT DORLEANS
DE LORDRE MILITAIRE ET ROYAL DE St LOVIS
MA MARAINE DAME HENRIETTE LEFEVRE DORMESSON
M I MONIOV CVRE †
E COTREAVX FABRIQVEVR 1770 I BAPTISTE RIGEVR MA FAIT

On croit qu'il exista jadis, en ce lieu, une villa gallo-romaine : les larges briques à rebords, les débris de pierre et de ciment, qu'on rencontre encore dans une plaine, en feraient foi. On y a, de plus, découvert une sorte d'aqueduc en briques[2].

On a trouvé au Pin, une vieille médaille, donnée ensuite à l'offrande, et qui porte une sorte de bague avec médaillon, et ces mots latins dans l'exergue :

SANCTVS MARTINVS

Au revers est une petite croix avec ce mot :

MON † SAITENSIS

1. Par ce jeu de mots on faisait allusion à son titre de marquis d'*Acier* et non *pas d'or*. Trois des ancêtres du duc de Montausier avaient été gouverneurs de Saintonge et d'Angoumois, savoir : Emmanuel de Crussol II[e], Jean-Charles de Crussol d'Uzès et Charles-Emmanuel de Crussol, né en 1707.

2. Note de M. l'abbé Maud.

Notre correspondant date cette médaille de l'an 1667, mais nous la croyons bien plus ancienne.

La commune du Pin est arrosée par la Sévigne.

POLIGNAC [ANNEXE DE CHATENET].

318 hab. — 464 hect.

Tout ce qu'il y a d'élégant et de monumental dans cette petite église[1], dédiée à saint Caprais d'Agen, ermite et martyr sur la fin du IIIe siècle, et dont la fête se célèbre le 20 octobre[2], porte le cachet du XVe siècle. La principale porte d'entrée, de style ogival, a subi l'injure du temps, et les colonnes torses qui la décorent sont extrêmement dégradées[3]. Elles supportent, à leur sommet, des chapiteaux formant consoles, ornés de feuillages étalés avec grâce, et sur lesquels reposent deux lions mutilés. L'ogive, qui forme le tympan, est assez élancée et encadre un beau couronnement composé de crosses végétales, au milieu duquel se voit encore un écusson qui a retenu les trois fleurs de lis parfaitement conservées. C'est ici le cas de dire, avec le poète, au sujet des révolutions politiques :

La foudre va frappant les sommités hautaines,
Rarement elle atteint la profondeur des plaines.

Le quatre-feuille de la rose est élégant, et a été réparé avec intelligence en 1854. L'église, bâtie en petit appareil, pourrait bien avoir été complétement restaurée au XVe siècle, alors qu'un zèle pieux pour la maison du Seigneur, animait encore les populations de notre province. Les voûtes de cette église ont été renversées, elles naissaient sur des colonnes courtes, isolées, dont les chapiteaux avaient été remplacés, lors de l'érection des voûtes du XVe siècle, par des faisceaux de moulures prismatiques profondément fouillées. Un petit

1. Elle n'a que 22 mètres de longueur sur 6 mètres 50 de largeur, d'après les notes de M. Rullier, élève du petit-séminaire de Montlieu.

2. Ce saint etait autrefois vénéré d'une façon particulière en Saintonge : on lui avait dédié un oratoire près de Gemozac, dont un hameau a retenu le nom, — V. Labenazie *Præconium Divi Caprasii*, in-12, 1714. — Labbe, tom. II, *Bibl. nov.*, — Longueval, *Hist. de l'Égl. gallic.* — Feller, *Biogr. Univ.* — Chaudruc de Crazannes, *Mém. sur quelques antiq. de la ville d'Agen*, in-8o, 1820, où il est question d'une découverte faite en 1818, des ruines d'un temple de Jupiter, à Agen, cité dans la légende de saint Caprais.

3. L'église de Fléac, près de Pons, montre une porte à peu près semblable, ornée de deux belles colonnes torses, d'un travail exquis, et qui réclament, ainsi que le haut du clocher, une prompte et intelligente restauration.

clocher carré est placé sur le flanc nord de la chapelle[1], et a toute l'apparence d'un fort pilier, ayant 12 mètres d'élévation. La cloche qu'il renferme est du poids de 250 kilogrammes environ, et porte l'inscription suivante :

† EN 1738 IAY ETE BENITE PAR Mre IOSEPH DENYAV
CVRE DE POLIGNAC
EST PARIN Mre ETIENNE IEAN DE LAFAYE D'EMBERAC
CHEVer SEIGr DE POLIGNAC
EST MARAINNE DAMOISELLE MARGVERITTE DVVERGIER
EPOVZE DV DIT SEIGr
ET DAME DV DIT POLIGNAC

Au-dessous de cette inscription, est une croix très-ornée, haute de 22 centimètres, et surmontée de 3 fleurs de lis. Un des jeunes archéologues de Montlieu a constaté, par rapport à cette cloche, une particularité que nous n'avions pas encore eu l'occasion de remarquer : elle est intérieurement revêtue d'une couche de plâtre ou blanc de Meudon, qui avait autrefois reçu une légère argenture et dont on aperçoit encore quelque trace[2]. M. Besson, fondeur à Angers, prétend que cet enduit était destiné à cacher quelque défaut de la fonte[3], ce qui nous semble peu probable.

L'abside de cette église est éclairée par une grande fenêtre ogivale géminée, murée postérieurement, mais dont le meneau paraît exister encore. C'est devant cette fenêtre qu'on a placé le tableau du sanctuaire : N.-S. en croix. De chaque côté de l'autel, ont été représentés saint Pierre et saint Caprais ; ce dernier en surplis court. Ces peintures n'ont pas de valeur artistique.

Les fonts baptismaux se composent d'une cuve cylindrique en pierre, sans ornement, et remontant peut-être aux premiers temps de l'église[4].

On aperçoit, dans la sacristie, un encensoir en cuivre, qui semble dater du XVe ou du XVIe siècle, et dont les ornements, ceux du dôme ogival surtout, méritent l'attention[5].

La croix placée dans le cimetière, est digne de remarque ; elle est haute d'environ 3 mètres ; son fût est orné de filets prismatiques aux quatre angles. Il pose sur une base carrée, dont les angles ont été évidés. Aux quatre côtés du petit monument, et abritées sous les bras d'une croix double, se voient des

1. Extr. des études archéol. de M. l'abbé Rainguet, supérieur du petit-séminaire de Montlieu, de M. L. Laferrière, élève du même établissement, et de M. Resbeut, curé de Châtenet en 1858.

2. Notes de M. A. Daniaud, élève du même établissement.

3. Lettre du 17 août 1861.

4. Notes de M. E. Coutris, élève du petit-séminaire de Montlieu.

5. Notes de MM. Rullier, E. Marchand et Lucazeau, élèves du même établissement.

statuettes, artistement drapées, dont la tête a été malheureusement brisée, et qui ont dû figurer les quatre évangélistes[1].

La cure, vendue nationalement en 1794, fut rachetée quelques années après, et est aujourd'hui rendue à son antique destination.

Le logis de Polignac, voisin de l'église, et qui vient d'être complétement démoli, aurait jadis appartenu, dit-on, à la famille de ce nom, originaire du Velay et dont une branche était possessionnée en Saintonge, notamment à Ecoyeux : on n'a rien découvert ce concernant; toutefois, en 1740, un acte fut passé à Montlieu, où figura messire François de Polignac, chambellan du roi de Pologne.

En 1750, ce François de Polignac se disait chevalier Sgr de Fontaines et de Moulons, brigadier des armées du roi, et chambellan de S. M. le roy de Pologne, demeurant au logis de Bussac. Il en est qui admettent, nous ne savons sur quel fondement, que le nom de cette paroisse lui est venu de son ancienne dédicace à Apollon, *templum Apolloniacum* dont on aurait fait ensuite Polliniacum par abréviation[2]. Au commencement du XVIIIe siècle, ce château était habité par Jean-Etienne de Lafaye d'Ambérac. Son fils, Etienne de Lafaye[3], né en 1741, fut capitaine de vaisseau et vota, en 1789, à l'assemblée tenue à Saintes, pour les Etats-généraux. C'est probablement cette famille qui avait fait peindre, sur les murs de l'église, la litre funèbre qu'on y voit encore. Ses armes étaient de gueules, à la croix ancrée d'argent, surmontée d'un lambel de cinq pendants de même.

Le territoire de cette commune est arrosé par la *Sévigne*, et par les ruisseaux de *Font-Marcelle* et de *Maine-Brin*; il était traversé par la voie romaine n° 17, de Guîtres à Saint-Eugène[4].

MANOIR DE BIRAT.

1. Jean Couraud Sr de Birat, marié à Marie Brun.
2. Pierre Couraud, à Jeanne Catrix.
3. Jean Couraud, à Marguerite Aubin.
4. Pierre Couraud, à Jeanne Brunet.
5. Arthur Couraud, à Marie Desmier.
6. Charles Couraud, à Marguerite Grimouard.

Armes : d'azur à un épervier perché d'or, au vol abaissé, becqué et onglé d'argent[5].

1. Notes de M. E. Capey et des autres élèves prénommés.
2. Etudes archéolog. de MM. Martin, Giraud, Marchand, Fellman, etc., élèves du petit-séminaire de Montlieu, en 1861. M. E. Martin a fait suivre son travail de fort jolies esquisses de l'église de Polignac, de la croix du cimetière, etc., que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici.
3. On assure que Mme de Lafaye, auteur des *Petits Béarnais*, appartenait à cette famille.
4. *Notice sur le pays des Santons*. — 5. Nobil. manuscrit de M. Fromy.

POUILLAC.

431 hab. — 459 hect.

L'église, formant un rectangle à quatre travées de voûtes, maintenant démolies, avec clocher au centre[1], est dédiée à saint Hilaire, évêque de Poitiers au IVe siècle, et dont la fête a lieu le 14 de janvier. Elle date du XIe siècle, et se trouve orientée suivant l'usage catholique. Son portail présente trois rangées de voussures, ornées de zig-zags et de fleurons, reposant sur des pilastres dont les chapiteaux montrent les mêmes ornements. Deux fausses portes complètent cette façade, que surmonte un pignon dans lequel est une fenêtre allongée, à plein-cintre et à baie étroite. Le clocher, de forme carrée assez lourde, à toit obtus, est placé au centre de l'édifice comme dans plusieurs églises de campagne, appartenant à cette phase architecturale. Au-dessous est une coupole en cul de four. Une vieille charpente en bois de chêne, supporte une cloche du XVIe siècle, au son gravement religieux. C'est, il faut le dire, le plus beau timbre des environs[2]; son diamètre, à la partie inférieure, est de 80 centimètres[3]. Voici son inscription, dont les lettres gothiques ont peu de relief, mais beaucoup de perfection dans leur structure, et de netteté dans leurs différentes lignes[4] :

a
† ihs m lan m v^c xlvi
h groleav ciens ma mis por apeler grans et petis
a s hilaire de pouilhac † a bouhyer cure
h fonteneau f

Sous la période ogivale tertiaire, on avait éclairé le chœur de cette église par une fenêtre géminée qui depuis, a été murée. La lumière se distribue maintenant à l'intérieur de cet édifice, par une ouverture trilobée, placée au midi, et par une autre, de forme géminée, existant au nord et qui a été ouverte dans le XVe siècle. Cette église est dépourvue de voûtes qu'attendent des arcades aux formes peu élancées, de la fin du XIe siècle.

1. Plan par terre, dressé par M. Daniau, élève du petit-séminaire de Montlieu.
2. Notes archéol. de M. E. Martin, élève du même établissement.
3. Ce chiffre multiplié par 5, donnerait 400 kil. de poids.
4. Au moyen du moulage ou décalque en papier, on a obtenu exactement l'inscription de cette cloche.

La commune de Pouillac est arrosée par la Sévigne[1].

Nous ignorons si Louis-Eutrope-Alexandre de Poncharal, marquis de Pouillac, qui vota à l'assemblée des Etats-généraux de 1789, appartenait à cette paroisse, mais nous le présumerions volontiers.

Son fils, Louis de Poncharal, chevalier de Pouillac, vota à la même assemblée comme mandataire de François de Verthamon[2].

1. *Statist. du dép.*, p. 301.
2. *Pièces pour servir à l'hist. de Saint. et d'Aunis*, p. 40 et 45.

FIN.

TABLE INDICATIVE

DES CANTONS ET DES COMMUNES DÉCRITS DANS LES ETUDES HISTORIQUES.

CANTONS.

COMMUNES.

1. On nous reprochera peut-être quelque différence dans le mode d'agencement de nos deux tables géographique et andronomatique; elle provient de la nomenclature des paroisses, dans le cours de l'ouvrage, qui a été calquée sur celle de *la Statistique du Département*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DE NOMS D'HOMMES ET DE FAMILLES, AVEC LIEUX DE RÉSIDENCE OU DE SÉJOUR.

Cruc (de)	Chamouillac.
Crussol d'Uzès (de)	Le Pin.
Cugnac (de)	Léoville.
Cumont (de)	Saint-Fort, Saint-Thomas.
Cuppé	Bois.
Dampierre (de)	Plassac.
Déalis d'Escalette	Orignolles.
Delaage. V. Laage.	
Delort de Malbœuf	Léoville.
Deniau	Bédenac.
Desclaux	La Clotte.
Didonne (de)	Montendre.
Dohet de Boisrond	Saint-Ciers-Champagne.
Dubois. V. Châteaulin.	
Dubois des Ménardières	Archiac.
Dubourg. V. Bourg.	
Duchâtel	Mirambeau.
Dugros de Boisseguin	Neulles.
Duhamel	Saint-Pallais-de-Phiolin.
Dunes (de)	Lussac, Mosnac.
Dupaty de Clam	Saint-Georges-de-Cubillac.
Dupont	Bédenac.
Durand (l'abbé)	Sainte-Lheurine.
Durfort (de)	Chevanceaux.
Ellie	Chepniers, Saint-Hilaire, Semoussac.
Epernon (Lavalette d')	Plassac.
Escars (d')	Mirambeau.
Eschassériaux	Lussac.
Escodéca de Boisse. V. Pardaillan.	
Esparbès de Lussan	Champagnac, Jonzac, Ozillac.
Espinay de Montcontour (d')	Plassac.
Estampes. V. Valençay.	
Estève de Langon	Saint-Germain-du-Seudre.
Estuert de Caussade	Archiac, Saint-Maigrin.
— de Lisleau	Nieuil.
Farnoux (de)	Fontaines.
Faudoas (de)	Celles.
Favière (Brossard de)	Mosnac.
Faye (de la). V. Ambérac.	
Faydit	Saint-Georges-de-Cubillac.
Ferron (de)	Saint-Dizant-du-Bois.

Feyra (de)	Brie.
Fisson (de)	Vallet.
Flambart (de)	Bussac, Rouffignac, Vallet, Vibrac.
Flers (de)	Réaux.
Fleury (l'abbé)	Sainte-Lheurine.
Flotte. V. Révél.	
Folmont (de)	Saint-Germain-du-Seudre.
Fonraud. V. Breuil.	
Fontanges de Maumont	Plassac.
Fontchambaud (Fradet de)	Salignac.
Forgues (de). V. Rochandry.	
Fortin. V. Hoguette.	
Fouilloux (de)	Le Fouilloux.
Fourestier (Le)	Bois, Saint-Ciers-du-Taillon, Lussac.
Fourrier	Neuillac.
Fradin (de)	Archiac.
Frédouville (Pepin de)	Saint-Eugène.
Frette (Gruel de la)	Lonzac.
Gaboriaux	Saint-Dizant-du-Gua.
Gaillard (de)	Saint-Dizant-du-Bois.
Gallard de Brassac	Semoussac.
Garderade ou Gardrade	Jonzac, Fontaines, Mosnac.
Garraud	Mosnac.
Gascq (de)	Léoville.
Gaubert (l'abbé)	Neuillac.
Geay (l'abbé)	Sainte-Lheurine.
Genouillac (Galiot de)	Lonzac.
Geoffroy. V. Taillefer.	
Gérard de la Valade	Clérac
Gilbert des Aubinaux	Réaux.
Giraudeau La Forêt	Chepniers.
Glenets (de)	Montlieu.
Gombaud (de)	Chepniers, St-Fort-sur-Gironde, Givrezac.
Gondé (de)	Saint-Dizant-du-Gua, Saint-Eugène, Semillac.
Gorry des Treilles	Saint-Fort.
Goubert	Archiac, Saint-Eugène.
Goulard (de)	Chamouillac.
Goumard (de)	Champagnolles, Sainte-Lheurine.

Gravier de la Barde (du)	Bois.
Groyes (des)	Nieuil.
Gruel. V. Frette.	
Guaderade. V. Garderade.	
Guérin (de)	Montlieu.
Guérin de Fontjoyeuse	Mérignac.
Guillement (abbés)	Sainte-Lheurine, Léoville.
Guimard (de)	La Clotte.
Guimense de la Madeleine	Saint-Martin-d'Ary.
Guinanson de Boisgaillard	Agudelle.
Guippeville (Priqué de)	Saint-Georges-des-Agouts, Saint-Germain-du-Seudre.
Guitaud (de)	Montguyon.
Guitinières. V. Aydie.	
Guiton. V. Maulévrier.	
Harcourt de Beuvron (d')	Saint-Thomas.
Hardy	Mirambeau.
Harpedane. V. Belleville.	
Hautefois (de)	Brie.
Henri III d'Angleterre	Archiac.
Henri IV, Roi de France	Bois, Saint-Fort, Saint-Germain du-Seudre, Nieuil.
Hertauld	Mirambeau.
Hillairet de Boisferon	Montlieu, Saint-Pallais-de-Négrignac.
Hoguette (Fortin de la)	Chamouillac.
Horric de Laugerie	Champagnolles.
Huon	Saint-Germain-de-Lusignan.
Isave (d')	Champagnolles, Saint-Ciers-du-Taillon, Saint-Genis, Givrezac, Lorignac.
Isle de Malvillars	Bois.
Jarnac-Létang (de)	Sainte-Lheurine.
Jaubert (de)	Saint-Eugène.
Jeanson	Bédenac.
Joly (de)	Salignac.
Jourdain	Montendre.
Juin (l'abbé)	Allas-Champagne.
Julien-Laferrière	Jonzac.
Jussac. V. Ambleville.	
Laage (de)	Saint-Germain-de-Vibrac, Meux.
Lacombe (Boudon de)	Saint-Thomas.

Lacoste de Lagrange	Moings.
Lacour (de)	Cierzac.
Lacroix	Saint-Ciers-du-Taillon.
Lafaye d'Ambeyrac. V. Ambérac.	
Lage de Volude (de)	Bois, Champagnolles, Lorignac.
Lahaye, Rousseau, etc.	Jonzac.
Laigle (de)	Saint-Ciers-Champagne.
Lajaille (de)	Saint-Fort.
Lalanne de Montfermy	Moings.
Lamarthonie (de)	Bussac, Champagnolles.
Lamolère (de)	Léoville.
Landreau	Sainte-Lheurine.
Langon. V. Estève.	
Laporte (de)	Saint-Germain-du-Seudre, Sainte-Lheurine, Tugeras.
Larrard (de)	Boisredon, Salignac.
Latouche (de)	Jussas, Pommiers.
Latour d'Auvergne (de)	Mirambeau.
Latour des Aigronnières (de)	Montendre.
Latour du Pin (de)	Saint-Aigulin.
Latour du Timbre (de)	Châtenet.
Latran (de)	Montendre.
Laubinerie (Grinsel de)	Saint-Germain-du-Seudre.
Laugerie. V. Horric.	
Laurent (J.-M.)	Plassac.
Leberthon de Bonnemie	Léoville.
Lebrun (Hugues)	Archiac.
Lefourestier. V. Fourestier.	
Leidet	Lorignac.
Lemusnier de Blanzac	Rouffignac.
Léonard (l'abbé)	Chevanceaux.
Lepelletier du Pin	Saint-Genis.
Leroy de Martron	Neuvicq.
Lescours (de)	Champagnolles, Rouffignac.
Leseur	Saint-Dizant-du-Gua.
Lestang (de)	Brie, Vibrac.
Lestranges (de)	Chevanceaux, Saint-Maigrin, Salignac.
Lisle (de)	Boisredon.
Livenne (de)	Saint-Thomas.
Longlée (de)	Champagnolles.
Longueville (de)	Saint-Fort.

Loret . . . . Jarnac.
Lorraine (de) . . . . Mirambeau.
Louis XIII . . . . Saint-Fort, Mirambeau, Montlieu.
Louis XIV . . . . Saint-Fort.
Luc (de) . . . . Saint-Dizant-du-Gua, Lorignac, Plassac, Villexavier.
Luchet (de) . . . . Réaux.
Lusignan (de) . . . . Archiac, Saint-Germain-de-Lusignan.
Lussan (de). V. Esparbès.
Lys . . . . Lussac.
Macaire . . . . Saint-Dizant-du-Gua, Lorignac.
Madeleine (de la). V. Guimense.
Madronnet (de) . . . . Arthenac, Saint-Eugène.
Maingot de Surgères . . . . Saint-Sigismond.
Maintenon (de) . . . . Arthenac, Brie, Saint-Eugène.
Mallet (de) . . . . Saint-Martin-d'Ary.
Malterre (de) . . . . Saint-Thomas.
Manne (de) . . . . Saint-Martin-d'Ary.
Marcellus (de) . . . . Lorignac.
Marets (des) . . . . Orignolles.
Mareuil (de) . . . . Archiac, Saint-Maigrin.
Marie-Thérèse d'Autriche . . . . Jonzac.
Marin de Saint-Pallais . . . . Consac.
Martin Morin du Bois . . . . Cierzac.
Martin du Brévil . . . . Rouffignac.
Martin du Tirac . . . . Lorignac.
Marthonie (de la). V. Lamarthonie.
Masrouby (de) . . . . Montguyon.
Maugésir (de) . . . . Givrezac.
Maulévrier (Guiton de) . . . . Champagnolles.
Maynard ou Mesnard . . . . Archiac.
Méhée (de) . . . . Sousmoulins.
Melun d'Epinoy (de) . . . . La Clotte, Montguyon, Montlieu.
Ménardières (des). V. Dubois.
Meschinet (l'abbé de) . . . . Montlieu.
Messac (de) . . . . Lussac.
Michel de la Morinerie. V. Morinerie.
Michel de la Motte . . . . Saint-Fort.
Millieurenche (l'abbé) . . . . Clérac.
Minville (de) . . . . Saint-Dizant-du-Bois.
Mirabel ou Mirambel (de) . . . . Mirambeau, Saint-Thomas.

Orignac (d')	Saint-Ciers-du-Taillon.
Ozillac (d')	Ozillac.
Panaud	Sainte-Lheurine.
Pardaillan (de)	Mirambeau.
Patoureau	Saint-Ciers-du-Taillon.
Pavillon (du)	Salignac, Soubran.
Péane	Saint-Fort.
Pelletier	Montendre.
Pelligneau	Jonzac.
Pelluchon des Touches	Vibrac.
Pepin. V. Frédouville.	
Périer (du)	Salignac.
Périer de la Motte	Sainte-Lheurine.
Pernes (de)	Vibrac.
Personne (de la). V. Aunay.	
Planche (de)	Léoville.
Plassac (Pons de)	Plassac.
Poché-Lafond	Saint-Genis.
Polignac (de)	Bussac, Fontaines, Saint-Georges-de-Cubillac, Saint-Germain-de-Lusignan, Moulons.
Poncharal (de)	Polignac, Pouillac.
Pons (sires de)	Courpignac, Saint-Fort, Saint-Grégoire, Mirambeau, Nieuil, Plassac.
Pont de Chambon (du)	Saint-Ciers-du-Taillon.
Potier de Tugeras	Tugeras.
Poussard d'Anguitard	Sainte-Lheurine, Moings, Saint-Simon.
Poussard du Vigean	Sainte-Lheurine, Moings, Saint-Simon.
Poute (de)	Saint-Hilaire, Lussac, Nieuil, Saint-Sorlin.
Pressac de Lioncel	Vassiac de Montguyon.
Prévost de Gonthier	Moings.
Quélen de la Vauguyon. / — Estuert de Caussade	Allas-Champagne, Archiac, Saint-Maigrin.
Rabaine (de)	Léoville, Tugeras, Villexavier.
Raboteau	Saint-Dizant-du-Gua, Saint-Fort.
Ragot (de)	Neuvicq.
Rainguet (l'abbé)	Montlieu.
Rancon (de)	Saint-Germain-du-Seudre.

Sabourin (de)	Meux.
Salle (Girard de)	Saint-Sigismond.
Saint-Albert (Staffe de)	Montlieu, Soubran.
Saint-Amable (Bonaventure de)	Saint-Martial-de-Vitaterne.
Saint-Aulaire (Beaupoil de)	Brie, Courpignac, Jonzac, Rouffignac, Soubran, Saint-Thomas.
Saint-Gelais (de)	Montlieu.
Saint-Géry (de)	Jarnac.
Saint-Jean (de)	Clion.
Saint-Hilaire (de)	Courpignac.
Saint-Légier (de)	Arthenac, Champagnac, Saint-Ciers-Champagne, Saint-Ciers-du-Taillon, Sainte-Lheurine, Ozillac.
Saint-Maigrin ou Mégrin (de)	Saint-Maigrin.
Saint-Marc (Pages de)	Vibrac.
Saint-Marsault (Gréen de)	Salignac.
Saint-Mathieu (de)	Saint-Fort.
Saint-Maurice (de)	Boisredon.
Saint-Mauris (de)	Mosnac.
Saint-Pallais (de). V. Marin.	
Saint-Quentin (Ancelin de)	Saint-Germain-du-Seudre.
Saint-Quentin (Bigot de)	Plassac, Villexavier.
Saint-Simon (de)	Chartuzac, Tugeras, Villexavier.
Sainte-Hermine (de)	Neuillac, Neulles.
Sainte-Magne (de)	Vibrac.
Sainte-Maure (de)	Archiac, Bussac, Champagnac, Chepniers, Chevanceaux, Saint-Germain-de-Vibrac, Jonzac, Mosnac, Ozillac.
Samazan (P.)	Brie.
Sansenac (de)	Brie.
Sault (du)	Archiac, Arthenac, Clam, Saint-Eugène.
Savoie-Carignan (de)	Saint-Maigrin.
Ségur (de)	Saint-Martin-d'Ary.
Seysses (de)	Lonzac.
Siran (de). V. Ciran.	
Soulignac (l'abbé)	Saint-Pallais-de-Négrignac.
Sousmoulins (de)	Sousmoulins.
Staffe. V. Saint-Albert.	
Taillefer (de)	Archiac, Jonzac, Mosnac.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET OMISSA.

Page 7, note 3, M. l'abbé *Lamrie*, lisez : Lacurie.

Page 36, ligne 4, un bénitier *en marbre*, lisez : en pierre.

Page 49, ligne 18, *mettaient*, lisez : mettait.

Page 75, ligne 32, après les mots Henri-Pierre-Paul d'Asnières, placez le renvoi de la note 2.

Page 76, ligne 21, *Drouet prit part au tournoi donné en 1414, par Jean, duc de Bourbon, où seize Français se battirent contre autant d'Anglais;* lisez : Drouet fut désigné par Jean, duc de Bourbon, pour le tournoi de 1414, où seize Français devaient se battre contre autant d'Anglais.

Page 78, ligne 12, on a cité une seconde lettre, encore inédite, adressée par Henri IV, à Jacques d'Asnières, Sgr de la Chapelle; il peut sembler utile, dans l'intérêt de l'histoire, de la reproduire textuellement; la voici donc :

« Mons[r] Dasnières d'aultant que je desire secourir S[te] Baseille que le mareschal de Biron tient assiégée je vous prie vouloir accompaigner mons[r] le conte de La Rochefocault (auquel j'escris) le priant de me venir trouver car je ne vouldrois pour rien du monde manquer de secourir les gens de bien qui sont dedans, vous asseurant que me ferez ung singulier plaisir et aultant a propos que vous scaurez jamais faire, ce que je recognoistray en toutes les occasions qui se présenteront d'aussi bonne volunté que je prie le créateur vous avoir mons[r] d'Asnières en sa s[te] garde. De Saincte Foy le XXVIII juillet 1580.

» [*De la main du roi*] Ie vous prie de venir car ce fet de S[te] Bazeille importe a toute la Guyenne.

» V[re] bon asseuré amy

» HENRY[1]. »

Page 78, ligne 34, après les mots Léon d'Asnières, écuyer, ajoutez : chevalier de Saint-Louis.

Page 80, ligne 21, *Nouailles*-infanterie, lisez : Noailles-infanterie.

Page 88, note 4, y ajouter : Au moment de la Révolution, M. l'abbé Berny

1. L'absence, à peu près complète, de ponctuation dans ces missives royales, nous fait penser, à l'aspect surtout des éditions modernes, que les lettres si nombreuses d'Henri IV, ne sont pas fidèlement reproduites.

ne voulut pas prêter serment à la Constitution civile du clergé, et se retira en Espagne.

Page 104, ligne 20, *Carduacées*, supprimer ce titre, et joindre le nom des cinq plantes qu'il renferme, à la famille des *Composées*.

Page 105, ligne 23, *lacinée*, lisez : laciniée.

Page 112, après la ligne 19, on a omis d'imprimer cet article : *Céramique gallo-romaine* : En faisant une fouille assez profonde, dans un champ au sud-est de Saint-Genis, dans le but d'arracher un noyer, on a découvert, en 1829, les vases antiques qui sont figurés dans notre atlas, première planche. Les deux grandes amphores, à anses, sont effilées par le bas, et ne pouvaient se tenir debout qu'à l'aide d'un fort pied percé. Elles sont, comme le cruchon, en terre cuite du pays, non vernissées; quant à l'assiette ou patère, portant au-dessous le nom de JULUS — celui du potier probablement, — elle a été travaillée avec un soin tout particulier, et recouverte d'un vernis rouge assez brillant, malgré son enfouissement et ses dix-huit ou vingt siècles de durée. (V. p. XVI de l'introduction, 3e note.)

Page 143, ligne 36, le portrait de la duchesse de Berry, attribué à M. Brossard, serait, assure-t-on, le produit d'un pinceau italien.

Page 148, ligne 17, ajoutez : le 27 décembre 1468, Guy, sire de Pons, se disait Sgr de Montfort, Carlux et Plassac, dans la baillette de concession du fief des Uzeraux, en Saint-Fort, reçue et dressée par Jean Maynard, notaire et garde-scel de la châtellenie de Plassac.

Page 174, ligne 10, *Rancoux*, lisez : Raucoux.

Page 201, ligne 12, et 209, ligne 27, le ruisseau *Lariat*, lisez : le Lariat.

Page 217, ligne 10, *Hoquette*, lisez : Hoguette.

Page 243, ligne 23, *enfanson*, lisez : enfançon.

Page 257, ligne 21, *ferait*, lisez : feraient.

Page 268, ligne 18, fut marié 1° à Claire de Lezay; 2° à Marguerite de Pons, transposez ces numéros d'ordre.

Même page, ligne 22, *Marguerite* de Lezay, lisez : Claire.

Page 290, 1re note, *arcisolium*, lisez : arcosolium.

Page 294, ligne 1 de la 3e note, *Jazannes*, lisez : Jazennes.

Page 325, note 2, arcis *Samm artinianæ*, lisez : Sammartinianæ,

Page 331, ligne 8, le mot édifice doit être transporté à la fin de la ligne 7.

Page 352, ligne 3, *qui s'occupe aussi de son église*, lisez : qui s'occupe aussi de réparer son église.

Page 382, ligne 20, *les temps*, lisez : le temps.

Page 383, note 5, dernière ligne, *Murier*, lisez : Murcier.

Page 403, ligne 34, Marie-Constance-Josephe *Herbowt*, lisez : Herbout.

JONZAC, IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE L. OLLIÈRE, PLACE DU MINAGE.

